

@

**Le**  
**CHOU-KING**

**Traduction et notes**  
**d'Antoine GAUBIL**

## **Le Chou-king**

à partir de :

### **LE CHOU-KING**

#### **un des livres sacrés des Chinois**

qui renferme les fondements de leur ancienne histoire,  
les principes de leur gouvernement et de leur morale,

Ouvrage recueilli par Confucius,

Traduit et enrichi de notes,

par Antoine GAUBIL (1689-1759)

Revu et corrigé sur le texte chinois, accompagné de nouvelles notes,  
par J. De Guignes

Tilliard, libraire, Paris, 1770, 476 pages.

Édition en format texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)  
octobre 2016

## Le Chou-king

# TABLE DES MATIÈRES

[Préface.](#)

[Hoang-ti.](#) [Chao-hao.](#) [Tchuen-hio.](#) [Ti-ko.](#)

[Table généalogique des trois premières dynasties.](#)

## Le Chou-king

### [Première partie : Yu-chou](#)

*Introduction.*

Règne d'Yao. *Addition au chap. I. Événements du règne.*

I. [Yao-tien](#). Règlements faits par Yao.

Règne de Chun. *Addition aux chap. II-V. Événements du règne.*

II. [Chun-tien](#). Règlements faits par Chun.

III. [Ta-yu-mo](#). Avis du grand Yu.

IV. [Kao-yao-mo](#). Avis de Kao-yao.

V. [Y-tsi](#). Avis d'Yu & éloge des ministres Y & Tsi.

### [Seconde partie : Hia-chou, ou Histoire des Hia](#)

*Introduction.*

Règne d'Yu. *Addition au chap. I. Événements du règne.*

I. [Yu-kong](#). Tributs assignés par Yu.

Règne de Ki. *Addition au chap. II. Événements du règne.*

II. [Kan-chi](#). Ordres donnés dans le pays de Kan.

Règne de Tai-kang. *Addition au chap. III. Événements du règne.*

III. [Ou-tse-tchi-ko](#). Chanson des cinq fils.

Règne de Tchong-kang. *Addition au chap. IV. Événements du règne.*

IV. [Yn-tching](#). Puniton faite par Yn.

### [Troisième partie : Chang-chou, ou Histoire des Chang](#)

*Introduction.*

Règne de Tching-tang. *Addition aux chap. I-III. Événements du règne.*

I. [Tang-chi](#). Ordres de Tching-tang.

II. [Tchong-hoei-tchi-kao](#). Avis de Tchong-hoei.

III. [Tang-kao](#). Discours de Tching-tang.

*Addition au Chou-king. Règnes de Vai-ping, Tchong-gin.*

Règne de Tai-kia. *Addition aux chap. IV-VI. Événements du règne.*

IV. [Y-hiun](#). Instructions d'Y-yn.

V. [Tai-kiaou](#). Discours d'Y-yn, en trois parties.

VI. [Hien-yeou-y-te](#). Préceptes d'Y-yn à Tai-kia.

*Addition au Chou-king. Règnes de Siao-sin, Siao-ye.*

Règne de Pan-keng. *Addition au chap. VII. Événements du règne.*

VII. [Pan-keng](#). Discours de ce prince à ses peuples, en 4 parties.

Règne de Vou-ting. *Addition aux chap. VIII-IX. Événements du règne.*

VIII. [Yue-ming](#). Instructions de Fou-yue, en 3 parties.

IX. [Kao-tsong-yong-ge](#). Abus des trop fréquentes cérémonies.

## Le Chou-king

*Addition au Chou-king. Règnes de Tsou-keng, Tsou-kia, Ping-sin, Keng-ting, Vou-ye, Ven-ting, Ti-ye.*

*Règne de Cheou. Addition aux chap. X-XI. Événements du règne.*

X. [Si-pe-kan-li](#). Plaintes de Tsou-y sur les malheurs qui arrivent dans le royaume.

XI. [Ouei-tse](#), sur le même sujet.

### Quatrième partie : Tcheou-chou ou Histoire des Tcheou

*Introduction.*

*Règne de Vou-vang. Addition aux chap. I-VI. Événements du règne.*

I. [Tai-chi](#). Ordres de Vou-vang aux peuples, en 3 parties.

II. [Mou-chi](#). Défaite de l'armée des Chang.

III. [Vou-tching](#). Fin de la guerre.

IV. [Hong-fan](#). Traité de physique & de morale.

V. [Lou-gao](#). Usage des présents.

VI. [Kin-teng](#). Maladie de Vou-vang.

*Règne de Tching-vang. Addition aux chap. VII-XXII. Événements du règne.*

VII. [Ta-kao](#). Administration de Tcheou-kong.

VIII. [Ouei-tse-tchi-ming](#). Ordres donnés à Ouei-tse.

IX. [Kang-kao](#). Ordres donnés à Kang-cho.

X. [Tsieou-kao](#). Quel doit être l'usage du vin.

XI. [Tse-tsai](#). Accord qui doit régner entre le roi, les grands & le peuple.

XII. [Tchao-kao](#). Avis de Tchao-kong au roi.

XIII. [Lo-kao](#). Instructions de Tcheou-kong faites au roi.

XIV. [To-che](#). Instruction du roi au peuple.

XV. [Vou-y](#). Contre les plaisirs.

XVI. [Kiun-chi](#). Discours de Tcheou-kong à Tchao-kong.

XVII. [Tsai-tchong-tchi-ming](#). Ordres du roi à Tsai-tchong.

XVIII. [To-fang](#). Instructions de Tcheou-kong au peuple.

XIX. [Li-tching](#). Établissement du gouvernement.

XX. [Tcheou-kouan](#). Officiers du royaume.

XXI. [Kiun-tchin](#). Éloge de Tcheou-kong & avis de Tching-vang.

XXII. [Kou-ming](#). Testament & funérailles de Tching-vang.

*Règne de Kang-vang. Addition aux chap. XXIII-XXIV. Événements du règne.*

XXIII. [Kang-vang-tchi-kao](#). Conseils adressés au roi Kang-vang.

XXIV. [Pi-ming](#). Ordres de Kang-vang.

*Règne de Mou-vang. Addition aux chap. XXV-XXVII. Événements du règne*

XXV. [Kiun-ya](#). Discours du roi Mou-vang.

XXVI. [Kiong-ming](#). Instructions de Mou-vang.

XXVII. [Liu-hing](#). Punition des crimes.

*Addition au Chou-king. Règnes de Kong-vang, Y-vang, Hiao-vang, Y-vang, Li-vang, Siuen-vang, Yeou-vang.*

*Règne de Ping-vang. Addition au chap. XXVIII. Événements du règne.*

XXVIII. [Ven-heou-tchi-ming](#). Le roi Ping-vang se plaint de sa famille.

*Addition au Chou-king. Successeurs de Ping-vang.*

*Règnes de deux princes vassaux.*

XXIX. [Mi-chi](#). Ordre aux troupes pour se mettre en campagne.

XXX. [Tsin-chi](#). Discours du prince de Tsin.

\*

# Le Chou-king

## Explication des planches

planche I — planche II — planche III — planche IV.

\*

## Différentes observations du père Gaubil sur le Chou-king

- I. Histoire critique du Chou-king.
- II. Chapitres qui sont dans le nouveau texte ou celui de Fou-cheng, & dans le vieux texte ou celui de Kong-gan-koue.
- III. De la chronologie du Chou-king.
- IV. Astronomie qui se trouve dans le Chou-king.
- V. Éclaircissement sur les étoiles du chapitre Yao-tien.
- VI. Dissertation sur l'éclipse solaire rapportée dans le Chou-king.
- VII. Recherches sur les caractères chinois.

@

# PRÉFACE

@

<sup>pr.001</sup> Le père Gaubil s'est plaint quelquefois, dans les lettres qu'il m'a écrites, de ce qu'on ne faisait aucun usage des mémoires & des traductions qu'il envoyait en Europe, & de ce qu'elles restaient ensevelies dans l'oubli. J'ai donc cru pouvoir faire imprimer la traduction du *Chou-king*, qu'il avait envoyée autrefois de Pe-king. Le manuscrit original a été perdu ; mais avant cet événement, M. de Lisle en avait tiré une copie, d'après laquelle celle que je possède, & ensuite une autre pour la Bibliothèque du roi ont été faites. La mienne se trouvant défectueuse en quelques endroits, j'ai pensé d'abord qu'il me serait aisé de la corriger par celle de la Bibliothèque ; mais l'une & l'autre ne pouvant exactement remplir mes vues à cet égard, j'ai eu recours au texte chinois, dont on trouve plusieurs éditions à la Bibliothèque du roi, d'autant plus qu'il était nécessaire de rétablir en même temps les noms chinois qui étaient altérés & corrompus, & de vérifier s'il n'y avait rien d'oublié par les copistes. D'ailleurs, avant que de donner cette traduction au public, elle me paraissait exiger en beaucoup d'endroits des corrections ; mais en faisant ces changements, en substituant un mot à un autre, il était à craindre qu'on ne s'écartât du sens que porte le texte ; il a donc fallu comparer cette traduction toute entière & phrase à phrase avec le texte chinois. Je me suis alors aperçu que le père Gaubil, quoiqu'il prétende avoir suivi le plus littéralement qu'il a pu le texte, dans le dessein de se faire mieux entendre, avait souvent <sup>pr.002</sup> paraphrasé & même répété la même idée en d'autres termes : par là, en allongeant sa traduction, il a fait perdre le laconisme & la précision qui règnent partout dans ce texte. Les ouvrages moraux de Confucius, traduits par le père Couplet, & qui sont imprimés, sont ainsi noyés dans une paraphrase continuelle. Le père Gaubil n'a pas pris une si grande liberté, il a plus suivi son texte, mais il s'en est encore trop écarté, parce qu'il paraît avoir eu principalement pour guide la traduction en tartare-mantchou, qui a été faite à la

## Le Chou-king

Chine ; souvent encore le texte est noyé dans un long discours. Ce texte m'a paru pouvoir être rendu en français d'une manière très intelligible, sans ces répétitions & sans ces paraphrases. Je l'ai donc relu à plusieurs reprises ; dans les endroits difficiles, j'ai consulté les commentateurs chinois, & par ce travail, qui m'a occupé beaucoup plus que je ne le pensais d'abord, j'ai beaucoup abrégé la traduction du père Gaubil, & loin que la pensée de l'auteur en devînt plus obscure, elle m'a paru avoir plus de force, & se ressentir davantage de la manière de s'exprimer des anciens, toujours sentencieuse ; ainsi cette traduction est beaucoup plus conforme à l'original qu'elle ne l'était auparavant, d'autant plus que j'ai fait en sorte que chaque idée du texte se trouvât à la même place en français. Si je ne prétends pas encore avoir saisi partout cette précision au texte, je me flatte au moins que ceux qui voudront s'occuper de l'étude du chinois, pourront profiter de cet ouvrage ; c'est un des objets que je me suis proposé, que je n'ai point perdu de vue.

On trouve dans le *Chou-king* quelques répétitions <sup>pr.003</sup> que j'aurais pu supprimer ; il m'eût été facile également de donner plus d'ordre à quelques chapitres, de retrancher des manières de parler singulières ; mais j'ai pensé qu'il valait mieux présenter ce livre avec son caractère original & son air étranger, que de l'habiller, pour ainsi dire, à notre manière : ainsi j'ai conservé le texte tel qu'il est, dans toute sa simplicité & avec toutes ses répétitions ; j'y ai même remis les expressions singulières que le père Gaubil avait supprimées. Il a mis plusieurs notes pour réfuter ceux qui accusent les Chinois d'athéisme ; je les ai conservées ; mais j'ai eu attention dans la traduction des passages qui concernent cette question, de rendre fidèlement le texte, n'ayant aucune prévention à cet égard, & ne voulant pas entrer dans cette dispute ; ainsi le lecteur pourra juger par lui-même d'après ces textes. J'ai cru devoir ajouter des sommaires à la tête de chaque chapitre ; j'ai traduit quelques paragraphes qui manquaient dans les deux copies, & enfin j'ai rétabli partout la prononciation des noms chinois. Au reste, ceux qui seront curieux de voir la traduction du père

## Le Chou-king

Gaubil telle qu'elle est, pourront consulter le manuscrit de la Bibliothèque du roi. J'aurais pu me servir de cette traduction uniquement comme de guide, & en donner une nouvelle ; mais il était convenable, celle du père Gaubil m'ayant été si utile & si nécessaire, de ne la pas anéantir, pour ainsi dire, en la faisant entièrement disparaître par le changement de quelques expressions dans les endroits qui ne souffrent point de difficultés ; ainsi j'ai conservé tout son fond lorsque le sens du texte me l'a permis.

pr.004 Je ne m'arrêterai point, dans cette préface, à faire l'éloge du *Chou-king* ; peut-être me taxerait-on de prévention : le public en jugera lui-même. Je le prie seulement de considérer que cet ouvrage est le Livre sacré d'une nation sage & éclairée, qu'il est la base de son gouvernement, l'origine de sa législation, le livre dans la lecture duquel ses souverains & ses ministres doivent se former, la source la plus pure & la moins équivoque de son histoire, le livre le plus important des livres sacrés des Chinois, pour lequel ils ont autant de respect & de vénération que nous en avons pour les textes de l'Écriture Sainte, & auquel ils n'oseraient changer un seul de ses caractères, qu'ils ont tous comptés <sup>1</sup> ; enfin des empereurs ont fait graver ce livre tout entier sur des monuments publics. Cependant cet ouvrage ne doit être regardé que comme les restes d'une histoire plus considérable ; on aperçoit en plusieurs endroits des lacunes, quelques renversements, & plusieurs chapitres ne sont que des fragments. On a la liste d'un grand nombre d'autres qui étaient déjà perdus lorsqu'on le recouvra.

Ce livre renferme une morale austère ; il prescrit partout la vertu, l'attachement le plus inviolable au souverain, comme à une personne sacrée mise sur le trône par le Ciel, dont il tient la place sur la Terre, un profond respect pour le culte religieux, la plus parfaite soumission aux lois, une entière obéissance aux magistrats. Il contient de plus les devoirs de ces magistrats & de tous pr.005 les officiers à l'égard des peuples regardés comme les enfants du souverain, & les obligations du

---

<sup>1</sup> Ils sont au nombre de vingt-cinq mille sept cents.

## Le Chou-king

souverain lui-même, auquel on accorde à peine quelques délasséments. *Un trône, dit le Chou-king, est le siège des embarras & des difficultés.*

C'est en considération de ces lois, contenues dans cet ouvrage, que les Chinois étaient anciennement les arbitres des différends qui arrivaient chez leurs voisins, & qu'en général ils ont été admirés de toutes les nations qui les ont connus. Eusèbe, dans sa *Préparation Évangélique* <sup>1</sup>, dit, d'après Bardessanes, que

« chez les Sères il y a des lois qui défendent le meurtre, le libertinage, le vol, & le culte des idoles ; c'est pourquoi, ajoute-t-il, dans ce vaste pays, on ne voit point de temples, de femmes débauchées, d'adultères, de voleurs, ni d'homicides : l'étoile de Mars ne leur a point imposé la dure nécessité de tuer les hommes, & celle de Vénus ne leur a point inspiré de prendre la femme d'autrui, quoique ces deux étoiles parcourent tous les jours leur ciel, & quoiqu'il naisse tous les jours & à toute heure des Sères.

Cet éloge est certainement exagéré, comme nous exagérons actuellement ceux que nous donnons aux Chinois, les mêmes que les Sères ; mais il prouve toujours que la vertu a été depuis longtemps en honneur chez ces peuples. Pline <sup>2</sup>, en parlant d'eux, les qualifie de peuples doux, *Seres mites quidem* ; mais il les blâme à cause de l'aversion qu'ils ont pour les étrangers qui commercent avec eux ; *sed & ipsis feris, persimiles, cum commercia* pr.006 *spectant*, parce que, comme dit Martianus, cité par le père Hardouin, *appositione mercium sine colloquio gaudent implere contractum* ; c'est avec peine qu'ils se communiquent avec les nations qui se rendent dans leurs ports. Tel est encore le caractère des Chinois ; & le *Chou-king*, sans défendre le commerce, insiste beaucoup sur ce que l'on ne doit pas rechercher les choses rares & précieuses qui viennent des étrangers. *Il n'y a que les sages, dit-il, que l'on doive s'empresse de recevoir.*

---

<sup>1</sup> Livre 6, chap. 20, page 274.

<sup>2</sup> Lib. 6, n° 20 de l'édit du père Hardouin.

## Le Chou-king

Quoiqu'en fait de morale le *Chou-king* ne nous apprenne rien de nouveau, on ne sera pas fâché cependant de connaître quelles étaient les mœurs, les usages, la manière de penser & de s'exprimer de ces peuples il y a trois mille ans, quels sont les fondements d'un édifice si solidement établi, je veux dire d'un empire qui subsiste depuis si longtemps, & aux lois duquel les vainqueurs eux-mêmes ont été obligés de se soumettre. On peut voir dans le poème <sup>1</sup> composé par l'empereur Kien-long, qui occupe actuellement le trône de la Chine, que le *Chou-king* est encore la base du gouvernement chinois ; l'empereur en a tiré plusieurs belles maximes : d'ailleurs, ce livre renferme ce que l'on sait de l'ancienne histoire de la nation.

Si le *Chou-king* était moins ancien, on serait tenté de croire que toutes ses maximes sont puisées dans les écrits des stoïciens, elles en ont toute l'empreinte ; mais <sup>pr.007</sup> Confucius est mort avant que les fondateurs de cette secte eussent paru, & ce philosophe chinois n'est que le compilateur & le reviseur de ce livre, dont les différentes parties existaient avant lui, c'est-à-dire, l'an 550 avant J. C. Le *Chou-king* est donc un des plus anciens livres que nous ayons. S'il faut en croire les Chinois, il s'y trouve des parties qui seraient encore plus anciennes, puisqu'ils pensent que les chapitres qui contiennent ce que l'on rapporte d'Yao & de Chun ont été composés par des historiens qui vivaient du temps même de ces princes : or Yao, le plus ancien, régnait, suivant la chronologie ordinaire des Chinois, vers l'an 2357 avant J. C. Les Chinois, qui n'ont aucune connaissance de l'histoire des autres nations, ne forment aucun doute sur ce qui est rapporté dans ces chapitres ; quant à nous, il faudrait être bien crédule pour admettre que tous ces faits ont été écrits, & même sont arrivés dans des temps si reculés & dans un pays si éloigné. Ces premiers chapitres seraient les plus anciens écrits qui fussent au monde ; mais quand on les examine avec attention, on y remarque des détails qui font naître de violents soupçons sur l'ancien état de l'empire chinois. Cet empire, pendant le

---

<sup>1</sup> Ce poème, intitulé [Éloge de Moukden](#), est imprimé chez le même libraire qui a imprimé ce volume.

## Le Chou-king

règne des deux premières dynasties, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1122 avant J. C., paraît, pour ainsi dire, être renfermé dans un territoire médiocrement étendu, je dirais volontiers dans un seul canton, que l'on quittait lorsque la nécessité des vivres obligeait à en aller chercher ailleurs. À l'époque dont je viens de parler, Vou-vang, fondateur de la troisième dynastie, arrive de l'Occident avec trois mille hommes, dont une partie étaient <sup>pr.008</sup> des Barbares voisins de la Chine, il s'empare de l'empire, & renferme dans une ville tous les anciens sujets de l'empereur détrôné ; il leur donne de nouvelles lois, les fait instruire, parvient insensiblement à changer toute la nation : voilà ce que l'on apprend dans le *Chou-king*. Tcheou-kong, frère du conquérant, polica la nation, & fut le véritable législateur des Chinois. Les lois & le gouvernement prennent alors une nouvelle forme, les cérémonies religieuses sont mieux réglées ; on commence à s'appliquer à la philosophie. Un chapitre entier du *Chou-king* renferme les idées que l'on avait alors de cette science. Ce chapitre a quelque rapport avec le traité d'Ocellus Lucanus, mais il est plus imparfait, parce qu'il est plus ancien. L'empire chinois était encore peu considérable.

Pendant le règne de la dynastie des Tcheou, qui commença, comme je l'ai dit, vers l'an 1122 avant J. C., il survint des troubles considérables dans l'empire, qui firent négliger les établissements du philosophe Tcheou-kong. Les monuments historiques furent abandonnés jusqu'au temps que Confucius les rassembla en un seul corps avec des Mémoires concernant l'établissement de la troisième dynastie, & principalement ce qui a rapport à la législation que Confucius ne fit par là que renouveler ; encore n'a-t-on pas tous les chapitres qui existaient anciennement. On remarque, en lisant le *Chou-king*, une différence assez considérable entre les trois premières parties & la quatrième ; dans celle-ci on voit des hommes qui ont plus réfléchi & qui sont plus instruits que ne l'étaient leurs prédécesseurs ; mais ces <sup>pr.009</sup> derniers, guidés par les seules lumières de la raison simple & naturelle, n'en étaient pas moins sages.

## Le Chou-king

D'après tout ce que j'ai dit du *Chou-king*, on croira peut-être que cet ouvrage n'est qu'un traité de morale & de politique ; nous devons le regarder encore comme l'unique monument de l'ancienne histoire de la Chine : toutes les instructions qui s'y trouvent n'y sont rapportées qu'à l'occasion des événements. Tantôt c'est un prince qui établit un vassal ou un ministre, & qui, à cette occasion, lui enseigne de quelle manière il doit se comporter dans sa nouvelle place ; tantôt c'est un ministre qui instruit son maître encore jeune ; quelquefois c'est un événement qui détermine l'empereur ou plutôt le roi, car alors les souverains de la Chine ne portaient que ce titre, à communiquer ses réflexions & à publier ses ordres. Dans un chapitre on voit la forme du gouvernement & le nombre des magistrats, dans un autre les expéditions militaires ; en un mot, c'est un livre historique dans lequel les différents événements font naître l'occasion de donner des préceptes & des instructions au souverain, aux grands, aux ministres & aux peuples. Il semblerait que le *Chou-king* ne contiendrait que l'histoire des temps héroïques de la Chine ; mais, ils sont bien différents de ces mêmes temps chez les Grecs ; les héros de ceux-ci étaient des espèces de brigands qui étaient le fléau des pays par lesquels ils passaient, une bravoure féroce était leur caractère ; ceux de la Chine au contraire ne sont occupés qu'à faire le bonheur des hommes, à se perfectionner dans la pratique de la vertu, à établir des lois sages, pleines d'humanité & de douceur.

<sup>pr.010</sup> J'ai dit qu'il y a peu d'ordre dans ce livre, & que l'on n'y parle que d'un petit nombre de princes. Il ne contient en effet que très imparfaitement l'ancienne histoire de la Chine ; il n'y est fait mention que de vingt empereurs, qui ne se succèdent pas immédiatement, & quelques-uns de ceux-là même n'y sont qu'indiqués. On commence par Yao & par Chun, ensuite on vient à la première dynastie nommée Hia, on ne fait mention que de cinq de ses empereurs, les douze autres sont omis ; pour la seconde dynastie, de vingt-huit empereurs, on ne parle que de huit ; enfin pour la troisième, jusqu'au règne de Ping-vang, 770 ans avant J. C., il n'est question que de six empereurs, & on garde le

## Le Chou-king

silence sur les huit autres ; du reste on n'y fixe aucune époque ni aucune date, & en général on n'y marque point la durée des règnes, si l'on en excepte ceux de quatre ou cinq princes. Le cycle chinois n'y est employé que pour désigner les jours & non les années, comme les historiens postérieurs ont fait.

Tel est l'état du *Chou-king* ; mais, pour donner une idée plus exacte de l'ancienne histoire de la Chine, j'ai rapporté, entre les différents chapitres de ce livre ancien, 1<sup>o</sup> l'histoire des princes même dont le *Chou-king* fait mention, parce qu'elle n'y est pas complète, & que tous les événements, supposés connus, n'y sont pas indiqués, 2<sup>o</sup> celle des princes qui y sont entièrement omis ; c'est pourquoi, entre les différents chapitres du *Chou-king*, j'ai joint un article que j'intitule *Addition au Chou-king* : ainsi on pourra lire ce livre seul & tel qu'il nous a été conservé, & ceux qui voudront joindre <sup>pr.011</sup> à cette lecture celle des *Additions*, auront une idée beaucoup plus exacte de ce qui nous reste de l'ancienne histoire chinoise. J'ai tiré toutes ces additions d'un ancien livre chinois intitulé *Tsou-chou*, composé avant l'incendie des livres, c'est-à-dire, vers l'an 297 avant J. C., & découvert environ l'an 285 de l'ère chrétienne. J'ai joint, mais en les distinguant, quelques remarques tirées d'un ouvrage authentique, estimé universellement à la Chine, & qui porte le titre de *Kang-mo* : ces remarques serviront à faire connaître les variations & les incertitudes de la chronologie chinoise. J'ai mis en marge des chapitres du *Chou-king* le commencement & la fin du règne de chaque prince, suivant le calcul des deux ouvrages que je viens de citer, en les rapportant à l'ère chrétienne. Enfin, aux notes que le père Gaubil a faites sur le texte, notes qui sont en grand nombre, & toutes tirées des commentateurs chinois, j'en ai ajouté quelques-unes qui m'ont paru nécessaires, & que j'ai distinguées par deux crochets. Mais pour ne pas trop les multiplier, j'ai renvoyé à la fin de l'ouvrage une suite de notes qui forment une espèce d'essai sur les antiquités chinoises ; je les ai tirées du dictionnaire intitulé *Tching-tse-tong*, qui renferme beaucoup de traits historiques, & d'un autre livre qui a pour titre *Lo-king-tou*, c'est-à-dire,

## Le Chou-king

*Recueil des figures qui se trouvent dans les King.* On y voit gravés tous les vases, les instruments & habits, les cartes, les détails des cérémonies dont il est parlé dans les King. Le père Gaubil paraît n'avoir pas connu cet excellent ouvrage, puisqu'il dit quelquefois, <sup>pr.012</sup> dans les notes, qu'il a été arrêté pour les noms de certains instruments : il ne s'agissait que de consulter cet ouvrage, qui présente à cet égard le sentiment des Chinois sur ces monuments anciens. C'est d'après ce livre que l'on a gravé les instruments dont il est fait mention dans le *Chou-king* ; j'ai choisi les principaux, que j'ai distribués sur quatre planches, pour les ajouter à cette traduction, qui par là devient plus conforme aux éditions chinoises de ce livre, à la tête desquelles on les trouve toujours, parce que ces figures sont nécessaires pour l'intelligence du texte.

Avant que d'achever ce qui concerne le *Chou-king*, je crois devoir dire un mot de son style, qui est appelé par les Chinois *kou-ven*, c'est-à-dire, *ancienne composition*. Il surpasse en simplicité, en noblesse & en élévation, tout autre style : il consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots ; toutes les pensées y portent l'empreinte de maximes importantes : partout on y voit régner la vérité dans les idées & l'élégance dans l'expression. Souvent chaque membre d'une phrase est composé d'un même nombre de caractères qui riment & jouent, pour ainsi dire, entr'eux. Par exemple, pour dire qu'il faut toujours être sur ses gardes, que c'est dans le temps que l'on ne craint rien qu'on a plus sujet de craindre, le *Chou-king* s'exprime ainsi en quatre mots *Fo-goei, ge-goei*, que l'on peut rendre littéralement par ces mots *non timenti advenit timor*. On me permettra de citer encore un second exemple ; après avoir dit que le Ciel ne change jamais de conduite à l'égard des <sup>pr.013</sup> hommes, pour faire entendre que le bien ou le mal qui nous arrivent ne dépendent que de la manière dont nous nous comportons, l'auteur s'exprime ainsi :

*Tço-chen kiang-tchi-pe-tsiang,*  
*Tço-po-chen, kiang-tchi-pe-yang ;*

## Le Chou-king

*c'est-à-dire, celui qui fait le bien est comblé de biens, celui qui fait le mal est accablé de maux.*

Ce qui contribue beaucoup à rendre ce style serré & en même temps très difficile à entendre, c'est qu'en chinois, il n'y a aucune marque de déclinaison, de conjugaison, de temps, de personnes, ni presque point de particules ; en un mot, tout ce que nous avons imaginé pour rendre le langage plus clair, en est banni. Les deux dernières phrases que je viens de citer, rendues en français littéralement, sont *faire bien, arriver lui cent bonheurs, faire non bien, arriver lui cent malheurs* : telle est la manière de s'exprimer des Chinois. L'absence des formes grammaticales sert à rendre ce style plus sentencieux ; de là résulte que, ce qui dans les autres langues ne s'adresse qu'à une seule personne, devient, en chinois, une proposition générale & une maxime dite pour tout le monde. Au reste, la forme de construction que nous venons de voir est la même que celle des langues orientales, & principalement de l'arabe. J'ajoute que les Hébreux, & actuellement les Arabes, sont encore dans l'usage de rimer leur prose, soit à la fin des phrases, soit aux différents membres de la même phrase. On voit par le *Chou-king*, & l'on sait d'ailleurs, que chez tous les anciens peuples, les instructions, & ce que l'on voulait <sup>pr.014</sup> transmettre à la postérité, était mis en musique & chanté ; c'est vraisemblablement pour cette raison que cet ancien style se ressent encore de cette espèce de poésie prosaïque, rimée & à peu près mesurée. Les maximes & les préceptes n'en étaient que plus aisés à retenir. Les Hébreux, les Arabes & les Chinois l'ont conservée dans leur prose. Nous apercevons de ces rimes dans la Genèse, l'Alcoran en est rempli ; elles sont un monument de la plus haute antiquité qui s'est conservé dans le style. L'histoire, destinée à instruire les hommes par les exemples des siècles passés, plutôt qu'à les amuser, était écrite ainsi. L'historien ne cherchait pas à intéresser son lecteur par des descriptions agréables, il se bornait à rendre en peu de mots les événements, ou plutôt à les indiquer simplement ; aussi voyons-nous que les anciens écrits sont peu étendus : cette brièveté est la marque de leur ancienneté. Confucius né vers l'an 550 avant J.

## Le Chou-king

C., a écrit une histoire de son pays qui est admirée par tous les Chinois, & regardée comme un vrai modèle : cependant cette histoire, écrite dans le style du *Chou-king*, ne passerait chez nous que pour une simple table chronologique ; c'est qu'à la Chine on a conservé le goût & la manière des anciens peuples de l'Orient, & que nous avons imité les Grecs & les Romains. Chez les Chinois, l'histoire contenait les lois de l'empire, & la morale ; aussi le *Chou-king* en recommande-t-il fréquemment la lecture.

« Tout homme qui est en place, dit-il, doit être instruit de l'antiquité : avec cette connaissance il parle à propos, il ne se trompe pas dans ses décisions : des magistrats qui ne sont pas instruits sont comme deux murailles qui se regardent.

pr.015 C'est une folie, ajoute-t-il, de dire, comme les jeunes gens : *nos ancêtres ne savaient rien*. L'histoire en Égypte était regardée sous le même point de vue, & tous les jours le souverain était obligé d'en entendre la lecture pour apprendre à gouverner.

Des peuples qui ont eu une si grande idée de l'histoire, ont dû ne rien négliger pour la transmettre à la postérité. Les Chinois prétendent en effet que dès la plus haute antiquité, l'empereur & les princes tributaires avaient chacun leur historiens publics, ainsi la rédaction de l'histoire n'était pas abandonnée à toutes sortes de personnes. Sous les deux premières dynasties, c'est-à-dire, sous celle de Hia, qui a commencé vers l'an 2207 avant J. C., & sous celle de Chang, qui a fini vers l'an 1122 avant J. C., il y avait à la cour deux historiens, l'un appelé l'historien de la gauche <sup>1</sup>, qui était chargé d'écrire les paroles des princes, l'autre l'historien de la droite <sup>2</sup>, qui écrivait leurs actions. Sous la dynastie suivante on en ajouta encore deux <sup>3</sup>.

Comme la Chine était alors divisée en plusieurs petits royaumes, tous les souverains de ces États avaient suivi l'exemple de l'empereur. Ces historiens apportaient un soin extraordinaire pour ne rien mettre

---

<sup>1</sup> *Tso-su* ou *tso-se*, ou *tso-che*.

<sup>2</sup> *Yeou-su* ou *yeou-se* ; on prononce aussi ce dernier mot *che*.

<sup>3</sup> *Noui-se* & *vai-se*, l'historien de l'intérieur & celui de l'extérieur.

## Le Chou-king

que de vrai dans leurs écrits ; aussi jouissaient-ils de la plus grande considération auprès des empereurs. Ils faisaient en leur présence la lecture de ces anciennes Annales, afin que <sup>pr.016</sup> l'exemple des princes vertueux servît à rectifier la conduite de celui qui régnait. Plusieurs de ces historiens ont mieux aimé s'exposer à la mort que de ne pas insérer dans leurs Annales les défauts du souverain. Le Grand historien était un des principaux officiers de l'empire ; il était autant considéré que le Premier ministre ; quelquefois il a été en même temps le Grand prêtre de la religion.

L'histoire était faite alors, moins pour donner la connaissance des temps & des règnes que pour instruire par des exemples ceux qui étaient à la tête du gouvernement.

« Quels hommes, dit un philosophe chinois, que nos anciens rois ! leurs paroles étaient autant de maximes propres à servir de lois à tout l'univers, leurs actions autant d'exemples propres à servir de modèle à tous les siècles. Cependant tout sages & tout vertueux qu'étaient ces grands hommes, ils se défiaient encore d'eux-mêmes, ils craignaient de se relâcher & de s'oublier. Pour se tenir en haleine ou pour être redressés en cas de besoin, parmi les officiers de leur suite, ils en avaient dont l'emploi était de remarquer leurs paroles & leurs actions, d'en porter un jugement équitable, & de les faire passer aux siècles suivants. Telle était, dans la première institution, la fonction principale des historiens : tenir un registre des mois & des jours pour avertir à temps des cérémonies, n'était que l'accessoire de cet emploi.

Tous ces soins pris à la Chine pour écrire l'histoire, sont presque devenus inutiles. Les guerres civiles qui arrivèrent cinq à six cent avant J. C., ont d'abord fait <sup>pr.017</sup> négliger ces établissements ; on prétend qu'il n'y eut plus d'historiens publics. Ensuite, l'an 213 avant J. C., l'empereur Chi-hoang-ti ayant fait brûler les anciens monuments, il ne resta plus que quelques livres & des fragments, qu'il est souvent difficile de concilier. Ce prince, qui voulait changer entièrement la forme

## Le Chou-king

du gouvernement chinois, & se rendre absolu dans l'empire, crut que, pour abolir les lois & les anciens usages, il fallait détruire les monuments historiques qui les renfermaient, d'autant plus que les lettrés ne cessaient de blâmer sa conduite en lui citant ces anciens monuments. Il ordonna donc que l'on brûlât le *Chou-king*, le *Chi-king*, & plusieurs autres traités d'histoire & de morale, contraires au gouvernement présent, & il ne conserva que les livres des sciences & l'histoire de sa famille. Ses ordres furent exécutés avec la plus grande cruauté : on brûla, avec leurs livres, quatre à cinq cents lettrés qui s'étaient retirés dans les montagnes, pour sauver ces anciens monuments ; mais trente-sept ans après cette persécution, 176 avant J. C., l'empereur Ven-ti fit rechercher les livres, qui avaient pu échapper à cet incendie ; on découvrit principalement le *Chou-king*.

Après la découverte de ce livre & de quelques autres de l'empire, on rétablit la charge de Grand historien, & Se-ma-tsien, qui en fut revêtu, rassembla, vers l'an 97 avant J. C., tous ces fragments, qui se réduisent à un petit nombre, & composa des Mémoires sur l'ancienne histoire. Il forma un système de chronologie ; dans la suite d'autres en proposèrent de contraires : ainsi les Chinois à cet égard ne sont pas d'accord entre eux. <sup>pr.018</sup> Cet ouvrage de Se-ma-tsien est la première histoire chinoise complète qui existe à présent. Dans la suite, & de siècle en siècle, on en a publié pour chaque dynastie, qui, depuis cette époque, a gouverné l'empire. Ce beau recueil, qui est tout entier à la Bibliothèque du roi, est connu sous le nom des vingt-un historiens : il est d'une étendue immense, renferme l'histoire authentique de l'empire, faite par des historiens publics, seuls chargés successivement de la composer. Voilà la première classe des livres historiques. Chacun de ces différents ouvrages est divisé en plusieurs livres, & contient l'histoire des empereurs & des impératrices, des princes leurs enfants, celle des grands officiers, ministres ou généraux d'armée, celle des petits royaumes voisins ou tributaires, les liaisons avec les pays étrangers, l'histoire de toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui se sont distinguées par leur science & par leur mérite ; l'histoire

## Le Chou-king

particulière des rebelles, les observations astronomiques, les phénomènes, & en général l'histoire des sciences & des arts : les nouvelles inventions, les livres qui ont paru pendant le règne de la dynastie, la géographie de l'empire, les lois & ce qui a rapport à l'administration : en un mot, toutes les parties qui peuvent entrer dans l'histoire y sont traitées, mais chacune séparément, ce qui met de la sécheresse dans chaque article ; chaque sujet y paraît avec ce qui lui est propre, & n'est point embelli par des détails étrangers ; mais il ne faut point perdre de vue que tous ces détails ne commencent qu'environ deux siècles avant l'ère chrétienne, & que ce qui précède cette époque n'est pas également détaillé.

pr.019 Après cette première classe d'historiens authentiques, les Chinois placent les chroniques. Parmi les anciens monuments échappés à l'incendie, on trouva une petite chronique intitulée *Tchun-tsieou*, faite par Confucius ; elle servit de modèle pour en composer de semblables, mais plus étendues. D'abord ces chroniques ne contenaient que l'histoire de quelques familles particulières, dans la suite on en composa qui renfermèrent celle de toute la Chine. Les plus considérables sont à la Bibliothèque du roi.

Les anciens Chinois avaient un écrivain qui, sous le titre d'*historien de l'intérieur*, était obligé d'écrire ce qui se passait, & même ce qui se disait au-dedans du palais. Cette charge avait été abolie pendant les guerres civiles, mais depuis le rétablissement des lettres, vers le premier siècle de l'ère chrétienne, comme on voulait imiter en tout les anciens, on fit revivre cette charge, qui, obligeant de demeurer dans l'intérieur du palais, fut donnée à une femme. Dans le septième siècle de l'ère chrétienne, on publia beaucoup de ces Mémoires, qui étaient revus par des ministres & par des savants habiles.

Ces trois classes de livres renferment l'histoire authentique de la Chine, ou celle qui a été composée par ordre du gouvernement. Mais les Chinois ne se sont pas bornés à ces seuls ouvrages, ils ont encore composé diverses histoires de l'empire, des chroniques & des mémoires, qui, n'étant pas revêtus de l'autorité publique, sont moins

## Le Chou-king

authentiques que les précédents, & par conséquent forment trois autres classes d'un ordre <sup>pr.020</sup> inférieur. Elles renferment des livres très curieux pour l'histoire de la Chine, entr'autres d'anciens écrits composés avant l'incendie : tel est, par exemple, une petite chronique appelée *Tsou-chou*, qui est le seul monument suivi, mais très abrégé, que les Chinois aient sur leur ancienne histoire. Des soupçons sur son autorité n'ont pas permis qu'on le rangeât dans les premières classes : il en est de même d'une petite histoire des Tcheou ; elle a subi le même sort parce qu'elle contredit le *Chou-king*.

Les Chinois prétendent qu'indépendamment du *Chou-king*, il existait anciennement un livre intitulé *San-fen*, qui renfermait l'histoire des premiers temps de l'empire, c'est-à-dire, celle de Fo-hi, de Chin-nong & de Hoang-ti. Dans le premier siècle de l'ère chrétienne on découvrit, chez un particulier, un petit ouvrage qui porte ce titre, mais on n'osa le regarder comme l'ancien *San-fen*. Cet ouvrage, que nous avons à la Bibliothèque du roi, ainsi que ceux que je viens de citer, renferme une histoire très abrégée de Fo-hi, de Chin-nong & de Hoang-ti, précédée de celle de la création du monde. Fo-hi y est moins un empereur de la Chine qu'un chef du genre humain ; ce fut lui qui apprit aux hommes à vivre en société. À la tête de chacune des trois parties du *San-fen*, on trouve un certain nombre de maximes concernant les devoirs des souverains envers leurs sujets. Cette morale, énoncée en peu de mots, est disposée de manière qu'elle se rapporte en même temps aux 64 symboles de l'*Y-king*, & aux différentes parties physiques du monde ; ainsi la physique & la philosophie numérique servent d'enveloppe à cette <sup>pr.021</sup> morale, dont les maximes, combinées huit par huit, forment le nombre 64, qui est répété trois fois dans chaque partie ; ces maximes sont par conséquent au nombre de 192.

Les Chinois ne se sont pas bornés à donner des histoires de leur empire & de toutes les parties qui peuvent le concerner, ni même celle des pays voisins ; comme dans les historiens il se rencontre des difficultés qu'il est nécessaire d'éclaircir, ils ont encore composé plusieurs ouvrages qu'ils renferment dans une septième classe ; ce sont

## Le Chou-king

des observations ou des dissertations critiques sur le caractère des historiens ou sur quelques points particuliers, des notes, & des commentaires sur diverses parties de l'histoire.

Dans une huitième classe ils rangent les collections des règlements faits sous les différentes dynasties, l'histoire du gouvernement, les monnaies, le commerce, &c. La Bibliothèque du roi possède un magnifique ouvrage de cette espèce, qui est un recueil d'anciennes pièces rassemblées par ordre de l'empereur Kang-hi. Il contient des édits & des déclarations des différents empereurs, des remontrances & des mémoires faits par les ministres pour la réforme du gouvernement, des instructions des empereurs à ces mêmes ministres, des discours sur les calamités publiques, sur les moyens de soulager les peuples, sur l'art de régner, sur la guerre, sur les lettres &c. ; toutes ces pièces rangées par ordre chronologique, sont accompagnées de notes & de réflexions. Rien ne peut égaler la beauté de cette édition ; les notes, mises par le premier auteur de <sup>pr.022</sup> cette collection, & celles qu'il a prises dans les ouvrages des savants qui l'ont précédé, sont imprimées en bleu, couleur affectée aux morts. Celles des savants, qui du temps de Kang-hi, donnèrent l'édition dont il s'agit, sont en rouge, couleur qui désigne ceux qui sont vivants, enfin celles que cet empereur y ajouta de sa propre main sont en jaune, qui est la couleur de la dynastie régnante.

La liste & l'histoire de tous les officiers publics ; les collections d'ordonnances sur les peines décernées contre les criminels, forment encore deux classes d'ouvrages. Les lois émanées de l'autorité impériale sont regardées comme actions des empereurs, & font par conséquent partie de l'histoire.

Les Chinois sont riches en ouvrages de géographie ; ils ont décrit avec la plus grande exactitude leur pays, mais ils ne savent point faire des cartes : celles qui se trouvent dans leurs ouvrages ne présentent qu'un amas de noms placés seulement au nord ou au sud, à l'orient ou à l'occident d'un fleuve ou d'une montagne. Pour donner une idée des ouvrages de géographie, qu'il me soit permis de présenter ici l'analyse de la description de l'empire, faite par ordre de l'empereur Kang-hi. Ce

## Le Chou-king

grand ouvrage, en plus de 300 volumes, & qui est à la Bibliothèque du roi, contient quinze parties, dont chacune renferme la description d'une province. Il est fait pour les principaux officiers, afin que, lorsqu'ils paraissent devant l'empereur, ils soient en état de répondre à toutes les questions que ce prince pourrait leur faire ; une réponse peu exacte causerait la perte de leurs places. On y trouve la carte <sup>pr.023</sup> géographique de la province entière, le plan de toutes les villes du premier ordre, celui des bâtiments remarquables comme temples, ponts, palais, &c. ; quelques vues de montagnes & de cours de fleuves ; l'état du ciel relativement à la province, les observations astronomiques, une suite exacte de tous les phénomènes, des débordements, des épidémies, des tremblements de terre, des famines, &c. ; de là on passe à la géographie ancienne & moderne de l'empire, en donnant toutes les différentes divisions de la province, suivant les différents siècles, les changements de noms. On fixe la situation de toutes les villes, relativement à celles du premier ordre dont elles dépendent, celle des montagnes, des rivières, des lacs, des ponts, des gorges qui servent de passage. On fait connaître en quel temps les murs des villes ont été construits ou rétablis : on parle de même de tous les bâtiments publics. On rapporte le dénombrement des troupes, celui des peuples, les tributs & les productions de la province, les minéraux, les végétaux & les animaux. On indique les hommes célèbres qui en sont sortis, en commençant par les empereurs & les princes. On donne la liste de tous les officiers qui ont gouverné successivement la province. On termine cette description par une histoire abrégée des hommes & des femmes qui se sont distingués dans les arts & dans les sciences. On commence, pour tous ces différents objets, à la fondation de l'empire, & l'on finit au règne de Kang-hi, vers l'an 1600 de J. C. Les dynasties précédentes ont été également curieuses de faire composer de semblables descriptions, mais moins étendues. La <sup>pr.024</sup> Bibliothèque du roi en possède encore une de la dynastie qui régnait avant celle-ci, de même que plusieurs autres livres géographiques. Les 12e, 13e & 14e classes de livres historiques contiennent les calendriers, les

## Le Chou-king

généalogies, la connaissance des familles, les tables chronologiques & les dictionnaires historiques.

Voilà toutes les différentes sous-divisions de la classe historique chez les Chinois, & l'on peut juger par là qu'ils n'ont négligé aucune partie de l'histoire. Ils ont encore eu l'attention de conserver dans de grands recueils tous les petits ouvrages qui pourraient se perdre : ils les font réimprimer sous un même format. Il y a à la Bibliothèque du roi deux de ces recueils qui contiennent 195 ouvrages, tous anciens, sur différents sujets de littérature. On y trouve des morceaux rares, que les missionnaires eux-mêmes disent n'avoir pu découvrir à la Chine, parce qu'ils ne feuilletent pas assez ces grands recueils. Nous avons encore à la Bibliothèque du roi les ouvrages les plus estimés à la Chine sur l'histoire. Elle n'est pas moins riche dans les autres classes, c'est-à-dire, en éditions & en commentaires des King ou livres sacrés, en livres qui appartiennent à la classe de la philosophie & à celle des mélanges. Les Chinois partagent tous leurs livres en quatre classes. La première est celle des livres sacrés, sous laquelle ils comprennent tout ce qui a rapport à l'étude de la langue ; la seconde, celle des historiens, la troisième, celle des philosophes, & la quatrième celle des mélanges, comme poésie, éloquence, &c.

On voit par tout ce que je viens de dire, combien les <sup>pr.025</sup> Chinois ont été attentifs à recueillir ce qui concerne leur histoire.

Quoique, sous une domination étrangère, ils prennent encore les plus grandes précautions à cet égard, des savants choisis & à portée de connaître tout ce qui se passe dans le gouvernement, écrivent, chacun séparément, ce qu'ils apprennent, & déposent ces manuscrits dans un bureau fermé, qui ne s'ouvre qu'après l'extinction de la famille régnante. Alors on examine tous ces écrits, on en compose l'histoire de la dynastie. Il y a dans les provinces de semblables bureaux, qui ne sont ouverts que tous les quarante ans, pour faire l'histoire de la province. Mais ces soins & ces précautions, pour dire librement la vérité, ne mettent pas l'histoire à l'abri de la corruption. Comme il est honorable pour les familles d'être nommé dans ces histoires, l'argent & les présents y font introduire des

## Le Chou-king

détails flatteurs & altérés : probablement à la cour, les grâces & les faveurs du prince produisent le même effet. Mais quelque'inconvénient qui puisse se rencontrer dans ce bel établissement, il fait toujours l'éloge de la nation chez laquelle il existe.

Tant de soins, & cette longue suite d'ouvrages historiques, en ont imposé & aux missionnaires & aux savants de l'Europe, qui ont donné les plus grands éloges à l'histoire de la Chine, & qui l'ont mise au-dessus des monuments de toutes les autres nations. La plupart ont cru que la chronologie chinoise méritait une attention très particulière, & qu'elle était préférable à tout ce que pr.026 nous avons en ce genre. D'autres écrivains ont été encore plus loin pour prolonger l'antiquité du monde.

Les Chinois, dit-on, ont pris des précautions singulières pour transmettre à la postérité les faits de leurs ancêtres, & dès le règne d'Yao, 2357 avant J. C., ils avaient des historiens & de plus des astronomes qui étaient chargés d'examiner tous les mouvements célestes. Un empereur de la Chine, 220 avant J. C., fit brûler tous les monuments historiques ; mais peu de temps après on rassembla avec soin ce qui avait pu être épargné, & on parvint à former un corps de tous ces anciens monuments, qui, avec l'histoire des siècles suivants, composent aujourd'hui les Annales chinoises. Ces Annales remontent, ajoute-t-on, sans interruption, depuis le temps présent jusqu'au règne d'Yao, elles nous présentent une liste non interrompue d'empereurs. Les Chinois sont si persuadés de l'existence d'Yao vers l'an 2357, dit le père du Halde, qu'on s'exposerait à de grandes peines, si l'on osait soutenir le contraire. Cette chronologie, continue-t-il, & c'est le sentiment de tous les missionnaires, & celui de plusieurs autres savants, mérite en effet qu'on y ajoute foi.

1° Parce qu'elle est fort suivie & bien circonstanciée.

2° Parce qu'elle n'a pas l'air de fable comme celle de plusieurs autres peuples.

## Le Chou-king

3° Parce qu'elle est appuyée sur plusieurs observations astronomiques, qui se trouvent conformes au calcul des plus savants astronomes de ces derniers temps. pr.027

4° Parce que toutes les parties de cette ancienne histoire ont été écrites par des auteurs contemporains.

J'omets ici plusieurs autres raisons moins importantes, alléguées par le père du Halde & par ceux qui ont écrit en faveur des Annales chinoises. Cet éloge est vrai dans le général, absolument faux relativement à certains temps. Que nous importe que les Chinois aient pris tant de soin pour écrire leur ancienne histoire, s'il n'en reste que des fragments, dont la liaison souffre les plus grandes difficultés, & qu'ils aient été astronomes, s'ils n'ont point conservé d'observations, ou si ces observations ne peuvent être soumises au calcul.

Examinons d'abord l'étendue des Annales par proportion dans toutes leurs parties : cette espèce de procédé, susceptible d'être saisi par tout le monde, peut faire quelque impression. En effet, l'immense recueil des vingt-un historiens dont j'ai parlé plus haut, recueil qui peut contenir environ cinq cents volumes, quatorze petits renferment tous les Mémoires historiques depuis Yao jusque vers l'an 200 avant J. C. ; le reste appartient aux temps postérieurs : de ces quatorze, sept ne contiennent que de simples tables généalogiques. Mais établissons ce parallèle sur un abrégé universellement estimé à la Chine, dans lequel on a employé ces Mémoires, & dans lequel par conséquent il n'y a pas de répétitions comme dans l'ouvrage dont je viens de parler. Cet abrégé, intitulé *T'ong-kien-kang-mou*, est en cinquante-six volumes <sup>1</sup>. La moitié du second, c'est-à-dire, 75 pr.028 pages, & le troisième volume entier, qui est de 111 pages, remplies d'une multitude de notes pour éclaircir le texte, & qui sont plus étendues que ce texte, nous offrent l'histoire depuis le règne d'Yao jusqu'au commencement de la troisième dynastie, c'est-à-dire, toute celle de la première, qui a duré 440 ans, & celle de la seconde, qui a subsisté pendant 646 ans ; ajoutons à cela

---

<sup>1</sup> Suivant l'édition que je possède ; & en cent, suivant celles qui sont à la Bibliothèque du roi. Cette différence ne vient que du caractère plus petit dans la première.

## Le Chou-king

150 ans pour la durée des règnes d'Yao & de Chun. Telle est l'étendue de l'histoire de la Chine pendant environ les 1.236 premières années. Celle de la troisième & de la quatrième dynastie jusqu'à l'an 207 avant J. C., est plus étendue, ou plutôt devient plus étendue à mesure qu'elle s'éloigne des temps anciens : elle est renfermée dans neuf volumes. Les quarante-quatre autres contiennent toute l'histoire, depuis l'an 207 avant J. C. jusque vers l'an 1368 de l'ère chrétienne. Une si grande disproportion entre ces différentes parties prouve évidemment que la première, qui renferme douze siècles, & qui est la principale par rapport à la chronologie ancienne, ne doit présenter que très peu de détails. Ce n'est cependant que sur cette première partie que ceux qui sont entêtés des antiquités chinoises peuvent insister : ajoutons encore que dans cette partie l'on trouve beaucoup de longs discours moraux qui ne peuvent servir ni pour la chronologie ni pour les faits, & qui sont tous tirés du *Chou-king*.

Tel est l'état des Annales chinoises pour les temps <sup>pr.029</sup> anciens. On pourrait cependant s'en former une idée favorable, en supposant que, malgré la stérilité des détails, elles conservent une suite exacte de règnes, de générations & d'observations astronomiques, que par conséquent elles peuvent nous faire connaître le véritable intervalle du temps qui s'est écoulé depuis la fondation de l'empire jusqu'à présent. Entrons donc dans un examen particulier à cet égard, en commençant par les observations astronomiques.

Nous avons vu plus haut que l'on a beaucoup vanté cet accord de l'astronomie avec l'histoire. En effet, dès le temps d'Yao, les Chinois, s'il faut les en croire, se sont occupés singulièrement de l'astronomie, & l'on est tenté d'admettre, d'après ce qu'ils disent, qu'ils doivent avoir conservé une longue suite d'observations qui constatent le règne de chaque prince. Cependant il ne reste pour les douze premiers siècles de leur histoire, qu'une seule éclipse de soleil énoncée d'une manière très obscure, dans le passage du *Chou-king*, où elle est rapportée <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voyez le *Chou-king*, page 67.

## Le Chou-king

On peut consulter ce que M. Fréret d'autres ont dit sur cette éclipse. Il résulte de là que les astronomes chinois postérieurs, qui ont voulu la calculer, ne s'accordent pas entre eux, parce que le *Chou-king* ne marque ni l'année du règne de l'empereur Tchong-kang dans laquelle elle arriva, ni le jour du cycle ; d'où l'on doit conclure que cette éclipse ne peut être regardée comme l'époque fondamentale de la chronologie chinoise. C'est donc un abus de prétendre que l'ancienne histoire <sup>pr.030</sup> chinoise est accompagnée d'observations d'éclipses, puisque celle-ci est la seule qui soit rapportée dans les douze premiers siècles, & qu'elle ne peut être calculée que par hypothèse. Le père Gaubil supposant qu'elle pouvait être arrivée la sixième année du règne de Tchong-kang, l'a fixée à l'an 2154 avant J. C. M. Fréret, d'après la même supposition, conformément au calcul de M. Cassini, la met à l'an 2007. Avec une pareille incertitude, peut-on proposer cette éclipse pour fixer la chronologie.

Indépendamment de cette éclipse, le *Chou-king* rapporte encore l'observation des solstices du temps d'Yao, mais avec tant d'obscurité & avec si peu de détails que les astronomes ne peuvent s'accorder pour leurs calculs. Il faut toujours partir d'après des hypothèses hasardées & incertaines.

Dans le second espace de temps, c'est-à-dire, depuis le commencement de la troisième dynastie, 1122 ans avant J. C., jusqu'à l'an 722, ce qui comprend encore 400 ans, on parle sous le règne de Vou-vang, vers l'an 1104, d'une autre observation de solstice ; c'est, dit M. Fréret, la première de cette espèce qui ait quelque certitude. De là jusqu'à l'an 776, on ne trouve qu'une seule éclipse arrivée cette année sous le règne d'Yeou-vang. Voilà toutes les observations astronomiques des seize premiers siècles de l'histoire chinoise. Celles du premier intervalle, qui est de 1.200 ans, n'ont aucune certitude, & ne peuvent servir pour fixer la chronologie ; celles du second ne sont pas assez anciennes, relativement à la haute antiquité que l'on veut attribuer <sup>pr.031</sup> aux Chinois, puisqu'elles sont postérieures aux douze premiers siècles de leur histoire.

## Le Chou-king

Cette imperfection de l'histoire chinoise n'est réparée, que vers l'an 722 avant J. C. Dans l'ouvrage intitulé *Tchun-tsieou*, composé par Confucius, on voit les éclipses marquées avec exactitude & d'une manière propre à confirmer l'histoire. Depuis cette époque jusqu'à l'an 480 avant J. C. Confucius en a rapporté trente-six, dont trente-une sont parfaitement conformes au calcul astronomique.

Il est bien singulier que les Chinois, dont on vante si fort les connaissances dans l'astronomie, n'aient pas conservé une plus longue liste d'éclipses, qu'ils n'en aient indiqué que deux pendant l'espace de quinze cents ans, & que les observations suivies ne commencent qu'en 722 avant J. C. Il est encore plus singulier que cette époque d'observations suivies & certaines concoure avec l'ère de Nabonassar, de laquelle les astronomes grecs partaient pour le calcul de leurs observations. Cette époque était fixée au premier jour d'une année égyptienne qui avait commencé le 26 février de l'année 747 avant J. C., à midi sous le méridien de Babylone, elle est antérieure d'une vingtaine d'années à l'époque du *Tchun-tsieou*. Par quel hasard a-t-on commencé alors à la Chine à marquer les éclipses dans l'histoire chinoise ? La première des éclipses, indiquée dans le *Tchun-tsieou*, est du 22 février de l'an 720. Il y a beaucoup d'apparence que Confucius, auteur de cet ouvrage, & qui est né en 550 avant J. C., avait eu connaissance des opérations astronomiques faites à Babylone, & que ces opérations ont pr.<sup>032</sup> servi alors à augmenter les progrès de l'astronomie à la Chine, comme elles ont fait dans la Grèce. Si les Chinois avaient été plus habiles auparavant, ils auraient conservé un plus grand nombre d'observations anciennes, ces observations auraient été rapportées avec toutes les circonstances nécessaires pour les vérifier. Il y a beaucoup d'apparence que les Chinois, pour ce qui concerne leur astronomie & leurs anciens astronomes, ont copié & inséré dans leur histoire, ce que l'on a dit des astronomes chaldéens & égyptiens. Par exemple, Simplicius nous apprend, d'après Porphyre, que dans le séjour qu'Alexandre fit à Babylone, l'an 331 avant J. C., Callisthène découvrit de très anciennes observations astronomiques, parmi

## Le Chou-king

lesquelles il y en avait de 1.903 ans d'ancienneté, ce qui remonte à l'an 2234 avant J. C. Or, suivant plusieurs chronologistes chinois, Yao, qui établit, dit-on, à la Chine des astronomes pour observer les mouvements célestes, & sous le règne duquel on fit l'observation des solstices, régnait en 2227 avant J. C. ; ce qui ne diffère que de six à sept ans de l'époque donnée par Callisthène. De plus, suivant Aristote, les Égyptiens avaient de très anciennes observations astronomiques : il parle d'une conjonction des planètes entre elles avec les étoiles fixes, qui était de la plus haute antiquité. De même, chez les Chinois, il est fait mention d'une conjonction absolument semblable qui arriva sous le règne de Tchuen-hio, c'est-à-dire, dans les temps incertains dont on n'a que des connaissances très confuses. Les Chinois auraient-ils eu communication de toutes ces observations, & se les <sup>pr.033</sup> seraient-ils appropriées dans leur histoire ? Je ne décide rien sur ce sujet ; mais le rapport de l'époque des observations chaldéennes, indiquées par Callisthène, avec celles des Chinois, mérite quelque attention.

Quittons maintenant les observations astronomiques, sur lesquelles on voit qu'il ne faut pas trop compter, & jetons un coup d'œil sur les règnes des premiers empereurs de la Chine pendant les douze premiers siècles ; on sera surpris de n'y trouver que de l'incertitude : l'histoire n'est qu'une simple table chronologique presque entièrement dépourvue de détails.

Je ne dirai rien ici des règnes de Fo-hi, de Chin-nong & de Hoang-ti, dont l'histoire n'est remplie que de fables : les Chinois n'ont conservé que les noms de ces princes, dont les règnes tiennent encore des temps mythologiques. Suivant les uns, Fo-hi aurait commencé à régner vers l'an 2952, ou suivant d'autres, l'an 3300 avant J. C. ; mais aucun ouvrage authentique ne peut constater ces époques, qui ne sont déterminées qu'au hasard par des écrivains assez modernes ; l'histoire de ce prince, ainsi que celle de ses successeurs, jusqu'à Yao, n'a été écrite qu'après l'ère chrétienne. Tout ce que l'on pourrait conclure en rigueur, c'est que ces princes ont existé, mais que leur histoire n'est formée que d'après les fables inventées par les bonzes.

## Le Chou-king

Quant à ce qui précéda Fo-hi, c'est le siècle des esprits ou celui des éléments personnifiés ; c'est ce que reconnaîtront aisément ceux qui liront avec attention les fables que l'on débite sur ces prétendus anciens rois. <sup>pr.034</sup> Les lettrés chinois rejettent tous ces temps mythologiques : devons-nous être plus crédules qu'eux ?

Ils ne doutent point de l'existence des règnes d'Yao & de Chun, & l'histoire peut avoir alors quelque certitude, mais ils ne sont point d'accord sur les époques, ce qui est ici le principal objet pour déterminer le temps de la fondation de l'empire. Se-ma-tsien, le père de l'histoire chinoise, ne donne rien de précis sur l'époque d'Yao ; il résulte seulement de son calcul, que ce prince régnait environ 2.000 ans avant J. C. Pan-kou, presque contemporain de Se-ma-tsien, d'après les hypothèses d'un astronome, mettait Yao en 2303, & il parle de chronologistes qui le plaçaient en 2132 ; d'autres le mettent en 2200 & en 2300. L'an 976 après J. C. on tenta encore de fixer l'époque d'Yao, & d'après une inscription du troisième siècle de l'ère chrétienne, on la détermina à l'an 2326. Quelques chronologistes dans le même temps la mirent à l'an 2411. Le tribunal des Mathématiques se décida pour l'an 2330 ou 2331. Il y a encore plusieurs autres opinions, qui ne diffèrent entre elles que de peu d'années ; mais on voit qu'il y a plus de 300 ans de différence entre ces diverses opinions, & que ces dates ne sont données que par voie de raisonnement, ou d'une manière conjecturale, non sur des témoignages positifs.

L'histoire des deux dynasties suivantes, celle de Hia & celle de Chang, n'est pas plus certaine : elle varie pour la durée de chaque règne, & tel prince qu'un historien fait régner dix-huit ans, règne, suivant un autre <sup>pr.035</sup> historien, cinquante-un ans. La durée totale de la dynastie de Hia, suivant les uns, est de 471 ans, suivant d'autres, de 482 ou de 440 ans. Celle de la seconde dynastie nommée Chang est ou de 496 ou de 600, ou de 645, ce qui fait une différence considérable. Les chronologistes chinois se partagent entre ces opinions, ou en proposent de nouvelles.

## Le Chou-king

À cette incertitude de la chronologie, joignons la stérilité dans les détails historiques. Peut-on, d'après une histoire aussi incertaine pour la chronologie, aussi dépourvue de détails, donner une idée juste & précise, comme on veut le faire croire, des temps qui se sont écoulés depuis la fondation de l'empire jusqu'à J. C., ou jusqu'aux temps connus, & sur lesquels les chronologistes sont d'accord.

Les règnes d'Yao, de Chun & d'Yu doivent l'étendue des détails qu'ils paraissent présenter au premier coup d'œil, à de longs discours moraux qui sont tirés du *Chou-king*, au récit de quelques sacrifices que les empereurs allaient faire sur les montagnes, & à plusieurs autres circonstances qui annoncent un bon gouvernement, & qui ne sont communément qu'indiquées. Les autres empereurs punissent quelques rebelles, ou reçoivent les soumissions de quelques princes tributaires, ce qui n'est toujours marqué qu'en peu de mots, & l'on ne trouve que deux ou trois événements de cette espèce sous chaque règne, encore n'est-on pas souvent instruit quels sont les personnages, ni quel est leur pays : tout y est indiqué d'une manière vague : on ne sait même rien de plusieurs empereurs, l'on se contente de rapporter <sup>pr.036</sup> leurs noms. L'histoire de la seconde dynastie n'est pas mieux traitée, c'est-à-dire, qu'elle est aussi stérile. On voit que pendant ces deux dynasties il y avait de petits souverains en différentes provinces mais quelquefois même ils ne sont pas nommés.

Les descendances généalogiques qui ont rapport à ces deux dynasties ne sont ni plus claires ni plus certaines. Il y a des contradictions manifestes & des difficultés considérables que les Chinois aperçoivent, qu'ils examinent & qu'ils discutent. Par exemple, les fondateurs des trois premières dynasties descendent du même prince par les tables généalogiques, le fondateur de la troisième n'est pas plus éloigné du chef commun que le fondateur de la seconde, ils se trouvent l'un l'autre contemporains, pendant que celui de la troisième devrait être à seize générations plus bas. Quand on examine toutes ces généalogies, on voit que ces Annales ne sont pas aussi certaines qu'on

## Le Chou-king

voudrait nous le persuader, & les Chinois riraient de l'intérêt aveugle que nous voulons prendre à l'authenticité de leur histoire.

La description de la Chine, rapportée dans le *Chou-king*, souffre les plus grandes difficultés pour le temps où l'on suppose qu'elle a été faite, c'est-à-dire, pour le temps d'Yao. La nature des tributs que l'on tirait des provinces est difficile à admettre, & il y a des détails sur les lieux qui paraissent impliquer contradiction.

Ce n'est donc qu'à la troisième dynastie que l'histoire de la Chine change de face, c'est-à-dire, qu'elle est plus détaillée. Il y a cependant encore des règnes dont la durée n'est pas certaine, & des synchronismes qui ne <sup>pr.037</sup> peuvent se concilier. Ce n'est précisément qu'à la seconde branche de cette dynastie, vers le règne de Ping-vang où finit le *Chou-king*, que les Chinois sont d'accord entr'eux : cette époque tombe à l'an 720 ou 722 avant J. C., année à laquelle Confucius commence ses Annales intitulées *Tchun-tsieou*. Se-ma-tsien ne croyait pouvoir remonter avec certitude que jusqu'à l'an 841, & Lieou-chou à l'an 827 avant J. C.

La troisième dynastie nommée Tcheou commença vers l'an 1122 avant J. C. L'empire fut alors partagé en différents petits royaumes, dont quelques-uns s'étendaient un peu au-delà du Kiang, & ce n'est que depuis l'ère chrétienne que, la Chine s'étant accrue vers le midi & l'occident, on a formé les quinze provinces que nous connaissons. La liste de tous les petits rois dont je viens de parler, depuis l'an 1122 jusque vers l'an 800 avant J. C., est communément destituée de faits & de dates chronologiques, dans quelques-unes les noms des princes ne sont pas même indiqués ; ainsi l'obscurité règne encore sur les premiers siècles de la dynastie des Tcheou.

Parmi toutes ces petites principautés, il y en avait une qui était appelée Tsin ; c'est de cette dynastie que descend l'empereur qui fit brûler dans la suite tous les livres historiques. On prétend qu'il en excepta l'histoire de sa famille & plusieurs ouvrages qui concernaient les arts & les sciences. Cette exception n'a pas rendu les Chinois plus riches en monuments : il ne leur reste aucun de ces anciens livres, & l'histoire de cette première branche de la dynastie des Tsin n'est ni plus étendue

## Le Chou-king

ni <sup>pr.038</sup> plus certaine que celle des autres dynasties. Elle ne remonte pas au-delà de l'an 800 avant J. C. pour les dates chronologiques.

Rien n'est moins favorable encore à la haute idée que l'on a conçue de l'ancienne histoire de la Chine, qu'un examen de la manière dont cette histoire a été restituée. Chi-hoang-ti, qui mourut l'an 210 avant J. C., est celui qui a fait brûler tous les monuments historiques. En effet, sous la dynastie suivante, l'histoire était dans le plus grand désordre. Vers l'an 176 avant J. C. Se-ma-tsien eut ordre de rassembler tous les mémoires concernant l'histoire, qui étaient en très petit nombre & très imparfaits. C'est ce recueil qui forme l'ouvrage intitulé *Se-ki*. On découvrit le *Chou-king*, comme je l'ai dit, & le *Tchun-tsieou*, ouvrage de Confucius, qui ne remonte qu'à l'an 722 avant J. C. On trouva encore, vers l'an 265 de J. C. une petite chronique, que l'on appela *Tsou-chou* : elle commence à Hoang-ti & finit avec la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire, à l'an 782 avant J. C. Ce n'est qu'une liste des empereurs, avec l'indication de quelques événements.

Ce détail nous apprend que ceux qui rétablirent l'histoire chinoise dans le siècle qui précède l'ère chrétienne, étaient bien éloignés des temps dont ils recherchaient les monuments, & que n'ayant qu'un très petit nombre de mémoires, ils furent souvent exposés à ne donner que des conjectures : de là cette diversité de sentiments sur la durée des règnes, & cette incertitude sur l'époque précise de la fondation de l'empire ; de là encore cette stérilité & cette sécheresse dans les détails, d'où <sup>pr.039</sup> il résulte que cette histoire n'est ni suivie ni bien circonstanciée, comme on l'a avancé ; que pour les temps reculés, elle n'est point appuyée sur des observations astronomiques ; & enfin que toute cette partie n'est pas écrite par des auteurs contemporains, puisque ce n'est que bien des siècles après, que l'on a commencé à rassembler les connaissances que l'on pouvait avoir de l'antiquité ; ainsi une histoire qui souffre tant de difficultés ne peut avoir cette certitude qu'on lui attribue, ne peut être préférée, pour les temps anciens, à celle des autres nations qui ont écrit, ni servir pour donner aux Chinois une trop haute antiquité. Malgré ces défauts, ces Annales forment un corps

## Le Chou-king

précieux pour l'histoire ; mais il faut les lire avec circonspection, les examiner en critique, comparer toutes leurs parties, & surtout ne pas adopter aveuglément ni les fables que des Chinois crédules ont ajoutées après coup, ni celles que leurs critiques ont la bonne foi de rejeter.

Dans le dessein de former un ouvrage complet sur les rapports que j'ai aperçus entre les Chinois & les Égyptiens, je me proposais de faire connaître, dans une première partie, l'histoire ancienne de la Chine ; en examinant ce que je devais employer pour ce travail, j'ai cru que la traduction du *Chou-king*, avec les additions que j'y ai faites, était le morceau le plus intéressant pour le public, le plus convenable à mes vues ; ainsi je le donne comme le préliminaire d'un travail long & laborieux, qui m'occupe depuis longtemps, & sur lequel je ne dois rien précipiter, dans la crainte de tomber dans des conjectures. Je suis d'autant plus encouragé à ne pas <sup>pr.040</sup> le négliger, que M. Bertin, ministre & secrétaire d'État, qui, en protégeant singulièrement les sciences, veut s'instruire par lui-même du succès que peuvent avoir les idées que l'on propose, a cru devoir envoyer à la Chine un mémoire fort étendu, que j'ai lu à l'Académie en 1766, & qui est intitulé : Essai sur le moyen de parvenir à la lecture & à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens <sup>1</sup>. Son dessein était de savoir des Chinois eux-mêmes ce qu'il devoit penser de mon travail, & quel était leur propre sentiment. Ces Chinois étaient venus en France, avaient eu connaissance de mes premières tentatives sur ce sujet. Voici la réponse que M. Bertin en a reçue, & qu'il désire que je fasse imprimer <sup>2</sup>.

« Un point essentiel est de trouver l'origine des Chinois, je la regarde comme la clef de l'histoire du monde. M. Deguignes, par son application à l'étude des langues étrangères, a trouvé la ressemblance des caractères chinois avec les hiéroglyphes égyptiens ; mais prévenu en faveur de M. Deshauteraies, dont j'avais d'abord lu les *Doutes proposés à M. Deguignes*, je

---

<sup>1</sup> Il est imprimé dans le 34<sup>e</sup> volume, page 1.

<sup>2</sup> Cette lettre est datée de Canton, du 29 décembre 1767, & signée Yang, missionnaire à la Chine.

## Le Chou-king

ne fis que jeter les yeux sur l'ouvrage de ce dernier, lorsque Votre Grandeur m'ordonna de le lire. Depuis qu'Elle nous a envoyé la copie de *l'Essai sur le moyen de parvenir à la lecture des hiéroglyphes égyptiens*, j'ai fait plus d'attention, & la parfaite ressemblance des caractères chinois anciens avec les <sup>pr.041</sup> hiéroglyphes égyptiens, me force d'avouer, que c'est à M. Deguignes que nous devons la connaissance de notre origine ; mais avant que de donner une entière approbation, j'attends le jugement de nos missionnaires sur son ouvrage.

Avant que de terminer cette préface, je crois devoir avertir que dans le dessein de conserver les mémoires qui ont été faits par d'habiles missionnaires, & en même temps de donner au public des connaissances plus certaines & plus exactes que toutes celles que nous avons eues jusqu'à présent, j'ai fait imprimer, à la suite du *Chou-king*, une Notice étendue du plus ancien livre canonique des Chinois, intitulé *Y-king*. Cet ouvrage, ou plutôt cette énigme, comme on le verra, est accompagné de commentaires, qui sont devenus en quelque façon le texte, puisque c'est sur ces commentaires anciens que les commentateurs modernes se sont exercés ; cette notice est de M. Visdelou. <sup>1</sup>

Enfin j'ai cru qu'on verrait avec plaisir, avant le *Chou-king*, qui renferme la partie de l'histoire ancienne sur laquelle les Chinois ne forment aucun doute, celle qui précède ces temps, je veux dire, toute l'ancienne mythologie chinoise & les règnes fabuleux qu'ils ont rapportés dans leurs Chroniques. La lecture de cet ouvrage mettra les savants en état de juger des temps antérieurs à Yao, & des traditions que les Chinois ont admises. Il a été composé autrefois par le père de Prémare, un des missionnaires qui a le mieux su la langue chinoise ; mais il avait adopté un système singulier. Plusieurs missionnaires qui avaient trouvé dans l'histoire chinoise des détails qui ne leur <sup>pr.042</sup> paraissaient pas convenir à la Chine, ont pensé que toute cette ancienne histoire n'était qu'une allégorie, que les rois ou princes dont il est parlé dans le *Chou-king*

---

<sup>1</sup> [c.a. : Cette notice consacrée au *Y-king* n'est pas reprise dans la présente édition.]

## Le Chou-king

n'avaient jamais existé ; que ceux qui se sont distingués par leurs vertus n'étaient que des types du Messie ; & en conséquence de cette idée ils ont cru retrouver tous nos mystères annoncés prophétiquement dans cette histoire allégorique. Ce système, qui a été frondé par le plus grand nombre des missionnaires était le système favori du père de Prémare, du père Bouvet, & de quelques autres ; le père de Prémare a fait usage de toutes ses connaissances pour l'établir. On serait surpris de le voir trouver partout des traces prophétiques de la religion chrétienne. L'ouvrage sur les temps fabuleux des Chinois a été fait sous ce point de vue : j'ai cru qu'il était inutile de laisser subsister dans un morceau plein d'érudition toutes ces idées, j'ai retranché toutes les petites réflexions qui pouvaient y avoir rapport, & comme le père de Prémare a mis à la marge les passages en chinois, je les ai revus ; par ce moyen, cet ouvrage devient très précieux, puisqu'il nous donne toutes les anciennes fables chinoises. Ceux qui le liront avec attention y remarqueront que plusieurs des auteurs qui y sont cités n'ont pas plus de 200 ans d'antiquité avant l'ère chrétienne, qu'il y en a très peu qui soient antérieurs à cette époque, & que ceux-ci n'ont pas formé un corps complet de ces fables : les autres, & ils sont en grand nombre, n'ont vécu qu'après l'ère chrétienne. Ainsi les Chinois n'ont pas un ancien corps de mythologie, comme nous l'avons dans Hésiode, dans Homère, &c. pour les Grecs. La mythologie chinoise <sup>pr.043</sup> n'a donc pas l'authenticité de celle-ci, & ne peut être regardée comme contenant les plus anciennes traditions, mais je ne nie pas en même temps qu'il n'y en ait de fort anciennes. J'ai intitulé cet ouvrage du père de Prémare <sup>1</sup> : *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king & sur la mythologie chinoise*, & je l'ai placé avant le *Chou-king*, parce que ces fables nous conduisent jusqu'au temps où commence ce livre.

@

---

<sup>1</sup> Le père de Prémare avait donné autrefois cet ouvrage à M. le comte du Lude, pour lui faire connaître ces traditions chinoises. M. le comte de Lude qui a demeuré longtemps à la Chine, informé de mon travail, a cru qu'il pouvait m'être de quelque utilité, & me l'a communiqué : je le publie, parce qu'il m'a paru que l'auteur l'avait composé dans le dessein qu'il fût mis au jour.

[c. a. : *Le texte du père de Prémare, inséré dans l'ouvrage de De Guignes, a déjà fait l'objet d'une [édition séparée dans la bibliothèque Chinoise ancienne, cf. Prémare, Recherches...](#) Il ne sera donc pas répété ici.]*

## Le Chou-king

...Je dirai ici un mot de l'histoire de Hoang-ti, que je tire de l'histoire chinoise intitulée *Kang-mo*, afin de réparer en partie ce qui manque au manuscrit du père de Prémare, que j'ai entre les mains. C'est par ce prince que commence le dixième Ki.

### Hoang-ti

@

pr.130 Ce prince, suivant le *Kang-mo*<sup>1</sup>, portait encore le titre d'*Yeou-hiong-chi* ; il descendait d'un frère de la mère de Chin-nong, prince de Chao-tien : celui-ci était un des princes vassaux. La mère de Hoang-ti était appelée Fou-pao ; effrayée à l'aspect d'une nuée très brillante, elle devint grosse & accoucha dans la suite sur une colline appelée Hien-yuen, d'un fils qui fut en conséquence nommé Hien-yuen, & qui, pour nom de famille, prit celui de Kong-sun. Dès le moment de sa naissance il avait une intelligence extraordinaire, & savait parler : il succéda à Yue-vang. Comme il régna par la vertu de la terre qui est jaune, on l'appel Hoang-ti ou l'empereur jaune.

Hoang-ti combattit Yen-ti à Pan-tsuen ; c'est dans cette occasion qu'il inventa la lance & le bouclier. Tous les princes vassaux vinrent se soumettre à lui ; il dompta un grand nombre d'animaux féroces, tua le rebelle Tchi-yeou, dont il a été parlé plus haut. Après ces grandes victoires Hoang-ti devint maître de l'empire. Il établit des ministres qui portaient le titre d'*yun* ou de la *nuée*, & régla la forme de gouvernement ; il en créa encore six autres, qui avaient soin des différentes contrées ; il en établit aussi cinq pour ce qui concernait le Ciel, c'est-à-dire l'observation des astres & des phénomènes. Il ordonna à Ta-nao de faire le cycle de 60, composé d'un cycle de 10 appelé *kan* & d'un autre de 12 appelé *tchi*, qui, réunis ensemble, servent à nommer chaque jour dans une révolution de 60 jours.

---

<sup>1</sup> L'édition du *Kang-mo* que je possède diffère de celles de la Bibliothèque du roi, en ce qu'à la tête on a mis toutes les anciennes traditions, depuis Puon-ku jusqu'à Fo-hi. Ce morceau est intitulé *San hoang-ki & Ou-ti-ki*, ou *Chroniques des trois Hoang & des cinq Ti* : cet ouvrage renferme une grande partie de ce que le père de Prémare a rapporté dans ce qui précède.

## Le Chou-king

Par ses ordres Yong-tching fit une sphère & régla le calendrier & les saisons. Li-cheou inventa la manière de compter ; alors les poids & les balances furent réglés. Ling-lun fit la <sup>pr.131</sup> musique. Ce ministre était originaire du nord d'Yuen-yu, que d'autres confondent avec le mont Kouen-lun. On dit que Yuen-yu est situé à l'occident d'un pays que l'on appelle Ta-hia : dans les historiens postérieurs aux Han, Ta-hia répond à peu près au Khorasan. Ling-lun prit un roseau dans une vallée appelée Hiai-ki, y fit des trous & souffla dedans, afin d'imiter les tons de la cloche. Il distingua les différents tons de la musique, six étaient appelés *liu* & six *lou* ; avec ces tons il imitait le chant du fong-hoang.

Le ministre Yong-yuen fit douze cloches, conformément aux douze lunes ; alors les cinq tons furent d'accord, les saisons furent déterminées. Le ministre Ta-yong fit la musique appelée *hien-tchi*. Hoang-ti fit le bonnet royal appelé *mien* ou *mien-lieou*, & les différents habits, les fit teindre de différentes couleurs, imitant le plumage des oiseaux, la couleur du Ciel & celle des plantes : ii fit faire aussi différents vases & instruments par Ning-fong & par Tche-tsiang ; d'autres firent par ses ordres, des arcs, des flèches & différentes armes. Kong-kou & Hoakou creusèrent un arbre & firent une barque, & avec des branches qu'ils taillèrent, ils firent des rames, on fit aussi des chariots ; alors on put pénétrer partout. On construisit un lieu appelé Ho-kong, pour sacrifier au Chang-ti. Le commerce fut établi, & l'on fit fabriquer une monnaie que l'on appela *kin-tao*. Hoang-ti fit un traité de médecine, qu'il nomma *Noui-king*. Loui-tsu, femme de Hoang-ti, & fille de Si-ling-chi, enseigna aux peuples l'art d'élever les vers à soie & à filer, pour faire des habits ; dans la suite elle fut regardée comme une divinité.

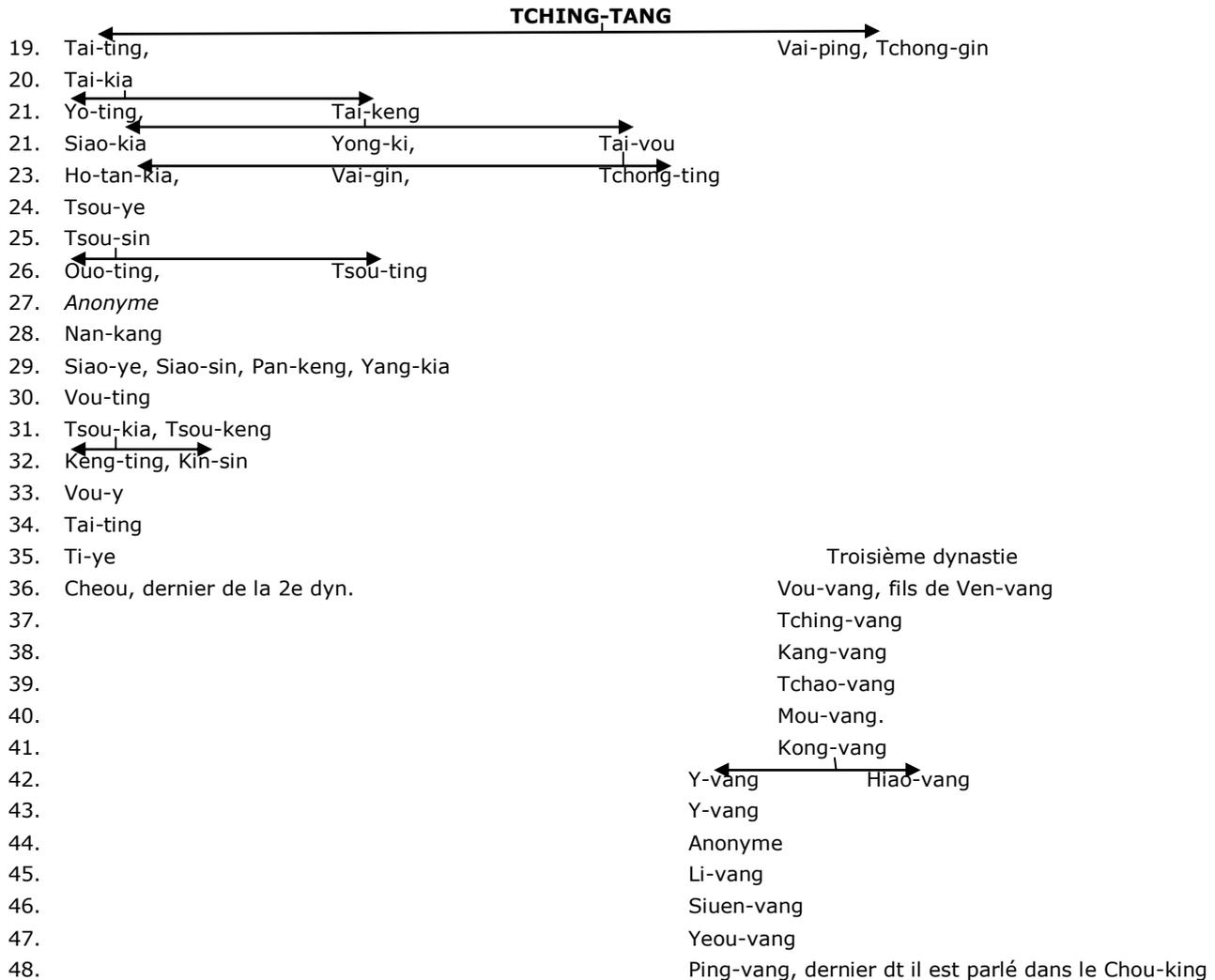
Alors l'empire, qui jouissait d'une paix profonde, s'étendait du côté de l'orient jusqu'à la mer ; du côté de l'occident, jusqu'à Kong-tong ; au midi, jusqu'au Kiang, au nord, jusqu'à Kuen-jo. On divisa tous ces pays en provinces ou tcheou, & l'on mit partout des officiers : dix *ye* ou villes formaient un *tou*, dix *tou*, un *se*, dix *se*, un *tcheou*.

On dit que Kong-tong est peu éloigné de So-tcheou dans le Chen-si, que Kuen-jo est la partie de la Tartarie habitée par les Hiong-nou. On



## Le Chou-king

On voit combien cette table, faite par les Chinois, est défectueuse, puisque Ven-vang, père de Vou-vang, fondateur de la troisième dynastie, n'est qu'à la génération qui suit Tching-tang, fondateur de la seconde, ce qui est impossible ; suivant les Chinois, il doit y avoir entre l'un & l'autre un intervalle d'environ 496 ans ; de plus, Yu, successeur de Chun, précède celui-ci de quatre générations. Il est nécessaire de faire voir ces défauts, afin qu'on n'insiste pas sur ces tables ni sur l'exactitude des Chinois dans ce que des écrivains modernes nous ont rapporté relativement à l'antiquité, d'autant plus qu'ils ne sont pas d'accord entr'eux. Se-ma-tsien, dans son *Se-ki*, sentant la nécessité d'un plus grand nombre de générations, a ajouté deux anonymes avant Kuen, père d'Yu, c'est-à-dire, entre la troisième & la quatrième génération. Par la même raison, pour la généalogie de la troisième dynastie, on ajoute six anonymes immédiatement après Heou-tsi, cinq après Pou-ko, quatre après Kio ; mais, sans avoir égard à ces généalogies, comme ces trois familles ont régné successivement, je vais continuer de les mettre par générations.



Ce prince commença à régner l'an 770 avant J. C., & finit l'an 720.

On fait le même Hoang-ti inventeur du cycle de 60, comme je l'ai dit plus haut ; ce cycle sert actuellement à marquer les jours & les années ; mais dans le *Chou-king* on ne le voit employé que pour désigner les jours ; comme il est nécessaire de le connaître & de l'avoir quelquefois sous les yeux en lisant le *Chou-king*, j'ai cru devoir le mettre ici. pr.136

## Le Chou-king

Ce cycle de 60 est composé,

1° d'un cycle de dix qu'on nomme les dix *kan*. Les noms de chaque sont,

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Kia	Y	Ping	Ting	Vou	Ki	Keng	Sin	Gin	Kuei

2° d'un cycle de 12, qu'on appelle les douze *tchi*, & qu'on nomme chacun séparément

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Tse	Tcheou	Yn	Mao	Chin	Se	Ou	Ouei	Chin	Yeou	Su	Hai

Ces deux cycles, combinés ainsi ensemble, forment le cycle de soixante :

1 Kia-tse	11 Kia-su	21 Kia-chin	31 Kia-ou	41 Kia-chin	51 Kia-yn
2 Y-tcheou	12 Y-hai	22 Y-yeou	32 Y-ouei	42 Y-se	52 Y-mao
3 Ping-yn	13 Ping-tse	23 Ping-su	33 Ping-chin	43 Ping-ou	53 Ping-chin
4 Ting-mao	14 Ting-tcheou	24 Ting-hai	34 Ting-yeou	44 Ting-ouei	54 Ting-se
5 Vou-chin	15 Vou-yn	25 Vou-tse	35 Vou-su	45 Vou-chin	55 Vou-ou
6 Ki-se	16 Ki-mao	26 Ki-tcheou	36 Ki-hai	46 Ki-yeou	56 Ki-ouei
7 Keng-ou	17 Keng-chin	27 Keng-yn	37 Keng-tse	47 Keng-su	57 Keng-chin
8 Sin-ouei	18 Sin-se	28 Sin-mao	38 Sin-tcheou	48 Sin-hai	58 Sin-yeou
9 Gin-chin	19 Gin-ou	29 Gin-chin	39 Gin-yn	49 Gin-tse	59 Gin-su
10 Kuei-yeou	20 Kuei-ouei	30 Kuei-se	40 Kuei-mao	50 Kuei-tcheou	60 Kuei-hai

pr.137 Ainsi actuellement que l'on se sert de ce cycle pour les années, Kia-tse, par exemple, désigne 1684 de J. C. Y-tcheou 1685, Ping-yn 1686, &c. Ce cycle répond à notre siècle, mais au lieu que le siècle est de cent années, le cycle n'est que de soixante, après lesquels on revient au premier nombre ou Kia-tse.

## Chao-hao

Après Hoang-ti, régna Chao-hao son fils ; on le nommait encore Hiuen-tun : sa mère, appelée Loui-tsu, étonnée par l'apparition d'une étoile, devint grosse, & le mit au monde dans le pays de Kong-sang ; c'est pourquoi il a été appelé Kong-sang-chi : on le nomma Tsing-yang-chi, du nom de son royaume, appelé Tsing-yang, & comme il régna par la vertu du métal ou *kin*, on l'appela Kin-tien-chi : enfin, comme il imita la vertu de Fo-hi, qui était nommé Tai-hao, on l'appela Chao-hao. Il épousa la fille du prince de Loui, dont il eut un fils nommé Tchi ; il établit sa cour à Kio-feou. À l'occasion de l'apparition du fong-hoang, il

## Le Chou-king

établit des officiers, au nombre de cinq, qui portaient sur leurs habits des figures d'oiseaux, distingués par les différentes couleurs ; il régla les poids & les mesures. Il fit la musique appelée *ta-yuen*, il mourut après un règne de 80 ans ; il était âgé de cent ans. Quelques-uns racontent que les Kieou-li excitèrent des troubles & corrompirent les mœurs, que la justice était bannie, qu'on ne voyait que des fourbes & des magiciens, que tout était dans la confusion.

## Tchuen-hio

Tchuen-hio succéda à Chao-hao ; il était fils de Tchang-y, fils de Hoang-ti, par conséquent neveu de Chao-hao. Tchuen-hio était encore appelé Kao-yang-chi ; il naquit auprès du fleuve Jo-choui. Dès l'âge de douze ans il était en état d'aider Chao-hao dans le gouvernement ; il lui succéda à vingt, régna par la vertu de l'eau. Il mit sa cour à Ti-kieou, que l'on dit être dans le pays de Ta-ming-fou : il établit différents ministres pour réparer les désordres que les Kieou-li avaient causés, <sup>pr.138</sup> fit régner la paix, rétablit le culte religieux en nommant des officiers qui y présidassent. Il fit un calendrier, fixa le commencement de l'année à la première lune du printemps. Il y eut dans ce même temps, où tout se renouvelle sur la Terre, une conjonction des cinq planètes dans la constellation appelée Ing-che. Il fit faire une musique appelée *tching-yun* ; ce fut le ministre Fi-long-chi, ou *du dragon volant*, qui en fut chargé.

Tchuen-hio régna 78 ans. S'il faut en croire les Chinois, son empire était très étendu du côté du nord, il était borné par la Tartarie ; du côté du midi, par la Cochinchine ; du côté de l'occident, par le Grand désert de sable ; du côté de l'orient, par la mer.

## Ti-ko

Ti-ko, aussi nommé Kao-sin-chi, était petit-fils de Chao-hao. Dès l'âge de quinze ans il aidait Tchuen-hio. Il monta sur le trône à l'âge de trente ans ; il régna par la vertu du bois. Il mit sa cour à Po, près de

## Le Chou-king

Kuei-te-fou, dans le Ho-nan ; il fit faire une musique ou chanson nommée *kieou-tchao*, il régna soixante-dix ans. On fait de grands éloges de ce prince. Il est père de Tchi, qui lui succéda ; il était fils de sa quatrième femme, & ne régna que neuf ans. Il fut chassé à cause de ses désordres, l'on mit à sa place Yao son frère, & fils de la troisième femme de Ti-ko. C'est à Yao que le *Chou-king* commence ; ainsi on verra ce que les historiens rapportent de ce prince.

@

## Le Chou-king

### Table des chapitres du Chou-king

@

J'ai eu l'attention, dans cette table d'indiquer les chapitres du *Chou-king* qui sont perdus ; je les ai tirés d'une préface à la tête de ce livre, qui est dans les éditions chinoises : le père Gaubil n'en a point fait usage. J'y ai encore ajouté les princes auxquels ils appartiennent parce qu'on voit d'un coup d'œil ceux dont le *Chou-king* rapporte l'histoire.

#### Première partie : Yu-chou

Règne d'Yao.

I. Yao-tien. Règlements faits par Yao.

Règne de Chun.

II. Chun-tien. Règlements faits par Chun.

Trois chapitres perdus ; ils sont faits par Chun.

Le 1, Kou-tso. — Le 2, Kieou-kong, en neuf parties. —

Le 3, To-yu.

III. Ta-yu-mo. Avis du grand Yu.

IV. Kao-yao-mo. Avis de Kao-yao.

V. Y-tsi. Avis d'Yu & éloge des ministres Y & Tsi.

#### Seconde partie : Hia-chou, ou Histoire des Hia

Règne d'Yu.

I. Yu-kong. Tributs assignés par Yu.

Règne de Ki.

II. Kan-chi. Ordres donnés dans le pays de Kan.

Règne de Tai-kang.

III. Ou-tse-tchi-ko. Chanson des cinq fils.

Règne de Tching-kang.

IV. Yn-tching. Puntion faite par Yn.

Cinq chapitres perdus qui concernent Tching-tang, en qualité de prince vassal.

Le 1, Ti-ko. — Le 2, Li-ou. — Le 3, Tang-tching. — Le 4, Ju-kieou. — Le 5, Ju-fang.

#### Troisième partie : Chang-chou, ou Histoire des Chang

Règne de Tching-tang.

I. Tang-chi. Ordres de Tching-tang.

Quatre chapitres perdus, composés à l'occasion de la défaite des Hia.

Le 1, Hia-che. — Le 2, Y-tchi. — Le 3, Tchih-hou. — Le 4, Tien-pao.

## Le Chou-king

II. Tchong-hoei-tchi-kao. Avis de Tchong-hoei.

III. Tang-kao. Discours de Tching-tang.

Un chapitre perdu, Ming-kiu, par Kieou-tchen.

Règne de Tai-kia.

IV. Y-hiun. Instructions d'Y-yn.

Deux chapitres perdus.

Le 1, Se-ming, par Y-yn. — Le 2, Tsou-heou, par Y-yn.

V. Tai-kiaou. Discours d'Y-yn, en trois parties.

VI. Hien-yeou-y-te. Préceptes d'Y-yn à Tai-kia.

Sept chapitres perdus.

Règne de Vouo-ting : Le 1, Vouo-ting. — Le 2, Hien-y, en quatre parties.

Règne de Tai-vou : Le 3, Y-tchi. — Le 4, Yuen-ming.

Règne de Tchong-ting : Le 5, Tchong-ting.

Règne de Ho-tan-kia : Le 6, Ho-tan-kia.

Règne de Tsou-ye : Le 7, Tsou-ye.

Règne de Pan-keng.

VII. Pan-keng. Discours de ce prince à ses peuples, en 4 parties.

Règne de Vou-ting.

VIII. Yue-ming. Instructions de Fou-yue, en 3 parties.

IX. Kao-tsong-yong-ge. Abus des trop fréquentes cérémonies.

Règne de Cheou.

X. Si-pe-kan-li. Plaintes de Tsou-y sur les malheurs qui arrivent dans le royaume.

XI. Ouei-tse, sur le même sujet.

### Quatrième partie : Tcheou-chou ou Histoire de la dynastie des Tcheou

Règne de Vou-vang.

I. Tai-chi. Ordres de Vou-vang aux peuples, en 3 parties.

II. Mou-chi. Défaite de l'armée des Chang.

III. Vou-tching. Fin de la guerre.

IV. Hong-fan. Traité de physique & de morale.

Un chapitre perdu : Fuen-ki.

V. Lou-gao. Usage des présents.

Un chapitre perdu : Lou-tsao-ming.

VI. Kin-teng. Maladie de Vou-vang.

Règne de Tching-vang.

VII. Ta-kao. Administration de Tcheou-kong.

VIII. Ouei-tse-tchi-ming. Ordres donnés à Ouei-tse.

Deux chapitres perdus : Le 1, Kouei-ho. — Le 2, Kia-ho.

## Le Chou-king

- IX. Kang-kao. Ordres donnés à Kang-cho.  
X. Tsieou-kao. Quel doit être l'usage du vin.  
XI. Tse-tsai. Accord qui doit régner entre le roi, les grands & le peuple.  
XII. Tchao-kao. Avis de Tchao-kong au roi.  
XIII. Lo-kao. Instructions de Tcheou-kong faites au roi.  
XIV. To-che. Instruction du roi au peuple.  
XV. Vou-y. Contre les plaisirs.  
XVI. Kiun-chi. Discours de Tcheou-kong à Tchao-kong.  
XVII. Tsai-tchong-tchi-ming. Ordres du roi à Tsai-tchong.

Deux chapitres perclus. Le 1, Tching-vang-tching. — Le 2, Tsiang-pou-ko.

- XVIII. To-fang. Instructions de Tcheou-kong au peuple.  
XIX. Li-tching. Établissement du gouvernement.  
XX. Tcheou-kouan. Officiers du royaume.

Deux chapitres perdus. Le 1, Hoi-so-chin-tchi-ming. — Le 2, Po-kou.

- XXI. Kiun-tchin. Éloge de Tcheou-kong & avis de Tching-vang.  
XXII. Kou-ming. Testament & funérailles de Tching-vang.

Règne de Kang-vang.

- XXIII. Kang-vang-tchi-kao. Conseils adressés au roi Kang-vang.  
XXIV. Pi-ming. Ordres de Kang-vang.

Règne de Mou-vang.

- XXV. Kiun-ya. Discours du roi Mou-vang.  
XXVI. Kiong-ming. Instructions de Mou-vang.  
XXVII. Liu-hing. Punition des crimes.

Règne de Ping-vang.

- XXVIII. Ven-heou-tchi-ming. Le roi Ping-vang se plaint de sa famille.

Règnes de deux princes vassaux.

- XXIX. Mi-chi. Ordre aux troupes pour se mettre en campagne.  
XXX. Tsin-chi. Discours du prince de Tsin.

Les chapitres du *Chou-king* qui existent sont au nombre de cinquante-huit, parce que les Chinois regardent comme autant de chapitres les différentes parties qu'il y a dans quelques-uns de ces chapitres. Ceux qui sont perdus sont au nombre de quarante-un ; ce qui fait en tout quatre-vingt-dix-neuf chapitres qui existaient anciennement.

@

**CHOU-KING**

**PREMIÈRE PARTIE**

**YU-CHOU**

# INTRODUCTION

@

p.001 Le *Chou-king* porte encore le titre de *Chang-chou*, c'est-à-dire Livre ancien ou Livre auguste. Le titre Yu-chou que l'on donne à la première partie, signifie Livre d'Yu. Yu est le nom que l'empire portait du temps de l'empereur Chun. Les Chinois prétendent que cette partie a été composée par des historiens qui vivaient du temps de ce prince. Ils croient encore qu'elle n'est qu'un fragment d'une partie plus considérable intitulée Ou-tien, qui comprenait, outre l'histoire d'Yao & de Chun, celle de Chao-hao, de Tchen-hio & de p.002 Ti-ko, princes que l'on prétend avoir régné avant les deux dont il s'agit. Ou-tien signifie le *Livre authentique des cinq* (empereurs), parce qu'en effet ce livre renfermait l'histoire de cinq princes. Ils prétendent avoir encore perdu l'histoire de Fo-hi, de Chin-nong & de Hoang-ti, princes antérieurs aux précédents. Cette histoire était intitulée *San-fen*. Il existe à présent un livre du même titre, qui renferme l'histoire des mêmes princes ; mais on doute de son authenticité. Comme le *Chou-king* ne contient pas tout ce que l'on sait de l'histoire des empereurs dont il parle, ainsi que je l'ai dit dans la préface, je vais y suppléer principalement d'après le *Tsou-chou*. Ainsi voici ce que ce livre rapporte du règne d'Yao. Cette addition, que je fais à la traduction du père Gaubil, servira en même temps de commentaire d'éclaircissement au texte du *Chou-king*.

## Le Chou-king

### Addition au chapitre premier

### Événements du règne d'Yao

*Kang-mo, 2357-2256 ; Tsou-chou, 2205-2105.*

@

Le *Tsou-chou*, dont je me sers principalement dans ces additions, commence à Hoang-ti, qu'il fait régner cent ans ; les faits qu'il cite se réduisent à peu de chose. Il dit seulement qu'il régla la forme des habits ; qu'il parut une nuée brillante, que le phénix ou le fong-hoang se montra la cinquantième année de son règne, que ce prince alla faire un sacrifice au bord du fleuve Lo ; que quelques peuples vinrent lui rendre hommage ; enfin que la centième année, la terre s'entrouvrit, & qu'il mourut. Après Hoang-ti régnèrent Chao-hao, on ne dit pas combien d'années ; ensuite <sup>p.003</sup> Tchen-hio pendant soixante-dix-huit ans. On rapporte qu'il commença à faire une sphère, & qu'il inventa une musique nommée *tching-yun*. De son temps vivait Kuen père d'Yu, qui fut successeur de Chun. Ti-ko régna ensuite pendant soixante-trois ans ; & c'est à celui-ci que Yao succéda. Les années du cycle ne sont pas marquées dans le *Tsou-chou* pour le règne de tous ces princes antérieurs à Yao ; & l'on voit que ce livre dit très peu de chose de leur histoire.

L'empereur Yao portait encore le titre de Tao-tang ; on lui attribue une naissance miraculeuse. Le *Tsou-chou* fixe sa première année à la seizième d'un cycle ; & c'est à cette première année que le même livre dit qu'Yao mit sa cour à Ki, & qu'il ordonna à ses ministres Hi & Ho de présider à l'astronomie. La cinquième année, ce prince fit, pour la première fois, la visite de l'empire ; la douzième, il régla ce qui concernait les troupes ; la dix-neuvième, il ordonna à Kong-kong de faire écouler les eaux ; la cinquante-troisième, il fit un sacrifice au bord du fleuve Lo ; la cinquante-huitième, il envoya son fils, nommé Tchou, en exil vers la rivière Tan-choui ; & la soixante-unième, il chargea de nouveau Kuen de travailler à l'écoulement des eaux ; celui-ci n'ayant pas réussi, fut puni la soixante-neuvième année. C'est à la soixante-onzième année de son règne qu'il donna à Chun ses deux filles en mariage ; deux ans après il l'associa à l'empire ; l'an 75, Yu, fils de Kuen, fit écouler les eaux ; & l'année suivante, ce même Yu alla soumettre quelques barbares. La quatre-vingt-septième année d'Yao, on commença à diviser l'empire en douze *tcheou* ou provinces ; la quatre-vingt-dix-septième année d'Yao, Yu fit la visite de ces douze provinces. Yao mourut à Tao, après un règne de cent ans.

## Le Chou-king

Voilà les principaux événements du règne d'Yao rapportés p.004 dans le *Tsou-chou*. Il y a dans ce livre un interrègne de deux ans après la mort d'Yao.

Le *Kang-mo* met sa première année la quarante-unième d'un cycle. Suivant le même ouvrage, Yao, dès la première année de son règne, ordonna aux deux astronomes Hi & Ho de régler ce qui concernait le calendrier, la durée de l'année, l'intercalation. La septième année, un animal fabuleux, nommé ki-lin, parut sur le bord d'un lac ; la douzième année, il fit la visite de l'empire ; la quarante-unième, Chun vint au monde, la soixantième, ce même Chun se rendit célèbre par son obéissance filiale. La soixantième année, arriva le déluge, qui submergea tout ; Kuen eut ordre de faire écouler les eaux, & travailla inutilement jusqu'à la soixante-neuvième d'Yao ; la soixante-douzième, Yu, fils de Kuen, fut chargé de réparer ce désastre ; la soixante-treizième, Chun fut associé à l'empire ; la soixante-quinzième, on exila Kong-kong à Yeou-tcheou, que l'on croit être dans le Leao-tong. L'année suivante, on renferma les San-miao à San-gouei vers le désert de sable ; la quatre-vingt-unième année, Yu, en conséquence des services qu'il avait rendus, fut fait prince de Hia ; la centième année, la vingtième du cycle, Yao mourut. On voit que le *Kang-mo* est beaucoup plus étendu que le *Tsou-chou*. On y a copié tout le *Chou-king* pour les détails des événements que je ne fais qu'indiquer : on y a suivi le même plan pour tous les règnes suivants. Quant aux autres événements dont le *Chou-king* ne parle pas, & qui sont rapportés dans le *Kang-mo*, ils sont empruntés de plusieurs écrivains connus & estimés.

@

### CHAPITRE PREMIER

#### YAO-TIEN

Ce chapitre, le premier du *Chou-king*, ne commence qu'au règne d'Yao. Il n'y est question que des vertus de ce prince, de l'observation des solstices & des équinoxes qu'il fit faire, des soins qu'il prit pour réparer les maux que le déluge ou l'inondation de la Chine avait occasionnés, & du choix de Chun pour régner avec lui & lui succéder. Voilà tous les faits historiques du règne d'Yao rapportés dans ce chapitre. Le titre Yao-tien signifie *Livre d'Yao. Tien*, suivant les Chinois, veut dire une *doctrine immuable transmise par les anciens*. Yao, qui est le nom de l'empereur, signifie *très sublime*. Dans le nouveau texte ce chapitre est réuni au suivant, avec lequel il n'en fait qu'un ; au lieu que dans l'ancien ils sont séparés. Du temps de Meng-tse ils ne formaient également qu'un chapitre.

@

p.005 Ceux qui ont fait des recherches <sup>1</sup> sur l'ancien empereur Yao rapportent que le bruit de ses grandes actions se répandit partout ; que la réserve, la pénétration, l'honnêteté, la décence, la prudence brillèrent en lui ; qu'il était grave & humble, & que tant de grandes qualités le rendirent célèbre dans tout l'empire.

p.006 La vue de ses vertus mit la paix dans sa famille, le bon ordre parmi ses officiers, l'union dans tous les pays ; ceux qui avaient jusque là tenu une mauvaise conduite, se corrigèrent, la paix régna partout.

Yao ordonna à ses ministres Hi & Ho <sup>2</sup> de suivre exactement & avec attention les règles pour la supputation de tous les mouvements des astres, du Soleil & de la Lune ; de respecter le Ciel suprême, & de faire connaître au peuple les temps & les saisons.

---

<sup>1</sup> Ce premier paragraphe est d'un temps postérieur aux historiens du règne de Chun, soit qu'il soit de Confucius, ou d'un temps encore plus ancien. On croit qu'il a été mis, & peut-être même le second, par les éditeurs du *Chou-king*.

<sup>2</sup> [Hi & Ho sont des astronomes qui vivaient du temps d'Yao ; il en est encore fait mention dans le chapitre IV de la seconde partie : ils ne peuvent être les mêmes personnages ; leurs noms pourraient être des titres de dignité ou de charge.]

## Le Chou-king

Hi-tchong <sup>1</sup> eut ordre d'aller à l'agréable vallée Yu-y <sup>2</sup>, d'y observer le lever du soleil, afin de régler ce qui se fait au printemps. L'égalité du jour & de la nuit, & l'observation de l'astre Niao <sup>3</sup> font juger du milieu du printemps : c'est alors que les peuples sortent de leurs demeures, & que les oiseaux & les autres animaux sont occupés à faire leurs petits.

Hi-chou fut chargé d'aller à Nan-kiao <sup>4</sup>, & d'y régler les changements qu'on voit en été. La longueur du jour & l'observation de l'astre Ho <sup>5</sup> font juger du milieu de l'été : c'est <sup>p.007</sup> alors que les peuples se séparent davantage les uns des autres, que les oiseaux changent de plumage & les animaux de poil.

Ho-tchong <sup>6</sup>, par l'ordre d'Yao, alla dans la vallée obscure de l'Occident, pour observer avec respect le coucher du soleil, & régler ce qui s'achève en automne. L'égalité du jour & de la nuit, & l'observation de l'astre Hiu, font juger du milieu de l'automne ; alors le peuple est tranquille, le plumage des oiseaux & le poil des animaux donnent un agréable spectacle.

---

<sup>1</sup> Hi-chou, de même que Hi-tchong, Ho-chou & Ho-tchong, dont il est parlé dans les autres paragraphes, sont les noms des officiers qui, sous Yao, présidaient à l'astronomie. Ils étaient chargés non seulement du calcul & des observations, mais encore de corriger les abus & les désordres qui étaient introduits dans les mœurs & dans la religion ; ainsi ces astronomes étaient en même temps chargés des cérémonies religieuses ; c'est pour cela qu'Yao ordonna de respecter le Ciel suprême. On voit qu'il s'agit ici de l'équinoxe du printemps.

<sup>2</sup> La vallée Yu-y est, selon les interprètes, dans la partie orientale de la province de Chan-tong.

<sup>3</sup> L'astre Niao doit être ici pris pour un espace céleste ou une constellation appelée Niao, qui commence, par l'étoile du cœur de l'Hydre ; c'est la constellation Sing.

<sup>4</sup> Selon les interprètes Nan-kiao était vers le Tong-king. Dans ce cinquième paragraphe il s'agit du solstice d'été.

<sup>5</sup> L'astre Ho est l'espace céleste, ou la constellation appelée Fang. C'est dans le Scorpion par où cette constellation commence. [Il est difficile de concilier ces observations avec l'histoire des siècles suivants. La partie méridionale de la Chine ne fut policée & soumise aux Chinois que bien des siècles après Yao ; comment du temps de ce prince pouvait-on y aller faire des observations ? Tout ce que l'on dit de la géographie de ce temps est fort incertain, & les lieux ne sont déterminés que par conjecture. Le père Gaubil en convient plus bas.]

<sup>6</sup> Il s'agit de l'équinoxe d'automne ; & l'astre Hiu est la constellation ou espace céleste appelé de ce nom Hiu. Cette constellation commence par l'étoile  $\beta$  dans Aquarius. La vallée obscure d'occident est, selon les interprètes, dans le Chen-si.

Dans les notes qu'on verra dans la suite sur les pays dont le *Chou-king* parle, je désigne les pays d'aujourd'hui, qui répondent aux noms de ceux que l'on trouve dans le *Chou-king* ; car il ne faut pas s'imaginer que dans le temps de la composition de ce livre on disait, par exemple Si-gan-fou, capitale du Chen-si, Tai-yuen-fou, capitale du Chan-si, &c. ; ces lieux portaient alors d'autres noms.

## Le Chou-king

Ho-chou se rendit, suivant l'ordre d'Yao, au nord à Yeou-tou <sup>1</sup>, pour disposer ce qui regarde les changements produits par l'hiver. La brièveté du jour & l'observation de l'astre Mao <sup>2</sup> font juger du milieu de l'hiver. Les hommes se retirent alors, pour évier le froid ; le plumage des oiseaux & le poil des animaux se resserrent.

L'empereur appela Hi & Ho <sup>3</sup> & leur dit :

— Remarquez <sup>p.008</sup> une période de 366 jours ; l'intercalation d'une lune & la détermination des quatre saisons servent à la disposition parfaite de l'année. Cela étant exactement réglé, chacun s'acquittera, selon le temps & la saison, de son emploi ; & tout sera dans le bon ordre <sup>4</sup>.

— Qu'on cherche un homme, dit Yao, propre à gouverner selon les circonstances des temps. Si on le trouve, je lui remettrai le gouvernement.

Fang-tsi lui indiqua Yn-tse-tchou <sup>5</sup> qui avait une très grande pénétration.

— Vous vous trompez, dit Yao, Yn-tse-tchou manque de droiture, il aime à disputer : un tel homme convient-il ?

Qu'on cherche donc un homme, ajouta-t-il, qui soit propre à traiter les affaires.

---

<sup>1</sup> Selon les interprètes, Yeou-tou est dans la province de Pet-che-li.

<sup>2</sup> Il s'agit du solstice d'hiver. L'astre Mao est la constellation ou espace céleste du nom Mao. Cette constellation commence par la Lucide des Pléiades.

<sup>3</sup> On voit que Yao connaissait l'année julienne de 365 jours & un quart ; la quatrième année est de 366 jours. On voit aussi qu'on intercalait alors quelques mois, qu'on partageait l'année en quatre saisons. La connaissance d'une année lunaire qu'on intercale quelquefois, & de l'année solaire de 365 jours & un quart, donne aisément la connaissance du cycle de dix-neuf ans.

En vertu de ce qui est rapporté des constellations qui désignent les solstices & les équinoxes, on ne saurait déterminer l'époque précise du temps d'Yao. On ne rapporte pas l'année de son règne où il fit ces règlements ; & on ne détaille pas comment il fixa les quatre saisons. On voit bien que les solstices & les équinoxes étaient rapportés par Yao à quelque degré des quatre constellations indiquées ; & cela seul démontre que Yao régna plus de 2100 & 2200 ans avant J. C. Je laisse aux astronomes à faire les réflexions convenables sur l'antiquité de l'astronomie chinoise, & sur les connaissances d'Yao dans l'astronomie.

<sup>4</sup> [Cela suppose que ces textes, tels qu'on les a, sont du temps même d'Yao ; mais il paraît difficile de croire que du temps de ce prince on eut acquis de si grandes connaissances.]

<sup>5</sup> Yn-tse-tchou était fils de l'empereur Yao.

## Le Chou-king

Houan-teou dit alors :

- Kong-kong, dans le maniement des affaires, a montré de l'habileté & de l'application.
- Vous êtes dans l'erreur, reprit Yao, Kong-kong dit beaucoup de choses inutiles ; & quand il faut traiter une affaire, il s'en acquitte mal ; il affecte d'être modeste, attentif & réservé, mais son orgueil est sans bornes <sup>1</sup>.
- Grands <sup>2</sup>, dit l'empereur, on souffre beaucoup de <sup>p.009</sup> l'inondation des eaux <sup>3</sup>, qui couvrent les collines de toutes parts, surpassent les montagnes, & paraissent aller jusqu'aux cieux. S'il y a quelqu'un qui puisse remédier à ce malheur, je veux qu'il soit employé.

Les grands proposèrent Kuen <sup>4</sup>.

- Vous vous trompez, leur dit l'empereur, Kuen aime la contradiction, & ne sait ni obéir ni vivre avec ses égaux sans les maltraiter.
- Cela n'empêche pas, répondirent les grands, qu'on ne se serve de lui, afin de voir ce qu'il fait faire.
- Eh bien, dit Yao, employons-le ; mais qu'il soit sur ses gardes.

Kuen travailla pendant neuf ans sans succès.

L'empereur dit aux grands <sup>5</sup> :

- Je règne depuis soixante-dix ans ; si parmi vous quelqu'un est en état de gouverner, je lui céderai l'empire.

Les grands ayant répondu qu'aucun d'eux n'avait les talents nécessaires :

---

<sup>1</sup> [Il y a dans le texte *Tao-tien*, termes qui signifient *il inonde le Ciel* ; qui a rapport à l'inondation ou déluge qu'on prétend qu'il excita par ses crimes.]

<sup>2</sup> Il y a dans le texte *Se-yo* : ce qui exprime quatre montagnes, une à l'Orient, l'autre à l'Occident la troisième au Sud, la quatrième au Nord. C'est sous l'idée & le nom de *Se-yo* qu'alors on désignait quelquefois tous les grands de l'empire.

<sup>3</sup> L'inondation des eaux est ce qu'on appelle le déluge d'Yao.

<sup>4</sup> Kuen est le nom du père de l'empereur Yu. Il travailla inutilement à faire écouler les eaux.

<sup>5</sup> [Dans le texte *Se-yo* ou les quatre montagnes.]

## Le Chou-king

— Proposez donc, ajouta l'empereur, ceux qui sont sans emploi & qui mènent une vie privée.

Tous répondirent :

— Yu-chun <sup>1</sup>, quoiqu'âgé, est sans femme & né dans une famille obscure.

— J'en ai entendu parler, dit l'empereur ; qu'en pensez-vous ?

— Yu-chun, répondirent les grands, quoique fils d'un père aveugle, qui n'a ni talents ni esprit, quoique né d'une méchante mère dont il est maltraité, & quoique frère de Siang <sup>2</sup>, qui est plein d'orgueil, garde les règles de l'obéissance filiale, & vit en paix ; insensiblement il est parvenu à corriger les défauts de sa famille, & à empêcher qu'elle ne fasse de grandes fautes.

Alors l'empereur dit :

— Je veux lui donner <sub>p.010</sub> mes deux filles en mariage <sup>3</sup>, pour voir de quelle manière il se comportera avec elles, & comment il les réglera.

Ayant donc tout préparé, il donna ses deux filles à Yu-chun, quoique d'une condition inférieure. Yao, en les faisant partir pour Kouei-joui <sup>4</sup>, leur ordonna de respecter leur nouvel époux.

@

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici de Chun successeur d'Yao. [Chun était de quatre générations, postérieur à celle d'Yao ; ainsi les filles d'Yao étaient antérieures de trois générations à leur mari ; ce qui paraîtrait souffrir quelque difficulté. Les Chinois répondent à cela qu'on vivait alors très longtemps. On pourrait demander en même temps si ces généalogies sont bien sûres.]

<sup>2</sup> Siang est le nom du frère de Chun.

<sup>3</sup> J'ai mis *mes deux filles*. Il y a eu des missionnaires qui ont cru qu'on pouvait traduire ma seconde fille. J'ai cru devoir suivre le sens que donnent les Chinois à un texte qui est du ressort de leur grammaire.

<sup>4</sup> Selon la tradition & les interprètes, Kouei-joui est le nom d'une petite rivière qui prend sa source à la montagne Li, au sud de Pou-tcheou, ville du Chan-si, près du fleuve Hoang-ho. Chun demeurait sur la montagne Li & sa demeure est désignée par ces deux caractères *kouei joui*. [C'est là qu'était situé le pays nommé Yu, dont Chun porte le surnom ; c'est comme qui dirait Chun du pays d'Yu.]

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres II, III, IV, V

### Événements du règne de Chun

*Kang-mo, 2255-2206 ; Tsou-chou, 2102-2049.*

@

p.011 Chun, qui porte encore le titre d'Yeou-yu-chi, succéda à Yao la cinquante-sixième année du cycle : il résidait à Ki. On met encore du merveilleux à la naissance de ce prince. La première année de son règne, il inventa une musique appelée *ta-chao*, à laquelle tous les animaux étaient dociles ; la troisième année, il ordonna à Kao-yao de régler tout ce qui concernait les supplices ; la neuvième année, la mère du roi d'Occident vint lui rendre hommage ; la quatorzième année, il chargea Yu du gouvernement de l'empire ; la vingt-cinquième année, des Barbares vinrent à sa cour, & offrirent des arcs des flèches ; la trente-troisième année, Yu divisa l'empire en neuf provinces ; la trente-cinquième année, le même Yu marcha contre les Yeou-miao, & les soumit ; la quarante-deuxième année, quelques peuples barbares vinrent présenter à Chun des pierreries. Chun mourut après avoir régné cinquante ans. Pour trouver ces cinquante ans de règne, il faut compter la première année d'Yu.

Le *Kang-mo* met la première année de Chun la vingt-troisième d'un cycle, il dit que la troisième année, il examina le mérite d'un chacun, que la cinquième, il inventa la musique *siao-chao*, que la sixième, il fit la visite de l'empire ; la neuvième, qu'il établit des supplices & des récompenses ; qu'il fit ensuite différentes chansons ; qu'il associa, la trente-troisième année, Yu à l'empire, dans la salle nommée Chin-tsong ; que la cinquante-cinquième année, Yu alla contre les Yeou-miao, & que Chun mourut la quarante-huitième année, qui était la dixième d'un cycle.

@

### CHAPITRE II

#### CHUN-TIEN

Chun-Tien signifie Livre de Chun. Dans ce chapitre, Yao, après avoir donné à Chun ses filles en mariage, l'associe à l'empire, & meurt. Chun fait la visite & la division de ses États en provinces, institue des lois, punit des rebelles, établit des ministres. Chun est le successeur immédiat d'Yao. Dans ce chapitre, comme dans le précédent, il n'y a rien qui puisse déterminer les temps où ces princes ont vécu. Ce chapitre est réuni, dans le nouveau texte, au précédent, comme je l'ai dit.

@

p.012 C'est ainsi que s'expriment ceux qui ont fait des recherches sur l'ancien empereur Chun <sup>1</sup> : ce prince fut véritablement l'image de l'empereur Yao ; il en eut la gloire & les vertus. On admira en lui une prudence consommée, une affabilité jointe à un grand génie, beaucoup de douceur & de gravité ; il fut sincère, & il releva ces talents par une grande modestie. L'empereur, instruit d'une aussi rare vertu, lui fit part de l'empire.

Chargé de faire observer les cinq règles <sup>2</sup>, il les fit p.013 observer ; quand il fut à la tête des ministres, il établit le bon ordre partout ; lorsqu'il fut intendant des Quatre portes <sup>3</sup>, il fit régner l'ordre & l'union ; quand il fut envoyé aux pieds des grandes montagnes <sup>4</sup>, ni les vents violents, ni le tonnerre, ni la pluie ne le rebutèrent jamais.

— Approchez Chun, dit Yao : depuis trois ans j'examine avec soin vos paroles & vos actions ; il faut récompenser votre mérite : je veux vous faire monter sur le trône.

---

<sup>1</sup> Les deux premiers paragraphes sont sans doute des éditeurs du *Chou-king*, longtemps après les historiens de Chun.

<sup>2</sup> Les cinq règles sont exprimées par les deux caractères *ou-tien*, c'est-à-dire *cinq enseignements immuables* ; c'est ce que les Chinois ont appelé, depuis, *ou-lun*, c'est-à-dire cinq devoirs qui sont ceux du père & des enfants, du roi & des sujets, des époux, des vieillards, des jeunes gens & des amis.

<sup>3</sup> Les Quatre portes sont les quatre Yo du chapitre précédent, & désignent les quatre parties de l'empire. L'intendant des Quatre portes est exprimé par le caractère *pin*, qui signifie *loger, traiter*. Quand les princes tributaires venaient à la cour, l'intendant des Quatre portes avait soin de les faire loger & traiter.

<sup>4</sup> Par ces derniers mots, on fait allusion à ce que Chun fit pour remédier au dégât causé par l'inondation.

## Le Chou-king

Mais Chun prétendit n'être pas assez vertueux, ne voulut pas succéder à Yao.

Au premier jour de la première lune, Chun fut installé héritier de l'empire dans la salle des ancêtres <sup>1</sup>.

En examinant le *siuen-ki* <sup>2</sup> & le *yo-heng* <sup>3</sup>, il mit en ordre ce qui regarde les sept planètes <sup>4</sup>.

Ensuite il fit le sacrifice *louï* au Chang-ti <sup>5</sup>, les <sup>p.014</sup> cérémonies aux six *tsong* <sup>6</sup>, aux montagnes, aux rivières, & en général à tous les esprits.

Il se fit apporter les cinq *choui* <sup>7</sup>, sur la fin de la lune, il assemblait les grands <sup>8</sup> & les *mou* <sup>9</sup>, pour les leur distribuer.

À la seconde lune de l'année, il alla visiter la partie orientale de l'empire. Arrivé à Tai-tsong <sup>10</sup>, il brûla des herbes, & fit un sacrifice. Il se tourna vers les montagnes & les rivières, & fit des cérémonies ;

---

<sup>1</sup> *Ven-tsou* désigne la salle où l'on honorait les ancêtres. *Ven* signifie plein de vertus & de mérites, & *tsou*, chef de race. Quelques commentateurs disent que *tsou* ou l'ancêtre désigne celui dont Yao avait reçu l'empire. Selon les historiens, Yao & Chun étaient de la même famille, & avaient Hoang-ti pour ancêtre commun.

<sup>2</sup> Selon les interprètes, *siuen* veut dire *fait* ou *orné de pierres précieuses* ; *ki* signifie *instrument pour représenter les astres* ; & selon ces mêmes interprètes, *siuen ki* veut dire ici une *sphère*.

<sup>3</sup> *Yo* signifie *précieux*. *Heng* est expliqué par *tube mobile pour observer*. Le tube était, dit-on, une partie de la sphère. [Ces détails sont fort singuliers pour le temps dont il s'agit. L'astronomie avait-elle déjà fait tant de progrès ?]

<sup>4</sup> Les sept *tching* ou ses sept directions, c'est un des noms que l'on donne encore aujourd'hui aux sept planètes dans les éphémérides des Chinois.

<sup>5</sup> *Chang* signifie *auguste, souverain* ; *Ti* signifie *maître, roi, prince, souverain*. Ces deux caractères expriment, dans les anciens livres chinois, ce qu'il y a de plus digne de respect & de vénération, le souverain Seigneur & Maître des esprits & des hommes, &c.

<sup>6</sup> Il est impossible de déterminer quels sont ces six *tsong* ; ce mot signifie *digne de respect* : il s'agit de six espèces d'esprits. On voit que par les montagnes & rivières, il faut entendre les esprits des montagnes & des rivières.

<sup>7</sup> *Choui* répond assez à *Tessera* : c'était une marque, comme un cachet ou autre chose, pour distinguer & reconnaître les rangs des princes tributaires.

<sup>8</sup> Les quatre *yo* sont les grands officiers qui avaient soin des principales affaires des quatre parties de l'empire.

<sup>9</sup> *Mou* veut dire berger : c'est par ce nom qu'on désignait les grands vassaux, ou princes tributaires.

<sup>10</sup> Tai-tsong est le *yo* ou la montagne de l'Orient : c'est le mont *Tai-chan* près de la ville Tai-gan-tcheou du Chan-tong. Le *yo* du Midi est près de la ville de Hing-tcheou-fou du Hou-kouang : le *yo* occidental est près de Hoa-yn-hien dans le district de Si-gan-fou, capitale du Chen-si. Le *yo* du Nord est près de la ville de Hoan-yuen-tcheou dans le Chen-si. Dans tous ces *yo* ou montagnes, Chun faisait d'abord le sacrifice au Chang-ti, ou souverain Maître, ensuite il faisait des cérémonies aux esprits des montagnes, des rivières, etc. Après s'être acquitté de ces devoirs de religion, il traitait les affaires de l'empire.

## Le Chou-king

ensuite il rassembla les princes de la partie orientale, & il en reçut <sup>1</sup> cinq sortes de pierres précieuses, trois pièces de soie <sup>2</sup>, deux vivants & un mort <sup>3</sup>. Il régla les temps <sup>4</sup>, les lunes, les jours. Il mit de <sup>p.015</sup> l'uniformité dans la musique, dans les mesures <sup>5</sup>, dans les poids & dans les balances. Après avoir encore réglé les cinq cérémonies <sup>6</sup>, & laissé le modèle des instruments qu'on devait y employer, il revint. À la cinquième lune il alla visiter la partie australe de l'empire. Quand il fut arrivé à la montagne du Sud, il fit ce qu'il avait fait à Tai-tsong. À la huitième lune, il se rendit à la partie occidentale, & garda le même ordre. À la onzième lune, il alla visiter la partie septentrionale & quand il fut à la montagne du Nord, il fit ce qu'il avait fait à celle de l'Ouest. De retour, il alla à Y-tsou <sup>7</sup>, & fit la cérémonie d'offrir un bœuf.

Une fois tous les cinq ans <sup>8</sup> il faisait la visite de l'empire ; les princes tributaires venaient quatre fois à la cour lui rendre leurs respects. Ces princes rendaient compte de leur conduite : on examinait & on vérifiait ce qu'ils disaient ; on récompensait leurs services en leur donnant des chariots & des habits.

Il divisa l'empire en douze parties, appelées *tcheou*, mit des marques & des signaux sur douze montagnes, & creusa des canaux pour l'écoulement des eaux.

---

<sup>1</sup> [Il y a ici un renversement dans le texte du *Chou-king* : ces paroles ne sont qu'après *Il régla les cinq cérémonies.*]

<sup>2</sup> L'on voit ici l'antiquité des ouvrages en soie.

<sup>3</sup> Je ne saurais bien dire le sens de ces paroles *deux vivants, un mort*. [suivant les interprètes chinois, les deux vivants sont un mouton & une grue ou cigogne ; le mort est un faisan, qui est nommé *tchi*. Ces présents étaient relatifs à la dignité de celui qui les faisait.]

<sup>4</sup> Le calendrier d'Yao & de Chun était dans la forme de celui d'aujourd'hui ; c'est-à-dire que l'équinoxe du printemps doit être dans la seconde lune, celui d'automne, dans la huitième ; le solstice d'été, dans la cinquième ; & celui d'hiver, dans la onzième.

<sup>5</sup> Je ne suis pas en état de donner des connaissances exactes sur les poids, les mesures, la balance & la musique dont il est parlé.

<sup>6</sup> Les cinq cérémonies étaient celles des esprits du deuil, des réjouissances, des bons & des mauvais succès en paix & en guerre.

<sup>7</sup> Y-tsou est un des noms de la salle des ancêtres. Le bœuf qu'on offrait avait été tué auparavant.

<sup>8</sup> Une année était pour les tributaires de la partie orientale ; une autre, pour ceux de la partie occidentale ; une troisième pour ceux du Sud, la quatrième, pour ceux du Nord. Ainsi, dans quatre cas, chacun d'eux devait venir une fois à la cour ; la cinquième année, Chun allait visiter leur domaine.

## Le Chou-king

Il fit publier des lois pour punir les criminels. Il ordonna l'exil pour les cas où l'on pouvait se dispenser des cinq supplices. Il voulut que dans les tribunaux les fautes ordinaires fussent punies du fouet seulement, & des verges de <sup>p.016</sup> bambou dans les collèges <sup>1</sup>. Il régla que par le métal <sup>2</sup> on pourrait se racheter de la peine due à certaines fautes ; qu'on pardonnât celles qui sont commises par hasard & sans malice ; mais il voulut qu'on punît, sans rémission, les gens qui seraient incorrigibles, qui pécheraient par abus de leur force ou de leur autorité. Il recommanda l'observation de ces lois <sup>3</sup> ; mais il voulut que les juges, en punissant donnassent des marques de compassion.

Il exila Kong-kong <sup>4</sup> à Yeou-tcheou <sup>5</sup>. Houan-teou eut ordre de se retirer à Tsong-chan <sup>6</sup> ; San-miao fut chassé & envoyé à San-gouei <sup>7</sup> ; Kuen fut renfermé dans une étroite prison à Yu-chan <sup>8</sup>. Après la punition de ces quatre criminels, l'empire fut en paix.

La vingt-huitième année <sup>9</sup>, l'empereur Yao monta <sup>10</sup> & descendit. Le peuple porta le deuil pendant trois ans, & pleura ce prince comme les enfants pleurent leur père & leur mère. <sup>p.017</sup> On fit cesser dans l'empire <sup>11</sup> les concerts de musique.

---

<sup>1</sup> Il serait à souhaiter qu'on marquât expressément ce qui s'enseignait dans les collèges. [Ce terme est vraisemblablement trop fort pour ce temps. En Chinois, c'est *kiao* qui signifie *enseigner* ; ainsi il s'agit ici des fautes commises par les jeunes gens que l'on instruit.]

<sup>2</sup> On n'indique pas quel était le métal avec lequel on rachetait les fautes commises. Était-ce quelque monnaie ?

<sup>3</sup> [Dans le texte il y a : respectez, respectez (ces lois) ; mais en punissant, ayez de la compassion. Le père Gaubil n'a pris que le sens de ces paroles.]

<sup>4</sup> Dans le chapitre précédent on a parlé de Kong-kong, de Houan-teou & de Kuen : San-miao était un des vassaux du Sud. Ces quatre exilés furent depuis appelés les quatre scélérats, *se-hiong*.

<sup>5</sup> Yeou-tcheou est dans le Leao-tong.

<sup>6</sup> Tsong-chan est dans le district de Yo-tcheou-fou du Hou-kouang.

<sup>7</sup> San-gouei est près de Cha-tcheou au-delà du pays de Kokonor.

<sup>8</sup> Yu-chan est dans le district de Hoai-gan-fou, dans le Kiang-nan ; c'est ce que disent les interprètes.

<sup>9</sup> La vingt-huitième année se compte depuis que Chun fut installé héritier de l'empereur Yao.

<sup>10</sup> C'est ainsi qu'on désigne la mort d'Yao, par ces deux caractères *tsou lo*. Le premier mot veut dire que l'esprit monta au Ciel (*ascendit*) ; le second, que le corps fut enterré (*descendit*).

<sup>11</sup> [Dans les Quatre mers : c'est ainsi qu'on désigne l'empire. Cette manière de parler plus générale semble ne désigner aucun pays particulier.]

## Le Chou-king

Chun alla à la salle des ancêtres au premier jour de la première lune.

Il interrogea les grands <sup>1</sup>, ouvrit les quatre portes, vit par lui-même ce qui vient par les quatre yeux, entendit ce qui vient par les quatre oreilles.

Il appela les douze mou <sup>2</sup>, & leur parla ainsi :

— Tout consiste, pour les provisions des vivres, à bien prendre son temps. Il faut traiter humainement ceux qui viennent de loin, instruire ceux qui sont près de nous, estimer & faire valoir les gens qui ont des talents, croire & se fier aux gens de bien, ne pas avoir de commerce avec ceux dont les mœurs sont corrompues ; par là on se fera obéir des Man & des Y <sup>3</sup> (ou des Barbares).

Chun parla ainsi aux grands <sup>4</sup> :

— Si quelqu'un de vous est capable de bien gérer les affaires publiques <sup>5</sup>, je le mettrai à la tête des ministres, afin que l'ordre & la subordination règnent en tous lieux.

Tous lui présentèrent Pe-yu <sup>6</sup>, qui était *se-kong* <sup>7</sup>. Alors l'empereur adressa la parole à Yu, & dit :

— En conséquence de ce que les grands proposent, je veux qu'outre la charge d'intendant des ouvrages pour la terre & pour l'eau <sup>8</sup>, vous soyez le Premier ministre de l'empire.

Yu fit la révérence en disant que ce poste convenait <sup>p.018</sup> mieux à Tsi <sup>9</sup>, ou à Sie <sup>1</sup>, ou à Kao-yao.

---

<sup>1</sup> J'ai traduit à la lettre. On veut dire que Chun sut ce qui se passait dans l'empire. [Se-yo ou les Quatre montagnes.]

<sup>2</sup> Les douze *mou* avaient soin des douze parties de l'empire. *Mou* veut dire berger.

<sup>3</sup> Man & Y désignent les étrangers.

<sup>4</sup> [Se-yo, les Quatre montagnes.]

<sup>5</sup> [Affaires publiques ; dans le texte, *affaires de l'empereur* (Yao).]

<sup>6</sup> Pe-yu est le nom de Yu, qui succéda à l'empereur Chun. *Pe* exprime une dignité qui donnait la prééminence sur les princes vassaux d'un certain district ; le *pe* était leur chef.

<sup>7</sup> Se-kong était celui qui présidait aux ouvrages publics, aux digues aux canaux.

<sup>8</sup> [Dans le texte il y a : & dit : *vous avez réglé les eaux & la terre, maintenant prenez courage.*]

<sup>9</sup> Tsi est le fameux Heou-tsi, tige, des empereurs de la dynastie de Tcheou.

## Le Chou-king

L'empereur lui dit <sup>2</sup> :

— Allez (obéissez).

L'empereur dit :

— Ki <sup>3</sup>, vous voyez la misère & la famine que les peuples souffrent ; en qualité de heou-tsi, faites semer toutes sortes de grains suivant la saison.

Il s'adressa en ces termes à Sie :

— L'union n'est pas parmi les peuples, & dans les cinq États il y a du désordre ; en qualité de *se-tou* <sup>4</sup>, publiez avec soin les cinq instructions <sup>5</sup> ; soyez doux & indulgent.

Il parla ainsi à Kao-yao :

— Les étrangers excitent des troubles. Si parmi les sujets de Hia <sup>6</sup> il se trouve des voleurs, des homicides, & des gens de mauvaises mœurs, vous, Kao-yao, en qualité de juge <sup>7</sup>, employez les cinq règles pour punir les crimes par autant de peines qui leur soient proportionnées <sup>8</sup>. Ces peines proportionnées aux crimes ont trois lieux pour être mises en œuvre. Il y a des lieux pour les cinq sortes d'exil ; dans ces lieux, il y a trois sortes de demeures ; p.019 mais il faut avoir beaucoup de discernement, & être parfaitement instruit.

---

<sup>1</sup> Sie est le nom d'un grand dont les empereurs de la dynastie de Chang tiraient leur origine.

<sup>2</sup> [Le père Gaubil a traduit ce peu de mots par celui-ci : vous dites bien, mais faites ce que je veux.]

<sup>3</sup> Ki est le nom de Heou-tsi. tsi signifie graines, semences. Heou signifie seigneur, prince. Heou-tsi exprime ici l'intendant de l'agriculture.

<sup>4</sup> Se-tou exprime le ministre qui devait expliquer & faire garder les cinq règles.

<sup>5</sup> Les cinq instructions *ou-tien* sont les règles dont il est parlé dans le paragraphe de ce même chapitre.

<sup>6</sup> Hia exprime l'empire chinois. [Cette expression, qui désigne la dynastie de Hia, ne devrait pas se trouver dans ce texte, puisque la dynastie dont il s'agit n'a commencé à régner qu'après Chun ; aussi quelques interprètes traduisent-ils *hia* par *ming*, la beauté, la splendeur : ainsi il faudrait rendre cette phrase par ces mots : *troublent la splendeur* (de l'empire).]

<sup>7</sup> Chi exprime le titre d'un juge criminel.

<sup>8</sup> Les caractères que je traduis par peine proportionnée, & peines proportionnées aux crimes, peuvent se traduire par vérifications & confrontations, aveux des criminels. L'on peut, si l'on veut, user des termes qui expriment ce sens.

## Le Chou-king

— Quel est celui, dit l'empereur, qui est en état d'être à la tête des ouvrages publics ?

Tous répondirent que c'était Tchouï. L'empereur dit à celui-ci :

— Soyez Kong-kong <sup>1</sup>.

Tchouï, en faisant la révérence, dit que Chou-tsiang & Pe-yu <sup>2</sup> étaient plus dignes que lui ; mais l'empereur en le louant de ce qu'il disait, lui ordonna d'obéir.

— Quel est celui, continua l'empereur, qui peut avoir l'intendance des montagnes, des forêts, des lacs, des étangs, des plantes, des arbres, des oiseaux & des animaux ?

On lui présenta Y. Alors il dit à celui-ci :

— Il faut que vous soyez mon Yu <sup>3</sup>.

Y fit la révérence, & dit que Tchou, Hou, Hiong & Pi en étaient plus capables. L'empereur répliqua :

— Allez & obéissez.

Il dit encore aux grands :

— Y a-t-il quelqu'un qui puisse présider aux trois cérémonies ?

Tous nommèrent Pe-y : & l'empereur dit à Pe-y :

— Il faut que vous soyez Tchi-tsong <sup>4</sup> : depuis le matin jusqu'au soir, pénétré de crainte & de respect, soyez sur vos gardes ; ayez le cœur droit & sans passion.

---

<sup>1</sup> Les deux caractères Kong-kong expriment l'office de celui qui présidait aux ouvrages d'art que l'on faisait pour l'empereur.

<sup>2</sup> Pe-yu. Le caractère *yu* diffère de celui d'*Yu* qui fut empereur après Chun.

<sup>3</sup> Yu est le titre de l'intendant des montagnes, forêts, étangs, lacs. Il ne faut pas le confondre avec Yu qui fut depuis empereur.

<sup>4</sup> Tchi-tsong était le nom de celui qui présidait aux cérémonies pour les esprits. L'ancien livre *Koue-yu* dit que Pe-y était le ministre qui présidait aux cérémonies pour les esprits. Il serait bien utile d'être au fait sur les trois cérémonies dont le texte parle. Les interprètes disent qu'il s'agit des cérémonies pour le Ciel, la Terre & les hommes. Selon le *Koue-yu*, Pe-y avait soin des cérémonies pour les esprits ; il s'agit donc des esprits dans le texte. Il est difficile aujourd'hui d'être bien au fait sur le vrai sens & l'institution des trois cérémonies du texte ; cela n'y est pas assez détaillé. Le livre *Koue-yu*, cité dans cette note, est un excellent livre, écrit avant l'incendie des livres. Il parle de plusieurs États & familles de vassaux, sous la dynastie de Tcheou. Dans ce livre, il y a quantité de choses curieuses sur l'ancienne histoire chinoise.

## Le Chou-king

Pe-y p.020 fit la révérence, & proposa Kouei & Long comme plus capables. L'empereur dit :

— Vous êtes louable de vous excuser ; mais je veux être obéi.

— Kouei, lui dit-il, je vous nomme surintendant de la musique <sup>1</sup> ; je veux que vous l'enseigniez aux enfants des princes & des grands ; faites en sorte qu'ils soient sincères & affables, indulgents, complaisants & graves ; apprenez-leur à être fermes, sans être durs ni cruels ; donnez-leur le discernement ; mais qu'ils ne soient point orgueilleux ; expliquez-leur vos pensées dans des vers, composez-en des chansons entremêlées de divers tons & de divers sons, & accordez-les aux instruments de musique. Si les huit modulations sont gardées, s'il n'y a aucune confusion dans les différents accords, les esprits & les hommes seront unis <sup>2</sup>.

Kouei <sup>3</sup> répondit :

— Quand je frappe ma pierre, soit fortement, soit doucement, les animaux les plus féroces sautent de joie.

L'empereur dit à Long :

— J'ai une extrême aversion pour ceux qui ont une mauvaise langue ; leurs discours sèment la discorde, & nuisent beaucoup à ce que font les gens de bien ; par les mouvements & les craintes qu'ils excitent, ils mettent le désordre dans le peuple. Vous donc, Long, je vous nomme *na-yen* <sup>4</sup> ; soit que vous rapportiez mes ordres & mes

---

<sup>1</sup> L'on voit ici que la musique & l'étude de la poésie & des vers étaient, au temps de Chun, une affaire d'État. On souhaiterait être au fait sur l'ancienne musique chinoise & sur l'ancienne poésie. Il faut espérer qu'il se trouvera des missionnaires en état de donner là-dessus des connaissances utiles & exactes. Confucius a fait une collection de plusieurs pièces de vers & de chansons ; elle forme un très beau livre, appelé *Chi-king*. On l'a ici traduit. [Il est à la Bibliothèque du roi.]

<sup>2</sup> Dans ces paroles : *les esprits & les hommes seront unis*, on fait allusion à la musique employée aux cérémonies faites au Ciel, aux esprits, aux ancêtres, aux cérémonies des fêtes dans le palais des empereurs, &c.

<sup>3</sup> [Cette phrase est répétée dans le chapitre Y-tsi, paragraphe 10 ; elle était oubliée dans la traduction du père Gaubil.]

<sup>4</sup> *Na* exprime ce que nous disons *porter de bouche* ; *yen* signifie parole. Le texte fait assez voir l'emploi du *na-yen* au temps de Chun. On exprima ensuite cette charge par

## Le Chou-king

résolutions, soit que vous me fassiez le rapport de ce que les  
p.021 autres disent ; depuis le matin jusqu'au soir, n'ayez en  
vue que la droiture & la vérité.

Ensuite il ajouta :

— Ô vous, qui êtes au nombre de vingt-deux<sup>1</sup>, soyez  
attentifs, & traitez, selon les conjonctures des temps, les  
affaires<sup>2</sup> de l'empire.

Une fois tous les trois ans Chun<sup>3</sup> examinait la conduite de ses  
officiers. Après trois examens, il punissait les coupables, &  
récompensait ceux qui s'étaient bien comportés ; par ce moyen, il n'y  
avait personne qui ne travaillât à se rendre digne des récompenses. On  
faisait aussi le choix & l'examen des San-miao<sup>4</sup>.

Chun<sup>5</sup> avait trente ans lorsqu'il fut appelé pour être employé ; il  
resta dans ce poste pendant trente années ; cinquante ans après il  
monta fort loin<sup>6</sup>, & mourut.

@

---

les termes métaphoriques de ministre du gosier & de la langue.

<sup>1</sup> Selon les interprètes, les vingt-deux sont les ministres proposés à Chun, les quatre  
yo, les douze mou, etc.

<sup>2</sup> Les affaires de l'empire sont exprimés dans le texte par les deux caractères *tien*, *cœli*,  
*koung*, *opera*, *negotia commissa*. Par cette noble idée, Chun voulait engager les  
mandarins à s'acquitter dignement de leur devoir, & à les faire ressouvenir que c'était  
le Ciel même qui les chargeait de leurs emplois. Les interprètes rapportent de très  
belles sentences à l'occasion de ce passage.

<sup>3</sup> On voit ici l'antiquité de la coutume chinoise de faire l'examen du mérite & des fautes  
des officiers. On a vu que San-miao était le nom d'un vassal exilé.

<sup>4</sup> Ici c'est le nom des peuples qui étaient sans doute sujets de ce vassal. Les San-miao  
se révoltèrent quelquefois ; mais, parce que la révolte n'était pas générale, ou qu'ils  
s'étaient soumis, Chun veut qu'on récompense même ceux des San-miao qui se  
comporteraient bien.

<sup>5</sup> Dans le Yao-tien, ou chapitre précédent, on a vu que Yao appela Chun à la soixante-  
dixième année de son règne. Chun, après trois ans d'épreuve, fut installé héritier de  
l'empire, &, à cette installation, il avait trente-trois ans. Il gouverna, avec Yao, vingt-  
huit ans ; à cette vingt-huitième année Yao mourut. Yao régna donc cent ans. À la mort  
d'Yao, Chun avait donc soixante ans. Il régna encore cinquante ans ; ainsi Chun mourut  
âgé de cent dix ans.

<sup>6</sup> Ce texte, que je traduis *monta fort loin*, c'est, selon quelques commentateurs, une  
expression métaphorique, qui exprime la mort de l'empereur Chun : encore aujourd'hui  
on dit d'un empereur qui vient de mourir *il est dans un grand & dans un long voyage*.  
D'autres disent qu'effectivement Chun mourut en faisant la visite de l'empire, & que le  
lieu de sa mort était loin de la cour.

## CHAPITRE III

### TA-YU-MO

Ce chapitre ne contient que des préceptes sur le gouvernement, le choix que Chun veut faire d'Yu pour lui succéder, l'éloge d'Yu, le refus que celui-ci fait d'accepter l'empire, la punition de quelques rebelles. Ta-yu-mo signifie avis ou délibérations du grand Yu. On trouve dans le second volume du père du Halde, page 298, une traduction de ce chapitre ; mais on verra qu'elle est paraphrasée : ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.022 C'est ainsi que s'expriment ceux qui ont examiné l'histoire de l'ancien Grand Yu <sup>1</sup> : en publiant dans l'empire <sup>2</sup> les ordres & les instructions du roi son maître <sup>3</sup>, il fit paraître beaucoup de respect d'obéissance. Voici ce que dit Yu :

— Quand le prince <sup>4</sup> & le sujet savent surmonter les difficultés de leur état, l'empire est bien gouverné ; les peuples sont, en peu de temps, dans le chemin de la vertu,

— Cela est vrai, dit l'empereur Chun : des discours si sages p.023 & si vrais ne doivent pas être cachés ; les pratiquer, ne pas laisser les gens sages dans les lieux déserts & inconnus, mettre l'union & la paix dans tous les pays, porter son attention sur tous les peuples, sacrifier ses lumières & ses vues à celles des autres, ne pas maltraiter ni rebuter ceux qui sont hors d'état de faire des plaintes, ne pas abandonner les pauvres & les malheureux ; voilà les vertus que l'empereur <sup>5</sup>, notre maître, pratiqua.

---

<sup>1</sup> Ce premier paragraphe est des historiens ou des éditeurs postérieurs aux historiens de l'empereur Chun.

<sup>2</sup> [Dans les Quatre mers.]

<sup>3</sup> [C'est l'empereur Chun.]

<sup>4</sup> [Il y a dans le texte : *Quand un roi peut surmonter les difficultés de son état ; quand un sujet peut surmonter les difficultés de son état.* Le père Gaubil réunit en une phrase les deux du texte.]

<sup>5</sup> Il s'agit, dans ce paragraphe & dans le suivant, de l'empereur Yao.

## Le Chou-king

(Le ministre) Y dit :

— Quel sujet d'admiration ! La vertu de l'empereur se fit connaître partout, & ne se démentit jamais. Elle fut relevée par une grande sagesse & par beaucoup de pénétration. Il sut se faire craindre & respecter ; ses manières douces & agréables le firent aimer. C'est pour cela que l'auguste <sup>1</sup> Ciel le favorisa, que l'ayant chargé de ses ordres <sup>2</sup>, il le rendit maître de l'empire.

Yu répondit :

— Celui qui garde la loi <sup>3</sup>, est heureux : celui qui la viole est malheureux ; c'est la même chose que l'ombre & l'écho.

— Hélas ! ajouta Y, il faut veiller sur soi-même, & ne cesser de se corriger : ne laissez pas violer les lois & les coutumes de l'État ; fuyez les amusements agréables ; ne vous livrez pas p.024 aux plaisirs défendus. Quand vous donnez des commissions aux gens sages ne changez pas ce que vous leur avez dit. Ne balancez pas à éloigner de vous ceux qui ont les mœurs dépravées. Si dans les délibérations vous voyez des doutes & des points difficiles à déterminer, ne concluez rien d'abord ; attendez que vous soyez instruit ; assurez-vous de la certitude de vos jugements. Quand la raison <sup>4</sup> vous démontre une chose, ne vous y opposez pas. Recherchez les suffrages des peuples, ne vous en écarter pas pour suivre vos désirs & votre penchant.

---

<sup>1</sup> L'auguste Ciel est exprimé par ces caractères *hoang*, *auguste*, & *Tien*, Ciel. On voit ici que l'empereur Yao reçut du Ciel l'empire ; que c'est le Ciel qui le charge de l'exécution de ses ordres. C'est sur ces sortes de textes qu'il faut juger de la vraie doctrine des anciens Chinois ; & l'on verra constamment les mêmes idées dans la suite du *Chou-king*.

<sup>2</sup> [Dans le texte, il posséda les Quatre mers, & fut le maître du monde.]

<sup>3</sup> Le caractère *ti*, que je traduis par *la loi*, veut dire la loi naturelle, la droite raison. Yu prétend que le bonheur & le malheur attachés à l'observation de la loi naturelle, sont des effets nécessaires, qui suivent infailliblement de leur cause ; comme l'écho & l'ombre suivent de leur cause. [C'est-à-dire que comme l'ombre suit le corps & l'écho la voix, celui qui fait le crime ne peut éviter le châtement, comme celui qui fait bien est toujours récompensé.]

<sup>4</sup> Ici la raison, ou la loi naturelle, a pour caractère *tao* ; & cette loi vient du Ciel, selon la doctrine constante des livres classiques. On doit se souvenir que la partie du *Chou-king* que l'on traduit ici, est un monument de plus de deux mille ans. Il est aisé de voir quelle était l'idée que Yao, Chun, Yu, &c., se formaient d'un auguste Ciel qui donne l'empire, d'une droite raison & de la loi naturelle, d'où dépendent le bonheur & le malheur des hommes.

## Le Chou-king

Si vous êtes appliqué aux affaires, les étrangers viendront de toutes parts se soumettre à votre obéissance.

Yu reprit la parole, & dit :

— Ah ! prince, pensez-y bien ; la vertu est la base du gouvernement ; & ce gouvernement consiste d'abord à procurer au peuple les choses nécessaires à sa conservation, c'est-à-dire, la terre, l'eau <sup>1</sup>, le feu, les métaux, le bois & les grains. Il faut encore penser à le rendre vertueux, & ensuite à lui procurer l'usage utile de toutes ces choses. Il faut enfin le préserver de ce qui peut nuire à sa santé & à sa vie. Voilà neuf objets qu'un prince doit avoir en vue pour se rendre utile & recommandable. Ces neuf points doivent être la matière des chansons. Quand on enseigne, on emploie les éloges ; quand on gouverne, on emploie l'autorité. Ces neuf sortes de chansons servent à animer à exhorter ; & c'est ainsi que l'on conserve le peuple.

p.025 L'empereur dit alors :

— J'approuve ce que vous dites. Depuis que vous avez achevé les ouvrages pour remédier au dégât de l'inondation, le Ciel peut procurer ce qu'on doit attendre de lui. Les six sortes de provisions <sup>2</sup> les trois affaires sont en état : on est en sûreté pour tous les âges ; c'est vous, Yu, à qui on est redevable d'un si grand bien.

Venez Yu <sup>3</sup>, ajouta ce prince, je règne depuis trente-trois ans ; mon grand âge & ma faiblesse ne me permettent plus de donner aux affaires toute l'application convenable : je veux que

---

<sup>1</sup> Le feu, le bois, la terre, l'eau, les métaux sont ce que les Chinois appellent *ou-hing*. Plusieurs Européens ont traduit ces deux caractères par *quinque elementa*. Je crois que l'idée des Chinois a été de représenter ces cinq choses comme cinq choses très nécessaires à la vie, nullement comme les principes des corps.

<sup>2</sup> Les six sortes de provisions sont, outre les cinq *hing*, les grains. Les trois affaires sont l'étude de la vertu, l'usage des choses nécessaires à la vie, & le soin de conserver la vie des peuples. C'est Yu qui eut la meilleure part aux ouvrages faits pour réparer les dégâts de l'inondation.

<sup>3</sup> Chun avait résolu de nommer Yu héritier de l'empire.

## Le Chou-king

vous ayez une autorité absolue sur tous mes sujets ; faites donc vos efforts pour vous acquitter dignement de cet emploi.

— Mes faibles talents, répondit Yu, ne suffisent pas pour gouverner les peuples. Il n'en est pas de même de Kao-yao <sup>1</sup> ; ses talents sont au-dessus de ceux des autres ; les peuples les connaissent, & leur inclination est pour lui ; c'est à cela surtout que l'empereur doit réfléchir. Soit que je pense à la charge que vous m'offrez, soit que je la refuse, soit que j'en parle & que je tâche de dire ma pensée avec toute la droiture & la sincérité possibles, j'en reviens toujours à Kao-yao, & je dis toujours que le choix doit tomber sur lui. Vous, qui êtes sur le trône, pensez au mérite de chacun.

L'empereur s'adressa à Kao-yao, lui parla ainsi :

— Les officiers & le peuple gardent les règlements que j'ai faits. Vous avez la charge de juge <sup>2</sup> ; vous savez vous servir à propos des cinq supplices, & vous employez utilement les cinq instructions ; ainsi l'empire est paisible ; la crainte de ces supplices empêche de commettre beaucoup de fautes qu'il faudrait <sub>p.026</sub> punir ; le peuple tient un juste milieu, c'est à vous qu'on le doit, soyez attentif.

Kao-yao <sup>3</sup> lui répondit :

— Les vertus de l'empereur ne sont pas ternies par des fautes. Dans le soin qu'il a de ses sujets, il fait voir beaucoup de modération ; dans son gouvernement, la grandeur d'âme éclate. S'il faut punir, la punition ne passe pas des pères aux enfants ; mais s'il faut récompenser, les récompenses s'étendent jusqu'aux descendants. À l'égard des fautes involontaires, il les pardonne, sans rechercher si elles sont grandes ou petites. Les fautes commises volontairement,

---

<sup>1</sup> Ce qu'on dit ici de Kao-yao fait bien de l'honneur à cet ancien sage chinois.

<sup>2</sup> On emploie ici le mot *chi*, qui veut dire *juge criminel*.

<sup>3</sup> Je laisse à d'autres à faire les réflexions convenables sur la sagesse que Kao-yao fait paraître dans ce paragraphe.

## Le Chou-king

quoique petites en apparence, sont punies. Dans le cas des fautes douteuses, la peine est légère ; mais s'il s'agit d'un service rendu, quoique douteux, la récompense est grande. Il aime mieux s'exposer à ne pas garder les lois contre les criminels, que de punir un innocent. Une vertu qui se plaît ainsi à conserver la vie aux sujets, gagne le cœur du peuple ; & c'est pour cela qu'il est si exact à exécuter les ordres des magistrats.

L'empereur dît :

— Tout se passe d'une manière conforme à mes désirs ; l'ordre est dans les quatre parties de (l'empire) ; c'est un effet de votre bonne conduite.

Ensuite il ajouta,

— Venez, Yu. Quand nous eûmes tant à craindre de la grande inondation <sup>1</sup>, vous travaillâtes avec ardeur & avec droiture ; vous rendîtes les plus grands services, & vos talents se manifestèrent. Quoique dans votre famille vous ayiez vécu avec modestie, quoique vous ayiez si bien servi l'État, vous n'avez pas cru que ce fût une raison pour vous dispenser de travailler ; & ce n'est pas une vertu médiocre. Vous êtes sans orgueil ; il n'est personne dans l'empire qui, par ses p.027 bonnes qualités, soit au-dessus de vous. Nul n'a fait de si grandes choses ; cependant vous ne faites pas valoir ce que vous faites. De là quelle idée ne dois-je pas avoir de votre vertu ? Je ne puis me dispenser de louer vos services. Les nombres écrits dans le calendrier du Ciel <sup>2</sup> vous désignent pour monter à la dignité de prince absolu (de l'empire).

---

<sup>1</sup> Il paraît que Chun parle de l'inondation, comme d'un événement dont lui, Yu, & les autres de son temps avaient été témoins ; ainsi il ne paraît pas que le déluge de Yao soit les restes des eaux du déluge de Noé. D'un autre côté, à moins de supposer faux tout ce qui est rapporté de l'état de l'empire sous Yao, Chun & Yu, on ne peut dire que ce déluge de Yao soit celui de Noé.

<sup>2</sup> L'expression de *calendrier du Ciel* (Tien-li), est ici remarquable. Elle fait voir que Chun croyait que l'empire était donné par le Ciel ; & elle confirme le sens de l'autre expression de l'empire, sous l'idée de commission donnée par le Ciel. Le caractère *li* exprime la succession des saisons & des mouvements des corps célestes. Ici cette expression *calendrier du Ciel* dénote la succession & l'ordre des empereurs, connue &

## Le Chou-king

Le cœur <sup>1</sup> de l'homme est plein d'écueils ; le cœur du Tao est simple délié. Soyez simple & pur, tenez toujours le juste milieu.

N'écoutez pas des discours sans les avoir examinés, ne prenez aucun parti qu'après avoir bien réfléchi.

Ah ! qu'un prince doit être aimé ! mais aussi que les sujets doivent être redoutés ! S'il n'y a pas de souverain à qui les peuples auront-ils recours ? Et s'il n'y a pas de sujets, qui aidera le souverain dans le gouvernement ? C'est ce qu'il faut considérer attentivement. Que de précautions à garder sur un trône ! Il faut avoir soin de conserver l'amour de la vertu. Si les peuples sont maltraités réduits à l'extrémité, vous perdez pour toujours le bonheur que le Ciel vous a procuré. Les paroles qui sortent de la bouche ont de bons effets quelquefois ; elles font aussi quelquefois naître des guerres ; Je ne veux pas que vous refusiez encore le poste que je vous destine.

— Les ministres qui ont rendu de grands services, dit alors Yu, doivent être examinés un à un par le *pou* <sup>2</sup> ; & il faut p.028 que celui que le *pou* indique comme le plus digne, soit choisi.

L'empereur répondit :

— Celui qui a soin du tchen doit, avant tout, examiner ce qu'il se propose de faire ; ensuite il jette les yeux sur la Grande tortue : Il y a longtemps que je suis déterminé. Si je

---

déterminée par le Ciel.

<sup>1</sup> On oppose ici le cœur de l'homme à celui du *Tao*. On veut parler de deux cœurs, l'un dégagé des passions, l'autre simple & très pur. *Tao* exprime la droite raison. Il est fort naturel de penser que l'idée d'un Dieu pur, simple, Seigneur des hommes, est la vraie source de ces paroles. On peut aisément voir quel est ce milieu dont il est ici question.

<sup>2</sup> Voici le texte chinois le plus ancien qu'on ait sur les sorts & sur la divination. On verra dans la suite que, selon les règles, on ne devait avoir recours aux sorts, que dans le cas où l'on ne pouvait pas se déterminer par d'autres voies. Il paraît premièrement que Chun faisait beaucoup de cas des lumières tirées des sorts ; secondement, que l'on prétendait consulter les esprits. Ces caractères *pou* & *tchen* signifient inspection sur quelque objet, pour connaître des choses cachées, & savoir ce qu'on doit faire. *Pou* est composé de deux caractères, dont l'un veut dire *maître*, l'autre *descendre* ; comme si par le *pou*, le maître ou l'esprit descendait. *Tchen* est composé de *keou*, bouche, & de *pou*, c'est-à-dire, *paroles du pou*. Le *pou*, ou cette inspection, se faisait sur une tortue nommée *kouei*, qu'on faisait, dit-on, brûler. Dans la suite des temps ; on s'est servi, par abus, du livre *Y-king* pour la divination. Comme on ne sait pas au juste la manière dont on usait des sorts au temps de Chun, on ne saurait ni les condamner ni les approuver.

## Le Chou-king

m'informe & si je consulte les autres, tous sont de mon avis. J'ai les suffrages des esprits, de la tortue, du chi <sup>1</sup>, le pou ne donnera pas une nouvelle décision plus heureuse.

Yu fit la révérence, en refusant toujours. Alors l'empereur lui dit :

— Ne refusez pas ; obéissez.

Le premier jour de la première lune Yu fut installé dans Chin-tsong. Il fut mis à la tête de tous les ministres, & on garda le même cérémonial qu'on avait observé à l'élévation de l'empereur.

— Hélas ! dit l'empereur, Yeou-miao ne veut pas se soumettre ; allez, Yu <sup>2</sup>, allez le punir.

Yu rassembla donc les princes tributaires <sup>3</sup>, & publia ses ordres à l'armée, en ces termes :

« Que chacun soit attentif dans son poste, & qu'il <sup>p.029</sup> écoute mes ordres. Yeou-miao <sup>4</sup> est aveugle, téméraire & sans honneur ; il méprise tout le monde. Il se croit prudent ; il viole la loi, & détruit la vertu. Il se sert de gens vils & méprisables, & laisse dans les déserts ceux qui sont sages. Au lieu de protéger les peuples, il les abandonne. Le Ciel a résolu sa perte ; c'est pour cela que je vous ai fait venir. J'ai ordre de l'empereur d'aller punir ce coupable ; réunissez vos forces, soyez unis, & que votre courage vous mérite des récompenses.

Après trente jours, les peuples de Miao persistaient encore dans leur désobéissance ; alors Y parla à Yu avec beaucoup de force, en ces termes :

---

<sup>1</sup> *Chi* exprime une sorte d'herbe employée dans la divination. Le caractère *chi* est composé de celui de bambou, *roseau*, & de *vou*, qui signifie *deviner*.

<sup>2</sup> Meng-tse, auteur d'une très grande autorité, dit que Chun proposa Yu au Ciel pendant dix-sept ans ; c'est-à-dire que Yu fut dix-sept ans collègue de Chun.

<sup>3</sup> [Le père Gaubil a mis partout *regulos* ; j'ai cru devoir substituer à ce terme *princes*, *princes tartares* ou *princes vassaux*.]

<sup>4</sup> Yeou-miao est le nom d'un vassal du Sud. Le nom de miao est tantôt celui des princes des peuples appelés Miao, tantôt c'est le nom de ces peuples répandus dans quelques provinces. Ils ne sont soumis que de nom ; & ils ont leur loi, leur langue. Encore aujourd'hui les Chinois se servent à peu près des mêmes termes de Yu, quand ils parlent de ceux avec qui ils sont en guerre.

## Le Chou-king

— C'est par la seule vertu qu'on peut toucher le Ciel, il n'est point de lieu si éloigné où elle ne pénètre, l'orgueil la fait souffrir ; mais l'humilité lui donne des forces : telle est la loi du Ciel. Quand autrefois l'empereur était à Li-chan <sup>1</sup>, il allait chaque jour cultiver la terre, & il s'écriait, en pleurant : Ô Ciel miséricordieux ! ô mon père ! ô ma mère ! Il rejetait sur lui-même toutes les fautes, & s'avouait coupable. En servant avec respect son père Kou-seou, il le touchait ; & Kou-seou se corrigea sincèrement à la vue de la modestie, de la réserve & de la crainte respectueuse de son fils. Les esprits se laissent toucher par un cœur sincère, à plus forte raison devons-nous l'espérer d'Yeou-miao.

Yu, après avoir entendu un discours si sublime, salua Y, & dit :

— Rien n'est plus vrai.

Ensuite ayant rangé l'armée, il donna l'ordre pour se retirer. Depuis ce temps l'empereur s'appliqua de plus en plus à vivre en paix, & à faire fleurir partout la vertu. Il fit faire, p.030 entre les deux escaliers <sup>2</sup>, des danses <sup>3</sup> avec des boucliers & avec des étendards. Soixante-dix jours après, Yeou-miao vint, & se soumit.

@

---

<sup>1</sup> Li-chan est le nom de la première demeure de Chun, avant qu'il fût empereur ; voyez les notes du chapitre Yao-tien, page 10.

<sup>2</sup> Quand on parle des deux escaliers, on suppose connue la situation des bâtiments où étaient ces deux escaliers ; mais cette connaissance manque aujourd'hui. [Dans les tables du livre intitulé *Y-li*, on voit des plans pour les cérémonies. Il y a entr'autres deux escaliers par lesquels montaient, chacun de leur côté, les princes vassaux de l'Orient & de l'Occident.]

<sup>3</sup> [Dans ces temps anciens la danse était en honneur à la Chine, elle faisait partie du culte religieux. S'il en faut croire les historiens postérieurs, il y avait des collèges établis pour apprendre aux enfants des grands & des ministres les différentes danses alors en usage, à faire les révérences dans les cérémonies & les exercices militaires, parce que les danseurs tenaient en main des armes & des étendards. On peut consulter les notes qui sont à la fin de cet ouvrage.]

## CHAPITRE IV

### KAO-YAO-MO

Ce chapitre n'offre que des conseils & des préceptes sur le gouvernement, donnés par le ministre Kao-yao sous le règne de Chun. Son titre signifie *conseils & avis de Kao-yao*. Ce chapitre est dans les deux textes ; mais dans le nouveau il est réuni au chapitre suivant, intitulé Y-tsi.

@

p.031 Voici ce que dit l'ancien Kao-yao, au rapport de ceux qui ont examiné son histoire :

- Si un prince est véritablement vertueux, on ne lui cachera rien dans les conseils, & ses ministres seront d'accord.
- Cela est juste, dit Yu ; mais expliquez-vous.

Kao-yao continua ainsi :

- Celui qui est occupé à se perfectionner dans la vertu <sup>1</sup>, doit s'en occuper éternellement ; il doit mettre l'ordre dans sa famille : alors les gens sages viendront de tous cotés, & l'animeront par leurs exemples & par leurs conseils ; c'est ainsi que de près on va très loin.

Yu, à ce discours si sage, fit la révérence à Kao-yao, & dit :

- Vous parlez juste.
- Oui, ajouta Kao-yao, un prince doit bien connaître les hommes, & mettre l'union parmi les peuples.
- Hélas ! dit Yu ; l'empereur <sup>2</sup> même a bien de la peine à réussir dans ces deux p.032 choses. Si un prince connaît bien les

---

<sup>1</sup> On voit ici le grand précepte de Confucius ; qu'il faut 1° se régler & se réformer soi-même, 2° sa famille, 3° le royaume, 4° l'empire.

<sup>2</sup> Yu ne prétend pas accuser Yao & Chun ; mais il veut faire voir la difficulté d'avoir les deux choses dont Kao-yao parle ; & il veut dire que si Yao & Chun n'ont pu éviter les maux causés par de mauvais sujets, il faut s'attendre à de bien plus grands maux sous d'autres princes.

## Le Chou-king

hommes, il n'emploie que des sages ; s'il met l'union parmi les peuples, il sait se faire aimer par son bon cœur & par ses libéralités ; si, à un cœur bienfaisant & généreux, il joint la prudence, il n'aura rien à craindre de Houan-teou, il ne lui sera pas nécessaire d'exiler Yeou-miao, & il ne redoutera point les discours artificieux des hypocrites & des scélérats.

— Dans les actions, reprit Kao-yao, il y a neuf vertus à considérer : Cet homme a de la vertu dit-on ; mais il faut voir ce qu'il fait.

Yu ayant demandé l'explication de ces paroles :

—Celui-là est homme de bien, continua Kao-yao, qui sait unir la retenue avec l'indulgence, la fermeté avec l'honnêteté, la gravité avec la franchise, la déférence avec de grands talents, la constance avec la complaisance, la droiture & l'exactitude avec la douceur, la modération avec le discernement, l'esprit avec la docilité, & le pouvoir avec l'équité ; celui-là est, à juste titre, appelé homme sage, qui pratique constamment toutes ces vertus.

Celui qui tous les jours en pratique trois, & en donne des exemples, est en état de gouverner sa famille. Celui qui, avec respect & avec attention, en pratique constamment six, & en donne des exemples, est en état de gouverner un royaume. Si un prince s'attache à rassembler de tous côtés les hommes vertueux pour s'en servir, ceux qui se distinguent par les neuf vertus, feront tous leurs efforts pour être employés les uns dans les postes qui demandent de grands talents, les autres, dans ceux qui ne sont pas si importants ; les officiers sans jalousie ne penseront qu'à s'animer à bien faire ; ceux qui se distinguent dans les arts, suivant les saisons, s'appliqueront à toutes sortes d'ouvrages, selon les cinq *chin* <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les cinq *chin* sont les cinq choses les plus nécessaires, le bois, le feu, la terre, les métaux, l'eau. *Chin* est exprimé par un caractère qui signifie en général temps, saisons. Selon quelques interprètes, ces cinq choses peuvent s'exprimer par les cinq planètes

## Le Chou-king

Les grands vassaux ne doivent point apprendre de vous les p.033 plaisirs ; soyez sans cesse sur vos gardes ; dans l'espace d'un ou de deux jours il se trouve une infinité de rencontres délicates ; veillez à ce que vos officiers ne négligent pas leur emploi. Ils gèrent les affaires du Ciel <sup>1</sup> ; & c'est du Ciel qu'ils tiennent leur commission.

Parce que les cinq enseignements <sup>2</sup> viennent du Ciel, nous les prenons pour la règle de notre conduite, & nous faisons grand cas de la distinction des cinq états <sup>3</sup>. Parce que le Ciel a fait la distinction des cérémonies, nous prenons ces cérémonies pour des lois immuables. Nous observons de concert les règles du respect & de la déférence, & nous gardons paisiblement le juste milieu. Parce que le Ciel met au-dessus des autres les gens distingués par leur vertu, il veut qu'ils soient reconnus à cinq sortes d'habillements <sup>4</sup>. Parce que le Ciel punit les méchants, on emploie les cinq supplices. L'art de gouverner mérite qu'on y pense sérieusement.

Ce que le Ciel <sup>5</sup> entend & voit se manifeste par les choses p.034 que les peuples voient & entendent. Ce que les peuples jugent

---

Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure. Selon ces mêmes interprètes, ces cinq planètes président aux saisons de l'année.

<sup>1</sup> Voyez ce qui est dit dans les notes du vingt-quatrième & du vingt-cinquième paragraphe du chapitre Chun-tien, ou second chapitre, page 27.

<sup>2</sup> Les cinq enseignements sont les cinq règles du deuxième paragraphe du chapitre Chun-tien, ou second chapitre, page 12. Ils sont appelés ici *ou-tien*.

<sup>3</sup> [Les cinq états sont indiqués dans le même chapitre. Il s'agit des devoirs réciproques que l'on se doit : ceux du prince & des sujets, ceux du père & des enfants, ceux des frères aînés & des frères cadets, ceux du mari & de la femme, ceux des amis : voilà ces cinq états.]

<sup>4</sup> [Les cinq sortes d'habillements *ou-fou*. Les Chinois avaient distingué les états & les conditions par la différence des habits ; cet usage subsiste encore. On appelle les robes de cérémonies *ming-fou* ; c'est une longue robe qui tombe jusqu'aux pieds, & qui traîne par derrière. Sur le devant comme sur le dos, sont brodées des figures d'animaux ou d'oiseaux, suivant la qualité de ceux qui les portent. Par-dessus cette robe est une ceinture d'or massif, large de quatre doigts : elle est chargée de figures ou de montagnes, ou de rochers, ou d'arbres, ou de fleurs, ou de caractères anciens, ou d'oiseaux ou d'animaux, suivant la charge que l'on occupe, ou le rang que l'on tient. Anciennement les bonnets que l'on portait avaient encore la marque distinctive de l'état des personnes ; chaque ministre ou officier, suivant sa place, portait un bonnet plus ou moins orné.]

<sup>5</sup> On voit ici des idées bien contraires à celles que quelques Européens, peu instruits du *Chou-king*, ont données d'un Ciel matériel, sans connaissance & sans autorité sur les

## Le Chou-king

digne de récompense & de punition, indique ce que le Ciel veut punir <sup>1</sup> & récompenser. Il y a une communication intime entre le Ciel & le peuple : que ceux qui gouvernent les peuples soient donc attentifs & réservés.

Kao-yao ajouta :

— Ce que j'ai dit est conforme à la raison, & peut être mis en pratique.

— Oui, dit Yu ; on peut acquérir de la gloire en le pratiquant.

— Ah ! répondit Kao-yao, je ne puis encore me le persuader : je n'ai prétendu, par mon discours, qu'animer & qu'exhorter.

p.035

@

---

hommes, honoré par les Chinois anciens. Ce serait bien s'aveugler que de penser que les textes qu'on voit ici ne sont que des textes qui expriment l'athéisme.

<sup>1</sup> Plusieurs fois les Chinois ont abusé de ces paroles, quand il y a eu des révolutions & des mécontents.

## CHAPITRE V

### Y-TSI

Ce chapitre est intitulé Y-tsi, du nom de deux ministres, l'un nommé Y & l'autre Tsi ou Heou-tsi, dont il y est fait mention. Yu, qui fut depuis empereur, y donne encore des avis à Chun. Ce chapitre, dans le nouveau texte, est réuni au précédent, au lieu que dans l'ancien il en est séparé, & forme un chapitre particulier.

@

— Venez, Yu, dit l'empereur, donnez-moi de sages conseils.

— Que puis-je dire ?, répondit Yu, en saluant ce prince ; tous les jours je m'efforce de bien faire.

À ces paroles Kao-yao dit :

— Expliquez-vous.

Yu continua ainsi :

— Quand la grande inondation <sup>1</sup> s'éleva jusqu'au Ciel, quand elle environna les montagnes & passa au-dessus des lieux élevés, les peuples troublés périrent dans les eaux : alors j'employai les quatre tsai <sup>2</sup>, je suivis les montagnes, je coupai les bois. Avec Y, je fis des provisions de grains & de chair d'animaux pour faire subsister les peuples. Dans les neuf parties du monde, je ménageai des lits pour les rivières, je les fis couler vers les quatre mers. Au milieu des campagnes je creusai des canaux pour communiquer avec les rivières. Aidé de Tsi <sup>3</sup>, j'ensemenciai les terres, & à force de travail, on en tira de quoi vivre. On joignit la chair des animaux à celle des poissons, les peuples eurent de quoi subsister. Par mon

---

<sup>1</sup> Il faut joindre ceci à ce qu'on dira dans le chapitre Yu-kong, qui suit pour savoir ce qui se fit après l'inondation arrivée sous Yao.

<sup>2</sup> Les quatre *tsai* étaient des barques pour les rivières, des voitures pour les montagnes, les marais & les plaines. [Le mot *tsa* signifie la charge d'un vaisseau & celle d'un chariot ; charger un chariot ou un vaisseau.]

<sup>3</sup> Tsi est Heou-tsi, tige des empereurs de la dynastie Tcheou.

## Le Chou-king

attention, je vins à bout de faire transporter des provisions dans les endroits qui en manquaient ; & en ayant fait des amas, je fis faire des échanges ; ainsi l'on eut partout des grains. Ensuite on fit la division des départements ; on leur donna une forme de gouvernement qui s'exécuta.

Kao-yao dit :

- Un discours si sage est pour nous d'un grand exemple.
- Prince, qui êtes sur le trône, continua Yu, soyez attentif.
- Vous avez raison, dit l'empereur.

Yu ajouta :

- Déterminez l'objet <sup>1</sup> qui doit vous fixer ; examinez les occasions où il faut délibérer & agir ; pensez à rendre invariables la délibération & l'exécution. Si vos ministres sont fidèles & d'accord entr'eux, ils attendront votre résolution : vous recevrez clairement les ordres du Chang-ti <sup>2</sup> ; il vous comblera de ses faveurs, & redoublera ses bienfaits.

L'empereur dit alors :

- Un ministre me touche de bien près ; & celui qui me touche de bien près est un ministre.

Yu dit :

- Rien n'est plus vrai.

L'empereur continua ainsi :

- Un ministre me sert de pied, de main, d'oreille & d'œil. Si je pense à gouverner & à conserver les peuples, vous êtes mon secours ; s'il faut répandre mes bienfaits dans les quatre parties, vous les distribuez ; si, lorsque je vois la figure des anciens habits <sup>3</sup>, je veux en faire de semblables, sur lesquels

---

<sup>1</sup> Cet objet, qui doit fixer, est le souverain bien, selon les interprètes : c'est la raison naturelle, la raison qui éclaire, qui nous a été donnée par le Ciel.

<sup>2</sup> Chang-ti est le souverain Maître du Ciel et de la Terre, selon les livres classiques chinois. Ces deux caractères paraissent souvent dans le *Chou-king*.

<sup>3</sup> Il est remarquable que Chun, qui est si ancien, parle de la figure des habits des

## Le Chou-king

le soleil, la lune, les étoiles, les signes, les montagnes, les serpents & les oiseaux de diverses couleurs soient représentés, sur lesquels l'on voit en <sup>p.037</sup> broderie le *tsong-y* <sup>1</sup>, les herbes des eaux, le feu, le riz, les haches, les cognées avec leurs diverses couleurs, vous êtes en état de faire ces sortes d'habits. Quand je veux entendre la musique <sup>2</sup>, les cinq sons, les huit modulations, j'examine ma bonne ou ma mauvaise conduite, je souhaite qu'on m'offre ces chansons qui sont adaptées aux cinq sons ; vous savez tout distinguer.

Lorsque je fais des fautes, vous devez m'en avertir : vous seriez blâmables si, en ma présence, vous m'applaudissiez, & si, éloignés de moi, vous parliez autrement : respectez l'état des quatre <sup>3</sup> ministres qui sont près de moi.

Si un homme inconsidéré dit des paroles qui peuvent faire tort & causer de la discorde, faites-le tirer à un but, pour vérifier ce qu'il a dit ; frappez-le, afin qu'il s'en ressouvienne, & tenez-en registre ; s'il promet de se corriger & de vivre avec les autres, mettez ses paroles en musique, que chaque jour on les lui chante : s'il se corrige, il faut en avertir l'empereur, alors on pourra se servir de cet homme, sinon qu'il soit puni.

— Que ces paroles sont justes, dit Yu : la réputation & la gloire de l'empereur sont parvenues jusqu'aux bords de la mer & aux extrémités du monde. Les sages de tous les royaumes souhaitent d'être à votre service ; tous les jours vous récompensez le mérite ; vous examinez soigneusement ce qu'on dit & ce qu'on fait. Quand on voit de si grandes récompenses en habits & en chars, qui oserait manquer à la déférence, au respect & à l'honnêteté qu'on se doit

---

anciens : ces figures étaient sans doute des figures ou tableaux des anciens.

<sup>1</sup> Le *tsong-y* était une coupe dont on se servait dans les cérémonies pour les ancêtres.

<sup>2</sup> On voit encore ici l'antiquité de la musique & de la poésie chinoise, aussi bien que son utilité, & la fin qu'on se proposait.

<sup>3</sup> On met quatre ministres. Cette expression dénote en général tous les officiers qui étaient près de l'empereur. On met quatre, parce qu'on les appelle les yeux, les oreilles, les pieds & les mains de l'empereur.

## Le Chou-king

réciroquement ? Si cela n'arrivait pas, peu à peu on viendrait à ne faire aucun effort pour se rendre recommandable. p.038

Ne soyez pas comme Tan-tchou<sup>1</sup>, superbe, entreprenant, aimant la dissipation, cruel & plongé jour & nuit dans l'inquiétude ; dans les endroits même où il n'y avait pas d'eau, il voulait aller en barque ; dans sa maison, il vivait avec une troupe de débauchés & s'adonnait à toutes sortes d'impudicités ; aussi ne succéda-t-il pas au trône de son père. Pour éviter de pareilles fautes, je me mariaï avec la fille du prince de Tou-chan<sup>2</sup>, (& je restai avec elle pendant les jours *sin, gin, kouei, kia*<sup>3</sup>). Dans la suite, quoique j'entendisse les cris de Ki<sup>4</sup> (mon fils), je ne disais pas : ô mon cher fils ! je ne pensais qu'au grand ouvrage pour mettre en état les terres de l'empire. Je rangeai les cinq fou<sup>5</sup> ; je parvins jusqu'à 5.000<sup>6</sup> ; chaque tcheou eut douze chefs ; & au dehors je renfermai dans leurs bornes les quatre mers. Cinq autres choses furent établies, je réussis dans mon entreprise. L'étourdi Miao ne vint pas se soumettre ; prince, vous devez faire attention à cela.

L'empereur répondit :

— C'est vous, Yu, qui avez réussi à porter le peuple à faire le bien, dont je lui donnais des leçons. Kao-yao a donné un grand éclat à votre ouvrage, par les cinq supplices qu'il a sagement publiés & employés ; & il est pénétré d'estime pour votre conduite.

---

<sup>1</sup> Tan-tchou était fils de l'empereur Yao. Il paraît par ce texte, qu'il avait contracté des alliances criminelles.

<sup>2</sup> Tou-chan est, dit on, un lieu qui relève de la ville de Fong-yang-fou dans le Kiang-nan.

<sup>3</sup> On sait que le cycle chinois de soixante est composé de deux autres cycles, l'un de dix & l'autre de douze : *sin, gin, kouei, kia* sont quatre caractères du cycle particulier de dix. Ces dix caractères ont quelquefois anciennement exprimé les jours. Or, selon les interprètes, Yu veut dire que s'étant marié, il resta avec sa femme les quatre jours nommés *sin, gin, kouei, kia*.

<sup>4</sup> Ki est le nom du fils d'Yn ; ce fut depuis l'empereur Ki.

<sup>5</sup> L'empire était aussi divisé en cinq grands districts appelés *fou*.

<sup>6</sup> On dit que 5.000 font 5.000 *li* ou stades chinoises.

## Le Chou-king

Kouei <sup>1</sup> dit :

— Lorsque l'on fait résonner le ming-kieou <sup>2</sup> ; p.039 lorsque l'on touche la lyre <sup>3</sup> & la guitare <sup>4</sup>, & qu'on les accompagne de chansons, le grand-père & le père se rendent présents <sup>5</sup> ; l'hôte <sup>6</sup> d'Yu est sur son siège, tous les princes vassaux se font beaucoup d'honnêteté. Au-dessous les sons des flûtes, du petit tambour appelé *tao-kou*, commencent & finissent en même temps que le tchou <sup>7</sup> & le *yu*. Les orgues & les petites cloches <sup>8</sup> retentirent tour à tour, les oiseaux & les animaux tressaillent de joie. Le fong-hoang <sup>9</sup> bat des ailes quand il entend les neuf accords de la musique *siao-chao* <sup>10</sup>.

Kouei <sup>11</sup> dit encore :

— Quand je frappe ma pierre, soit doucement, soit fortement, les bêtes les plus féroces sautent de joie, les chefs des officiers sont d'accord entre eux.

L'empereur fit alors cette chanson :

---

<sup>1</sup> Kouei est le nom du ministre qui présidait à la musique.

<sup>2</sup> *Ming-kieou*, ou simplement *kieou*, nom d'une pierre estimée qui rendait un son harmonieux. Voyez la planche I pour tous ces instruments.

<sup>3</sup> [Nommée *kin*.]

<sup>4</sup> [Nommée *se*.]

<sup>5</sup> [Dans les cérémonies des ancêtres on chantait, & les ancêtres étaient censés participer à ces chansons.]

<sup>6</sup> *L'hôte d'Yu*. Il s'agit de Tan-tchou, fils de Yao. On fait allusion aux cérémonies faites à la mémoire de l'empereur Yao, mort. Tan-tchou son fils était le chef de la cérémonie, & était, au palais, traité aux dépens de l'empereur Chun, dont le titre était Yu.

<sup>7</sup> *Tchou* & *yu* étaient, dit-on, de petites pièces de bois ornées de figures & de caractères ; c'étaient des instruments de musique.

<sup>8</sup> [Le père Gaubil a traduit ici clochettes & clavecins. La figure de ce second instrument, qui est dans le *Chou-king*, représente un amas de tuyaux dans lesquels on souffle ; c'est plutôt une espèce d'orgue.]

<sup>9</sup> Le *fong-hoang* est le nom d'un oiseau fabuleux dont la venue & l'apparition dénotent, selon les Chinois, un roi illustre & un règne heureux. Je ne sais au juste ce qui a donné occasion à cette ancienne fable chinoise, ou à cette figure ou expression métaphorique.

<sup>10</sup> *Siao-chao* est le nom d'une musique de ce temps-là. [Siao est encore le nom d'un instrument dont on peut voir la figure sur la planche I. En général, il est très difficile de connaître ces instruments anciens, & de rendre en français le terme qui leur convient.] On voit que le texte de ce paragraphe est métaphorique, sur ce qu'il dit du fong-hoang, des bêtes féroces, du grand-père & père morts, qui se rendent présents. Ces dernières paroles rappellent la maxime chinoise d'honorer les morts comme s'ils étaient en vie & présents à la cérémonie.

<sup>11</sup> Kouei voulait faire voir la beauté & les grands effets d'une musique bien exécutée.

## Le Chou-king

Ceux qui respectent les <sup>p.040</sup> ordres du Ciel, apportent une grande attention aux temps & aux circonstances.

Il fit encore la suivante :

Si les ministres se réjouissent, l'empereur <sup>1</sup> est dans la prospérité <sup>2</sup> ; les affaires sont bien gouvernées.

Kao-yao salua, & dit à haute voix :

— Il faut y bien penser. Quand vous exhortez les autres, quand vous mettez la main à l'œuvre pour traiter les affaires, pensez que vous êtes un modèle qui doit servir d'exemple aux autres : soyez attentif à la fin qui doit terminer les affaires : apportez-y toute votre attention.

Il continua à chanter <sup>3</sup>, & dit :

— Si l'empereur est instruit, les ministres se comportent bien, les affaires prospèrent.

Il poursuivit encore :

— Si l'empereur n'a que des idées confuses & des inclinations basses, les ministres seront lents & paresseux ; les affaires iront en décadence.

L'empereur le salua, & dit :

— Cela est vrai ; allez, soyez attentif sur vous-même.

@

---

<sup>1</sup> L'empereur est, dans ce paragraphe, désigné par le caractère qui exprime la tête ; & les officiers sont désignés par les caractères qui expriment les pieds & les mains.

<sup>2</sup> [*Imperator surgit, negotia splendent.*]

<sup>3</sup> On voit encore ici l'ancienne coutume chinoise de mettre en musique les plus belles maximes pour le gouvernement.

**Le Chou-king**

**CHOU-KING**

**SECONDE PARTIE**

**HIA-CHOU**

### INTRODUCTION

@

p.041 Hia-chou signifie *Histoire de la dynastie de Hia*, dont Yu est le fondateur ; c'est la première des dynasties impériales de la Chine. Tout ce qui est rapporté dans cette partie ne concerne que les princes de cette famille, dont l'histoire est très imparfaitement connue d'après le *Chou-king*. En effet, il n'y est parlé que de quatre rois ; car ces souverains n'y portent plus le titre d'empereur. Tous les autres princes de la dynastie sont omis, comme on le verra. Les détails historiques sur les princes dont il y est fait mention, ne sont pas étendus. La division de la Chine faite par Yu, & la fameuse éclipse arrivée sous Tchong-kang, sont les événements les plus importants que l'on trouve dans cette partie du *Chou-king*.

## Le Chou-king

### Addition au chapitre premier

#### Événements du règne d'Yu

*Kang-mo, 2205-2198 ; Tsou-chou, 2049-2042.*

@

p.042 Yu, qui succéda à Chun, est le fondateur de la première dynastie chinoise ; jusqu'alors les empereurs avaient choisi parmi leurs sujets, ceux qu'ils jugeaient les plus capables de régner. Sa naissance n'est pas encore exempte de fables. La première année du règne d'Yu est la quarante-neuvième d'un cycle. En parvenant au trône, Yu fit publier partout le calendrier qu'il suivait. La deuxième année mourut le fameux Kao-yao, dont il est si souvent parlé dans les chapitres précédents. La cinquième année, il fit la visite de l'empire, & rassembla tous les grands vassaux à la montagne Tou-chan. La huitième année, il soumit des rebelles. Dans l'été, à la sixième lune il plut de l'or dans la capitale & ce prince mourut dans l'automne, à la huitième lune de la même année, à Hwei-ki, après un règne de quarante-cinq ans, dont huit seul.

Quelques historiens rapportent qu'on fit de son temps la découverte du vin. Circonstance assez singulière, on dit que ce prince pleura à cette occasion, considérant les malheurs qui devaient en résulter, & qu'il exila l'inventeur de ce breuvage qui, à ce que l'on prétend, était fait de riz.

Le *Kang-mo* met sa première année à la treizième d'un cycle. Il ajoute plusieurs autres détails qui sont pris des historiens postérieurs.

### CHAPITRE PREMIER,

### YU-KONG

<sup>p.043</sup> Le titre de ce chapitre signifie tributs ou redevances assignés par Yu. Il ne contient qu'une description de l'empire, faite par ce prince dans le temps qu'il était ministre d'Yao & de Chun ; ainsi tout ce détail appartient aux règnes précédents ; mais les écrivains postérieurs ont cru devoir rapporter ces travaux d'Yu dans l'histoire de son règne. Dans ce chapitre on suppose l'empire divisé en neuf parties nommées *tcheou*, mot qui signifie *terre habitable au milieu des eaux*. On commence par Ki-tcheou, où l'on suppose qu'était la cour d'Yao. Le père Gaubil dans ses *Observations astronomiques*, t. III, p. 12, dit que « les lieux dont il est parlé dans ce chapitre sont si bien désignés, qu'on pourrait dresser une carte d'une bonne partie de la Chine ; les difficultés qu'on rencontrerait ne seraient pas plus considérables que celles qu'on éprouve pour la géographie de l'ancienne Gaule, &c. » Il dit encore que « quelques missionnaires, qui ont cru que dans ce chapitre il ne s'agissait pas de la Chine, se trompent. »

Pour moi j'avoue que j'y trouve, malgré les cartes que les Chinois en ont dressées, de grandes difficultés. Ceux qui ont dit la première fois que tel lieu répondait à tel autre, étaient bien éloignés du temps où l'on suppose que ce chapitre a été fait. Au reste, il est dans l'un & l'autre texte. Comme les paragraphes en sont très courts j'ai cru devoir réunir sous <sup>p.044</sup> un seul tout ce qui concerne la même province. Ce chapitre ne sera certainement pas du goût du plus grand nombre des lecteurs, à cause de sa sécheresse ; mais il est utile pour la connaissance de cette ancienne histoire.

@

Yu pour faire la division des pays, suivit les montagnes, coupa les bois, détermina les hautes montagnes & les grandes rivières (afin de régler les limites & reconnaître les lieux).

#### I. Ki-tcheou

Yu commença par la montagne Hou-keou <sup>1</sup>, d'où il alla faire les réparations nécessaires à Leang & à Ki <sup>2</sup>. Après avoir fait la même chose à Tai-yuen <sup>3</sup>, il conduisit ses ouvrages jusqu'au sud de la

---

<sup>1</sup> Hou-keou, montagne dans le district de Ping-yang-fou du Chan-si ; elle est située près de Kie-tcheou, sur le bord oriental du Hoang-ho.

<sup>2</sup> Leang & Ki, montagnes qui sont dans le district de Fuen-cheou-fou du Chan-si.

<sup>3</sup> Tai-yuen, pays où est la capitale appelée Chan-si.

## Le Chou-king

montagne Yo <sup>1</sup>. Il fit aussi ceux de Tan <sup>2</sup> & de Hoai, & les poussa jusqu'à Hong-tchang <sup>3</sup>.

La terre de ce pays est blanche & friable. Les impôts sont du premier ordre, quelquefois plus bas. Le labourage est du cinquième. Les rivières de Heng & de Gouei <sup>4</sup> eurent leur cours ; le pays de Ta-long <sup>5</sup> fut labourable ; le tribut des Barbares des îles <sup>6</sup> qui consiste en peaux & en habits, arrive par le Hoang-ho <sup>7</sup>, laissant à droite Kie-ki <sup>8</sup>.

## II. Yen-tcheou

p.045 La rivière de Tsi <sup>9</sup> & le fleuve Hoang-ho sont du territoire d'Yen-tcheou. Les neuf rivières <sup>10</sup> eurent leur cours. Le grand amas d'eau nommé Loui-hia <sup>11</sup> fut fait. Les deux rivières Yong <sup>12</sup> & Tsou <sup>13</sup>, qui se joignent, eurent leur cours ; on put planter des mûriers <sup>14</sup>, nourrir des vers à soie, & descendre des hauteurs pour habiter les plaines.

La terre d'Yen-tcheou est noire, avec de petites mottes. Il y a beaucoup de plantes & de grands arbres. Les impôts sont du neuvième ordre, & le labourage du sixième. Quand les terres furent labourées pendant treize ans, elles furent comme les autres. Ce qui vient de ce pays consiste en vernis & en soie crue. Ce qui se met dans les coffres

---

<sup>1</sup> Yo, montagne du district de Ping-yang-fou, près de la ville de Yo-yang-hien.

<sup>2</sup> Tan, pays de Hoai-king-fou, dans le Ho-nan.

<sup>3</sup> Hong-tchang, jonction de deux rivières du Chan-si, qui se jettent dans le Hoang-ho.

<sup>4</sup> Heng & gouei, deux rivières qui viennent du district de Tchín-ting-fou, du Pe-tche-li.

<sup>5</sup> Ta-long, pays de Chun-te-fou, dans le Pe-tche-li.

<sup>6</sup> [Le tribut des Barbares des îles est assez difficile à supposer.]

<sup>7</sup> Dans le texte, le Hoang-ho s'appelle simplement Ho, rivière. Par l'histoire chinoise, il est constant qu'il n'y a pas longtemps que le Hoang-ho passait du Ho-nan dans le Pe-tche-li. J'ai parlé de cela assez au long dans l'histoire de la dynastie des Yuen.

<sup>8</sup> [Kie-ki, montagne près de Yong-ping-fou, dans le Pe-tche-li.]

<sup>9</sup> Tsi, rivière du Chan-tong.

<sup>10</sup> On ne sait pas bien l'endroit de ces neuf rivières. Selon les interprètes, il y en avait quelques-unes dans le district de Ho-kien-fou, du Pe-tche-li. Il y a apparence que Yu fit aller le Hoang-ho dans la mer par plusieurs canaux.

<sup>11</sup> Loui-hia, dans le district de Pe-tcheou, du Chan-tong.

<sup>12</sup> Yong était un bras du Hoang-ho.

<sup>13</sup> Tsou, un bras de la rivière de Tsi.

<sup>14</sup> Des mûriers, des vers à soie, du vernis, au temps d'Yao, sont choses dignes de remarques [& peut-être impossible à admettre.]

## Le Chou-king

ou caisses de réserve consiste en tissus de diverses couleurs, & se transporte, par le Tsi & le Ho <sup>1</sup>, dans le Hoang-ho.

### III. Tsing-tcheou

La mer la montagne Tai <sup>2</sup> sont du pays de Tsing-tcheou. On rangea les Barbares de Yu <sup>3</sup> à leur devoir ; & on fit un canal pour les rivières de Kouei & de Tsi.

p.046 La terre est blanche, avec de petites mottes. La côte de la mer est longue & stérile. Le labourage est du troisième ordre, les impôts du quatrième. Ce qui vient de là consiste en sel, en toiles fines, & en toutes sortes de productions de la mer, en soie crue de la montagne Tai, en chanvre, en étain, en bois de pin & en pierres précieuses. Les Barbares de Lai <sup>4</sup> nourrissent des bestiaux. Ce qu'on met dans les coffres de réserve consiste en soie crue des montagnes. On navigue sur la rivière Ven <sup>5</sup> pour entrer dans celle de Tsi.

### IV. Su-tcheou

La mer, la montagne Tai & la rivière Hoai <sup>6</sup> sont du territoire de Su-tcheou. On fit les réparations nécessaires pour le Hoai & le Y. On put labourer la terre de Mong & d'Yu <sup>7</sup>. On fit le lac Ta-ye <sup>8</sup>, & Tong-yuen <sup>9</sup> fut en état.

---

<sup>1</sup> [Ce n'est pas le Hoang-ho.]

<sup>2</sup> Tai, montagne dans le district de Tsi-nan-fou, capitale du Chan-tong ; c'est la montagne Tai-tsong dont on a parlé dans le chapitre Chun-tien.

<sup>3</sup> Yu est dans le pays Teng-tcheou-fou, du Chan-tong ; c'est le caractère *yu* du pays dont il est parlé dans le Yao-tien, & où Yao voit qu'on observât l'équinoxe du printemps, suivant ce que disent les interprètes.

<sup>4</sup> Lai est le pays où est aujourd'hui Lai-tcheou-fou, du Chan-tong.

<sup>5</sup> Ven est une rivière du Chan-tong.

<sup>6</sup> La rivière Hoai donne son nom à la ville de Hoai-gan-fou, du Kiang-nan.

<sup>7</sup> Mong & Yu sont deux montagnes ; la première, dans le district de Yen-tcheou-fou, du Chan-tong ; la seconde, dans le district de Hoai-gan-fou, de la province de Kiang-nan.

<sup>8</sup> Ta-ye, lac dans le district de Yen-tcheou-fou, du Chan-tong.

<sup>9</sup> Tong-yuen est Tong-ping-tcheou dans le même district.

## Le Chou-king

La terre est rouge, avec des mottes. Les plantes & les arbres y croissent en grande abondance. Le labourage est du second ordre, les impôts du cinquième. Ce qui vient de la consiste en terre colorée, en plumes de poule de montagnes, en bois de *tong*<sup>1</sup>, qui est sur la partie méridionale de la montagne Y<sup>2</sup>, en pierres dites *king*, du rivage de la rivière Se<sup>3</sup>, en perles que pêchent les Barbares du Hoai en poissons. Ce qu'on met dans les coffres de réserve<sup>p.047</sup> consiste en pièces de soie rouges, noires blanches. Par les rivières de Hoai & de Se on entre dans le Hoang-ho.

## V. Yang-tcheou

Le Hoai<sup>4</sup> & la mer sont dans Yang-tcheou. Yu fit le lac Pong-li<sup>5</sup> ; & l'oiseau yang eut de quoi se reposer. Les trois<sup>6</sup> Kiang<sup>7</sup> eurent leur embouchure, & on remédia au débordement de Tchîn-tse<sup>8</sup>.

Les grands & les petits bambous se voient de tous côtés. Il y a beaucoup d'herbes & de plantes ; les arbres sont hauts, la terre est pleine de marais. Le labourage est du neuvième ordre ; les impôts, du septième, tantôt plus, tantôt moins. Ce qui vient de là consiste en or, en argent, en cuivre, en pierres précieuses, en bambous, en dents<sup>9</sup>, en peaux, en plumes d'oiseaux, en poil de bêtes, en bois, en habits faits d'herbes, que les Barbares des îles travaillent. Dans les coffres de réserve on met des coquillages & des tissus de diverses couleurs. On a grand soin des oranges & des pampelimos, pour les offrir à

---

<sup>1</sup> L'arbre appelé *tong* produit de quoi faire une huile de ce nom, fort utile & estimée à la Chine, à cause de ses usages.

<sup>2</sup> La montagne Y est près de Pi-tcheou, du district de Hoai-gan-fou, du Kiang-nan.

<sup>3</sup> La rivière Se est dans le Chan-tong.

<sup>4</sup> J'ai déjà parlé de la rivière Hoai & de celle de Se.

<sup>5</sup> Le lac Pong-li est le lac Po-yang, dans le Kiang-si.

<sup>6</sup> Les trois Kiang ou rivières sont des canaux qui étaient à Song-kiang-fou & à Sou-tcheou-fou du Kiang-nan.

<sup>7</sup> Kiang signifie rivière.

<sup>8</sup> Tchîn-tcho est le grand lac près de Sou-tcheou, du Kiang-nan.

<sup>9</sup> Les interprètes disent qu'il faut expliquer dents *d'éléphant* : supposé qu'il n'y eut pas d'éléphant dans Yang-tcheou, on pouvait y en apporter d'ailleurs ; peut-être aussi s'agit-il de dents de quelque autre animal.

## Le Chou-king

l'empereur, selon les ordres qu'il donne. On va du Kiang <sup>1</sup> dans la mer, de la mer dans les rivières Hoai & Se.

### VI. King-tcheou

La montagne King <sup>2</sup>, & la partie méridionale de la <sup>p.048</sup> montagne Hong <sup>3</sup>, sont du territoire de King-tcheou. Le Kiang <sup>4</sup> & le Han, après leur jonction, vont à la mer. On fixa les neuf rivières <sup>5</sup>. Le To <sup>6</sup> & le Tsien eurent leur cours. On dessécha le Yun <sup>7</sup>, & on pût labourer la terre de Mong.

La terre est marécageuse. Le labourage est du huitième ordre, les impôts, du troisième. On tire de là des plumes d'oiseaux, des poils de bêtes, des dents, des peaux, de l'or, de l'argent, du cuivre, du bois appelé *tchun*, pour faire des flèches, d'un autre bois nommé *kou*, du cyprès, des pierres nommées *li-tchi*, propres à moudre, & du sable. Les trois Pang <sup>8</sup> donnent du bambou, appelé *kuen-lou*, du bois dit *hou*. On y fit des rouleaux de fagots de l'herbe appelée *tcing-meou*. Dans les coffres de réserve, on met des pièces de soie noire & rouge, des ceintures ornées de pierres précieuses. Des neuf kiang on tire de grandes tortues ; le transport se fait par le Kiang, le To & le Tsien ; on va ensuite par terre à la rivière Lo <sup>9</sup>, & de là au Hoang-ho austral.

---

<sup>1</sup> C'est ici le nom d'une grande rivière.

<sup>2</sup> La montagne King est dans le district de Siang-yang-fou du Hou-kouang.

<sup>3</sup> La montagne Hong est dans le district de Hong-tcheou-fou, dans la même province.

<sup>4</sup> Le Kiang & le Han sont deux grandes rivières. Le Han entre dans le Kiang, près de Han-yang-fou, du Hou-kouang. La jonction de ces deux rivières est très propre pour reconnaître les pays dont il est question.

<sup>5</sup> Le lac Toung-ting-hou, du Hou-kouang, porte le nom des neuf rivières, parce que neuf rivières ou y entrent ou en sont près.

<sup>6</sup> To & Tsien sont des branches du Kiang & du Han.

<sup>7</sup> Yun & Mong étaient des lacs qui ont donné leur nom aux pays de Gan-lo, Te-gan, Hia & Hoa, dans le Hou-kouang.

<sup>8</sup> [On ignore quel est ce pays.]

<sup>9</sup> La rivière Lo se jette dans le Hoang-ho, dans le Ho-nan ; & le Hoang-ho a le nom d'austral, par rapport au pays de Ping-yang-fou, du Chan-si, où était la cour.

## Le Chou-king

### VII. Yu-tcheou

La montagne King <sup>1</sup> & le Hoang-ho sont dans Yu-tcheou. On fit couler dans le Hoang-ho les eaux de Y, de Lo, de Tchan & de Kien. On fit les lacs Yng & Po ; après avoir <sup>p.049</sup> achevé les réparations nécessaires à Ko-tse, on conduisit les ouvrages à Mong-tchou <sup>2</sup>.

La terre est friable a des mottes ; le labourage est du quatrième ordre, les impôts du second, quelquefois plus, quelquefois moins. Ce qu'on tire de là consiste en vernis, chanvres, toiles fines. Dans les coffres de réserve, on met du fil de coton. Selon les ordres du prince, on en apporte des pierres pour polir. L'on s'embarque sur le Lo pour entrer dans le Hoang-ho.

### VIII. Leang-tcheou

Le sud de la montagne Hoa <sup>3</sup> & l'eau He-choui <sup>4</sup> sont dans Leang-tcheou. On rendit Min <sup>5</sup> & Po <sup>6</sup> labourables : le To & le Tsien <sup>7</sup> eurent leur cours. Quand Tsai <sup>8</sup> & Mong furent en état, on fit la cérémonie *liu* <sup>9</sup>, & on acheva les ouvrages de Ho-y <sup>10</sup>.

La terre est noire. Le labourage est du septième ordre, les impôts du huitième ; il y a trois différences. On tire des pierreries, du fer, de l'argent, de l'acier, des pierres *nou* & *king*, des peaux de diverses façons d'ours, de renard, de chat sauvage. On vient de la montagne Si-

---

<sup>1</sup> [C'est la même montagne que dans l'article précédent.]

<sup>2</sup> Yng, Po, Ko-tse & Mong-tchou sont quatre lacs de ce temps-là ; Mong-tchou est dans le district de Kouei-te-fou, du Ho-nan ; Ko-tse est dans le district de Tsao-tcheou, du Chan-tong ; Yng est dans le district du Ho-nan-fou dans la même province.

<sup>3</sup> La montagne Hoa est près de Hoa-yn, dans le district de Si-gan-fou.

<sup>4</sup> He-choui vient de près de Sou-tcheou du Chen-si.

<sup>5</sup> La montagne Min est dans le district de Tching-tou-fou, du Se-tchouen.

<sup>6</sup> La montagne Po est dans le district de Kong-tchang-fou, du Chen-si.

<sup>7</sup> To & Tsien, bras des rivières Kang & Han, différents de ceux qui sont de King-tcheou.

<sup>8</sup> Tsai & Mong, montagnes dans le Se-tchouen.

<sup>9</sup> La cérémonie *liu* ou *lu* était pour honorer les esprits des montagnes.

<sup>10</sup> Ho-y est un pays dans la même province.

## Le Chou-king

king <sup>1</sup>, en suivant le Houon : on s'embarque sur le Tsien <sup>2</sup>, & on passe le Mien ; on entre dans le Gouei, & on passe le Hoang-ho.

### IX. Yong-tcheou

p.050 L'eau de He-choui <sup>3</sup> & le Hoang-ho occidental sont dans Yong-tcheou. L'eau de Jo-choui <sup>4</sup> alla à l'ouest. King & Gouei furent unis au Joui. Tsi & Tsu eurent leur cours réglé, & les eaux de Fong coulèrent ensemble.

On fit la cérémonie *liu* <sup>5</sup> à Kien & à Ki <sup>6</sup>. On vint aux montagnes Tchong-nan, Tun-vou & Niao-chou ; & après avoir achevé les ouvrages des lieux bas, on alla à Tchou-ye <sup>7</sup>. Le pays de San-gouei <sup>8</sup> devint habitable, & les San-miao se corrigèrent.

La terre est jaune & friable ; le labourage est du premier ordre, & les impôts du sixième. On tire des pierreries & des perles.

On s'embarque à Tsi-che <sup>9</sup>, & on va à Long-men <sup>10</sup>, au Hoang-ho occidental : on s'assemble <sup>11</sup> à l'embouchure de Gouei & de Joui.

Les Jong occidentaux, les Koen-lun, les Si-tchi & les Ku-seou se soumirent. Il vient de ce pays des tissus de diverses peaux.

---

<sup>1</sup> Si-king est Tao-tcheou, du Chen-si.

<sup>2</sup> Tsien & Gouei sont des rivières du Chen-si.

<sup>3</sup> Le Hoang-ho occidental est le Hoang-ho qui est l'ouest de Ping-yang-fou, du Chan-si. La cour était près de Ping-yang-fou.

<sup>4</sup> Jo-choui est près de Kan-tcheou, dans le Chen-si.

<sup>5</sup> La cérémonie liu est, comme j'ai dit, pour les esprits des montagnes.

<sup>6</sup> Kien & Ki, Tchong-nan, Tun-vou, Niao-chou sont des montagnes du Chen-si.

<sup>7</sup> Tchou-ye est près de Leang-tcheou, du Chen-si.

<sup>8</sup> San-gouei, montagne près de Cha-tcheou, à l'ouest du Chen-si. C'est là que le prince des San-miao avait été exilé.

<sup>9</sup> Tsi-che est une montagne près de Ho-tcheou, sur les frontières du Chen-si & du Kokonor.

<sup>10</sup> Long-men est une fameuse montagne le long du Hoang-ho, près de la ville Hanching, du district de Si-gan-fou.

<sup>11</sup> Indépendamment de la tradition, dans le chapitre Ou-tse-tchi-ko (plus bas, chap. 3 de cette seconde partie), il est dit que Yao habitait dans Ki-tcheou : les tributs des neuf tcheou étaient pour la cour. On remarque partout que ce tribut allait au Hoang-ho. Dans la description de Leang-tcheou, on voit qu'en venant par la rivière Gouei, on passait le Hoang-ho. Ici on dit que l'embouchure de la rivière Gouei était le lieu où on s'assemblait. Cette embouchure du Gouei se voit encore dans la carte du Chen-si ; & on sent aisément que la cour devait être près de cette embouchure.

## Le Chou-king

p.051 Après qu'Yu eut fait les ouvrages nécessaires pour les montagnes Kien & Ki <sup>1</sup>, il alla à celle de King <sup>2</sup>, il passa le fleuve Hoang-ho de Hou-keou & de Loui-cheou <sup>3</sup> ; il alla à Tai-yo ; de Ti-tchou & de Si-tching <sup>4</sup>, il alla à Vang-ou <sup>5</sup> ; de Tai-hang <sup>6</sup> & de Heng-chan <sup>7</sup>, il alla à Kie-che, & fit entrer les eaux dans la mer.

De Si-king, de Tchou-yu <sup>8</sup> & de Niao-chou, il alla à Tai-hoa <sup>9</sup> ; de Hiong-ul <sup>10</sup>, de Vai-fang <sup>11</sup> de Tong-pe <sup>12</sup>, il alla à Poui-ouei <sup>13</sup>.

Yu, après avoir fait les ouvrages à la montagne Po-tchong <sup>14</sup>, alla à King-chan ; de Noui-fang, il alla à Ta-pi <sup>15</sup>.

Du sud de la montagne Min, il alla à la montagne Heng, passa Kieou-kiang, arriva à Fou-tsien-yuen <sup>16</sup>.

p.052 Yu, après avoir fini les ouvrages pour Jo-choui, prit une partie de ces eaux, & les fit couler vers la montagne Ho-li, & les autres vers Lieou-cha.

---

<sup>1</sup> Kien & Ki sont des montagnes du district de Fong-tsiang-fou, du Chen-si.

<sup>2</sup> La montagne King est dans celui de Si-gan-fou, de la même province.

<sup>3</sup> Loui-cheou, montagne près de Pou-tcheou, du Chan-si.

<sup>4</sup> Si-tching, montagne du district de Yang-tching-hien du Chan-si.

<sup>5</sup> Vang-ou, montagne près de Hoai-king-fou, du Ho-nan.

<sup>6</sup> Tai-hang ou Tai-hing est près de la même ville. C'est une chaîne de montagnes.

<sup>7</sup> Heng-chan est le Yo boréal du chapitre Chun-tien ou second chapitre de la première partie.

<sup>8</sup> Tchou-yu, montagne du district de Kong-tchang-fou, du Chen-si.

<sup>9</sup> Tai-hoa est la montagne Hoa, ou Yo occidental, du chapitre Chun-tien.

<sup>10</sup> Hiong-ul, montagne du district de Si-gan-fou, du Chen-si, près de Chang-hien.

<sup>11</sup> Vai-fang, montagne près de Teng-fong, du Ho-nan.

<sup>12</sup> Tong-pe, montagne près de Tong-pe-hien, du Ho-nan.

<sup>13</sup> Poui-ouei, montagne près de Te-gan fou, du Hou-kouang.

<sup>14</sup> Po-tchong, montagne du Ho-nan.

<sup>15</sup> Ta-pi, montagne près de Han-yang-fou, du Hou-kouang.

<sup>16</sup> Fou-tsien-yuen est près de Te-gan-hien, du district de Kieou-kiang-fou, du Kiang-si. Pour les autres noms, voyez les notes précédentes. Il paraît que Yu voulait bien examiner les sources des rivières Kiang, Han, Gouei, Lo, Tsi, Fen, Hoai, &c. Le livre *Tcheou-pey* est, sans contredit, un des plus anciens livres chinois ; il est du commencement de la dynastie de Tcheou, ou de la fin de celle de Chang. Dans ce livre, on assure premièrement qu'avec la connaissance du triangle rectangle, qu'on explique, & celle de ses propriétés, on peut mesurer les hauteurs & les profondeurs, etc. On assure secondement que dans son ouvrage, Yu se servit de ces connaissances. Il est donc naturel de penser qu'Yu fit des nivellements, & mesura la hauteur de beaucoup de montagnes.

## Le Chou-king

Yu fit les réparations convenables pour He-choui. Il fit aller ses eaux vers le pays de San-gouei, & de là à la mer du Sud <sup>1</sup>.

Depuis Tsi-che, Yu fit des travaux pour faire aller le Hoang-ho <sup>2</sup> à Long-men <sup>3</sup>. Ensuite il le fit aller au sud, jusqu'au nord de la montagne Hoa ; de là il le fit courir à l'est jusqu'à Ti-tchou <sup>4</sup> ; de là à l'est jusqu'à Mong-tsin <sup>5</sup> ; de là à l'est, passant l'embouchure du Lo, il le fit aller à Ta-poei <sup>6</sup> ; ensuite au nord, passant par Kiang-choui <sup>7</sup>, il le conduisit à Ta-lou, encore au nord ; il le divisa en neuf rivières ; leur réunion fit le lac Ni <sup>8</sup>. C'est ainsi qu'Yu le fit entrer dans la mer.

Depuis Po-tchong <sup>9</sup>, Yu fit les travaux pour le Yang, le fit couler à l'est, fit la rivière Han ; encore à l'est, ce fut l'eau Tsang-lang <sup>10</sup>, passant le San-chi, il le conduisit à Ta-pi <sup>11</sup>, & le fit entrer au sud dans le Kiang. À l'est, Yu fit le grand amas d'eau Pong-li <sup>12</sup>, & la rivière coulant à l'est, il en fit Pe-kiang, ou le Kiang du Nord, qui va à la mer.

---

<sup>1</sup> La mer du Sud a quelque difficulté, serait-ce la mer de Kokonor ? En ce cas le He-choui ou Eau-noir serait le He-choui du Chen-si. Cette mer du Sud serait-elle celle de Tong-king, ou autre ? Dans ce cas-là le He-choui serait celui de Se-tchouen, qui va dans les rivières qui entrent dans celles qui vont à la grande mer du sud de la Chine.

<sup>2</sup> Le cours du Hoang-ho est ici remarquable ; & encore à la fin de la dynastie Song, ce fleuve allait se décharger dans la mer de Pe-tche-li, au moins par un bras. Ceux qui voudront examiner cet ancien monument de géographie, doivent avoir devant les yeux une carte de la Chine ; elle leur sera nécessaire pour tous les autres lieux dont parle le *Chou-king*.

<sup>3</sup> Pour Long-men, Lou-pou-ouei, auteur du temps de Tsin-chi-hoang, avant les Han, dit qu'Yu perça cette montagne pour y faire passer le Hoang-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation le Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord de Long-men ; c'est pour cela qu'Yu perça cette montagne, pour donner passage au Hoang-ho, & sauver Ki-tcheou, où était la cour.

<sup>4</sup> Ti-tchou, montagne près de Tchen-tcheou, du Ho-nan.

<sup>5</sup> Mong-tsin est Mong-tsin du Ho-nan.

<sup>6</sup> Ta-poei est près de Ta-ming-fou, du Pe-tche-li.

<sup>7</sup> Kiang-choui était près de Ki-tcheou, du Pe-tche-li.

<sup>8</sup> Ni signifie ici les eaux de ces neuf rivières ou canaux réunis & joints avec la marée. Ces neuf rivières ou canaux devaient être dans le district de Ho-kien-fou, du Pe-tche-li ; & le Ni était plus avancé vers la mer.

<sup>9</sup> Po-tchong est une montagne du district de Kong-tchang-fou, du Chen-si ; c'est la source de la rivière Han, appelée Yang dans cet endroit. Le Han a deux sources.

<sup>10</sup> Tsang-lang, San-chi étaient des noms du pays par où le Han passait ; c'était dans le district de Siang-yang & de Gan-lo, du Hou-kouang.

<sup>11</sup> Ta-pi est, comme j'ai dit, près de Han-yang-fou, du Hou-kouang. Voilà l'embouchure de la rivière Han bien marquée.

<sup>12</sup> J'ai dit ailleurs que Pong-li est le lac Po-yang, du Kiang-si.

## Le Chou-king

Depuis Min-chan <sup>1</sup> il fit les ouvrages pour le Kiang ; à l'est il fut divisé, & ce fut le To, encore à l'est, il fut conduit jusqu'à Li <sup>2</sup>, & passant les neuf Kiang <sup>3</sup>, il conduisit les travaux jusqu'à Tong-ling <sup>4</sup> ; allant à l'est, il réunit au nord les eaux, & en fit Tchong-kiang qu'il fit entrer dans la mer.

Yu fit les ouvrages pour Yn-choui <sup>5</sup>. Le cours à l'est fut <sup>p.054</sup> Tsi qui entra dans le Hoang-ho, devint un amas d'eau appelé Yng, parvint ensuite au nord de Tao-kieou <sup>6</sup> : de là allant à l'est à Ko <sup>7</sup> ; & après s'unissant au nord-ouest, au Ven <sup>8</sup>, entra dans la mer au nord-est.

Depuis Tong-pe <sup>9</sup>, Yu fit les travaux pour Hoai, qui à l'est se joignit à Se & à Y, & se déchargea dans la mer Orientale.

Yu commença aux montagnes Niao-chou & Tong-jong ses ouvrages pour les eaux de Gouei ; il les réunit avec Fong, ensuite à l'est avec King ; après à l'est, passant par Tsi-tsou ; il fit entrer ces eaux dans le Hoang-ho.

Yu commença à Hiung-ul ses ouvrages pour la rivière Lo ; au nord-est il fit unir les eaux avec Kien & Tchen ; ensuite à l'est avec Y, & les fit entrer dans le Hoang-ho au nord-est.

Les réparations pour l'écoulement des eaux furent faites dans toutes les parties de l'empire : on put enfin habiter sur les bords de la mer & des rivières ; partout on put pénétrer dans les montagnes & y faire la cérémonie *liu* <sup>1</sup>. On répara toutes les rivières jusqu'à leur source ; on fixa les eaux dans les lacs ; & partout il y eut communication.

---

<sup>1</sup> La montagne Min est la source de la rivière Kiang, dans le Se-tchouen.

<sup>2</sup> Li est dans le district de Yo-tcheou, du Hou-kouang.

<sup>3</sup> Les neuf Kiang ou neuf rivières, c'est le nom du lac Tong-ting-hou, du Hou-kouang.

<sup>4</sup> Tong-ling était dans le district de Yo-tcheou, dans la même province. Voilà les cours du Han & du Kiang bien marqués. Yu devait avoir une grande connaissance des pays de la Chine où se trouvaient les montagnes & les rivières dont on parle.

<sup>5</sup> Yn-choui est le nom de la rivière Tsi, dans le district de Hoai-king-fou, du Ho-nan. Il s'est fait de grands changements dans le cours de cette rivière, qu'on voit se cacher en terre, & ensuite reparaître.

<sup>6</sup> Tao-kieou est Ting-tao-hien, du district de Yen-tcheou-fou, du Chan-tong.

<sup>7</sup> Ko est le nom d'un lac dans le même district.

<sup>8</sup> Ven est une rivière du Chan-tong.

<sup>9</sup> Tong-pe est Tong-pe-hien, du Ho-nan. On voit qu'Yu examina le pays par où passaient les rivières dont il parle. Il serait à souhaiter que l'on détaillât les mesures qu'il prit, & les obstacles qu'il surmonta.

<sup>1</sup> On a déjà remarqué que la cérémonie *liu* était pour honorer les esprits des montagnes. Non seulement les Chinois avaient certaines montagnes où ils faisaient des

## Le Chou-king

Yu fit de grands arrangements dans les six *fou*<sup>1</sup> ; il fit p.055 une comparaison très exacte de tous les fonds de terres, de leur fort & de leur faible, & régla avec soin les revenus qui pouvaient en provenir. Ils furent divisés en trois classes ; & il sut ce qu'on pouvait tirer de l'empire.

Yu<sup>2</sup> donna des terres & des surnoms, & dit :

— Si vous tâchez d'être encore plus vertueux que je m'efforce de l'être, vous ne détruirez pas ce que je viens de faire.

Yu détermina cinq cents li<sup>3</sup> pour le *tien-fou*<sup>4</sup> ; à cent li on donne le grain avec la tige ou le tronc ; à deux cents li on coupe la tige, & on apporte les grains ; à trois cents li on coupe l'épi, & on donne les grains avec l'enveloppe ; à quatre cents li on donne les grains non mondés ; à cinq cents li on donne les grains mondés.

Yu régla que cinq cents li feraient le *heou-fou* ; cent li pour la terre des grands officiers ; cent autres li pour l'état des *nan*<sup>1</sup> ; trois cents li pour les *tchou-heou*.

---

sacrifices, des oblations, &c., mais même les Tartares. Durant les premiers Han avant J.-C., l'histoire chinoise parle souvent des Tartares appelés Hiong-nou. Ils allaient, à des temps réglés, faire des sacrifices au Ciel sur une montagne du Chen-si. Cette montagne s'appelait en leur langue, Ki-lien ; & les Chinois disaient que ces Tartares adoraient le Tien-tchou, ou maître du Ciel, dont ils faisaient une statue d'or. Le caractère chinois *tsong* signifie honorer ; au-dessus est le caractère *chan*, montagne ; au-dessous est *tsong*, digne de respect.

<sup>1</sup> Les six *fou*, selon les interprètes, sont les grains, la terre, l'eau, les métaux, le bois & le feu.

<sup>2</sup> On dit qu'Yu donna des terres, c'est-à-dire que, par ordre de l'empereur, il régla les domaines, les principautés d'un chacun, & en nomma les possesseurs. Il donna des surnoms, c'est-à-dire, qu'il nomma des chefs de famille.

<sup>3</sup> Le caractère li exprime ici une mesure terrestre chinoise. De tous temps 1.800 pieds chinois ont fait un li ; & parce que les uns ont mis deux pieds pour faire un pas, & les autres cinq pieds, on voit tantôt que 300 pas font un li, tantôt que pour un li il faut 360 pas ; mais ceux qui mettent 300 pas, prétendent, aussi bien que ceux qui mettent 360 pas, que pour faire un li il faut 1.800 pieds. Le pied a été différent en Chine, & il l'est encore dans divers endroits, & quoiqu'on prétende que 1.800 pieds font un li, les li ont été, & sont encore différents. Le pied dont se servait le grand Yu, se voit encore en figure. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si les Chinois ont conservé véritablement le pied dont Yu se servait. Selon cette figure, le pied d'Yu contient neuf pouces quatre lignes & un peu plus, de notre pied-de-roi.

<sup>4</sup> Sous Yao l'empire était divisé en neuf parties appelées *tcheou*. Voici une autre division en cinq *fou*. La cour de l'empereur était dans le Tien-fou ; la ville impériale était, dit-on, au centre de ce fou ; & le Tien-fou était au milieu des autres. Le Tien-fou avait, dit-on, 500 li du nord au sud, & autant d'est à l'ouest.

<sup>1</sup> *Nan* & *tchou-heou* sont des titres de dignités.

## Le Chou-king

Cinq cents li, selon la division d'Yu, devaient faire le <sup>p.056</sup> *soui-fou* ; trois cents de ces li étaient des lieux destinés pour apprendre les sciences & se former aux bonnes mœurs, & deux cents li pour les lieux dans lesquels on se formait aux exercices militaires.

Cinq cents li furent déterminés pour le *yao-fou* ; savoir, trois cents pour les *y* <sup>1</sup>, deux cents pour les *tsai* <sup>2</sup>.

Il y eut aussi cinq cents li pour le *hoang-fou* ; savoir, trois cents pour les *Man* <sup>3</sup>, deux cents pour les *Lieou* <sup>4</sup>.

À l'est jusqu'au bord de la mer, à l'ouest jusqu'à *Lieou-cha* <sup>5</sup>, du nord au sud, & jusqu'aux quatre mers, Yu se rendit célèbre par ses instructions & par les changements qu'il <sup>p.057</sup> fit dans les mœurs. Il prit un *kouei* noir <sup>6</sup>, & annonça la fin des travaux qu'il avait entrepris.



---

<sup>1</sup> Y dénote les étrangers du Nord.

<sup>2</sup> Le caractère *tsai* dénote des gens coupables, il y avait 200 li pour la demeure de ces criminels.

<sup>3</sup> Man dénote des étrangers du Midi.

<sup>4</sup> Lieou dénote des exilés. On ne saurait compter sur les figures chinoises des cinq fou, & il serait à souhaiter que le *Chou-king* eut marqué, au moins en gros, les dimensions de chaque fou du nord au sud, & de l'est à l'ouest.

<sup>5</sup> Lieou-cha est le pays désert & plein de sable à l'ouest du Chen si. Ce pays porte encore ce nom. *Lieou* signifie couler, mouvant, fluide ; *cha* signifie sable. Ces deux idées conviennent au pays à l'ouest du Chen-si. On reconnaît la Chine, quand on voit à l'est la mer, à l'ouest ces déserts sablonneux ; après qu'on a si bien marqué les rivières Hoang-ho, Kiang, Han, &c. Plusieurs noms des montagnes & des rivières subsistent encore tels qu'ils sont dans le Yu-kong. Ce que j'ai dit des pays qui répondent au nom du Yu-kong, passe pour certain chez les Chinois ; & cela est constant par les géographies & les descriptions de l'empire qui existent depuis le commencement des Han, 206 avant J.-C. Tsin-chi-hoang fit brûler beaucoup d'anciens livres ; mais il eut grand soin de conserver les cartes & les catalogues des lieux. Toutes ces cartes & ces catalogues furent ramassés avec soin l'an 206 avant Jésus-Christ ; & l'histoire des Han a fait là-dessus la belle description de l'empire, qu'on voit encore en entier. Les historiens de ce temps là ont eu grand soin de faire connaître les pays de l'empire. On connaît aujourd'hui avec certitude les changements des noms arrivés aux pays, villes, &c. Depuis l'an 206 avant J. C., les historiens des Han ont marqué quels sont les pays dont les noms qui restent sont douteux. Ce que je dis sur les noms des pays du Yu-kong, doit s'appliquer à ce que je dirai ensuite des autres pays.

<sup>6</sup> Le *kouei* était une pièce de bois ou pierre de prix que les grands & les princes tenaient avec respect devant le visage quand ils parlaient à l'empereur. Selon les interprètes, la couleur noire était un symbole de l'épouvante & de la frayeur des peuples à la vue des dégâts de l'inondation.

## Le Chou-king

### Addition au chapitre II

### Événements du règne de Ki

*Kang-mo, 2197-2189 ; Tsou-chou, 2038-2022.*

@

p.058 Le roi Ki était fils d'Yu ; la première année de son règne fut la soixantième d'un cycle ; ainsi il y a trois ans d'interrègne entre lui & son prédécesseur. Sa cour était à Hia-ye, c'est-à-dire, ville d'Hia. Cette première année il donna plusieurs festins à ses grands vassaux, dans des tours qui étaient construites en différents endroits. La seconde année il envoya une armée pour combattre le prince d'Yeou-hou qui s'était révolté ; & le combat se donna à Kan. C'est le sujet du chapitre suivant. La dixième année il fit la visite de l'empire, & dansa dans une plaine la danse appelée *kieou-chao*.

Dans la quinzième année de son règne il y eut encore quelques rebelles qui furent punis. Il mourut la seizième année.

Le *Kang-mo* met sa première année la vingt-unième du cycle, le combat de Kan à la troisième année, & il ne lui donne que neuf ans de règne.

### CHAPITRE II

#### KAN-CHI

Kan-chi signifie ordres donnés dans le pays de Kan ; c'est le nom d'un lieu où est aujourd'hui Hou, ville du troisième ordre dans le district de Si-gan-fou, capitale du Chen-si. Ce chapitre ne contient qu'une délibération pour aller punir un rebelle. L'empereur dont il est question n'est point nommé ; c'est Ki, fils & successeur d'Yu. Ce chapitre, qui n'est qu'un fragment, est dans les deux textes. En général, dans tous les textes suivants, les souverains de la Chine ne portent plus que le titre de Vang qui signifie roi.

@

p.059 Avant le grand combat qui se donna à Kan, les six King <sup>1</sup> furent appelés.

Le roi <sup>2</sup> leur dit :

— Hélas ! vous qui êtes préposés aux six affaires <sup>3</sup>, écoutez les ordres sévères que j'ai à vous donner.

Yeou-hou-chi <sup>4</sup> nuit aux cinq *hing* <sup>5</sup>, & les méprise. La paresse & la négligence lui ont fait abandonner les trois *tching* <sup>6</sup>. Puisque le Ciel a résolu sa perte, je n'ai en vue p.060 que d'exécuter ses ordres avec respect, en punissant ce rebelle.

Si ceux qui sont à la gauche <sup>7</sup> & à la droite ne sont pas attentifs aux devoirs de leur charge, c'est vous qui serez coupables du crime de

---

<sup>1</sup> Les six King désignent les généraux des six corps de troupes de l'année.

<sup>2</sup> Le roi dont il s'agit est Ki, fils de l'empereur Yu. Meng-tse dit que Ki succéda à Yu.

<sup>3</sup> Les six affaires sont celles qui regardaient les six corps de troupes.

<sup>4</sup> Yeou-hou-chi était de la famille d'Yu ; il était seigneur de Kan ; il s'était révolté.

<sup>5</sup> Les cinq *hing* sont le bois, le feu, la terre, les métaux & l'eau. On veut dire qu'Yeou-hou-chi vexait le peuple.

<sup>6</sup> Les interprètes ne s'accordent pas sur le sens des trois *tching* : ce mot à la lettre signifie trois directions. Selon les uns il s'agit de la loi du Ciel, de celle de la Terre & de celle de l'homme. Selon d'autres, il s'agit de trois mois lunaires qui commençaient l'année. Je crois qu'il s'agit du calendrier, qu'on veut dire que le seigneur de Kan ne recevait pas le calendrier pour le Soleil, la Lune & les autres astres.

<sup>7</sup> La guerre se faisait sur des chars : au côté gauche étaient les arbalétriers ; à droite étaient des gens armés de haches & de lances ; au milieu étaient des gens qui avaient soin des chevaux attelés. Les anciens Chinois, avant que de livrer bataille, lorsqu'ils étaient en présence de l'ennemi, envoyaient un corps de troupes nommé en conséquence Sien-fong, pour sonder les forces de ceux qu'ils avaient à combattre. Le

## Le Chou-king

n'avoir pas bien exécuté mes ordres. Vous tomberez dans la même faute, si les officiers des chevaux ne savent pas s'en servir à propos.

Je récompenserai, devant les ancêtres, ceux qui exécuteront mes ordres ; & je ferai mourir, devant le *che*<sup>1</sup>, ceux qui seront désobéissants, eux & leurs enfants.

@

---

chef de ce corps s'avancait vers le chef du corps opposé, & l'un & l'autre se battaient en présence des deux camps ; lorsqu'il y en avait un de tué, on en faisait sortir un second ; quelquefois, après la défaite de celui-ci, un troisième & même un quatrième ; alors on faisait retirer le vainqueur, en sonnant de la trompette, & on en envoyait un autre à sa place ; souvent ces premiers combats décidaient de la victoire, c'est-à-dire qu'après la défaite d'un chef, ou de deux, toute l'armée prenait quelquefois la fuite. On ne croyait pas alors que la victoire dût consister à faire périr beaucoup de monde.

<sup>1</sup> *Che* signifie l'esprit de la Terre.

## Le Chou-king

### Addition au chapitre III

### Événements du règne de Tai-kang

*Kang-mo, 2188-2160 ; Tsou-chou, 2018-2015.*

@

p.061 Tai-kang succéda à Ki ; sa première année est la vingtième d'un cycle. Cette première année ce prince étant allé à la chasse auprès du fleuve Lo, un rebelle nommé Y entra dans sa capitale, appelée Tchín-sin, dans le Ho-nan, & s'en empara. C'est cet événement qui fait le sujet du chapitre du *Chou-king*. Tai-kang mourut la quatrième année de son règne. On lui reproche ses débauches. On aperçoit ici que dans le *Tsou-chou* il y a un interrègne de trois ans entre son prédécesseur & lui ; comme il y en a un de deux ans après sa mort.

Suivant le *Kang-mo*, sa défaite arriva la dix-neuvième année de son règne, & il en régna vingt-neuf ; suivant Lo-pi, il n'en régna que dix-neuf.

## CHAPITRE III

### OU-TSE-TCHI-KO

On blâme la conduite de Tai-kang qui succéda à Ki ; cinq frères chantent à ce sujet de très belles maximes. Le titre signifie *chanson des cinq fils*. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.062 Tai-kang <sup>1</sup> était sur le trône comme un chi <sup>2</sup> ; l'amour du plaisir lui avait fait abandonner le chemin de la vertu. Malgré l'aversion que les peuples avaient conçue contre lui, il ne pensait qu'à contenter, sans mesure, ses passions. Pendant qu'il était à la chasse <sup>3</sup>, au-delà du Lo <sup>4</sup>, cent jours s'étaient écoulés sans qu'il revînt.

Y, Seigneur de Kiong, profitant de l'indignation des peuples, avait fait garder les passages de la rivière.

Alors les cinq frères du roi suivirent leur mère, & allèrent l'attendre à l'embouchure du Lo <sup>5</sup>. Dans le chagrin où p.063 étaient ces cinq fils, ils firent chacun une chanson qui contenait les avis & les préceptes du grand Yu <sup>6</sup>.

Le premier dit :

— Voici ce qui est dans les documents de notre auguste aïeul <sup>7</sup> : ayez de la tendresse pour le peuple ; ne le méprisez

---

<sup>1</sup> Tai-kang fut roi après son père Ki.

<sup>2</sup> Le caractère *chi* désigne l'enfant qui, dans les cérémonies, représentait le mort. On faisait devant cet enfant les cérémonies, pour faire croire qu'on honorait les morts, comme s'ils étaient vivants. Chun institua les cérémonies du *chi* ; on substitua ensuite les tablettes. On voit que ces tablettes ne sont, dans leur institution, que de purs signes. Par cette expression de *chi*, on veut dire que Tai-kang n'était roi que de nom.

<sup>3</sup> La cour d'Yu était vers Gan-y-hien du Chan-si. Tai-kang passa le Hoang-ho, pour aller chasser dans le Ho-nan.

<sup>4</sup> [Lo, rivière du Ho-nan.]

<sup>5</sup> [Dans le Hoang-ho.]

<sup>6</sup> Les documents de l'empereur Yu étaient sans doute dans l'histoire de ce prince, ou dans quelque livre qui s'est perdu.

<sup>7</sup> [C'est l'empereur Yu.]

## Le Chou-king

pas ; il est le fondement de l'État. Si ce fondement est ferme, l'empire est paisible.

Les gens les plus grossiers peuvent être au-dessus de moi. Si un homme tombe souvent dans des fautes, attendra-t-il que les plaintes soient publiques pour penser à se corriger ? Avant que cela soit, il faut être sur ses gardes. Quand je suis chargé des peuples, je crains autant que si je voyais des rênes pourries employées pour atteler six chevaux. Celui qui commande aux autres ne doit-il pas toujours craindre ?

Le second dit :

— Selon les instructions de notre auguste aïeul, au-dedans, l'amour excessif des femmes ; au-dehors, l'amour excessif de ces grandes chasses <sup>1</sup>, la trop forte passion pour le vin, pour la musique déshonnête, pour les palais élevés pour les murailles ornées de peintures, sont six défauts dont un seul nous perd.

Le troisième dit :

— Depuis Tao-tang <sup>2</sup> la demeure des rois a été à Ki ; parce qu'on n'a gardé ni sa doctrine ni ses lois, on a perdu cette ville <sup>3</sup>. p.064

Le quatrième dit :

— Notre aïeul, par son application continuelle à la vertu, devint célèbre & fut le maître de tous les pays. Il a laissé des règles & un vrai modèle à ses descendants. Cependant le

---

<sup>1</sup> [Ces grandes chasses, que l'on blâme ici, consistaient à marcher avec une espèce d'armée qui faisait l'enceinte de tout un pays, pour entourer les bêtes féroces de toute espèce ; elles étaient très dangereuses pour les chasseurs qui livraient combat à ces animaux ; mais elles entretenaient le courage des soldats : prolongées trop longtemps, elles étaient nuisibles à cause de la marche de tant de troupes & de tant de peuples ; elles avaient leur avantage lorsqu'elles étaient faites dans les temps marqués, en ce qu'elles dépeuplaient le pays des animaux féroces & qu'elles procuraient aux peuples des peaux & des vivres en abondance. On voit en lisant le *Tsou-chou*, que dans un certain temps de l'année les souverains de la Chine faisaient de ces chasses.]

<sup>2</sup> Tao-tang est le nom de l'empereur Yao.

<sup>3</sup> Ki est le Ki-tcheou dont il est parlé dans le chapitre Yu-kong. Yu, Chun, Yao avaient leur cour entre Ping-yang-fou & le Hoang-ho, au sud de cette ville.

## Le Chou-king

*che*<sup>1</sup>, qui doit être partout en usage, & le *kiun*, qui doit servir pour l'égalité, sont dans le trésor. On a abandonné sa doctrine & ses lois ; c'est pourquoi il n'y a plus de salle pour honorer les ancêtres, ni pour faire les cérémonies & les sacrifices.

Le cinquième<sup>2</sup> dit :

— Hélas ! que faire ? La tristesse m'accable ; les peuples me haïssent ! À qui donc puis-je avoir recours ? Le repentir est dans mon cœur, la honte sur mon visage. Je me suis écarté de la vertu ; mais mon repentir peut-il réparer le passé ?

@

---

<sup>1</sup> Le *che* & le *kiun* étaient, selon les interprètes, l'original de poids des mesures qu'on gardait à la cour.

<sup>2</sup> [Ce dernier veut désigner l'empereur Tai-kang.]

## Le Chou-king

### Addition au chapitre IV

### Événements du règne de Tchong-kang

*Kang-mo, 2159-2147 ; Tsou-chou, 2012-2016* <sup>1</sup>.

@

p.065 Tchong-kang succéda à Tai-kang : sa première année est la vingt-sixième d'un cycle ; ainsi il y a deux ans d'interrègne entre la mort de son prédécesseur & le commencement de ce règne : la cinquième année de ce prince, dans l'automne, à la neuvième lune, le dix-septième jour du cycle. qui était le premier de la lune, il y eut une éclipse de soleil. L'empereur ordonna à Yn-heou d'aller faire la guerre aux deux astronomes Hi & Ho. Cette éclipse & la guerre qui la suivit sont le sujet du chapitre du *Chou-king*.

La sixième année il donna la dignité de *pe* à Kuen-yu. Tchong-kang mourut la septième année de son règne ; il y a un interrègne de deux ans après sa mort.

Tai-kang a commencé la vingtième d'un cycle ; &, ayant régné quatre ans, il a dû mourir la vingt-troisième ; ainsi les vingt-quatrième & vingt-cinquième années ont été sans empereur, suivant le *Tsou-chou*.

Le *Kang-mo* met la première année de Tchong-kang à la cinquante-neuvième d'un cycle, & fixe l'éclipse à la première année de ce prince : il cite des auteurs qui la placent à la cinquième année, comme le *Tsou-chou*, à une trentième année d'un cycle. Le même ouvrage donne treize ans de règne à ce prince. Voilà tout ce qui est rapporté du règne de Tchong-kang.

---

<sup>1</sup> [c. a. : *sic.*]

### CHAPITRE IV

#### YN-TCHING

Tchong-hang fait la guerre à deux grands de l'empire qui avaient négligé leur devoir, & surtout l'observation d'une éclipse de soleil, la première que les Chinois indiquent, & la seule qui soit marquée dans le *Chou-king*. Ce chapitre Yn-tching n'est que dans l'ancien texte. Yn est le nom du prince général de l'armée de Tchong-kang, & *tching* signifie punition, c'est-à-dire punition faite par Yn.

@

p.066 Aussitôt que Tchong-kang <sup>1</sup> fut monté sur le trône, il donna à Yn-heou le commandement des six corps de troupes. Hi & Ho <sup>2</sup> négligeaient leur devoir, étaient occupés p.067 dans leur ville à boire avec excès ; c'est pourquoi Yn-heou, après avoir reçu les ordres du roi, marcha pour les punir.

Yn-heou dit à ses gens :

— Les sages nous ont laissé des avis & des instructions clairs & vrais, dont l'observation peut conserver l'empire. Les rois nos prédécesseurs gardaient avec respect les ordres du Ciel ; les grands observaient exactement les lois ; les ministres de leur côté remplissaient les devoirs de leur charge. Aussi ces rois se sont-ils rendus célèbres par leur vertu.

Tous les ans à la première lune du printemps, le *tsieou-gin* <sup>3</sup> allait par les chemins avertir, au son d'une petite cloche, les

---

<sup>1</sup> Tchong-kang était frère de Tai-kang. Selon Kong-gan-koue, Se-ma tsien, & quelques autres, Y, prince de Kiong, détrôna Tai-kang, & mit Tchong-kang sur le trône ; mais, selon d'autres, Y régna au nord du Hoang-ho. Tai-kang, & ensuite Tchong-kang établirent leur cour au pays où est aujourd'hui Tai-kang-hien, du Ho-nan. L'auteur du *Tso-tchouen*, contemporain de Confucius, dont le livre est d'une grande autorité, assure que le prince Y détrôna Tai-kang, que ce fut Chao-kang, petit-fils de Tchong-kang, qui rétablit l'empire de Hia, c'est-à-dire, que le prince Y s'empara de la capitale de l'empire & des pays au nord du Hoang-ho. Puisque, selon le texte du *Chou-king*, Tchong-kang avait des troupes & était sur le trône, il avait donc des États. [On voit par là que toute cette ancienne histoire est fort obscure & remplie de difficultés.]

<sup>2</sup> Hi & Ho favorisaient les rebelles. Ils étaient puissants, & négligeaient l'emploi de président des Mathématiques, emploi très important dans ce temps-là.

<sup>3</sup> Les deux caractères *tsieou-gin* paraissaient signifier un homme qui en rassemble d'autres dans un lieu.

## Le Chou-king

officiers & ceux qui étaient chargés d'instruire les autres, de se corriger mutuellement, de voir & d'exhorter les ouvriers.

Il ajoutait :

— Celui qui n'est pas attentif à son devoir doit être puni.

Hi & Ho <sup>1</sup>, plongés dans le vin, n'ont fait aucun usage de leurs talents ; ils ont agi contre les devoirs de leur charge & sont sortis de leur état. Ils sont les premiers qui ont mis le désordre & la confusion dans les nombres fixes du Ciel, qui ont abandonné la commission qu'on leur avait donnée. Au premier jour <sup>2</sup> de la dernière lune d'automne le soleil <sub>p.068</sub> & la lune en conjonction <sup>3</sup>, n'ont pas été d'accord dans Fang <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L'ancien livre *Koue-yu* & le chapitre Lu-hing du *Chou-king*, font voir que Hi & Ho étaient les descendants de ces grands officiers qui, du temps de l'empereur Tchuen-hio, furent préposés pour remédier aux désordres du faux culte & de la superstition. Selon le *Koue-yu*, Hi & Ho avaient, sous la dynastie de Hia, le même emploi que sous Yao & Tchuen-hio ; ainsi Hi & Ho étaient non seulement les chefs de l'astronomie, mais encore ils avaient soin des cérémonies & de la religion. Il paraît que dans les éclipses du soleil, il fallait observer bien des cérémonies, qui peut-être alors avaient rapport à la religion. Hi & Ho étaient d'ailleurs de grands seigneurs, & leur poste leur donnait une grande autorité. Il ne faut donc pas être surpris, qu'ayant manqué à supputer & à observer l'éclipse, & outre cela étant fauteurs des révoltes, le roi soit obligé d'envoyer une armée contre eux. [Le *Tso-tchouen* cite le texte où est cette éclipse comme du livre de Hia, c'est-à-dire, de la partie du *Chou-king* intitulée Hia-chou.]

<sup>2</sup> La dernière ou la troisième lune d'automne est dans le calendrier d'alors la neuvième de l'année chinoise. Dans la lettre écrite à M. Fréret, j'ai fait voir que, selon la méthode chinoise, le 12 octobre 2155 avant J. C., jour de l'éclipse, était dans la neuvième lune, & que dans cette méthode on devait marquer l'équinoxe d'automne vers le 9 ou le 10 d'octobre.

<sup>3</sup> Cette expression *n'a pas été d'accord* est l'expression d'une éclipse de soleil. Selon l'histoire chinoise, il paraît plus probable que la cour de Tchong-kang était au sud du Hoang-ho, vers Tai-kang-hien, du district de Kai-fong-fou. Voyez le *Tong-kien-kang-mou*, qui cite entre autres le livre *Tsou-chou*. Cette circonstance favorise le calcul de l'éclipse dont il est fait mention dans ce chapitre. Cet auteur en parle comme d'une éclipse vue. L'auteur du *Tso-tchouen* parle aussi de cette éclipse de soleil rapportée dans ce chapitre ; il prétend qu'on y indique les cérémonies observées dans ces occasions ; par exemple, de faire abstinence, de s'accuser de ses fautes, &c. J'ai parlé ailleurs de ces cérémonies. Supposé qu'au temps de Tchong-kang elles fussent telles qu'elles étaient au temps de l'auteur du *Tso-tchouen*, il y a apparence que dans des temps si reculés elles n'étaient pas sujettes à bien des superstitions, qui ont pu s'introduire. Aussi le père Verbiest dit que dans son origine les cérémonies, pour les éclipses du soleil, étaient permises & religieuses ; il ajoute que le soleil est le symbole du prince & que l'éclipse est le symbole d'un grand malheur ; que l'arc & les flèches dont les officiers s'armaient, marquaient la disposition où ils étaient de mourir au service de leur prince ; que les genuflexions & prosternations étaient pour prier le maître du Ciel de protéger l'empire & l'empereur : dans cette supposition, Hi & Ho étaient punissables, non seulement comme révoltés, mais comme ayant été cause qu'on n'avait pu faire que fort mal les cérémonies dont on voit assez l'importance dans le système du père Verbiest ; système qui peut assez se prouver par l'antiquité

## Le Chou-king

L'aveugle a frappé le tambour ; les officiers & le <sup>p.069</sup> peuple ont couru avec précipitation. Hi & Ho dans leur poste, comme le *chi*<sup>2</sup>, n'ont rien vu ni rien entendu. Aveugles sur les apparences célestes, ils ont encouru la peine portée par les lois des anciens rois. Selon ces lois<sup>3</sup>, celui qui devance ou qui recule les temps, doit être, sans rémission, puni de mort.

Aujourd'hui je veux me mettre à votre tête, & exécuter les ordres du Ciel contre Hi & Ho<sup>4</sup> : unissez-vous à moi ; faites des efforts pour la famille royale ; secondez-moi ; apportez tous vos soins à faire respecter l'autorité & les ordres du fils du Ciel<sup>5</sup>.

Quand le feu prend sur le sommet de la montagne Kuen, il calcine indifféremment les pierres précieuses & les pierres communes. Si un ministre du Ciel<sup>6</sup> est sans vertu, il est plus à craindre que le feu qui s'étend. Je condamnerai à mort les auteurs du mal : je ne punirai pas ceux qui ont été entraînés par violence, mais je ferai instruire ceux qui ont été fouillés par des mœurs corrompues & mauvaises.

---

chinoise. La fable du dragon-aux-nœuds, fort nouvelle à la Chine, est venue des Indes ; mais les cérémonies dont j'ai parlé sont de la première antiquité.

À l'occasion de l'éclipse rapportée dans ce chapitre, j'ai écrit au long, soit à M. Fréret, soit au R. P. Soucier je crois qu'on peut très bien prouver, par cette éclipse, que la première année de Tching-kang est la 2155<sup>e</sup> avant J. C. Voyez la dissertation qui est à la fin de ce volume.

Le chapitre Yn-tching est sans contredit un des plus beaux & des plus sûrs monuments de l'antiquité chinoise ; &, puisque M. Fréret a cru pouvoir publier ce qu'on lui a envoyé de la Chine contre ce chapitre, il est juste de publier ce que l'on peut opposer à ces difficultés.

<sup>1</sup> Fang est le nom d'une constellation chinoise qui commence par l'étoile du  $\pi$  du Scorpion, & finit par  $\sigma$  occidental près du cœur du Scorpion.

<sup>2</sup> Le *chi* est le même *chi* avec lequel on a désigné Tai-kang. Ce mot signifie celui qui représente le mort dans les cérémonies.

<sup>3</sup> Une loi si sévère contre les calculateurs d'éclipses, dans des temps si reculés, dénote une ancienne méthode pour les éclipses.

<sup>4</sup> Ces paroles confirment que Hi & Ho étaient des révoltés.

<sup>5</sup> Le roi porte ici le titre de fils du Ciel, *Tien-tse* ; ce titre est donc bien ancien à la Chine ; il a été connu des Persans ; voyez la *Bibliothèque Orientale* de M. d'Herbelot, page 870, titre *Tien-çu* ; on prononce ici *Tien-tse*.

<sup>6</sup> Dans le chapitre Kao-yao-mo, on a vu que les affaires de l'empire sont appelées *affaires du Ciel* : on en a vu la raison ; c'est pourquoi un officier de l'empire est ici traité d'officier du Ciel.

## **Le Chou-king**

Hélas ! si on ne se relâche pas de la rigueur des lois pour faire place à l'indulgence & à la compassion, tout sera dans l'ordre ; mais on perdra tout, si, sous prétexte de compassion, on ne sait pas se faire craindre : vous tous soyez sur vos gardes, & soyez attentifs à cela.

@

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

p.070 Jusqu'ici le *Chou-king* a nommé successivement les princes de la dynastie de Hia, qui sont 1° Yu, 2° Ki, 3° Tai-kang, 4° Tchong-kang. Il ne parle plus d'aucun de leurs successeurs jusqu'au fondateur de la seconde dynastie nommé Tching-tang. En faisant mention de ce prince, il nomme Kie, qui est le dernier de la dynastie de Hia. J'ai cru qu'il était nécessaire, pour donner une idée suivie de cette ancienne histoire, de rapporter en peu de mots ce que les historiens nous ont conservé, cela servira encore à nous faire connaître les vides qui se trouvent dans le *Chou-king*. Dans ce qui précède, comme dans les chapitres suivants, je me suis principalement attaché à suivre le *Tsou-chou* ; je n'ai cependant pas négligé ce qui se trouve ailleurs. On verra qu'il y a peu de détails sur ces princes, que la chronologie n'est pas sans difficultés.

Siang, V<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 2147-2119 ; Tsou-chou, 2003-1976.*

Ce prince était fils de Tchong-kang. Suivant le *Tsou-chou*, sa première année est la trente-cinquième d'un cycle ; ainsi il y a deux ans d'interrègne entre lui & son prédécesseur. Sa cour était à Chang. Cette même année & la suivante, il fit la guerre à des peuples barbares ; la septième quelques-uns se soumirent ; la huitième année un rebelle nommé Han-tso tua le ministre de l'empire appelé Y ; la quinzième année Siang-fu, qui était prince du petit royaume de Chang, ayant fait construire les chariots, se retira à Chang-kieou ; la vingtième année le rebelle Han-tso remporta quelques victoires sur des peuples voisins ; la vingt-septième année le même Han-tso envoya son fils Kiao à la tête d'une armée pour attaquer le roi dans sa capitale.

p.071 L'année suivante Kiao battit le roi, & la vingt-huitième année il le tua. Il y eut un interrègne de trente-huit ans. La reine, qui était enceinte, se sauva.

Le *Kang-mo* lui donne également vingt-huit ans, le faisant commencer la douzième d'un cycle & finir la trente-neuvième.

## Le Chou-king

Chao-kang, VI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 2118-2058 ; Tsou-chou, 1935-1915.*

Ce prince, fils de Siang, vint au monde dans le lieu de la retraite de sa mère, & l'année de sa naissance est comptée par plusieurs historiens pour la première de son règne. Dans la suite Pe-mi, prince qui avait donné asile à ces fugitifs, le mit à la tête de quelques troupes, & marcha contre Han-tso ; d'abord on tua Kiao, & ensuite Han-tso lui même ; & Chao-kang rentra dans sa capitale. Il sortait alors de Lun-tching près d'Ing-tien-fou. Il était auparavant à Yu-tching-hien, qui dépend d'Ing-tien-fou ; c'est là où s'était retiré en sortant de sa retraite. Le *Tsou-chou* n'assigne aucune date à ces événements, & ne les comprend pas dans la durée du règne de Chao-kang, dont il fixe en conséquence la première année à une quarante-troisième d'un cycle ; ce qui ferait quarante-un ans après la mort de Tchong-kang. Cette première année Chao-kang monta sur le trône, & tous les grands vassaux lui rendirent hommage ; l'année suivante des Barbares vinrent se soumettre ; la troisième année il remit en vigueur le labourage, en rétablissant le ministre qui y présidait ; la onzième année il fit faire des réparations au Hoang-ho, par le prince de Chang, nommé Y ; la dix-huitième année il transporta sa cour à Yuen, la vingt-unième année il mourut.

Le *Kang-mo* lui donne soixante-un ans de règne, y compris le temps de son exil ; ce qui s'accorde assez avec les vingt-un du *Tsou-chou*, qui ne comprend pas les premières années. Le p.072 *Kang-mo* date son règne de sa naissance l'an quarante d'un cycle, le fait mourir l'an quarante d'un autre cycle.

Chou, VII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 2057-2041 ; Tsou-chou, 1912-1896.*

Ce prince est fils de Chao-kang. La première année de son règne, suivant le *Tsou-chou*, est la sixième année d'un cycle ; ce qui laisse deux ans d'interrègne. Sa cour était à Yuen ; mais la cinquième année de son règne il la transporta à Lao-kieou ; la huitième année il porta la guerre du côté de l'orient ; la treizième année Y, prince de Chang, mourut auprès du Hoang-ho ; la dix-septième année le roi mourut. C'est tout ce que l'on rapporte de ce prince.

Le *Kang-mo* est d'accord pour la durée de ce règne ; il le fait commencer l'an quarante-un du cycle, & finir l'an cinquante-sept.

## Le Chou-king

Fuen, VIII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 2040-2015 ; Tsou-chou, 1893-1850.*

On nomme encore ce prince Fuen-fa. Le *Kang-mo* & le plus grand nombre des historiens le nomment Hoai ; il était fils de Chou. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la vingt-cinquième d'un cycle. Tous les Barbares vinrent lui rendre hommage ; la seizième année il y eut une guerre entre deux princes voisins du fleuve Lo & du Hoang-ho ; la trente-sixième année le roi fit faire des prisons, il mourut la quarante-quatrième année de son règne. L'histoire, comme on le voit, ne fournit que peu de détails.

Le *Kang-mo* ne lui donne que vingt-six ans, ne rapporte aucun détail. Il le fait commencer l'an cinquante-huit du cycle, finir l'an vingt-trois d'un autre cycle.

Mang, IX<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 2014-1997 ; Tsou-chou, 1849-1790.*

p.073 Ce prince est encore nommé Hoang ; il est fils du précédent ; sa première année est la neuvième du cycle, & suivant le *Kang-mo* la vingt-quatrième. Il n'y a aucun interrègne entre lui & son père dans le *Tsou-chou*. La treizième année de son règne il fit la visite des provinces orientales : il alla jusqu'à la mer, & on prit un grand poisson ; la trente-troisième année le prince de Chang alla habiter à Yn ; la cinquante-huitième année le roi mourut. C'est tout ce que l'on fait de son règne.

Suivant le *Kang-mo*, ce règne ne dura que dix-huit ans, le faisant finir l'an quarante-un du cycle.

Sie, X<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1996-1981 ; Tsou-chou, 1790-1765.*

Il est fils de Mang, les historiens disent peu de chose de son règne. Sa première année est la huitième d'un cycle ; ainsi, suivant le *Tsou-chou*, il serait monté sur le trône la même année que son père mourut. Son histoire est peu connue. La seizième année le prince de Yn, qui, auparavant portait le titre de prince de Chang, & dont les descendants fondèrent la dynastie de Chang, fit la guerre à quelques peuples de ses voisins ; la vingt-unième année le roi donna des titres & des dignités à plusieurs chefs de Barbare, de ceux que l'on appelle Y ; les uns étaient de l'Orient & les autres de l'Occident. On

## Le Chou-king

attribue à sa bonne conduite l'hommage que ces peuples vinrent lui rendre. Il mourut la vingt-cinquième année de son règne.

Le *Kang-mo* ne lui en donne que seize, & met sa première année la quarante-deuxième du cycle.

Po-kiang, XI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1980-1922 ; Tsou-chou, 1762-1704.*

p.074 Fils de Sie : sa première année est la trente-sixième d'un cycle ; ainsi il y eut deux ans d'interrègne. On ne dit rien de ce prince. La trente-cinquième année de son règne le prince de Yn fit la guerre à un de ses voisins ; la cinquante-neuvième année le roi remit sa couronne à son frère ; ce que le *Tsou-chou* attribue à sa grande vertu.

Le *Kang-mo* ne parle pas de cette démission.

Kiong, XII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1921-1901 ; Tsou-chou, 1703-1686.*

Frère de Po-kiang ; sa première année est la trente-cinquième du cycle ; ainsi il commença à régner à la démission de son frère, qui ne mourut que dix ans après, suivant le *Tsou-chou* ; & Kiong mourut la dix-huitième année de son règne. Quelques historiens le regardent comme un usurpateur. On voit que toute cette histoire est presque inconnue.

Le *Kang-mo* lui donne vingt-un ans de règne, le faisant commencer la cinquante-septième du cycle.

Kin, XIII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1900-1880 ; Tsou-chou, 1682-1675.*

Autrement Yn-kia fils de Kiong : sa première année est la cinquante-sixième du cycle ; ainsi il y eut trois ans d'interrègne. Il alla habiter à l'occident du fleuve Hoang-ho ; la quatrième année il fit la musique d'Occident ; la huitième année il parut dans le ciel des fantômes : on vit dix soleils au levant, & cette même année l'empereur mourut.

Le *Kang-mo* ne dit rien sur ce prince ; il lui donne vingt-un ans de règne, le faisant commencer la dix-huitième du cycle.

## Le Chou-king

Kung-kia, XIV<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1879-1849 ; Tsou-chou, 1636-1628.*

p.075 Ce prince était fils de Po-kiang : il demeura dans la même ville que son prédécesseur. La première année de son règne est la quarante-deuxième du cycle ; ainsi il y aurait eu un interrègne de trente-huit ans, suivant le *Tsou-chou*. On ne dit rien autre chose de ce prince, sinon qu'il alla la troisième année chasser à une montagne, qu'il fit la musique orientale ; la cinquième année, qu'il se livra à la superstition & à la débauche, & que la puissance & le gouvernement de la dynastie de Hia furent sur leur déclin ; qu'il parut des phénomènes dans le ciel, & qu'il y eut des ténèbres & de grands ouragans. Ce prince mourut la neuvième année de son règne. Le *Kang-mo* lui en donne trente-un. Un des événements les plus remarquables est la naissance de Li, le même que Tching-tang, fondateur de la dynastie suivante. Son père, prince de Chang, était nommé Kuei. On rapporte quelques miracles à sa naissance. Le *Kang-mo*, qui parle du même événement, le fixe à la vingt-septième année de Kung-kia ; ce qui ne s'accorde pas avec le *Tsou-chou*, qui dit que l'année de la mort de Kung-kia, Li, prince de Yn (ou de Chang), se retira à Chang-kieou.

Le *Kang-mo* fait commencer le règne de Kung-kia la trente-neuvième d'un cycle, & fait régner ce prince trente-un ans. On voit que ces historiens ne sont pas d'accord.

Hao ou Kao, XV<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1848-1838 ; Tsou-chou, 1601-1599.*

Ce prince est fils de Kung-kia. La première année de son règne est la dix-septième d'un cycle. Il y aurait, suivant le *Tsou-chou*, vingt-six ans d'interrègne. On ne dit rien de ce prince, qui régna trois ans, ou onze, suivant le *Kang-mo*, qui le fait p.076 commencer la dixième d'un cycle. On voit que sous le règne de ces deux princes, il y a un cycle entier de soixante ans, dont les chronologistes chinois sont embarrassés, où l'empire à du être dans de grands troubles.

Fa ou Fa-hoei, ou King, XVI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1837-1819 ; Tsou-chou, 1596-1590.*

Ce prince est fils de Kao : la première année de son règne est la vingt-deuxième d'un cycle ; ainsi, suivant le *Tsou-chou*, il y aurait deux ans d'interrègne. Tous les Barbares vinrent lui rendre hommage, & firent une

## Le Chou-king

danse. Il mourut la septième année de son règne ; cette même année la montagne Tai trembla.

Le *Kang-mo* lui donne dix-neuf ans de règne ; il le fait commencer la vingt-unième du cycle.

Kie ou Kuei, XVII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo*, 1818-1767 ; *Tsou-chou*, 1589-1559.

Ce prince est fils de Fa : la première année de son règne est la vingt-neuvième du cycle, mais suivant le *Kang-mo*, c'est la quarantième année ; ainsi, suivant le *Tsou-chou*, il n'y a pas d'interrègne. Il mit sa cour à Tchîn-sin ; la troisième année il fit construire un palais nommé King, démolir un autre palais ou tour. Quelques Barbares voulurent se révolter, & la sixième année d'autres se soumirent. La dixième année les cinq planètes furent en désordre ; pendant la nuit une étoile tomba comme une pluie ; il y eut un tremblement de terre ; les rivières de Y & de Lo furent desséchées. La onzième année il rassembla tous ses grands vassaux ; la treizième il alla habiter au midi du fleuve Hoang-ho. On commença à faire des chariots avec des attelages ; la quatorzième année il y eut quelques troubles ; un de ses généraux marcha contre les rebelles, ce prince se livra à toutes sortes de débauches.

La quinzième année Li, le même que Tchîng-tang, alla <sup>p.077</sup> habiter à Po, près de Kuei-te-fou, dans le Ho-nan ; la dix-septième année il envoya son ministre Y-yn à la cour ; la vingtième année Y-yn revint auprès de son maître Li ; la vingt-unième année le même prince de Chang soumit quelques peuples voisins ; la vingt-deuxième année il vint à la cour du roi, qui le fit renfermer dans la tour de Hia ; mais l'année suivante il fut remis en liberté, ce dont le roi se repentit beaucoup dans la suite. Tous les grands de l'empire s'empressèrent de rendre hommage au prince de Chang, qui, la vingt-huitième année de Kie, en soumit plusieurs par la force de ses armes. Cette même année Tchong-ku, Grand historien, ou le Grand pontife, car il réunissait les deux fonctions, quitta la cour du roi pour se retirer auprès du prince de Chang. Une histoire intitulée Ta-ki, citée dans le *Kang-mo*, rapporte que le roi s'étant livré à toutes sortes de débauches, il avait fait faire une espèce d'étang rempli de vin, & un palais où la lumière du soleil ne pouvait pénétrer ; il l'appelait le palais de la nuit : là les hommes & les femmes vivaient ensemble. Ce roi ne se montra pas pendant 30 jours à ses ministres. Alors le Grand prêtre (le *tai-che-ling*), prit entre ses mains les lois de l'empire & lui fit, les larmes aux yeux, des représentations ;

## Le Chou-king

mais n'ayant pas été écouté, il se retira chez le prince de Chang. La vingt-neuvième année il y eut plusieurs prodiges ; on vit trois soleils au levant, quelques montagnes tombèrent ; tous ceux qui, à cette occasion, voulurent faire des remontrances, furent mis à mort.

Enfin la trente-unième année de son règne le prince de Chang vint assiéger la capitale, & battit l'armée royale. Kie se sauva ; mais dans une seconde bataille il fut fait prisonnier & exilé à Nan-tchao dans le Kiang-nan. Ainsi ce prince, suivant le *Tsou-chou*, a régné trente-un ans : le *Kang-mo* lui en donne cinquante-deux, place sa dernière année la <sup>p.078</sup> trente-unième du cycle, & l'année suivante est la première de Tching-tang en qualité de roi, & sa dix-huitième en qualité de prince de Chang : le *Tsou-chou* & le *Kang-mo* sont d'accord à cet égard, c'est-à-dire qu'ils conviennent que le prince de Chang, la dix-huitième année de son règne, fut déclaré roi.

Suivant le *Tsou-chou*, la dynastie de Hia avait subsisté pendant 472 ans, depuis l'année quarante-neuvième d'un cycle, jusqu'à l'année cinquante-neuvième d'un autre cycle.

@

**CHOU-KING**

**TROISIÈME PARTIE**

**CHANG-CHOU**

### INTRODUCTION

@

p.079 Chang-chou signifie *Livre de Chang*, c'est-à-dire *Histoire de la dynastie de Chang*. Le livre a été composé, dit-on, par les historiens qui vivaient du temps de cette dynastie. Chang est le nom du pays dont Tching-tang était prince avant que d'être roi. Ce pays est aux environs de Kuei-te-fou, dans le Ho-nan. Le mot *Chang*, dans Chang-chou, est différent de celui de Chang que nous avons vu à la première partie signifier *auguste, ancien*.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette partie l'histoire entière de la dynastie de Chang : la plupart de tous ces rois n'y sont pas nommés, & il n'y est question que de Tching-tang qui en est le fondateur, de Tai-kia, de Pan-keng, de Vou-ting & de Cheou. Dans la quatrième partie il est fait encore mention de trois autres rois, Tai-vou, Tsou-kia & Ti-y. Voilà tout ce que l'on connaît de cette dynastie d'après le *Chou-king*. Kie, dernier roi de la dynastie de Hia, est aussi nommé dans ce que l'on dit de Tching-tang.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres I, II, III

### Événements du règne de Tching-tang

*Kang-mo, 1766-1754 ; Tsou-chou, 1558-1547.*

@

p.080 La première année de son règne, en qualité de roi, ou sa dix-huitième en qualité de prince de Chang, tombe à la soixantième année du cycle, suivant le *Tsou-chou* ; ainsi il succéda immédiatement à Kie. Nous avons vu que le *Kang-mo* plaçait différemment ces années, à cause de la différence de la chronologie qu'il suit. Tching-tang établit sa cour dans la ville de Po. Il commença à mettre une couverture sur le lieu où l'on faisait les sacrifices à la terre ; la dix-neuvième année les peuples de l'Occident, qui étaient voisins du Tibet, vinrent lui rendre hommage. Il y eut cette même année une très grande sécheresse, qui dura six ans, pendant lesquels il y eut une famine : elle durait encore la vingt-quatrième année de son règne ; ainsi cette famine a duré six ans : cependant les historiens chinois ne laissent pas de dire qu'elle est de sept ans.

Pendant que dura cette famine, c'est-à-dire la vingtième année de Tching-tang, le roi Kie mourut dans son exil ; la vingt-unième année Tching-tang fit fondre des pièces de monnaie pour le commerce. Quelques historiens, cités dans le *Kang-mo*, disent que ce fut par le conseil d'Y-yn. La vingt-quatrième année la famine durant encore, le roi fit des prières pour apaiser la colère du Ciel ; ses prières furent exaucées, & il vint de la pluie. La vingt-cinquième année il fit la musique appelée *ta-hou* ; il commença à faire la visite de ses États ; la vingt-septième année il transporta dans sa capitale les neuf vases nommés *ting*, qui étaient comme le palladium de l'État. Il mourut la vingt-neuvième année : le *Kang-mo* lui donne trente ans de règne.

## CHAPITRE PREMIER

### TANG-CHI

Tang-chi signifie ordre de Tang, ou du roi Tching-tang, fondateur de cette dynastie. Ce prince blâme la conduite de Kie, & s'annonce comme chargé du Ciel pour le punir. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.081 Le roi <sup>1</sup> dit à ses troupes :

— Venez ; écoutez-moi. Je suis peu de chose & comment oserais-je mettre le trouble, dans l'empire ? mais les Hia ont commis de grandes fautes ; le Ciel a résolu leur perte.

Aujourd'hui vous dites tous : puisque notre maître n'a pour nous aucune compassion, nous abandonnons nos moissons pour aller punir Hia. J'ai entendu ces discours. Hia est coupable ; je crains le souverain Maître (Chang-ti), & je n'oserais me dispenser de punir Hia.

Vous dites maintenant : comment le crime de Hia peut-il venir jusqu'à nous ? Hia <sup>2</sup> épuise ses sujets & ruine sa ville <sup>3</sup>. Ses peuples, sans union, sont peu disposés à le servir ; c'est en vain qu'il dit : *quand le soleil <sup>4</sup> périra, vous & moi périrons avec lui.* Une telle conduite de Hia exige que je me mette en campagne.

Secondez-moi pour exécuter l'ordre que le Ciel m'a donné de p.082 punir Hia <sup>5</sup>. Je vous récompenserai ayez confiance en moi, je tiendrai ma parole ; mais si vous n'exécutez pas mes ordres, je vous ferai mourir, vous & vos enfants : n'attendez pas de pardon.

---

<sup>1</sup> Le roi, c'est-à-dire Tching-tang.

<sup>2</sup> C'est Tching-tang qui répond.

<sup>3</sup> La ville de Hia était la cour de cette dynastie. C'était Gan-y-hien du Chan-si.

<sup>4</sup> Cette phrase fait allusion à quelques paroles du roi de Hia, qui paraissait se croire sûr de l'empire, de même qu'il n'est pas à craindre que le soleil périsse dans le Ciel.

<sup>5</sup> L'empereur Yao eut Chun pour successeur. Chun étant mort, Yu fut le premier empereur de la dynastie de Hia. Le dernier de cette dynastie fut Kie, désigné souvent par Hia, nom de la dynastie.

## CHAPITRE II

### TCHONG-HOEI-TCHI-KAO

Dans ce chapitre le ministre Tchong-hoei donne de sages conseils au roi, qui paraît avoir quelques remords de s'être emparé de l'empire. Le titre de ce chapitre signifie *Avis de Tchong-hoei*. Ce chapitre n'est pas dans l'ancien texte. On trouve une traduction ou paraphrase de ce chapitre dans le père [du Halde, t. II, p. 302](#).

@

p.083 Tching-tang <sup>1</sup>, après avoir exilé Kie à Nan-tchao <sup>2</sup>, craignant de n'avoir pas suivi les règles de la vertu dit :

— J'appréhende que dans les temps à venir on ne parle mal de ce que j'ai fait <sup>3</sup>.

p.084 Alors Tchong-hoei <sup>4</sup> lui tint ce discours :

---

<sup>1</sup> Selon le *Tong-kien-kang-mou*, la première année de l'empire de Tching-tang est l'an 1766 avant J. C. Cet ouvrage est un excellent abrégé des histoires particulières des dynasties chinoises jusqu'à la dynastie des Ming. Il commence par Fo-hi.

<sup>2</sup> Nan-tchao est le pays de Tchao-hien du district de Lu-tcheou-fou, dans le Kiang-nan. Après la bataille perdue, Kie s'était enfui jusque dans ce pays-là.

<sup>3</sup> [Cette conduite de Tching-tang, & dans la suite celle de Vou-vang, n'ont pas été approuvées par tous les Chinois, quoique le *Chou-king* dise que c'est par l'ordre du Ciel. Deux philosophes chinois, l'un nommé Yuen-kou, & l'autre Hoang-feng, disputaient devant King-ti, empereur des Han, qui vivait l'an 158 de J. C. Hoang-feng prétendait que Tching-tang & Vou-vang ne devaient pas s'emparer du royaume ; l'autre répondait que Kie & Cheou, qui étaient des monstres, ayant été abandonnés par les peuples, ces deux grands hommes, pour répondre aux vœux du peuple, les firent périr, & montèrent ainsi sur le trône à leur place par l'ordre du Ciel.

— Quelque vieux que soit un bonnet, reprit Hoang-feng, on le met sur sa tête ; quelque propres que soient des souliers, on les met à ses pieds : pourquoi cela ? c'est qu'il y a une distinction naturelle essentielle entre le haut le bas. Kie & Cheou étaient de grands scélérats, mais ils étaient rois ; Tching-tang & Vou-vang étaient de grands & de sages personnages mais ils étaient sujets ; & un sujet qui, bien loin de reprendre son maître de ses fautes pour tâcher de l'en corriger, se sert au contraire de ces mêmes fautes pour le perdre, & pour régner à sa place, n'est-il pas usurpateur ?

Yuen-kou, pour embarrasser son adversaire, cita l'exemple de la famille régnante & dit :

— Il s'ensuivrait de ce que vous avancez, que le fondateur de la dynastie des Han aurait mal fait de monter sur le trône occupé par les Tsin.

L'empereur, devant lequel ces deux lettrés parlaient, qui était de la famille des Han, mit fin à cette conversation, en disant que les lettrés qui sont sages ne doivent pas agiter de semblables questions.]

<sup>4</sup> Tchong-hoei était un des grands ministres de Tching-tang. Il descendait de Hi-tchong, qui, du temps de l'empereur Yu, avait l'intendance sur les chars. Les anciens astrologues ou astronomes chinois, pour se ressouvenir de ce Hi-tchong, ont donné son nom à quatre étoiles de l'aile supérieure du signe [c.a.: cygne?] vers la tête du dragon. [Le *Kang-mo* place le discours de Tchong-hoei à la première année du règne de Tching-tang.]

## Le Chou-king

— Le Ciel en donnant la naissance aux hommes, leur a laissé leurs passions. Si les hommes sont sans maître, ils sont dans le trouble ; c'est pourquoi ce même Ciel a fait naître un homme souverainement intelligent auquel il a confié le gouvernement. Hia fait tomber les peuples sur des charbons ardents, parce que les passions ont mis le trouble dans son cœur. Le Ciel a doué le roi d'une grande prudence, & le donne à tous les pays comme un modèle qu'on doit suivre : il veut que ce prince gouverne les peuples, & continue ce qu'Yu <sup>1</sup> a fait anciennement ; en suivant ses lois, c'est suivre celles du Ciel.

Le roi de Hia est coupable pour avoir trompé le Ciel suprême <sup>2</sup>, & publié de faux ordres ; le Seigneur <sup>3</sup> l'a en p.085 aversion, & a donné commission à Chang <sup>4</sup> d'instruire les peuples.

Hia n'a fait aucun cas des gens de bien, il a eu beaucoup d'imitateurs de sa conduite ; l'ivraie se trouve mêlée avec le grain, & la balle avec le riz mondé ; c'est ainsi que notre royaume se trouve sous la domination de Hia. Les grands & les petits tremblent, & craignent d'être injustement opprimés ; mais que sera-ce quand les grandes actions de vertu de notre roi seront publiées & connues ?

Vous n'aimez, prince, ni les femmes, ni la musique déshonnête ; vous n'enlevez pas le bien d'autrui ; vous placez ceux qui ont de la vertu dans les premières charges ; vous donnez de grandes récompenses à ceux qui ont rendu de grands services ; vous traitez les autres comme vous-même ;

---

<sup>1</sup> Le fondateur de la dynastie de Hia.

<sup>2</sup> Le Ciel suprême est désigné par Chang-tien.

<sup>3</sup> Le Seigneur, c'est-à-dire Chang-ti. Ce paragraphe exprime très bien l'idée des anciens Chinois sur l'autorité du Ciel. Tchong-hoei veut dire que le Ciel a déposé Kie, & nommé Tching-tang à sa place. Dans l'idée des anciens Chinois, le roi est établi par le Ciel, le Maître & l'Instituteur des peuples. Ces idées sont souvent rappelées dans le *Chou-king*. On voit que Tchong-hoei veut faire voir que Tching-tang est désigné roi par le Ciel. Il y a apparence que Tching-tang avait quelques scrupules. Il était vassal de Kie.

<sup>4</sup> Nom de la nouvelle dynastie dont Tching-tang fut le fondateur.

## Le Chou-king

si vous faites des fautes, vous ne tardez pas à vous en corriger : vous êtes indulgent & miséricordieux ; dans tout, vous faites paraître de la bonne foi.

Le chef de Ko <sup>1</sup> s'étant vengé sur celui qui apportait des vivres, on commença par punir ce chef. Quand on allait mettre l'ordre, dans le pays de l'Est, ceux de l'Ouest se plaignaient ; quand on passait dans le Sud, les peuples du Nord murmuraient, en disant : pourquoi nous mettre ainsi après les autres ? Dans tous les endroits où l'armée passait, les familles, en se témoignant leur joie, disaient : nous attendions notre maître ; sa venue nous rend la vie ; il y a longtemps que les peuples ont les yeux attachés sur Chang.

Il faut conserver & protéger ceux qui ont de grands talents, animer les hommes vertueux, donner de l'éclat à ceux qui ont de la droiture de la fidélité, procurer la <sup>p.086</sup> tranquillité à ceux qui sont gens de bien, relever le courage des faibles, ménager ceux qui sont sans talents, casser ceux qui excitent des troubles, faire mourir ceux qui font violence <sup>2</sup>, éviter ce qui peut causer la ruine, s'affermir dans ce qui conserve : voilà ce qui rend un État florissant.

Un prince qui travaille tous les jours à se rendre vertueux gagnera le cœur des peuples de tous les royaumes ; mais s'il est superbe, plein de lui-même, il sera abandonné de sa propre famille. Prince, appliquez-vous à donner de grands exemples de vertu ; soyez pour le peuple un modèle du juste milieu qu'il doit tenir ; traitez les affaires selon la justice ; réglez votre cœur selon les lois de la bienséance ; procurez l'abondance à vos successeurs. J'ai ouï dire que, qui sait se trouver un maître, est digne de régner ; que, qui ne le sait pas, ne peut réussir. Quand on aime à interroger les autres,

---

<sup>1</sup> Ko est le nom d'un pays qu'on met dans le territoire de Kouei-te-fou, dans le Ho-nan. Meng-tse parle au long du vassal Ko, & de sa négligence à faire les cérémonies.

<sup>2</sup> Ce passage est difficile à expliquer dans le texte ; du moins, j'ai trouvé de la difficulté, & je ne saurais répondre du vrai sens.

## Le Chou-king

on ne manque de rien ; mais croire qu'on se suffit à soi-même, c'est être peu de chose.

Hélas ! Pour bien finir, il faut bien commencer. On doit examiner ceux qui gardent les devoirs de leur État, détruire les brouillons & les gens cruels. Si vous respectez & si vous observez la loi du Ciel, vous conserverez toujours l'empire <sup>1</sup>.

@

---

<sup>1</sup> L'empire est ici désigné par les deux caractères *Tien ming*, qui veulent dire ordre du Ciel, commission donnée par le Ciel.

## CHAPITRE III

### TANG-KAO

Ce chapitre est un discours que le roi Tching-tang fit à tous ses grands vassaux, qui, après la défaite de Kie, s'étaient assemblés pour le reconnaître en qualité de roi. Tang-kao signifie Avis ou avertissement de Tching-tang. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.087 Après la défaite de Hia, le roi vint à Po <sup>1</sup>, & fit le discours suivant, en présence de tous les grands :

— Soyez attentifs ; écoutez-moi. L'auguste Chang-ti <sup>2</sup> a mis dans l'homme la raison ; si l'homme s'y conforme, son essence existera constamment, sinon le prince est le seul qui doive la lui faire suivre <sup>3</sup>.

Le roi de Hia a étouffé les lumières de la raison ; il a fait souffrir mille mauvais traitements aux peuples de tous les États. Ceux-ci opprimés & ne pouvant souffrir une si grande cruauté, ont fait connaître aux *chin* <sup>4</sup> & aux *ki* supérieurs & p.088 inférieurs, qu'ils étaient injustement persécutés. La loi du Ciel procure le bonheur à ceux qui vivent bien, & le malheur à ceux qui sont débauchés ; c'est pourquoi le Ciel, pour manifester les crimes de Hia, a fait tomber sur lui toutes ces calamités.

En conséquence, tout indigne que je suis, j'ai cru devoir me conformer aux ordres précis & redoutables du Ciel. Je n'ai pu

---

<sup>1</sup> C'est le nom du pays qui est près de Kouei-te-fou, du Ho nan.

<sup>2</sup> Souverain Maître.

<sup>3</sup> Quoique le texte de ce premier paragraphe soit un peu difficile à traduire mot à mot, le sens est clair & n'a pas besoin du secours des interprètes : ils disent qu'il y a des passions qui offusquent la lumière naturelle, & qui portent l'homme à violer la loi intérieure ; ils ajoutent qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui ait l'autorité de punir ceux qui violent cette loi.

<sup>4</sup> Les *chin* & les *ki* sont des esprits. Aujourd'hui les *chin* sont les esprits des vents, des tonnerres ; les *ki* sont les esprits des rivières, des montagnes, &c. J'ignore si c'était la même chose du temps de Tching-tang.

## Le Chou-king

laisser de si grands crimes impunis : j'ai osé me servir d'un bœuf noir (dans le sacrifice), & avertir l'auguste Ciel & l'admirable Heou <sup>1</sup>. Voulant punir Hia, j'ai cherché un sage <sup>2</sup>, & de concert avec lui, nous avons fait des efforts pour vous tous ; nous avons demandé au Ciel ses ordres.

Le Ciel suprême aime sincèrement les peuples ; c'est pour cela que le grand criminel <sup>3</sup> a pris la fuite, & s'est soumis. L'ordre du Ciel ne peut varier ; les peuples ont repris leurs forces comme les plantes & les arbres.

Chargé aujourd'hui de vos royaumes & de vos familles, je crains d'offenser le Ciel & la Terre <sup>4</sup> ; & parce que je ne sais si effectivement je ne suis pas coupable, ma crainte est pareille à celle d'un homme qui appréhende de tomber dans un précipice.

J'ai assigné à chacun de vous les États qu'il doit gouverner. Gardez-vous de suivre des lois & des coutumes injustes ; ne donnez pas dans les défauts qui suivent l'oisiveté, ni dans l'amour des plaisirs. En observant & en gardant les lois sages & équitables, vous recevrez le bonheur du Ciel. p.089

Si vous faites quelque chose de louable, je ne puis le cacher ; & si je tombe dans quelque faute, je n'oserai me la pardonner. Tout est marqué <sup>5</sup> distinctement dans le cœur du

---

<sup>1</sup> L'admirable Heou, en chinois *Chin-heou*, est selon plusieurs interprètes, Heou-tou, & ils disent qu'il s'agit de la Terre. *Heou* signifie *prince* & *Tou* signifie *Terre*. Quand même il s'agirait de la Terre, selon Confucius, les cérémonies pour le Ciel & la Terre ont pour objet le souverain maître Chang-ti ; mais le texte ne parle nullement de Terre. Il s'agit peut-être ici du chef de la famille de Tching-tang, à qui il faisait des cérémonies après avoir sacrifié au Ciel. Le culte des esprits a été de tout temps en usage à la Chine, & le souverain de tous les esprits est le Chang-ti.

<sup>2</sup> L'homme très sage dont on parle est Y-yn, dont il sera fait mention dans la suite.

<sup>3</sup> Il s'agit ici de l'empereur.

<sup>4</sup> Il s'agit des esprits du Ciel & de la Terre.

<sup>5</sup> Les interprètes ont fait grande attention sur ces paroles. Le caractère *kien* signifie *examiner*, *compter un à un*. Le fameux Tchou-hi auteur de la dynastie des Song postérieurs, dit que le Ciel connaît le bien & le mal que nous faisons ; que ce bien & ce mal sont dans le cœur du Chang-ti, comme dans un rôle ou livre de compte. Le Chang-ti est supposé la même chose que le Ciel. Ceux qui cherchent en Europe à se mettre au fait sur ce que les Chinois ont pensé sur le Ciel ou le Chang-ti, peuvent s'en tenir à des passages clairs, pareils à ceux-ci, soit pour le texte du livre même, soit pour les textes des interprètes anciens & modernes.

## **Le Chou-king**

Chang-ti. Si vous avez des défauts, ils retombent sur moi ;  
mais si j'en ai, vous n'y avez nulle part.

Hélas ! Si ce que j'ai dit se fait avec une volonté sincère de  
bien faire, on peut espérer de réussir.

@

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

Vai-ping, II<sup>e</sup> roi  
*Tsou-chou, 1546-1545.*

p.090 Après la mort de Tching-tang, les historiens font régner son fils Tai-kia ; mais le *Tsou-chou* met deux princes avant celui-ci : le premier qui porte le titre de Vai-ping, dont le nom était Ching.

La première année de son règne est la douzième d'un cycle ; ainsi il a succédé immédiatement à Tching-tang. Il tenait sa cour dans la ville de Po ; le Premier ministre de l'empire était Y-yn. Il ne régna que deux ans.

Tchong-gin, III<sup>e</sup> roi  
*Tsou-chou, 1544-1541.*

Ce prince, dont le nom était Yung, succéda immédiatement, suivant le *Tsou-chou*, à Vai-ping son frère. Sa première année est la quatorzième du cycle, & il régna quatre ans : comme son prédécesseur, il tint sa cour dans la ville de Po, & Y-yn était Premier ministre.

C'est tout ce que l'on sait de ces deux princes, que le *Kang-mo* & les autres historiens font fils de Tching-tang. Un troisième frère nommé Tchong-ting est père de Tai-kia.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres IV, V & VI

### Événements du règne de Tai-kia

*Kang-mo, 1753-1721 ; Tsou-chou, 1540-1529.*

@

p.091 Ce prince était nommé Tchi. La première année de son règne est la dix-huitième du cycle ; ainsi, suivant le *Tsou-chou*, il a succédé immédiatement à Tchong-gin. La plupart des autres historiens le font successeur immédiat de Tching-tang, & le *Kang-mo* met sa première année à la cinquième d'un cycle, & lui donne le titre de Tai-tsong. Il comprend dans la durée de son règne celle des deux règnes précédents.

Ce prince établit sa cour à Po, comme son prédécesseur ; & son Premier ministre fut Y-yn, qui, dès cette première année l'enferma dans un palais nommé Tong, & régna à sa place. La septième année le roi sortit de cette prison, & fit mourir Y-yn. Le Ciel, irrité de cette conduite, envoya, pendant trois jours, de grands brouillards. Le roi rétablit le fils de Y-yn nommé Y-pou, & lui rendit les possessions de son père.

La dixième année le roi fit un grand festin dans le Tai-miao : il commença à sacrifier dans la contrée orientale. Il mourut la douzième année de son règne.

La démarche d'Y-yn, dont on parle ici, n'était point pour s'emparer du trône, mais pour mettre ce prince en état de se corriger de ses défauts, afin de lui rendre ensuite l'empire. En effet, suivant le *Chou-king* même, la troisième année Y-yn alla retirer le prince de sa prison, & lui remit le gouvernement, comme on le verra dans les chapitres suivants ; mais on n'est pas d'accord sur le traitement qui fut fait à Y-yn. Le prince le fit mourir, suivant le *Tsou-chou*, & suivant les autres historiens, le ministre continua de gouverner.

Le *Kang-mo* donne trente-trois ans de règne à Tai-kia.

### CHAPITRE IV

#### Y-HIUN

Ce titre signifie *Instructions d'Y-yn*, qui avait été ministre de Tching-tang, & qui l'était de Tai-kia. Ce chapitre en effet ne contient que des conseils donnés par ce sage ministre à Tai-kia ; il n'est que dans l'ancien texte.

@

p.092 À la première année <sup>1</sup>, au second jour du cycle <sup>2</sup>, à la douzième lune <sup>3</sup>, Y-yn <sup>4</sup> fit le sacrifice au roi prédécesseur, & présenta avec respect le roi successeur à ses ancêtres : les p.093 grands & les vassaux du Tien-fou & du Heou-fou <sup>5</sup> assistèrent à cette cérémonie. Les officiers étant venus pour prendre les ordres de ce ministre, Y-yn fit l'éloge de la haute vertu de l'illustre aïeul, donna ces avis au roi.

— Pendant que les anciens rois de Hia, dit-il, ne suivirent que la raison, le Ciel ne les affligea pas par des calamités ; tout était réglé dans les montagnes, dans les rivières & parmi les esprits <sup>6</sup> ; il n'y avait aucun désordre parmi les oiseaux, les animaux & les poissons. Mais lorsque leurs descendants cessèrent de les imiter, l'auguste Ciel les punit par une infinité de malheurs. Il s'est servi de notre bras pour nous donner

---

<sup>1</sup> La première année est celle du roi Tai-kia, petit-fils de Tching-tang.

<sup>2</sup> *Y-tcheou* dans le cycle de soixante jours ; c'est le texte chinois le plus ancien qui ait clairement les notes du cycle de soixante ; [mais ce ici que pour les jours, & non pour les années.]

<sup>3</sup> La douzième lune était celle dans le cours de laquelle était le solstice d'hiver : c'était la forme du calendrier de la dynastie de Chang, qui avait fixé la première lune à ce temps, selon l'auteur du *Tso-tchouen*. On voit que le texte ne spécifie pas quel était ce jour du cycle : était-ce le premier, le cinquième, le dixième, &c. de la douzième lune ? Ainsi je crois qu'il est inutile de chercher la première année de Tai-kia, en vertu de cette expression du texte de ce premier paragraphe. Dans ce que j'ai dit des solstices chinois, on peut voir les faux principes sur lesquels Lieou-hin, au temps des Han, en vertu de ce texte, a déterminé l'an 1738 avant J. C. pour la première année de l'empire de Tai-kia ; l'époque de cette première année est très incertaine.

<sup>4</sup> Y-yn était un des ministres de Tching-tang. Après la mort de ce prince, Y-yn fut régent de l'empire. Pendant les trois ans du deuil, le nouveau roi ne gouvernait pas, il ne pensait qu'à pleurer la mort de son prédécesseur. Le régent avait le titre de *tchong-tsai*.

<sup>5</sup> Pour le Tien-fou & le Heou fou ; voyez le chapitre Yu-kong, de la seconde partie.

<sup>6</sup> On veut probablement dire ici qu'il n'y avait pas de gens qui abusassent du culte des esprits. On en avait abusé, suivant l'histoire chinoise, dès le temps de Tchao-hao successeur de Hoang-ti ; mais aussi on tâchait de remédier à ce désordre.

## Le Chou-king

l'empire. C'est à Ming-tiao <sup>1</sup> que commença la décadence de Hia, & c'est à Po <sup>2</sup> que nous commençâmes à nous élever.

Notre roi de Chang <sup>3</sup>, qui faisait éclater partout sa respectable autorité, détruisit la tyrannie pour faire place à la clémence, & se fit véritablement aimer de tous les peuples.

Aujourd'hui, prince, dès le commencement de votre règne, succédez à ses vertus ; faites paraître de l'amour pour votre famille & du respect pour les anciens : commencez donc par la famille & par le royaume, & achevez par les quatre mers <sup>4</sup>.

Votre prédécesseur gardait inviolablement les devoirs de l'homme ; il suivait les conseils salutaires qu'on lui donnait ; il écoutait les anciens, & se conformait à leurs avis. Devenu maître, il connut parfaitement ceux avec qui il avait à traiter ; tant qu'il ne fut que sujet, il se rendit recommandable par sa droiture. Avec les autres il n'exigeait pas une trop <sup>p.094</sup> grande perfection ; mais en travaillant lui-même à se rendre vertueux, il craignait sans cesse de ne pouvoir y parvenir. C'est ainsi qu'il obtint l'empire. Il faut avouer que cela est difficile.

La recherche qu'il fit des sages a été d'un grand secours pour vos successeurs.

Il mit ordre aux fautes de ceux qui sont constitués en dignité, en établissant des supplices. Il disait que ceux qui osent danser perpétuellement dans le palais, s'enivrer & chanter sans cesse dans leurs maisons, sont censés avoir les mœurs <sup>5</sup> des magiciens <sup>6</sup> ; que ceux qui courent après les richesses & les

---

<sup>1</sup> Ming-tiao était près de Gan-y-hien, du Chan-si, un lieu de plaisance où le roi Kie commettait bien des désordres.

<sup>2</sup> Po était la demeure de Tching-tang, dans le pays de Kouei-te-fou, du Ho-nan.

<sup>3</sup> C'est Tching-tang.

<sup>4</sup> Par les quatre mers, il faut entendre l'empire.

<sup>5</sup> Le caractère qui exprime *mœurs*, est traduit en tartare par *temon*, c'est-à-dire *fausses maximes, fausses lois, superstition* ; & cela fait voir que Tching-tang désapprouvait ce que les *vou* faisaient de son temps. Le mot grec *demon* a, au moins pour le son, bien du rapport au *temon* tartare & peut-être a-t-il eu la même signification.

<sup>6</sup> Dans le sixième paragraphe, magicien est exprimé par le mot *vou* qui signifie encore aujourd'hui un *enchanteur*, un *magicien*, un *sorcier*, un homme que l'on croit avoir

## Le Chou-king

femmes, qui aiment une oisiveté continuelle & une trop grande dissipation, sont censés avoir des mœurs corrompues ; que ceux qui méprisent les discours des sages, qui foulent aux pieds la sincérité & la droiture, qui éloignent les gens respectables par leur âge & par leur vertu, pour n'employer que des gens sans honneur, sont censés avoir des mœurs qui tendent <sup>p.095</sup> au trouble à la discorde. Si les grands & le prince ont un de ces dix défauts, & une de ces trois espèces de mœurs <sup>1</sup>, la famille & le royaume périront. Si les ministres ne corrigent point dans les autres ces défauts, il faut faire des marques noires <sup>2</sup> sur leur visage ; ce sera la peine dont ils seront punis. Qu'on instruisse exactement les jeunes gens.

Prince successeur, soyez attentif sur toutes vos démarches ; réfléchissez-y ; les vues d'un sage vont loin ; les discours salutaires ont un grand éclat. Le souverain maître (Chang-ti) n'est pas constamment le même à notre égard ; il comble de bonheur les gens de bien ; les méchants au contraire sont affligés par toute sorte de maux. Ne méprisez pas la vertu ; c'est elle qui fait le bonheur de tous les royaumes ; le défaut de vertu détruit leur gloire.



---

communication avec les esprits pour savoir des choses cachées. Les interprètes appellent *vou* celui qui, par des danses & des chansons, invoque ou fait des offrandes aux esprits. Il y avait autrefois des hommes & des femmes destinés à faire l'emploi de *vou*. Dès les premiers temps de la monarchie chinoise, les *vou* étaient en vogue. Dans leur institution, ils n'avaient apparemment rien de mauvais ; l'ignorance, l'orgueil & les autres passions portèrent bien des gens à faire entendre qu'ils avaient communication avec les esprits & qu'ils savaient les choses cachées.

Il paraît ici que l'on condamne les *vou*. L'histoire chinoise, au règne de Chao-hao, qui régna après Hoang-ti, rapporte les désordres causés par les *vou*. Elle dit aussi le remède que l'empereur Tchouen-hio apporta ; ce trait de l'histoire chinoise est rapporté par l'auteur de l'ancien livre *Koue-yu* ; & le chapitre Lu-hing, qu'on verra dans la quatrième partie du *Chou-king*, y fait allusion.

<sup>1</sup> Ce qui est appelé ici *trois espèces de mœurs* est appelé en chinois *les trois foug* ou *trois mœurs* ; en tartare *ilan-temon*, ou *les trois fausses maximes fausses lois*, &c. Le mot tartare détermine clairement le sens du caractère *foug* dans le cas présent.

<sup>2</sup> Cette punition s'appelait *me*.

### CHAPITRE V

#### TAI-KIA

Ce chapitre Tai-kia, divisé en trois sections, concerne, comme le précédent, le roi Tai-kia, petit-fils de Tching-tang. On y dit que ce prince n'écoutant pas les avis d'Y-yn, ce ministre le fit enfermer dans un palais, d'où il ne le tira que lorsqu'il le crut en état de régner. Lorsqu'il l'eut rétabli sur le trône, il lui donna de nouvelles instructions. On voit que ceci est différent de ce que j'ai rapporté d'après le *Tsou-chou* au sujet d'Y-yn. Les trois parties de ce chapitre ne sont que dans l'ancien texte, & forment tout autant de chapitres différents.

@

#### Première section

p.096 Le roi successeur <sup>1</sup> ne suivant pas les avis d'Y-yn <sup>2</sup>, ce ministre lui parla ainsi :

— Le roi prédécesseur, toujours attentif à l'ordre du Ciel suprême, ne cessa d'avoir du respect pour les esprits supérieurs & inférieurs, pour Che-tsi <sup>3</sup>, pour la salle des p.097 ancêtres <sup>4</sup>. Le Ciel considérant donc sa vertu, le chargea de ses ordres, & favorisant tous les royaumes, les affermit dans la paix & la tranquillité. J'aidai moi-même mon maître ; & parce que nous réussîmes dans cette entreprise, vous êtes aujourd'hui en possession de l'empire.

Quand j'examine Hia <sup>5</sup> de la ville occidentale <sup>6</sup>, je vois que tandis que ses rois gardèrent les règles de leur État, ils

---

<sup>1</sup> Tching-tang est le premier de la dynastie de Chang ; mais il n'est pas sûr si Tai-kia lui succéda immédiatement. Selon d'habiles écrivains, deux oncles paternels régnèrent avant lui, peu de temps à la vérité ; j'en ai parlé dans ma chronologie.

<sup>2</sup> [Dans le texte il porte le titre de *gou-heng* ; c'est un nom de dignité.]

<sup>3</sup> Je ne sais si du temps de Tching-tang, Che-tsi dénotait un culte religieux rendu à des esprits, ou un culte civil rendu à d'illustres sages de l'antiquité comme étant les auteurs de l'agriculture ; car Che-tsi peut être interprété par *esprits des fruits* & de *l'agriculture*, & par *illustre* ou *illustres personnages de l'antiquité*, qui ont été les auteurs ou promoteurs de l'agriculture.

<sup>4</sup> La salle des ancêtres est exprimée dans ce paragraphe par le caractère *miao*. Sur ce caractère consultez une note du chapitre Kien-yeou-y-te, qu'on verra bientôt.

<sup>5</sup> C'est-à-dire les rois de Hia.

<sup>6</sup> Il s'agit de Gan-y-hien : la demeure de Tai-kia était à l'orient.

## Le Chou-king

conservèrent jusqu'à la fin leur dignité, & la firent conserver à leurs ministres ; mais quand leur successeur ne put se maintenir sur le trône, ses ministres perdirent aussi leur rang. Prince, regardez avec crainte votre état de roi ; si dans ce poste vous ne vous comportez pas en roi, vous déshonorerez votre aïeul.

Le roi paraissait insensible à ces exhortations.

Y-yn ajouta :

— Le roi prédécesseur faisait, de grand matin, briller sa vertu : assis, il attendait le lever du soleil, faisait faire une exacte recherche des gens sages ; par-là il aidait, il encourageait d'avance ses successeurs. Ne violez donc point ses ordres, si vous ne voulez pas vous perdre.

Réfléchissez sur ses vertus ; qu'elles soient pour vous un modèle éternel.

Imitez le chasseur, qui ne tire de la flèche qu'après avoir bandé l'arc & visé au but. Examinez le point fixe sur lequel vous devez porter vos vues : c'est la conduite de votre aïeul ; en l'imitant vous me comblerez de joie & les siècles à venir vous combleront d'éloges.

Le roi ne se corrigea pas. p.098

Y-yn dit encore :

— La conduite du roi n'est qu'une suite de fautes : son éducation ressemble à son naturel. Il faut qu'il n'ait aucune communication avec ceux qui ont de mauvaises mœurs. Je veux faire un palais dans Tong <sup>1</sup> : c'est là qu'auprès du roi prédécesseur je donnerai au roi des instructions, afin qu'il ne suive plus des mœurs corrompues.

En conséquence le roi alla dans le palais de Tong ; il gardait là le deuil, & se mit enfin dans le vrai chemin de la vertu.

---

<sup>1</sup> Tong était la sépulture de Tching-tang.

## Le Chou-king

### Section II

À la troisième année <sup>1</sup>, le premier jour de la douzième lune, Y-yn avec le bonnet & les autres habits royaux, alla au-devant du roi successeur, & le ramena à Po <sup>2</sup>.

Il fit alors ce discours :

— Des peuples sans maître ne peuvent vivre ni en paix ni dans l'ordre ; un roi sans peuple ne peut gouverner. C'est par une faveur spéciale de l'auguste Ciel pour l'empire de Chang qu'on vous voit enfin perfectionné dans la vertu ; prince, c'est un bonheur qui ne finira jamais.

Le roi fit la révérence <sup>3</sup>, & dit :

— Jusqu'ici je ne me suis point attaché à me rendre vertueux, & j'ai paru n'avoir aucune conduite. Pour satisfaire mes passions, je n'ai gardé ni modération ni bienséance, & une foule de crimes sont précipitamment tombés sur moi. On peut se mettre à couvert des calamités qui viennent du Ciel, mais nullement de celles que nos passions dérégées nous attirent. Jusqu'ici je n'ai fait aucun cas de vos instructions <sup>4</sup> ; aussi ai-je mal commencé, mais je veux bien finir ; je compte sur les soins & sur les instructions que votre vertu me procurera.

p.099 Y-yn fit une profonde révérence <sup>5</sup> jusqu'à terre, & parla ainsi :

— Un prince intelligent travaille à se perfectionner soi-même ; & son vrai talent est de savoir s'accommoder au génie & aux inclinations de ses sujets.

Le roi prédécesseur traitait les pauvres & les malheureux comme ses propres enfants ; aussi ses sujets lui obéissaient-

---

<sup>1</sup> La troisième année est la troisième année du règne de Tai-kia. Dans ce premier paragraphe, le premier jour de la douzième lune n'a pas de caractères du cycle de soixante.

<sup>2</sup> C'était la cour.

<sup>3</sup> La révérence que fit le roi dénote une inclination de tête jusqu'à terre.

<sup>4</sup> Dans le texte il y a *des instructions de mon che-pao*, terme qui veut dire directeur & protecteur.

<sup>5</sup> La révérence de Y-yn est exprimée avec les mêmes caractères que celle du roi.

## Le Chou-king

ils avec joie. Les peuples des royaumes voisins disaient : nous attendons notre véritable maître ; quand il sera venu, nous serons délivrés de l'oppression.

Prince, redoublez vos efforts pour avancer dans le chemin de la vertu ; imitez votre illustre aïeul, ne vous laissez pas surprendre un seul moment par la mollesse ni par l'oisiveté.

Si dans les honneurs que vous rendez aux ancêtres, vous remplissez les devoirs de l'obéissance filiale, si vous gardez la gravité & la bienséance en traitant avec vos inférieurs, si vous faites paraître du discernement dans l'examen <sup>1</sup> de ce qui vient de loin, si vous vous appliquez à bien comprendre toute l'étendue du sens des discours salutaires que vous entendez, prince, je ne me lasserai jamais de voir en vous ces vertus.

### Section III

Y-yn continua d'exhorter plusieurs fois le roi en ces termes :

— Le Ciel n'a point d'inclination particulière pour personne ; il aime ceux qui ont du respect. L'attachement des peuples à leur souverain n'est pas constamment le même ; ils ne sont attachés qu'à ceux qui ont de la bonté. Les esprits ne regardent pas toujours de bon œil les cérémonies qu'on leur fait ; ils ne sont favorables qu'à ceux qui les font avec un cœur droit sincère. Qu'un trône <sup>2</sup> a de difficultés ! p.100

La paix règne où règne la verra ; si celle-ci manque, tout est dans le trouble. Celui qui tient une conduite pacifique, réussit ; mais s'il se livre à la discorde, il ne peut manquer d'échouer. Faire ce qui convient pour bien commencer & pour bien finir, est l'ouvrage d'un roi très intelligent.

---

<sup>1</sup> Cet examen, qui vient de loin, est l'examen de ce qui est & de ce qui se passe dans tous les pays de l'empire.

<sup>2</sup> Le trône dont il s'agit dans ce premier paragraphe, est la Dignité royale ; le texte porte *Tien-goei, la place céleste* ; c'est dans le même sens qu'on a vu les ministres & les officiers de l'empire désignés par les ministres & les affaires du Ciel.

## Le Chou-king

Le roi votre prédécesseur travailla sans relâche à se rendre vertueux, & vint à bout d'être uni <sup>1</sup> au souverain Seigneur (Chang-ti). Prince, puisque vous lui succédez, ayez les yeux attachés sur lui.

Pour monter sur un lieu élevé <sup>2</sup>, il faut commencer par le bas ; & pour aller vers un lieu éloigné, il faut partir d'un endroit qui soit près.

Ne méprisez pas les occupations du peuple <sup>3</sup>, considérez-en les difficultés ; ne vous regardez pas hors de danger sur le trône ; concevez-en au contraire tout le péril.

C'est en commençant qu'il faut réfléchir, & non à la fin.

Si ces paroles sont contraires à vos inclinations, pensez à la raison ; mais si elles sont conformes à ce que vous souhaitez, pensez à ce qui est contre la raison.

Si l'on ne fait point pas de réflexion, comment comprendre ce que j'ai dit ? & si l'on ne fait des efforts, comment réussir ? Un seul homme de bien peut régler tous les royaumes.

Sur des discours artificieux, un prince ne doit pas changer l'ancien gouvernement. Si un sujet, pour son plaisir & pour son utilité, ne veut pas rester en charge, quand le terme de sa commission est fini, c'est un avantage éternel pour l'empire.

@

---

<sup>1</sup> L'union au Chang-ti est remarquable, étant, selon le texte, l'effet de la vertu.

<sup>2</sup> Le sens est que la vertu s'acquiert peu à peu.

<sup>3</sup> Les interprètes disent qu'il s'agit de l'agriculture & de l'entretien des vers à soie, par ces expressions de *l'occupation du peuple*.

## CHAPITRE VI

### HIEN-YEOU-Y-TE

Ce chapitre prend son titre de cette phrase qui est dans le texte au troisième paragraphe *Hien-yeou-y-te*, qui signifie *Tous avaient les mêmes dispositions*. C'est ainsi que dans l'Écriture Sainte plusieurs livres ne portent d'autres titres que les mots par où ils commencent. Dans ce chapitre Y-yn continue de donner des préceptes à Tai-kia, qui n'en profitait pas autant que ce ministre le désirait : celui-ci en conséquence avait dessein de quitter le gouvernement. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte. On en trouve une traduction paraphrasée dans le père [du Halde, tome II, page 304](#).

@

p.101 Y-yn voulait remettre le gouvernement entre les mains de son maître, & se retirer ; mais auparavant il lui donna de nouveaux préceptes.

— Hélas ! dit-il, on ne doit pas compter sur une faveur constante du Ciel, il peut révoquer ses ordres. Si votre vertu subsiste, vous conserverez l'empire <sup>1</sup> ; mais il est perdu pour vous, si vous n'êtes pas toujours vertueux.

Le roi de Hia ne put être constant dans la vertu, il ne fit aucun cas des esprits, il opprima les peuples ; aussi l'auguste Ciel ne le protégea plus, jeta les yeux sur tous les p.102 royaumes pour faire paraître & pour instruire celui qui devait recevoir ses ordres : il chercha <sup>2</sup> un homme d'une vertu très pure, qu'il voulait mettre à la tête des affaires qui regardent les esprits ; alors Tching-tang & moi avions les mêmes dispositions qui nous unissaient au cœur du Ciel. L'ordre du Ciel fut manifeste, nous obtînmes l'empire, & nous changeâmes le *tching* <sup>3</sup> de Hia.

---

<sup>1</sup> L'empire est, dans ce texte & dans le chapitre IV, désigné par les mots *neuf yaou* ou *parties*, c'est-à-dire, les neuf *tcheou* dont on a parlé dans le chapitre Yu-kong.

<sup>2</sup> On représente ici l'empereur comme choisi du Ciel pour être à la tête des affaires qui regardent les esprits. Le seul empereur a droit de sacrifier publiquement au Ciel ou Chang-ti. Ce droit, attaché à l'empereur dès le commencement de l'empire, est remarquable.

<sup>3</sup> Les interprètes disent que le *tching* de Hia est la première lune du calendrier, c'est-à-

## Le Chou-king

Ce n'est pas que le Ciel ait un amour particulier pour la dynastie de Chang. Le Ciel aime une vertu pure. Ce n'est pas Chang qui a demandé les peuples, mais ce sont les peuples qui se sont soumis à la vertu.

Si la vertu <sup>1</sup> est pure & sans mélange <sup>2</sup>, on est heureux dans tout ce qu'on entreprend ; mais s'il y a du mélange, on est malheureux. Le bonheur ou le malheur ne sont point attachés aux hommes ; mais le bien ou le mal que le Ciel envoie dépendent de leur vertu.

Prince, qui venez de succéder, ne pensez qu'à avancer de plus en plus dans la vertu ; travaillez-y depuis le premier jour jusqu'au dernier, & tous les jours renouvez-vous.

Quand il s'agit des ministres, n'employez que des gens sages & qui aient des talents ; que tous ceux qui sont auprès de vous soient tels. Un ministre doit penser à aider son maître dans la pratique de la vertu, & à être utile au peuple. Faites des efforts, soyez attentif, aimez la paix, soyez invariable dans votre conduite. p.103

La vertu n'a point de modèle déterminé ; mais celui qui fait le bien peut servir de modèle. Les bonnes actions ne sont pas déterminées ; mais tout ce qui se fait de bien se réduit à un seul principe.

Si vous faites en sorte que tous les peuples disent : que les discours du roi sont sublimes, que son cœur est droit ! vous jouirez de la prospérité de votre aïeul, & vous conserverez à jamais les biens & la vie des peuples.

---

dire, que la dynastie de Chang changea la première lune du calendrier. On a parlé ailleurs de ce changement.

<sup>1</sup> Dans le livre classique *Ta-hio*, on marque que dans les bains du roi Tching-tang on voyait des caractères gravés qui contenaient le sens de ces paroles. Y-yn fait sans doute allusion à cette sentence gravée dans le bassin du bain de Tching-tang.

<sup>2</sup> [Il y a dans le texte : *si la vertu est une* ; & pour l'autre membre, *si la vertu est deux & trois.*]

## Le Chou-king

C'est dans le temple <sup>1</sup> des sept générations que la vertu paraît, & c'est dans le chef d'une infinité d'hommes qu'on voit l'art de gouverner.

Si le roi est sans peuple, de qui se servira-t-il ? Si le peuple est sans roi, par qui sera-t-il gouverné ? Plein de vous-même, ne méprisez pas les autres, sous prétexte qu'ils sont incapables. Les gens les plus faibles, hommes & femmes, peuvent faire quelque chose de bon ; si le maître des peuples les néglige, il ne remplit pas les devoirs de son état.

@

---

<sup>1</sup> Le caractère est *miao*, qui signifie *une des salles intérieures du palais de l'empereur vivant* ; il signifie encore *figure, représentation*. C'est pour ces raisons qu'anciennement à la Chine on appelait la salle des ancêtres *miao*, parce que, selon l'axiome chinois, on doit honorer les morts comme s'ils étaient vivants, & parce que dans cette salle étaient les représentations ou figures des ancêtres, ou même parce que cette salle faisait ressouvenir des ancêtres morts. Les bonzes s'étant introduits, empruntèrent depuis ce caractère chinois *miao* pour exprimer le temple de leurs idoles. La salle des ancêtres morts pour les empereurs avait 1° la représentation du fondateur ou chef de la famille ; cette représentation ou tablette restait toujours. 2° Si quelqu'autre se rendait recommandable, sa représentation restait également. Pour les autres, après sept générations, on ôtait leur représentation.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

p.104 Le *Chou-king* garde un profond silence sur les successeurs de Tai-kia jusqu'à Pan-keng, autrement Puon-keng, c'est-à-dire, qu'il omet quinze princes. Ainsi, pour remplir ce vide, je vais continuer, comme j'ai fait ci-devant, de rassembler ce que les historiens, & principalement le *Tsou-chou*, nous apprennent de ces princes. Ils sont à la vérité peu connus, & il n'est resté à l'égard de plusieurs que leur nom. Nous avons vu que 1° Tching-tang avait eu pour successeur, 2° Vai-ping, ensuite 3° Tchong-gin, & enfin 4° Tai-kia, qui régna douze ans.

#### Vouo-ting V<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1720-1692 ; Tsou-chou, 1528-1510.*

Ce prince, fils de Tai-kia, portait le nom de Hiuen. Il succéda immédiatement, sans intervalle, à son père, la trentième année du cycle, suivant le *Tsou-chou* ; mais, suivant le *Kang-mo*, cette première année est la dix-huitième du cycle.

Sa capitale était à Po, il eut pour Premier ministre Kieou-tan. La huitième année de son règne il fit un sacrifice à Y-yn, auquel on donne le titre de Pao-heng. Il mourut la dix-neuvième année.

Le *Kang-mo* lui donne vingt-neuf ans de règne, & place à la huitième année de son règne la mort d'Y-yn, auquel il donne pour successeur Kieou-tan. Le *Tsou-chou* ne s'accorde pas avec ce récit. Y-yn suivant un livre intitulé *Chi-ki*, était âgé de cent ans. À sa mort il y eut une obscurité pendant trois jours.

#### Siao-keng, VI<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1691-1665 ; Tsou-chou, 1509-1505.*

p.105 Ce prince, que d'autres nomment Tai-keng, était frère de Vouo-ting ; il portait le nom de Pien. Il succéda immédiatement à son frère l'an quarante-neuf du cycle, dans la ville de Po, il mourut la cinquième année de son règne. C'est tout ce que le *Tsou-chou* rapporte.

Le *Kang-mo* lui donne vingt-cinq ans de règne, & n'en dit pas davantage. Il met sa première année la quarante-septième du cycle.

## Le Chou-king

### Siao-kia, VII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1666-1650 ; Tsou-chou, 1504-1488.*

Fils de Siao-keng. Il était nommé Kao ; il régna à Po. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la cinquante-quatrième du cycle ; il régna dix-sept ans.

Suivant le *Kang-mo*, sa première année est la douzième du cycle. Il le fait régner également dix-sept ans. On se borne à indiquer les années de ce prince. Le reste de son histoire est inconnu.

### Yong-ki, VIII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1649-1638 ; Tsou-chou, 1487-1476.*

Ce prince était frère de Siao-kia : il portait le nom de Tcheou. Sa première année est la onzième d'un cycle, suivant le *Tsou-chou*, il régna douze ans à Po. Le *Kang-mo* lui donne la même durée de règne, & met sa première année la vingt-neuvième d'un cycle. Il rapporte, d'après le *Su-ki*, que ce prince s'écarta de la bonne conduite que ses prédécesseurs avaient tenue, & que la puissance de cette dynastie commençant à diminuer, tous les grands vassaux refusèrent de venir rendre leurs hommages.

### Tai-vou, IX<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1637-1563 ; Tsou-chou, 1475-1401.*

p.106 Son nom était Mi ; il était frère d'Yong-ki ; il portait le titre de Tchong-tsong, & régnait à Po. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la vingt-troisième d'un cycle. Il eut pour Premier ministre Y-tchi, fils d'Y-yn. La septième année de son règne il crut dans son palais un mûrier & des grains qui n'avaient été ni plantés ni semés, ce que l'on regarda comme un présage. La onzième année il fit faire des prières aux montagnes & aux rivières ; la vingt-sixième année les Barbares d'Occident vinrent lui rendre hommage ; la trente-unième année il fit faire le char impérial ; la quarante-sixième année il y eut une grande abondance ; la cinquante-huitième année il fit construire des murailles à la ville de Pou, la soixante-unième année tous les Barbares de l'Orient vinrent lui rendre hommage ; il mourut la soixante-quinzième année.

Le *Kang-mo* met sa première année à la quarante-unième du cycle, & lui donne également soixante-quinze ans de règne. Le *Chou-king*, dans le chapitre Vou-y, parle de ce prince comme étant le dernier de cette dynastie, dont la conduite mérite des éloges & il le fait régner soixante-quinze ans.

## Le Chou-king

Tchong-ting, X<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1562-1550 ; Tsou-chou, 1400-1392.*

Nommé Tchoang, fils de Tai-vou. Sa première année est, suivant le *Tsou-chou*, la trente-huitième du cycle. Il quitta la ville de Po & transporta sa cour à Gao, ville située près de Mong-hien, dans le Ho-nan. La sixième année de son règne il fit la guerre à des peuples barbares, & il mourut la neuvième année.

Le *Kang-mo* met la première année de ce prince la cinquante-sixième du cycle, & lui donne treize ans de règne.

Vai-gin, XI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1549-1535 ; Tsou-chou, 1394-1382.*

p.107 Nommé Fa, & frère de Tchong-ting. Sa première année est, suivant le *Tsou-chou*, la quarante-septième du cycle. Il tint sa cour à Gao. Il y eut des révoltes & des guerres dans le royaume. Il régna dix ans.

Le *Kang-mo* met sa première année la neuvième d'un cycle, & lui donne quinze ans.

Ho-tan-kia, XII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1534-1526 ; Tsou-chou, 1381-1373.*

Nommé Tching, frère de Vai-gin. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la cinquante-septième du cycle. Dès cette première année il quitta la ville de Gao, & alla demeurer à Siang, dans le Ho-nan ; on l'appelle aujourd'hui Siang-tcheou. Ce prince eut beaucoup de guerres à soutenir. Il mourut la neuvième année de son règne.

Sa première année, suivant le *Kang-mo*, est la vingt-quatrième d'un cycle ; il lui donne également neuf ans.

Tsou-ye, XIII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1525-1507 ; Tsou-chou, 1372-1354.*

Nommé Sie, fils de Ho-tan-kia. La première année de son règne, suivant le *Tsou-chou*, est la sixième d'un cycle. Il quitta cette année la ville de Siang pour aller demeurer à Keng, aujourd'hui Long-men-hien, dans le Chan-si. La deuxième année il quitta cette habitation & alla demeurer à Pi, qu'il fit la

## Le Chou-king

huitième année environner de murailles. Il avait pour Premier ministre Vou-hien. Il mourut la dix-neuvième année.

Le *Kang-mo* met sa première année la trente-troisième d'un cycle, & lui donne également dix-neuf ans.

**Tsou-sin, XIV<sup>e</sup> roi**  
*Kang-mo, 1506-1491 ; Tsou-chou, 1353-1340.*

p.108 Nommé Tan, fils de Tsou-ye. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la vingt-cinquième d'un cycle. Il demeurait à Pi. On ne dit rien de ce prince, qui mourut après un règne de quatorze ans.

Sa première année, suivant le *Kang-mo*, est la cinquante-deuxième d'un cycle. Il lui donne seize ans de règne.

**Kai-kia ou Vo-kia, XV<sup>e</sup> roi**  
*Kang-mo, 1490-1466 ; Tsou-chou, 1339-1335.*

Ce prince était frère de Tsou-sin ; il portait le nom d'Yu. Sa première année est, selon le *Tsou-chou*, la trente-neuvième du cycle. Il régna dans la ville de Pi, & mourut la cinquième année de son règne.

Le *Kang-mo*, qui lui en donne vingt-cinq, le fait commencer la huitième du cycle, & ne dit rien davantage.

**Tsou-ting, XVI<sup>e</sup> roi**  
*Kang-mo, 1465-1434 ; Tsou-chou, 1334-1326.*

Était fils de Tsou-sin ; il portait le nom de Sin. La première année de son règne, suivant le *Tsou-chou*, est la quarante-quatrième année du cycle. Sa cour était à Pi, il régna neuf ans.

Le *Kang-mo*, qui place sa première année la trente-troisième du cycle, lui donne trente-deux ans de règne, & dit qu'il y eut des guerres au commencement.

**Nan-keng XVII<sup>e</sup> roi**  
*Kang-mo, 1433-1409 ; Tsou-chou, 1325-1320.*

Fils de Vo-kia ; il était nommé Keng. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la cinquante-troisième du cycle. Sa cour était à Pi ; mais la troisième année il la transporta à Yen ; & il mourut après un règne de six ans.

## Le Chou-king

Le *Kang-mo* dit qu'il eut des guerres à soutenir au commencement de son p.109 règne. Il met sa première année la cinquième du cycle, & lui donne vingt-cinq ans de règne. Il paraît que tous ces princes ne parviennent au trône qu'en se l'enlevant.

Yang-kia, XVIII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 1408-1402 ; Tsou-chou, 1319-1316.*

Nommé Ho ; il était fils de Tsou-ting. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la cinquante-neuvième du cycle. Sa cour était à Yen. La troisième année il fit la guerre à des peuples voisins à l'occident de ses États, & il mourut après un règne de quatre ans.

Suivant le *Kang-mo*, sa première année est la trentième du cycle : il ne parvint au trône qu'en faisant la guerre à ceux qui le lui disputaient. Il remarque que depuis Tchong-ting, le dixième de cette dynastie, les oncles & les neveux s'enlevaient le trône, & que ces neuf règnes furent remplis de troubles, pendant lesquels les princes vassaux ne vinrent pas rendre leurs hommages. Toute cette histoire est presque inconnue aux Chinois eux-mêmes. On n'est pas trop certain des lieux où ces princes tenaient leur cour.

## Le Chou-king

### Addition au chapitre VII

#### Événements du règne de Pan-keng, ou Puon-keng

*Kang-mo, 1401-1374 ; Tsou-chou, 1315-1288.*

@

p.110 Ce prince était frère d'Yang-kia, & portait le nom de Siun ; sa cour était dans la ville d'Yen. La première année de son règne est la troisième du cycle ; la septième année quelques grands vassaux vinrent lui rendre hommage ; la quatorzième année il quitta la ville d'Yen pour aller demeurer à Pe-mong, qu'il appela Yn, ville située dans le Ho-nan, dans le district de Ho-nan-fou (c'est cette translation qui fait le sujet du chapitre Pan-keng). Il mourut après un règne de vingt-huit ans.

Suivant le *Kang-mo*, qui met sa première année la trente-septième du cycle, il régna également vingt-huit ans. Suivant tous les historiens, le roi Tsou-ye, le treizième de cette dynastie, avait mis sa cour à Keng, qui est aujourd'hui Long-men-hien, dépendante de Kie-tcheou, dans le Chan-si. Ensuite on la transporta à Hing, qui est aujourd'hui Long-kang-hien, dépendante de Hing-tcheou, que l'on met dans le territoire de Chun-te-fou. Les commentateurs du *Chou-king* disent que la ville de Keng ayant été détruite par le Hoang-ho, Pan-keng transporta sa cour dans la ville d'Yn ; ainsi on n'alla pas extraordinairement loin ; on ne passa que du Chan-si dans le Ho-nan ; mais il est difficile de bien connaître ces lieux.

## CHAPITRE VII

### PAN-KENG

Ce chapitre, divisé en trois parties, a pour titre le nom du roi qui succéda à Yang-kia. Le prince, à l'occasion des débordements du Hoang-ho, exhorte ses sujets à quitter l'ancienne cour pour aller s'établir ailleurs, & cite plusieurs belles maximes de gouvernement. Il paraît que les peuples avaient beaucoup de répugnance pour le suivre. Cette translation de l'empire fit changer le nom de la dynastie Chang qui porta alors celui d'Yn. Dans la troisième partie il donne des règles de gouvernement pour la nouvelle ville. Dans le nouveau texte les trois parties du chapitre Pan-keng n'en sont qu'une, au lieu que dans l'ancien texte ce chapitre est divisé en trois parties. Tout le discours de Pan-keng est assez singulier. Ce prince semble parler à tous ses sujets, & cependant il ne s'agit que des habitants d'une seule ville, qu'il veut transporter dans une autre.

@

#### Première section

p.111 Lorsque Pan-keng <sup>1</sup> voulut transporter la cour à Yn, le peuple refusant d'y aller, ce prince fit venir ceux qui paraissaient les plus mécontents, & leur parla ainsi : p.112

— Le roi de notre dynastie, qui vint autrefois ici, aimait ses sujets, & ne pensait pas à leur donner la mort. Depuis ce temps les peuples n'ont pu s'aider mutuellement dans leurs besoins. J'ai consulté le *pou* <sup>2</sup>, il m'ordonne d'exécuter mon dessein.

Les rois mes prédécesseurs, par respect pour les ordres du Ciel, dans de pareilles circonstances, ne demeuraient pas toujours dans le même lieu : la ville royale a été placée dans

---

<sup>1</sup> Pan-keng, roi de la dynastie de Chang, tenait sa cour à Keng, ancienne ville du Hoang-ho, dans le district de Kie-tcheou, du Chan-si. Les inondations du Hoang-ho causèrent de grands dommages à la ville royale ; c'est ce qui obligea ce prince à transporter sa cour à Yn, dans le district de Ho-nan-fou, du Ho-nan. [Cependant les historiens disent qu'il vint habiter au nord de l'ancienne ville de Po, qui est près de Kuei-te-fou, dans le Ho-nan ; ce qui est assez éloigné d'Ho-nan-fou, vers les frontières du Chan-tong. Toute cette ancienne géographie souffre beaucoup de difficultés.]

<sup>2</sup> (Pou), sort, oracle, voyez le chapitre Ta-yu-mo. Pan-keng voulait faire entendre que le Ciel avait manifesté sa volonté par le pou. Il voulait faire entendre aussi que les anciens rois de sa dynastie consultaient le pou quand ils transportaient la cour.

## Le Chou-king

cinq différents endroits. Si aujourd'hui je ne me conformais pas à cette ancienne pratique, ce serait ignorer l'ordre <sup>1</sup> prescrit par le Ciel, & pourrait-on dire que je marche sur les traces des princes mes prédécesseurs ?

Notre état est semblable à celui d'un arbre renversé dont il reste quelque rejeton : le Ciel, en prolongeant nos jours, veut, dans une nouvelle ville, faire continuer ce que nos ancêtres ont commencé : n'est-ce pas rétablir la tranquillité dans tous les lieux ?

p.113 Pan-keng, en instruisant ses sujets, commença par ceux qui étaient constitués en dignité, & leur proposa l'exemple des anciens rois ; il leur fit voir qu'ils devaient garder les lois & les règles ; mais craignant que les vrais sentiments des peuples ne lui fussent pas connus, il ordonna d'assembler les principaux dans le palais.

— Venez tous, leur dit-il, je veux vous instruire : soyez sincères, rectifiez votre cœur, ne vous opiniâtrez pas à vouloir vivre dans les délices.

Les rois mes prédécesseurs se servaient d'anciennes familles pour gouverner les affaires ; ils avaient de grands égards pour leurs ministres, parce que ceux-ci rapportaient fidèlement au peuple les sentiments du prince ; le peuple était en paix, parce qu'on ne répandait pas témérairement des bruits destitués de fondement. Aujourd'hui vous en faites courir de dangereux auxquels le peuple ajoute foi. Je ne sais pas ce que vous prétendez par ces bruits sourds.

---

<sup>1</sup> [Le père Gaubil a traduit : *je serais insensible à la mort d'un si grand nombre de mes sujets* ; j'ai cru devoir me conformer au but du texte, qui dit que les anciens se transportaient ailleurs par ordre du Ciel auquel ils étaient très soumis ; que comme ces ordres étaient que l'on quittât cette ville, il devait s'y soumettre également, d'autant plus que les oracles avaient parlé. Il y a littéralement dans le texte, *non scirem cæli mandata decreta*. Le sens donné par le père Gaubil vient de ce que le mot *ming*, qui signifie *ordre*, signifie aussi *la vie*, que Tuon, *judicare, statuere*, signifie en même temps *præcidere*. Il a traduit *non scirem vitas præcisas*, je serais insensible aux vies coupées ou tranchées ; il a supprimé le nom du Ciel, qui est exprimé dans le texte, & paraphrasé le reste, comme regardant les peuples.]

## Le Chou-king

Je n'ai nullement perdu l'amour du bien public ; mais vous, en cachant au peuple mon zèle à cet égard, n'avez-vous pas craint de m'offenser ? C'est comme si je voyais le feu. Je vous suis d'un faible appui, mais je puis faire connaître vos fautes.

Si dans le filet qui m'est tendu les cordes sont longues, il n'y a aucune confusion ; de même si les laboureurs travaillent sans relâche quand il faut semer, ils auront en automne une abondante récolte.

Si vous rectifiez votre cœur, si votre zèle sincère s'étend jusqu'au peuple, jusqu'à vos alliés & jusqu'à vos amis, vous pouvez sans crainte vous glorifier de suivre le chemin de la vertu.

Vous ne craignez pas un mal qui désole les lieux près & éloignés : en cela semblables aux laboureurs paresseux qui ne songent qu'à se divertir, qui ne se donnent aucune peine, & qui négligent la culture de leurs champs ; croyez-vous qu'ils puissent avoir une abondante récolte ?

Si dans ce que vous dites au peuple vous n'avez égard ni à la concorde ni à la probité, c'est vous qui êtes la source de tout le mal ; & puisque vous en êtes les auteurs, on doit vous <sup>p.114</sup> punir comme des criminels. C'est en vain que vous vous repentirez, on ne doit pas vous épargner. Dans le temps que le peuple veut faire ses représentations pour se délivrer des maux qu'il souffre, vous faites courir des bruits inconsidérés ; votre vie & votre mort sont entre mes mains, & cependant vous ne m'avertissez point de ce qui se passe ; au contraire les discours vides que vous tenez entre vous ne servent qu'à inspirer des craintes au peuple. Quand le feu prend dans une vaste campagne, quoiqu'on ne puisse s'en approcher, on peut parvenir à l'éteindre. Le désordre a commencé par vous, vous êtes les coupables, & ce n'est pas moi qui suis en faute.

## Le Chou-king

Selon Tchi-gin <sup>1</sup>, parmi les hommes on doit choisir les anciens ; mais parmi les ustensiles, il ne faut rechercher que les neufs.

Le travail & le repos agréables furent autrefois communs à vos ancêtres & aux miens ; oserais-je donc vous punir sans raison ? De siècle en siècle on a récompensé le mérite de vos ancêtres ; cacherai-je ce que vous avez de bon ? Lorsque je fais de grandes cérémonies à mes ancêtres <sup>2</sup>, les vôtres sont à côté des miens, & ont part à ces cérémonies <sup>3</sup>, soit dans le bonheur, soit dans le malheur ; comment oserais-je, sans raison, vous récompenser ?

Ce que je vous propose est difficile <sup>4</sup> ; j'imite celui qui tire de la flèche, je ne pense qu'au but ; ne méprisez jamais ni les vieillards ni les jeunes gens sans appui ; travaillez à vous maintenir toujours dans votre état, & faites vos efforts pour m'aider dans l'exécution de mes desseins. p.115

Je punirai de mort ceux que je trouverai coupables, parents ou autres ; mais je ferai valoir ceux qui feront leur devoir ; ce sera à vous que j'attribuerai le bien qui résultera pour le royaume, & à ma négligence à punir les fautes ce qui arrivera de mal.

Avertissez exactement les autres de ce que je vous dis ; que dans la suite chacun soit attentif à faire ce qui sera ordonné, & à remplir les devoirs de son état. Dans vos paroles soyez réservés ; autrement n'attendez aucun pardon ; le repentir serait inutile.

---

<sup>1</sup> On ne sait rien de détaillé sur ce Tchi-gin. [Les commentaires disent que c'est le nom d'un ancien sage.]

<sup>2</sup> Dans la salle des ancêtres des empereurs on fait mettre le nom des sujets qui ont rendu de grands services à l'État. Par ce texte, on voit que cette coutume est bien ancienne.

<sup>3</sup> Selon beaucoup d'interprètes, le sens de cette phrase est que les âmes des rois & des grands dont on parle sont dans le ciel, & voient le bonheur & le malheur qui arrivent.

<sup>4</sup> Il veut dire que cette migration est une entreprise difficile, parce que beaucoup de gens s'y opposent.

## Le Chou-king

### Section II

Pan-keng se prépara à passer la rivière <sup>1</sup>, & ayant ordonné au peuple de partir, il fit venir ceux qui avaient de la répugnance : après que tous furent rassemblés, il leur ordonna de garder le respect convenable dans le palais ; ensuite il les fit entrer & leur parla avec autant de force que de droiture.

Il leur dit :

— Soyez attentifs à mes paroles, ne résistez pas à mes ordres.

Les rois mes prédécesseurs pensaient aux besoins de leurs sujets ; ceux-ci à leur tour soutenaient leur prince, & ces efforts qu'on faisait de part & d'autre les mettaient à couvert des malheurs des temps.

Lorsque notre dynastie Yn <sup>2</sup> fut dans la désolation, les rois mes prédécesseurs ne voulurent pas rester dans leur demeure, & résolurent de la transporter ailleurs, afin de procurer un plus grand avantage aux peuples. Pourquoi ne pensez-vous pas à ce que vous avez entendu dire de nos prédécesseurs ? En faisant paraître tant d'attention pour ce qui vous regarde, ce <sup>p.116</sup> n'est que pour vous soulager, & je ne prétends pas vous exiler comme des criminels.

Quand je vous dis d'aller dans la nouvelle ville, c'est pour vous que je le dis, & pour me conformer à leurs intentions (des ancêtres).

Je ne veux vous faire changer de demeure que pour affermir le royaume ; vous ne paraissez pas sensibles à la tristesse qui m'accable. Si vous me déclariez sincèrement vos pensées, si vous étiez véritablement unis à moi de cœur & de sentiments,

---

<sup>1</sup> La rivière dont il s'agit est le Hoang-ho. La cour était au nord de cette rivière, on la transporta au sud.

<sup>2</sup> Yn est le nom de la dynastie. Avant Pan-keng on l'appelait Chang. Le nom d'Yn lui fut donné du temps de Pan-keng ; aujourd'hui on l'appelle indifféremment des deux noms. La désolation dont on parle était le débordement du Hoang-ho.

## Le Chou-king

j'en serais soulagé ; mais vous n'en faites rien ; vous attirez sur vous toutes sortes de calamités ; vous êtes comme des gens qui se sont embarqués, si vous ne passez pas la rivière, vos provisions seront corrompues ce qu'on transporte se pourrira. Si vous persistez à ne me pas suivre, vous périrez certainement dans les eaux ; faites-y réflexion : quand même en particulier vous gémiriez, de quel secours cela vous sera-t-il ?

Si vous ne réfléchissez pas davantage sur les maux qui vous menacent, vous courez à grands pas vers votre perte : vous avez aujourd'hui l'occasion, pouvez-vous répondre de l'avenir ? par quel moyen trouverez-vous dans le Ciel de quoi vous garantir ?

J'ai encore un avis à vous donner : si vous commencez mal, vous risquez de vous perdre ; prenez garde que d'autres ne vous fassent un mauvais parti.

Je souhaite que le Ciel continue de vous conserver la vie ; je n'ai garde de vous faire violence par des menaces ; je veux avoir soin de vous faire subsister.

En réfléchissant sur ce que vos ancêtres ont souffert & entrepris pour mon admirable maître <sup>1</sup>, je ne puis m'empêcher de vous protéger & de vous aimer.

Un plus long séjour dans cette ville nuirait aux affaires du royaume ; mon sublime maître <sup>2</sup> ferait tomber sur moi une foule de calamités : pourquoi, dirait-il, faire souffrir tant de maux à mon peuple ? p.117

Si vous ne prenez pas avec moi des mesures pour conserver votre vie ; si de part & d'autre tout ne se fait pas de concert, notre ancien maître vous punira & vous accablera de malheurs. Il vous dira : pourquoi ne vous accordez-vous pas

---

<sup>1</sup> Par les paroles *mon admirable Maître* (Chin-heou), Pan-keng fait allusion à Tching-tang, chef de la dynastie.

<sup>2</sup> *Sublime Maître* (Kao-heou), il faut entendre par là le roi Tching-tang.

## Le Chou-king

avec mon descendant ? Si vous vous écarterez donc du chemin de la vertu, vous ne pourrez éviter les maux qui vous arriveront d'en haut.

Les rois mes prédécesseurs <sup>1</sup> ont été servis par vos aïeux, & ceux-ci, dans les occasions, ont souffert beaucoup pour mes ancêtres. Vous êtes mes sujets ; je dois avoir soin de vous ; si vous détruisez ce qui doit être dans votre cœur à mon égard, mes ancêtres consoleront vos aïeux, & ceux-ci vous abandonneront & ne vous secourront pas.

Si parmi mes ministres il s'en trouve qui veuillent accumuler des trésors, leurs ancêtres <sup>2</sup> avertiront mon sublime maître : punissez, diront-ils, nos neveux. Mon sublime maître se rendra à leurs prières, & vous accablerez de toutes sortes de malheurs.

Hélas ! mes ordres ont des difficultés ; mais pensez sans cesse à mon chagrin, & ne détournez pas cet objet de votre esprit ; que chacun de vous réfléchisse & délibère ; que tous obéissent & suivent le juste milieu.<sub>p.118</sub>

S'il y a des gens de mauvaises mœurs qui n'observent aucune règle, qui troublent & renversent tout, s'il y a des gens trompeurs de mauvaise foi, & des voleurs, j'ordonnerai qu'on leur coupe le nez, qu'on les mette à mort, qu'on éteigne leur race, & que leurs neveux n'aillent pas dans la nouvelle ville.

---

<sup>1</sup> On voit ici que Pan-keng supposait que l'âme de Tching-tang & celle des aïeux de ceux à qui il parlait subsistaient encore.

<sup>2</sup> Cela suppose aussi que l'âme subsiste après la mort. On ne prétend pas répondre de quelques fausses idées que plusieurs Chinois auront pu se former sur l'état des âmes après la mort, & sur ce qu'elles peuvent. Mais si on veut se servir de ce chapitre pour prouver que les Chinois, dans leurs cérémonies, invoquent les morts & attendent d'eux quelque chose, il faut 1° qu'on suppose que les âmes subsistent après la mort ; c'est ce que ne veulent pas ceux des Européens qui croient que les Chinois pensent que l'âme périt avec le corps à la mort ; il faut 2° penser que dans ce chapitre Pan-keng, il ne s'agit pas des cérémonies ordinaires faites aux morts ; c'est un cas particulier pour le roi Pan-keng. 3° Il faut se ressouvenir que, selon les anciens Chinois, les âmes des gens illustres par leur vertu étaient devant le Chang-ti, & que le Chang-ti étant le souverain Seigneur, les esprits & les âmes des gens morts vertueux ne pouvaient rien sans l'ordre du Chang-ti.

## Le Chou-king

En sortant d'ici vous conserverez votre vie, & vous vous assurerez un repos durable. Les ordres que je vous donne pour partir affermiront à jamais vos familles.

### Section III

Quand Pan-keng eut transporté la cour dans le lieu qu'il avait choisi, il régla ce que chacun devait faire dans son état pour la tranquillité des peuples.

— Ne soyez pas négligents, dit-il, dans vos emplois ; pensez à affermir solidement notre dynastie <sup>1</sup>.

Je veux vous ouvrir mon cœur, & vous faire part de mes vrais sentiments. Je ne prétends pas vous condamner : ne vous assemblez donc pas pour faire des plaintes amères contre moi.

Autrefois le roi prédécesseur <sup>2</sup> voulut aller sur les montagnes pour imiter les belles actions des anciens. Il délivra notre royaume des maux qui l'affligeaient, & nous rendit les plus grands services.

Aujourd'hui les peuples désolés sont obligés de quitter leur habitation ordinaire ; ils n'ont aucun lieu où pouvoir demeurer ; pourquoi donc dites-vous que je trouble & que j'épouvante les peuples en les faisant aller ailleurs ? p.119

Le souverain Maître (Chang-ti) a voulu faire encore briller la vertu de l'illustre fondateur de notre dynastie, & protéger notre empire ; c'est pour cela que, de concert avec quelques fidèles sujets, je veux travailler à la conservation de la vie de

---

<sup>1</sup> La dynastie est exprimée par deux caractères *ta ming*, grand ordre, grande commission.

<sup>2</sup> Selon plusieurs historiens, sous Tching-tang il y eut une famine & une sécheresse de sept ans. Tching-tang, dans cette occasion, se dévoua pour son peuple, voyez le père Couplet & les autres. Peut-être dans ce paragraphe Pan-keng fait-il allusion à ce trait d'histoire : il serait à souhaiter qu'on sût ces belles actions des anciens ; mais il y a bien des livres qui se sont trouvés perdus. [Le commentaire que j'ai entre les mains dit qu'il s'agit de la translation de l'empire dans la ville de Po, faite sous Tching-tang, où les ancêtres de Tching-tang avaient demeuré : c'est en cela que Pan-keng voulut les imiter.]

## Le Chou-king

mes peuples, & fixer maintenant & pour toujours ma demeure dans la nouvelle ville.

Je n'ai pas prétendu <sup>1</sup> faire peu de cas de vos avis, j'ai seulement voulu exécuter ce qui m'a paru raisonnable. Personne n'ose résister à la décision du *pou* <sup>2</sup>, il la faut prendre pour règle.

Ô vous <sup>3</sup>, qui êtes à la tête des grands vassaux, vous qui êtes les chefs des officiers, & vous qui avez soin des affaires, vous êtes toujours sans doute accablés de tristesse !

C'est par choix, & après un examen attentif que je vous indique ce que vous devez faire ; pensez soigneusement à mes peuples.

Je ne me servirai jamais de ceux qui cherchent à s'enrichir ; mais je distinguerai & j'aimerai ceux qui sont attentifs à défendre la vie & les biens de mes sujets, ceux dont les vues & les desseins ont pour objet le bien public, & la conservation des peuples dans leurs habitations.

Je vous ai fait venir en ma présence pour vous dire ce que je crois devoir être fait, & ce qui ne doit pas se faire ; ne négligez rien de ce que j'ai dit.

Au lieu de vous occuper à rassembler des richesses & des choses rares, ne pensez qu'à acquérir le mérite de procurer au peuple un repos & une tranquillité durable.

Faites-lui connaître le chemin de la vertu, & joignez à une grande exactitude la droiture & la simplicité de cœur.

@

---

<sup>1</sup> Pan-keng s'appelle ici *homme vil, petit homme*. Il paraît se servir du *pou* comme d'un oracle.

<sup>2</sup> On parle encore du *pou* dans le chapitre Ta-yu-mo.

<sup>3</sup> Ceux qui étaient à la tête des grands vassaux avaient le titre de *pe*.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

#### Siao-sin, XX<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1373-1353 ; Tsou-chou, 1287-1285.*

p.120 Pan-keng eut pour successeur son frère Siao-sin dont le nom était Song : sa première année suivant le *Tsou-chou* est la trente-unième d'un cycle : sa demeure était dans la nouvelle ville d'Yn ; & il régna trois ans.

Suivant le *Kang-mo*, sa première année est la cinquième d'un cycle, il régna vingt-un ans. Il ne dit rien autre chose de ce prince, sinon qu'il tint une mauvaise conduite.

#### Siao-ye, XXI<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1352-1325 ; Tsou-chou, 1284-1275.*

Il était frère de Siao-sin, son nom était Kien. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la trente-quatrième du cycle : sa cour était à Yn. La sixième année de son règne il envoya Vou-ting son fils, qui était prince héritier, demeurer du côté du Hoang-ho, pour y étudier sous un sage nommé Kan-pan ou Kan-puon. Il mourut après un règne de dix ans.

Suivant le *Kang-mo*, sa première année est la vingt-sixième du cycle, il régna vingt-huit ans. Suivant le même auteur, ce fut sous le règne de ce prince à sa vingt-sixième année que Tan-fou, un des ancêtres des princes qui dans la suite s'emparèrent du royaume, sous le titre de rois des Tcheou, transporta sa résidence à Ki, & qu'il appela cet endroit Tcheou. Il demeurait auparavant à Pin, qui est à 150 li au nord-ouest de Ki. Et ce dernier endroit est à 50 li à l'occident de Fong-tsiang-fou dans le Chen-si.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres VIII & IX

### Événements du règne de Vou-ting

*Kang-mo, 1324-1266 ; Tsou-chou, 1274-1216.*

@

p.121 Ce prince, nommé Tchao, était fils de Siao-ye ; on lui donne le titre de Kao-tsong. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la quarante-quatrième d'un cycle ; sa cour était à Yn, & il eut pour Premier ministre Kan-pan, celui sous lequel il avait étudié. La troisième année il vit en songe un homme qui se trouva être Fou-yue ; il le fit venir, & la sixième année il le fit son Premier ministre. Il fit examiner les études & donner des vivres aux vieillards. La vingt-cinquième année le prince héritier son fils, nommé Hiao-su, mourut dans une campagne. La vingt-neuvième année il fit un second sacrifice, & le faisan chanta <sup>1</sup>. La trente-deuxième année il alla faire la guerre dans le pays de Kuei-fang, & le soumit la trente-quatrième année. Les peuples de Ti & de Kiang vinrent aussi lui rendre hommage. Il remporta encore plusieurs victoires sur différents peuples, & il mourut après un règne de cinquante-neuf ans.

Le *Kang-mo*, qui met sa première année la cinquante-quatrième d'un cycle, dit que ce prince resta, après la mort de son père, pendant trois ans dans le deuil & dans le silence ; que tous les ministres s'adressaient, pour les affaires, à Kan-pan, qui était *tchong-tsai* ou Premier ministre. C'est cet événement qui est le sujet du huitième chapitre du *Chou-king*. On lui donne également cinquante-neuf ans de règne.

---

<sup>1</sup> Cet événement fait le sujet du chapitre IX de cette partie.

## CHAPITRE VIII

### YUE-MING

Ce chapitre est divisé en trois parties ; le titre signifie *Ordre donnés à Yue*, le même que Fou-yue, dont il est parlé dans la vie de Vou-ting. Il ne contient que des demandes au roi & des instructions de Fou-yue. Les trois parties de ce chapitre ne sont que dans l'ancien texte, & forment trois chapitres. Le père du Halde t. II, p. 305 en a rapporté la traduction.

@

#### Première section

p.122 Le roi <sup>1</sup>, après trois ans de deuil passés dans le palais de Leang-gan <sup>2</sup>, gardait encore le silence. Tous les grands lui firent alors des représentations & lui dirent :

— Celui qui sait est celui qui comprend & qui voit clairement ; celui qui comprend & qui voit clairement est le véritable modèle. Le Fils du Ciel est le maître de tous les royaumes ; les ministres le suivent comme leur modèle. Les paroles du roi sont des ordres ; mais s'il ne parle pas, les grands ne peuvent recevoir ses ordres.

Le roi répondit dans écrit :

Je désire de mettre le bon ordre dans tout le royaume ; si je ne parle pas, c'est parce que p.123 je crains de ne pas imiter la vertu de mes prédécesseurs. J'ai réfléchi respectueusement en moi-même sur la loi : dans un songe le Seigneur <sup>3</sup> m'a donné un ministre fidèle ; c'est lui qui doit parler pour moi.

---

<sup>1</sup> Le roi dont il est parlé est le roi Kao-tsong, le même que Vou-ting ; il portait le deuil de son père Siao-ye.

<sup>2</sup> Leang-gan est le palais où Kao-tsong portait le deuil. L'an 1324 avant J. C. est, selon l'histoire de *Tong-kien-kang-mou*, la première année du règne de Kao-tsong.

<sup>3</sup> Le Seigneur est Ti ; c'est le Chang-ti. Le songe de Kao-tsong est un trait d'histoire que les Chinois ont toujours regardé comme un des plus authentiques & des plus avérés

## Le Chou-king

On peignit donc la figure de cet homme qui avait apparu en songe. On prit ce tableau, on chercha dans tout le royaume. Yue <sup>1</sup> travaillait alors en maçonnerie dans la campagne de Fou-yen <sup>2</sup>. Ce fut lui qui fut trouvé ressemblant ; c'est pourquoi il fut établi ministre, & le prince lui confia le soin de toutes les affaires.

Il lui ordonna de l'instruire tous les jours depuis le matin jusqu'au soir.

— Aidez-moi, dit le roi, à me rendre vertueux ; soyez pour moi ce qu'est une pierre à aiguiser le fer, ce que sont une barque & des rames pour passer une rivière considérable, ce qu'est une pluie abondante dans une année de sécheresse.

Ouvrez votre cœur & arrosez le mien.

Si après avoir pris une médecine, on ne sent aucun trouble <sup>3</sup> dans les yeux & dans le cœur, on ne peut attendre de guérison ; si en marchant pieds nus on ne jette pas les yeux sur la terre, le pied sera blessé.

De concert avec les ministres, ne craignez pas de me redresser, quoique je sois votre maître ; procurez la tranquillité au peuple, en faisant en sorte que j'imite les rois mes prédécesseurs, & surtout mon sublime Maître <sup>4</sup>.

Observez exactement ce que je vous ordonne, & ne cessez jusqu'à la fin.

C'est par la règle & par le cordeau, répondit Yue, que le <sup>p.124</sup> bois devient droit. Si le roi se conforme aux avis des sages, il pourra devenir parfait <sup>5</sup>, & s'il est parfait, ses ministres feront d'eux-mêmes leur devoir : qui oserait alors violer les ordres d'un tel roi ?

---

<sup>1</sup> Yue est aussi nommé Fou-yue.

<sup>2</sup> Ping-lo-hien, ville du district de Ping-yang-fou, du Chan-si, près du lieu où on trouva Fou-yue. On y voit encore une salle bâtie en l'honneur de cet homme illustre.

<sup>3</sup> On veut dire par là que si la médecine ne se fait pas sentir, &c.

<sup>4</sup> Tching-tang, fondateur de la dynastie.

<sup>5</sup> *Ching*, c'est le sage accompli, le juste, le sage parfait.

## Le Chou-king

### Section II

Yue, après avoir assemblé tous les ministres, & leur avoir communiqué ses ordres, fit ainsi son rapport :

Le roi intelligent, qui autrefois se conforma avec respect à la loi du Ciel, fonda l'empire <sup>1</sup> & établit une cour. Il assigna des lieux où devaient résider le roi, les grands vassaux & les grands officiers. Ce prince intelligent ne s'occupa pas des plaisirs, il n'eut que le gouvernement du peuple en vue.

Le Ciel <sup>2</sup> est souverainement intelligent ; l'homme parfait p.125 l'imita, les ministres lui obéissent avec respect, le peuple suit les lois du gouvernement.

Les paroles <sup>3</sup> font naître la honte ; le casque & la cuirasse, la guerre ; les habits doivent être mis dans les armoires. Il faut être attentif aux armes. Abstenez-vous des fautes qui peuvent venir de ces quatre sources ; mais si vous procurez sincèrement l'avantage qui peut en résulter, il n'est aucun bien que vous ne puissiez faire.

---

<sup>1</sup> Ici Yue parle du premier roi de la Chine ; mais ce qui suit ne donne aucune lumière sur le temps où il régna. On peut encore traduire, ce me semble, au pluriel, & dire : les rois intelligents fondèrent l'empire. Yue parlait de ce premier roi comme d'un personnage connu. Dans les commentaires sur le livre classique *Y-king*, Confucius parle de Fo-hi comme du premier roi. Sur cet article l'autorité de Confucius est préférable aux autres. [Mais il n'est nullement certain qu'il soit question ici de Fo-hi.]

<sup>2</sup> La parfaite intelligence attribuée ici au Ciel a été fort remarquée par les interprètes anciens & modernes. Ceux qui ont prétendu que les anciens Chinois n'ont reconnu d'autre Ciel que le matériel, n'ont eu garde d'examiner ces sortes de passages dans les King. C'est cependant de l'interprétation de ces passages clairs qu'on doit juger de ce que pensent les Chinois d'aujourd'hui.

Le célèbre Tsai-chin, qui vivait vers l'an 1200 de J. C., dit qu'il n'y a rien que le Ciel n'entende & ne voie. Les autres commentateurs expliquent en détail cette souveraine intelligence. Le commentaire à l'usage de Kang-hi, dit que le Ciel est simple intelligent, juste, spirituel, qu'il voit tout ce qui se fait en public, en particulier dans les endroits les plus cachés. Le beau commentaire *Ge-ki* dit : pouvoir châtier les mauvais, récompenser les bons, être la vérité même, être esprit incompréhensible, immuable, permanent, juste, sans passion, tout cela se trouve dans ces deux caractères chinois *tsong ming*, qui dans ce texte signifient souverainement intelligent. Je n'ai rapporté ici qu'une partie de ce qui est dit par les commentateurs de ce passage. Si on veut se donner la peine d'examiner les commentaires des passages des King depuis la dynastie des Han jusqu'à celle d'aujourd'hui, on trouvera une doctrine pareille à ce que je viens de dire sur l'intelligence du Ciel.

<sup>3</sup> Ce paragraphe contient des sentences sans doute en usage & de grand poids au temps de Yue.

## Le Chou-king

La paix & le trouble dépendent des ministres. Les emplois ne doivent pas être donnés à ceux qui ne suivent que leurs passions, mais à ceux qui ont de la capacité ; les honneurs ne doivent pas être conférés aux méchants, mais aux sages.

Pensez au bien avant que d'agir, mais sachez choisir à temps.

Croire <sup>1</sup> qu'on a assez de vertu, c'est l'étouffer ; & relever ses bonnes actions, c'est en perdre le fruit.

Réfléchissez avant que d'agir ; c'est en réfléchissant qu'on se délivre des inquiétudes.

Si l'on ne fait pas de bien aux hommes, on en est méprisé ; si l'on ne rougit pas d'une faute involontaire, c'est une nouvelle faute.

Si l'on est fixe sur un objet déterminé, le gouvernement sera simple.

Dans les sacrifices & dans les oblations, observez la propreté ; autrement il n'y a point de respect. Les rites & les cérémonies trop multipliés font naître de la confusion ; il n'est pas aisé de servir & d'honorer les esprits.

— Que cela est admirable, dit le roi ! Je veux suivre exactement vos avis. Si vous ne m'aviez pas parlé ainsi, comment aurais-je appris ce que je dois faire ? p.126

Yue fit une inclination jusqu'à terre, & dit :

— S'il est facile de savoir, il est difficile de mettre en pratique. Prince, si vous avez de la bonne volonté, rien ne vous sera difficile, & vous imiterez la parfaite vertu de vos prédécesseurs. Si je ne parlais pas ainsi, je serais coupable.

---

<sup>1</sup> Yue, après avoir dit que le prince doit imiter la souveraine intelligence du Ciel, dit en quoi le prince doit imiter cette intelligence.

## Le Chou-king

### Section III

Le roi dit :

— Approchez Yue. Autrefois j'eus pour maître Kan-pan <sup>1</sup>, & je demeurai caché dans les villages de la campagne, d'où je vins près de la rivière ; je me rendis ensuite à Po, & à la fin je n'en fus pas plus instruit.

Faites-moi connaître la vérité ; soyez pour moi ce que le riz <sup>2</sup> & le froment sont pour le vin, ce que le sel & le *mei* <sup>3</sup> sont pour le bouillon : corrigez-moi, & ne m'abandonnez pas ; je crois être en état de pouvoir profiter de vos instructions.

Yue répondit :

— Celui qui veut savoir beaucoup & entreprendre des choses considérables, doit examiner l'antiquité. Si dans une entreprise on ne suit pas les anciens, je n'ai pas ouï dire qu'elle puisse réussir ni subsister.

Si en vous instruisant vous avez des sentiments humbles, si vous apportez une attention perpétuelle, vous viendrez à bout de vous perfectionner, & si vous le voulez sincèrement, vous posséderez l'art de gouverner.

Instruire les autres est la moitié de la doctrine ; celui qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, s'attache à donner des préceptes aux autres, s'instruit lui-même, sans s'en apercevoir.

En examinant les lois des anciens rois, on voit que si elles sont bien gardées, il n'y aura point de fautes.

Pour me conformer à ces lois, je chercherai de tous côtés <sup>p.127</sup> des gens propres au gouvernement, & je leur donnerai des charges.

---

<sup>1</sup> Kan-pan est le nom d'un sage de ce temps-là ; c'est tout ce qu'on en sait.

<sup>2</sup> Ce texte parle du vin fait avec le riz & le froment.

<sup>3</sup> Je ne sais ce que c'est que *mei* ou *moei* ; on s'en servait beaucoup pour donner un goût un peu acide au bouillon.

## Le Chou-king

Le roi dit :

— Tout ce qui est entre les quatre mers examinera quelle est ma vertu, elle dépend de vos instructions.

Les pieds & les mains servent à composer l'homme, & un bon ministre <sup>1</sup> rend son roi parfait.

Autrefois Pao-heng <sup>2</sup> fut ministre du roi prédécesseur ; il disait : si je ne puis faire de mon maître un autre Yao <sup>3</sup>, un autre Chun, je ferai aussi honteux que si on m'avait battu dans une place publique. Si un seul homme avait de la peine à vivre dans le royaume, je me croirais coupable de cette faute. C'est ainsi que Pao-heng conduisit mon illustre prédécesseur jusqu'à l'auguste Ciel. Aidez-moi donc, faites en sorte que Pao-heng ne soit pas le seul grand ministre de la dynastie de Chang.

Un roi sans un sage ne saurait gouverner, comme un sage sans un bon roi, ne peut vivre. Vous, Yue, mettez-moi en état d'être un digne successeur des rois mes ancêtres, & procurez au peuple un repos qui soit durable.

Yue fit une profonde révérence, & dit :

— Je reçois sans crainte les ordres du Fils du Ciel, & je les publierai.

@

---

<sup>1</sup> Le songe de Kao-tsong & l'élévation d'Yue se publièrent dans tout l'empire ; ainsi les peuples avaient raison d'espérer de voir dans Kao-tsong & dans Yue un grand roi & un grand ministre.

<sup>2</sup> Pao-heng, Go-heng & Ho heng étaient des titres d'Y-yn, dont on a parlé dans le chapitre Tai-kia & ailleurs ; on donne ici une grande idée d'Y-yn qui avait été ministre de Tching-tang.

<sup>3</sup> Quand les Chinois parlent d'un roi parfait, ils disent que c'est un Yao, un Chun. Dans les chapitres Yao-tien, Chun-tien, &c., on a parlé de ces empereurs.

## CHAPITRE IX

### KAO-TSONG-YONG-GE

Ce chapitre concerne encore, suivant quelques-uns, le règne de Kao-tsong, autrement Vou-ting. Un sage nommé Tsou-ki lui reproche de faire trop souvent des cérémonies aux ancêtres. Dans le titre, Kao-tsong est le nom du roi. *Ge* signifie *jour*, & *yong* veut dire *cérémonie faite un jour après une autre cérémonie*. La plupart des interprètes pensent qu'il s'agit des cérémonies que Kao-tsong faisait trop souvent à son père, & de ce qu'il demandait, dans ses prières, d'être heureux ; aussi Tsou-ki lui dit que le bonheur des hommes ne dépend que de leur conduite. Quelques interprètes croient que Kao-tsong adressait ces cérémonies à Tching-tang, fondateur de la dynastie des Chang. Il y en a qui pensent que ce chapitre regarde Tsou-keng, successeur de Kao-tsong. C'est le sentiment de l'auteur du *Kang-mo* qui indique ce chapitre sous le règne de Tsou-keng ; ce serait par conséquent ce prince qui aurait fait à Kao-tsong les cérémonies ; c'est aussi le sentiment de l'auteur du *Tsou-chou*. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.128 Au jour de la cérémonie de Kao-tsong, le faisan <sup>1</sup> chanta. p.129

Tsou-ki <sup>2</sup> dit :

— Il faut d'abord corriger le roi, ensuite on réglera cette affaire <sup>3</sup>.

Il parla donc ainsi au roi pour l'instruire :

— Le Ciel voit les hommes, & veut qu'ils ne fassent que ce qui est conforme à la raison. Aux uns il accorde une longue vie, aux autres une vie de peu de durée ; ce n'est pas le Ciel qui perd les hommes, les hommes se perdent eux-mêmes, en s'écartant de ses ordres.

---

<sup>1</sup> Le chant du faisan fut pris pour un mauvais présage. Plusieurs expliquent ainsi la phrase du second paragraphe : à la vue des signes manifestes de l'ordre que le Ciel donne, qu'ils se corrigent ; les peuples disent : que deviendrons-nous donc ?

<sup>2</sup> Tsou-ki passe pour un des sages de cette dynastie.

<sup>3</sup> *Régler cette affaire*, c'est-à-dire, régler cette trop fréquente répétition des cérémonies, & corriger les abus qui pourraient en résulter.

## Le Chou-king

Si les hommes ne se rendent pas vertueux, s'ils ne font pas l'aveu de leurs fautes, le Ciel leur manifeste sa volonté afin qu'ils se corrigent. Voilà ce que je propose.

Hélas ! un roi doit, avec respect, avoir soin des peuples ; tous sont les enfants du Ciel <sup>1</sup>. À l'égard des cérémonies aux ancêtres, il ne faut pas trop fréquemment les répéter.

@

---

<sup>1</sup> *Descendants, venus de, &c.* Les peuples ont été faits par le Ciel selon la doctrine chinoise.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

#### Tsou-keng, XXIII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1265-1259 ; Tsou-chou, 1215-1205.*

p.130 Ce prince, nommé Yao, était fils de Vou-ting. Sa première année est la quarante-troisième du cycle, suivant le *Tsou-chou* ; il demeurait à Yn. On fit l'instruction concernant Kao-tsong. (C'est le chapitre du *Chou-king* sur les cérémonies trop fréquentes faites à Kao-tsong). Ce prince régna onze ans. On ne dit rien de plus.

Le *Kang-mo* ne lui donne que sept ans, & met sa première année la cinquante-troisième du cycle. C'est à lui que le chapitre du *Chou-king* est aussi attribué dans cet ouvrage.

#### Tsou-kia, XXIV<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1258-1226 ; Tsou-chou, 1204-1172.*

Ce prince, frère de Tsou-keng, était nommé Tsai. La première année de son règne est, suivant le *Tsou-chou*, la cinquante-quatrième d'un cycle ; sa cour était à Yn. La douzième année il fit la guerre aux Si-jong ou Barbares d'Occident, & il revint de cette expédition pendant l'hiver ; la treizième année ces Barbares vinrent lui rendre hommage. Il mourut la trente-troisième année.

Suivant le *Kang-mo*, sa première année est la soixantième du cycle, & il régna trente-trois ans. À la vingt-huitième année de son règne, Ki-lie, fils de Tan-fou, dont j'ai parlé plus haut, & qui était prince de Tcheou, eut un fils nommé Tchang, le même que Ven-vang, qui fit la guerre aux rois suivants.

#### Ping-sin, XXV<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1225-1220 ; Tsou-chou, 1171-1168.*

p.131 Ce prince, nommé par d'autres Lin-sin, était fils de Tsou-kia, & il portait le nom de Sien. Sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la vingt-septième du cycle, & il régna quatre ans : sa cour était à Yn ; c'est tout ce que l'on sait.

Le *Kang-mo* lui donne six ans de règne, & fixe sa première année la trente-troisième du cycle.

## Le Chou-king

### Keng-ting, XXVI<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1219-1199 ; Tsou-chou, 1167-1160.*

On n'est pas plus instruit du règne de ce prince, qui était appelé Gao, & qui était frère de Ping-sin ; sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la trente-unième du cycle, & il tenait sa cour à Yn : il régna huit ans.

Le *Kang-mo* lui en donne vingt-un, & le fait commencer la trente-neuvième du cycle. On sait en général que tous ces princes avaient beaucoup dégénéré de la vertu de leurs ancêtres.

### Vou-ye, XXVII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1198-1195 ; Tsou-chou, 1159-1125.*

Ce prince, fils de Keng-ting, était nommé Kiu. Suivant le *Tsou-chou*, sa première année est la trente-neuvième du cycle, & il continua de tenir sa cour à Yn ; mais la troisième année il la transporta à Ho-pe, aujourd'hui Tchao-ko-hien, dépendante de Koei-tcheou. Il donna à Tan-fou, prince de Tcheou, des titres & la ville de Ki-ye. La quinzième année il quitta Ho-pe, & transporta sa cour à Moei-ye. La vingt-unième année mourut Tan-fou prince de Tcheou. La vingt-quatrième année Ki-lie, successeur de Tan-fou, remporta quelques victoires sur des peuples voisins, & les soumit. La trentième année il soumit des peuples nommés Y-kiu, & fit prisonnier leur prince. La trente-quatrième année il se rendit <sup>p.132</sup> à la cour, & le roi lui donna un terrain de trente li, des pierreries & des chevaux. La trente-cinquième année Ki-lie battit des Barbares d'Occident. Dans la même année le roi étant à chasser auprès du Hoang-ho & du Goei, fleuve du Chen-si, il fut frappé de la foudre, & mourut.

Le *Kang-mo*, qui met sa première année la soixantième du cycle & qui le fait régner quatre ans, se contente de dire, d'après le *Su-ki*, que ce prince était impie, qu'il voulait se faire passer pour une divinité, & qu'il eut la témérité de tirer des flèches contre le Ciel.

### Ven-ting, XXVIII<sup>e</sup> roi

*Kang-mo, 1194-1192 ; Tsou-chou, 1124-1112.*

C'est ainsi que le *Tsou-chou* nomme ce prince, que d'autres appellent Tai-ting ; son nom était To. Il met sa première année à l'an quatorze du cycle. Ce prince revint à Yn, où il tint sa cour. La deuxième année Ki-lie, prince de

## Le Chou-king

Tcheou, fit la guerre aux Barbares d'Yen-king ; la troisième année le fleuve Tan se déborda trois fois en un jour ; la quatrième année le prince de Tcheou fit la guerre à d'autres Barbares, & en conséquence de ses victoires, le roi le fit général de ses armées. Il continua d'avoir des succès sur différents Barbares : le roi qui en devint jaloux, le fit mourir la onzième année de son règne. La douzième année le fong-hoang parut sur la montagne de Ki dans le pays des princes de Tcheou ; la treizième année le roi mourut.

Le *Kang-mo* place la première année de ce prince la quatrième du cycle, & ne lui donne que trois ans de règne ; en conséquence il place une partie des grandes victoires de Ki-lie, prince de Tcheou, de même que sa mort, sous le règne suivant : ainsi on ne paraît avoir rien de certain sur les détails de l'établissement des Tcheou.

### Ti-ye, XXIX<sup>e</sup> roi *Kang-mo, 1191-1155 ; Tsou-chou, 1111-1103.*

p.133 Ce prince, fils de Tai-ting, était nommé Sien : sa première année suivant le *Tsou-chou*, est la vingt-septième du cycle : il tint sa cour à Yn. La troisième année il ordonna à un de ses généraux d'aller attaquer la ville de Kuen-y-tching, dans le pays de Tso-sang, ou la contrée du Nord ; dans l'été, à la sixième lune, il y eut un tremblement de terre dans le pays des Tcheou. Le roi mourut après un règne de neuf ans.

Le *Kang-mo* met sa première année la septième du cycle. Les conquêtes de Ki-lie & sa mort sont arrivées, suivant cet auteur, sous ce prince ; il portait encore le titre de *si-pe*. On ne dit pas qu'il fut tué par ordre du roi. Il eut pour successeur son fils Tchang, le même que Ven-vang, & la vingt-troisième année on fit naître Fa fils de Tchang. Fa est celui qui fut roi sous le titre de Vou-vang. Le *Kang-mo* donne trente-sept ans de règne à Ti-ye. Le *Chou-king* parle de ce roi dans les chapitres Tsieou-kao, To-che, & To-fang.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres X, XI

#### Événements du règne de Ti-sin, autrement Cheou ou Tcheou

*Kang-mo, 1154-1123 ; Tsou-chou, 1102-1051.*

@

p.134 Ce prince est fils de Ti-ye : sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la trente-sixième du cycle ; il tint sa cour à Yn. Il commença par donner des titres & des dignités à plusieurs grands vassaux, particulièrement à celui de Tcheou. La troisième année il y eut un phénomène singulier, ce fut un petit oiseau qui donna naissance à une espèce d'épervier. La quatrième année il y eut une grande chasse dans le pays de Li : on établit le supplice qui consistait à embrasser une colonne de fer toute rouge. La cinquième année, dans l'été, il fit élever la tour appelée Nan-tchen ; il plut de la terre dans la ville de Po. La sixième année le prince de Tcheou commença à faire les cérémonies aux ancêtres à Pi, ce qui n'appartenait qu'au roi.

La neuvième année le roi fit la guerre à un petit prince voisin, dont il enleva la fille nommée Tan-ki, qu'il épousa : il fit construire un superbe palais orné de pierres précieuses. La dixième année, dans l'été, à la sixième lune, le roi alla chasser à Si-kiao. La dix-septième année le prince de Tcheou remporta quelques victoires : dans l'hiver le roi alla se promener auprès du fleuve Ki. La vingt-unième année, dans le printemps, à la première lune, les princes vassaux se rendirent à la cour ; ensuite quelques-uns allèrent vers le prince de Tcheou. La vingt-deuxième année, dans l'hiver, il y eut une grande chasse auprès du fleuve Goei. La vingt-troisième année le roi fit mettre en prison le prince de Tcheou à Yeou-li ; la vingt-neuvième année il le remit en liberté, & tous les grands vassaux suivirent le prince de p.135 Tcheou à Tching. La trentième année, dans le printemps, à la cinquième lune, le prince de Tcheou se mit à la tête de tous les grands vassaux, & vint rendre hommage au roi. La trente-unième année le prince de Tcheou fit la revue de ses troupes à Pi, & donna le commandement à Liu-chang. La trente-deuxième année les cinq planètes se réunirent dans la constellation Fang : des oiseaux rouges se rassemblèrent à l'endroit où les princes de Tcheou avaient coutume de faire leurs cérémonies. Le prince de Tcheou fit la guerre à des peuples nommés Mi, qui l'année suivante se soumirent, & il transporta sa cour à Tching. Le roi lui donna le commandement de ses armées. La trente-quatrième année le prince

## Le Chou-king

de Tcheou s'empara de plusieurs villes. Dans l'hiver, à la douzième lune, les peuples nommés Kuen-y vinrent faire des courses dans ses États. La trente-cinquième année il y eut une grande famine dans le pays de Tcheou, & ce prince transporta sa cour à Fong. La trente-sixième année tous les grands vassaux vinrent rendre hommage au prince de Tcheou. Il soumit cette même année les peuples Kuen-y, qui s'étaient révoltés. Le même prince envoya le prince héritier son fils, nommé Fa, camper à Hao. La trente-septième année le prince de Tcheou tint sa cour à l'exemple des rois. La quarantième année le prince de Tcheou fit construire la tour appelée Ling-tai, & le roi lui fit redemander des pierreries.

La quarante-unième année Tchang, prince de Tcheou, connu dans l'histoire sous le titre de Ven-vang, mourut à Pi, qui est peu éloigné de Fong. La quarante-deuxième année le prince de Tcheou, nommé Fa, le même que Vou-vang, qui est fils de Tchang, reçut les félicitations (& cette année est la première de son règne). La quarante-troisième année une montagne tomba. La quarante-quatrième année le prince <sup>p.136</sup> de Tcheou s'empara du pays de Li (cette victoire est le sujet du chapitre X de cette partie du *Chou-king*).

La quarante-septième année le *noui-fu* (ou *noui-che*), ou le Grand historien de l'intérieur du palais, qui était en même temps comme le Grand prêtre, quitta la cour du roi, & se retira auprès du prince de Tcheou. La quarante-huitième année il parut divers présages, & il y eut deux soleils au Levant. La cinquante-unième année <sup>1</sup>, dans l'hiver, à la onzième lune, au vingt-cinquième jour du cycle, l'armée des Tcheou passa le fleuve Hoang-ho à Mong-tsin, dans le Ho-nan, & s'en retourna. Le roi fit mettre en prison Ki-tse, fit mourir le ministre Pi-kan, de la famille royale, & Ouei-tse se sauva (c'est ce qui fait le sujet du chapitre XI du *Chou-king* de cette troisième partie).

La cinquante-deuxième année, vingt-septième du cycle, le prince de Tcheou commença à faire la guerre au roi ; dans l'automne l'armée de Tcheou vint camper à Sien-yuen ; dans l'hiver, à la douzième lune, l'armée de Tcheou fit un sacrifice au Chang-ti, & l'on marcha contre le roi.

Le *Kang-mo*, qui ne donne que trente-deux ans de règne à Cheou, met sa première année la quarante-quatrième du cycle : en conséquence de cette différence de chronologie, les événements se trouvent dans un ordre différent.

---

<sup>1</sup> Voyez le premier chapitre de la quatrième partie du Chou-king.

## Le Chou-king

Il paraît que les Chinois les ont placés suivant le système qu'ils ont adopté, les reculant ou les avançant à leur gré ; ainsi c'est à la huitième année, au lieu de la neuvième, que le *Kang-mo* met l'enlèvement de Tan-ki. Je ne prétends pas au reste rejeter sa chronologie, ni adopter celle du *Tsou-chou* ; je fais seulement remarquer l'incertitude où sont les Chinois, soit sur la durée des règnes, soit sur les dates des événements ; quoi qu'il p.137 en soit, comme ces additions n'ont pour objet de ma part que de présenter l'état de l'histoire, & non d'en composer une ; que d'ailleurs, en rassemblant tous les faits sous un même point de vue, comme dans un tableau, ceux qui voudraient travailler sur cette histoire y verraient tout en confusion ; j'aime mieux prendre tous ces récits séparément, & indiquer ce que l'on trouve sur chacun de ces princes dans les différents historiens.

Ainsi le *Kang-mo*, d'après le *Su-ki*, rapporte à cette huitième année, au sujet de Tan-ki, que le roi était livré au vin, aux femmes & à la musique déshonnête, qu'il ne suivait que les conseils de cette femme ; qu'il avait fait faire un étang de vin, où une foule de débauchés comme lui, hommes & femmes, s'enivraient & commettaient les plus grands excès. Tan-ki riait à la vue des supplices que l'on faisait souffrir aux malheureux. En général, on rapporte à peu près de ce roi les mêmes traits que de Kie, le dernier de la dynastie de Hia. Tout était dans un si grand désordre, dit le *Kang-mo*, d'après un autre écrivain, que l'on doutait de ce que l'on voyait, que ceux qui entendaient n'entendaient point, que ce que l'on savait on ne le savait point, que vivant on était mort, que le matin le soleil ne se levait plus, & que pendant la nuit la lune & les étoiles ne paraissaient plus.

C'est à sa onzième année que le *Kang-mo* place la détention du prince de Tcheou, nommé Ven-vang, au lieu que le *Tsou-chou* la met à la vingt-troisième. Suivant le *Kang-mo*, d'après le *Su-ki*, les princes vassaux qui se rendirent à la cour étaient trois ; savoir celui de Tcheou, celui de Kieou & celui de Go. Celui de Kieou avait donné sa fille à l'empereur ; mais comme celle-ci n'aimait point toutes ses débauches, il la fit mourir : le prince de Tcheou, qui voulut se plaindre, fut renfermé. Ce fut dans sa prison, pendant la douzième année du p.138 règne du roi, que Ven-vang travailla à son commentaire sur l'*Y-king*.

Le *Tsou-chou* a mis à la trente-deuxième année ce que le *Kang-mo* place à la onzième, savoir que le roi donna à Ven-vang le commandement de ses armées. Le *Kang-mo* ajoute qu'il lui remit un arc, des flèches & d'autres

## Le Chou-king

armes. Le roi avait alors, du côté de l'occident & du nord, des ennemis qui l'inquiétaient, ce qui l'obligea de rendre la liberté à Ven-vang & de lui confier ses armées. Tous les événements sont renversés. C'est à la seizième lune, & après plusieurs victoires, que Ven-vang transporta sa résidence à Tching ; ce que le *Tsou-chou* met à la trente-deuxième année.

Le *Kang-mo* met la mort de Ven-vang la vingtième année du roi, le *Tsou-chou* à la quarantième année.

### CHAPITRE X

#### SI-PE-KAN-LI

Dans ce chapitre un sage nommé Tsou-y déplore les malheurs dont la dynastie de Chang, autrement Yn, est menacée, & les annonce au roi qu'il accuse d'en être l'auteur. Le titre du chapitre signifie *Conquête de la principauté de Li, par le prince d'Occident*. Il s'agit ici de Ven-vang, qui portait le titre de Si-pe, c'est-à-dire prince d'Occident. Kan signifie vaincre, & Li est le petit royaume que Ven-vang occupait. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.139 Le chef <sup>1</sup> des grands vassaux de la partie occidentale de l'empire ayant soumis le royaume de Li, Tsou-y <sup>2</sup>, saisi de frayeur, vint à la hâte en avertir le roi.

— Fils du Ciel <sup>3</sup>, lui dit-il, le Ciel a révoqué l'ordre qu'il avait donné à notre dynastie Yn. Les hommes intelligents & la grande Tortue <sup>4</sup> n'annoncent aucun bonheur. Ce n'est pas p.140 que les rois nos ancêtres nous aient abandonné, c'est vous, qui, en donnant dans toutes sortes d'excès, êtes l'auteur de notre ruine.

Parce que le Ciel nous a rejeté, nous ne vivons plus en paix, nous ne pensons pas à ce que la conscience <sup>5</sup> dicte, & nous ne gardons aucune règle.

Tous les peuples souhaitent notre destruction, & disent : pourquoi le Ciel ne détruit-il pas cette dynastie ? pourquoi ne

---

<sup>1</sup> Dans les quatre parties de l'empire il y avait des petits États dépendants du roi. Leurs princes avaient parmi eux un chef appelé Pe. L'État de Tcheou dans le district de Si-gan-fou, du Chen-si, avait pour chef le prince Ven-vang. Ce Ven-vang devint puissant, & fut chef des princes de la partie occidentale.

<sup>2</sup> Tsou-y était descendant de Tsou-ki, dont le chapitre précédent fait mention.

<sup>3</sup> Le roi dont parle le texte est Cheou ou Tcheou, dernier roi de la dynastie de Chang. L'an 1154 avant J. C. est la première année de son règne dans l'histoire *Tong-kien-kang-mou*.

<sup>4</sup> La Grande tortue est le *pou* ou les sorts, dont on a parlé dans le chapitre Ta-yu-mo.

<sup>5</sup> Le texte dit *Tien-sing*.

## Le Chou-king

chasse-t-il pas le prince que nous avons ? Tel est l'état des choses.

Le roi dit :

— N'est-ce pas l'ordre du Ciel qui m'a fait ce que je suis ?

Tsou-y se retira en disant :

— Hélas ! avec des crimes si publics & si multipliés, peut-on espérer que le Ciel nous conserve ?

C'en est fait de la dynastie Yn, elle est perdue ; tout ce qui se passe annonce la ruine du royaume.

@

## CHAPITRE XI

### OUEI-TSE

Dans ce chapitre Ouei-tse frère du roi, déplore le sort de la dynastie régnante : Ki-tse, qui prévoit les malheurs dont elle est menacée, fait un court tableau des crimes auxquels on se livrait, exhorte Ouei-tse à prendre la fuite pour conserver sa vie, & promet de ne le pas abandonner. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.141 Ouei-Tsé <sup>1</sup> dit :

— Chefs <sup>2</sup> de l'empire, la dynastie Yn ne peut plus gouverner les quatre parties, Les grandes actions de notre fondateur ont eu & ont encore grand éclat ; mais nous qui sommes venus après lui, en nous livrant au vin, avons dégénéré de cette vertu.

Tous les peuples de cette dynastie, grands & petits, sont livrés au vice ; ils sont voleurs, débauchés & scélérats. Les grands & les officiers, à l'exemple l'un de l'autre, commettent tous les crimes. Les méchants ne sont pas punis ; & cette impunité anime le peuple. Partout on ne voit que des haines, des querelles, des vengeances & des inimitiés. Notre dynastie Yn est donc sur le point de faire un triste naufrage. Elle est p.142 comme celui qui passe une grande rivière & qui ne peut gagner le bord. Le temps de sa perte est venu.

Ô grands de l'empire ! une conduite si dérégulée est cause que nos anciens & sages sujets se sont retirés dans les lieux déserts. Aujourd'hui, si vous ne me dirigez & ne m'avertissez de ces tristes événements, quel remède !

Le *fou-che* dit :

---

<sup>1</sup> Ouei-tse ou Vy-tsu était frère aîné du roi.

<sup>2</sup> Ils sont nommés dans ce texte *fou-che* & *chao-che*, titres des premières dignités de la cour. Ki-tse, de la famille royale, était *fou-che*. Pi-kan, de la même famille royale, était *chao-che*. Ces trois princes étaient en grande réputation de probité.

## Le Chou-king

— Fils du roi, si le Ciel fait tomber sur notre dynastie Yn tant de malheurs & tant de calamités, c'est parce que le roi <sup>1</sup> est plongé dans le vin.

Il n'a aucun égard pour ceux qu'il doit estimer ; il maltraite & il éloigne les anciennes familles, & ceux qui depuis longtemps étaient en place.

Aujourd'hui le peuple, même, vole les animaux destinés aux cérémonies des esprits ; il y a des juges qui les reçoivent & qui les mangent, & on ne les punit point.

On extorque l'argent des peuples comme s'ils étaient des ennemis : de là naissent des querelles, des haines & des vengeances ; les méchants sont unis entr'eux ; dans le peuple plusieurs périssent de misère, & personne n'en donne avis.

Il faut que j'aie part aux maux qui affligent aujourd'hui la dynastie Yn ; mais si elle est détruite, je ne serai ni sujet ni esclave d'aucun autre. Voici ce que j'ai à vous dire : fils de roi, il est de votre prudence de songer à vous retirer ; ce que j'ai dit <sup>2</sup> autrefois vous a perdu, fils de roi ; mais, si vous ne vous retirez pas, je périrai aussi.

Que chacun prenne le parti qu'il jugera le plus conforme <sup>p.143</sup> à son devoir ; mais il faut faire la cérémonie <sup>3</sup> aux rois prédécesseurs, pour moi je ne pense pas à me retirer.

@

---

<sup>1</sup> Le roi Ti-sin ou Cheou était successeur de Ti-y. Ouei-tse & Ti-sin étaient fils de la même mère ; mais quand Ouei-tse naquit, sa mère n'était que seconde femme, au lieu qu'elle était reine quand Ti-sin naquit. Le roi voulait déclarer Ouei-tse prince héritier, mais le président de l'Histoire & des Mathématiques dit que, selon la loi chinoise, le fils de la reine devait être préféré aux fils des secondes femmes ; cet avis fut suivi.

<sup>2</sup> Le prince Ki-tse avait conseillé au roi Ti-y de faire déclarer Ouei-tse prince héritier. [Il parle ici à Ouei-tse.] Pi-kan n'ayant cessé d'exhorter le roi à se corriger, le roi fit inhumainement massacrer ce digne ministre.

<sup>3</sup> Cette phrase est dans le texte : *Il faut le faire connaître aux rois prédécesseurs : il faut en avertir les rois prédécesseurs.* Ces sortes d'expressions, *faire connaître aux ancêtres*, sont figurées, & signifient qu'on fait une cérémonie devant la tablette ou représentation des ancêtres, & parce qu'on doit faire ces cérémonies avec le même respect que s'ils étaient présents, on se sert de ces expressions.

**CHOU-KING**

**QUATRIÈME PARTIE**

**TCHEOU-CHOU**

# INTRODUCTION

@

p.144 Tcheou-chou signifie Histoire des Tcheou, & suivant le père Gaubil, cette histoire est faite par les historiens contemporains. Elle ne contient que des morceaux historiques sur Vou-vang, Tching-vang, Kang-vang, Mou-vang & Ping-vang ; les huit princes qui ont régné, l'un entre Kang-vang & Mou-vang, les sept autres entre celui-ci & Ping-vang sont omis. Ainsi le *Chou-king* finit à Ping-vang, & ne parle pas de tous les rois de la même famille, qui ont régné après Ping-vang jusqu'à l'an 258 avant J. C. ; par conséquent il finit vers l'an 720 avant J. C. Le père Gaubil observe que les critiques chinois ont remarqué qu'il y a quelque désordre dans les chapitres de cette partie, & qu'ils ne sont pas toujours placés suivant l'ordre des événements auxquels ils ont rapport. On trouve, après le chapitre qui concerne Ping-vang, deux autres chapitres qui appartiennent à l'histoire de deux petits souverains, l'un du pays de Lou & l'autre du pays de Tsin. Je p.145 remarquerai ici que la forme du gouvernement changea beaucoup sous cette nouvelle dynastie, & principalement en ce qui concerne les rites & les cérémonies.

Les ancêtres des Tcheou étaient établis, à ce que l'on prétend, dans la province de Chen-si, dans un canton appelé Pin, assez peu éloigné de Si-gan-fou. Là ils vivaient parmi des peuples qui portent le nom général de Jong, ou de Barbares ; ils étaient occupés à garder des cochons. Ainsi cette province de Chen-si n'était pas encore policée, lorsque les ancêtres de Vou-vang la soumièrent. On voit par là combien ce vaste empire est longtemps à se former. Il ne s'étendait pas au-delà du Kiang vers le midi ; du côté du nord & de l'orient je ne vois pas quelles en étaient les bornes : il paraît qu'il se réduisait à quelques villes ou habitations qui étaient dans les environs du fleuve Hoang-ho & de la rivière de Lo. Il n'est fait aucune mention des provinces indiquées dans le premier chapitre de la seconde partie du *Chou-king*. Les Chinois ne sont jamais occupés qu'à soumettre quelques sauvages. Sous les Tcheou l'empire ou la peuplade chinoise s'étend davantage. Un prince de la famille de Vou-vang, nommé Tai-pe, va s'établir dans le Kiang-nan, dont les habitants avaient les cheveux rasés & le corps peint à la manière des sauvages. Il s'était retiré dans ce pays pour n'avoir aucune part à la révolte de Vou-vang. La conduite de celui-ci à l'égard du roi Ti-sin ou Cheou, même par ceux que ce prince avait persécutés, n'était pas approuvée. Vou-vang était sujet, disaient-ils, & ne devait pas se révolter contre son souverain.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres I, II, III, IV, V, VI

#### Événements du règne de Vou-vang, premier roi de la dynastie des Tcheou

*Kang-mo, 1122-1116 ; Tsou-chou, 1050-1045.*

@

p.146 Ce prince, qui succéda à son père Ven-vang, était nommé Fa. Il avait déjà régné onze ans dans la principauté de Tcheou ; ainsi la première année de son règne , en qualité de roi, est la douzième de son règne comme prince. Le *Tsou-chou* met cette douzième année la vingt-huitième du cycle. Cette année, Vou-vang, à la tête de tous les chefs des Barbares de l'Occident, battit le roi des Chang dans la plaine de Mou-ye. Le roi se retira dans la tour de Nantan, se dépouilla du royaume, & le donna à son fils Lou-fou, qui prit le titre de Vou-keng. Dans l'été, à la quatrième lune, Vou-vang revint à Fong, sa capitale. Il fit un grand sacrifice dans la salle des ancêtres : il ordonna qu'on veillât sur les peuples d'Yn ; ensuite il alla à Kuon. Il fit faire la musique appelée *ta-vou* ou *la grande guerrière*. La treizième année il reçut l'hommage du prince de Tsao ou Tchao. Il offrit les peuples d'Yn dans la salle des ancêtres, ensuite il donna des principautés aux grands qui l'avaient secouru. Dans l'automne il y eut une grande abondance.

La quatorzième année le roi étant tombé malade, Tcheou-ven-kong, aussi appelé Tcheou-kong, s'offrit à sa place sur sa colline Tan-chen, & on fit le Kinteng (c'est le chapitre du *Chou-king* qui porte ce nom). La quinzième année les peuples Siao-chin (de Niu-che) vinrent rendre hommage au roi. Il commença à faire la visite des quatre parties de l'empire, & il donna de grandes instructions dans la ville de Moei-ye. Dans l'hiver il transporta les neuf grands p.147 vases dans la ville de Lo. La seizième année le prince Ki-tse se rendit à sa cour. Dans l'automne les troupes du roi battirent les peuples de Pou-kou.

La dix-septième année le roi ordonna à son fils, le prince héritier nommé Song, d'aller au palais Oriental. Dans l'hiver, à la douzième lune, le roi mourut, âgé de cinquante-quatre ans.

Voilà ce que rapporte le *Tsou-chou*. Le *Kang-mo*, qui présente une chronologie différente, met la première année de Vou-vang, en qualité de roi, la treizième année de son règne, comme prince de Tcheou, la seizième du cycle, & suit par conséquent le *Chou-king*. Dans cette même année il place la

## Le Chou-king

grande assemblée à Mong-tsin, c'est ce qui fait le sujet du premier chapitre de cette quatrième partie & le combat de Mou-ye. Il rapporte, d'après le *Su-ki*, que Ti-sin, roi des Chang, avait sept cent mille hommes, qui tous mirent bas les armes, & abandonnèrent Ti-sin. Ce prince se sauva dans une tour, où, se couvrant de ses habits royaux, il se jeta dans le feu, & périt ainsi dans les flammes. Il y en a qui disent que Vou-vang tua de sa propre main Ti-sin ou Cheou, & qu'il mit sa tête au haut d'un étendard.

Après cette victoire Vou-vang récompensa tous ceux qui l'avaient aidé : il donna à Kang-cho la principauté sur les Yn Orientaux ; il fit des sacrifices à ses ancêtres, c'est-à-dire, à Tai-vang, à Vang-ki & à Ven-vang. Il reçut de grandes instructions de la part de Ki-tse. L'auteur de cette partie du *Kang-mo* a copié ici, comme il a fait précédemment, tous les chapitres du *Chou-king* ; ainsi on retrouvera ce qui a rapport à ces détails dans les chapitres qui vont suivre. La quatorzième année les peuples du pays de Lou, qui est à l'Occident, offrirent à Vou-vang un chien. Il y a à ce sujet un chapitre <sup>p.148</sup> dans le *Chou-king*. La même année le roi tomba malade. La dix-neuvième année, à la douzième lune, il mourut. Tching-vang lui succéda, & Tcheou-kong fut fait Premier ministre. On voit ici que le *Kang-mo* diffère du *Tsou-chou* pour la durée du règne de ce prince. <sup>p.149</sup>

# CHAPITRE PREMIER

## TAI-CHI

Le titre de ce chapitre signifie *Grande ordonnance* ou *Grand précepte*. Le *Kang-mo* le place à la première année de Vou-vang, en qualité de roi, & à la première lune après le départ de Vou-vang, pris du chapitre Vou-tching ; c'est-à-dire, que l'auteur de cet ouvrage a voulu rétablir l'ordre chronologique qui paraît manquer dans le *Chou-king* pour cette quatrième partie. Le chapitre Tai-chi est divisé en trois parties ou sections ; dans la première Vou-vang représente aux peuples la conduite barbare du roi de Chang, autrement Yn. Il leur annonce que le Ciel l'a choisi pour gouverner le royaume, & les exhorte à lui obéir. Dans la seconde section il continue de parler des cruautés de Cheou. Dans la troisième, après la revue des troupes, Vou-vang insiste sur l'ordre qui lui est donné par le Ciel de s'emparer du royaume. Ces trois parties ne sont que dans l'ancien texte, où elles sont réunies en un seul chapitre. Du temps des Han on se servait d'un autre chapitre Tai-chi, qui était rempli de traits fabuleux, & différent de celui de l'ancien texte. Une jeune fille récitait par cœur, dans la province de Ho-nan, un chapitre Tai-chi différent de celui dont la plupart des lettrés des Han se servaient ; on trouva qu'il était conforme à celui du vieux texte. Après cette dynastie, on abandonna le chapitre dont on s'était servi communément, & on s'en tint à celui de l'ancien texte.

@

### Première section

p.150 Dans le printemps, à la treizième année, il y eut une grande assemblée à Mong-tsin <sup>1</sup>.

Le roi <sup>2</sup> parla ainsi :

— Vous qui êtes les respectables seigneurs des royaumes voisins, vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires & au commandement des troupes, écoutez attentivement les ordres que j'ai à vous donner.

Le Ciel & la Terre sont le père & la mère de toutes choses. L'homme, entre toutes ces choses, est le seul qui ait une raison capable de discerner ; mais un roi doit l'emporter par

---

<sup>1</sup> Mong-tsin, ville du Ho-nan, dans le district de Ho-nan-fou.

<sup>2</sup> Le roi dont il s'agit ici est Vou-vang, prince de l'État appelé Tcheou. La famille de Vou-vang regardait comme roi le prince Ven-vang son père, mais l'histoire ne donne ce titre qu'à Vou-vang. Il est incertain d'où l'on doit compter cette treizième année.

## Le Chou-king

sa droiture & par son discernement ; il est le maître des hommes, il est leur père & leur mère.

Aujourd'hui Cheou, roi de la dynastie de Chang, n'a aucun respect pour le Ciel ; il vexe les peuples.

Il est adonné au vin & à la débauche, il se plaît à exercer des cruautés inouïes ; lorsqu'il punit, la punition s'étend sur toute la famille ; s'il donne des dignités, il les rend héréditaires. Il fait des dépenses excessives en maisons de plaisance, en tours, en belvédères, en chaussées & en lacs ; il épuise les peuples par ses vexations ; il fait embrocher & rôtir les gens de bien, & ouvrir le ventre des femmes enceintes. L'auguste Ciel irrité, a mis entre les mains de mon illustre père son autorité respectable ; mais mon père n'a pu achever d'exécuter les ordres du Ciel.

C'est pourquoi, moi, Fa <sup>1</sup>, tout faible que je suis, & vous, qui commandez aux royaumes voisins, examinons le gouvernement des Chang. Le roi Cheou ne pense point à réformer sa conduite ; tranquille sur son État, il ne rend plus <sub>p.151</sub> ses devoirs ni au souverain Seigneur (Chang-ti), ni aux esprits ; il ne fait plus les cérémonies dans la salle de ses ancêtres ; il laisse prendre par des voleurs les animaux destinés aux offrandes, & les autres choses <sup>2</sup> : je dis en conséquence, puisque c'est moi qui suis chargé des peuples, & qui en ai l'ordre du Ciel, ne dois-je pas remédier à ce désordre ?

Le Ciel a établi un roi pour conserver les peuples <sup>3</sup>, & pour les instruire. Ce roi est le ministre du souverain Seigneur (Chang-ti), pour gouverner paisiblement & avec douceur l'empire : il doit punir ceux qui font des fautes & épargner les innocents.

---

<sup>1</sup> Fa est le nom du roi Vou-vang. Vou-vang s'appelle petit : le père Gaubil a traduit avec *mon peu de talents*.

<sup>2</sup> *Autres choses* : ces mots sont exprimés par les deux caractères *tse tching*. Selon les interprètes, c'est le riz cuit mis dans des plats destinés aux sacrifices & aux cérémonies. J'ai mieux aimé traduire & *autres choses*.

<sup>3</sup> Vou-vang veut faire voir qu'il est choisi par le Ciel pour être roi.

## Le Chou-king

Comment oserais-je agir d'une manière contraire à ces intentions ?

Lorsque les forces sont égales, il faut avoir égard aux talents ; si les talents sont égaux, il faut avoir égard à la droiture du cœur. Le roi Cheou a sous ses ordres une infinité de soldats qui tous ont une âme différente ; je n'en ai que trois mille, mais ils n'ont qu'un cœur.

Les crimes du roi de Chang sont à leur comble ; le Ciel veut qu'il soit affligé, & si je ne me conforme au Ciel, je serai complice de Cheou.

Tous les jours je tremble & je m'observe. J'ai succédé aux droits de mon illustre père : je fais, à l'honneur du souverain Seigneur (Chang-ti), la cérémonie *loui*<sup>1</sup> ; à l'honneur de la Terre, la cérémonie *y*<sup>2</sup>, & je me mets à votre tête pour faire subir les peines statuées par le Ciel. p.152

Le Ciel, qui aime les peuples, se conforme à ce qu'ils souhaitent. Vous tous, aidez-moi à affermir pour toujours la tranquillité<sup>3</sup> du royaume ; il ne faut pas en perdre l'occasion.

## Section II

Au jour cinquante-cinquième du cycle<sup>4</sup>, le roi fit faire halte<sup>5</sup> à son armée au nord de la rivière, les princes & les seigneurs étaient à la tête

---

<sup>1</sup> Dans le chapitre Chun-tien, le sacrifice que le roi fit au Chang-ti est exprimé par le caractère *loui* : & selon la doctrine constante des Chinois c'est le même sacrifice que celui qu'on fait au Ciel dans le *Kiao*. Ce caractère *kiao* désigne souvent le sacrifice fait au Ciel.

<sup>2</sup> Le sacrifice *y* est le même que le sacrifice *che*. Ces sacrifices *kiao* & *che*, selon Confucius, sont pour le Chang-ti ; ainsi le sacrifice au Ciel & à la Terre n'est qu'un seul sacrifice fait au Seigneur du Ciel & de la Terre (Chang-ti). S'il s'agissait ici de quelques esprits particuliers qu'on honorait quand on allait combattre les ennemis, alors la cérémonie était différente de celle qui était faite au Chang-ti.

<sup>3</sup> Le *Tong-kien-kang-mou* désigne la première année du règne de Vou-vang par les caractères *ki-mao*. Ce sont ceux de l'an 1122 avant Jésus-Christ, & ceux de la seizième place dans le cycle de 60. Mais après avoir examiné les points fondamentaux de la chronologie chinoise, je crois que l'année 1111 avant Jésus-Christ est la première année du règne de Vou-vang.

<sup>4</sup> Ce jour est nommé *vou-ou* ; ici on ne marque aucune lune, mais dans le chapitre Vou-tching on verra que c'est la première lune.

<sup>5</sup> Vou-vang passa le Hoang-ho à Mong-tsin pour entrer dans le Chen-si au nord du Hoang-ho. Il venait avec ses troupes de la province du Chen-si, qui est à l'occident de Mong-tsin.

## Le Chou-king

de leurs corps. Le roi voyant les troupes assemblées, les encouragea, & leur donna ses ordres en ces termes :

— Vous qui venez du pays occidental, écoutez ce que j'ai à vous prescrire.

J'ai ouï dire qu'un homme de bien s'exerce chaque jour dans la pratique de la vertu, & qu'il ne se lasse jamais ; que les méchants au contraire s'exercent tous les jours dans le mal, & qu'ils ne s'en lassent jamais. Cheou, roi de Chang, fait tous les jours de nouveaux efforts, & se livre à toutes sortes d'excès ; il abandonne les respectables vieillards pour se lier avec des scélérats, pour s'adonner au vin aux femmes ; il en résulte beaucoup de cruautés. Les officiers inférieurs l'imitent ; ils s'unissent entr'eux ; on ne voit que vengeances, abus d'autorité, & des querelles, qui produisent des accusations & des meurtres. Les innocents ont été obligés d'avoir recours au Ciel, & leur vertu injustement opprimée, leur a fait pousser des cris qu'il a entendus. p.153

Le Ciel aime les peuples, & un roi doit se conformer au Ciel. Kie, roi de la dynastie de Hia, n'avait pas obéi au Ciel, & avait infecté l'État du venin de sa méchanceté, c'est pourquoi le Ciel a secouru Tching-tang & l'a chargé de détruire Kie.

Les crimes de Kie ne sont pas cependant aussi grands que ceux de Cheou. Celui-ci a chassé son frère aîné <sup>1</sup>, qui était doué d'une grande sagesse ; il a fait souffrir une mort cruelle à ceux de ses ministres <sup>2</sup> qui lui faisaient des représentations ; il a osé dire qu'il avait l'ordre du Ciel, qu'il n'était pas nécessaire d'être grave ni réservé, que les sacrifices & les cérémonies n'étaient d'aucune utilité, & que la rigueur & la cruauté ne pouvaient lui faire aucun mal. Le miroir n'est pas loin ! Examinez le roi de la précédente dynastie Hia. Le Ciel me destine pour avoir soin des

---

<sup>1</sup> Le frère aîné de Cheou était Ouei-tse dont on a parlé.

<sup>2</sup> On indique la mort de Pi-kan. Selon la Géographie chinoise le tombeau de Pi-kan se voit près de Yen-ché dans le district de Ho-nan-fou du Ho-nan.

## Le Chou-king

peuples ; cette destination est conforme à mes songes, & le *pou* <sup>1</sup> la confirme : voilà un double présage. Si on en vient à un combat avec le roi de Chang, certainement je serai vainqueur.

Cheou a une infinité de gens à son service, mais tous ont de médiocres talents : ils n'ont ni le même cœur ni la même vertu. Les officiers dont je me sers sont au nombre de dix <sup>2</sup>, & n'ont qu'un cœur & qu'une vertu. Cheou n'emploie que ses parents & ses alliés, mais les parents doivent-ils être préférés aux sages ?

Le Ciel <sup>3</sup> voit ce que les peuples voient, & il entend ce p.154 qu'ils entendent ; Tout le monde se réunit pour me blâmer ; il faut donc que je marche.

En répandant partout la terreur de mes armes, en entrant sur les frontières de Cheou, en réprimant sa malice & sa cruauté, j'acquerrai, par ma victoire, la même gloire qu'eut autrefois Tching-tang.

Vous qui êtes à la tête des corps de troupes, soyez attentifs : ne soyez pas sans crainte, il vaut mieux se défendre que de mépriser ses ennemis. Les peuples sont aussi effrayés que si l'on allait briser leur tête. Hélas ! n'ayez qu'un esprit & qu'un cœur ; achevons ce que nous avons commencé, que notre ouvrage subsiste éternellement.

### Section III

Le jour suivant le roi fit la revue de ses six corps de troupes & leur publia ses ordres.

— Vous, dit-il, qui m'avez suivi du pays occidental, & qui êtes si sages, écoutez : la loi du Ciel se fait clairement entendre &

---

<sup>1</sup> Pour le *pou*, voyez le chapitre Ta-yu-mo. Vou-vang veut faire entendre que le pou & ses songes lui ont fait connaître les ordres du Ciel.

<sup>2</sup> On ne sait quels sont les grands ou les officiers dont on parle.

<sup>3</sup> On peut remarquer dans tous ces textes la doctrine du *Chou-king* sur la connaissance & l'autorité attribuée au Ciel. Cette doctrine se verra encore bien nettement énoncée ailleurs.

## Le Chou-king

connaître, ses différents articles sont clairs. Aujourd'hui le roi de Chang ne fait aucun cas des cinq devoirs <sup>1</sup>, & les viole sans crainte, quand il le juge à propos : le Ciel l'a rejeté, les peuples le haïssent & se plaignent hautement de lui.

Il a fait couper les jambes à ceux qui le matin avaient passé la rivière à gué. Il a fait ouvrir le cœur de ceux que la vertu rendait respectables ; par ses cruautés, par les tourments qu'il a fait souffrir, il a réduit tous ses sujets au désespoir. Il a donné son estime & sa confiance à des scélérats, & a cassé ceux que leur mérite avait élevés aux premières charges. Il a foulé aux pieds les lois de l'État, & a fait mettre en prison ceux qui étaient distingués par leur sagesse ; il a laissé dépérir les lieux où se font les sacrifices *kiao* <sup>2</sup> & *che*. Il n'a point fait de cérémonies dans la salle des ancêtres : pour <sup>p.155</sup> complaire à une femme <sup>3</sup> qu'il aime, il a eu recours à des moyens extraordinaires & à des artifices <sup>4</sup>. Le souverain Seigneur (Chang-ti), qui ne s'est pas uni à lui, a résolu sa perte. Soyez-moi donc sincèrement attachés, il faut que nous exécutions les ordres du Ciel.

Les anciens disaient cette maxime : celui qui me traite bien est mon maître ; celui qui me maltraite est mon ennemi. Cet homme abandonné du Ciel, ne suit que des voies de rigueur ; il est notre ennemi, & le sera toujours. Les anciens ont encore dit : celui qui veut faire fleurir la vertu, recherche ce qui peut l'augmenter, celui qui veut abolir le vice, en examine le principe. Moi, quoique faible, je me mets à votre tête pour détruire votre ennemi : appliquez-vous à bien faire ; que chacun de vous fasse de nouveaux efforts afin que votre prince réussisse. Je donnerai de grandes récompenses à ceux

---

<sup>1</sup> Les cinq devoirs dont on parle sont les enseignements du chapitre Chun-tien.

<sup>2</sup> Les sacrifices *kiao* & *che* sont pour honorer le Chang-ti.

<sup>3</sup> Cette femme, que Cheou aimait, est Tan-ki ou Ta-ki. L'ancien livre *Koue-yu* dit que cette femme fut la cause de sa perte & de celle de la dynastie Chang.

<sup>4</sup> On fait allusion à quelques sortilèges, &c.

## Le Chou-king

qui se seront signalés, mais je punirai exemplairement ceux qui n'auront fait aucun effort.

L'éclat de mon illustre père est semblable à celui du soleil & de la lune qui se répand de toutes parts : il brilla d'abord dans les pays occidentaux <sup>1</sup>, & notre royaume de Tcheou devint maître de beaucoup d'autres pays <sup>2</sup>.

Si je remporte la victoire sur Cheou, elle ne viendra pas de mon courage, mais de la vertu de mon illustre père ; si je suis vaincu, ce sera ma faute & non pas la sienne.

@

---

<sup>1</sup> Les pays occidentaux sont ceux où sont les villes & dépendances de Si-gan-fou & Fong-tsiang-fou du Chen-si.

<sup>2</sup> Les pays dont on parle sont les petits États qui avaient leurs princes dépendant du roi.

### CHAPITRE II

#### MOU-CHI

Le titre de ce chapitre signifie *Ordres donnés dans la plaine de Mou-ye*, où toutes les troupes étaient rassemblées. Vou-vang les exhorte encore à combattre Cheou, en leur représentant la conduite de ce prince. Le *Kang-mo* place ce discours à la deuxième lune de la treizième année de Vou-vang. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.156 Au premier jour du cycle <sup>1</sup>, de grand matin, le roi arriva à Mou-ye <sup>2</sup>, vaste campagne du royaume de Chang. En donnant ses ordres, il tenait de sa main gauche une hache où l'or brillait, & de sa droite il portait élevé un étendard blanc, & s'en servait pour donner les signaux.

— Que vous venez de loin, dit-il alors, hommes d'Occident !

Vous, Seigneurs héréditaires des royaumes voisins, & vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires, vous *se-tou* <sup>3</sup>, *se-ma* <sup>4</sup>, *se-kong* <sup>5</sup>, *ya-lu* <sup>6</sup>, *che-chi* <sup>7</sup>. Vous qui p.157 êtes à la tête de mille hommes, vous qui commandez cent hommes.

Vous qui êtes venu des pays de Yong <sup>8</sup>, de Chou, de Kiang, de Meou, de Ouei, de Lou, de Peng & de Pou.

Élevez vos lances, préparez vos boucliers ; j'ai des ordres à vous donner.

---

<sup>1</sup> Exprimés par *Kia-tse* : ces caractères sont ceux de la première place dans le cycle de 60. Ici il s'agit d'un jour du cycle de 60 jours. C'est de ces deux caractères *kia tse* que le cycle de 60 a pris le nom de *Kia-tse*.

<sup>2</sup> Mou-ye est dans le district de Ouei-hoei-fou du Ho-nan au nord du Hoang-ho.

<sup>3</sup> Le *se-tou* avait soin de l'instruction des peuples.

<sup>4</sup> Le *se-ma* commandait les troupes.

<sup>5</sup> Le *se-kong* avait l'intendance sur les terres & sur les ouvrages publics.

<sup>6</sup> Les *ya-lu* étaient les grands & les petits officiers.

<sup>7</sup> Les *che-chi* étaient les officiers de la garde du roi.

<sup>8</sup> Yong, Chou etc. sont des pays qu'on dit être situés au sud-ouest, par exemple dans le Se-tchouen, & dans le Yun-nan. [J'ajouterai à ces observations du père Gaubil, que tous ces peuples dans le texte portent le nom de *y*, c'est à-dire barbares ; ainsi cette conquête de la Chine, faite par Vou-vang, est une conquête faite par des étrangers de l'occident de la Chine. Il y avait encore quelques autres peuples & des Chinois.]

## Le Chou-king

Selon les anciens, continua le roi, la poule ne doit pas chanter ; si elle chante, la famille est perdue.

Aujourd'hui Cheou, roi de Chang, ne suit que les avis d'une femme <sup>1</sup> ; c'est elle qui fait tout, & il ne se met nullement en peine des sacrifices ni des cérémonies ; c'est pourquoi rien ne lui réussit. Il a des oncles paternels <sup>2</sup>, des frères aînés de père & de mère, au lieu de les avancer il les abandonne, pour faire venir de tous côtés des gens qui méritent l'exil & les supplices. C'est en eux cependant qu'il met sa confiance ; c'est à eux qu'il donne les emplois ; il en fait ses ministres, ses grands & ses officiers ; aussi le peuple est-il traité cruellement, aussi les désordres & les fourberies règnent-ils dans la cour de Chang.

Aujourd'hui, moi Fa <sup>3</sup>, j'exécuterai respectueusement les ordres du Ciel. Dans le combat que nous allons livrer, après six ou sept pas, arrêtez-vous & remettez-vous en rang ; redoublez vos efforts.

Après quatre, cinq, six & sept attaques, arrêtez-vous, & remettez-vous en rang ; redoublez vos efforts. p.158

Dans cette campagne de Chang, combattez vaillamment comme des tigres & des ours <sup>4</sup> ; ne faites aucun mal à ceux qui viendront se soumettre & servir nos gens d'Occident : redoublez vos efforts.

Quiconque ne fera pas attention à ce que j'ai dit, & marquera de la lâcheté, sera puni.

@

---

<sup>1</sup> On voit que Vou-vang parle de Tan-ki, maîtresse ou concubine de Cheou.

<sup>2</sup> On voit aussi que Vou-vang indique Ouei-tse, frère aîné de Cheou. Selon plusieurs, Pi-kan & Ki-tse étaient oncles paternels.

<sup>3</sup> Fa est le nom du roi Vou-vang.

<sup>4</sup> [Dans le texte il est parlé de deux espèces de tigres & de deux espèces d'ours. Les deux tigres sont le *hou* & le *pi* ; les deux ours sont le *hiong* & le *pi*. Le caractère *pi* est différent du précédent.]

### CHAPITRE III

### VOU-TCHING

Ce chapitre souffre quelques difficultés dans l'ordre des paragraphes. Le père Gaubil les a remis conformément aux événements, & je n'ai pas cru devoir changer l'ordre qu'il a suivi ; cependant afin que ceux qui voudraient comparer cette traduction avec le texte, j'ai numéroté les paragraphes & voici ordre du texte. Les paragraphes II & III sont dans le texte VI & VIII, le IV est la continuation du VIII, le V est le II, le VI & le VII sont les IV & III, les VIII & IX sont les V & VII, enfin le X est le IX dans le texte. Ce chapitre contient l'histoire de toute l'expédition de Vou-vang contre Cheou, & la conquête qu'il fait du royaume ; c'est ce que signifie le titre de Vou-tching ; *vou* désigne une *guerre*, & *tching* signifie *fin*, *chose consommée* ; sur la fin du chapitre on fait connaître les succès de la sage administration du nouveau roi. Ce chapitre n'est que dans le vieux texte, & l'on soupçonne qu'il a été altéré en quelques endroits.

@

p.159 I. Le vingt-neuvième jour <sup>1</sup> de la première lune, le lendemain <sup>2</sup> du jour où la lune est obscurcie, le roi était parti p.160 de Tcheou <sup>3</sup> pour aller attaquer & soumettre le royaume de Chang.

II. Il avait averti l'auguste Ciel, le *heou-tou* <sup>4</sup>, les célèbres montagnes qu'il avait vues en passant, & les grandes rivières, des crimes du roi Chang, en leur adressant ainsi la parole :

— Moi, Fa, roi de Tcheou, arrière-petit-fils de celui qui avait une si grande vertu, je vais châtier le roi de Chang. Ce prince, contre toutes les lois, prive cruellement les peuples des choses que le Ciel a faites pour eux ; il protège & soutient les scélérats, ainsi que ceux qui ont mérité l'exil & les supplices. Ces scélérats vivent en sûreté sous lui, comme des poissons cachés au fond

---

<sup>1</sup> En chinois *gin-chin* caractères qui désignent le vingt neuvième jour du cycle de 60.

<sup>2</sup> Il s'agit du second jour de la première lune.

<sup>3</sup> Tcheou est dans le district de Si-gan-fou.

<sup>4</sup> *Heou* signifie *prince*, *gouverner* ; *Tou* signifie *terre*.. Si Heou-tou ne signifie pas ici le nom d'un esprit particulier, on peut dire que Heou-tou est le même que l'auguste Ciel & le Chang-ti. Ainsi *auguste Ciel heou-tou* signifierait *auguste Ciel gouvernant la Terre*, ou *Esprit du ciel & de la terre*, ou *Seigneur du ciel & de la terre*. J'ai déjà dit que le culte des esprits est de la première antiquité à la Chine.

## Le Chou-king

d'un profond étang, comme des bêtes féroces dans de grandes & épaisses forêts. Moi, qui suis si peu de chose, ai eu le bonheur d'avoir des gens sages & vertueux ; nous nous sommes conformés avec respect aux ordres du souverain Seigneur (Chang-ti), pour dissiper de pernicious complots. Les peuples de Hoa, de Hia <sup>1</sup>, de Man <sup>2</sup> & de Me, me sont attachés.

III. Ô vous, esprits, soyez-moi propices, qu'il ne m'arrive rien qui puisse vous déplaire ni vous couvrir de honte <sup>3</sup> !

IV. Au cinquante-cinquième jour <sup>4</sup> du cycle, l'armée <sup>5</sup>, qui était passée à Mong-tsin, fut, au soixantième jour <sup>6</sup>, rangée dans la plaine du royaume de Chang, & on attendit <sup>p.161</sup> l'ordre admirable du Ciel. Au premier jour du cycle <sup>7</sup>, Cheou (roi de Chang), dès le matin, avant le lever du soleil, se mit à la tête de son armée, aussi nombreuse que les arbres d'une forêt. Les deux armées se trouvèrent en présence à Mou-ye ; celle de (Cheou) ne combattit pas contre nous ; mais les soldats qui étaient au premier rang tournèrent leurs armes (contre eux-mêmes) ; on vit couler des ruisseaux de sang, sur lesquels flottaient des branches & des pièces de bois : une fois on s'arma & cette fois seule décida du sort de l'empire. On remit le gouvernement de Chang sur l'ancien pied ; on fit sortir Ki-tse de prison ; on fit à Pi-kan une sépulture, à laquelle on mit des marques pour la reconnaître. On alla saluer Chang-jong <sup>8</sup> dans son village ; on distribua l'argent & les effets qui se trouvèrent dans Lou-tai <sup>9</sup>, on tira les provisions de Ku-kiao ; on fit de grandes largesses dans tout l'empire, & les peuples témoignèrent beaucoup de joie de se voir soumis au roi de Tcheou.

---

<sup>1</sup> Hoa & Hia sont des noms des Chinois.

<sup>2</sup> Man & Me sont des noms d'étrangers.

<sup>3</sup> [Tout ce préambule dans le *Kang-mo* est placé au commencement de l'expédition de Vou-vang.]

<sup>4</sup> Ce jour est nommé vou-ou.

<sup>5</sup> On voit assez qu'il s'agit de la même armée & de la même année que dans les chapitres Tai-chi & Mou-chi.

<sup>6</sup> Nommée kouei-hay.

<sup>7</sup> Nommé kia-tse, qui est le premier d'un nouveau cycle.

<sup>8</sup> Chang-jong était un sage exilé par le roi Cheou.

<sup>9</sup> Lou-tai & Ku-kiao sont les noms des lieux où étaient les trésors & les magasins du roi Cheou.

## Le Chou-king

V. À la quatrième lune, la clarté <sup>1</sup> ayant paru, le roi partit du royaume de Chang & alla à Fong <sup>2</sup> : il congédia les troupes, & gouverna en paix. Il renvoya les chevaux au sud de la montagne Hoa <sup>3</sup>, & les bœufs à la campagne de Tao-lin <sup>4</sup>, en avertissant tout le royaume qu'ils ne serviraient plus (pour les armées). p.162

VI. Après la pleine lune <sup>5</sup>, les seigneurs héréditaires des principautés, les grands & les officiers reconnurent Tcheou pour leur maître.

VII. Au quarante-quatrième jour du cycle <sup>6</sup> on fit la cérémonie dans la salle des ancêtres de Tcheou ; les grands du royaume s'empressèrent à l'envi de tenir les instruments pour cette cérémonie. Après trois jours, c'est-à-dire, au quarante septième jour du cycle <sup>7</sup>, on brûla du bois <sup>8</sup>, on regarda en haut de tous côtés <sup>9</sup>, & on annonça, en grande pompe la fin de l'expédition militaire.

VIII. Le roi dit :

— Grands du royaume, écoutez : le roi prédécesseur <sup>10</sup> fonda notre royaume, Kong-lieou <sup>11</sup> l'agrandit, & donna un nouveau lustre à l'ouvrage de ses prédécesseurs. Tai-vang <sup>12</sup> fut le

---

<sup>1</sup> Les interprètes disent que cette expression *la clarté parut* désigne le troisième jour de la lune. En comparant les jours de la première lune du premier paragraphe avec les jours de la quatrième lune du quatrième paragraphe, on voit qu'il y eut entre ces deux lunes une lune intercalaire.

<sup>2</sup> Fong est dans le district de Si-gan-fou du Chen-si.

<sup>3</sup> Hoa est la montagne qui porte encore ce nom près du Hoang-ho dans le district de Si-gan-fou.

<sup>4</sup> Tao-lin est à l'orient de Hoa : on dit que c'est Tong-kouan, fameux passage sur les confins du Chen-si & du Ho-nan près du Hoang-ho.

<sup>5</sup> Les caractères qui expriment la pleine lune désignent l'obscurité qui commence à se former sur le corps de la lune.

<sup>6</sup> Nommé ting-ouei.

<sup>7</sup> Nommé keng-su.

<sup>8</sup> En brûlant du bois, c'était sacrifier au Ciel, disent les interprètes.

<sup>9</sup> Le caractère *ouang*, qui signifie *espérer, regarder en haut*, exprime ici l'honneur qu'on rendait aux esprits des montagnes & des rivières.

<sup>10</sup> Le roi prédécesseur est Heou-tsi, chef de la dynastie de Tcheou. L'histoire *Tong-kien-kang-mou* dit que Heou-tsi fut fait prince de Tai l'an 2277 avant J. C., la quatre-vingt-unième année du règne de Yao dont il était frère. Tai est dans le district de Vou-kong-hien, ville dépendante de Si-gan-fou du Chen-si.

<sup>11</sup> Kong lieou, un des ancêtres de Vou-vang, vivait sous Kie, dernier roi de la dynastie Hia. L'habitation de Kong-lieou était à Pin. Ce lieu n'est pas loin de Pin-tcheou du district de Si-gan-fou.

<sup>12</sup> Tai-vang, bisaïeul de Vou-vang, donna à son domaine le titre de Tcheou. L'an 1327 avant Jésus-Christ, cette cour le Tcheou était près de Tai, ancien domaine de Heou-tsi.

## Le Chou-king

premier qui porta le titre de roi. Vang-ki fut très attentif à l'honneur de la famille royale : mon illustre père Ven-vang se rendit recommandable par de grandes actions & par des services considérables : le Ciel le chargea de ses ordres & ce prince donna partout des marques de son amour pour les peuples ; les grands royaumes le redoutèrent, & les <sup>p.163</sup> petits eurent confiance en sa vertu. Après neuf ans <sup>1</sup> il laissa son grand ouvrage, sans avoir pu y mettre la dernière main ; mais tout faible que je suis, j'ai suivi ses vues & ses projets.

IX. Par respect pour l'ordre absolu du Ciel, j'allai vers l'orient pour châtier les méchants : je mis la tranquillité partout ; c'est pourquoi tous les peuples, hommes & femmes, venaient offrir des pièces de soie noires & jaunes dans des coffres, & louaient notre royaume de Tcheou : touchés du bonheur dont le Ciel les favorisait, ils voulurent être sujets du royaume de Tcheou.

X. On établit cinq dignités <sup>2</sup> ; la division des apanages fut de trois espèces ; les charges ne furent données qu'à des gens sages, les affaires furent mises entre les mains de ceux qui pouvaient les régir. On donna au peuple cinq grands documents <sup>3</sup>. On eut grand soin de fournir abondamment des vivres ; on fit garder le deuil & respecter les sacrifices & les cérémonies ; la bonne foi & l'équité régnèrent : on rechercha les gens capables, on récompensa le mérite ; alors ce prince gouverna avec la même facilité qu'il aurait tourné sa main.

---

Le livre classique *Chi-king* dit de belles choses sur Heou-tsi de les autres ancêtres de Vou-vang.

<sup>1</sup> Le commencement des neuf ans dont parle ce paragraphe, est la première année du règne attribué à Ven-vang ; mais quand il mourut, le roi Cheou était encore sur le trône ; & Vou-vang a été mis par l'Histoire premier roi de Tcheou.

<sup>2</sup> Les dignités étaient celles de kong, de heou, de pe, de tse & de nan. Les kong & heou étaient maîtres d'un pays de 100 li ; les pe avaient 70 li ; les tse & les nan avaient 50 li. C'est ce que dit Meng-tse. Dans le chapitre Yu-kong on a vu que la connaissance du li dépendait de celle du pied. Le pied dont on se servait du temps de Vou-vang était plus petit que celui de Yu. À en juger par les figures qui restent, le pied de Vou-vang contenait 7 pouces 4 lignes 2 tiers de notre pied-de-roi.

<sup>3</sup> Les cinq grands documents sont les cinq enseignements dont on a parlé dans le chapitre Chun-tien.

## CHAPITRE IV

### HONG-FAN

Ce chapitre nommé Hong-fan, c'est-à-dire, *Grande* ou *sublime règle*, est un monument de la science & de la doctrine des anciens Chinois. C'est tout à la fois un traité de physique, d'astrologie, de divination, de morale, de politique & de religion que Ki-tse, dont nous avons déjà parlé, fait connaître au roi Vou-vang. Les Chinois pensent, comme on le verra dans ce chapitre, que ce traité fut refusé par le Ciel à Kuen, à cause de sa désobéissance, & qu'il fut donné à son fils Yu, à cause de ses vertus. Il ressemble assez à celui d'Ocellus Lucanus ; mais il est plus ancien, puisque Confucius, né l'an 550 avant J. C., n'a fait que nous le conserver. Le prince Ki-tse, à qui on le rapporte ici, vivait, comme on le voit, sous Vou-vang. Ainsi voilà le plus ancien ouvrage de cette espèce qui nous soit connu ; il est très obscur & très difficile à entendre. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.164 À la treizième année <sup>1</sup> le roi interrogea Ki-tse.

Il lui dit :

— Oh ! Ki-tse, le Ciel a des voies secrètes par lesquelles il rend le peuple tranquille & fixe. Il s'unit à lui pour l'aider à garder son État. Je ne connais point cette règle <sup>2</sup> : quelle est-elle ? p.165

Ki-tse répondit :

— J'ai ouï dire qu'autrefois Kuen <sup>3</sup> ayant empêché l'écoulement des eaux de la grande inondation, les cinq hing <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> On a parlé de cette treizième année dans le premier chapitre de cette quatrième partie : c'est ici la même difficulté.

<sup>2</sup> Cette règle fondamentale est la droite raison, la conscience, la lumière naturelle. Kong-ing-ta, fameux interprète des livres classiques, qui vivait sous Tai-tsong, empereur des Tang, & dont les commentaires furent publiés l'an de Jésus-Christ 640, s'est fort étendu sur ce paragraphe. Il dit que l'homme a reçu du Ciel son corps & son âme spirituelle, que tout ce qu'il a, dans quelque état qu'il soit, lui vient du secours du Ciel, qu'il y a une raison immuable qu'on connaît, si on la suit on est heureux, si on l'abandonne on est malheureux. Or, dit-il, le Ciel nous aide à suivre en tout cette raison immuable, c'est pourquoi il nous aide à garder notre état.

<sup>3</sup> Kuen est le père du roi Yu : on en a parlé dans les chapitres Yao-tien & Chun-tien.

<sup>4</sup> Les cinq *hing* sont l'eau, le bois, la terre, le feu, les métaux ; cinq choses nécessaires à la vie.

## Le Chou-king

furent entièrement dérangés ; que le Seigneur (Ti) <sup>1</sup>, qui en fut indigné, ne lui donna pas les neuf règles du Hong-fan ; que ce Kuen, abandonnant la règle fondamentale, fut mis en prison, & mourut misérablement ; mais qu'Yu <sup>2</sup>, qui lui succéda, reçut du Ciel ces neuf règles, & qu'alors la règle fondamentale fut en vigueur.

La première règle du Hong-fan est ce que l'on nomme les cinq Hing ; la seconde, est l'attention dans les cinq occupations ; la troisième, est l'application aux huit règles du gouvernement ; la quatrième, est l'accord dans les cinq périodes ; la cinquième, est l'usage du but ou *terme*, ou *milieu* du maître souverain ; la sixième, est la pratique des trois vertus ; la septième, est l'intelligence dans l'examen de ce qui est douteux ; la huitième, est l'attention à toutes les apparences qui indiquent quelque chose ; la neuvième, est la recherche des cinq félicités, & la crainte des six malheurs <sup>3</sup>.

1° Les cinq hing sont, 1. l'eau, 2. le feu, 3. le bois, 4. les métaux, 5. la terre. L'eau est humide & descend ; le feu brûle & monte ; le bois est courbe & se redresse ; les métaux se fondent & sont susceptibles de changements ; la terre est propre aux <sup>p.166</sup> semences & aux moissons. Ce qui descend est humide, a le goût du sel ; ce qui brûle & s'élève, a le goût amer, ce qui se courbe & se redresse, est acide ; ce qui se fond & se transforme, est d'un goût piquant & âpre ; ce qui se sème & se recueille, est doux.

2° Les cinq occupations ou affaires sont, 1. la figure extérieure du corps, 2. la parole, 3. la vue, 4. l'ouïe, 5. la pensée. L'extérieur doit être grave & respectueux, la parole doit être honnête, la vue doit être distincte, l'ouïe doit être fine & la pensée doit être pénétrante. Si l'extérieur du corps

---

<sup>1</sup> Le Ti est le Chang-ti.

<sup>2</sup> Yu est le roi Yu, fils de Kuen.

<sup>3</sup> Dans les textes suivants on expliquera toutes ces règles.

## Le Chou-king

est grave & respectueux, on est respecté ; si la parole est honnête, on garde les règles (de son état) ; si la vue est distincte, on a de l'expérience ; si l'ouïe est fine, on est en état de concevoir & d'exécuter de grands projets ; si la pensée est pénétrante, on est parfait <sup>1</sup>.

3° Les huit règles du gouvernement sont, 1. les vivres, 2. les biens <sup>2</sup>, 3. les sacrifices & les cérémonies, 4. les se-kong <sup>3</sup>, 5. les se-tou <sup>4</sup>, 6. les se-keou <sup>5</sup>, 7. la manière de traiter les étrangers, 8. les armées.

4° Les cinq périodes <sup>6</sup> sont, 1. l'année, 2. la lune <sup>7</sup>, p.167 3. le soleil, 4. les étoiles, les planètes & les signes, 5. la méthode de calculer <sup>8</sup>.

5° Le terme du souverain (ou le milieu du souverain) <sup>9</sup>, est que si le souverain fait voir dans sa propre personne ce juste

---

<sup>1</sup> [Ching, c'est le juste ou le sage. On suppose ici qu'il faut réunir toutes ces vertus pour former un sage de cette espèce.]

<sup>2</sup> Le caractère *ho* que je rends par *biens*, etc. exprime généralement tout ce qui contribue à rendre les gens aisés & riches comme les denrées, le commerce, la monnaie ; en un mot, ce qui peut entrer dans le commerce.

<sup>3</sup> Le *se-kong* ou *su-kong* avait soin des palais, maisons, digues, chemins, &c.

<sup>4</sup> Celui qui avait soin de l'instruction des peuples s'appelait *se-tou* ou *su-tou* ; il devait avoir soin que chacun sût la religion & les devoirs de son état.

<sup>5</sup> Celui qui avait soin de faire punir les fautes s'appelait *se-keou* ou *su-keou*. [Le caractère *su* qui entre dans le nom de ces dignités, est écrit par les missionnaires, tantôt *sse* ou *se*, tantôt *su* ; c'est un *u* qui tourne vers l'*e*, comme *seu* ; il faut distinguer cet *u* d'avec l'*u* qui se prononce *ou*.]

<sup>6</sup> Le caractère chinois que je rends par période est *ki* ; il exprime les Chroniques & les Annales, il exprime aussi une révolution des astres, des cycles & des années. Il peut exprimer un point fixe pour la chronologie & l'astronomie. Il exprime ce qui sert à calculer & marquer les points principaux de diverses parties des mathématiques.

<sup>7</sup> [La *lune* désigne aussi le *mois*, & le *soleil* le *jour*.]

<sup>8</sup> La méthode du calcul dont il s'agit est la science de l'astronomie nécessaire pour le calendrier ; c'est surtout ici qu'il faut bien distinguer le texte du *Chou-king* de celui des interprètes. Ce qu'on a vu dans les chapitres Yao-tien, I de la première partie, Yu-kong, le I, & Yn-tching, le IV de la seconde, suppose des connaissances des mathématiques, & même des connaissances assez étendues. L'histoire de l'astronomie nous assure d'ailleurs qu'avant Yao il y avait des astronomes en charge, qu'il y en avait sous les dynasties Hia & Chang ; on a encore des restes des catalogues d'étoiles de ces deux dynasties : au temps de Ki-tse, Tcheou-kong, frère de Vou-vang, était astronome. La même histoire de l'astronomie nous apprend que Ven-vang, père de Vou-vang, avait un observatoire, que Kong-lieou, un des ancêtres de Vou-vang, observait, sur la fin de la dynastie de Hia, les diverses ombres du soleil ; cela étant, il ne faut pas être surpris de ce que Ki-tse dit ici sur ce qui a rapport à l'astronomie.

<sup>9</sup> Le souverain est désigné par le caractère *hoang*, & le milieu dont on parle, est exprimé par le caractère *kie* ; or *kie* signifie un *pivot*, un *pôle*, & un *terme* ; & ici, par métaphore, il exprime l'*exemple*, le *modèle*, un *objet à imiter*. Ce milieu n'est autre

## Le Chou-king

milieu, il se procure les cinq félicités <sup>1</sup>, & il les procure ensuite aux peuples. Ceux-ci gardant le juste milieu qu'ils trouveront dans vous, vous le feront toujours conserver.

Lorsque parmi les peuples on ne voit pas de liaisons criminelles, de mauvais complots ni des mœurs corrompues, c'est parce que le prince fait garder ce juste milieu.

Lorsque parmi les peuples il y en a qui ont de la prudence, qui travaillent beaucoup, & qui sont sur leurs gardes, vous devez les favoriser. S'il y en a qui ne peuvent parvenir exactement à ce juste milieu, mais qui ne font pas de fautes, vous devez aussi <sup>p.168</sup> les recevoir & les traiter avec bonté : voyant que vous êtes content d'eux, ils font des efforts pour être vertueux ; ne laissez pas ces efforts sans récompense. C'est ainsi que les sujets garderont ce juste milieu, qui est celui que doit chercher un roi.

Ne soyez pas dur à l'égard de ceux qui sont sans appui, ne faites paraître aucune crainte à l'égard de ceux qui sont riches & puissants.

Si vous faites en sorte que les hommes qui ont du mérite & des talents se perfectionnent dans leur conduite, votre royaume sera florissant. Si vos officiers ont de quoi vivre, ils feront le bien ; mais si vous n'encouragez pas les familles à aimer la vertu, on tombera dans de grandes fautes ; si vous récompensez des gens sans mérite, vous passerez pour un prince qui se fait servir par ceux qui sont vicieux.

Peuples <sup>2</sup>, ne suivez pas une voie écartée, qui n'est pas unie : imitez la droiture & l'équité de votre roi. Dans ce que vous

---

chose que le souverain bien, la droite raison. Dans le sens du *Chou-king*, un souverain est celui qui tient la place du Ciel pour gouverner & enseigner les hommes ; il doit être le modèle sur lequel les peuples doivent se former. Il faut donc que le roi commence par garder ce milieu, par se conformer à cette loi éternelle & immuable ; c'est par cet endroit qu'il doit se faire voir aux peuples ; c'est pour cela qu'un roi sage est comparé par Confucius au pôle du Ciel autour duquel toutes les étoiles tournent sans cesse.

<sup>1</sup> On verra plus bas ces cinq félicités.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'un roi qui suit en tout cette loi immuable du Ciel. Ces paroles sont d'une

## Le Chou-king

aimez & dans ce que vous haïssez, conformez-vous à la loi & à la conduite de votre prince ; ne vous en écarter pas ; sa loi est juste & équitable ; ne violez pas les règles, ne vous en écarter pas ; la route que le roi tient est droite ; unissez-vous & conformez-vous au juste milieu.

Ces préceptes sur l'auguste milieu <sup>1</sup> sont la règle immuable & renferment de grandes instructions ; ils sont la doctrine même du Seigneur (Ti) <sup>2</sup>.

p.169 Si tous les peuples prennent ces paroles pour la vraie doctrine qu'ils doivent connaître, & pour la règle de conduite qu'ils doivent suivre, afin de se rapprocher de la lumière du fils du Ciel : ils diront le Ciel a pour nous l'amour d'un père & d'une mère, il est le maître du monde.

6° Les trois vertus sont, 1. la droiture, 2. l'exactitude & la sévérité dans le gouvernement, 3. l'indulgence & la douceur. Quand tout est en paix, la seule droiture suffit ; s'il y a des méchants qui abusent de leur puissance, il faut employer la sévérité ; si les peuples sont dociles, soyez doux & indulgent ; mais il faut encore de la sévérité à l'égard de ceux qui sont dissimulés & peu éclairés, & de la douceur à l'égard de ceux qui ont l'âme grande & l'esprit élevé.

Le Maître Souverain seul a droit de récompenser, de punir & d'être servi magnifiquement à table.

---

chanson que Ki-tse voulait que tout le monde apprît. On ne dit pas de quel temps avant Ki-tse est cette chanson, elle est peut-être de la première antiquité.

<sup>1</sup> Le milieu dont on parle est toujours exprimé par le terme *kie*, en chinois, qui veut dire *pôle*, *objet extrême*, *extrémité*, & c'est la droite raison que nous devons toujours avoir en vue comme règle constante de notre conduite. Ce milieu est ainsi exprimé *le terme de l'Auguste*, ou *le terme de la majesté suprême*. On veut dire que ce terme vient de l'Auguste Ciel, du Chang-ti, que le roi qui tient la place du Ciel doit toujours avoir en vue ce terme ou cet objet.

<sup>2</sup> Le caractère *Ti*, *Dominus*, désigne ici le Ciel ou le Chang-ti, selon les interprètes. Vou-vang, par le conseil de Ki-tse, doit faire apprendre au peuple la chanson comprise dans le paragraphe précédent ; pour l'animer à le faire, Ki-tse dit à Vou-vang que la doctrine de cette chanson est celle du Ciel, &, selon le *Chou-king*, le roi est celui qui, à la place du Ciel, doit instruire les peuples & les gouverner. Son titre de *Tien-tse* (fils du Ciel), est venu de ce principe.

## Le Chou-king

Si les sujets <sup>1</sup> récompensent, punissent & sont servis magnifiquement, leurs familles & leurs royaumes périront. Si les officiers ne sont pas droits ni équitables, le reste du peuple donnera dans des excès.

7° Dans l'examen des cas douteux, on choisit un homme pour le *pou* <sup>2</sup> & pour le *chi* ; on le met en charge ; il examine ce *pou* & ce *chi*. p.170

C'est-à-dire, 1. la vapeur <sup>3</sup> qui se forme, 2. celle qui cesse, 3. l'obscurité ou le terne (de l'écaïlle), 4. les fentes isolées & celles qui se croisent & se tiennent.

Les deux pronostiques sont, 1° le *tching*, <sup>4</sup> 2° le *hoei*.

---

<sup>1</sup> Pour entendre ces paroles, il faut se ressouvenir que la Chine avait autrefois beaucoup de princes ou seigneurs tributaires. Plusieurs de ces États étaient désignés par le caractère *koue*, qui signifie royaume. Ces princes avaient le titre de *tchin*, sujet. Le Maître Souverain était le roi. On veut dire que l'autorité souveraine réside dans le Souverain seul, qu'il ne faut pas la diviser, qu'il ne faut pas que les récompenses que font les grands & les vassaux soient comme celles du Souverain. Ils ont droit de punir, mais non comme le roi ; leur table ne doit pas être servie comme celle du Souverain. Si en ces trois points les grands & les vassaux oublient leur devoir, les uns perdent leur famille & les autres perdent leur royaume.

<sup>2</sup> Dans le chapitre Ta-yu-mo on a parlé du *pou*. Selon les interprètes, le *pou* est l'inspection d'une tortue qu'on brûlait. Le *chi* est, selon les mêmes interprètes, une herbe qu'on examinait avec les figures du livre *Y-king*. On sait que ces figures s'appellent *koua*. Des feuilles ou filaments de l'herbe, on faisait les traits qui composent les *koua*, soit les trois lignes de dessous, soit les trois lignes de dessus ; l'union de ces six lignes faisait des *koua* ; on les remuait & on examinait le nouveau *koua* qui en résultait. Cet examen par les *koua* n'est pas dans le texte, il parle de l'herbe *chi* ; l'examen des *koua* est des interprètes. Par l'histoire du *Tchun-tsieou* on voit qu'au temps de Confucius la divination par les *koua* était assez en vogue. On ne sait pas trop comment cela se faisait ; il faut remarquer qu'il s'agit dans ce texte des cas douteux.

<sup>3</sup> Selon les interprètes, la tortue brûlée donnait des indices, par les esprits aqueux & autres que l'action du feu faisait sortir, & par les différentes figures qu'on remarquait sur l'écaïlle de cette tortue à mesure qu'elle se brûlait. Cette liqueur & ces traits donnaient cinq sortes d'indices selon cinq sortes de figures qu'on croyait voir sur la tortue. On croyait voir la figure d'une pluie qui tombe, on croyait voir la figure d'une pluie qui cesse & suivie d'un beau temps. On voyait la figure d'un temps sombre, on voyait un quartier entier de la tortue plein de marques noires, on voyait des lignes qui se croisaient ; par ces sortes de figures on jugeait des indices.

<sup>4</sup> Les *koua* ont deux parties, l'une inférieure, l'autre supérieure ; chacune a trois lignes, & c'est proprement un troisième *koua*, qui résulte de l'union des deux. Dans le *chi* on examinait le *tching*, ou la partie inférieure du *koua* ; on examinait aussi le *hoei*, ou la partie supérieure. [L. père Gaubil a traduit tout ce passage : *c'est la figure de la pluie qui tombe & qui cesse, la figure d'un temps sombre, la figure d'un quartier plein de brouillards, la figure de lignes qui se croisent : c'est le tching, c'est le hoei*. Comme il s'agit de brûler l'écaïlle d'une tortue sur laquelle se forme une vapeur, une espèce de terne ou d'obscurité, & des fentes, j'ai cru me rapprocher davantage du texte dans ma traduction.]

## Le Chou-king

Ce qui fait sept, dont cinq sont pour le *pou* & deux pour le *tchen* ; on examine les fautes dans lesquelles on pourrait tomber.

Cet homme est mis en charge pour examiner par le *pou* & p.171 par le *chi* <sup>1</sup>. S'il se trouve trois hommes qui usent du *tchen*, on s'en tient à ce que deux de ces trois diront.

Si vous avez un doute important ; examinez vous-même ; consultez les grands, les ministres & le peuple : consultez le *pou* <sup>2</sup> & le *chi*.

Lorsque tout se réunit à indiquer & à faire voir la même chose, c'est ce qu'on appelle le grand accord, vous aurez la tranquillité, la force, & vos descendants seront dans la joie.

Si les grands, les ministres & le peuple disent d'une p.172 manière, & que vous soyez d'un avis contraire, mais conforme aux indices de la tortue & du *chi*, votre avis réussira.

si vous voyez les grands & les ministres d'accord avec la tortue <sup>1</sup> & le *chi*, quoique vous le peuple soyez d'un avis contraire, tout réussira également.

---

<sup>1</sup> Ici le *chi* s'appelle *tchen*, mais *tchen* peut se prendre aussi pour le *pou*. Dans le chapitre Ta-yu-mo III de la première partie, on a parlé du *tchen*.

<sup>2</sup> Par ce qu'on a vu jusqu'ici & ce qu'on verra dans la suite du *pou*, *tchen*, *chi*, *tortue*, il est évident que ce n'est que dans les cas douteux qu'on usait, ou au moins qu'on devait user, selon la doctrine chinoise, de ces moyens. Il est clair encore qu'on prétendait consulter quelqu'esprit qui voit & qui connaît ce que les hommes ne sont pas en état de voir ni de connaître, & qu'enfin il s'agissait des affaires publiques de l'État. Un auteur qui vivait du temps de Kang-hi, & qui a fait en douze volumes un ouvrage appelé *Ge-tchi*, qui est plein de critique sur les livres chinois, & sur d'autres points de la littérature chinoise, cet auteur, dis-je, parle avec beaucoup de solidité sur l'abus du *pou* & du *tchen*. Il assure que les *koua* du livre *Y-king* ont été pour diriger les peuples & non pour deviner. On voit assez que les beaux commentaires de Confucius sur les explications des *koua*, faites par Tcheou-kong & par Ven-vang, sont en partie pour préserver les Chinois du danger des divinations par les *koua*. Les explications de ces *koua*, faites par Ven-vang & son fils Tcheou-kong, ne font pas mention de ces sortes de divinations. Pour porter un jugement certain sur les sorts des anciens Chinois, il faudrait être bien au fait de toutes les circonstances qui les accompagnaient, & des idées qu'ils avaient : or il est bien difficile d'avoir ces deux choses. Le chef préposé au *pou* & au *chi* devait, selon les règles prescrites, être sans passion, & par sa vertu, être en état de connaître les intentions du Ciel & des esprits. C'est aux savants d'Europe à comparer les sorts des anciens Chinois, ou leur ancienne divination, avec celle des autres anciens peuples. Les missionnaires ne sont pas ici en état de faire ces comparaisons, faute de temps & de livres, mais ils ont quelques moments pour faire savoir aux Européens ce qu'ils peuvent savoir eux-mêmes par la lecture des livres chinois.

## Le Chou-king

Si le peuple, la tortue, le *chi* sont d'accord, quoique vous, les grands & les ministres vous vous réunissiez pour le contraire, vous réussirez dans le dedans <sup>2</sup>, mais non au dehors.

Si la tortue & le *chi* sont contraires au sentiment des hommes, ce sera un bien que de ne rien entreprendre, il n'en résulterait que du mal.

8° Les apparences <sup>3</sup> qui indiquent sont, 1. la pluie, 2. le temps serein, 3. le chaud, 4. le froid, 5. le vent, 6. les saisons. Si les cinq premiers arrivent exactement suivant la règle, les herbes & les plantes croissent en abondance.

Le trop & le trop peu font beaucoup de mal.

Voici les bonnes apparences : Quand la vertu règne, la pluie vient à propos ; quand on gouverne bien, le temps serein paraît ; une chaleur qui vient dans son temps, désigne la prudence ; quand le froid vient à propos, on juge sainement ; la perfection est désignée par les vents qui soufflent selon la saison.

Voici les mauvaises apparences : Quand les vices <sup>p.173</sup> règnent, il pleut sans cesse ; si on se comporte légèrement & en étourdi, le temps est trop sec ; la chaleur est continuelle, li l'on est négligent & paresseux ; de même, le froid ne cesse point, si on est trop prompt, & les vents soufflent toujours si on est aveugle sur soi-même.

---

<sup>1</sup> Dans le texte, le caractère de la tortue est substitué à celui de *pou*, qui est dans les autres endroits du texte.

<sup>2</sup> Le *dedans* signifie, dit-on, les cérémonies, les sacrifices, & le dehors signifie les expéditions militaires.

<sup>3</sup> Je rends par *apparences* le caractère chinois *tching*, n'ayant pas trouvé de mots qui puissent remplir toute l'étendue de celui-ci. Dans le cas présent il signifie *météore*, *phénomène*, *apparence* ; mais de telle manière qu'il a rapport avec quelque autre chose avec laquelle il est lié ; un météore, un phénomène, par exemple, qui indique quelque bien ou quelque mal ; c'est une espèce de correspondance qu'on paraît supposer exister entre les événements ordinaires de la vie des hommes & la constitution de l'air, selon les différentes saisons : ce qui est dit ici suppose je ne sais quelle physique de ce temps-là ; il est inutile de rapporter les interprétations des Chinois postérieurs, elles sont pleines de fausses idées sur la physique. Peut être aussi Ki-tse voulait-il taire le physicien sur des points qu'il ne savait pas.

## Le Chou-king

Le roi doit examiner attentivement ce qui se passe dans une année, les grands ce qui se passe dans un mois, & les petits officiers ce qui se passe dans un jour.

Si la constitution de l'air dans l'année, le mois & le jour est conforme au temps, les grains viennent à leur maturité, & il n'y a aucune difficulté dans le gouvernement ; on fait valoir ceux qui se distinguent par leur vertu, & chaque famille est en repos & dans la joie.

Mais s'il y a du dérangement dans la constitution de l'air, dans les jours, dans les mois & dans l'année, les grains ne mûrissent pas, le gouvernement est en désordre, les gens vertueux demeurent inconnus, & la paix n'est pas dans les familles <sup>1</sup>.

Les étoiles représentent les peuples : il y a des étoiles qui aiment le vent, d'autres qui aiment la pluie. Les points solsticiaux <sup>2</sup> pour l'hiver & pour l'été sont indiqués par le cours <sup>p.174</sup> du soleil & de la lune ; le vent souffle & la pluie tombe selon le cours de la lune dans les étoiles.

9° Les cinq bonheurs font, 1. une longue vie, 2. les richesses, 3. la tranquillité, 4. l'amour de la vertu, 5. une mort heureuse après une longue vie.

---

<sup>1</sup> On suppose ici une correspondance mutuelle entre les événements ordinaires de la vie des hommes, surtout des rois & des grands, & la constitution de l'air ; mais au lieu de s'en prendre aux fausses idées que Ki-tse peut avoir eu sur ce sujet, on pourra réfléchir sur ce qu'on a pensé en Europe là-dessus, & sur ce que bien des gens y disent & pensent encore de répréhensible & de dangereux. Il paraît que les Chinois ont admis une matière homogène dans tous les corps ; ils ont admis une âme subsistante après la destruction du corps ; ils ont admis des esprits & un être spirituel, maître du Ciel, de la Terre & des hommes ; mais ils ont été mauvais physiciens, & se sont mis peu en peine de la métaphysique & de la dialectique ; ils n'ont pas trop pensé à examiner le fond de leur raisonnement sur la nature des êtres ; ils n'ont nullement approfondi la question de l'union de l'âme avec le corps, ni celle des opérations de l'âme.

<sup>2</sup> On voit que le texte ne dit pas à quelle étoile répondait le soleil aux solstices d'hiver & d'été ; on n'indique point aussi les noms des étoiles qui aiment le vent & la pluie. Dans les divers catalogues d'étoiles que j'ai envoyés, on aura vu ce que les Chinois ont pensé sur ce point.

## Le Chou-king

Les six malheurs sont, 1. une vie courte & vicieuse, 2. la maladie, 3. l'affliction, 4. la pauvreté, 5. la cruauté, 6. la faiblesse & l'oppression <sup>1</sup>.

@

---

<sup>1</sup> Dans ce chapitre on a vu que, selon Ki-tse, l'empereur Yu reçut autrefois du Ciel le Hong-fan, qui contient neuf espèces. Les interprètes disent que Ki-tse parle d'une ancienne carte appelée *Lo-chou*, attribuée au grand Yu ; dans cette carte on voit neuf nombres ou globules noirs & blancs qui font un carré magique, & contiennent des propriétés des nombres ; supposé que Ki-tse ait eu en vue cette carte, l'explication qu'il fait à l'occasion de ce nombre neuf, est bien allégorique, & il ne paraît pas que l'auteur de cette carte ait pensé à ce que dit Ki-tse. Cette carte *Lo-chou* est sans contredit très ancienne à la Chine, & si Ki-tse a voulu en parler, il aura fait ce que Ven-vang, Tcheou-kong & Confucius ont fait, c'est-à-dire que, sous prétexte d'expliquer cette énigme, il a donné de très belles instructions sur la conduite que les princes & les sujets doivent tenir : voyez la planche IV à la fin de cet ouvrage.

### CHAPITRE V

#### LOU-GAO

Le titre de ce chapitre signifie *Chien du pays de Lou* ; il est fait à l'occasion d'un chien que des peuples du pays de Lou, qui est à l'occident de la Chine, envoyèrent à l'empereur. Tchao-kong fait à ce sujet des remontrances au prince sur l'usage qu'on doit faire des présents ; il dit qu'on doit, par sa vertu, les mériter, pour les distribuer ensuite aux gens vertueux. Le *Kang-mo* met cet événement à la quatorzième année de Vou-vang. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.175 La victoire remportée sur le roi de Chang <sup>1</sup> procura une libre communication avec les neuf Y & les huit Man <sup>2</sup>, & les gens de Lou <sup>3</sup>, pays d'Occident, vinrent offrir un grand chien. À cette occasion le *tai-pao* <sup>4</sup> fit ce chapitre Lou-gao, pour instruire le roi.

— Lorsqu'un roi, dit-il, est sage, lorsqu'il aime véritablement la vertu, tous les étrangers, voisins ou éloignés, viennent se p.176 soumettre & lui offrir les productions de leur pays <sup>5</sup> ; mais ces présents ne doivent être que des habits, des vivres & des meubles utiles.

On ne les fait que par l'estime que l'on a pour la vertu du roi, & celui-ci en fait part aux princes qui ne sont pas de sa famille, afin qu'ils soient exacts. Il partage les choses précieuses aux princes de sa famille, afin qu'ils pensent à la proximité du sang & à l'union qui doit être entr'eux ; ainsi ces choses qui viennent de la vertu retournent à la vertu.

---

<sup>1</sup> Le roi de Chang est Cheou, dernier roi de la dynastie Yn ou Chang.

<sup>2</sup> Les Y & les Man sont les étrangers ; Man exprime ordinairement les étrangers du Sud.

<sup>3</sup> Je ne sais où était le pays de Lou ; Gao est le caractère qui signifie *un grand chien*.

<sup>4</sup> *Tai-pao* est le titre d'une grande dignité ; *Tai* signifie *grand* ; *pao* signifie *protection, conservation* ; c'était un des grands ministres d'État ; Tchao-kong, prince de la famille régnante, était alors *tai-pao*.

<sup>5</sup> Le présent que firent ces étrangers est traité de *kong, redevance & tribut*. C'est de ce caractère que les Chinois se servent encore aujourd'hui quand ils parlent de quelque présents offerts à l'empereur par les princes étrangers. Les Chinois se plaisent à regarder les princes des autres pays comme sujets de leur roi.

## Le Chou-king

Une vertu accomplie n'est jamais méprisée ; ne faire point cas de ceux qui sont recommandables par leur sagesse, c'est décourager les hommes ; mépriser les gens ordinaires, c'est leur ôter la force de travailler.

Si on ne se laisse pas séduire par ce qui se voit & par ce qui s'entend, tout est dans l'ordre.

Mépriser les hommes, c'est ruiner la vertu, & convoiter les choses, c'est perdre son cœur.

Nous ne devons penser qu'à la droite raison <sup>1</sup>, afin que nos paroles n'en soient que des rejets.

Préférer ce qui est utile à ce qui ne l'est pas, est une action digne d'éloge. Le peuple trouve ce qui lui est nécessaire, quand on ne recherche pas les choses rares & quand on ne méprise pas les choses utiles. Un chien, un cheval sont des animaux étrangers à votre pays, il n'en faut pas nourrir : de même n'élevez pas chez vous de beaux oiseaux ni des animaux extraordinaires. En ne faisant point de cas des raretés étrangères, les hommes étrangers viendront eux-mêmes chez vous : qu'y a-t-il de plus précieux qu'un sage ? il met la paix parmi tous ceux qui sont autour de vous.

Hélas ! ne vous ralentissez pas du matin au soir : si l'on ne <sup>p.177</sup> veille sans cesse sur soi-même, la faute la plus légère détruit la plus haute vertu : voyez celui qui élève une montagne, il conduit son ouvrage jusqu'à 72 pieds <sup>2</sup> ; mais tout est renversé si un seul panier manque.

En pratiquant sincèrement ces préceptes, on conserve la vie au peuple, on le maintient dans ses demeures, & le gouvernement est fixe.

@

---

<sup>1</sup> On parle ici de la droite raison, de la loi naturelle ; le caractère est *tao*.

<sup>2</sup> Dans ce texte on parle d'une mesure de huit pieds appelée *chin*. Les Chinois ont encore ce goût pour les montagnes artificielles. J'ai parlé d'un pied dont on dit que se servait Vou-vang.

### CHAPITRE VI

#### KIN-TENG

Selon les interprètes la dynastie des Tcheou avait un coffre, dans lequel étaient renfermés les papiers importants & les registres pour les sorts ; ce coffre était lié avec des bandes dorées. En chinois *kin* signifie de l'or, & *teng* veut dire *bande* ; ainsi ce coffre était appelé *kin-teng* ; & comme il s'agit dans ce chapitre, de prières, de sacrifices & de la consultation des oracles, pour lesquels on fut obligé d'ouvrir le coffre, on a donné au chapitre le nom de *Bande d'or*. Tcheou-kong s'offre lui-même au Ciel pour conserver la vie du roi Vou-vang, qui était dangereusement malade. Ce chapitre se trouve dans les deux textes.

@

p.178 La seconde année <sup>1</sup> après la défaite du roi de Chang, Vou-vang tomba dangereusement malade, tout le monde était dans la tristesse.

— Il faut, dirent alors les deux ministres <sup>2</sup>, que nous consultations le *pou* en faveur du roi.

Tcheou-kong répondit :

— Ne causons pas de chagrin aux rois nos prédécesseurs.

Il se disposa cependant à faire cette cérémonie, & éleva dans un même terrain trois massifs de terre, & un quatrième au sud, d'où l'on se tournait vers le nord ; là, p.179 se tenant debout <sup>3</sup>, il plaça le *pi*, & portant entre ses mains le *kouei*, il fit la cérémonie à Tai-vang, à Vang-ki & à Ven-vang <sup>4</sup>.

Le *che* <sup>5</sup> récita alors la prière qui était écrite en ces termes :

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la seconde année de Vou-vang.

<sup>2</sup> Tai-kong était un des premiers ministres, descendant d'un grand seigneur du temps d'Yao. Tchao-kong était un autre ministre ; il était de la famille régnante.

<sup>3</sup> C'est Tcheou-kong, autre ministre, qui était frère de Vou-vang.

<sup>4</sup> Dans le troisième chapitre de cette partie, on a parlé de Tai-vang, de Vang-ki & de Ven-vang. C'est Tai-vang qui commença à se faire traiter en roi, à avoir des officiers ; avant lui les princes de Tcheou étaient peu de chose ; c'est pour cela que Tcheou-kong le place à la tête des ancêtres auxquels il adresse sa prière pour Vou-vang.

<sup>5</sup> Le *che* était un grand officier pour les cérémonies ; il était aussi l'historien de l'empire.

## Le Chou-king

Votre successeur est dangereusement malade ; le Ciel a confié à vous trois <sup>1</sup> le soin de son fils, moi, Tan <sup>2</sup>, je me dévoue à la mort pour lui.

J'ai la piété qu'un fils doit avoir pour ses ancêtres ; j'ai les qualités & les connaissances qui sont nécessaires pour le service des esprits ; votre successeur n'a pas comme moi, Tan, ces qualités ni ces connaissances.

Il a été déclaré roi dans le palais <sup>3</sup> du Seigneur (Ti) ; il est en état de soutenir le royaume & de le conserver à vos descendants ; il est craint & respecté partout : hélas ! ne laissez pas perdre la précieuse commission que le Ciel lui a donnée. Le roi notre prédécesseur <sup>4</sup> aura à jamais un lieu <sup>5</sup> dans lequel il pourra résider.

J'examinerai donc incessamment la Grande tortue : si vous m'exaucez je prendrai le *pi* & le *kouei* <sup>6</sup>, & je me retirerai <sup>p.180</sup> pour attendre vos ordres ; mais si vous ne m'exaucez pas, je cacherai ce *pi* & ce *kouei*.

On fit alors examiner la tortue par trois personnes, & tous trois trouvèrent des marques heureuses ; on ôta la serrure, on consulta le livre, qui annonça du bonheur.

Tcheou-kong dit alors ces paroles :

— Selon les signes donnés, le roi ne périra point. Tout faible que je sois, j'ai connu les nouvelles volontés des trois rois (prédécesseurs), ils méditent l'affermissement éternel de

---

<sup>1</sup> [C'est Tcheou-kong qui parle dans cette prière, que le *che* ou le Grand prêtre récite.] On voit que Tcheou-kong croyait que les âmes de son père, de son aïeul & de son bisaïeul étaient au Ciel, & il paraît qu'il regardait Ven-vang, Vang-ki & Tai-vang comme intercesseurs auprès du Ciel.

<sup>2</sup> Tan est le nom de Tcheou-kong.

<sup>3</sup> Le palais du Seigneur est le palais du Chang-ti, ou le lieu dans lequel on honorait le Chang-ti.

<sup>4</sup> Le roi prédécesseur est Heou-tsi, chef de la famille de Tcheou.

<sup>5</sup> Ce lieu est la salle destinée à honorer les ancêtres.

<sup>6</sup> On a déjà parlé plus haut du *pi* & du *kouei*. Le *pi* était une pierre de prix en usage dans les cérémonies ; le *kouei* était une pièce de bois, ou une pierre de prix que les princes & les grands mettaient devant le visage en parlant à l'empereur. À la fin du

## Le Chou-king

notre dynastie, & j'espère qu'ils vont donner des marques de leur amour pour notre souverain.

Tcheou-kong <sup>1</sup>, se retira, mit son billet dans le coffre lié avec des bandes d'or, & le lendemain le roi recouvra la santé.

Après la mort de Vou-vang <sup>2</sup>, Kouan-chou & les autres frères cadets firent courir des bruits dans le royaume ; ils disaient que le Tcheou-kong pensait à nuire au jeune roi <sup>3</sup>.

Ce ministre en conséquence avertit les deux autres ministres en ces termes :

— Si je ne me retire pas, je ne pourrai plus avertir les rois nos prédécesseurs <sup>4</sup>.

p.181 Tcheou-kong demeura deux ans dans le pays oriental ; pendant ce temps-là on découvrit & on prit les coupables.

Tcheou-kong fit une ode qu'il envoya au roi : le nom de l'ode était Tchi-kiao <sup>5</sup>. Le roi n'osa blâmer Tcheou-kong.

En automne, au temps de la moisson, il s'éleva une furieuse tempête, il y eut de grands tonnerres & des éclairs : un vent impétueux fit coucher les blés & déracina les arbres : tout le peuple fut dans la consternation. Le roi & les principaux ministres se couvrirent du bonnet de peau (*pïen*), & firent ouvrir le coffre <sup>6</sup> lié avec des bandes d'or ; on y vit le billet par lequel Tcheou-kong demandait à mourir pour Vou-vang.

---

chapitre Yu-kong, on a parlé de ce *kouei*.

<sup>1</sup> On ne peut se servir de ce que fait ici Tcheou-kong pour prouver que les Chinois, en honorant leurs ancêtres & en les invoquant, attendent quelque chose d'eux ; car la cérémonie de Tcheou-kong est particulière, & n'est pas celle que prescrivaient les lois chinoises pour l'honneur que l'on devait rendre aux ancêtres. Ceux qui croient en Europe que les Chinois pensent que tout meurt avec le corps, ne s'accommoderont pas des idées de Tcheou-kong.

<sup>2</sup> Ces paroles ont sans doute fait penser à Se-ma-tsien que Vou-vang n'avait régné que deux ans ; mais Kouan-tse, auteur, avant l'incendie des livres, dit que Vou-vang régna sept ans après la défaite du roi Cheou. [Il doit y avoir ici une lacune.]

<sup>3</sup> C'est Tching-vang, fils & successeur de Vou-vang. Tcheou-kong était régent de l'empire & tuteur du roi.

<sup>4</sup> C'est-à-dire, je ne pourrai plus faire de cérémonies aux rois nos prédécesseurs. Il craint qu'on ne le fasse mourir.

<sup>5</sup> Tchi-kiao est le nom d'un oiseau.

<sup>6</sup> L'ouverture du coffre se fit sans doute pour consulter le *pou* & le Livre dont il est parlé

## Le Chou-king

Les deux ministres <sup>1</sup> & le roi interrogèrent les officiers préposés aux cérémonies, & ceux qui étaient chargés des affaires publiques, ceux-ci répondirent que cela était vrai ; mais ils ajoutèrent en soupirant :

— Tcheou-kong nous a ordonné de garder le secret, & nous n'avons osé parler.

Le roi prit le billet en pleurant :

— Il n'est pas nécessaire, dit-il, de consulter le *pou*. Autrefois Tcheou-kong rendit de grands services à la famille royale ; mais j'étais un enfant, & je ne l'ai point su ; aujourd'hui le Ciel a manifesté sa puissance & la vertu de Tcheou-kong : moi, qui suis si peu de chose, je veux aller au-devant de lui ; cela est conforme au cérémonial de l'empire.

Le roi était à peine sorti de Kiao <sup>2</sup> qu'il tomba une p.182 grande pluie, un vent contraire au premier redressa les blés. Les deux ministres (Tchao-kong & Tai-kong) ordonnèrent de réparer les dommages causés par la chute des grands arbres, cette année la récolte fut très abondante.

@

---

plus haut. On souhaiterait avoir plus de détails sur le coffre & sur ce qu'on y conservait ; mais les auteurs de ce chapitre écrivaient dans un temps où on avait là-dessus des connaissances qui se sont perdues.

<sup>1</sup> Tchao-kong & Tai-kong.

<sup>2</sup> Les interprètes varient sur le sens que le caractère *kiao* doit avoir ; les uns disent que *kiao* signifie le lieu où l'on sacrifiait au Ciel ou au Chang-ti, & qu'il s'agit ici de cette cérémonie ; les autres ne nient pas la signification de *kiao*, comme lieu du sacrifice au Ciel, au Chang-ti ; mais ils ajoutent que dans ce chapitre *kiao* signifie l'étendue d'un certain district de la cour ou ville royale. Il est certain que *kiao* a aussi cette signification. La distribution des années pour les faits rapportés dans ce chapitre, n'est pas facile à déterminer en vertu de ce que le *Chou-king* rapporte.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres VII & suivants

### Événements du règne de Tching-vang second roi de la dynastie des Tcheou

*Kang-mo, 1115-1079 ; Tsou-chou, 1044-1008.*

@

p.183 Ce prince, fils de Vou-vang, était nommé Song. La première année de son règne est la trente-quatrième du cycle. Dans le printemps, à la première lune, il déclara Tcheou-kong, son oncle, aussi nommé Tcheou-ven-kong, Premier ministre. Au septième jour du cycle, Tcheou-kong harangua tous les grands à la porte du palais. Dans l'été, à la sixième lune, on enterra Vou-vang à Pi, & dans l'automne Tching-vang pria les habits royaux.

Vou-keng, fils du dernier roi des Yn, se révolta avec ses sujets, & Tcheou-kong alla demeurer à l'Orient.

À la deuxième année, plusieurs peuples, qui habitaient sur les frontières, c'est-à-dire, ceux d'Yen, de Siu, les Barbares de Hoai, se révoltèrent. Dans l'automne il y eut de grands tonnerres & des vents impétueux. Le roi alla au-devant de Tcheou-kong, & ensuite on marcha contre les rebelles.

La troisième année, l'armée du roi battit les peuples de Yn. Vou-keng leur prince, fut tué ; on transporta ses sujets dans le pays de Goei ; ensuite on marcha contre les rebelles d'Yen, & l'on détruisit Pou-kou.

La quatrième année, dans le printemps, à la première lune, le roi alla pour la première fois rendre ses hommages dans la grande salle des ancêtres. Dans l'été, à la quatrième lune, on commença à offrir des grains aux ancêtres. L'armée du roi marcha contre les Barbares de Hoai, ensuite elle revint à Yen.

La cinquième année, à la première lune du printemps, le p.184 roi resta à Yen & envoya ses officiers à Pou-kou. Dans l'été, à la cinquième lune, il quitta Yen. On transporta les Yn à Lo-ye, ou la ville de Lo ; ensuite il alla camper à Tching-tcheou.

La sixième année il fit une grande chasse au midi de la montagne Ki.

La septième année, Tcheou-kong remit le gouvernement au roi. Dans le printemps, à la deuxième lune, le roi alla à Fong. À la troisième lune, Tchao-kang-kong alla vers le fleuve Lo pour prendre les dimensions d'une nouvelle

## Le Chou-king

ville. Au premier jour du cycle, Tcheou-kong harangua <sup>1</sup> tous les officiers à Tching-tcheou, ensuite il environna de murailles la cour Orientale ; le roi s'y rendit, & tous les grands vinrent lui rendre hommage. Dans l'hiver, le roi quitta cette cour, & fit construire le Kao-yu-miao.

La huitième année, au printemps, le roi ordonna à Kin-fou, prince de Lou & à Ki, prince de Tsi, de transporter tous les sujets d'Yn dans le pays de Lou. Il fit la danse appelée *siang* ou de l'éléphant. Dans l'hiver, à la douzième lune, l'armée du roi soumit Tang, & on en transporta les peuples à Tou.

La neuvième année, dans le printemps, à la première lune, on fit des sacrifices dans la salle des ancêtres ; les peuples de Siao-chin-chi (de Niu-che), vinrent faire leur cour au roi, qui donna à leurs chefs des dignités.

La dixième année, le roi déclara Tang-cho <sup>2</sup> prince d'Yu ; les peuples d'Yue-tchang vinrent rendre hommage au roi, & Tcheou-kong alla demeurer à Fong.

La onzième année, à la première lune du printemps, le roi <sup>p.185</sup> alla à Fong & il ordonna à Tcheou-ping-kong <sup>3</sup> de gouverner la cour Orientale.

La treizième année, les troupes du roi, avec celles des pays des princes de Tsi & de Lou, battirent les Jong, qui sont des Barbares dont il a souvent été fait mention.

La quatorzième année l'armée de Tsin assiégea Kio-tching, & la prit. Dans l'hiver on annonça que Lo-ye était entièrement achevée.

La dix-huitième année, au printemps, à la première lune, le roi alla à Lo-ye, y mit les vases ou trépieds (*ting*), qui, suivant la tradition, avaient été faits par l'empereur Yu. Le fong-hoang parut, & se promena sur les bords du Hoang-ho.

La dix-neuvième année il fit la visite de l'empire.

La vingt-unième année, Tcheou-ven-kong, le même que Tcheou-kong, qui était mort à Fong, fut enterré à Pi l'année suivante.

La vingt-cinquième année, le roi rassembla tous les grands dans la cour Orientale ; tous les Barbares vinrent lui rendre hommage. Dans l'hiver, à la douzième lune, il quitta cette cour, & alla faire des offrandes dans la salle des ancêtres.

---

<sup>1</sup> Cette harangue est le chapitre To-se du *Chou-king*.

<sup>2</sup> Les autres historiens le nomment Kang-cho.

<sup>3</sup> C'est le fils de Tcheou-kong.

## Le Chou-king

La trente-quatrième année, il plut de l'or à Hien-yang.

La trente-septième année, dans l'été, à la quatrième lune, le second jour du cycle, le roi mourut.

Le *Kang-mo* place la première année de Tching-vang la vingt-troisième du cycle, & dans cette même année le chapitre Kiun-chi. Il rapporte, d'après le *Kia-yu*, que Tching-vang avait treize ans lorsqu'il monta sur le trône. C'est encore à la première année qu'il fixe la retraite de <sup>p.186</sup> Tcheou-kong & les bruits qu'on répandit contre lui. Le chapitre Lie-tching est mis à la quatrième année. Le *Kang-mo* copie, dans toute cette histoire de Tching-vang, le Chou-king ; il donne à Tching-vang, comme le Tsou-chou, trente ans de règne.

## CHAPITRE VII

### TA-KAO

Ta-kao signifie *Grands avis* ou *Avis importants*. Ce chapitre contient des maximes de gouvernement & des avis que le roi Tching-vang donna, la troisième année de son règne, à ses ministres. Il se plaint de lui-même, de son peu d'expérience, & se propose d'imiter la conduite de ses ancêtres. Il ordonne de lever une armée pour aller contre les partisans de la dynastie Yn, qui songeaient à se révolter. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

— p.187 Voici, dit le roi <sup>1</sup>, les ordres que je donne à vous qui êtes mes grands vassaux & à vous qui êtes mes ministres et mes officiers. Le Ciel n'a pas compassion de moi, il afflige ma famille & ne diminue point sa sévérité. Jeune, comme je se suis, je n'ai pas la prudence nécessaire pour procurer au peuple la tranquillité, à plus forte raison ne puis-je comprendre ni pénétrer les ordres du Ciel.

Oui, jeune & sans expérience, je suis comme un homme qui veut passer une eau très profonde : je cherche quelqu'un qui me dirige dans ce passage dangereux. En faisant fleurir les p.188 lois & en étendant cet empire que j'ai reçu de mon père, je ferai voir que je n'ai point oublié ses grandes actions. comment oserais-je résister à l'autorité que le Ciel fait paraître !

Vou-vang m'a laissé une tortue inestimable pour connaître les volontés du Ciel ; c'est elle qui a prédit autrefois qu'il y aurait dans le pays occidental de grands troubles <sup>2</sup>, & que les

---

<sup>1</sup> Le roi dont il s'agit est Tching-vang, fils de Vou-vang. Vou-vang avait donné un petit État à Vou-keng, fils du dernier roi de Chang ou de Yn ; cet État était dans le pays de Kouei-te-fou, du Ho-nan. Vou-vang avait nommé trois de ses frères pour veiller sur le pays de ses nouveaux sujets de la dynastie Yn ; après la mort de Vou-vang, Vou-keng & les trois oncles du roi se révoltèrent.

<sup>2</sup> La cour était dans le Chen-si, pays occidental, par rapport au Ho-nan, où était l'ancienne cour de la dynastie Yn.

## Le Chou-king

peuples d'Occident ne seraient point tranquilles. Dans quel aveuglement n'a-t-on pas été !

Ce faible reste de la dynastie Yn <sup>1</sup> ose entreprendre de se rétablir, malgré le juste châtement du Ciel. Il voit des taches dans notre État <sup>2</sup>, & des troubles parmi le peuple ; il veut, dit-il, rétablir l'ordre & avilir notre royaume de Tcheou.

Dans ce temps d'aveuglement, j'attends incessamment les dix sages <sup>3</sup> qui sont parmi le peuple, j'espère qu'ils rétabliront la paix, & continueront les entreprises de Vou-vang. Tout est pour moi un sujet de joie, le *pou* ne nous annonce que du bonheur.

Je vous adresse donc ces paroles, princes des royaumes voisins, chefs des officiers, & vous qui avez soin des affaires. Puisque le *pou* <sup>4</sup> est favorable, il faut que toutes vos troupes me suivent pour aller punir ceux du royaume de Yn, & les sujets qui ont abandonné mon service.

Mais vous ne cessez de dire ; l'entreprise est difficile ! le trouble non seulement est parmi les peuples, il est encore dans la famille royale <sup>5</sup> ; nous & nos respectables vieillards ne sommes pas d'avis de faire la guerre : pourquoi ne pas résister au *pou* ?

Malgré mon peu d'expérience, ja pense sans cesse à ces <sup>p.189</sup> difficultés, & je soupire, en disant : que cet aveuglement cause de tristesse aux veufs & aux veuves ! Je ne puis me dispenser de faire ce que le Ciel ordonne. Puisqu'il me charge d'un fardeau si pesant & d'une commission si difficile, moi, qui suis si jeune, ne devez-vous pas avoir compassion de ma faiblesse : selon la

---

<sup>1</sup> Le roi fait allusion aux révoltes de ses oncles & de Vou-keng.

<sup>2</sup> Tching-vang parle de Vou-keng fils du roi de Chang ou d'Yn.

<sup>3</sup> Je ne sais quels sont les dix sages dont on parle.

<sup>4</sup> On voit que Tching-vang a grand soin d'avertir que le Ciel se déclare pour lui, & que le *pou* lui a fait connaître la volonté du Ciel.

<sup>5</sup> La jalousie contre Tcheou-kong avait fort porté à la révolte les trois frères de Vou-vang & de Tcheou-kong.

## Le Chou-king

justice, vous devez tous me consoler ; achevons ce que mon père, qui a mis partout la paix, a entrepris.

Je n'oserais manquer à l'ordre du souverain Seigneur (Chang-ti) ; le Ciel combla de bonheur mon père, & éleva notre petit royaume de Tcheou. C'est par l'usage du *pou* <sup>1</sup> que mon père soumit le royaume. Le Ciel aime encore aujourd'hui le peuple ; j'ai consulté ce *pou* : hélas ! que les ordres du Ciel sont manifestes & redoutables ! Ils sont le grand fondement de notre dynastie.

Vous avez, continua le roi, des anciens qui sont instruits de ce qui s'est passé autrefois, & il vous est aisé de connaître ce que fit mon père, & les peines qu'il se donna. C'est par des travaux & par des difficultés presque insurmontables <sup>2</sup> que le Ciel fait réussir nos entreprises ; oserais-je ne pas achever cet ouvrage que mon père a commencé. C'est pour cela que je vous ai si fort encouragé, vous, seigneurs des royaumes voisins. La protection que le Ciel annonce est vraie, le peuple la connaît ; puis-je ne pas terminer ce qui a été entrepris par ces hommes qui ont rétabli le royaume ? Le Ciel regarde ce que souffrent aujourd'hui les peuples comme une maladie ; comment oserais-je ne pas exécuter entièrement l'ordre heureux que reçurent autrefois ceux qui affermirent ce royaume ?

Je vous ai déjà dit que je voulais marcher pour punir les <sup>p.190</sup> rebelles ; je vous en ai dit les difficultés, j'y réfléchis tous les jours. Lorsqu'un père fait le plan d'une maison, si son fils n'en jette pas les fondements, la maison serait-elle bâtie ? lorsqu'un père fait labourer son champ, si son fils ne sème pas, quelle en sera la récolte ? Mon respectable père dit : j'ai

---

<sup>1</sup> Dans le chapitre III de la première partie, on a vu que Chun ne faisait pas grand cas de ce qu'on faisait par la tortue. Ici on voit de même que les grands de la cour de Tching-vang n'étaient pas fort portés à s'en tenir aux oracles de la tortue ; mais Tching-vang insiste fort sur les ordres du Ciel manifestés par le *pou*. On voit encore que Tching-vang emploie les termes de Ciel & de Chang-ti dans la même signification.

<sup>2</sup> Tching-vang fait allusion à la bravoure & à la fidélité de plusieurs capitaines connus de son temps, & inconnus aujourd'hui.

## Le Chou-king

mon petit-fils qui n'abandonnera pas mon entreprise ; comment donc ne ferais-je pas des efforts pour conserver & pour affermir son royaume ?

Un chef de famille laisse un fils, si l'ami du père ou du frère aîné, manquant au devoir de l'amitié, attaque ce fils, que peut-on penser de ses domestiques, qui ne viennent point encourager ni secourir ce fils ?

Soyez donc tranquilles ; un bon gouvernement est l'effet de la sagesse des bons ministres <sup>1</sup>. Dix hommes instruits des ordres du souverain Seigneur (Chang-ti), qui ne doutaient pas de la réalité du secours du Ciel, n'osèrent violer ses ordres ; aujourd'hui le Ciel afflige notre dynastie de Tcheou ; les auteurs du trouble me touchent de près <sup>2</sup>, ils attaquent leur propre famille ; ignorez-vous qu'il ne faut pas aller contre les ordres du Ciel ?

Je ne cesserai d'y penser. Le Ciel, en détruisant la dynastie Yn, ressemble à celui qui sème : comment donc oserais-je aujourd'hui ne pas achever ? pensez que le Ciel rendit autrefois heureux ceux qui servirent si bien le royaume.

Comment oserais-je aller contre ce que je fais par le *pou* ? À l'exemple de mon père, je veux mettre l'ordre & la paix sur les frontières. Aujourd'hui le *pou* ne nous annonce rien que d'heureux ; c'est pourquoi je veux me mettre à votre tête, & aller punir les rebelles de l'Orient. Les ordres du Ciel ne sauraient être faux, & le *pou* <sup>3</sup> y est conforme.

@

---

<sup>1</sup> Tching-vang parle de dix hommes instruits, &c. On ne sait rien sur ces dix hommes.

<sup>2</sup> On voit que le roi fait allusion à la révolte de ses oncles.

<sup>3</sup> Tching-vang revient toujours aux présages indiqués par la tortue comme des ordres du Ciel.

## CHAPITRE VIII

### OUEI-TSE-TCHI-MING

Tching-vang ayant battu & fait mourir Vou-keng, fils du dernier roi de Yn, donna au frère aîné de ce prince, qui était nommé Ki & qui portait le titre de Ouei-tse ou Vi-tsu, c'est-à-dire prince du pays de Ouei, la principauté de Song, pays situé près de Kouei-te-fou, dans le Ho-nan, que Vou-keng avait occupé, avec ses sujets de Yn, mais sous le pouvoir de Vou-vang. C'est en investissant Ouei-tse que Tching-vang lui tint ce discours sur la conduite qu'il devait tenir dans le gouvernement de son petit État. Le roi fait en même temps l'éloge de ce prince. Ainsi le titre signifie *Ordre donné à Ouei-tse*. Le chapitre onzième de la troisième partie porte aussi le nom de ce même prince. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.191 Le roi dit :

— Fils aîné de Yn, écoutez : je pense attentivement à la sublime vertu de vos ancêtres, & à ce que vous imitez leur sagesse ; c'est pourquoi je vous déclare héritier & chef de votre famille <sup>1</sup>, je veux que vous ayez soin de ses p.192 cérémonies <sup>2</sup> ; vous serez dans mon palais comme un hôte : vous & moi soyons à jamais heureux !

Tching-tang votre ancêtre, réunissait les vertus les plus sublimes ; il était un modèle parfait de sagesse ; il avait l'âme grande & l'esprit profond, c'est pourquoi l'auguste Ciel l'aima, l'aida, & lui donna le royaume. Ce prince consola les peuples par sa clémence, il bannit la corruption & la tyrannie, il répandit partout ses bienfaits, & transmit ses vertus à ses descendants.

---

<sup>1</sup> L'auteur du *Tso-tchouen*, à la troisième année de Yn kong, prince de Lou, dit que les princes de l'État de Song sont de la dynastie Yn ; & à la seconde année de Ven-kong, prince de Lou, cet auteur dit encore que les princes de Song sont des descendants du roi Ti-y. Confucius dit que l'État de Song subsistait de son temps, & que ses princes étaient de la race de Tching-tang. Il dit aussi que les princes de l'État de Ki étaient des descendants du roi d'Yn. Le pays de Ki était dans le Ho-nan.

<sup>2</sup> Les princes de Ki & de Song, comme héritiers des familles Hia & Chang ou Yn obtinrent des rois la permission de sacrifier au Chang-ti, avec les cérémonies employées par les rois ; de plus, ils avaient la permission de se servir de la forme des calendriers propres à ces dynasties.

## Le Chou-king

Vous imitez un si grand modèle, aussi depuis longtemps jouissez-vous de la plus grande réputation ; vous êtes attentif & prudent dans l'obéissance filiale, vigilant & respectueux dans les devoirs que vous rendez aux esprits & aux hommes. Je loue vos rares vertus, & je ne les oublie jamais ; le souverain Seigneur (Chang-ti), se plaît toujours aux sacrifices que vous lui offrez, les peuples vous respectent & jouissent d'une paix perpétuelle ; c'est pour cela que je vous donne la haute dignité de *kong*<sup>1</sup>, & je veux que vous gouverniez les Hia Orientaux<sup>2</sup>.

Soyez attentif, & partez ; instruisez les peuples. Dans vos habillements, gardez avec respect les coutumes & les lois établies, défendez les droits de votre roi : apprenez à vos sujets les vertus & les grandes actions de votre illustre prédécesseur : travaillez à conserver toujours votre dignité, & aidez-moi. Que la vertu règne à jamais parmi vos descendants, & que votre conduite soit un modèle pour les autres royaumes. Ne faites jamais rien qui puisse déplaire à la dynastie de Tcheou.

Partez, soyez vertueux, & n'allez pas contre les ordres que je vous donne. p.193

@

---

<sup>1</sup> La dignité de *kong* était dans cet temps-là la première après celle de roi.

<sup>2</sup> Les Chinois s'appellent Hia, & par les Hia Orientaux, on indique le pays de Song, qui était à Kouei-te-fou, pays oriental par rapport à la cour de Tching-vang.

### CHAPITRE IX

#### KANG-KAO

@

Ce chapitre Kang-kao souffre quelques difficultés pour le temps où il a été fait, & pour le prince auquel il appartient. Le roi qui parle est Vou-vang, frère aîné de Kang-cho ou Tang-cho. Kang-cho était oncle de Tching-vang, suivant les historiens ; & cependant dans le *Chou-king* le roi le traite de frère cadet. Il y a ici quelque erreur, ou l'on a eu tort de placer ce chapitre sous Tching-vang. Il paraît appartenir à Vou-vang. Kong-gan-koue & Kong-ing-ta disent que dans ce chapitre & dans le suivant, c'est Tcheou-kong qui parle à Kang-cho & qui, au nom du roi Tching-vang, rapporte les avis de Vou-vang ; mais les autres interprètes pensent que c'est Vou-vang lui-même ; ainsi ces deux chapitres appartiendraient au règne précédent. Quoi qu'il en soit, Vou-vang donne à Kang-cho, son frère cadet, le pays qu'occupait le dernier roi de la dynastie Chang, situé dans le district de Ouei-hoei-fou, du Ho-nan, & en le lui donnant il lui fit ces instructions. Kao veut dire *avertissement* ; ainsi le titre signifie *Avertissement donné à Kang* ou Kang-cho. En effet ce chapitre renferme des instructions sur les devoirs d'un prince envers ses sujets, sur la punition des crimes, & sur la vertu qu'un prince doit s'efforcer d'acquérir. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.194 Au jour de la pleine lune de la troisième lune, Tcheou-kong <sup>1</sup>, ayant formé le projet de bâtir une nouvelle ville dans l'Orient, auprès de la rivière de Lo, & tous les peuples jouissant alors d'une paix profonde, il assembla les grands du royaume & les officiers, exhorta les peuples à vivre en paix & à être soumis aux Tcheou, & fit ces instructions sur le gouvernement.

Le roi dit :

— Jeune prince <sup>2</sup>, vous qui êtes mon frère cadet <sup>3</sup> & chef des grands vassaux.

---

<sup>1</sup> [Des commentateurs ont remarqué que ce préambule devait être celui du chapitre Lo-kao, à la tête duquel il fallait le placer. Le père Gaubil l'a omis tout à fait, au moins on ne le voit pas dans les deux copies.]

<sup>2</sup> [Dans le texte on se sert du mot *fong*, qui signifie *celui à qui l'on a donné des terres en apanage*.]

<sup>3</sup> C'est Kang-cho, frère cadet de Vou-vang.

## Le Chou-king

Notre illustre père Ven-vang a donné de grands exemples de vertus, & a été attentif à faire observer les lois posées contre les crimes.

Il ne méprisait ni les veufs ni les veuves, il employait ceux qui devaient être employés, il respectait ceux qui étaient respectables, il punissait ceux qui devaient être punis. Par les grands exemples de vertus qu'il donna aux peuples, il fonda notre dynastie, quelques États se soumirent à nous ; ensuite les peuples occidentaux furent pénétrés de respect pour lui, & le désirèrent pour maître. Ses hautes vertus parvinrent jusqu'au souverain Seigneur (Chang-ti) qui les approuva, & qui lui donna l'ordre de détruire la dynastie Yn. Ven-vang reçut cet ordre authentique, alors les pays & les peuples furent sagement gouvernés ; c'est pourquoi, jeune prince, si vous êtes en dignité dans l'Orient, vous le devez aux soins de votre faible <sup>1</sup> frère aîné <sup>2</sup>.

Prince, soyez attentif. Dans le gouvernement de votre <sup>p.195</sup> peuple, imitez avec respect Ven-vang ; exécutez ce que vous avez entendu, conformez-vous à des paroles si sages, protégez & conservez vos sujets, informez-vous <sup>3</sup> soigneusement de ce que firent autrefois les rois d'Yn, qui se distinguèrent par leurs vertus ; pensez aussi à ces anciens & si illustres sujets de la même dynastie ; que leurs exemples servent à affermir votre cœur dans la vertu, instruisez-en vos sujets ; informez-vous encore des anciens sages rois, & imitez-les, par ce moyen vous mettrez les peuples en paix ; étendez partout la loi au Ciel ; ayez une vertu qui puisse vous mettre en état de remplir vos devoirs, vous montrerez par là que vous voulez sincèrement observer les règles que je vous prescris.

---

<sup>1</sup> J'ai mis *faible frère aîné*. Dans ce temps-là c'était encore l'usage de s'appeler pauvre, petit, sans talents, &c.

<sup>2</sup> Il veut dire que Kang-cho doit son état à son frère aîné Vou-vang.

<sup>3</sup> Il paraît que Vou-vang exhorte ce prince à lire l'histoire.

## Le Chou-king

Jeune prince, vous êtes comme celui qui est malade ou blessé ; veillez sans cesse : le Ciel est redoutable, mais il est propice à ceux qui ont le cœur droit. On peut connaître les inclinations du peuple ; mais il est difficile de le contenir : partez ; rectifiez votre cœur, fuyez les plaisirs & les amusements ; c'est le vrai secret de bien gouverner. J'ai ouï dire que les murmures ne viennent point de l'importance grande ou petite des affaires, mais de la bonne ou de la mauvaise conduite du souverain, de son exactitude ou de sa négligence. On examine s'il fuit la droite raison ou non, s'il est exact ou non.

Votre emploi est de publier les ordres du roi, & de gouverner à sa place : procurez l'union & la tranquillité aux peuples de Yn, conservez-les, aidez le roi, affermissez le royaume, renouvez le peuple.

Prince, soyez attentif, & instruisez-vous de ce qui regarde les châtiments. Si celui qui est coupable d'une faute légère, l'a commise de sa propre volonté, il doit être puni sévèrement. Au contraire s'il est coupable d'une faute considérable, & qu'il ne l'ait pas commise par malice ni de dessein prémédité, c'est une faute de malheur & de hasard, qu'il faut pardonner, si le criminel l'avoue.

Prince, il y a à cet égard des différences à observer ; si vous les connaissez, si vous les observez parfaitement, le peuple <sup>p.196</sup> sera soumis de lui-même, il se corrigera & vivra en paix. Si vous agissez avec lui comme avec un malade, il se défera de ce qu'il a de mauvais ; si vous l'aimez comme votre fils, votre gouvernement sera tranquille.

Prince <sup>1</sup>, ce n'est pas vous qui punissez de mort ou de quelqu'autre peine les criminels. De vous-même & selon vos désirs, vous ne devez punir ni de mort ni de quelqu'autre supplice ; ce droit ne vient pas de vous : s'il faut couper à

---

<sup>1</sup> Les interprètes disent qu'un roi juge à la place du Ciel.

## Le Chou-king

quelqu'un les oreilles ou le nez, ne le faites pas selon vos inclinations particulières ; gardez la justice.

Quant aux affaires du dehors, faites connaître & publier ces lois ; faites observer ces sages lois que les rois d'Yn ont portées pour la punition des crimes.

S'il s'agit de fautes considérables, pensez-y cinq, six, dix jours, & même jusqu'à trois mois, ensuite soyez exact à exécuter l'arrêt.

En publiant ces lois d'Yn, en les faisant exécuter, ayez toujours égard à ce que les circonstances & la raison exigent ; ne suivez pas vos propres sentiments, quoique vous vous conformiez à toutes les règles de la droiture, dites toujours en vous-même : peut-être ai-je manqué à quelque chose.

Jeune prince, peu de gens ont le cœur aussi bon que le vôtre ; vous connaissez le mien, le désir que j'ai de pratiquer la vertu.

Quand on voit les fautes qui se commettent, ceux qui volent & qui excitent des troubles, les fourbes, les trompeurs, les homicides, ceux qui tendent des pièges aux autres pour avoir leur bien ; enfin ceux qui, sans craindre la mort, commettent ouvertement toutes sortes de crimes, il n'est personne qui n'en ait horreur.

Prince, ces fautes sont certainement dignes d'horreur, mais elles sont moins dangereuses que la désobéissance d'un fils & la discorde dans les familles. Si un fils n'a pas pour son père le respect qu'il lui doit, s'il ne lui obéit pas, il blesse le cœur de ce père, qui alors ne l'aime plus, & l'abandonne. Si un frère p.197 cadet n'observe pas l'ordre établi manifestement par le Ciel, & ne respecte pas ses aînés, ceux-ci ne prendront aucun soin de leurs cadets, & n'auront pour eux aucun sentiment de tendresse & de compassion. Si nous, qui gouvernons les autres, ne punissons pas sévèrement ces excès, nous détruisons de fond en comble les règles de conduite qui ont

## Le Chou-king

été données aux peuples par le Ciel. Allez donc, prince, hâtez-vous d'exécuter les lois que Ven-vang a décernées contre les crimes, & dans la recherche & la punition de ceux que j'ai indiqués, ne soyez pas indulgent.

Il faut punir sévèrement ceux qui ne gardent point les règles ; mais j'ai encore plus d'horreur de ceux qui, par état, doivent enseigner les autres, de ceux qui gouvernent, & en général de ceux qui ont quelque dignité. Lorsqu'ils altèrent ou changent les ordres du souverain, lorsqu'ils recherchent les applaudissements & les éloges des peuples, lorsqu'ils ne sont point attentifs, qu'ils n'obéissent pas, & qu'ils causent du chagrin au prince, une pareille conduite est d'un mauvais exemple, & porte les autres à mal faire. Peut-on se dispenser de punir de telles fautes ? Vous, prince, hâtez-vous de suivre ces règles & de punir de tels ministres.

Un prince qui ne sait pas gouverner sa famille, ne peut gouverner ses ministres, ni ceux qui ont de l'autorité : s'il est sévère, s'il est cruel, s'il n'a pas soin d'exécuter les ordres de son souverain, il n'aura point de vertu ; comment donc gouverner ?

Ayez du respect pour les lois établies, & servez-vous de ces lois pour mettre la paix parmi les peuples ; pensez à ce que Ven-vang a fait ; conservez le peuple dans la paix & dans l'union. Si vous pouvez dire, j'en suis venu à bout, cela me remplira de joie.

Si on connaît clairement ce qui regarde le peuple, si on y pense sans passion, on lui procurera le repos & la joie. Je veux imiter la vertu des sages rois de la dynastie Yn, & gouverner par la paix & par la douceur. Aujourd'hui parmi ces peuples, il n'y a personne qui ne soit docile à suivre le chemin qu'on lui indique. Peut-on, sans lois & sans guide, gouverner un peuple ?  
p.198

## Le Chou-king

Prince, je dois nécessairement examiner ce qui s'est passé autrefois. C'est pour cela que je vous ai parlé de la vertu, & de la manière de punir les crimes. Les peuples ne sont pas encore entièrement en repos, leur cœur n'est pas encore entièrement fixe, & l'union parfaite ne règne pas encore parmi eux. Quand j'y pense <sup>1</sup>, sans passion, je ne puis me plaindre si le Ciel veut me punir : ce qui fait le coupable ne vient pas de la grandeur ni de la multitude ; mais que dire de ce qui est si clairement entendu par le Ciel.

Prince, soyez sur vos gardes ; ne donnez pas occasion de se plaindre de vous, rejetez les mauvais conseils, & ne faites rien contre la droite & saine raison. Dans les jugements ayez en vue la vérité & la droiture, travaillez avec soin à imiter les grands exemples de vertu ; tenez votre cœur fixe sur les vrais objets, examinez quels sont vos progrès dans la vertu ; étendez jusque dans les lieux les plus reculés ce que vous aurez trouvé de bon & d'utile ; procurez la paix & la tranquillité au peuple, ne cessez jamais de vous reprocher vos fautes.

Jeune prince, pensez que les royaumes ne subsistent point éternellement ; ne laissons donc pas périr celui que nous avons reçu ; comprenez bien le sens des ordres que je vous donne, exécutez ce que je vous dis, & gouvernez vos sujets en paix.

Allez, prince, ne tardez pas à faire observer les règles que je vous prescris ; si vous faites exactement ce que je vous dis aujourd'hui, votre État subsistera toujours.

@

---

<sup>1</sup> Je ne vois pas trop la liaison de ces phrases. Il paraît que Vou-vang veut dire que c'est peut-être sa faute si les peuples nouvellement conquis ne sont point encore entièrement changés, & que la grandeur de cette faute doit se mesurer, non par la grandeur du pays & la multitude des peuples, mais par les soins qu'on ne se donne pas, par le défaut d'application. Si par ces sortes de fautes Vou-vang croit qu'il doit être puni, à plus forte raison croit-il pouvoir l'être pour de plus grands crimes commis par les peuples, comme la désobéissance, le meurtre, le vol, & autres crimes qui font pousser aux malheureux des cris vers le Ciel.

### CHAPITRE X

#### TSIEOU KAO

Le titre de ce chapitre signifie *Avis* ou *Ordres sur l'usage du vin*. Il s'agit ici du vin de riz, qui fut découvert, suivant la plupart des auteurs, du temps de Yu, fondateur de la première dynastie. Le raisin n'est à la Chine que depuis les premiers Han. Ce que l'on dit ici du vin & de son usage est remarquable. C'est encore Vou-vang qui parle & qui donne ces avis à son frère Kang-cho. Il blâme beaucoup le trop fréquent usage du vin, & veut qu'on ne le permette que dans certaines occasions, il cite en plusieurs endroits les préceptes de Ven-vang son père. Suivant Kong-gan-koue & Kong-ing-ta, c'est Tcheou-kong qui parle au nom de Tching-vang à Kang-cho ; mais les autres interprètes pensent que c'est Vou-vang ; c'est la même difficulté que pour le chapitre précédent. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.199 Le roi dit :

— Annoncez clairement aux peuples du royaume de Mei <sup>1</sup> les ordres importants que je vous donne.

Quand Ven-vang, mon respectable père, fonda dans le pays occidental notre dynastie ; depuis le matin jusqu'au soir il instruisit les chefs des officiers de tous les royaumes, leurs officiers, & tous ceux qui étaient chargés des affaires, & leur défendait de boire du vin, en leur disant qu'on ne devait en p.200 user que dans les sacrifices & dans les offrandes. Cet ordre, ajoutait-il, est venu du Ciel ; quand pour la première fois il donna le vin aux peuples, il voulut que ce ne fut que pour les cérémonies religieuses.

Le Ciel a manifesté sa colère, tout a été en trouble dans le royaume ; on a abandonné la vertu, les grands comme les petits royaumes se sont perdus, parce que l'on s'est trop livré au vin.

Ven-vang, en instruisant les jeunes gens, disait : que chacun dans son emploi, dans ses affaires, s'abstienne d'aimer le vin.

---

<sup>1</sup> Mei, ou Fong-mei est le nom du pays Ouei-hoei-fou du Ho-nan.

## Le Chou-king

On ne doit en boire que dans les cérémonies qui se font dans tous les royaumes pour les sacrifices & pour les offrandes, mais encore avec modération, nullement avec excès.

Qu'on instruisse, disait encore ce prince, les jeunes gens du royaume, afin qu'ils ne se plaisent qu'à ce que leur pays produit ; ce sera le moyen de conserver l'innocence & la droiture du cœur. Que ces jeunes gens soient attentifs aux règles & aux préceptes que leur père & leur aïeul ont laissés ; qu'ils estiment les grandes & les petites vertus.

Si parmi les habitants du pays de Mei (dit Vou-vang), vous voyez des laboureurs qui se donnent beaucoup de peine, qui, accablés de fatigue, s'empressent de venir servir leur roi, leur père, leur mère ou leur aïeul ; de même si vous en voyez qui se soient beaucoup fatigués à atteler les bœufs à la charrue ou à faire le commerce dans les pays éloignés, & qui, à leur retour, servent leur père & leur mère, les nourrissent & leur procurent de la joie ; lorsqu'ils feront dans l'intérieur de leur famille des repas où rien ne manque, mais où tout se passe avec décence, dans ces sortes de cas on peut permettre l'usage du vin.

Que ceux qui sont en dignité, que les chefs des ministres, les grands, & ceux qui sont recommandables par leur prudence & par leur expérience, écoutent mes instructions. Si vous avez soin de l'entretien des gens âgés, si vous servez fidèlement votre maître, on vous permet de bien boire & de bien manger. Si vous pensez sérieusement à vous rendre vertueux & à suivre le juste milieu, si vous vous mettez en état <sup>p.201</sup> d'offrir des viandes & d'autres présents, dans les cérémonies des sacrifices, vous pouvez alors vous réjouir & user du vin ; si vous observez ces règles, si les ministres que le roi emploie s'acquittent de leurs charges avec fidélité, le Ciel de son côté favorisera une si grande vertu, & n'oubliera jamais les intérêts de la famille royale.

## Le Chou-king

Prince, dit le roi, si nous sommes aujourd'hui maîtres du royaume que la dynastie d'Yn possédait auparavant, c'est parce que les princes, les ministres & les jeunes gens qui assistèrent Ven-vang, suivirent ses ordres, exécutèrent ses préceptes & qu'ils ne furent point adonnés au vin.

Prince, j'ai appris que les sages rois de la dynastie d'Yn gouvernaient leurs sujets avec beaucoup de prudence, qu'ils avaient toujours en vue la brillante loi du Ciel, qu'ils n'avaient égard qu'à la vertu, & ne recherchaient que les talents. Depuis le roi Tching-tang <sup>1</sup> jusqu'au roi Ti-y, tous remplirent les devoirs d'un roi, & eurent de grands égards pour leurs ministres ; ceux-ci de leur côté s'efforcèrent d'aider le prince, & ne cherchèrent point à se divertir ni à contenter leurs passions : à plus forte raison n'osèrent-ils se livrer uniquement au vin.

Les vassaux qui sont au-delà du pays de la cour, les *heou* <sup>2</sup>, les *tien*, les *nan*, les *gouei*, les chefs de ces vassaux, les officiers du district de la cour, les chefs de ceux qui étaient en charge, les officiers de tous les ordres, les ouvriers & les artisans, les grands & le peuple, ceux qui demeuraient dans les villages faisaient tous leur devoir. Ils ne se livraient pas au vin, ne perdaient point leur temps, ne songeaient qu'à servir leur prince, à publier ses vertus, & à <sup>p.202</sup> seconder les travaux de ceux qui occupaient les premières places, par là ils ne travaillaient que pour les intérêts du souverain.

J'ai su que le successeur de tant de sages rois ne songeait qu'à satisfaire sa passion pour le vin. Il donna au peuple l'exemple d'un mauvais gouvernement ; tout le monde se plaignit de lui, & loin de se corriger, il se livra sans règle &

---

<sup>1</sup> Tching-tang fut le premier roi de la dynastie Chang, Ti-y fut le pénultième. Vou-vang suppose que les rois qui se trouvent entre ces deux sont connus, & il veut dire que depuis Tching-tang jusqu'à Ti-y, nul n'a eu les vices du dernier roi Cheou, du moins nul n'avait cet esprit d'irréligion ni cette obstination dans le vice.

<sup>2</sup> Les *heou*, les *tien*, les *nan*, les *gouei* étaient des titres de divers vassaux.

## Le Chou-king

sans mesure à toutes sortes de débauches. L'amour du plaisir & de la promenade lui faisait oublier son rang & la majesté royale. Il faisait gémir & maltraitait le peuple, sans penser à se corriger ; il ne cherchait que les occasions de boire & de se divertir ; d'ailleurs il était d'un caractère trop vif, cruel & il ne craignait point la mort. Quand il commettait tant de crimes dans la cour de la dynastie de Chang, il n'était nullement touché de la ruine de sa famille, ni de celle de son royaume ; il ne faisait pas monter au Ciel l'odeur de la vertu dans les sacrifices ; le Ciel n'entendait que les plaintes & les murmures des peuples, & ne sentait que l'odeur d'une troupe de débauchés & de gens plongés dans le vin, ; c'est pourquoi le Ciel a détruit la dynastie Yn <sup>1</sup>. Si l'amour excessif du plaisir attira la haine du Ciel, & si les crimes commis par le peuple hâtèrent la ruine entière de l'État, on ne peut point dire que le Ciel ait traité injustement cette dynastie.

Prince, continua le roi, je ne vous entretiendrai pas longtemps sur ce sujet. Vous savez que les anciens ont dit les paroles suivantes : ce n'est pas l'eau qui vous doit servir de miroir, c'est le peuple. La dynastie Yn a perdu le royaume ; voilà le miroir sur lequel nous devons jeter les yeux, pour examiner ce que nous devons faire, selon les circonstances du temps.

Écoutez encore ce que j'ai à vous dire : faites en sorte que les grands officiers de Yn, les vassaux, les *heou*, les *tien*, les *nan*, les *gouei* ne soient pas sujets au vin : à plus forte <sup>p.203</sup> raison devez-vous tâcher d'obtenir la même chose du *tai-che* <sup>2</sup> & du *noui-che*, avec qui vous traitez familièrement, de vos grands

---

<sup>1</sup> On peut remarquer que ce passage du *Chou-king* sert à faire connaître l'irréligion du roi Cheou, & le respect qu'on doit avoir pour le Ciel. On a remarqué de même qu'on s'est fort attaché à faire voir l'irréligion de Kie, dernier roi de la dynastie de Hia.

<sup>2</sup> La vraie idée qu'on doit attacher aux noms des anciennes charges est très difficile à fixer, surtout quand il n'y a pas de textes anciens qui déterminent cette idée. Le *tai-che* avait soin de l'histoire ; mais cet officier était bien plus considérable qu'aujourd'hui ; il présidait à l'astronomie & conservait les livres qui contenaient les maximes & les cérémonies pour la religion, pour les mœurs & le gouvernement. Le *noui-che* avait sans doute une charge qui dépendait de celle du *tai-che* ou *tai-se*.

## Le Chou-king

des principaux officiers de votre cour. Vous devez avoir encore plus de soin de détourner du vin ceux qui sont près de vous pour vous aider, tel que celui qui devant vous exhorte les autres à la vertu & celui qui a l'intendance des affaires. Vous devez être encore plus exact à détourner de la passion du vin le *ki-fou* <sup>1</sup>, qui doit réprimer ceux qui n'obéissent point aux princes, le *nong-fou*, qui, selon l'équité, conserve le peuple, le *hong-fou*, qui détermine les bornes des terres d'un chacun. Ces trois grands officiers, qui sont toujours vos côtés, doivent éviter les excès du vin, & vous devez, à plus forte raison, les éviter vous-même.

Si on vient vous donner avis qu'il y a des gens qui sont attroupés pour boire, ne pardonnez pas cette faute ; faites prendre les coupables, faites-les lier & conduire à Tcheou <sup>2</sup>, je les ferai punir.

Mais abstenez-vous de condamner <sup>3</sup> ceux des officiers de Yn qui, suivants de mauvais exemples, se sont livrés au vin ; faites-les instruire.

S'ils profitent de ces instructions je les récompenserai avec p.204 éclat ; mais s'ils n'en profitent pas, je n'aurai aucune compassion d'eux, je les mettrai au nombre de ceux qu'il faut condamner, puisqu'ils ne se corrigent pas.

Souvenez-vous toujours des ordres que je viens de vous donner. Prince, si vous ne savez pas diriger vos ministres, le peuple aimera le vin.

@

---

<sup>1</sup> Les emplois de *ki-fou*, *nong-fou*, *hong-fou* sont ici expliqués dans le texte. Ces mêmes emplois seront désignés ailleurs par d'autres noms.

<sup>2</sup> Tcheou était la cour de Vou-vang dans le Chen-si.

<sup>3</sup> Le caractère *cha*, condamner, signifie faire le procès ; il signifie ordinairement tuer, faire mourir ; mais dans le *Chou-king*, quand il s'agit des procès criminels, ce caractère *cha* signifie souvent faire le procès, condamner, juger, infliger une peine, quoique cette peine ne soit pas celle de mort.

## CHAPITRE XI

### TSE-TSAI

Ce chapitre appartient encore au règne de Kou-vang, suivant la plupart des interprètes, quoique quelques-uns, cités dans les sommaires des deux autres, pensent qu'il soit de Tching-vang. Le titre signifie *Matière du bois tse*. Tse est un bois estimé pour faire des meubles. Ce titre est pris d'un passage du quatrième paragraphe. Vou-vang ou Tching-vang continue de donner des avis à son frère Kang-cho, sur l'accord parfait qui doit régner entre le prince, les grands & les sujets. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.205 Il est du devoir d'un prince de faire en sorte qu'il y ait une mutuelle correspondance entre le peuple & les officiers, entre les officiers & les grands, entre les grands & les vassaux.

Prince, publiez mes ordres, dites : j'ai un *se-tou*, un *se-ma*, un *se-kong*, des chefs des officiers qui se servent mutuellement d'exemple. Dites encore : je ne veux ni condamner, ni maltraiter. Si mon maître a des égards pour le peuple, & s'il le soulage, je ferai de même ; s'il pardonne aux méchants, aux trompeurs, à ceux qui tuent & qui oppriment les autres, je me réglerai sur sa conduite.

C'est pour les peuples qu'il y a un roi, des chefs & des princes vassaux ; ceux-ci ne doivent pas maltraiter leurs sujets ni leur faire du tort ; ils doivent avoir des égards pour les pauvres, soutenir les orphelins, les veuves & les jeunes filles qui sont sans appui. Il faut que dans un royaume tous se conforment aux règles de la raison, & que tous aient ce qui est p.206 nécessaire à leur état. Un roi n'établit des princes vassaux & des ministres que pour procurer le repos aux peuples & défendre leurs vies ; c'est ce que de tout temps les rois ont recommandé aux princes vassaux. Vous êtes un de leurs chefs, n'ayez pas recours aux châtiments pour gouverner.

## Le Chou-king

Après avoir bien préparé un champ & en avoir arraché les mauvaises herbes, il faut creuser des canaux, des fossés, & bien aligner les bornes : dans la construction d'une maison après avoir élevé les murailles, il faut les couvrir & les crépir. Quand on a la matière du bois *tse*, il faut le raboter, le polir, & le peindre de fleurs rouges.

Vous devez <sup>1</sup> présentement imiter la grande vertu des anciens rois. Si vous réunissez en vous leurs belles qualités, les rois voisins viendront vous rendre des respects, vivront avec vous comme avec leur frère, & se perfectionneront dans la vertu. Un prince véritablement vertueux, est respecté & est aimé de tous les peuples des autres royaumes.

L'auguste Ciel chargea autrefois les premiers rois du soin des peuples & du pays de l'empire du Milieu <sup>2</sup>.

Prince, que la vertu soit la règle de votre conduite ; ne cessez jamais de procurer la paix & la joie à des peuples qui ont été si fort dans le trouble, & pensez sérieusement à tenir une conduite qui soit un sujet de joie pour les rois prédécesseurs.

En vous servant de leur exemple comme d'un miroir fidèle, vous serez en état de transmettre à vos fils & à vos descendants un royaume qui durera éternellement.

@

---

<sup>1</sup> Ce paragraphe & les deux suivants sont sans doute le fragment d'un autre chapitre, on ne sait comment ils ont été mis ici ; ce point de critique est trop peu intéressant pour s'y arrêter.

<sup>2</sup> L'empire du Milieu, c'est ainsi qu'on nomme la Chine.

### CHAPITRE XII

#### TCHAO-KAO

Le titre de ce chapitre signifie Avis donnés par Tchao-kong, qui avait la dignité de *tai-pao*. On a déjà parlé de ce ministre dans le chapitre Kin-teng. C'est au roi Tching-vang que sont adressés ces avis. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.207 Le trente-deuxième <sup>1</sup> jour du cycle, qui est le sixième après le jour de la pleine lune <sup>2</sup> de la seconde lune, le roi partit le matin de Tcheou <sup>3</sup> & alla à Fong.

Le *tai-pao* partit aussi avant Tcheou-kong, afin d'examiner l'endroit que l'on avait choisi pour habiter. Le quarante-troisième jour <sup>4</sup> du cycle, au matin, fut le troisième jour de la troisième lune ; trois jours après, ou le p.208 quarante-cinquième du cycle <sup>5</sup>, au matin, le *tai-pao* arriva à Lo <sup>6</sup>. Ils se servirent du *pou* <sup>7</sup> pour examiner cette demeure : après cet examen, ils en dressèrent un plan.

Le troisième jour suivant, le quarante-septième du cycle <sup>8</sup>, le *tai-pao* fit travailler le peuple de la dynastie Yn, pour tracer les différents

---

<sup>1</sup> Nommé *y-ouei*.

<sup>2</sup> Il s'agit ici de lunes ou mois lunaires dans la forme du calendrier de la dynastie de Tcheou. Dans ce calendrier, le solstice d'hiver devait toujours être dans la première lune. Les caractères cycliques de ce premier paragraphe peuvent donner l'année dont il s'agit, ces caractères ne conviennent qu'à l'an 1098 avant J. C. Le dix-huitième janvier julien de cette année fut le jour de la pleine lune à la Chine, &, selon la méthode pour les jours chinois, le 18 janvier s'appelait *ki tcheou* ou 26 dans le cycle chinois. Le jour *y-ouei*, ou trente-deuxième du cycle, fut donc le vingt-quatrième janvier ; c'est de ce jour *y-ouei* dont on parle. Il est facile de voir les autres jours juliens qui répondent aux jours chinois de l'an 1098. Le calcul du lieu du Soleil & de la Lune fait voir que le dix-huitième janvier fut la pleine lune de la seconde lune dans le calendrier de la dynastie de Tcheou.

<sup>3</sup> Tcheou & Fong sont dans le district de Si-gan-fou.

<sup>4</sup> Nommé *ping-ou*.

<sup>5</sup> Nommé *vou-chin*.

<sup>6</sup> Lo, rivière du Ho-nan. C'est aussi le lieu où est aujourd'hui la ville de Ho-nan-fou.

<sup>7</sup> On a souvent parlé du *pou*.

<sup>8</sup> Nommé *keng-su*.

## Le Chou-king

endroits de la ville, au nord de la rivière Lo, & cinq jours après, le cinquante-unième du cycle <sup>1</sup>, la ville fut tracée.

Le lendemain, cinquante-deuxième du cycle <sup>2</sup>, au matin, Tcheou-kong <sup>3</sup> arriva & examina le plan & les dimensions de la nouvelle ville, & en fit le tour.

Le troisième jour après <sup>4</sup>, cinquante-quatrième du cycle, on se servit dans le *kiao* <sup>5</sup> de bœufs, & le lendemain, cinquante-cinquième du cycle <sup>6</sup>, dans le *che* de la nouvelle ville, on se servit d'un bœuf, d'une brebis & d'un cochon pour le sacrifice.

Le septième jour ou le premier du cycle <sup>7</sup>, au matin, Tcheou-kong fit publier un écrit pour les grands de Yn, les *heou*, les *tien*, les *nan* & les chefs des vassaux.

Après cette publication, les peuples de Yn furent encouragés à bien servir.

p.209 Ensuite le *tai-pao* conduisit le chef des vassaux, & étant sorti, il prit les présents, qui consistaient en étoffes & en soieries ; il rentra, & les remit à Tcheou-kong, en disant :

— Nous nous prosternons à terre, & nous offrons ces présents au roi & à Tcheou-kong. À l'égard de ce qui doit être publié aux peuples de Yn, c'est l'affaire de ceux qui en ont été chargés.

L'auguste Ciel, le souverain Seigneur (Chang-ti), a ôté l'empire de Yn à son fils héritier <sup>8</sup> ; c'est pour cela, prince, que vous êtes

---

<sup>1</sup> Nommé *kia-yn*.

<sup>2</sup> Nommé *y-mao*.

<sup>3</sup> Tcheou-kong était frère du roi Vou-vang, régent de l'empire.

<sup>4</sup> Nommé *ting-se*.

<sup>5</sup> On parle ici des sacrifices dans le *kiao* & dans le *che*. J'ai déjà dit que Confucius déclare que ces sacrifices *kiao* & *che* sont pour honorer le Chang-ti ; aussi quand on dit que le *kiao* est le temple du Ciel, le *che* le temple de la Terre, selon Confucius c'est le temple du maître du Ciel & de la Terre ; dans le *kiao* & dans le *che* on honore ce souverain maître Chang-ti.

<sup>6</sup> Nommé *vou-ou*.

<sup>7</sup> Nommé *kia-tse*.

<sup>8</sup> *Le fils héritier* est le dernier roi de la dynastie Yn. Ce paragraphe est le commencement d'un beau placet adressé par Tchao-kong au roi Tching-vang.

## Le Chou-king

aujourd'hui sur le trône. À la vue d'un événement si heureux (pour vous) & si malheureux (pour le roi de Yn), peut-on ne pas être pénétré d'une crainte respectueuse ?

Le Ciel a privé pour toujours du royaume la dynastie Yn ; les anciens & vertueux rois <sup>1</sup> de cette dynastie sont dans le Ciel ; mais parce que leur successeur a obligé les sages de son royaume de se tenir cachés, & qu'il a maltraité les peuples, les sujets ont pris leurs femmes & leurs enfants, & en les embrassant, en les encourageant, ils ont invoqué le Ciel ; ils ont voulu prendre la fuite, mais on s'est saisi de ces malheureux. Hélas ! le Ciel a eu compassion des peuples des quatre parties du monde ; c'est par amour pour ceux qui souffraient, qu'il a remis ses ordres entre les mains de ceux qui avaient de la vertu ; prince, songez donc à la pratiquer.

Jetez les yeux sur la dynastie de Hia ; tant que le Ciel l'a dirigée & protégée comme un fils obéissant, les rois de cette dynastie ont respecté & suivi exactement les ordres & les intentions du Ciel ; cependant elle a été détruite dans la suite : examinez ce qui s'est passé dans celle de Yn ; le Ciel la dirigea & la protégea également ; alors on vit des rois de <sup>p.210</sup> cette dynastie qui obéissaient avec respect aux ordres du Ciel ; aujourd'hui elle est entièrement détruite.

Prince qui, dans un âge fort tendre, êtes sur le trône de votre père, ne rejetez pas les avis des vieillards ; comme ils sont parfaitement instruits des talents & de la vertu de nos prédécesseurs, leurs vues sont conformes aux ordres du Ciel.

Quoique jeune, vous êtes le fils héritier ; si vous pouvez rendre le peuple tranquille & le faire vivre dans l'union, vous

---

<sup>1</sup> On voit ici que Tchao-kong supposait les âmes des sages rois dans le Ciel, que le Ciel peut priver du royaume, qu'on doit l'invoquer, qu'il a de la compassion, qu'il donne des ordres ; est-ce là véritablement l'idée du ciel matériel ? Tchao-kong suppose ici connues les histoires des dynasties Hia & Chang.

## Le Chou-king

serez heureux : redoutez l'indolence & la paresse, & pensez avec crainte aux périls où un peuple peut vous exposer.

Venez, prince, au centre de l'empire <sup>1</sup>, y faire l'office de successeur du souverain Seigneur (Chang-ti) : acquittez vous par vous-même des devoirs de votre état. Tan <sup>2</sup> a dit :

« La ville étant construite, le prince fera avec respect <sup>3</sup> les offrandes & les cérémonies aux esprits supérieurs & inférieurs, & sera uni à l'auguste Ciel, il pourra gouverner dans le milieu <sup>4</sup>. Prince, voilà les paroles de Tan : si vous affermissiez votre royaume, si vous gouvernez sagement les peuples, vous serez heureux.

Le roi, après avoir soumis & rendu dociles les peuples de Yn, doit les faire vivre avec les nôtres : par là ces peuples se corrigeront de leurs mauvaises inclinations, & se perfectionneront de jour en jour.

Si le roi est sans cesse dans la retenue, il aura nécessairement du respect & de l'estime pour la vertu.

Nous ne pouvons nous dispenser de voir, comme dans un miroir, ce qui s'est passé sous les deux dynasties de Hia & de Yn : je n'oserais dire que je sais que celle de Hia conservât longtemps le royaume, & qu'ensuite elle le perdit promptement ; mais je sais qu'elle fut détruite lorsqu'elle abandonna la vertu ; de même je n'ose dire que la dynastie de <sup>p.211</sup> Yn conservât longtemps le royaume, & qu'elle le perdit ensuite en peu de temps ; mais je sais qu'elle fut détruite lorsqu'elle ne suivit plus la vertu.

---

<sup>1</sup> *Le centre de l'empire* est la cour qu'on établissait à Lo. Tchao-kong invite le roi à venir dans cette nouvelle cour.

<sup>2</sup> Tan est le nom de Tcheou-kong.

<sup>3</sup> Il faut remarquer que, selon le *Chou-king*, honorer le Ciel est le principal devoir d'un prince.

<sup>4</sup> Le mot de milieu désigne ici la cour.

## Le Chou-king

Prince, votre naissance vous a fait héritier du même royaume que ces deux dynasties ont autrefois possédé, imitez ce que leurs rois ont fait de bien ; souvenez-vous que tout dépend du commencement <sup>1</sup>.

Dans l'éducation d'un jeune enfant, tout dépend du commencement. On perfectionne soi-même le penchant au bien & les principes du bon discernement qu'on a en naissant. Aurez-vous du Ciel la prudence nécessaire ? en obtiendrez-vous le bonheur ou le malheur ? en obtiendrez-vous un long règne ? Nous savons maintenant que tout dépend du commencement.

Prince, puisque votre cour doit être dans la nouvelle ville, hâtez-vous d'aimer la vertu ; c'est en la pratiquant que vous devez prier le Ciel <sup>2</sup> de conserver pour toujours votre dynastie.

Prince, sous prétexte que les peuples ne gardent pas les lois, & qu'ils se livrent à des excès, n'usez pas d'abord de rigueur, en les faisant mourir ou punir cruellement ; si vous savez vous accommoder à leurs inclinations, vous vous rendrez recommandable.

Si, pendant que vous êtes sur le trône, vous faites votre principal objet de la vertu, tous les peuples du royaume s'empresseront de vous imiter, & vous vous rendrez célèbre.

Le prince & les sujets doivent sans cesse faire des efforts ; ils doivent désirer que notre dynastie conserve la puissance <sup>p.212</sup> aussi longtemps que les deux dynasties Hia & Yn l'ont conservée sans périr. Prince, je souhaite que ce soit le peuple qui vous procure la possession éternelle de cette puissance.

---

<sup>1</sup> Tchao-kong ne parle pas des princes avant la dynastie Hia, dont Yu fut fondateur. Avant le roi Yu, le royaume n'était pas attaché aux familles ; le but de Tchao-kong est de faire voir à Tching-vang le danger de perdre le royaume que sa famille a obtenu ; pour cela il insiste sur les changements arrivés aux dynasties Hia & Chang. On voit que, selon le *Chou-king*, la vertu est ce qui conserve le royaume dans les familles.

<sup>2</sup> On voit la doctrine constante du *Chou-king* sur l'autorité du Ciel maître absolu des empires. Cet endroit doit être remarqué à cause de la prière au Ciel pour la conservation de la dynastie.

## Le Chou-king

Je me prosterne à terre, & je vous adresse ces paroles. Je ne craindrai pas de faire respecter votre autorité & d'observer vos ordres ; je ferai imiter votre illustre vertu aux peuples qui ci-devant étaient nos ennemis, aux ministres & aux peuples qui nous ont toujours été attachés. Prince, si vous conservez en paix votre royaume jusqu'à la fin, vous vous ferez un grand nom. Je n'ose me donner pour exact ni pour attentif ; mais prenant avec respect les présents des grands vassaux, je vous les offre, afin qu'ils servent dans les prières que vous adressez au Ciel <sup>1</sup> pour la conservation de votre dynastie.

@

---

<sup>1</sup> Ces prières faites au Ciel pour la conservation de la dynastie sont remarquables.

## CHAPITRE XIII

### LO-KAO

Lo-kao signifie *Avis donnés à l'occasion de la ville de Lo* dont on a parlé précédemment. C'est le ministre Tcheou-kong qui rend compte au roi Tching-vang des soins qu'il a pris pour faire construire cette ville ; &, après lui avoir donné plusieurs sages instructions, il remet à ce prince le gouvernement du royaume, dont il avait été régent pendant sept ans. Les interprètes avouent qu'il y a dans ce chapitre des endroits peu intelligibles à cause de quelques lacunes, ou de quelques transpositions : on n'y voit pas trop l'ordre des temps. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.213 Tcheou-kong se prosterna à terre, la battit de son front, & dit :

— Je rends compte de ma commission à mon illustre & jeune roi.

Le roi ne se croyant pas en état de bien exécuter les ordres du Ciel pour commencer & pour achever l'ouvrage, je suis venu après le *tai-pao*, pour examiner la ville orientale, & nous avons posé ensemble les fondements du lieu où l'illustre roi pourra tenir sa cour.

Le cinquante-deuxième jour du cycle <sup>1</sup>, au matin, j'arrivai à la cour de Lo, je consultai le pou, & j'examinai, au p.214 nord du fleuve <sup>2</sup>. les environs de la rivière Li <sup>3</sup>, ensuite l'orient de celle de Kien <sup>4</sup>, & l'occident de celle de Tchen, je vis alors <sup>5</sup> que tout convenait à Lo. Je trouvai la même chose dans un second

---

<sup>1</sup> Ce jour est nommé *y-mao*. Ce jour comparé au jour *y-mao* du troisième paragraphe du chapitre précédent fait voir qu'il s'agit de la même année 1098 avant J. C.

<sup>2</sup> C'est apparemment le Hoang-ho.

<sup>3</sup> On ne sait pas au juste où est la rivière Li ; mais elle ne devait pas être loin de la rivière Lo ; ce n'était peut-être qu'un ruisseau.

<sup>4</sup> Les deux rivières Kien & Tchen sont auprès de Ho-nan-fou, du Ho-nan.

<sup>5</sup> Par l'histoire de l'astronomie, on sait que Tcheou-kong était astronome & géomètre ; on a encore les hauteurs méridiennes solstiales du Soleil, qu'il observa dans la ville de Lo. L'usage de la boussole lui était connu ; ainsi il était en état de faire une carte plus parfaite que ne le sont celles que l'on voit dans ce pays, faites par les Chinois. Ces paroles paraissent être celles d'un placet envoyé par Tcheou-kong au roi Tching-vang.

## Le Chou-king

examen que je fis de l'orient de la rivière de Tchen. Je vous ai envoyé, par un exprès, une carte des lieux, & le détail de ce que j'ai fait dans l'examen du *pou*.

Le roi se prosterna jusqu'à terre, en disant :

— Ô Tcheou-kong, vous n'avez pu vous empêcher de respecter les preuves que le Ciel vous a données de son amour ; vous avez examiné avec soin la ville, vous en avez fait un endroit propre à correspondre au bonheur dont le Ciel favorise notre dynastie de Tcheou. Vous m'envoyez un exprès, & vous me faites part, dans une lettre, du bonheur éternel que le *pou* vous a annoncé ; je veux que ce bonheur vous soit commun avec moi. Vous désirez que je respecte jusqu'à dix mille & dix mille années les marques que le Ciel me donne de son amour ; je me prosterne à terre & reçois avec respect vos instructions. <sup>1</sup>

Tcheou-kong répondit :

— C'est pour la première fois que le roi fera la grande cérémonie du sacrifice & des oblations dans la nouvelle cour. Il faut exactement avec ordre honorer tous <sup>p.215</sup> les esprits, même ceux qui ne sont pas marqués dans le livre <sup>2</sup>.

J'ai disposé par ordre les officiers ; je les ai fait aller à Tcheou, en disant qu'il y avait des affaires à traiter.

Prince, dans un édit que vous publierez, vous devez parler de ceux qui se sont rendus recommandables par leurs grands services, & avertir qu'après leur mort on fera en particulier

---

<sup>1</sup> La reconnaissance & le respect du roi Tching-vang pour son oncle paternel Tcheou-kong sont dignes de remarque. Ce prince paraît avoir eu beaucoup d'égards pour les connaissances que le *pou* donnait ; mais on voit dans ce prince un grand respect pour le Ciel. La régence de Tcheou-kong allait finir ; Tching-vang devait gouverner par lui-même.

<sup>2</sup> Tcheou-kong passe pour un des principaux auteurs du livre *Li-ki*, ou *livre des Cérémonies*. C'est sans doute de ce livre, ou d'un livre du même genre dont on parle dans ce paragraphe ; il serait à souhaiter qu'on eût un tel livre dans l'état où il était au temps de Tcheou-kong, ou même au temps de Confucius. Ce livre, tel que nous l'avons, contient des choses très curieuses sur l'antiquité & les mœurs de la nation chinoise ; mais il a été fort altéré, & il serait fort important que l'on fût bien au fait de ces sortes d'altérations, du temps où elles ont été faites, ainsi que de l'occasion & du motif de ces altérations.

## Le Chou-king

pour eux des cérémonies avant les autres <sup>1</sup>. Vous publierez un second édit pour ordonner aux officiers de vous seconder dans votre gouvernement.

Attachez-vous à connaître ceux qui se distinguent par leur mérite ; c'est ainsi que vous formerez vos officiers.

Jeune prince, vous aurez peut-être des vices particuliers & des passions ; prenez garde qu'ils ne soient comme le feu qui se communique : dans le commencement c'est peu de chose ; mais peu à peu il se forme une flamme qu'on ne peut plus éteindre.

En voulant suivre la loi & en traitant les affaires, imitez-moi. Notre royaume de Tcheou a d'anciens ministres ; envoyez-les dans la nouvelle cour, faites-leur connaître la conduite qu'ils doivent tenir ; alors ils seront exacts, ils s'animeront à bien faire, ils s'efforceront de se rendre recommandables par leurs services, & ils donneront un grand éclat à votre gouvernement : par là vous serez célèbre à jamais.

Jeune prince, dit Tcheou-kong, achevez ce qui est commencé.

p.216 Pensez sérieusement à ceux des grands vassaux qui manquent ou qui sont exacts à remplir leurs devoirs & à rendre leurs hommages. Ces hommages doivent être faits avec une cérémonie respectueuse : si ce respect est moins estimé que les présents qu'on offre, ce n'est pas un respect ; & si les sentiments du cœur n'accompagnent pas ce respect, cette cérémonie n'est pas censée respectueuse aux yeux du peuple, & il y aura du défaut ou de l'excès dans les affaires.

Jeune prince, faites publier ce que le temps ne m'a pas permis de publier moi-même ; profitez de ce que je vous ai enseigné sur les moyens de fléchir le cœur des peuples ; si vous n'y donnez pas votre attention, vous risquez de perdre le royaume ;

---

<sup>1</sup> Selon la règle chinoise, dans la salle où l'on honore les rois & les ancêtres morts, on honore aussi plusieurs sujets illustres qui ont rendu de grands services à la dynastie.

## Le Chou-king

mais si, comme moi, vous imitez sans cesse votre père, vous ne le perdrez pas ; marchez avec précaution. Désormais je veux être chargé d'instruire les laboureurs de leurs devoirs. Si vous entretenez toujours le peuple dans la paix, on viendra des lieux les plus éloignés pour connaître votre royaume.

Le roi dit :

— Ô Tcheou-kong <sup>1</sup>, éclairez-moi de vos lumières, je suis faible ; vous me donnez de grands exemples de vertu, vous désirez que je fasse briller les belles actions de Ven-vang & de Vou-vang ; vous me rendez docile aux ordres du Ciel, & par vos instructions les peuples de tout le royaume sont fixés dans la paix & la tranquillité.

Vous m'avez instruit de grandes choses, à faire la distinction du mérite, à rendre les honneurs après la mort à ceux qui se sont le plus distingués, à honorer les esprits, même ceux dont le culte n'est pas expressément prescrit dans le Livre.

L'éclat de Vertu est répandu dans le Ciel & sur la Terre : tout le royaume est informé de vos travaux ; la paix & <sup>p.217</sup> l'équité qui règnent partout font espérer un gouvernement doux & tranquille : vous me faites jouir du fruit des travaux de Ven-vang & de Vou-vang ; nuit & jour je pense à faire exactement les cérémonies aux ancêtres.

Les services que vous m'avez rendus sont infinis ; j'en fais un grand cas ; ne cessez aujourd'hui de m'aider, sans vous je ne puis rien.

Je veux retourner à Tcheou <sup>2</sup> pour y régner, je vous charge du gouvernement de Lo.

---

<sup>1</sup> Tcheou-kong passe pour avoir fait plusieurs ouvrages. Dans le livre *Tcheou-li* & dans le *Li-ki* il y a bien des choses qui sont de lui ; mais il est difficile de déterminer au juste ce qu'il a fait dans ces deux ouvrages. Il est hors de doute qu'il y a plusieurs choses dans l'astronomie qui ont été transmises par ce grand homme. Ses explications des *koua* du livre *Y-king* subsistent ; mais cet ouvrage est difficile à entendre.

<sup>2</sup> Dans ce chapitre on n'a pas marqué le voyage de Tching-vang de la cour de Tcheou dans le Chen-si, à la nouvelle cour de Lo dans le Ho-nan, & jusqu'à cet endroit il est

## Le Chou-king

Vous avez sagement conduit l'État ; mais vous n'avez pas achevé de régler la manière dont il faut récompenser le mérite des sujets illustres ; ainsi vous me devez encore des services.

En gouvernant avec tant de sagesse le pays dont je vous charge, vous donnerez à mes officiers le parfait modèle de gouvernement, vous conserverez les peuples que Ven-vang & Vou-vang ont soumis, & vous en ferez des défenseurs <sup>1</sup> de notre royaume.

Restez, Tcheou-kong, je pars pour Tcheou ; je suis plein d'estime pour ce que vous avez fait, je m'en réjouis, & je veux y conformer ma conduite : par votre retraite ne m'accablez pas de tristesse ; je ne suis point dégoûté du travail qu'il faut entreprendre pour procurer la tranquillité aux peuples ; ne vous laissez pas d'instruire les officiers ; les siècles à venir goûteront le fruit de vos soins.

Tcheou-kong fit une profonde révérence, & dit :

— C'est vous, prince, qui m'avez ordonné de venir ici pour conserver le <sup>p.218</sup> peuple commis aux soins de Ven-vang, & donner de l'éclat aux actions de votre illustre père Vou-vang : je suis pénétré du plus profond respect.

Jeune prince <sup>2</sup>, venez & gouvernez cette nouvelle cour, ayez du respect pour les lois du royaume & pour ceux des sujets de la dynastie Yn, que leur vertu a rendus recommandables. Vous allez gouverner le royaume, soyez pour la dynastie de Tcheou un illustre & respectable modèle d'un grand roi : dans

---

souvent douteux si Tcheou-kong est en présence de Tching-vang, ou s'il lui parle par lettres envoyées par un exprès. On voit qu'une des grandes raisons d'établir une seconde cour à Lo était pour tenir en bride les sujets de la dynastie Yn.

<sup>1</sup> *Des défenseurs du royaume* ; le texte porte *se-fou*, ou les quatre *fou*, ce qui veut dire quatre conseillers du roi, ou quatre corps de troupes, ou quatre officiers préposés à la garde du roi, ou les troupes qui défendent les quatre frontières du nord, du sud, de l'est & de l'ouest.

<sup>2</sup> Il faut que dans ce chapitre il y ait eu quelques phrases de transposées : dans les paragraphes précédents, on supposait le roi arrivé à Lo, & dans celui-ci Tcheou-kong l'invite à y venir.

## Le Chou-king

la suite vous régnerez dans le Milieu <sup>1</sup>, tous les peuples seront dans le chemin de la vertu., & vous serez illustre par de grandes actions.

J'ai été à la tête des grands & des ministres, j'ai toujours fait paraître beaucoup de respect pour ce que nos anciens ont fait de mémorable ; j'ai suivi autant que j'ai pu leur exemple, & j'ai cru que c'était surtout par une grande droiture qu'il fallait former mon illustre & jeune prince à être le modèle des autres ; par là j'ai tâché d'imiter parfaitement la vertu de Ven-vang votre aïeul.

Vous avez envoyé un exprès pour faire instruire les peuples de Yn, & vous lui avez ordonné de me demander en quel état était ma santé ; outre cela vous m'avez envoyé en présent deux vases <sup>2</sup> remplis du vin *ku-tchang* <sup>3</sup>, & p.219 tous avez ainsi parlé : il faut avoir le cœur pur & respectueux. Je me prosterne à terre, & je me sers de ces deux heureux vases pour marquer mon respect.

Je n'oserais boire de ce vin ; mais je m'en suis déjà servi pour honorer avec respect Ven-vang & Vou-vang.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire, dans la nouvelle cour, qui est le centre du royaume.

<sup>2</sup> Les interprètes disent que Tching-vang étant allé de sa nouvelle cour de Lo à l'ancienne cour de Tcheou, fit ce présent à Tcheou-kong ; cela étant, on n'a pas gardé l'ordre des temps dans ce chapitre.

<sup>3</sup> Ku-tchang exprime un vin fait de millet noir appelé *ku*, & d'une herbe odoriférante appelée *tchang*. Ce vin demandait un cœur pur & plein de respect, selon la pensée du roi Tching-vang : il était donc destiné pour des cérémonies faites au Ciel, ou aux esprits, ou aux ancêtres ; & peut-être était-il pour les trois cérémonies. Le caractère qui exprime le respect dans l'usage de ce vin est *yn* ; il est composé de trois autres caractères particuliers, *chi*, qui veut dire *faire voir* ; *si*, Occident ; *tou*, terre, pays. Les anciens Chinois auraient-ils eu en vue le pays d'Occident, dont ils sont sortis ? Ce caractère appliqué aux cérémonies serait-il des vestiges de quelque ancienne cérémonie dans laquelle on regardait l'Occident en honorant le Ciel, les esprits, ou les premiers ancêtres ? Les caractères chinois sont composés de plusieurs autres caractères, & le total a du rapport à la chose exprimée par ce caractère composé ; ce sont des idées simples qui font une idée composée. L'analyse que je fais ici du caractère *yn* n'est qu'une conjecture ; je ne la donne que pour telle, je n'ai garde de m'engager à trouver dans les anciens monuments & dans les traditions chinoises de quoi la prouver. Je sais que plusieurs Européens ont abusé de l'analyse des caractères chinois ; mais les Chinois eux-mêmes font quelquefois de ces sortes d'analyses.

## Le Chou-king

Je souhaite que le roi soit exact à imiter ses ancêtres, qu'il vive longtemps sans fâcheux accident, que jusqu'à dix mille ans il ait des imitateurs de sa vertu, que les nouveaux sujets de la dynastie Yn jouissent d'une longue & heureuse suite d'années.

Je souhaite que jusqu'à dix mille ans vous gouverniez heureusement les peuples de Yn. Dans tout ce qui les regarde, faites en sorte qu'ils se plaisent à suivre vos exemples.

Au cinquième jour du cycle <sup>1</sup> le roi <sup>2</sup> était à la nouvelle cour. Dans la cérémonie tching <sup>3</sup> on sacrifia un bœuf <sup>p.220</sup> rougeâtre pour Ven-vang, & un autre bœuf rougeâtre pour Vou-vang ; &, par ordre du roi, on écrivit ce qui regardait cette cérémonie. Y <sup>4</sup> lut la formule, & avertit que Tcheou-kong resterait dans la ville de Lo pour gouverner. Les grands hôtes qui devaient assister le roi dans la cérémonie, soit pour offrir, soit pour tuer les bœufs, se rendirent auprès de lui. Ce prince entra dans la grande salle, & versa du vin à terre.

---

<sup>1</sup> Ce jour est nommé *vou-chin*.

<sup>2</sup> Ce paragraphe peut encore se traduire ainsi : *au jour vou-chin le roi étant à la nouvelle cour, fit la cérémonie tching* ; mais je soupçonne quelque transposition, & je n'oserais assurer que le sens est que le jour *vou-chin* était dans la douzième lune.

<sup>3</sup> Le caractère *tching* désigne une grande cérémonie qu'on devait faire en hiver ; elle se fit le cinquième jour nommé *vou-chin* ; & en vertu du texte, c'était alors la douzième lune. Le jour *vou-chin* était en effet dans la douzième lune, l'an 1098 avant J. C. Le 23 décembre s'appelait *vou-chin*. Il est certain que la première lune du calendrier de Tcheou était celle dans les jours de laquelle le Soleil entre dans ce que nous appelons le signe Capricorne, ou dans les jours de laquelle était le solstice d'hiver. Le 23 décembre 1098 fut le premier jour de l'an civil que commença l'an chinois 1098 avant J. C. C'est au 22 décembre que finit la septième année de la régence de Tcheou-kong. Or je crois que l'on peut très bien expliquer jusqu'à la douzième lune, *la régence de Tcheou-kong fut de sept ans, qu'il gouverna le royaume de Ven-vang & de Vou-vang avec beaucoup de prudence*. Cette année fut la dernière de la régence de Tcheou-kong ; & puisqu'il fut régent sept ans, & que cette septième année fut l'an 1098 avant J. C., la première année du règne de Tching-vang doit être marquée l'an 1104 avant Jésus-Christ.

<sup>4</sup> Le nom de l'historien était Y ; & parce que le roi devait prendre le gouvernement du royaume, on faisait cette grande cérémonie aux ancêtres Ven-vang & Vou-vang, fondateurs de la dynastie.

## Le Chou-king

Il ordonna à Tcheou-kong <sup>1</sup> de rester dans la ville de Lo p.221 pour gouverner. Tout fut écrit, & Y en avertit : on était alors dans la douzième lune.

Tcheou-kong gouverna avec beaucoup de prudence, pendant sept ans, le royaume de Ven-vang de Vou-vang.

@

---

<sup>1</sup> Kong-gan-koue, Kong-ing-ta & d'autres anciens interprètes soutiennent que Pe-kin fils de Tcheou-kong, fut installé prince de Lou, & que c'est le sens des paroles du *Chou-king* & des ordres du roi que les autres interprètes expliquent d'un ordre donné à Tcheou-kong de rester dans Lo pour gouverner. Cette si grande différence d'interprétations vient du différent sens du caractère chinois *heou* ; il est inutile d'expliquer au long cette difficulté. Le sentiment de Kong-ing-ta & de Kong-gan-koue est aujourd'hui assez généralement rejeté, & il faut avoir recours à des traits d'histoire, qui ne sont pas dans le *Chou-king*, pour trouver dans ce paragraphe l'installation de Pe-kin. On sait d'ailleurs qu'il est fils de Tcheou-kong, & qu'il lui succéda dans la principauté de Lou. Les interprètes avouent que dans le chapitre Lo-kao il y a des endroits peu intelligibles, à cause des lacunes & des transpositions, qu'on ne voit pas l'ordre des temps pour ce que le roi & Tcheou-kong disent ; cependant on se réunit assez à dire qu'il s'agit de l'année où Tcheou-kong remit à Tching-vang le gouvernement de la régence, & que cette régence fut de sept ans. Ce sentiment est même celui de quelques-uns qui croient que dans le vingt-septième paragraphe & suivants, le sens est qu'après que Tcheou-kong fut laissé dans Lo pour gouverner cette nouvelle cour, il gouverna sept ans, & mourut après ces sept ans. On convient que Vou-vang fut roi sept ans, & que Tching-vang son fils lui succéda. Par les chapitres Tchao-kao & Lo kao, on a dû voir que l'an 1111 avant J. C. fut le premier du règne de Vou-vang. Selon le *Tso-tchouen*, la dynastie Chang dura 600 ans ; ainsi la première année de Tching-tang serait la 1711 avant J. C. ; mais sans doute le *Tso-tchouen* parle d'un nombre approchant de 600 ans.

## CHAPITRE XIV

### TO-CHE

Ces mots *to-che* ou *to-su* signifient *beaucoup de gens constitués en dignité*. Parmi les sujets de la dynastie Yn, qui avaient eu ordre d'aller habiter dans la ville de Lo, plusieurs avaient occupé des charges ; c'est à eux que Tcheou-kong adresse les ordres de Tching-vang contenus dans ce chapitre. On représente à ces peuples combien ils ont été malheureux sous Cheou, on leur ordonne de se bien conduire dans la nouvelle ville qu'on vient de construire pour eux ; on les menace s'ils ne sont pas soumis. Il paraît par là qu'il n'y avait pas alors beaucoup de villes dans la Chine, & que les peuples vivaient dans les campagnes. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.222 À la troisième lune <sup>1</sup> Tcheou-kong commença à publier dans la nouvelle cour de Lo les ordres du roi aux officiers de la dynastie de Yn.

C'est ainsi que s'exprime le roi, dit-il :

« Vous qui avez été ministres & officiers sous la dynastie de Yn, & qui vivez p.223 encore ici, écoutez : le Ciel suprême <sup>2</sup>, irrité contre votre dynastie, l'a détruite, & par un ordre plein d'amour pour notre famille, il nous a donné son autorité pour exercer la souveraineté dans le royaume de Yn, il a voulu que nous achevassions l'ouvrage <sup>3</sup> du Seigneur (Ti ou Chang-ti).

Notre royaume de Tcheou était très petit, & nous n'aurions jamais osé aspirer à l'empire ; mais le Ciel, qui n'était pas pour vous, & qui ne pouvait compter sur des gens qui excitaient des troubles, s'est déclaré en notre faveur ; comment aurions-nous osé penser à devenir les maîtres de l'empire ?

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici de la troisième lune de l'an 1097 avant J. C. la première année que Tching-vang gouverna par lui-même.

<sup>2</sup> Les caractères *Tien*, Ciel, & *Ti* ou *Chang-ti* sont pris dans le même sens.

<sup>3</sup> L'ouvrage du Chang-ti est la tranquillité de l'empire. Le Chang-ti irrité contre la dynastie de Yn, donna l'autorité à celle de Tcheou, on en vint aux mains, on punit le crime, on mit la tranquillité dans le royaume donné par le Chang-ti : voilà ce qu'on veut dire.

## Le Chou-king

Ce qui s'est passé parmi les peuples a fait voir combien le Seigneur (Ti) est redoutable.

J'ai ouï dire que le souverain Seigneur (Chang-ti) conduit les hommes par la vraie douceur <sup>1</sup> ; le roi de la dynastie de Hia <sup>2</sup> ne fit rien de ce qui était agréable aux peuples ; c'est pourquoi le Seigneur l'accabla d'abord de calamités, pour l'instruire & lui faire sentir ses égarements ; mais ce prince ne fut pas docile, il proféra des discours <sup>3</sup> pleins d'orgueil, & s'adonna à toutes sortes de débauches ; alors le Ciel n'eut aucun égard pour lui, le dépouilla du royaume & le punit. p.224

Il chargea de ses ordres Tching-tang, fondateur de votre dynastie, il détruisit celle de Hia, & fit gouverner les peuples de l'empire par un roi sage.

Depuis Tching-tang <sup>4</sup> jusqu'à Ti-y, tous les rois firent paraître de la vertu, eurent du respect pour les cérémonies & pour les sacrifices & ils furent exacts à les faire.

Le Ciel les protégea & les conserva, ainsi que leur royaume ; & ces princes, qui ne cessèrent de craindre le Seigneur, n'en furent point abandonnés. Ils imitèrent le Ciel, &, à son exemple, ils répandirent partout les effets de leur bon cœur & de leur libéralité.

Le roi <sup>5</sup>, successeur (de Ti-y), ne s'est point mis en peine de la loi du Ciel, il ne s'est pas informé du soin que prenaient ses

---

<sup>1</sup> L'auteur du commentaire *Ge-ki* dit qu'on voit ici le cœur du Ciel plein de miséricorde, & un maître plein d'amour pour les hommes. Kong-ing-ta dit que les anciens livres étant perdus, on ne peut savoir en détail les calamités dont le Ciel punit d'abord le roi Kie. Kong-gan-hou & le même Kong-ing-ta représentent les calamités comme des instructions salutaires données par le Ciel pour changer le cœur de Kie ; & Kong-ing-ta dit en particulier que le Ciel veut qu'à la vue de ces fléaux, les hommes craignent & pratiquent la vertu. On ajoute que le Ciel se servit de ces calamités pour avertir Kie, pour lui faire sentir ses crimes afin qu'il se corrigeât ; que le Ciel ne résolut de le perdre que lorsqu'il le vit insensible à ses avertissements. Les interprètes plus récents ont tenu à peu près le même langage.

<sup>2</sup> Il s'agit ici du dernier roi de cette dynastie nommé Kie.

<sup>3</sup> On fait sans doute allusion à quelques paroles impies de Kie.

<sup>4</sup> Tching-vang veut dire que les rois de Yn, depuis Tching-tang jusqu'à Ti-y, ne donnèrent pas dans ces excès monstrueux qui perdirent la dynastie : voyez le chapitre Tsieou-kao.

<sup>5</sup> Le successeur de Ti-y fut Cheou, dernier roi de la dynastie de Yn. Ceux qui voient

## Le Chou-king

ancêtres pour conserver leur famille, il n'a pas imité leur zèle ni leur exactitude, il n'a pas pensé à la loi du Ciel, toute brillante qu'elle soit, il n'a eu aucun égard pour ses sujets.

C'est pourquoi le souverain Seigneur (Chang-ti) l'a abandonné & l'a puni.

Le Ciel n'a pas été avec lui, parce qu'il n'a pas suivi la droite raison.

Dans les quatre parties du monde <sup>1</sup>, aucun royaume, grand ou petit, ne peut être détruit, si l'ordre n'en est donné. »

Le roi continua ainsi :

« Vous qui avez été élevé en dignité sous la dynastie de Yn, le roi de Tcheou, entièrement appliqué aux affaires du Seigneur <sup>2</sup>, avertit <sup>3</sup> qu'il a exécuté l'ordre de détruire cette dynastie. p.225

On ne sert pas deux maîtres ; les sujets de l'empire de votre prince doivent nous être soumis.

J'ajoute encore : ce n'est pas moi qui suis la cause de ce que vous avez souffert, c'est votre propre cour <sup>4</sup>.

Il ne convenait pas de vous laisser dans un lieu sur lequel le Ciel faisait tomber tant de malheurs.

Vous qui avez été en dignité (sous la dynastie Yn), voilà pourquoi je vous ai ordonné de venir à l'occident de votre pays. Ne dites pas que sans avoir égard à la vertu, je cherche à faire de la peine : c'est l'ordre du Ciel ; si vous vous y

---

l'athéisme dans les anciens livres chinois peuvent examiner le sens de ce paragraphe.

<sup>1</sup> On veut dire que le royaume de Yn a été détruit par l'ordre du Ciel.

<sup>2</sup> Par *affaire du Seigneur*, on entend la guerre contre le roi Cheou, que Tching-vang dit avoir été faite par les ordres du Chang-ti. Les affaires du Seigneur sont aussi les cérémonies.

<sup>3</sup> Dans le style du *Chou-king*, avertir le Ciel, les esprits & les ancêtres, c'est faire une cérémonie. Les grands & les autres sujets de la dynastie Yn, soupçonnés de favoriser les rebelles, avaient eu ordre de quitter l'ancienne cour de Yn & d'aller à Lo. Cette transmigration rendait le gouvernement de Lo fort important.

<sup>4</sup> Le roi fait allusion aux débauches de la cour du dernier roi de Yn, & à la révolte de ses propres oncles paternels.

## Le Chou-king

opposez, je ne vous donnerai pas de nouvelles instructions, ne vous plaignez pas de moi.

Vous savez que les anciens sujets de Yn ont laissé des mémoires <sup>1</sup> & des lois, & que la dynastie de Yn fut substituée à celle de Hia.

Peut-être, direz-vous : dans la cour de notre roi on voyait des sujets de Hia jouir d'une grande considération, on leur donnait des charges & des offices. Je vous assure que c'est à la seule vertu que j'ai égard ; c'est pourquoi je vous ai fait venir de la cour du Ciel, qui est dans le royaume de Chang <sup>2</sup>. En vous aimant véritablement, j'imité l'exemple <sup>p.226</sup> des anciens, je ne suis point en faute, j'exécute les ordres du Ciel.

Quand je revins de Yen <sup>3</sup>, je me relâchai sur la peine de mort que devaient subir les peuples de quatre de vos royaumes <sup>4</sup> ; je me contentai de les punir par l'exil, le Ciel fut satisfait de cette punition, & je vous mis avec les sujets des Tcheou, afin que vous fussiez soumis & obéissants.

Après avoir accordé la vie, j'ai donné de nouveaux ordres ; j'ai fait bâtir dans le pays de Lo une grande ville, afin que les vassaux <sup>5</sup> des quatre parties de l'empire eussent des lieux propres pour s'assembler, & afin que vos officiers des environs me servissent fidèlement.

---

<sup>1</sup> On sait que les historiens de l'empire sont très anciens à la Chine ; les mémoires que l'on cite sont les livres d'histoire ; ces livres contenaient ce qui se passait d'important ; les grands exemples, les édits des rois, les règlements pour la religion ; toutes ces choses y étaient enregistrées. Les chapitres du *Chou-king* qui restent ont été écrits ainsi par les historiens, depuis Yao jusqu'aux rois voisins du temps de Confucius.

<sup>2</sup> La cour de Chang s'appelait *cour du Ciel*, *Tien-y*, parce que le roi tient sa place du Ciel. La ville de Lo était occidentale par rapport à cette cour.

<sup>3</sup> Yen était un pays vers l'orient, qui se révolta contre Tching-vang.

<sup>4</sup> Les quatre royaumes révoltés étaient celui de Vou-keng, fils du dernier roi de Yn, & ceux des oncles paternels du roi ; voyez les chapitres Kin-teng & Ta-kao. Les officiers à qui on adresse la parole étaient non seulement du pays de l'ancienne cour de Yn, mais encore des autres pays de ces quatre États. Les trois oncles paternels du roi tenaient leurs États de Vou-vang leur frère, après la défaite de Cheou.

<sup>5</sup> Les grands vassaux venaient de temps en temps à la cour, on les traitait, on les défrayait, & ceux qui étaient les plus distingués avaient le nom d'hôte ou d'ami, qui loge en passant chez un ami, ou qui vient voir un ami ; ici on leur donne le titre d'hôte, *pin*.

## Le Chou-king

Outre cela je vous ai donné des terres à cultiver & des maisons où vous pouvez habiter en sûreté.

Si vous gardez l'obéissance qui m'est due, le Ciel vous favorisera ; autrement vous perdrez vos terres, & je vous ferai subir les justes peines décernées contre vous par le Ciel.

Si vous pouvez demeurer longtemps dans vos villages, & faire passer à vos héritiers les terres que vous possédez ; si dans ce pays de Lo, vous êtes toujours attentifs & retenus, vos descendants seront comblés d'honneurs & de biens, ils en seront redevables à votre transmigration.

Le roi dit <sup>1</sup>... Il dit encore : ce que je viens d'ordonner concerne les lieux de vos habitations.

@

---

<sup>1</sup> *Après ces paroles le roi dit* : Il y a quelque chose qui paraît manquer dans le texte, selon plusieurs interprètes ; peut être aussi le sens est-il le roi dit & redit ; on voulait bien inculquer ce que le roi ordonnait.

## CHAPITRE XV

### VOU-Y

Le titre de ce chapitre signifie *Il ne faut pas se livrer au plaisir*. Tcheou-kong le composa pour détourner Tching-vang de l'amour des plaisirs. Il lui retrace l'histoire des anciens rois de la dynastie de Yn, & lui fait voir que ceux qui ont gouverné sagement leurs peuples, ont régné longtemps, que les méchants au contraire n'ont fait, pour ainsi dire, que passer sur le trône. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.227 Tcheou-kong dit :

— Hélas ! un roi sage ne pense pas à se livrer au plaisir.

Il s'instruit d'abord des soins que se donnent les laboureurs & des peines qu'ils souffrent pour semer & pour recueillir ; il ne se réjouit que quand il connaît ce qui fait la ressource & l'espérance des gens de la campagne.

Jetez les yeux sur cette classe d'hommes : les parents ont beaucoup souffert pour semer & pour recueillir ; mais leurs enfants qui ne pensent point à ces travaux, se divertissent, passent le temps à tenir des discours frivoles & remplis de mensonges, & méprisent leur père leur mère, en disant : les vieillards n'entendent & ne savent rien.

J'ai appris qu'autrefois Tchong-tsong, roi de la dynastie de Yn, conformément à l'ordre du Ciel, travaillait sans relâche à devenir homme de bien, il menait une vie dure, il était attentif & exact, il craignait toujours de tomber en faute ; il gouvernait ses sujets avec beaucoup de prudence & de précaution, & n'osait perdre le temps dans l'oisiveté ni dans p.228 les plaisirs ; aussi Tchong-tsong <sup>1</sup> régna-t-il pendant soixante-quinze ans.

---

<sup>1</sup> Tchong-tsong est le roi Tai-vou. Selon l'histoire Tong-tien-kang-mou, la première année de ce prince est la 1637<sup>e</sup> avant J. C. C'est de ce chapitre que les historiens ont pris les soixante-quinze ans du règne de ce prince.

## Le Chou-king

Dans la même dynastie le roi Kao-tsong <sup>1</sup> vécut d'abord parmi les gens de la campagne, & y souffrit beaucoup ; lorsqu'il fut monté sur le trône, il passa trois ans dans le palais de Leang-gan <sup>2</sup> sans parler, & après un silence si long, il ne parla jamais que d'une manière modeste & honnête ; il ne s'abandonna point à la paresse ni au plaisir, il rendit illustre la dynastie de Yn, tout fut en paix. Sous son règne, les grands & les petits ne se plaignirent point de lui ; c'est pourquoi il régna cinquante-neuf ans <sup>3</sup>.

Dans cette même dynastie le roi Tsou-kia <sup>4</sup> ne croyant pouvoir monter sur le trône sans commettre une injustice, alla se cacher parmi les gens de la campagne, & vécut comme eux ; ensuite devenu roi, connaissant parfaitement les ressources & les moyens qui font subsister les paysans, il fut plein d'amour & de complaisance pour le peuple ; il n'osa jamais faire peu de cas des veufs ni des veuves ; aussi Tsou-kia <sup>5</sup> régna-t-il pendant trente-trois ans.

---

<sup>1</sup> Le roi Kao-tsong est le même que Vou-ting. On en a parlé dans le chapitre Yue-ming.

<sup>2</sup> Leang-gan est le nom du palais où Kao-tsong gardait le deuil pour son père.

<sup>3</sup> L'histoire *Tong-kien-kang-mou* met la première année du règne de ce prince à l'an 1334 avant J. C., & c'est d'après ce paragraphe que les historiens lui ont donné cinquante-neuf ans de règne.

<sup>4</sup> Le roi Tsou-kia était un des fils de Kao-tsong. Selon le *Tong-kien-kang-mou*, la première année de Tsou-kia est l'an 1258 avant J. C. C'est également de ce passage que les historiens ont pris le règne de trente-trois ans. Tsou-kia avait un frère aîné appelé Tsou-keng. Kao-tsong ne voulut pas désigner Tsou-keng pour être roi, & nomma Tsou-kia ; mais celui-ci jugeant bien que c'était faire tort à son frère, s'enfuit. Tsou-keng fut donc roi, & après lui Tsou-kia.

<sup>5</sup> Il faudrait savoir détail l'âge de ces trois rois de la dynastie de Yn, & quand ils montèrent sur le trône. Un règne de trente-trois ans n'est pas censé assez long pour mériter tant d'éloges, & sans doute ce roi était déjà âgé quand il prit possession de l'empire. Tcheou-kong était au fait de l'histoire des rois de la dynastie de Yn & il avait sans doute des raisons particulières pour ne parler que de ces rois. Il aurait pu, par exemple, parler du règne de Yao & de celui de Chun, mais voulant relever les avantages d'une vie frugale & laborieuse, il choisit les trois princes de la dynastie de Yn, qui s'étaient distingués en cela, & qui pour récompense avaient vécu & régné longtemps. Il importait fort à Tching-vang d'être instruit de l'histoire de la dynastie de Yn, dont beaucoup de sujets puissants étaient mécontents. Il est clair que Tcheou-kong avait devant les yeux le catalogue des années & des règnes, au moins pour cette dynastie. Selon l'histoire qui nous reste, outre les trois règnes dont Tcheou-kong parle, il y en a qui passent quinze & vingt ans ; mais peut-être qu'eu égard à l'âge que ces princes avaient en montant sur le trône, c'était fort peu, peut-être aussi Tcheou-kong ne voulait-il parler que des trois. Les interprètes ne s'accordent pas sur le roi Tsou-kia ; les uns disent que ce Tsou-kia du texte est Tai-kia, petit-fils de Tching-tang, d'autres

## Le Chou-king

p.229 Les rois qui régnèrent après ces princes ne se plaisaient dès leur naissance qu'aux divertissements ; uniquement occupés des plaisirs, ils ne connurent point ce que les paysans souffrent dans la culture de la terre ; les peines que le peuple endure ne vinrent point jusqu'aux oreilles de ces princes ; parce que ceux-ci passèrent leur vie & leur règne dans les délices & dans les excès, leur vie & leur règne ne furent pas de longue durée. On trouve des règnes de dix, de sept, de huit, de cinq, de six, de quatre, & même de trois ans.

Dans notre royaume de Tcheou, Tai-vang <sup>1</sup> & Vang-ki furent modestes & réservés.

Ven-vang fut attentif à s'habiller modestement, à établir la paix & à faire valoir l'agriculture.

Sa douceur le fit aimer, il se distingua par sa politesse, il eut pour les peuples un cœur de père, il veilla à leur conservation & il fut libéral & généreux pour les veuves & les veufs. p.230 Depuis le matin jusqu'à midi, & jusqu'au coucher du soleil, il n'avait pas le temps de faire un repas, tant il était occupé du soin de mettre & d'entretenir l'union parmi le peuple.

Ven-vang <sup>2</sup> ne se livra point aux plaisirs qu'il fallait prendre hors du palais & dans les campagnes : il ne reçut de ses sujets que ce qui lui était exactement dû ; aussi quand il commença à régner il était au milieu de son âge, & il régna cinquante ans.

Prince, vous êtes l'héritier de Ven-vang, dit Tcheou-kong, suivez son exemple, ne vous abandonnez point à tous ces

---

disent qu'il s'agit de Tsou-kia, fils du roi Kao-tsong ; de part & d'autre il y a des auteurs d'une grande autorité ; mais le sentiment pour Tsou-kia fils de Kao-tsong, passe pour être mieux fondé.

<sup>1</sup> On a vu que Tai-vang fut le premier prince de Tcheou, qui eut une cour, des grands officiers, &c. c'est pour cela que Tcheou-kong ne parle pas des autres plus anciens.

<sup>2</sup> Pour le règne de Ven-vang, il s'agit de sa dignité de prince vassal ; & puisqu'il commença à l'être au milieu de son âge, & qu'il régna cinquante ans, il s'ensuit qu'il vécut environ cent ans ; c'est l'âge que lui donne Meng-tse ou Mencius.

## Le Chou-king

plaisirs ni à tous ces amusements ; ne recevez des peuples que les redevances qu'ils vous doivent.

Gardez-vous de penser que, de temps en temps, vous pouvez vous livrer au plaisir, ce serait un mauvais exemple pour vos sujets, & une désobéissance au Ciel. La plupart des gens de ce siècle sont portés à imiter les fautes des autres ; ne soyez pas comme Cheou, roi de Yn, qui donna dans l'excès du vin ; ce défaut le perdit & le jeta dans un aveuglement déplorable.

J'ai appris, ajouta Tcheou-kong, que les anciens s'avertissaient mutuellement des fautes qu'il fallait éviter, & qu'ils s'animaient réciproquement. Ils s'instruisaient les uns les autres, & se communiquaient avec franchise leurs pensées ; aussi ne voyait-on pas alors des gens qui eussent recours à la fraude & au mensonge.

Si vous ne suivez pas le conseil que je vous donne, prince, vos vices seront imités ; on changera & on dérangera les sages lois portées par les anciens rois contre les crimes ; il n'y aura aucune distinction du grief au léger ; tout sera dans la confusion ; le peuple mécontent murmurerà ; il en viendra même jusqu'à faire des imprécations <sup>1</sup> & à prier les esprits contre vous. p.231

Tcheou-kong continua ainsi :

— Après Tchong-tsong, roi de la dynastie de Yn, vint Kao-tsong, ensuite Tsou-kia, ensuite Ven-vang, roi de Tcheou. Ces quatre princes <sup>2</sup> se comportèrent avec beaucoup de prudence.

Si quelqu'un accusait un autre, en disant : un tel a murmuré contre vous, un tel a mal parlé de vous, ces quatre princes, loin de se mettre en colère, faisaient des efforts pour devenir

---

<sup>1</sup> Le *Chou-king* ne spécifie ni le temps de ces anciens, dont il parle plus haut, ni les imprécations dont il s'agit ici.

<sup>2</sup> La conduite qu'on fait tenir aux *quatre princes* est digne de remarques, & Tcheou-kong avait sans doute l'histoire détaillée, non seulement de son père, mais même celle des autres princes.

## **Le Chou-king**

plus vertueux, se reprochaient les fautes qu'on leur imputait, & les reconnaissaient.

Si vous n'écoutez pas ces avis, vous croirez des fourbes & des menteurs qui vous diront que des gens sans honneur se plaignent de vous & en parlent en termes injurieux ; alors vous voudrez punir, & vous ne penserez pas à la conduite que doit tenir un roi. Vous manquerez de cette grandeur d'âme qu'on reconnaît dans le pardon. Vous ferez inconsidérément le procès aux innocents, & vous punirez ceux qui ne le méritent pas. Les plaintes seront les mêmes, tout l'odieux & tout le mauvais retomberont sur vous.

Prince héritier, dit Tcheou-kong faites attention à ces conseils.

@

## CHAPITRE XVI

### KIUN-CHI

Kiun-chi signifie le sage Chi, le même que Tchao-kong qui, sous prétexte de son grand âge, voulait se retirer de la cour. À cette occasion Tcheou-kong lui représente que l'empire a besoin de lui, s'efforce de le détourner de son dessein, & lui dit qu'il ne peut l'exécuter sans faire un tort considérable aux affaires du gouvernement ; il lui cite à ce sujet l'exemple de plusieurs anciens sages. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.232 Tcheou-kong parla ainsi au sage Chi :

— Le Ciel irrité a détruit la dynastie de Yn, & la nôtre possède le royaume que celle de Yn a perdu ; mais puis-je dire que nous conserverons toujours ce bonheur, & que j'en suis certain. Il pourrait arriver que la sincérité du cœur nous procurât ce secours éternel du Ciel, & comment alors oserais-je penser & dire que notre dynastie aura le malheur de périr ?

Hélas ! vous disiez autrefois : il est de notre devoir de conserver le royaume que le souverain Seigneur (Chang-ti) nous a donné. Pour moi, dans le temps même que le peuple obéit, & ne paraît pas disposé à faire des plaintes, je ne puis m'empêcher de penser à ce qui arrivera dans les temps à venir, à l'autorité & à la sévérité du Ciel. Si le roi, si ses fils ou petits-fils n'observent pas les règles que les grands & les petits, les supérieurs & les inférieurs, doivent garder entr'eux, s'ils p.233 perdent l'éclat que leurs ancêtres ont procuré à la dynastie, pourrais-je dire, j'étais dans ma famille, & j'ignorais ce qui le passait ?

Il n'est pas aisé de bien gouverner l'empire <sup>1</sup>, & on ne peut espérer d'être toujours favorisé du Ciel. Si des rois l'ont

---

<sup>1</sup> L'empire est ici désigné par une commission donnée par le Ciel *tien- ming* ; on a déjà vu cette expression ailleurs.

## Le Chou-king

perdu, c'est parce qu'ils n'ont pas suivi avec respect les règles laissées par les anciens, & la droite raison <sup>1</sup>.

J'avoue que, moi Tan, je suis hors d'état de gouverner ; je puis seulement diriger notre jeune prince, afin qu'il profite de la gloire de ses aïeux.

Nous ne pouvons opérer une faveur constante du Ciel, mais nous devons tâcher de conserver longtemps la forme de gouvernement que Ven-vang nous a laissée, & prier le Ciel de ne pas abandonner ce royaume.

Sage Chi, écoutez-moi <sup>2</sup> : j'ai appris qu'autrefois Tching-tang, ayant pris possession de l'empire, le ministre Y-yn <sup>3</sup> eut communication avec l'auguste Ciel, du temps de Tai-kia, ce fut encore le même ministre <sup>4</sup>. Sous Tai-vou <sup>5</sup>, les ministres Y-tchi <sup>6</sup> & Tchih-hou eurent aussi communication <sup>7</sup> avec le souverain Seigneur (Chang-ti), le ministre Vou-hien <sup>8</sup>, du <sup>p.234</sup> temps de Tsou-y <sup>9</sup> ; Kan-pan & Vou-hien, du temps de Vou-ting <sup>10</sup>, gouvernèrent le royaume.

Ces grands ministres firent tous leurs efforts pour s'acquitter de leur charge ; parce qu'ils soutinrent la dynastie de Yn, les rois de cette dynastie les associèrent au Ciel dans les

---

<sup>1</sup> *La droite raison* est désignée par ces deux caractères *ming-te*, la brillante vertu. Selon la doctrine du *Chou-king*, les fautes des hommes attirent la colère du Ciel ; & comme on ne peut répondre de leur conduite, on ne saurait dire qu'ils ne seront pas punis.

<sup>2</sup> Tcheou-kong suppose que l'on connaissait l'histoire de la dynastie de Chang, & il en parle beaucoup, à cause des sujets de cette dynastie qui étaient alors mécontents.

<sup>3</sup> Y-yn fut ministre de Tching-tang & de Tai-kia.

<sup>4</sup> Il y a dans le texte *pao-heng*, c'est le titre que Y-yn portait sous Tai-kia.

<sup>5</sup> Pour Tai-vou, voyez le chapitre Vou-y.

<sup>6</sup> Y-tchi était le fils de Y-yn.

<sup>7</sup> Ces paroles, *eurent communication avec le Ciel, eurent communication avec le Chang-ti*, signifient que ces ministres furent favorisés par le Ciel.

<sup>8</sup> Vou-hien, ministre de Tsou-y, était fils de ce fameux Vou-hien, qui passe pour auteur d'un ancien catalogue d'étoiles. J'en ai parlé dans ce que j'ai envoyé sur les étoiles.

<sup>9</sup> Selon le *Tong-kien-kang-mou*, l'an 1525 avant J. C fut la première année de Tsou-y.

<sup>10</sup> Pour Vou-ting, voyez le chapitre Vou-y. Il est surprenant qu'on ne parle pas du ministre Fou-yue sous Vou-ting. Kong-ing-ta dit qu'il ne peut en savoir la raison. [Vou-hien, ministre de Vou-ting, est fils du précédent Vou-hien. Dans ces deux nom, Hien est écrit différemment.]

## Le Chou-king

cérémonies qu'ils faisaient aux ancêtres <sup>1</sup>, & ils régnèrent un grand nombre d'années.

Par une faveur spéciale du Ciel, cette dynastie fut solidement affermie. Les ministres & les grands, rigides observateurs de la vertu, montraient beaucoup de bonté envers tout le monde, & de la tendresse pour les misérables. Les *heou*, les *tien*, & les autres vassaux, préposés pour défendre l'empire, accouraient au premier ordre, ne pensaient qu'à se rendre vertueux & à bien gouverner au nom du roi leur maître ; aussi, dans les affaires qu'il fallait traiter dans les quatre parties de l'empire, comptait-on sur ce qu'un seul homme faisait, comme sur le *pou* <sup>2</sup> sur le *chi*.

Ô sage *chi*, le Ciel conserva longtemps la dynastie Yn, à cause de ses ministres justes & intelligents ; mais un prince <sup>3</sup> de cette dynastie fut dépouillé de l'autorité. Aujourd'hui, ô *chi*, si vous y pensez sans cesse, le royaume sera affermi, & p.235 quoique nouvellement fondé, vous lui donnerez un grand éclat.

Le souverain Seigneur (Chang-ti) a détruit la dynastie Yn, il a donné des forces à la vertu de Ven-vang, & lui a remis le soin de l'empire.

Ven-vang gouverna avec beaucoup de tranquillité le pays de Hia <sup>4</sup>, parce qu'il fut très bien servi par Ko-chou <sup>5</sup>, par Hong-yao, par Sam-y-seng, par Tai-tien & par Nan-kong-ko.

---

<sup>1</sup> On fait allusion à la cérémonie des rois chinois, d'honorer le Ciel & de lui sacrifier. Après avoir sacrifié au Ciel, ils rendaient des honneurs aux rois leurs ancêtres. Cette cérémonie s'appelle *pei* ou *poei*, caractère qui veut dire *accompagner, être auprès*. D'autres, plus versés dans ces matières, ont parlé de cette cérémonie.

<sup>2</sup> Les connaissances qu'on avait par le *pou* & par le *chi* étaient regardées par Tcheou-kong comme venant des esprits. Ce ministre lui-même était regardé comme un esprit, c'est-à-dire comme un homme fort intelligent & sans passion.

<sup>3</sup> C'est Cheou, dernier roi de la dynastie Yn ; il est appelé dans le texte *l'héritier du Ciel*, qui a la même signification que  *fils du Ciel*.

<sup>4</sup> Le pays de Hia est la Chine.

<sup>5</sup> Ko-chou était frère de Ven-vang ; les autres étaient de sa famille.

## Le Chou-king

S'il n'avait pas eu ces ministres <sup>1</sup> pour aller d'un côté & d'un autre porter ses ordres, enseigner aux peuples les règles & les devoirs, il n'aurait pu réussir ni se rendre si utile à ces peuples.

Pleins de zèle pour ce prince, ils ne lui inspirèrent que des sentiments vertueux. La connaissance qu'ils avaient de l'auguste autorité du Ciel leur servait de guide ; c'est ainsi qu'ils faisaient la réputation de Ven-vang, qu'ils le soutenaient & le dirigeaient. Le souverain Seigneur (Chang-ti) qui en fut instruit, le choisit <sup>2</sup> pour gouverner à la place des rois de Yn.

Quatre de ces ministres <sup>3</sup> dirigèrent encore Vou-vang, & contribuèrent à son bonheur. Ce prince respecta la majesté & l'autorité du Ciel, & lui fut soumis. Après l'entière défaite de ses ennemis, ces quatre ministres illustrèrent son règne, le soutinrent, & publièrent partout sa vertu.

Aujourd'hui, moi Tan, qui suis sans aucun talent, & comme celui qui veut passer une grande rivière, je souhaite désormais achever avec vous ce qui est de ma charge. Notre p.236 jeune prince est sur le trône comme s'il n'y était pas. Ne me chargez pas seul du fardeau ; si vous vous retirez, & si vous ne suppléez pas à ce que je suis hors d'état de faire, je serai privé des exemples & des instructions d'un ministre illustre, qui, à de grands talents, joint de rares vertus ; je n'entendrai pas le chant de l'oiseau <sup>4</sup>, à plus forte raison ne comprendrai-je pas les ressorts qui font agir le Ciel.

---

<sup>1</sup> Tcheou-kong veut inculquer que le bonheur ou le malheur des rois vient des bons ou des mauvais ministres, & par là il veut faire voir à Chi que s'il se retire il portera un grand préjudice à son roi.

<sup>2</sup> Tcheou-kong & Vou-vang regardaient Ven-vang comme le fondateur du royaume de Tcheou ; mais l'histoire met Vou-vang premier roi de cette dynastie.

<sup>3</sup> Ko-chou, frère de Ven-vang, était mort quand Vou-vang fut roi.

<sup>4</sup> *Le chant de l'oiseau* est celui de cet oiseau fabuleux appelé fong-hoang. Selon les Chinois, la vue de cet oiseau est un signe de bonheur pour le prince. Selon cette idée, Tcheou-kong dit que si Tchao-kong se retire, le règne de Tching-vang ne sera pas heureux, on n'entendra pas le fong-hoang.

## Le Chou-king

Hélas ! si le royaume est échu à notre famille, c'est pour nous un grand bonheur ; mais qu'il s'est rencontré de difficultés ! Je vous le dis, il faut nous attacher de plus en plus à la vertu, & faire en sorte que nos neveux ne s'écartent point de la justice.

Vou-vang déclara sa volonté, & en vous mettant à la tête du peuple, il vous donna ses ordres, en disant : apportez tous vos soins à l'éducation du roi ; acquittez-vous de cet emploi avec affection & avec droiture ; souvenez-vous toujours du royaume que j'ai reçu, ne perdez point de vue la vertu de Ven-vang, & ayez pour le roi un cœur rempli de tendresse & de compassion.

Je vous ai dit sincèrement, continua Tcheou-kong, ce que je pense ; ô Chi, vous êtes tai-pao <sup>1</sup>, vous voulez remplir votre devoir dans toute son étendue, faites donc, je vous prie, attention à ce que je vous ai dit ; considérez que le malheur arrivé à la dynastie Yn peut également nous arriver un jour.

Ne pensez pas qu'en vous avertissant si souvent, je croie que vous n'ajoutez pas foi à mes paroles ; je veux seulement vous faire souvenir que nous devons exécuter l'ordre qui nous a été donné de bien élever le roi. Si ce que je dis est de votre avis, vous direz ce que je dis, & vous reconnaîtrez que cette obligation retombe sur nous deux. Quoique le Ciel <sup>p.237</sup> nous comble de ses faveurs, je crains encore que nous ne remplissions pas tous nos devoirs. Pour vous, vous continuerez de plus en plus à aimer & à respecter la vertu, vous produirez ceux que leur vertu distinguera ; & dans un temps favorable, vous pourrez céder votre charge à quelqu'autre.

Nous avons l'un l'autre servi jusqu'ici avec zèle, & nos services ont procuré l'heureux état dont nous jouissons ; nous

---

<sup>1</sup> *Tai-pao* était un titre d'honneur ; *tai* exprime grand, *pao* signifie : protection &

## Le Chou-king

ne nous sommes pas épargnés pour achever ce que Ven-vang a si bien commencé. Il faut continuer d'affermir le royaume, & lui soumettre les pays mêmes qui sont au-delà de la mer, où le soleil se lève <sup>1</sup>.

S'il y a, dans tout ce que je vous ai dit, quelque chose à reprendre, je l'ai dit à cause de l'inquiétude où votre retraite me mettrait par rapport aux ordres du Ciel & à cause du peuple.

Vous savez de quoi ce peuple est capable. Dans ces commencements il s'est bien comporté en toute occasion ; mais pensez à la fin ; suivez l'avis que je vous donne, & continuez à remplir votre charge.

@

---

conservation.

<sup>1</sup> [Il est assez singulier qu'un philosophe comme Tcheou-kong inspire ici l'esprit de conquête ; c'était donc alors le goût des Chinois qui cherchaient à s'étendre de plus en plus vers l'Orient.]

## CHAPITRE XVII

### TSAI-TCHONG-TCHI-MING

Ce titre signifie *Ordre donné à Tsai-tchong*. C'est le roi Tching-vang qui, accordant la dignité de prince d'un canton du Ho-nan, indique à Tsai-tchong de quelle manière il doit se conduire dans son État ; il lui ordonne de conserver la paix parmi le peuple, l'union parmi les autres petits souverains ses égaux, & d'être attaché à sa personne. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.238 Dans le temps que Tcheou-kong était *tchong-tsai* <sup>1</sup>, & à la tête des ministres, les oncles paternels <sup>2</sup> du roi firent courir des bruits séditieux. Kouan-chou fut exécuté à mort dans le pays de Chang <sup>3</sup>, Tsai-chou fut envoyé en prison à Ko-lin <sup>4</sup>, & on lui donna sept chariots <sup>5</sup>. Ho-chou <sup>6</sup> fut dégradé, privé de ses titres, & pendant trois ans on ne parla pas de lui. Tcheou-kong donna à Tsai-tchong <sup>7</sup> le titre de p.239 *king-che* <sup>8</sup>, parce qu'il ne s'écarta pas de son devoir, & après la mort de Tsai-chou, on donna à Tsai-tchong la dignité de prince de Tsai <sup>9</sup>, en conséquence de la requête présentée au roi.

Le roi <sup>10</sup> dit :

— Jeune prince <sup>11</sup>, vous avez fait paraître de la vertu, vous n'avez pas suivi de mauvais exemples, & vous avez exactement gardé les devoirs de votre état, c'est pourquoi je

---

<sup>1</sup> Dans le chapitre Y-hiun, on a vu le sens de *tchong-tsai*.

<sup>2</sup> Le caractère *chou* exprime oncle paternel.

<sup>3</sup> Chang est le nom du pays qui est aujourd'hui Kouei-te-fou, du Ho-nan.

<sup>4</sup> Je ne sais à quel pays d'aujourd'hui répond Ko-lin.

<sup>5</sup> Le nombre des chars désignait la qualité & la puissance des princes vassaux. Ces chars, laissés à Tsai-chou, étaient un reste de sa dignité.

<sup>6</sup> Ho-chou était prince vassal, on lui ôta ce titre ; il fut trois ans comme un simple particulier, après ces trois ans on le rétablit.

<sup>7</sup> Tsai-tchong était fils de Tsai-chou.

<sup>8</sup> King-che est le nom de quelque grande charge ; je ne sais pas bien en quoi elle consistait.

<sup>9</sup> Tsai est le nom d'un pays dépendant de Ju-ning-fou, dans le Ho-nan.

<sup>10</sup> Le roi est Tching-vang.

<sup>11</sup> Tsai-tchong était appelé Hou, & c'est ainsi qu'il est désigné dans ce chapitre.

## Le Chou-king

vous nomme *heou*<sup>1</sup> dans la partie orientale ; allez dans votre nouvel État, & soyez attentif.

Ensevelissez dans un oubli éternel les fautes de votre père, ne pensez qu'à la fidélité & à l'obéissance que vous me devez : gardez-vous de donner dans de semblables excès. Dès aujourd'hui vous devez tenir une conduite plus régulière que celle de votre père, vous ne devez pas vous endormir sur un point qui demande tous vos soins : laissez à vos fils & à vos petits-fils un exemple digne d'être suivi ; observez les règles & les instructions de Ven-vang notre aïeul, & n'imites pas votre père qui a agi contre les ordres de son roi.

L'auguste Ciel ne fait acception de personne, mais ses faveurs sont toujours pour l'homme vertueux. Le cœur & l'affection des peuples ne sont pas toujours les mêmes, mais ils se tournent toujours vers ceux qui leur font du bien. La manière de faire le bien n'est pas toujours la même, mais tout ce qui contribue à conserver la paix, tend à la même fin. La manière de faire le mal n'est pas toujours la même, mais tout ce qui tend à mettre le trouble, produit toujours le même effet. Soyez donc sur vos gardes.

Quand vous entreprenez une affaire, examinez d'abord quelle doit en être la fin, vous vous épargnerez des p.240 inquiétudes. Mais si vous ne pensez pas à ce terme, vous en serez accablé.

Soyez exact & attentif dans votre charge, soyez ami des quatre vassaux vos voisins, défendez & soutenez la famille royale, conservez l'union avec vos frères, & procurez la paix, qui est si nécessaire au peuple.

Suivez toujours la droite raison. Sous prétexte que vous vous croyez plus expérimenté que les anciens, ne changez pas les anciennes coutumes, ce serait un désordre. Assurez-vous de ce que vous voyez & de ce que vous entendez ; des discours

---

<sup>1</sup> Heou est le titre de prince ou seigneur d'un État.

## **Le Chou-king**

que la passion a dictés ne doivent pas vous faire changer de conduite ; si vous exécutez ce que je vous dis, je ne pourrai me dispenser de vous louer.

Allez, jeune prince, continua le roi, & souvenez-vous de ce que je vous ordonne.

@

## CHAPITRE XVIII

### TO-FANG

To-fang signifie *Plusieurs pays*, expression qui se trouve au commencement de ce chapitre, à l'occasion des instructions que Tcheou-kong adresse aux chefs des différents peuples qui s'étaient révoltés, sur la manière dont ils doivent se conduire. Il retrace en même temps une partie de l'histoire des anciens temps, pour faire voir que le Ciel ne protège que ceux qui aiment la vertu, & qu'il punit les crimes. Ce chapitre concerne encore Tching-vang, qui avait soumis ces rebelles. On ne sait pas au juste en quelle année ce prince donne les ordres qui sont contenus dans ce chapitre, qui est dans les deux textes.

@

p.241 Au vingt-quatrième jour du cycle <sup>1</sup>, à la cinquième lune, le roi revint de Yen <sup>2</sup> à Tsong-tcheou <sup>3</sup>.

Alors Tcheou-kong dit :

— Voici ce que le roi ordonne :

Avertissez tous les peuples de vos quatre royaumes <sup>4</sup> : vous, p.242 qui gouvernez les pays de Yn, vous ne devez pas ignorer que je n'ai pas voulu faire mourir vos sujets.

On a beaucoup parlé sur les ordres du Ciel, mais on n'a pas pensé au respect qu'on doit toujours avoir pour les cérémonies des ancêtres <sup>5</sup>.

Le Seigneur (Chang-ti) <sup>1</sup> avertit l'abord le roi de Hia <sup>2</sup> par des calamités ; mais ce prince, occupé de ses plaisirs, ne proféra

---

<sup>1</sup> On ne sait pas quelle est l'année où Tching-vang revint de Yen, ainsi on ne peut dire à quel jour julien répond ce vingt-quatrième jour nommé *ting-hai*. L'histoire *Tong-kien-kang-mou* marque l'an 1111 avant J. C, mais cette année, le 25 mars & le 14 mai étant *ting-hai*, ce *ting-hai* ne fut pas dans la cinquième lune du calendrier de Tcheou.

<sup>2</sup> Yen est le nom du royaume oriental qui s'était révolté contre Tching-vang.

<sup>3</sup> Tsong-tcheou est le nom de la cour de Tching-vang, dans le district de Si-gan-fou, du Chen-si.

<sup>4</sup> Les quatre royaumes ou États sont, 1° Chang, dans le pays de Kouei-ce-fou, du Ho-nan. 2° Kouan, dans le pays de Kai-fong-fou, du Ho-nan. 3° Tsai, dans le pays de Juning-fou, du Ho-nan. 4° Ho, dans le pays de Ping-yang-fou, du Chan-si. Ces quatre États s'étaient révoltés.

<sup>5</sup> Le prince de Yen & sa famille furent détruits, ainsi il n'y eut plus de salle pour honorer leurs ancêtres, c'est ce malheur qu'on devait prévenir.

## Le Chou-king

pas un seul mot qui fit connaître qu'il aimait les peuples ; il était si aveuglé par les débauches, qu'il ne pensa pas un seul jour au chemin que le Seigneur lui ouvrait, comme vous le savez, pour se corriger.

Ce prince raisonnait sur l'ordre <sup>3</sup> du Seigneur, il n'avait aucun soin de ce qui sert à conserver la vie & le repos du peuple, il lui faisait souffrir mille tourments ; alors les troubles augmentèrent, dans son propre palais tout était en confusion, l'union & la concorde en étaient bannies, on n'avait égard pour personne, & le peuple était mécontent ; on mettait en place des gens cruels & avarés, qui firent souffrir toutes sortes de maux à la ville royale, & qui la réduisirent à l'extrémité.

Le Ciel <sup>4</sup> chercha donc un homme qui fut en état d'être p.243 le maître du peuple. Tching-tang eut le bonheur d'être manifestement chargé des ordres de punir & de détruire le royaume de Hia.

Le Ciel ne s'éloigna ainsi de Hia que parce que les gens de bien n'étaient plus récompensés ou ne restaient pas longtemps en place, parce que les honneurs & les dignités n'étaient que pour ceux que leurs vices & leurs mauvaises qualités mettaient hors d'état de bien traiter les peuples. On exerçait mille actes d'injustice & de cruauté, & chacun, dans son état, trouvait toutes sortes d'obstacles pour subsister ; le chemin était fermé de tous côtés.

---

<sup>1</sup> Les interprètes ont fort remarqué dans ce passage les expressions qui marquent la volonté du Seigneur de corriger les coupables, & les voies qu'il prit pour empêcher Kie de se perdre entièrement. Le Ge-kiang, qui est un commentaire fait à l'usage de l'empereur Kang-hi, dit en particulier que le Chang-ti portait sans cesse Kie à se corriger ; que ce prince, malgré ses débauches, avait des moments où il apercevait ses égarements, & que s'il se fut repenti, le cœur du Ciel se serait tourné en sa faveur.

<sup>2</sup> [C'est Kie, dernier roi de la dynastie de Hia.]

<sup>3</sup> L'ordre du Seigneur est l'empire ; on fait allusion à quelques paroles pleines d'arrogance dites par Kie, & qui marquaient son peu de respect pour le Ciel.

<sup>4</sup> Dans le *Chou-king* on voit beaucoup de répétitions de mêmes traits d'histoire & de mêmes traits de morale. Ce qui est dit du Ciel & du Chang-ti dans ce chapitre, est remarquable par lui-même ; il n'est nullement nécessaire de s'étendre là-dessus.

## Le Chou-king

Tout le monde se réunit donc à choisir Tching-tang pour régner sur les peuples à la place de Hia.

On s'animait mutuellement, parce que ce prince était un vrai modèle à suivre, parce qu'il était très attentif à tout ce qui pouvait conserver la vie & le repos de ses sujets.

Jusqu'au roi Ti-y <sup>1</sup> la vertu fut honorée & récompensée, on punissait les crimes à propos.

Les coupables étaient punis de mort ou de quelque grande peine, si les fautes étaient grièves ; mais on relâchait ceux dont l'innocence était connue. Par là tout le monde était animé à faire son devoir.

Il n'en a pas été de même de votre dernier roi <sup>2</sup> : dans les divers endroits de sa domination, il n'a pu gouverner selon les lois de sa dynastie, qui avait reçu l'empire du Ciel.

Avertissez, continua ainsi le roi, les peuples qui sont dans vos pays, que ce n'est pas le Ciel qui de lui-même a détruit le royaume de Hia ni celui de Yn.

C'est votre roi & ses propres sujets qui, répandus dans le royaume, étaient plongés dans la débauche. Ce prince <sup>p.244</sup> pensait mal sur les ordres du Ciel, & proférait des paroles peu mesurées.

Le roi de Hia, dans ses délibérations sur le gouvernement, ne savait pas choisir ce qui pouvait lui conserver longtemps le royaume ; le Ciel l'a puni, & a mis à sa place Tching-tang.

Le dernier roi de votre dynastie ne songea qu'à contenter ses passions ; dans son gouvernement, il ne fit voir ni exactitude, ni pureté de mœurs ; le Ciel l'a puni <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour Ti-y, voyez le chapitre To-che & le chapitre Tsieou-kao.

<sup>2</sup> [Ce prince est Cheou, dernier roi de la dynastie de Chang ou de Yn.]

<sup>3</sup> [Il s'agit de Cheou, dernier roi de Yn.]

## Le Chou-king

Quelque sage <sup>1</sup> que soit un homme, s'il n'est pas attentif il peut devenir étourdi ; de même, quelqu'étourdi que soit un homme, s'il est attentif, il peut devenir sage. Le Ciel attendit cinq ans pour donner le temps au fils & au descendant de Tching-tang <sup>2</sup>. Ce prince pouvait être un grand roi, mais il ne réfléchit pas, & il n'écoula rien.

Le Ciel fit alors des recherches dans tous les pays, il donna de grandes marques de sa colère & de son autorité, & quand il fut question de faire voir celui qu'il aimait & qu'il protégeait, on ne le trouva pas dans votre royaume.

Le roi de Tcheou <sup>3</sup> était alors aimé de tous les peuples ; p.245 & parce qu'il pratiquait la vertu, il fut en état d'être mis à la tête des affaires qui regardent les esprits <sup>4</sup> : le Ciel enseigna ce qui pouvait rendre les gens vertueux, choisit notre famille pour succéder à celle de Yn, & nous rendit les maîtres absolus de tout votre pays.

Mais pourquoi vous donner tant de conseils ? J'ai fait grâce de la vie aux peuples de vos quatre royaumes.

---

<sup>1</sup> Les interprètes s'étendent beaucoup sur ce passage ; ils prennent ces paroles dans le sens le plus moral, & disent que l'homme le plus mauvais peut, par la pensée & par le repentir, devenir homme de bien, que le Ciel souhaitait sincèrement que Cheou se corrigeât & se repentît, que ce Ciel était disposé à lui conserver le royaume, mais que son malheur vint d'endurcissement & d'opiniâtreté. Les interprètes disent encore que le Ciel attendit cinq ans en faveur de Tching-tang, dont Cheou était descendant.

<sup>2</sup> Kong-gan-koue & Kong-ing-ta supposent que Ven-vang eut le droit à la couronne & avec plusieurs autres auteurs, ils fixent ce droit neuf ans avant sa mort. Les mêmes auteurs supposent que les treize années dont les chapitres Hong-fan & Tai-chi parlent, doivent être prises depuis cette année où Ven-vang reçut le droit à la couronne. Selon ces mêmes auteurs, après la mort de Ven-vang, Vou-vang garda le deuil pendant trois ans ; il fit ensuite la guerre deux ans, au bout desquels Vou-vang fut maître du royaume. Selon ces auteurs, c'est de ces cinq ans qu'il s'agit ici. Cette explication des cinq ans est aujourd'hui peu reçue.

<sup>3</sup> Le roi de Tcheou est Vou-vang ; on peut encore remarquer ici, comme ailleurs, l'autorité & la connaissance attribuées au Ciel. Kong-gan-koue dit qu'il s'agit du devoir ou de la charge de sacrifier au Ciel, & il suppose que c'est de cette charge que vient le titre de roi ; ce titre est *tien-vang*, *roi céleste*, c'est à-dire, selon lui, roi qui sacrifie au Ciel, ou roi dont le droit est de sacrifier au Ciel. Dans le livre classique *Tchun-tsieou*, le roi porte le titre de *tien-vang*.

<sup>4</sup> Le commentaire *Ge-ki* dit que ces paroles, *être mis à la tête des affaires qui regardent les esprits, le Ciel*, ont le même sens que celles du chapitre Hien-yeou-y-te, qu'on a vu appliquées au roi comme chef des sacrifices & des cérémonies faites au Ciel. De tout temps les empereurs chinois ont regardé comme un devoir essentiel de leur état de sacrifier au Ciel.

## Le Chou-king

Pourquoi ne seriez-vous pas désormais fidèles & tranquilles dans votre pays ? pourquoi ne vous soumettriez-vous pas à notre famille de Tcheou ? Pourquoi ne vous aideriez-vous pas & ne vous animeriez-vous pas, en vous acquittant de votre devoir ? Vous êtes aujourd'hui dans vos familles, vous faites cultiver vos terres, pourquoi donc ne seriez-vous pas obéissants à votre roi, pourquoi n'exhorteriez-vous pas tout le monde à bien servir notre dynastie, puisqu'elle règne par l'ordre du Ciel ?

Pourquoi n'avez-vous jamais été tranquilles ? votre cœur n'a-t-il donc jamais ressenti des mouvements de compassion ? Pourquoi l'ordre du Ciel ne vous a-t-il pas fixé ? & pourquoi y avez-vous si peu pensé, en faisant tant de choses contre les lois ? Vous êtes-vous imaginés que les gens droits & équitables vous croiraient ?

Jusqu'ici je me suis contenté de vous instruire & de vous avertir ; j'ai fait punir & emprisonner les plus coupables ; c'est ce qui est arrivé jusqu'à trois fois. Si vous n'avez aucun égard à cette grâce que je vous ai accordée de vous avoir conservé la vie, p.246 je vous ferai punir sévèrement, non parce que notre dynastie de Tcheou ne saurait vous laisser tranquilles, mais parce que vos fautes méritent cette punition.

Avertissez, continua le roi, les officiers de tous vos pays, principalement ceux de Yn, depuis cinq ans vous êtes gouvernés par mes inspecteurs.

C'est pourquoi que tous vos officiers <sup>1</sup> s'acquittent des devoirs de leur charge <sup>2</sup>.

Si la paix & l'union ne règnent point parmi le peuple, c'est la faute de ceux qui le gouvernent ; ainsi commencez vous-

---

<sup>1</sup> [Il y a dans le texte, que vos *su*, que vos *pe*, que les grands & les petits *ching* s'acquittent des devoirs de leur charge ; mais j'ai suivi le père Gaubil, & j'ai mieux aimé ne pas désigner ces noms de charge, qui sont aujourd'hui inconnus.]

<sup>2</sup> Tching-vang avait donné des charges à des sujets de la dynastie de Yn ; mais il leur avait donné des surveillants & des inspecteurs.

## Le Chou-king

même par aimer la paix & la concorde : votre exemple les fera régner dans vos familles, si elles n'y sont pas ; l'exemple de vos familles instruira les villes, & par là vous serez capables de bien gérer les affaires.

Quoique vous voyiez des gens pleins de vices & de défauts, ne vous rebutez pas ; soyez toujours affables & honnêtes, faites un juste choix de ceux qui dans votre ville pourront vous être utiles.

Si à l'avenir, dans le territoire de Lo, vous vous appliquez avec soin à faire cultiver les terres, le Ciel vous comblera de ses bienfaits, la dynastie de Tcheou vous donnera de grandes récompenses. Dans le palais du roi même, vous aurez des charges considérables, & si vous remplissez exactement votre devoir, vous serez placés dans les premières dignités.

Ministres, dit le roi, si vous ne pouvez vous animer les uns & les autres à être fidèles à mes ordres, vous n'aurez pas pour moi l'obéissance qui m'est due, & alors les peuples prendront ce prétexte pour ne pas obéir. Si vous ne pensez qu'à vivre dans la mollesse & dans les plaisirs, vous oublierez entièrement les ordres de votre roi, vous attirerez sur vous la colère redoutable du Ciel, alors j'exécuterai ses ordres pour vous punir, p.247 & je vous ferai passer dans des lieux très éloignés de ceux où vous êtes <sup>1</sup>.

Je ne vous donnerai pas de nouveaux avis, dit le roi ; j'ai eu soin de vous faire connaître mes ordres.

C'est pour vous, ajouta-t-il, le commencement d'une nouvelle vie ; mais si vous ne pouvez vivre en paix, vous n'aurez aucun sujet de vous plaindre de moi (lorsque je vous punirai).

@

---

<sup>1</sup> On voit par ce passage, ainsi que par plusieurs autres qui précèdent, qu'on était alors dans l'usage de transporter ailleurs les peuples vaincus. On voit encore qu'on regardait les sujets de la dynastie de Yn comme des peuples différents de ceux des Tcheou. Ceux de Yn avaient traité de même ceux de la dynastie de Hia.

## CHAPITRE XIX

### LI-TCHING

Li ou Lie-tching signifie *Établir le gouvernement*. Ce chapitre renferme les avis que Tcheou-kong donna à Tching-vang pour établir le gouvernement. Il parcourt l'ancienne histoire, & s'attache particulièrement à faire le tableau du gouvernement établi par Ven-vang & par Vou-vang. Il fait connaître les différents officiers chargés de conduire les peuples. Ce chapitre se trouve dans les deux textes.

@

— p.<sup>248</sup> C'est à genoux & prosterné à terre, dit Tcheou-kong, que je veux instruire le fils héritier du Ciel des devoirs d'un roi.

Tous alors avertirent le roi d'être attentif sur soi-même, & dirent :

— À sa droite & à sa gauche, le roi a les *tchang-pe*<sup>1</sup>, les *tchang-gin*<sup>2</sup>, les *tchun-gin*<sup>3</sup>, les *tcho-y*<sup>4</sup> & les *hou-pen*<sup>5</sup>.

Tcheou-kong reprit la parole, dit :

— Hélas ! que p.<sup>249</sup> cela est louable ! mais, savoir être touché de la misère des autres, que cela est rare !

Parmi les anciens, examinons ce qui se passa sous la dynastie de Hia. Dans le temps de la grande puissance de cette dynastie, on s'appliquait à choisir des gens expérimentés<sup>6</sup>, à

---

<sup>1</sup> Les noms des charges ont souvent changé à la Chine ; c'est une difficulté dans la lecture des anciens livres, & ce n'est pas sans peine & sans travail que l'on peut donner une idée de ce qu'il faut entendre par ces différents noms.

*Tchang-pe* est le nom de ceux qui avaient soin de faire fournir les vivres au peuple.

<sup>2</sup> *Tchang-gin* étaient ceux qui traitaient les affaires importantes du royaume, aussi bien que celles de la religion.

<sup>3</sup> *Tchun-gin* étaient les juges criminels. Ces trois charges étaient les trois premières de la cour.

<sup>4</sup> *Tcho-y* est le nom des officiers qui avaient soin des meubles & des habits du roi.

<sup>5</sup> *Hou-pen* étaient ceux qui avaient soin des flèches des chevaux & des armes du roi. Ces deux dernières charges, quoiqu'inférieures aux autres, étaient très considérables. Ces cinq charges, envisagées par Tcheou-kong, lui font faire une exclamation sur leur importance ; mais il veut que la compassion soit la vertu propre de ceux qui sont en place.

<sup>6</sup> Les interprètes assurent que le texte fait allusion au bon gouvernement de Yu, fondateur de la dynastie de Hia. On sait très peu de chose des rois de cette dynastie.

## Le Chou-king

honorer & à respecter le souverain Seigneur (Chang-ti). Quand on était assuré que quelqu'un s'était exercé dans la pratique des neuf vertus <sup>1</sup>, alors on ne craignait point d'en avertir le roi ; on se mettait à genoux, & ainsi prosterné, on disait : le nom de roi convient à celui qui sait donner à propos les charges de *che* <sup>2</sup>, de *mou* <sup>3</sup> & de *tchun* <sup>4</sup>. Mais ces importantes charges seront données à des gens sans probité, si dans ce choix on juge du talent de la vertu par les seules apparences, par l'air & par les agréments : les distribuer ainsi, c'est s'écarter des règles de l'équité.

Kie n'eut pas assez de vertu pour gouverner le royaume selon les lois anciennement établies ; son gouvernement fut tyrannique, & il ne laissa pas de successeurs.

Ensuite Tching-tang <sup>5</sup> monta sur le trône, le souverain Seigneur (Chang-ti) lui donna des ordres authentiques, & ce prince les exécuta exactement. Il gouverna le royaume avec p.250 beaucoup de sagesse ; il sut choisir des gens propres à remplir ces trois charges <sup>6</sup> ; & ceux-ci, dans leurs emplois, firent voir qu'ils avaient le mérite & la sagesse que Tching-tang avait reconnus en eux. Par ses soins & par sa vigilance, ce prince parvint à se servir utilement des talents de ceux qui étaient dans ces trois charges ; il fut lui-même le modèle de toutes les vertus. Ceux qui étaient dans la ville de Chang <sup>7</sup> vécurent dans une grande union, & les peuples des quatre parties du royaume, se formant sur ce modèle, tâchèrent d'imiter une vertu qui était l'objet de leur admiration.

---

<sup>1</sup> Les neuf vertus dont on parle sont les neuf vertus dont il a été fait mention dans le chapitre Kao-yao-mo.

<sup>2</sup> Le *che* ou *se* est le même que le *tchang-gin*.

<sup>3</sup> Le *mou*, le même que *tchang-pe*. *Mou* est le caractère de berger, depuis par métaphore, on l'a appliqué aux princes & aux officiers.

<sup>4</sup> *Tchun*, le même que *tchun-gin*. Voyez les notes du premier paragraphe.

<sup>5</sup> Dans ce paragraphe & le suivant, on compare la conduite du premier roi de la dynastie de Chang & celle du dernier, comme on a comparé celle du premier roi de la dynastie du Hia avec celle du dernier.

<sup>6</sup> Les trois charges dont on parle sont *tchang-pe*, *tchang-gin* & *tchun-gin*.

<sup>7</sup> On a déjà dit que la ville de Chang était dans le pays de Kouei-te-fou, du Ho-nan.

## Le Chou-king

Hélas ! le naturel de Cheou fut mauvais ; dans le gouvernement, il s'introduisit des gens qui ne songeaient qu'à tourmenter les peuples, des gens qui avaient un cœur barbare & inhumain. Ce prince donna les emplois à ceux qui ne savaient s'occuper que de leurs plaisirs. Le Seigneur, irrité, le punit, & nous donna le royaume de Yn ; & l'autorité dont Chang avait été revêtu nous ayant été transmise, nous fûmes chargés du soin de gouverner tous les peuples.

Ven-vang & Vou-vang, qui connurent l'importance de bien remplir ces charges, ne les donnèrent qu'à des sujets dont ils connaissaient parfaitement le cœur & la sagesse, ils les employèrent dans le service respectueux du souverain Seigneur (Chang-ti) & dans le gouvernement des peuples.

Voici la forme du gouvernement qu'ils établirent. *Gin-gin* <sup>1</sup>, *tchun-fou* <sup>2</sup> & *mou* <sup>3</sup> étaient trois grandes charges.

*Hou-pen*, *tcho-y* <sup>4</sup>, *tseou-ma* <sup>5</sup>, *siao-yn* <sup>6</sup>, les *hi-po* <sup>7</sup> p.251 de la droite & de la gauche, les cent *se* & les *fou* <sup>8</sup>.

Le grand *tou* <sup>9</sup>, le petit *pe* <sup>10</sup>, les gens pour les arts <sup>11</sup>, les cent *se* <sup>12</sup> des officiers du dehors, le *tai-che* <sup>13</sup>, le *yn-pe* <sup>14</sup> & les autres, tous étaient recommandables par leur vertu & par leur sagesse.

---

<sup>1</sup> C'est le *tchang-gin*.

<sup>2</sup> C'est le *tchun-gin*.

<sup>3</sup> C'est le *tchang-pe*.

<sup>4</sup> Pour *tcho-y* & *hou-pen*, voyez les notes sur le premier paragraphe.

<sup>5</sup> Le *tseou-ma* avait soin des chevaux du roi.

<sup>6</sup> Le *siao-yn* avait soin des petits officiers.

<sup>7</sup> Les officiers des chars & des habits.

<sup>8</sup> Les officiers pour les provisions & les repas.

<sup>9</sup> Le chef des officiers de la ville impériale.

<sup>10</sup> Le chef des officiers de la petite cour où le roi allait quelquefois.

<sup>11</sup> Les astrologues, les mathématiciens, les artistes, ceux qui faisaient des prières & des cérémonies aux esprits.

<sup>12</sup> Ce mot signifie *présider*.

<sup>13</sup> L'historien du royaume.

<sup>14</sup> Chefs, gouverneurs, surintendants, &c.

## Le Chou-king

Le *se-tou* <sup>1</sup>, le *se-ma* <sup>2</sup>, le *se-kong* <sup>3</sup> & les *ya-lou* <sup>4</sup>.

Les officiers pour les pays barbares d'Ouei, de Liu, de Tching <sup>5</sup>, pour les trois Po <sup>6</sup>, & pour les Fan <sup>7</sup>.

Ven-vang connaissait le cœur de ceux qu'il mettait en place : ainsi quand il créa de grands officiers pour gouverner, pour faire subsister & pour corriger les peuples, il fut en état d'être servi par des gens que la vertu rendait recommandables.

Ven-vang ne se mêlait point des affaires portées aux juges, ni des procès, des vérifications, des confrontations & des délibérations ; il observait seulement si les *yeou-se* & les *mou-fou* <sup>8</sup> gardaient ou ne gardaient pas les lois.

Dans ce qui concerne le détail des procédures, des <sup>p.252</sup> sentences & des délibérations, il avait grande attention de ne pas faire connaître ce qu'il savait.

Vou-vang imita la conduite de son père, & ne pensa pas à priver de leurs places les sages & équitables officiers qui les occupaient. Il suivit les desseins de son père, il en imita l'affabilité & l'honnêteté envers tout le monde, aussi eut-il le même bonheur & la même gloire.

Jeune prince, vous voilà sur le trône ; tâchez désormais de bien connaître le fond du cœur des grands que vous nommez pour gouverner, pour punir, ou pour faire vivre les peuples. Quand vous serez assuré de leur droiture, confiez-leur les plus importantes affaires : voilà le vrai moyen d'animer les peuples, & de faire en sorte que dans les procès, dans les

---

<sup>1</sup> Celui qui avait soin de la doctrine.

<sup>2</sup> Celui qui avait soin du gouvernement des troupes.

<sup>3</sup> Celui qui avait soin des terres.

<sup>4</sup> Noms d'officiers, &c. ces cinq sortes étaient pour les vassaux.

<sup>5</sup> Trois royaumes barbares, c'est-à-dire étrangers. Dans le chapitre Mou-chi, on a parlé de Ouei ou Vi & de Liu.

<sup>6</sup> Les trois *Po* sont des pays inconnus aujourd'hui.

<sup>7</sup> *Fan* exprime tous lieux dangereux, difficiles à gouverner ; le royaume des Barbares & les trois *Po* étaient réputés tels.

<sup>8</sup> Les *yeou-se* & les *mou-fou* étaient des juges criminels & civils.

## Le Chou-king

jugements & dans les délibérations, il n'y ait rien que de juste & d'équitable ; mais prenez garde que de mauvais esprits ne troublent tout.

Quand il ne s'agirait que d'une seule parole, pensez aux gens sages & vertueux, pour en obtenir les secours nécessaires dans le gouvernement des peuples qu'on vous a confiés.

Hélas ! moi Tan <sup>1</sup>, je vous ai dit tout ce que j'ai appris d'utile & de salubre des anciens ; souvenez-vous désormais que vous êtes fils de Vou-vang & petit-fils de Ven-vang ; ne négligez pas les affaires qui regardent les jugements, les sentences & les délibérations ; mais qu'il n'y ait que les officiers préposés pour cela qui s'en occupent.

Dans les anciens temps <sup>2</sup>, sous les princes de Chang, & après eux sous Ven-vang, on créa de grands officiers pour gouverner, pour punir, & pour faire vivre le peuple ; c'est ce qui procura de si beaux règnes.

Ces princes, dans le gouvernement de leurs États, n'ont <sup>p.253</sup> jamais employé des gens de mauvaises mœurs. Si vous ne vous appliquez pas à l'étude de la vertu, on ne fera aucun cas de vous dans le monde. Dans la distribution des charges du royaume, n'ayez en vue que la vertu. Les sages doivent être seuls chargés de vous aider dans le gouvernement.

Jeune prince, fils de Vou-vang & petit-fils de Ven-vang, vous êtes le maître du royaume ; dans les procès, ne vous exposez pas à de faux jugements ni à de mauvaises décisions, établissez des juges.

---

<sup>1</sup> Tan est le nom de Tcheou-kong.

<sup>2</sup> Selon les interprètes, ces anciens temps sont ceux du roi Yu, fondateur de la dynastie de Hia ; mais à la lettre on ne parle que du temps antérieur à celui de Chang. Tcheou-kong, dans son discours à Tching-vang, a en vue de faire voir la cause de la perte des familles royales, pour cela il n'avait besoin que d'indiquer les familles de Hia & de Chang. Avant Yu le royaume n'était pas héréditaire.

## Le Chou-king

Tenez en bon état votre armée, & allez au-delà des frontières fixées par Yu <sup>1</sup> ; parcourez vous-même tous les lieux du royaume, & qu'au-delà de la mer même les peuples vous soient soumis <sup>2</sup>. Faites connaître partout les grandes actions de Ven-vang, la gloire la majesté de Vou-vang.

Je souhaite que les rois vos successeurs n'emploient que des officiers qui soient constants & fidèles dans leur place. p.254

Tcheou-kong appela le *tai-che* <sup>3</sup>, & lui dit :

— Sou-kong, qui fut autrefois *se-keou* <sup>4</sup>, fut très exact dans ce qui regardait les procès, & mit notre dynastie en état de régner longtemps : écrivez avec soin tout ce que fit Sou-kong, afin que cela serve de modèle aux juges.

@

---

<sup>1</sup> [Tcheou-kong inspire encore ici à son maître l'esprit de conquête vers l'Orient.]

<sup>2</sup> On fait allusion aux ouvrages du roi Yu, décrits dans le chapitre Yu-kong, où l'on voit les limites du royaume du temps d'Yao. [Ces limites ne doivent pas être regardées comme bien certaines relativement à la Chine, & les commentaires modernes varient beaucoup sur ce sujet. Kien-long, empereur de la Chine, actuellement régnant, dans son *Éloge de la ville de Moukden*, fixe en Tartarie quelques-unes des provinces dont il est fait mention dans le chapitre Yu-kong, & assurément les Chinois ne conviendront pas de ces positions : d'ailleurs il n'est pas vraisemblable que les Chinois possédassent alors cette partie de la Tartarie. On a vu, en plusieurs endroits du *Chou-king*, que Tcheou-kong recommande d'étendre les conquêtes jusqu'à la mer où le soleil se lève. On peut inférer de ces passages que de son temps on ne possédait pas les pays voisins de la mer Orientale & que la Chine n'était pas encore aussi étendue qu'on le suppose ordinairement. Quand on examinera avec attention l'histoire de la Chine, quand on comparera les événements arrivés dans les différents siècles, on s'apercevra qu'elle souffre de grandes difficultés, & qu'il faut beaucoup rabattre de l'étendue & de la domination de ses souverains. L'empire chinois n'a proprement commencé à être à peu près ce qu'il est que sous Chi-hoang-ti, vers l'an 246 avant J. C., encore la partie méridionale n'était-elle pas entièrement soumise.]

<sup>3</sup> *Tai-che* est l'historien du royaume. On le voit ici chargé d'écrire ce qui regardait les causes criminelles, c'est-à-dire, un modèle de ce qu'on devoit observer dans ces causes. L'historien devoit tenir registre des actions des princes, des grands événements, des ordres & des règlements pour le gouvernement du royaume.

<sup>4</sup> *Se-keou* veut dire *juges criminels*, ou *président pour les causes criminelles*. Au temps de Vou-vang, Sou-kong exerçait cette charge.

## CHAPITRE XX

### TCHEOU-KOUAN

Tcheou-kouan signifie ministres ou officiers de la dynastie de Tcheou. Ce chapitre contient une énumération des officiers établis par les Tcheou pour le gouvernement de l'État des instructions adressées à ces officiers. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.255 Le roi de Tcheou, dans le dessein de bien gouverner, fit l'examen de toutes les parties du royaume ; il alla punir ceux qui ne venaient point rendre leurs hommages & rétablit partout l'ordre & la tranquillité. Les grands vassaux des six *fou* <sup>1</sup> se conformèrent en tout à ses ordres. De retour à Tsong-tcheou <sup>2</sup>, il fit les règlements que les officiers devaient observer.

Il parla ainsi :

— Anciennement, dans le temps de la grande loi <sup>3</sup>, le bon gouvernement consistait à prévenir les troubles & à conserver le royaume sans danger <sup>4</sup>. p.256

Yao & Chun <sup>5</sup>, après avoir examiné l'antiquité <sup>6</sup>, créèrent cent ministres ou officiers : au-dedans étaient les *pe-kouei* <sup>7</sup> & les

---

<sup>1</sup> Les six *fou* étaient les six parties du royaume, en y comprenant le territoire de la cour.

<sup>2</sup> Tsong-tcheou était la cour de Vou-vang & de Tching-vang, dans le pays de Si-gan-fou du Chen-si.

<sup>3</sup> On voit que le temps de la grande loi est un temps d'innocence ; les troubles & les dangers des États ne sont venus qu'après ce temps. Je crois que Tching-vang veut dire que l'innocence des mœurs & la tranquillité publique sont la base du bon gouvernement. Les commentaires ne donnent ici aucune lumière sur le texte.

<sup>4</sup> À la lettre, l'administration du gouvernement avant le trouble, la conservation du royaume avant le danger.

<sup>5</sup> Yao & Chun sont nommés dans ce texte Tang & Yu.

<sup>6</sup> Ces mots *examiner l'antiquité* sont remarquables. Ces deux rois avaient donc des connaissances, c'est-à-dire, quelque histoire des temps antérieurs aux leurs. L'auteur du *Tso-tchouen* parle des officiers de Hoang-ti, de Chao-hao qui régnaient avant Yao. Confucius, dans ses commentaires sur l'*Y-king*, parle de Fo-hi, de Chin-nong & de Hoang-ti comme de princes qui ont régné avant Yao.

<sup>7</sup> Dans *pe-kouei*, *pe* exprime le nombre *cent*, & c'est un nombre vague, pour marquer les affaires différentes de ces cent officiers ; *kouei* signifie *mesure, délibération*, & *pe-kouei* était le tribunal des Ministres d'État.

## Le Chou-king

*se-yo*<sup>1</sup>, au dehors étaient le *tcheou-mou*<sup>2</sup>, les *heou*<sup>3</sup> & les *pe*<sup>4</sup> ; tous ceux qui étaient en place étaient d'accord, & la tranquillité régnait dans tout le royaume. Les dynasties de Hia<sup>5</sup> & de Chang<sup>6</sup> doublèrent le nombre de ces officiers, & furent en état de bien gouverner. Un roi sage, en établissant ainsi des officiers, n'a pas égard au nombre mais au choix de ces hommes.

Aujourd'hui je pense à acquérir de la vertu, je la respecte & je m'en occupe ; depuis le matin jusqu'au soir, je crains de ne pas réussir ; je porte toujours mes vues sur les anciens, pour m'y conformer, & je désire que les officiers soient instruits.

Les trois *kong*<sup>7</sup> sont appelés le *tai-se*<sup>8</sup>, p.257 le *tai-fou*<sup>9</sup> & le *tai-pao*<sup>10</sup> : ils traitent de la loi, gèrent les affaires du royaume, & établissent un parfait accord entre les deux principes<sup>11</sup> ; ce n'est qu'à ceux qui ont de grands talents qu'on doit donner des postes si relevés.

Les trois *kou*<sup>12</sup> sont appelés le *chao-che*, le *chao-fou* & le *chao-pao* : ils sont adjoints aux trois *kong*, instruisent les

---

<sup>1</sup> *Se-yo* ; *se* signifie *quatre*, & *yo* veut dire *montagnes* ; c'était le tribunal qui avait soin des affaires des vassaux des quatre parties de l'empire.

<sup>2</sup> *Tcheou-mou* ; *tcheou* exprime *région, pays* ; *mou* exprime *berger, conducteur*, &c. Ces officiers étaient chargés de pourvoir à la subsistance des peuples.

<sup>3</sup> Les *heou* étaient les vassaux ou petits princes.

<sup>4</sup> Les *pe* étaient d'autres petits princes qui avaient droit d'inspection sur les autres vassaux.

<sup>5</sup> Hia désigne ici Yu, fondateur de la dynastie de Hia.

<sup>6</sup> Chang désigne Tching-tang, fondateur de la dynastie de Chang.

<sup>7</sup> Le caractère *kong* exprime un homme sans passion, qui n'a en vue que la vertu.

<sup>8</sup> Le caractère *tai* signifie *grand, respectable*. *Se* exprime le modèle ; ici c'est un modèle de vertu ; c'est une grande charge.

<sup>9</sup> *Fou* exprime le *secours, l'aide*.

<sup>10</sup> *Pao* exprime la *protection, le soutien* ; ces trois *kong* étaient comme les directeurs & instituteurs du roi ou du prince héritier, & ses maîtres qui le portaient à la vertu.

<sup>11</sup> Les livres chinois sont remplis des deux caractères *yn* & *yang*. Dans le sens naturel, *yang* signifie *clair* ; *yn* signifie *obscur, lumière & ténèbres*. Dans la physique chinoise, *yang* est le *mouvement*, ou le *principe du mouvement* ; *yn* est le *repos* ou le *principe du repos*. Le sens moral & métaphorique de ces deux termes sont à l'infini, & s'étendent à ce qui est susceptible du plus ou du moins, soit dans le physique, soit dans le moral. Le sens de ce paragraphe est que tout va bien dans l'empire, que les lois y sont en vigueur, que le commerce fleurit, qu'il n'y a point de calamités publiques, que les saisons ne sont pas dérangées.

<sup>12</sup> *Kou* veut dire *unique, uniquement*. Je ne vois pas la raison de cette dénomination.

## Le Chou-king

peuples, expliquent ce qui regarde le Ciel & la Terre <sup>1</sup>, & se réunissent pour m'aider.

Le *tchong-tsai* <sup>2</sup> a soin du gouvernement de l'empire ; tous les officiers dépendent de lui, il veille à ce que tout soit dans l'ordre.

Le *se-tou* <sup>3</sup> enseigne la doctrine, publie les cinq documents <sup>4</sup>, & instruit les peuples.

Le *tsong-pe* <sup>5</sup> a soin des cérémonies, a l'intendance sur p.258 ce qui regarde les esprits & les hommes, & met l'union & l'accord entre ce qui est en haut <sup>6</sup> & ce qui est en bas.

Le *se-ma* veille à la défense de l'empire, commande aux six corps de troupes, & maintient en paix les provinces.

Le *se-keou* a soin de faire observer les lois contre les criminels ; c'est lui qui doit faire le procès à tous les malfaiteurs à ceux qui causent des troubles.

Le *se-kong* <sup>7</sup> est chargé des ouvrages publics ; il doit procurer aux quatre sortes d'habitants <sup>8</sup>, des lieux sûrs & commodes pour leur demeure, examiner l'utilité qu'on peut retirer de la culture des terres, selon les temps & les saisons.

---

Les trois *kou* étaient comme les aides & les substituts des trois *kong*. *Chao* signifie *petit* ; ce qui désigne une dignité inférieure aux précédentes.

<sup>1</sup> Par Ciel & Terre, il faut, je crois, entendre la religion & le gouvernement.

<sup>2</sup> Dans les chapitres Y-hiun & Ouei-tse-tchi-ming, on a parlé du *tchong-tsai* ; *tchong* signifie *grand* ; *tsai*, *gouverneur*.

<sup>3</sup> Le chapitre Chun-tien parle du *se-tou*.

<sup>4</sup> Les cinq documents sont les cinq *devoirs* ou les cinq *tien* dont on a parlé au chapitre Chun-tien & ailleurs.

<sup>5</sup> *Tsong* signifie *respectable* ; *pe*, *intendant*, *chef*.

<sup>6</sup> *L'accord entre le haut & le bas*, dénote les prières & les cérémonies pour rendre les esprits propices. Il s'agit des cérémonies religieuses pour les esprits, & des civiles pour les hommes morts ; c'est ce que l'on entend par les esprits & les hommes.

<sup>7</sup> Dans *se-kong*, *kong* exprime une *antre souterraine*. Les anciens interprètes disent que ce caractère avertit que les premiers hommes habitaient dans des cavernes souterraines.

<sup>8</sup> *Les quatre sortes d'habitants* sont, suivant les commentaires, les lettrés, les laboureurs, les artisans & les marchands.

## Le Chou-king

Ces six ministres <sup>1</sup> ne pouvant faire tout par eux-mêmes, ont des officiers qui dépendent d'eux : ils encouragent les neuf *mou* <sup>2</sup>, procurent l'abondance aux peuples, & les animent.

Tous les six ans, les cinq ordres des vassaux viennent une fois rendre hommage. Six ans après, ils en font autant & alors le roi, selon la saison, va faire la visite du royaume. À <sup>p.259</sup> chacune des quatre montagnes <sup>3</sup>, il examine les règles & le modèle <sup>4</sup> qui ont été prescrits ; chaque vassal vient rendre son hommage, on récompense exactement ceux qui se sont bien comportés, & on punit ceux qui se sont rendus coupables.

Vous, qui êtes en dignité, dit alors le roi, vous, que la prudence & la sagesse doivent distinguer du reste des hommes, soyez attentifs : prenez garde aux peines que vous décernerez contre les criminels ; ces lois une fois promulguées, doivent être observées, il serait dangereux de les laisser sans effet. Suivez en tout la justice ; défiez-vous des passions qui produisent des intérêts & des vues particulières ; si vous n'y êtes point livré, le peuple vous sera sincèrement attaché.

Tout homme qui est en charge, doit être instruit de l'antiquité <sup>5</sup> ; avec cette connaissance, il parle à propos & ne se trompe pas dans ses décisions : les règles & les lois établies doivent être votre maître. Ne séduisez pas les magistrats par

---

<sup>1</sup> En chinois, *king* désigne les grands que le roi emploie pour les affaires. On dit aujourd'hui les neuf *king*. Dans le livre *Tcheou-li*, qui renferme plusieurs morceaux composés par Tcheou-kong & par plusieurs autres, on dit que le *tchong-tsai* est le ministre du Ciel, le *se-tou*, le ministre de la Terre, le *tsong-pe*, le ministre du printemps, le *se-ma*, le ministre de l'été, le *se-keou*, le ministre de l'automne, le *se-kong* le ministre de l'hiver. Chacun de ces six ministres avait soixante officiers inférieurs, ce qui composait 360. Dans ce livre *Tcheou-li*, il y a plusieurs morceaux qui n'y ont été mis que du temps des Han.

<sup>2</sup> Les neuf *mou* sont ceux qui avaient soin de la subsistance des peuples des neuf parties de l'empire ; *mou* veut dire berger.

<sup>3</sup> En chinois, les quatre *yo* étaient quatre montagnes célèbres, où les princes vassaux venaient rendre leurs hommages quand l'empereur faisait la visite de l'empire : voyez le chapitre Chun-tien, le nombre de ces visites y est mieux détaillé, & n'est pas le même que dans ce chapitre.

<sup>4</sup> Ces règles & ce modèle, ou cette forme, regardaient le calendrier, les poids, les mesures, &c. voyez le chapitre Chun-tien.

<sup>5</sup> Puisque Tching-vang veut que les officiers sachent l'antiquité ; au temps de ce prince, il y avait donc des livres qui apprenaient cette antiquité.

## Le Chou-king

des discours étudiés ; si vous répandez mal à propos des doutes, on ne peut rien déterminer ; si vous êtes négligent & paresseux, les affaires languissent. Des magistrats qui ne font, pas instruits, sont comme deux murailles qui se regardent ; s'ils veulent traiter une affaire, ils ne savent ce qu'ils font, tout est dans le désordre & dans la confusion.

Il faut instruire les ministres les officiers ; si l'on veut faire des actions dignes d'éloge, il faut nécessairement réfléchir, si l'on veut rendre les autres vertueux, il faut faire de grands efforts sur soi-même, & si on a le courage de se vaincre, on s'épargne beaucoup de peines pour l'avenir. p.260

Quand on est constitué en dignité, peu à peu on devient superbe ; de même, quand on a de grands appointements, peu à peu on devient prodigue. C'est une grande vertu que de savoir être modeste & économe. N'usez jamais de mensonge. La vérité procure la joie & la tranquillité du cœur ; le mensonge au contraire ne cause que des peines.

Dans les grands postes soyez toujours sur vos gardes ; pensez au danger où vous êtes : celui qui ne craint rien est surpris par le danger.

Si l'on produit les sages, si l'on a des égards pour ceux qui ont des talents, la paix règne parmi les officiers ; sans cette paix le gouvernement est dans le désordre. Si ceux que vous avez mis en place remplissent leur devoir, ce sera une preuve de votre discernement ; mais s'il arrive le contraire, vous passerez pour incapable d'occuper un emploi.

Hélas ! dit le roi : vous qui êtes à la tête de toutes les affaires, & vous Grands officiers, soyez exacts & attentifs dans vos charges, & distinguez-vous par votre application ; si vous aidez votre roi, si vous procurez la tranquillité au peuple, tous les royaumes nous seront soumis.

@

### CHAPITRE XXI

#### KIUN-TCHIN

Après la mort de Tcheou-kong, Kiun-tchin fut chargé de lui succéder dans le gouvernement de la ville de Lo, où étaient les sujets de l'ancienne dynastie de Yn. Ainsi ce chapitre contient l'éloge de Tcheou-kong & les avis de Tching-vang à Kiun-tchin. On voit que Tching-vang donne de grande marques d'estime à Tcheou-kong, son oncle paternel, que les Chinois regardent comme un sage accompli ; je puis ajouter ici qu'il est véritablement leur législateur. Il était chargé d'instruire les peuples de Yn, qui étaient les sujets de la dynastie précédente. Outre la connaissance que Tcheou-kong avait de l'antiquité, on dit qu'il savait l'astronomie, la géométrie. Nous avons vu que ce Tcheou-kong venait de l'Occident ; est-ce de la province la plus occidentale de la Chine ou de pays plus éloignés ? Si c'est du premier endroit, ce pays était assez barbare, comme il résulte de la lecture de l'histoire ; alors où Tcheou-kong avait-il appris toutes ces sciences ? Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

— p.<sup>261</sup> Kiun-tchin, dit le roi, votre vertu, l'obéissance respectueuse que vous avez toujours eue pour vos parents, & votre amour pour vos frères me sont connus ; je puis vous charger p.<sup>262</sup> de publier mes ordres ; je vous ordonne donc de gouverner le Kiao Oriental <sup>1</sup>.

Tcheou-kong <sup>2</sup> était le maître & le père des peuples, c'est pourquoi le peuple l'aima toujours. Soyez attentif : voici la

---

<sup>1</sup> Le caractère *kiao* est celui du lieu où on sacrifie au Ciel ; c'est aussi le nom du sacrifice. Dans la ville de Lo on avait bâti un temple pour sacrifier au Ciel. Kiao veut dire aussi frontières ; la ville de Lo était orientale par rapport au pays de Si-gan-fou, du Chen-si, où était la cour.

<sup>2</sup> Tcheou-kong, oncle paternel de Tching-vang, était gouverneur général de la ville de Lo. Ce prince mourut à la onzième année du règne de Tching-vang, selon l'histoire *Tong-kien-kang-mou*. Dans ce livre, cette onzième année est l'an 1105 avant J. C. Mais selon les principes que j'ai tâché d'établir, cette onzième année est l'an 1094 avant J. C. Après la mort, de Tcheou-kong, le roi donna le gouvernement de Lo à un grand de sa cour nommé Kiun-tchin. [Le fameux Tcheou-kong, dont il est fait si souvent mention dans cette partie du *Chou-king*, est regardé comme l'inventeur de la boussole. On rapporte que la sagesse de son administration, sous Tching-vang, ayant été connue de tous les peuples voisins, un roi des pays méridionaux envoya des ambassadeurs à Tching-vang pour se soumettre à lui & payer un tribut. Tcheou-kong fit construire un chariot sur lequel était une figure d'homme, dont la main droite montrait toujours le sud. Ce chariot était destiné à reconduire les ambassadeurs dans leur pays ; on le nommait *tchi-nan-tche*, c'est-à-dire, *chariot qui montre le midi* ; & c'est le nom que les Chinois donnent à présent à la boussole. Tous cependant n'attribuent pas cette invention à Tcheou-kong, & la font beaucoup plus ancienne.]

## Le Chou-king

règle que je vous prescris : suivez soigneusement la forme de gouvernement que Tcheou-kong vous laissée, profitez de ses instructions & le peuple sera bien gouverné.

J'ai ouï dire <sup>1</sup> qu'une bonne conduite était le goût & l'odeur qui peuvent toucher les esprits ; ce goût & cette odeur ne viennent point des grains, mais d'une vertu pure. Mettez tous les jours en pratique les beaux documents de Tcheou-kong, occupez-vous-en, & ne vous livrez pas aux plaisirs ni aux divertissements. p.263

La plupart des gens qui n'ont pas vu un sage, désirent de le voir ; mais lorsqu'ils l'ont vu, ils ne profitent pas de ses leçons. Kiun-tchin <sup>2</sup>, soyez attentif ; vous êtes le vent, & les peuples sont les plantes.

Dans ce qui regarde le gouvernement, il n'y a rien qui n'ait ses difficultés ; soit que vous détruisiez, soit que vous établissiez, délibérez-en souvent avec vos officiers, & quand même leur avis serait unanime, vous devez encore y réfléchir.

Si vous avez quelque nouveau dessein, ou quelque nouveau projet, intérieurement, avertissez-en le roi ; ensuite mettez-les en pratique au dehors, & dites que ce dessein & ce projet sont dûs aux talents du roi. Qu'un tel ministre est louable, & qu'il est illustre !

Kiun-tchin, ajouta le roi, publiez partout les instructions de Tcheou-kong ; ne pensez pas à vous faire craindre, sous prétexte de votre puissance ; l'exactitude à punir le crime ne doit point être un prétexte pour faire du mal ; soyez indulgent, mais faites observer la loi ; sachez temporiser à propos, & tout sera dans l'ordre.

---

<sup>1</sup> Cette phrase, rapportée par Tching-vang, est une sentence des anciens, selon Kong-gan-koue. On parle sans doute des grains qui servaient pour ces cérémonies aux esprits. On a vu que le vin dont on se servait pour ces cérémonies, était fait de riz ; on se servait peut-être aussi de gâteaux, &c.

<sup>2</sup> Kiun-tchin avait vu Tcheou-kong, il avait vécu avec lui, ainsi Tching-vang avertit Kiun-tchin de faire voir qu'il a profité des exemples de Tcheou-kong.

## Le Chou-king

Dans ce qui concerne la punition des peuples de Yn, quand même je dirais, punissez ; ne punissez point ; & si je disais, pardonnez ; ne pardonnez point, suivez le juste milieu.

S'il se trouve des gens qui violent vos lois, ou qui ne se corrigent pas, après avoir reçu vos instructions, vous devez les punir sévèrement, afin d'empêcher que les autres ne tombent dans les mêmes fautes.

Il y a trois sortes de fautes, même en matière légère, qu'il ne faut jamais pardonner. La première, est l'habitude dans la fourberie & dans les mauvaises mœurs ; la seconde, est le renversement des règles les plus fondamentales, & la troisième, est tout ce qui tend à corrompre les mœurs des peuples.

N'ayez point d'aversion pour les esprits bornés, & n'exigez pas qu'un homme soit parfait en tout. p.264

On gagne à être patient, & savoir supporter les défauts des autres, est une grande vertu.

Il faut distinguer ceux que l'on conduit sans peine, de ceux qu'on a de la peine à gouverner. Donnez des charges & des récompenses à ceux qui se comportent bien ; animez & exhortez ceux qui se comportent mal.

Tous les peuples sont naturellement bons ; mais un penchant pour le plaisir les fait changer ; alors ils violent les ordres de leurs supérieurs, pour suivre leurs propres passions. Observez & publiez exactement les lois, soyez ferme & constant dans la vertu ; vos inférieurs, touchés de vos instructions, se corrigeront tous, & parviendront même à une grande & solide vertu. Ce sera pour moi la source d'un vrai bonheur, & ce sage gouvernement vous procurera une gloire & une réputation qui ne finiront jamais.

### CHAPITRE XXII

#### KOU-MING

Ce chapitre contient le détail de la mort de Tching-vang, son testament & ses funérailles. Kou-ming signifie *Ordre de celui qui est près de mourir* : on y parle de l'installation de Kang-vang. Le père Gaubil, à l'occasion de la multitude des noms d'instruments, d'habits, d'armes, &c., dit que si tous les chapitres du *Chou-king* en étaient remplis comme celui-ci, il ne l'aurait pas traduit à cause de la difficulté de rendre tous ces termes. Il dit qu'il les a fait répondre, autant qu'il a pu, aux termes français. Ce chapitre est dans les deux textes ; mais dans le nouveau texte, il n'en fait qu'un avec le suivant.

@

p.265 Au jour de la pleine lune de la quatrième lune, le roi se trouva très mal <sup>1</sup>.

Au premier jour du cycle <sup>2</sup>, le roi se lava les mains & le p.266 visage ; ceux qui étaient auprès de lui pour le servir, lui mirent le bonnet <sup>3</sup> & l'habillement ; alors ce prince s'appuya sur une petite table faite de pierres précieuses <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Le caractère que je traduis *se trouva très mal*, signifie à la rigueur *fut sans joie, fut triste* ; mais on veut dire qu'il fut à l'extrémité.

<sup>2</sup> On peut séparer la date au premier jour du cycle ou au jour kia-tse, des mots suivants, & dire que c'était le jour kia-tse, c'est-à-dire qu'on peut expliquer que le jour de la pleine lune fut le jour kia-tse, ou premier du cycle. La pleine lune est désignée, dans le texte précédent par deux caractères qui veulent dire littéralement *commencement d'obscurité & de noirceur*. On divisait le temps d'une lune en blanc & en noir, ou en clair & en obscur. Lieou-hin, qui vivait quelques années avant J. C., & Pan-kou, historien, qui fleurissait soixante-dix ou quatre-vingts ans après J. C. mettent l'année de la mort de Tching-vang l'an 1079 avant J. C., & le font régner trente-sept ans. L'histoire *Tong-kien-kang-mou* a suivi en ces deux points Lieou-hin & Pan-kou. Ceux-ci ajoutent que cette année de la mort de Tching-vang, au jour keng-su, quarante-septième du cycle, fut la nouvelle lune de la quatrième lune du calendrier de Tcheou, & qu'au jour kia-tse fut la pleine lune ; ils citent le chapitre Kou-ming. L'année 1079, le jour keng-su fut le 28 février julien ; mais la pleine lune fut plusieurs jours après, or le 14 Mars fut le jour kia-tse, & la pleine lune ne fut que quelques jours après. Ces deux auteurs ont donc fait un faux calcul, fondé sur leurs faux principes du mouvement lunaire & solaire & du retour de la période de soixante-seize ans. L'an 1068 est l'an de la mort de Tching-vang, le 16 mars julien fut le jour kia-tse, & le jour de la pleine lune au matin à la Chine. Le lieu du soleil fait voir que ce fut la quatrième lune du calendrier de Tcheou, puisque dans le cours de cette lune l'équinoxe arriva.

<sup>3</sup> Nommé *mien* ; voyez planche III, n° 2.

<sup>4</sup> Voyez planche III, n° 17.

## Le Chou-king

Il appela Chi, qui était *tai-pao*<sup>1</sup>, & les Grands vassaux<sup>2</sup> des royaumes de Jouï, de Tong, de Pi, de Gouei & de Mao ; il fit venir encore le *se-chi*<sup>3</sup>, le *hou-tchin*<sup>4</sup>, le chef des officiers, & tous ceux qui étaient chargés des affaires.

— Hélas ! dit-il : ma maladie est mortelle ; je sens que mon mal augmente continuellement ; dans la crainte de ne pouvoir plus vous déclarer ma volonté, je vais vous instruire de mes ordres.

Les rois mes prédécesseurs, Ven-vang & Vou-vang, ont fait briller partout l'éclat de leur vertu, ils ont été très attentifs à procurer au peuple tout ce qui peut conserver la vie, ils<sup>p.267</sup> ont eu soin d'instruire chacun des devoirs de son état, & ils ont si bien réussi, que tous ont été dociles à leurs instructions ; cela a été connu des peuples de Yn, & tout l'empire a été soumis à notre famille.

Ensuite, malgré mon peu d'expérience, je leur succédai ; mais ce ne fut pas sans crainte ni sans respect que je me vis chargé par le Ciel d'une commission si périlleuse : j'ai donc continué à faire observer les instructions de Ven-vang & de Vou-vang, & je n'ai jamais osé les changer ni les transgresser.

Aujourd'hui le Ciel m'afflige d'une grande maladie<sup>5</sup>, je ne puis me lever, & à peine me reste-t-il un souffle de vie. Je vous ordonne de veiller avec soin à la conservation de Tchao mon fils héritier ; qu'il sache résister à toutes les difficultés.

---

<sup>1</sup> Le *tai-pao* était Tchao-kong, qui était aussi appelé *chi*.

<sup>2</sup> Les vassaux de Pi & de Mao sont traités de *kong* ; ce qui fait voir qu'ils étaient les trois *kong* dont il est parlé dans le chapitre Tcheou-kouan. Le prince de Gouei était *kong*, dont on a parlé au chapitre Kang-kao, Les tributaires de Jouï & de Tong ont le titre de *pe*, c'est-à-dire qu'ils étaient chefs de plusieurs autres vassaux.

<sup>3</sup> Le *se-chi* était un autre grand, qui gardait la porte du palais.

<sup>4</sup> Le *hou-tchin* est le grand appelé *hou-pen*, du chapitre Tcheou-kouan.

<sup>5</sup> Le père Couplet parle au long de ce testament de Tching-vang ; il y a ajouté l'interprétation d'un fameux auteur appelé Tchang, qui fut ministre du royaume du temps de la dynastie des Ming. Ce Père fuit la chronologie du *Tong-kien-kang-mou* pour le temps de Tching-vang ; & le nombre de 1077 est une faute d'impression, il faut lire 1079, comme il l'a mis dans la chronologie. L'âge de Tching-vang, ni la durée de son règne ne sont pas dans le texte du *Chou-king*, ce sont les auteurs des Han qui les ont rapportés. *Couplet præm. Déclar.* p. lxxix & lxxx.

## Le Chou-king

Qu'il traite bien ceux qui viennent de loin, qu'il instruisse ceux qui sont auprès de sa personne, qu'il entretienne la paix dans tous les royaumes, grands & petits.

C'est par l'autorité & par le bon exemple qu'il faut gouverner les inférieurs ; vous ne sauriez être assez attentif à faire en sorte que, dès le commencement de son règne, mon fils Tchao ne donne dans aucun vice.

Après que les grands eurent reçu les ordres du roi, ils se retirèrent ; on détendit les rideaux <sup>1</sup> & on les remporta. Le lendemain, second jour du cycle <sup>2</sup>, le roi mourut. p.268

Alors le *tai-pao* <sup>3</sup> ordonna à Tchong-hoan & à Nan-kong-mao de dire à Lu-ki, prince de Tsi <sup>4</sup>, de prendre deux hallebardiers & cent gardes pour venir hors de la porte australe au-devant du prince héritier Tchao, & de le conduire dans le corps de logis qui est à l'orient ; c'est là que ce prince devait uniquement penser à pleurer la mort de son père.

Au quatrième jour du cycle <sup>5</sup>, Tchao-kong fit écrire le testament du feu roi, & la manière dont se feraient les cérémonies.

Sept jours après, le dixième du cycle <sup>6</sup>, il ordonna aux officiers de faire préparer le bois dont on aurait besoin.

L'officier appelé *tie* eut soin de mettre en état l'écran sur lequel étaient représentées des haches <sup>7</sup>, & il tendit des rideaux (autour du trône).

Vis-à-vis la porte tournée vers le sud, on étendit trois rangs de nattes appelées *mie* <sup>1</sup> ; la couleur des bords était mêlée de blanc & de noir ; on mit la petite table faite de pierres précieuses.

---

<sup>1</sup> Les *rideaux* dont il s'agit étaient autour du lit d'où le roi harangua les grands ; c'étaient des rideaux de parade, mis exprès pour cette cérémonie.

<sup>2</sup> Ce jour est nommé *y-tcheou*, second du cycle : le 16 Mars 1068 fut à la Chine *kia-tse*, ou premier du cycle ; le roi Tching-vang mourut donc le 17 mars.

<sup>3</sup> Le *tai-pao* était Tchao-kong.

<sup>4</sup> Dans le Chan-tong.

<sup>5</sup> Le jour *ting-mao*, quatrième du cycle, fut le 19 mars 1068, & le jour *kouei-yeou*, dixième du cycle, fut le 25 de mars.

<sup>6</sup> Dans ce texte Tchao-kong porte le titre de *pe-siang*.

<sup>7</sup> Voyez la planche III, n° 1.

## Le Chou-king

Devant l'appartement occidental, tourné vers l'orient, on étendit également trois rangs de nattes appelées *ti*<sup>2</sup>, dont les bords étaient faits de pièces de soies de diverses couleurs, & on mit une petite table<sup>3</sup> faite de coquillages.

Devant l'appartement oriental, tourné vers l'occident, on étendit encore trois rangs de nattes appelées *fong*, dont les bords étaient de soie de plusieurs couleurs ; on y mit une petite table faite de pierres précieuses très bien taillées. p.269

Devant un appartement séparé, à l'occident, on étendit vers le sud, trois rangs de nattes appelées *sun*<sup>4</sup> dont les bords étaient de soie noire, on mit une petite table vernissée.

On rangea les cinq sortes de pierres précieuses, & ce qui était de plus rare, l'épée dont le fourreau était de couleur de chair, le livre des Grands documents<sup>5</sup> ; les pierres précieuses appelées *hong-pi* & *yuen-yen* furent rangées dans l'appartement occidental<sup>6</sup> qui était à côté ; on mit dans l'appartement, du côté opposé, les pierres précieuses appelées *ta-yo* & *y-yo*<sup>7</sup> ; le *tien-kieou*<sup>8</sup> & le *Ho-tou*<sup>1</sup> ; dans un autre p.270

---

<sup>1</sup> Elles étaient faites de bambou coupé en long.

<sup>2</sup> Faites de jonc.

<sup>3</sup> Les petites tables dont on parlé ici servaient au roi pour les audiences. Le *chi*, ou celui qui représentait le roi mort, s'appuyait sur une de ces tables comme le roi, suivant quelques interprètes.

<sup>4</sup> Les nattes appelées *fong* & *sun* étaient faites de bourgeons de bambous.

<sup>5</sup> Il serait important de savoir quels étaient ces instruments & ce Livre des Grands documents : était-ce l'histoire de l'empire, ou quelque livre de religion ou de morale, ou l'un & l'autre ? Dans les documents étaient peut-être les explications des *koua*, de l'*Y-king*, données par Ven-vang & par Tcheou-kong. Ces deux princes ont représenté l'état de l'empire de leur temps, & surtout la vraie cause de la perte de la dynastie de Chang. Ces explications de Ven-vang de Tcheou-kong, jointes aux interprétations de Confucius, sont un ouvrage très important, mais très difficile dans beaucoup d'endroits. [Les commentateurs chinois disent que ce livre est l'histoire des San-hoang & des Ou-ti, ce qui veut dire qu'il contenait la plus ancienne histoire.]

<sup>6</sup> Une figure exacte de la disposition des bâtiments du palais de Tching-vang ne serait point inutile ; depuis longtemps on a envoyé en France de ces sortes de figures, mais je ne sais de quel temps elles sont ; je ne les crois pas anciennes.

<sup>7</sup> Dans *y-yo*, *y* est le caractère d'*étranger* : ces pierres avaient sans doute été données en tribut ou en présent par des étrangers.

<sup>8</sup> Les interprètes mettent au nombre des pierres précieuses le *tien-kieou* ; mais je crois qu'on parle d'un *tien-kieou* qui veut dire *sphère*, *globe céleste*, ou autre chose, pour représenter le mouvement des astres. Dans le Chun-tien, on a vu que Chun fit un globe, ou une sphère, ou un instrument pour observer & représenter le mouvement des astres ; il s'agit sans doute ici de quelques instruments semblables.

## Le Chou-king

appartement à l'occident, on mis les habits appelés yn <sup>2</sup>, destinés aux danses, les grands coquillages & le tambour appelé *fen-kou* ; dans un autre appartement oriental, on mit la lance appelée *toui*, l'arc appelé *ho* & les flèches <sup>3</sup> nommées *tchoui*, faites de bambous.

Le grand chariot fut mis près de l'escalier des hôtes <sup>4</sup> ; ce chariot était tourné vers le sud. Un autre chariot, destiné à conduire le premier, fut placé auprès de l'escalier de celui qui attend les hôtes ; il était aussi tourné vers le sud ; le chariot de devant fut placé auprès de l'appartement latéral de la gauche, & les chariots de derrière <sup>5</sup> auprès de l'appartement latéral de la droite.

Deux officiers, couverts d'un bonnet rouge foncé <sup>6</sup>, & tenant une hallebarde à trois têtes, étaient debout au-dedans de la porte de la grande salle <sup>7</sup> ; quatre officiers couverts <sup>p.271</sup> d'un bonnet de peau de faon <sup>8</sup>, & présentant la pointe de leurs hallebardes, étaient debout à côté des salles de l'escalier de l'ouest & de l'est, & se répondaient les

---

<sup>1</sup> Le *Ho-tou* est une figure ancienne attribuée à Fo-hi ; c'est là sans doute qu'il faut chercher la vraie origine des figures du livre *Y-king*, je veux dire des *koua*, c'est à-dire, des premiers principes de l'écriture chinoise. Pour ce qui regarde les autres figures qui représentent les diverses dispositions des *koua*, la plupart sont très nouvelles. Ceux qui ont écrit sur le livre *Y-king* n'ont pas manqué de parler au long de cette figure Ho-tou, qui signifie *fluvii figura*, ou figure sortie du fleuve ; voyez planche IV, n° 1.

<sup>2</sup> Yn était un pays où l'on avait réglé ce qui concerne les danses.

<sup>3</sup> *Le tambour, les flèches, la lance*, &c. étaient des choses qui avaient appartenu aux anciens rois. Leur antiquité était connue sans doute du temps de Tching-vang ; aujourd'hui on ne peut faire que des conjectures.

<sup>4</sup> Les princes vassaux qui venaient à la cour étaient appelés hôtes, & il y avait un grand officier chargé de les traiter & d'avoir soin de ce qui les regardait. C'est encore la coutume de faire voir dans ces cérémonies des funérailles, le même train & l'équipage que le vivant avait ; c'est pour cela que dans ce paragraphe & les autres, on dit qu'on exposa à la vue de tout le monde les plus belles choses qui avaient été à l'usage de Tching-vang. L'honneur qu'on rend aux morts, doit se rendre comme s'ils étaient vivants, voilà la grande maxime chinoise.

<sup>5</sup> [On parle ici de cinq chariots, le grand *ta-lou*, qui était de pierreries, le *tchoui-lou*, qui était d'or, le chariot de devant, qui était de bois, les chariots de derrière, au nombre de deux, l'un nommé *siang-lou*, ou chariot peint, & l'autre *ke-lou*, ou chariot sculpté.]

<sup>6</sup> Nommé *tsio-pien*, pl. III, n° 4. La politesse chinoise demande qu'on ait la tête couverte.

<sup>7</sup> La grande salle où était la tablette ou représentation de Tching-vang regardait le sud, à côté est & ouest étaient deux appartements ou salles moins élevées, mais toujours vers le sud. À l'est était un bâtiment tourné vers l'ouest, & à l'ouest était un bâtiment tourné vers l'est ; ces bâtiments formaient une cour, dont l'entrée regardait le sud ; pour entrer dans cette cour, il fallait sans doute passer par d'autres cours, dont la grande entrée était au sud.

<sup>8</sup> Nommé *ki-pien* ; voyez planche III, n° 5. On voit encore de ces figures de bonnets, arcs, flèches, chars, &c. je ne sais si elles sont anciennes.

## Le Chou-king

uns aux autres. À la salle de l'est & de l'ouest, était un Grand officier couvert de son bonnet de cérémonie, & tenant en main une hache ; sur l'escalier oriental était un autre Grand officier couvert de son bonnet, & armé d'une pique ; sur l'escalier occidental était encore un Grand, couvert de son bonnet, & armé d'une pique à quatre pointes ; un autre couvert de son bonnet, & armé d'une pique très pointue, paraissait debout sur le petit escalier, à coté de celui de l'orient.

Le roi, couvert d'un bonnet de toile de chanvre <sup>1</sup>, vêtu d'habits de différentes couleurs, monta l'escalier des hôtes ; les grands & les princes vassaux, avec des bonnets de toile de chanvre & des habits noirs, vinrent au devant de lui ; chacun alla à son poste, & s'y tint debout.

Le *tai-pao*, le *tai-che*, le *tai-tsong* <sup>2</sup> étaient tous couverts d'un bonnet de chanvre, mais habillés de rouge ; le *tai-pao* & le *tai-tsong* montèrent l'escalier de celui qui traite les hôtes ; le *tai-pao* <sup>3</sup> portait entre ses mains le grand *kouei* <sup>4</sup>, & le tenait élevé en haut ; le *tai-tsong* portait élevée en haut la coupe & la pierre précieuse <sup>5</sup> ; le *tai-che* monta sur l'escalier des hôtes, & remit au roi le testament qui était écrit. p.272

Il dit :

— Notre auguste maître, appuyé sur la petite table de pierres précieuses, a déclaré ses dernières volontés ; il vous ordonne de suivre les instructions de vos ancêtres, de veiller avec soin sur le royaume de Tcheou, d'observer les grandes règles, de maintenir la paix & les bonnes mœurs dans le royaume, enfin d'imiter & de publier les belles actions & les instructions de Ven-vang & de Vou-vang,

Le roi se prosterna plusieurs fois, se leva & répondit :

---

<sup>1</sup> Voyez planche III. *Le roi* est le nouveau roi Kang-vang, fils de Tching-vang.

<sup>2</sup> Le *tai-che* était l'historien de l'empire, le *tai-tsong* était le chef des rites.

<sup>3</sup> Le *tai-pao* était le régent du royaume durant le Grand deuil du roi ; il devait remettre au roi la pierre précieuse au moment qu'il serait installé ; & ce n'est pas en qualité de *tai-pao* que Tchao-kong était régent du royaume, mais en qualité de *tchong-tsai*.

<sup>4</sup> Le grand *kouei* était une pierre précieuse à l'usage du roi.

<sup>5</sup> Nommé *mao*, Planche III, n° 7.

## Le Chou-king

— Tout incapable que je suis, me voilà chargé du gouvernement du royaume ; je crains je respecte l'autorité du Ciel.

Ensuite le roi prit la coupe & la pierre précieuse, fit trois fois la révérence <sup>1</sup>, versa trois fois du vin à terre, & en offrit trois fois ; alors le *chang-tsong* répondit :

— *Hiang* <sup>2</sup>.

Le *tai-pao* prit la coupe, descendit, se lava les mains, prit une autre coupe, la plaça dans le vase appelé *tchang*, & fit la cérémonie en avertissant <sup>3</sup> ; il donna ensuite la coupe à un des officiers des cérémonies, & salua <sup>4</sup> ; le roi lui rendit le salut <sup>5</sup>. p.273

Alors le *tai-pao* reprenant la coupe, versa du vin à terre, s'en frotta les lèvres, revint à sa place, & après avoir donné la coupe à un officier des cérémonies, salua ; le roi lui rendit le salut.

---

<sup>1</sup> À la représentation de son père mort.

<sup>2</sup> Le caractère *hiang* signifie prendre plaisir à accepter ; c'est le sens littéral. Dans le chapitre Y-tsi, on a vu qu'il y a dans les cérémonies aux morts des expressions métaphoriques. *Hiang* est clairement de ce genre, si on l'applique à la représentation. Le maître des cérémonies, ou le *chang-tsong*, disait *Hiang*, c'est-à-dire si le mort vivait, il serait content, la cérémonie est bien faite, on a gardé & observé toutes les règles. [On peut encore traduire ce mot par je suis rassasié, & c'est sa signification la plus naturelle, qui a rapport au repas qu'on présente au défunt, & se rapproche davantage de l'usage des autres peuples orientaux.

<sup>3</sup> Offrit la coupe à la représentation, & publia l'acte de prise de possession du royaume pour Kang-vang ; c'est ce qui signifie *avertir*.

<sup>4</sup> La représentation.

<sup>5</sup> À la place de son père mort, soit que ce fut au *chi*, c'est-à-dire à l'enfant qui représentait le mort, soit que ce fut à la tablette. C'est au *chi* ou à la tablette qu'on offrait quand on faisait la cérémonie, comme si ce *chi* ou cette tablette eut été le roi. Le *chi* & la tablette sont, dans leur institution, un pur signe, une pure représentation, & supposé qu'il y ait des gens assez grossiers qui croient que l'âme des morts soit présente sur ces représentations, il est facile de les désabuser. Ce n'est pas la tablette qui s'appelle *chin-tso*, ou lieu de l'esprit, c'est le lieu où l'on met la tablette qui s'appelle ainsi. *Chin-tso* veut dire lieu ou place de l'âme ou de l'esprit, c'est-à-dire, de la représentation ou de l'homme mort. Ceux des Chinois qui croiraient, par exemple, que l'âme meurt avec le corps, ne peuvent point croire qu'elle réside sur ces tablettes ; ainsi croire que les âmes résident sur les tablettes & qu'elles meurent, est une contradiction. On sait que souvent on fait ou on peut faire la cérémonie à la même personne en plusieurs endroits fort éloignés les uns des autres, il faudra donc que ceux qui feront les cérémonies, croient que la même âme est présente sur des représentations, dont l'une sera, par exemple, à Canton, l'autre à Pe-king, &c. Ceux qui auraient des sentiments particuliers là-dessus pourraient être facilement instruits sur l'ancien usage & institution des tablettes, & on peut voir là-dessus les dissertations qui se sont faites ; au reste, on ne prétend pas autoriser des erreurs particulières qui peuvent s'être glissées, ni plusieurs usages introduits, peut-être étrangers à l'essentiel de la cérémonie des tablettes.

## Le Chou-king

Le *tai-pao* descendit de sa place, & fit retirer tout ce qui avait servi à la cérémonie ; les princes vassaux sortirent par la porte du *miao* <sup>1</sup>, & attendirent.

@

---

<sup>1</sup> Le caractère *miao* exprime une représentation ; la salle du palais où se faisait la cérémonie à l'honneur de Tching-vang, s'appelle ici *miao*. À cause de cette représentation la salle des ancêtres s'est appelée *miao* ; voyez le chapitre Hien-yeou-y-te.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres XXIII & XXIV

### Événements du règne de Kang-vang

*Kang-mo, 1078-1053 ; Tsou-chou, 1007-982.*

@

p.274 Ce prince, nommé Tchao, était fils de Tching-vang : suivant le *Tsou-chou*, sa première année est la onzième du cycle ; il monta sur le trône dans le printemps, à la première lune : il déclara Tchao-kang-kong, le même que Tchao-kong, Premier ministre du royaume. Il se tint une assemblée générale de vassaux de tous les officiers dans le palais de Fong.

La troisième année, on régla la musique & les chansons, & ce qui concernait les sacrifices aux ancêtres. On régla aussi les officiers chargés de veiller à l'agriculture.

La sixième année Tai-kong, souverain de Tsi, mourut.

La neuvième année, Tang se transporta dans le pays de Tsin ; il y fit construire un superbe palais ; le roi le fit blâmer de cette magnificence.

La douzième année, dans l'été, à la sixième lune, au jour neuvième du cycle, le roi alla à Fong ; il donna le titre de kong à Pi-kong <sup>1</sup> ; Dans l'automne Mao-y-kong mourut.

La seizième année il donna des titres au prince de Tsi : il alla faire la visite dans la partie méridionale du royaume, & pénétra jusqu'à la montagne Liu-chan, près de Kieou-kiang.

La vingt-quatrième année, Tchao-kang-kong mourut.

La vingt-sixième année, dans l'automne, à la neuvième lune, au jour cinquante-sixième du cycle, le roi mourut.

Le *Kang-mo* ne dit rien de ce prince, il se contente de rapporter le chapitre Pi-ming du *Chou-king*. Il place sa première année à la soixantième du cycle, & le fait régner également vingt-six ans.

---

<sup>1</sup> Voyez le chapitre XXIV de cette partie du *Chou-king*.

## CHAPITRE XXIII

### KANG-VANG-TCHI-KAO

Le titre de ce chapitre signifie *Avis donnés au roi Kang-vang* ; il contient aussi les ordres de ce prince, fils de Tching-vang, Ce chapitre est la continuation du précédent. Il se trouve dans les deux textes ; mais dans le nouveau il est réuni au précédent, avec lequel il ne fait qu'un chapitre.

@

p.275 Le roi étant sorti, s'arrêta au-dedans de la porte de l'appartement du nord. Le *tai-pao* <sup>1</sup>, à la tête des princes vassaux d'Occident, entra par la porte qui est à gauche, & Pi-kong <sup>2</sup>, à tête des princes vassaux d'Orient, entra par celle qui est à droite ; on rangea les chevaux <sup>3</sup> de quatre en quatre ; ils étaient de couleur qui tire sur le jaune, & le crin était teint de rouge. Les princes vassaux prenant leur *kouei* <sup>4</sup> & les pièces de soie <sup>5</sup>, les tinrent élevées entre les mains, & dirent : p.276

— Nous qui sommes vos sujets, chargés de la défense du royaume <sup>6</sup>, prenons la liberté de vous offrir ce qui est dans notre pays.

Après ces paroles, ils firent plusieurs révérences à genoux, & le roi, successeur de l'autorité & de la vertu des rois prédécesseurs, rendit le salut.

---

<sup>1</sup> Outre la charge de tai-pao & de tchong-tsai, ou régent du royaume, Tchao kong avait la dignité de prince vassal ou de kong, & était chef des princes vassaux de la partie occidentale.

<sup>2</sup> Pi-kong était aussi prince vassal ou *kong*, chef des princes de la partie orientale ; il était encore *tai-se* à la place de Tcheou-kong, c'est-à-dire, un des trois *kong* dont on parle au chapitre Tcheou-kouan.

<sup>3</sup> On ne parle pas des autres présents que les princes vassaux offrirent ; on ne parle que des chevaux.

<sup>4</sup> Le *kouei* était cette tablette que les princes & les grands mettent devant le visage en parlant au roi ; v. pl. III, n° 8, 9, 10, 11 & 12.

<sup>5</sup> La pièce de soie qu'on tenait entre les mains, désignait la redevance.

<sup>6</sup> L'emploi de ces princes vassaux était de défendre le royaume avec leurs troupes. Le roi étant encore dans le deuil, rendit le salut aux princes qui étaient traités comme hôtes, & qui ont ce titre dans ce texte.

## Le Chou-king

Le *tai-pao* & le prince de Jouï <sup>1</sup> se saluèrent mutuellement, & ensuite firent la révérence à genoux, & dirent :

— Nous prenons la liberté de parler ainsi au Fils du Ciel. En considération de ce que Ven-vang & Vou-vang ont gouverné avec beaucoup de prudence & avec un cœur de père les pays occidentaux <sup>2</sup>, l'auguste Ciel leur a donné avec éclat le royaume, après en avoir privé la dynastie de Yn ; & ces deux princes <sup>3</sup> ont été très soumis aux ordres du Ciel.

Vous venez de prendre possession du royaume ; imitez leurs actions, récompensez & punissez à propos, procurez le bonheur & le repos à vos descendants ; voilà ce que vous devez avoir soigneusement en vue ; tenez toujours en bon état vos six corps de troupes & conservez ce royaume que vos ancêtres ont obtenu avec tant de peine.

Alors le roi leur parla ainsi :

— Ô vous qui êtes *heou, tien, nan & gouei* <sup>4</sup> de tous les royaumes, voici ce que Tchao vous répond : p.277

Les rois mes prédécesseurs Ven-vang & Vou-vang <sup>5</sup> pensaient plus à récompenser qu'à punir ; leur libéralité s'étendait partout ; leur gouvernement était sans défaut, fondé sur la droiture : voilà ce qui les rendit si illustres dans tout l'empire. Leurs officiers, intrépides comme des ours, étaient en même temps sincères & fidèles ; ils ne pensaient qu'à servir &

---

<sup>1</sup> Le prince de Jouï est traité de *pe*, c'est-à-dire, chef de plusieurs autres princes ; il avait aussi la charge de *se-fou*, dont on a parlé dans le chapitre Tcheou-kouan. Le texte a mis la manière dont les deux princes vassaux se saluèrent ; ce salut consiste à joindre les mains en se courbant un peu.

<sup>2</sup> Le royaume de Tcheou était dans le Chen-si ; Ven-vang & Vou-vang furent *si-pe*, ou chefs des princes de l'Ouest. Tchao-kong avait le titre de *si-pe* ; voyez le chapitre Si-pe-kan-li.

<sup>3</sup> On voit qu'on exhorte Kang-vang à honorer & à respecter le Ciel, & qu'on le fait ressouvenir que le Ciel est maître & souverain des royaumes, qu'il donne & qu'il ôte quand il le juge à propos.

<sup>4</sup> *Heou, tien, nan & gouei* sont des titres de divers ordres de princes vassaux.

<sup>5</sup> On voit toujours que dans le *Chou-king* la fondation du règne des Tcheou est attribuée à Ven-vang & à Vou-vang ; mais l'histoire met Vou-vang premier roi de cette dynastie.

## Le Chou-king

défendre la famille royale ; c'est pour cela que ces princes reçurent les ordres du souverain Seigneur (Chang-ti) <sup>1</sup>, & que l'auguste Ciel (Hoang-tien) approuvant leur conduite, leur donna autorité sur tout l'empire.

Ils ont créé des princes vassaux <sup>2</sup>, afin que ceux-ci défendissent le royaume de leurs successeurs. Vous qui êtes mes oncles paternels <sup>3</sup>, pensez que vous, vos pères & vos aïeux ont été sujets des rois mes prédécesseurs, & qu'ils ont maintenu la paix. Votre corps est éloigné de la cour, mais votre cœur y doit être ; partagez avec moi le travail & les inquiétudes ; p.278 remplissez tous les devoirs de sujets ; quoique jeune ne me couvrez pas de honte.

Les grands & les princes vassaux, après avoir reçu les ordres de roi, se saluèrent mutuellement les mains jointes & se retirèrent promptement ; le roi quitta le bonnet de cérémonie pour prendre le bonnet de deuil.

@

---

<sup>1</sup> Le *Chou-king* suppose toujours que c'est le Ciel ou le Chang-ti qui donne l'autorité.

<sup>2</sup> Parmi ces princes vassaux créés par Vou-vang & par Tching-vang, les uns étaient de la famille de Tcheou, d'autres des principales familles des sujets de Tcheou, & même des descendants des rois de Chang, de Hia & des rois plus anciens, tous avaient des États qui étaient tributaires du roi, & ils étaient créés pour la défense du roi appelé *Tien-tse*. Ces princes vassaux avaient une histoire de leur famille, & plusieurs avaient des historiens en titre. Il est difficile que tant d'ouvrages aient péri dans l'incendie des livres, ordonné par le roi Chi-hoang. Se-ma-tsien, qui écrivait plus de cent ans avant Jésus-Christ, & qui était historien de l'empire, a recueilli les mémoires qui regardent les familles de tous ces princes ; c'est une partie très considérable de son histoire. [Voilà de ces assertions qui, quoique vraies, en imposent au lecteur. Se-ma-tsien a rassemblé l'histoire de ces princes, mais ce qu'il en dit est très peu détaillé & très incomplet.]

<sup>3</sup> Kang-yang appelle oncles paternels ceux des princes qui étaient ses vrais oncles paternels, & ceux même qui n'étaient que ses parents.

### CHAPITRE XXIV

#### PI-MING

Ce chapitre, intitulé Pi-ming, contient les ordres donnés à Pi, qui était un des princes vassaux, son éloge, & des avis sur le gouvernement. C'est le roi Kang-vang qui parle. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

p.279 À la sixième lune de la douzième année, au septième jour du cycle <sup>1</sup>, fut celui où la clarté parut, Le troisième jour après, ou le neuvième de cycle, de bon matin, le roi partit p.280 de Tsong-tcheou <sup>2</sup> & alla à Fong <sup>3</sup> ; il ordonna à Pi-kong de gouverner Tching-tcheou <sup>4</sup>, qui était frontière orientale.

---

<sup>1</sup> Ce jour est nommé dans le cycle *keng-ou*. On convient qu'il s'agit du troisième jour de la sixième lune du calendrier de Tcheou. Lieou-hin & Pan-kou prétendent que c'est à l'an 1067 avant J. C. que ce *keng-ou* fut le troisième jour de la sixième lune de Tcheou, & ils placent à cette année la douzième année du règne de Kang-vang ; le *Tong-kien-kang-mou* a suivi cette chronologie. L'an 1067 avant J. C., le 16 mai, fut le jour *keng-ou*, septième du cycle ; mais le 14 mai ne fut pas le premier de la lune, ce ne fut que quelques jours après : la douzième de Kang-vang n'est donc pas l'an 1067. Posé le principe avoué par Pan-kou & par Lieou-hin, du troisième jour de la lune, ces caractères conviennent à l'an 1056 avant J. C. ; le 16 mai fut le jour de la lune dans la Chine ; le 18 mai s'appelle *keng-ou*, troisième de la lune, & cette lune était le sixième du calendrier de Tcheou, puisque dans le cours de cette lune le soleil entra dans le signe des Gémeaux. Par les chapitres Chao-kao, Lo-kao & celui-ci, on voit que dès ce temps-là les astronomes chinois comptaient le premier jour de la lune du jour où le Soleil & la Lune étaient véritablement en conjonction. Le temps d'une lunaison était divisé en temps de clarté & en temps d'obscurité ; le passage du temps obscur au temps clair était désigné par la mort de l'obscur, & le passage du temps clair à l'obscur était marqué par la naissance de l'obscur. Voyez le chapitre Kou-ming. L'histoire *Tong-kien-kang-mou* donne à Kang-vang vingt-six ans de règne ; si cela est, sa mort est l'an 1042 avant J. C. : puisqu'on a trouvé que la douzième année du règne de Kang-vang est l'an 1056 avant J. C., la première année de son règne sera l'an 1067 avant J. C. Cette année 1067 doit avoir dans le cycle de 60 les caractères *kia-su*, onzième du cycle ; or le livre *Tsou-chou* marque la première année du règne de Kang-vang par les caractères *kia-su* ; mais, selon ce livre, tel qu'on l'a aujourd'hui, ces caractères *kia-su* sont ceux de l'an 1007 avant J. C. ; en sorte qu'il y a une différence de soixante ans, ou d'un cycle entier de 60. Il paraît qu'en bonne critique il faut conclure de là qu'il s'est glissé quelques fautes dans le nombre des années données par ce livre *Tsou-chou* ; l'an douzième de Kang-vang, fixé à l'an 1056 avant J. C., paraît démontré ; les caractères *kia-su*, du *Tsou-chou*, pour la première année, prouvent cette correction à faire ; j'en ai parlé dans la chronologie.

<sup>2</sup> On a déjà dit que Tsong-tcheou était la cour de Vou-vang & de Tching-vang, dans le district de Si-gan-fou.

<sup>3</sup> Fong était dans le même district. À Fong il y avait une salle destinée à honorer la mémoire de Ven-vang, c'est-à-dire qu'on y avait sa tablette.

<sup>4</sup> Tching-tcheou était la ville de Lo, dont on a souvent parlé.

## Le Chou-king

Le roi dit :

— Ô mon père *tai-se*<sup>1</sup>, Ven-vang & Vou-vang ont obtenu le royaume de Yn, parce qu'ils ont donné de grands exemples de vertu à tout le monde.

Tcheou-kong<sup>2</sup> fut d'un grand secours pour le roi mon père ; il procura la paix & affermit le royaume dans ma famille ; il prit beaucoup de précautions pour gouverner les mutins du royaume de Yn, il les transporta dans la ville de Lo, & les plaçant auprès de la cour du roi, il les fit changer de conduite à force de les instruire. Trois *ki*<sup>3</sup> se sont écoulées, & p.281 avec le temps, les mœurs de ces peuples ont passé du vice à la vertu ; je me vois dans une grande tranquillité.

Il est des temps où la vertu règne, & il en est où elle est négligée. Le gouvernement est bon ou mauvais, selon qu'on garde ou qu'on ne garde pas les règles de la raison. Si on ne fait pas valoir les gens de bien, les peuples ne peuvent être encouragés.

Plein de vertu, vous faites paraître de l'exactitude & de l'attention dans les plus petites choses ; voici le quatrième roi<sup>4</sup> que vous servez avec réputation, & c'est avec droiture & avec majesté que vous ayez toujours gouverné vos inférieurs ; il n'est personne qui ne respecte vos ordres & vos conseils ; les services que vous avez rendus à mes ancêtres

---

<sup>1</sup> Tcheou-kong avait été *tai-se*, & un des trois *kong* dont on a parlé au chapitre Tcheou-kouan. Pi-kong avait alors cette dignité de *tai-se*, & Kang-vang, par respect, l'appelle *père*.

<sup>2</sup> Après la mort de Vou-vang, Tcheou-kong prit beaucoup de peine pour réprimer la révolte des premiers & s'assurer des chefs des Yn, qu'il transporta à Lo à la septième année de sa régence ; depuis cette septième année jusqu'à la douzième année de Kang-vang, il y a quarante-deux ans.

<sup>3</sup> Kong-gan-koue, Kong-ing-ta & d'autres disent qu'un *Ki* signifie ici une révolution de Jupiter dans douze ans. Depuis la septième année de la régence de Tcheou-kong, on était dans la quatrième révolution de Jupiter : peut-être Kang-vang parle-t-il du temps écoulé entre la mort de Tcheou-kong & cette douzième année ; on ne sait pas au juste la mort de ce ministre.

<sup>4</sup> Pi-kong avait été sous Ven-vang, Vou-vang & Tching-vang, ainsi Kang-vang était le quatrième roi.

## Le Chou-king

sont infinis. Faible comme je le suis <sup>1</sup>, je laisse traîner ma robe & je joins les mains pour témoigner que je vous suis redevable de tant de choses.

Ah ! mon père *tai-se*, continua le roi, je vous charge de l'emploi que possédait Tcheou-kong ; allez donc à votre poste.

Il faut distinguer les bons d'avec les mauvais, & mettre des marques à leurs maisons. Faites valoir les bons, punissez les mauvais, & publiez ce que vous faites en faveur des uns & contre les autres. S'il y en a qui soient désobéissants aux ordres, qui ne gardent pas les règles & méprisent vos instructions, privez-les de leurs terres, & donnez-leur en de plus éloignées ; cette justice animera les uns & intimidera les autres. Si vous maintenez en bon état les limites <sup>2</sup>, si vous êtes attentif à p.282 bien conserver les postes qui défendent les frontières <sup>3</sup>, la paix sera dans tout le royaume.

Celui qui gouverne doit s'attacher à ce qui dure toujours, & celui qui parle doit s'attacher à ne dire que ce qui est nécessaire, & à le dire en peu de mots. On ne doit point chercher à se distinguer par des voies extraordinaires, il faut suivre les règles qui sont établies. Les mœurs de la dynastie de Yn avaient dégénéré en complaisance & en flatterie, & celui qui savait faire des discours étudiés & recherchés, passait pour un homme habile ; ces maximes ne sont pas encore entièrement abolies ; pensez-y.

Je me rappelle cette belle sentence des anciens : la vertu règne rarement parmi les gens riches & parmi ceux qui sont d'anciennes maisons ; l'orgueil leur inspire de la haine & du mépris pour les gens vertueux, & ils les maltraitent : c'est

---

<sup>1</sup> Cette manière de parler fait voir la reconnaissance de Kang-vang pour Pi-kong ; le roi s'appelle *petit* dans le texte.

<sup>2</sup> Cela fait allusion à l'ancienne division chinoise pour les champs ; chaque famille avait ses terres, selon son état, & les bornes étaient marquées.

<sup>3</sup> On fait allusion ici à deux sortes de frontières ; la cour avait un certain district ; les frontières de ce district s'appelaient *kiao* ; ces frontières avaient d'autres frontières. Le caractère *kiao* veut dire encore *hors des murs de la ville*.

## Le Chou-king

détruire la loi du Ciel, que de ne pas s'embarrasser de garder les règles de la modération, de ne penser à vivre que dans le luxe & dans la mollesse ; c'est le défaut qui a toujours régné ; c'est un torrent qui inonde tout.

Les grands de la dynastie de Yn comptaient sur le crédit dont ils jouissaient depuis si longtemps ; uniquement occupés à faire des dépenses, ils étouffaient les sentiments de la justice & de l'équité, ils cherchaient à se faire remarquer par des habits magnifiques ; l'orgueil, l'amour du plaisir, le mépris des autres, l'envie démesurée d'être estimés, leur avaient si fort gâté l'esprit & le cœur, qu'ils paraissaient persévérer jusqu'à la mort dans leurs mauvaises habitudes ; malgré les soins qu'on s'est donné pour les faire rentrer en eux-mêmes, il a toujours été très difficile de les empêcher de donner dans ces excès.

Un homme riche, qui sait profiter des instructions qu'on lui donne, obtient une vie éternelle : toutes ces instructions se réduisent à la droiture du cœur, & à la confiance dans la <sup>p.283</sup> vertu. Si dans les instructions qu'on donne aux autres on ne cherche pas les exemples & les préceptes dans l'antiquité, que peut-on leur enseigner ?

Hélas, mon père *tai-se* ! la tranquillité ou le danger du royaume dépendent de la conduite qu'on doit tenir avec ces grandes familles de la dynastie de Yn. Il ne faut être ni trop ferme ni trop complaisant ; voilà le moyen de les ramener au bien.

Tcheou-kong fut le premier qui eut cet emploi important ; il s'en acquitta dignement. Kiun-tchin continua & maintint la tranquillité ; vous devez mettre la dernière main. Si ces trois gouverneurs se sont conduits par le même esprit & avec la même équité, l'effet sera le même, la sagesse du gouvernement produira l'union, les règles seront gardées, les peuples reconnaîtront qu'ils sont heureux, & qu'on leur rend un grand service, tous les étrangers auront un modèle à

## Le Chou-king

suivre pour régler leurs mœurs, & auront confiance en nous : ce sera pour moi un bonheur qui n'aura point de fin.

Affermissez pour toujours dans Tching-tcheou <sup>1</sup> le règne de notre famille ; ce sera pour vous une gloire immortelle ; vos descendants auront dans vous un parfait modèle pour s'acquitter dignement des charges dont ils seront pourvus.

Ne vous excusez point en disant : que vous ne le pouvez pas ; ne pensez qu'à bien prendre votre résolution ; ne dites pas que le peuple est en petit nombre, vous devez être attentif dans cette affaire ; elle a été entreprise par les rois mes ancêtres, il faut la conduire à sa dernière perfection, & donner un nouvel éclat au gouvernement de vos prédécesseurs <sup>2</sup>.

@

---

<sup>1</sup> Tching-tcheou est la ville de Lo.

<sup>2</sup> Dans ces mots *vos prédécesseurs*, Kang-vang indique Tcheou-kong & Kiun-tchin, qui avaient été gouverneurs de Lo.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

#### Tchao-vang

*Kang-mo, 1052-1003 ; Tsou-chou, 981-963.*

@

p.284 Ce prince, fils de Kang-vang, était appelé Hia ; sa première année, suivant le *Tsou-chou*, est la trente-septième du cycle : il commença à régner à la première lune du printemps.

La sixième année il donna le titre de *pe* au prince de Siun. Dans l'hiver, à la douzième lune, un pêcher & un prunier fleurirent.

La quatorzième année, dans l'automne, à la septième lune, les peuples de Lou tuèrent leur prince nommé Tsai ; il portait le titre de Yeou-kong.

La seizième année le roi marcha contre le prince de Tsu.

La dix-neuvième année, dans le printemps, il parut une comète dans le signe Tse-vi, il y eut des phénomènes, & le roi mourut noyé dans le fleuve Han, avec plusieurs de ses officiers.

Le *Kang-mo* ne dit presque rien de ce prince ; il fixe sa première année à l'an vingt-six d'un cycle, & lui donne cinquante-un ans de règne. Il dit que la vingt-deuxième année naquit le philosophe indien nommé Che-kia. D'après quelques auteurs, il cite des phénomènes qui parurent sous le règne de ce prince ; tels sont une grande lumière qui remplit le signe Tse-vi, un puits qui de lui-même déborda, &c.

## Le Chou-king

### Addition aux chapitres XXV, XXVI & XXVII

#### Événements du règne de Mou-vang

*Kang-mo, 1002-947 ; Tsou-chou, 962-907.*

@

p.285 Ce prince, fils de Tchao-vang, était nommé Mou-an ; sa première année est la cinquante-sixième d'un cycle, dans le printemps à la première lune. Lorsqu'il fut sur le trône, il fit le palais nommé Tchao. Dans la sixième & la huitième année, plusieurs peuples vinrent lui rendre hommage & faire des présents : la neuvième année il fit construire le palais du printemps ; la douzième année, il fit la visite du royaume, & alla faire la guerre aux Barbares du Nord nommés Kuen-jong. Une foule de peuples barbares se soumirent à lui. Il fit encore construire plusieurs palais ; il donna des principautés.

La dix-septième année il alla du côté de l'Occident, à la montagne Kouen-lun <sup>1</sup>, & y vit une reine que l'on appelle la mère du roi d'Occident ; elle vint ensuite à la Chine, & lui fit des présents. Dans l'automne, à la huitième lune, il transporta des Barbares du Nord dans le pays de Ta-yuen.

La vingt-quatrième année il ordonna à Jong-fou, historien de la gauche, de composer des Mémoires. Ce prince soumit beaucoup de petits peuples voisins.

La trente-neuvième année il rassembla les grands de son royaume à la montagne Tou-chan ; il mourut après un p.286 règne de cinquante-cinq ans. Il paraît, d'après le peu d'événements qui nous ont été conservés, que Mou-vang fut un grand prince qui soumit plusieurs petites nations répandues dans le pays, qui depuis fut regardé comme la Chine.

Le *Kang-mo* fixe la première année de ce prince à l'an dix-sept d'un cycle. Il place à la troisième année l'élévation de Kiun-ya à la charge de Grand *se-tou*, & c'est à cette occasion que fut fait le chapitre Kiun-ya ; de même c'est à l'élévation de Pe-kiong à la charge de Grand *pou-tching*, que le chapitre Kiong-ming a rapport ; à la dix-septième année il parle du voyage en Occident ; il lui donne également cinquante-cinq ans de règne.

---

<sup>1</sup> La montagne Kouen-lun est aux environs de la Bactriane, & le royaume appelé *pays de la mer du roi d'Occident*, est, suivant la plupart des Chinois, encore à l'Occident ; en sorte que ce prince aurait pénétré en Perse, & peut-être plus loin ; mais on est si peu assuré sur ces positions, qu'on ne peut rien établir sur ce voyage extraordinaire.

## CHAPITRE XXV

### KIUN-YA

Kiun-ya était un des grands officiers du roi Mou-vang, en lui donnant la charge de *se-tou*. Ce prince lui fit le discours suivant. Ce chapitre n'est que dans l'ancien texte.

@

— p.287 Kiun-ya, que votre aïeul & votre père, dit le roi <sup>1</sup>, ont fait voir de zèle, de droiture & de fidélité dans les services qu'ils ont rendus à la famille royale ! aussi ces services sont-ils marqués sur le *tai-tchang* <sup>2</sup>.

Quoique faible, succédant au royaume de Ven-vang, de Vou-vang, de Tching-vang & de Kang-vang, je dois être héritier de leur conduite. Je pense en même temps à ces illustres officiers qui ont si bien servi les rois mes prédécesseurs dans le gouvernement du royaume. Je me trouve dans la même inquiétude & dans le même danger que si mes pieds étaient sur la queue d'un tigre ou si je marchais sur la glace du printemps.

Je vous ordonne aujourd'hui de m'aider ; je vous constitue p.288 mon ministre <sup>3</sup>, continuez & imitez les anciens exemples ; prenez garde de ne rien faire qui puisse déshonorer votre aïeul & votre père.

Publiez & faites observer partout les cinq règles <sup>4</sup> inviolables & immuables servez-vous-en avec respect pour maintenir le

---

<sup>1</sup> Le roi Mou-vang.

<sup>2</sup> Le *tai-tchang* est le nom d'une bannière royale, sur laquelle on écrivait les noms de ceux qui avaient rendu de grands services à l'État. Le livre *Tcheou-li* parle de cette bannière ; & il ajoute qu'on y voyait la figures du Soleil & de la Lune. Ce livre dit encore qu'après la mort on faisait des cérémonies à l'honneur de ces sujets qui avaient rendu service. Voyez Planche II, n. 1, dans les figures qu'on voit de cette bannière, outre le Soleil & la Lune, on voit encore les étoiles de la Grande ourse.

<sup>3</sup> [Il y a dans le texte ; soyez mes cuisses, mes bras, mon cœur & mon dos.]

<sup>4</sup> Les *cinq règles* sont les cinq devoirs dont on a parlé au chapitre Chun-tien, ou Chap. II, Part. I. Kiun-ya, en qualité de *se-tou*, devait publier les *cinq règles*. Pour le *se-tou*,

## Le Chou-king

peuple dans une parfaite union ; si vous gardez exactement ce juste milieu, tous les autres le garderont, & les peuples ne suivront pas d'autre exemple que le vôtre.

Les grandes chaleurs & les pluies de l'été, les grands froids de l'hiver font pousser des cris plaintifs au peuple ; il souffre véritablement ; mais il est tranquille, s'il voit qu'on a compassion de sa misère & qu'on pense à la soulager.

Ven-vang qui s'est acquis une gloire immortelle par sa rare prudence, & Vou-vang, qui ne s'est pas rendu moins illustre par ses grandes actions, me protègent, moi, qui suis leur successeur. Ils ont si sagement réglé tout, qu'il n'y a rien à changer. Expliquez clairement & avec soin les instructions laissées par ces grands princes ; aidez-moi à suivre leurs traces, & s'il se peut, à acquérir leur réputation ; pensez vous-même à imiter & à égaler vos ancêtres.

Les règles, la doctrine & les exemples des grands de l'antiquité, continua le roi, doivent être votre modèle ; la paix & le trouble d'un État dépendent de là ; imitez votre aïeul & votre père, rendez célèbre le règne de votre roi.

@

---

voyez le chapitre Tcheou-kouan. Le président du grand tribunal, appelé Hou-pou, a le titre de *se-tou* ; mais ce n'est pas ce tribunal qui a soin de publier & de faire observer les *cinq règles* ; le Hou-pou est chargé des revenus & des finances, des droits, des douanes, impôts, &c. Le *se-tou* avait, au moins indirectement, l'intendance sur les tailles, & il devait les faire payer, ou en délivrer, selon les bonnes ou mauvaises années ; c'est sans doute pour cela que le président du Hou-pou s'appelle *se-tou*.

## CHAPITRE XXVI

### KIONG-MING

Kiong-ming signifie *Ordres & instructions donnés à Kiong*, qui était un des Grands officiers du roi Mou-vang. On le nomme encore Pe-kiong, parce qu'il était chef de plusieurs princes vassaux. Ce chapitre renferme des instructions sur les devoirs que Pe-kiong devait remplir dans l'exercice de sa charge ; il n'est que dans l'ancien texte.

@

— p.289 Pe-kiong, dit le roi <sup>1</sup>, je ne puis encore venir à bout d'être vertueux ; je me vois roi & successeur de plusieurs rois ; je suis dans des craintes & dans des inquiétudes continuelles ; au milieu de la nuit je me lève, & je pense sans cesse à éviter de commettre des fautes.

Autrefois Ven-vang & Vou-vang eurent en partage une souveraine intelligence & une sagesse extraordinaire ; leurs Grands & leurs petits officiers étaient sincères & équitables ; les grands préposés au char du roi, ceux qui suivaient & allaient porter ses ordres, étaient tous recommandables par leur vertu : soit que les ministres aidassent le roi dans le gouvernement, soit qu'ils publiassent ou fissent exécuter ses ordres, soit qu'ils s'adressassent au roi, dans toutes ces circonstances ils faisaient exactement leur devoir, les lois pénales étaient observées, & les ordres étaient exécutés. Les peuples étaient en paix, parce qu'ils étaient dociles & soumis. p.290

Mon caractère est porté au mal, mais ma ressource est dans les ministres qui sont auprès de moi ; ils doivent suppléer, par leur prudence & par leur expérience, à ce qui me manque ; ils doivent me redresser dans mes égarements, corriger mon obstination, & changer ce que mon cœur a de

---

<sup>1</sup> C'est encore le roi Mou-vang.

## Le Chou-king

mauvais, par là je pourrai me mettre en état de suivre les grands exemples de mes prédécesseurs.

Je vous nomme aujourd'hui *ta-tching* ; vous devez diriger tous les officiers du char <sup>1</sup>, & concourir avec eux à me porter à la vertu & m'aider à faire ce que je ne puis faire sans le secours des autres.

Choisissez avec attention vos officiers, & ne vous servez jamais des hypocrites, des fourbes, des flatteurs, ni de ceux qui cherchent à en imposer par des discours artificieux ; n'employez que des gens sages.

Si les officiers du char sont bien réglés, le roi le sera aisément ; mais s'ils sont flatteurs, le roi se croira parfait. Les vertus & les défauts des rois dépendent des grands & des officiers.

Ne contractez jamais d'amitié avec les débauchés ; de tels hommes dans les charges du char porteront le roi à redire aux lois & aux coutumes des anciens.

Ne rechercher dans ces officiers d'autre avantage que celui des richesses, c'est faire un tort irréparable à cette charge. Si vous n'êtes pas extrêmement exact à servir votre roi, je vous punirai sévèrement.

Le roi dit :

— Soyez attentifs, ne vous laissez jamais de me servir fidèlement, & de me porter à suivre les anciennes coutumes.

@

---

<sup>1</sup> Les officiers du char s'appelaient *Pou*, & leur chef était le *ta-pou* ou le *tai-pou*, ou *tai-pou-tching* ; on dit aussi *ta-tching*. Ces officiers étaient auprès du roi dans toutes les occasions où le prince montait sur son char, & même dans les autres temps ils étaient souvent avec le prince ; ce facile accès qu'ils avaient rendait ces charges très considérables. De tels officiers pouvaient gagner la confiance du roi, & leurs bonnes ou mauvaises mœurs pouvaient aisément gêner ou redresser celles du roi.

## CHAPITRE XXVII

### LIU-HING

Liu-hing signifie les *Supplices prescrits à Liu-heou*, c'est-à-dire, au prince de Liu. Liu était le nom de la principauté. Ce prince occupait à la cour de Mou-vang la charge de *se-keou* ou de président du tribunal des Crimes. Ainsi ce chapitre renferme le détail des peines infligées aux criminels, & la conduite que doivent tenir les magistrats dans le jugement des affaires. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.291 Le roi, âgé de cent ans <sup>1</sup>, était encore sur le trône. Dans un âge si avancé, où la mémoire & les forces manquent, après avoir examiné, il fit écrire la manière de punir les crimes, & ordonna à Liu-heou de la publier dans le royaume.

— Selon les anciens documents <sup>2</sup>, dit le roi, Tchi-yeou <sup>3</sup>, p.292 ayant commencé à exciter des troubles, tout fut rempli de

---

<sup>1</sup> Se-ma-tsien dit que Mou-vang, en montant sur le trône, était âgé de cinquante ans, & qu'il régna cinquante-cinq ans. Le *Tsou-chou*, le *Tong-kien-kang-mou* & d'autres ont donné pareillement à Mou-vang cinquante-cinq ans de règne. Ce paragraphe ferait d'abord penser que Mou-vang régna cent ans, mais les interprètes s'accordent à dire que les cent ans doivent s'entendre des années de l'âge & non du règne.

<sup>2</sup> Ces anciens documents sont sans doute quelques livres d'histoire qui subsistaient du temps de Mou-vang.

<sup>3</sup> Il paraît que Tchi-yeou donna le premier exemple de quelque grand crime, & qu'avant lui le peuple vivait dans une grande innocence. Kong-gan-koue dit que Tchi-yeou était un prince qui fut tué par ordre du roi Hoang-ti. Le *Tong-kien-kang-mou* dit, d'après le *Vai-ki*, ouvrage d'histoire ancienne par Lieou-jou, auteur du temps des Song postérieurs, que Tchi-yeou fut pris dans un combat, & tué par un prince qui, peu de temps après fut roi, sous le nom de Hoang-ti. Le commentaire *Ge-kiang* suppose que les crimes de Tchi-yeou furent cause qu'on établit un tribunal pour décerner les peines contre les criminels. On a envoyé en France la traduction du commencement de l'histoire chinoise, on peut voir ce qu'elle dit de Tchi-yeou ; c'était un magicien. Le *Tong-kien-kang-mou* suppose dans Hoang-ti la connaissance de la boussole : une comète s'appelle l'étendard de Tchi-yeou. Selon Kong-gan-koue, Tchi-yeou était chef des Kieou-li ; or à la lettre *Kieou-li* veut dire *neuf noirs*. Selon quelques-uns, Tchi-yeou était un roi, en chinois *Fils du Ciel*, selon d'autres c'était un homme ordinaire ; d'autres le font un prince usurpateur, & Kieou-li était le nom de quelques chefs ou de quelques familles.

Voici sur Tchi-yeou quelques fables. Il y a des auteurs qui lui donnent quatre-vingt-un frères, d'autres soixante-douze : un auteur dit que les Kieou-li avaient le parler des hommes, le corps des bêtes & la tête de bronze ; qu'ils mangeaient le sable, qu'ils ont inventé les armes, qu'ils épouvantaient le monde, étaient cruels & coupables de toutes sortes de crimes. Un autre livre dit que Hoang-ti ordonna à un dragon ailé de détruire Tchi-yeou, de le jeter ensuite dans une vallée pleine de maux. Selon d'autres, dans le combat, Tchi-yeou eut l'art d'obscurcir l'air, mais, par le moyen de la boussole, Hoang-ti trouva Tchi-yeou, le prit & le lia ; Hoang-ti reçut d'une vierge céleste des armes pour vaincre Tchi-yeou ; on ajoute que Tchi-yeou avait des ailes & le corps d'une bête.

## Le Chou-king

brigands : ce mal s'étendit jusqu'au peuple, qui était auparavant si innocent, & partout on vit des scélérats qui ne gardaient aucune règle de l'équité naturelle ; des voleurs, des fourbes & des tyrans parurent de tous côtés.

Le chef de Miao <sup>1</sup> ne se conformant pas à la vertu, ne p.293 gouverna que par les supplices ; il en employa cinq très cruels, qui étaient appelés *fa* ; il punit les innocents, & le mal s'étendit. Lorsqu'il condamnait à avoir le nez ou les oreilles coupés, à être fait eunuque, ou à avoir des marques sur le visage, il ne faisait aucune distinction de ceux qui pouvaient se justifier.

De tous côtés s'élevaient des troupes de gens qui se corrompaient réciproquement, tout était dans le trouble & dans la discorde, la bonne foi était bannie, on ne gardait aucune subordination, on n'entendait que jurements & imprécations ; le bruit de tant de cruautés exercées, même contre les innocents, vint jusqu'en haut. Le souverain Seigneur (Chang-ti) jeta les yeux sur les peuples & ne ressentit aucune odeur de vertu ; il n'existait que l'odeur de ceux qui étaient nouvellement morts dans les tourments.

L'auguste maître <sup>2</sup> eut pitié de tant d'innocents condamnés injustement ; il punit les auteurs de la tyrannie par des

---

<sup>1</sup> Au lieu du *chef de Miao*, on peut mettre les *chefs de Miao*. Selon le *Koue-yu*, les chef des Miao vivaient du temps du roi Yao. Ce livre ajoute qu'ils étaient descendants des Kieou-li, qui excitèrent de grands désordres à la fin du règne de Chao-hao ; ce même livre dit que le roi Tchouen-hio succéda à Chao-hao, que ce prince arrêta les désordres des Kieou-li, qui excitaient de grands troubles ; que la superstition, le faux culte, surtout la divination, étaient fort en vogue. Enfin les San-miao renouvelèrent les crimes des Kieou-li. Le *Koue-yu* dit que ces Kieou-li avaient tout confondu parmi les hommes & les esprits, que Tchouen-hio, pour y remédier, nomma Tchong & Li officiers du Ciel & de la Terre, & qu'ils remirent l'ordre. Ce livre dit encore que le roi Yao nomma officiers du Ciel & de la Terre les descendants de Tchong & de Li, qui arrêtaient les désordres causés par les San-miao. Ainsi, ces San-miao, à la cruauté & à la tyrannie, ajoutaient la superstition, le faux culte & la divination ; les officiers Hi & Ho sont descendants de Tchong & de Li, selon Kong-gan-koue, suivis en cela des autres interprètes, & ce sentiment est unanime. On voit donc l'emploi d'astronome au temps d'Yao, établi pour réprimer les devins, le faux culte, &c., aussi bien que pour calculer & observer.

<sup>2</sup> L'auguste maître (Hoang-ti) est Yao, selon Kong-gan-koue & selon le *Koue-yu* ; quelques interprètes disent que c'est le roi Chun qui fut collègue d'Yao : ces troubles des San-miao arrivèrent peut-être dans le temps que Chun était collègue d'Yao.

## Le Chou-king

supplices proportionnés ; il détruisit Miao, & ne voulut plus qu'il subsistât.

Il ordonna à Tchong & à Li <sup>1</sup> de couper la communication du Ciel <sup>2</sup> avec la Terre ; il n'y eut plus ce qui s'appelait <sub>p.294</sub> arriver & descendre ; les princes & les sujets suivirent clairement les règles qu'il devaient garder, & on n'opprima plus les veuves ni les veufs.

L'auguste maître s'informa sans passion de ce qui se passait dans le royaume ; les veuves & les veufs accusèrent Miao : par sa respectable vertu il se rendit redoutable, & par sa grande intelligence il expliqua clairement ce qui devait se faire.

Il donna ses ordres aux trois *heou* <sup>3</sup>, afin qu'ils fissent connaître son affection pour le peuple. Pe-y publia de sages règlements, & en corrigeant les peuples, il les empêcha de faire des fautes dignes de punition. Yu remédia aux maux de l'inondation & assigna des noms aux principales rivières, & aux montagnes. Tsi donna des règles pour labourer & ensemer les terres, & on sema toutes sortes de grains. Ces trois *heou* étant venus à bout de leurs entreprises, le peuple ne manqua de rien.

Le ministre <sup>4</sup> se servit des châtiments pour maintenir le peuple & lui apprendre à respecter toujours la vertu.

---

<sup>1</sup> Tchong & Li sont Hi & Ho, dont il est parlé dans la première partie, chap. I ; supposé qu'il s'agisse de Chun, il faudra dire que Chun donna une nouvelle commission à Hi & à Ho ; si cela ne regarde que le roi Yao, les ordres donnés par ce prince pour le calendrier & pour la lune intercalaire furent occasionnés par les désordres des Miao, & cela est très remarquable.

<sup>2</sup> *Couper la communication du Ciel avec la Terre*, veut dire, mirent ordre au faux culte, aux divinations aux prestiges ; on régla les cérémonies, & on sut jusqu'où allait le pouvoir des hommes, & ce qu'ils devaient observer dans le culte des esprits. On voit donc pourquoi dans le Yao-tien, ou chap. 1, part. I, Yao recommande à ses astronomes une si grande attention un si grand respect pour le Ciel.

<sup>3</sup> [Les trois *heou* sont Pe-y, Yu & Tsi, dont il est parlé ici.]

<sup>4</sup> Ce ministre, qui porte dans le texte le titre de *che*, est Kao-yao, dont on a parlé dans la partie du *Chou-king* appelée Yu-chou ; ce qui se dit ici est relatif à ce qui est rapporté dans cette première partie du *Chou-king*, & fait voir que cela arriva dans le temps que Chun gouvernait ; mais l'ordre des temps n'a peut-être pas été bien gardé dans cette première partie : il y a apparence que quantité de faits qui concernent les rois Chun & Yao ne sont pas venus à notre connaissance. Ce qui est dit dans ce chapitre Liu-hing, joint à ce que dit le *Koue-yu*, est un grand supplément pour l'histoire d'Yao. Le *Chou-king* suppose des temps avant Yao, mais il ne dit rien de bien détaillé ; il aurait été à souhaiter qu'un tel livre nous eut instruit de cet événement de Tchi-yeou ; mais

## Le Chou-king

La majesté & l'affabilité étaient dans le souverain, l'intégrité & la pénétration dans les ministres. Partout on n'estimait & on n'aimait que la vertu ; on gardait <sup>p.295</sup> exactement, dans les punitions, le juste milieu. En gouvernant ainsi le peuple, on l'aidait à bien vivre.

Le magistrat, chargé de punir, ne faisait acception ni de l'homme puissant ni de l'homme riche ; attentif & réservé, il ne donnait aucune prise à la censure ni à la critique <sup>1</sup> : un juge des crimes imite la vertu du Ciel en exerçant le droit de vie de mort ; c'est le Ciel qui s'associe à lui.

— Vous, qui dans les quatre parties, dit le roi, présidez au gouvernement, vous qui êtes préposés pour faire exécuter les lois pénales, n'êtes-vous pas à la place du Ciel <sup>2</sup> pour être les pasteurs du peuple ? Quel est celui que vous devez imiter, n'est-ce pas Pe-y <sup>3</sup>, dans la manière de publier les règles qui concernent les châtiments ? Quel est celui que vous devez avoir en horreur, n'est-ce pas Miao, qui dans les jugements n'avait aucun égard à ce qui convient à la raison, & ne pensait pas à choisir des gens capables de garder le juste milieu dans la punition ? Les juges de Miao, enflés de leur crédit, ne cherchaient qu'à s'enrichir ; ils avaient le pouvoir <sup>4</sup> d'employer les cinq supplices, de juger les contestations, mais ils abusaient de leur autorité pour opprimer les innocents. Le souverain Seigneur (Chang-ti), trouva ces Miao coupables, les accabla de toutes sortes de malheurs ; & parce qu'ils ne pouvaient se laver de leurs crimes, il éteignit leur race.

Soyez attentifs, continua le roi, vous, qui êtes mes oncles paternels aînés, mes frères aînés, mes oncles paternels cadets, mes frères cadets, fils & petits-fils, tous écoutez, mes

---

Mou-vang parlait à des gens qui étaient au fait sur l'ancienne histoire.

<sup>1</sup> Ce qu'on dit ici des juges, & de leur droit de vie & de mort, mérite d'être remarqué.

<sup>2</sup> À la place du Ciel, pasteurs du peuple, expressions remarquables, que les commentaires ont fort amplifiées.

<sup>3</sup> Pe-y est le même dont on a parlé dans la première partie du *Chou-king*.

<sup>4</sup> On voit que ce n'est pas par les Miao que les supplices furent inventés, mais qu'ils abusèrent de ce droit. Dans la première partie on a vu des princes des Miao révoltés, ensuite soumis ; il s'agit ici de plusieurs autres chefs des Miao du même temps.

## Le Chou-king

p.296 paroles, ce sont des ordres que je vous donne. Il faut penser tous les jours à ce qui peut procurer la tranquillité ; soyez attentifs sur vos démarches, ayez soin de réprimer les mouvements du cœur. Le Ciel m'a chargé de travailler à corriger & à perfectionner le peuple ; mais cette commission n'est que pour un temps fort court. Parmi les fautes que l'on commet il faut examiner celles qui sont faites de dessein prémédité, & celles qui ne le sont pas ; suivez les ordres du Ciel, & aidez-moi ; quoique je vous dise, punissez, pardonnez, il ne faut pas d'abord punir ou pardonner. Ayez soin d'employer à propos les cinq supplices, & pratiquez les trois vertus. Si je suis content, les peuples auront confiance en moi, & seront tranquilles.

Vous qui êtes chefs de divers ordres, écoutez-moi ; je vais vous parler des supplices & des peines. Si vous voulez que le peuple vive en paix, ne devez-vous pas faire un bon choix des personnes, ne devez-vous pas être attentifs aux punitions, ne devez-vous pas penser à ce que vous statuez ?

Après que les deux parties ont produit leurs pièces, les juges écoutent de part & d'autre ce qui se dit ; si après examen, il n'y a aucun doute, on emploie les cinq supplices ; mais s'il y a quelque doute sur l'usage de ces supplices, il faut avoir recours aux cinq genres de rachat ; si on doute que l'accusé soit dans le cas du rachat, alors on juge selon le cas des cinq sortes de fautes, ou involontaires ou presque inévitables.

Ces cinq sortes de fautes sont occasionnées, 1° parce qu'on craint un homme en place, 2° parce qu'on veut ou se venger ou reconnaître un bienfait, 3° parce qu'on est pressé par des discours de femmes, 4° parce qu'on aime l'argent, 5° parce qu'on a écouté de fortes recommandations. Dans les juges & dans les parties, ces défauts peuvent se trouver, pensez-y bien.

Quand on doute des cas où il faut employer les cinq supplices & de ceux où l'on peut permettre le rachat, il faut pardonner.

## Le Chou-king

Éclaircissez les procédures, & remplissez votre devoir. Quoiqu'on vérifie beaucoup d'accusations, il faut encore <sup>p.297</sup> examiner les apparences & les motifs ; ce qui ne peut être examiné ni vérifié, ne doit pas faire la matière d'un procès : alors n'entrez dans aucune discussion ; craignez toujours la colère & l'autorité du Ciel.

On délivre un accusé des marques noires sur le visage, de l'amputation du nez ou des pieds, de la castration <sup>1</sup>, & de la mort, quand on doute du cas où on doit employer ces peines. La première se rachète par cent hoan <sup>2</sup>, la seconde par deux cents, la troisième par cinq cents, la quatrième par six cents, la cinquième par mille ; mais il faut s'assurer de la peine qu'on inflige, & du rachat qui doit être fixé <sup>3</sup>. Le premier rachat est de mille espèces, aussi bien que le second, le troisième est de cinq cents, le quatrième de trois cents, le cinquième est de deux cents, ce qui fait en total trois mille. Quand on examine les procès pour les fautes graves ou légères, il faut éviter les discours & les paroles embarrassantes & confuses, qui ne sont propres qu'à faire égarer ; il ne faut pas suivre ce qui n'est pas d'usage ; observez les lois établies, prenez-en le sens, & faites tout ce qui dépendra de vous.

Il y a des cas sujets à de grandes punitions ; mais si la cause ou le motif rendent ces cas légers, il faut punir légèrement ; au contraire, il y a des cas sujets à des punitions légères, mais que la cause ou le motif rendent graves, alors il faut

---

<sup>1</sup> [C'est sans doute ce supplice qui a donné naissance à cette foule d'hommes destinés dans la suite à la garde des femmes.]

<sup>2</sup> Ce caractère que je rends par *hoan*, peut aussi se prononcer *hiuen* ; six taëls, ou six onces, font un *hoan* ; le caractère *kin*, qui entre dans sa composition, veut dire métal, dans son origine ; étaient-ce six taëls en cuivre ou en un autre métal ? je n'en sais rien ; Je ne sais pas bien aussi le rapport de l'once de ce temps-là à celle d'aujourd'hui. On a envoyé en Europe le rapport de la livre chinoise d'aujourd'hui à quelque livre connue.

<sup>3</sup> Je ne saurais donner des éclaircissements convenables sur ces différentes sortes de *rachat* de ce temps-là : il y a des livres chinois sur les lois pénales & sur l'ordre qu'on doit garder dans les tribunaux des Crimes ; sans doute dans ces livres on explique les anciennes & les nouvelles lois sur ces sortes de choses ; mais je ne les ai pas lus.

## Le Chou-king

employer <sup>p.298</sup> de grandes punitions. Pour les cas de rachats légers ou considérables, il y a une balance à tenir dans les peines & les rachats ; les circonstances exigent tantôt qu'on soit doux & tantôt sévère. Dans tout ce qui regarde les peines & les rachats, il y a un certain ordre fondamental, un certain principe auquel il faut tout ramener ; les lois sont pour mettre l'ordre.

Être condamné à se racheter, n'est pas une peine semblable à celle de la mort ; mais elle ne laisse pas de faire souffrir. Ceux qui savent faire des discours étudiés, ne sont pas propres à terminer les procès criminels, il ne faut que des gens doux, sincères & droits, qui gardent toujours le juste milieu. Faites attention aux paroles qui se disent contre ce qu'on pense, & n'en faites aucune à celles auxquelles on ne peut ajouter foi, mais tâchez de voir s'il n'y a pas une véritable raison qui puisse diriger dans le jugement ; l'exactitude & la compassion doivent en être le principe. Expliquez & publiez le Code des lois ; quand tous en auront été instruits, on pourra garder un juste milieu ; mettez-vous en état de faire votre devoir dans les cas où il faut punir par les supplices, comme dans ceux où on peut accorder le rachat. En gardant cette conduite, après votre sentence, on pourra compter sur vous, vous m'en ferez le rapport, & je vous croirai ; mais en faisant ce rapport, ne négligez & n'oubliez rien ; vous devez punir le même homme de deux supplices, s'il est doublement coupable.

Le roi dit :

— Faites attention, vous qui êtes magistrats, vous princes de ma famille, & vous grands, qui n'en êtes pas, à ce que je viens de vous dire. Je crains & je suis réservé quand il s'agit des cinq supplices : il résulte de leur institution un grand avantage ; le Ciel a prétendu par là secourir les peuples, & c'est dans cette vue qu'il s'est associé des juges qui sont ses

## Le Chou-king

inférieurs. On tient quelquefois des discours sans preuves apparentes, il faut s'attacher à en chercher la preuve ou le faux : dans la décision des deux parties, un juste & droit milieu, pris à propos, est ce qui est le plus propre à terminer les différends du peuple. Dans les procès, n'ayez pas en vue votre utilité particulière ; les richesses ainsi acquises ne sont point un trésor, mais nu amas de crimes qui attirent des malheurs qu'on doit toujours craindre. On ne doit pas dire que p.299 le Ciel n'est pas équitable : ce sont les hommes qui se sont attirés ces maux. Si le Ciel <sup>1</sup> ne châtiât pas par des peines sévères, le monde manquerait d'un bon gouvernement.

Le roi dit encore :

— Vous qui devez succéder à ceux qui conduisent aujourd'hui les affaires du royaume, quel modèle vous proposerez-vous désormais ? ce doit être ceux qui ont su faire prendre au peuple un juste milieu ; écoutez attentivement, vérifiez ce qu'on dira dans les procès criminels. Ces sages qui ont eu autrefois le soin de pareilles affaires, sont dignes d'être éternellement loués ; dans l'exercice de leurs charges, ils suivaient toujours la droite raison, aussi ont-ils été heureux. Vous gouvernez des peuples portés d'eux-mêmes à la vertu, si, quand il s'agira des cinq supplices, vous vous proposez ces heureux & grands modèles.

@

---

<sup>1</sup> Dans ce chapitre, comme dans beaucoup d'autres, on voit la doctrine constante du *Chou-king* sur le Ciel, sa connaissance, son autorité sur les hommes, & sa justice.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

Kong-vang, VI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 946-935 ; Tsou-chou, 917-896.*

p.300 Ce prince, fils de Mou-vang, était nommé Y ; sa première année est la cinquante-unième du cycle, dans le printemps, à la première lune ; la quatrième année de son règne, il battit des peuples nommés Mie ; on ne sait rien de plus de son règne. Il mourut la douzième année.

Le *Kang-mo* met sa première année la douzième d'un cycle, & lui donne douze ans de règne.

Y-vang, VII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 934-910 ; Tsou-chou, 895-871.*

Ce prince, fils de Kong-vang, était nommé Kien ; sa première année est la troisième du cycle, dans le printemps, à la première lune. La septième année les Barbares d'Occident firent quelques courses ; la treizième d'autres firent de même.

La quinzième année ce prince quitta Tsong-tcheou & alla demeurer à Hoai-li ; la vingt-unième année le prince de Kuo battit les Barbares du Nord. La vingt-cinquième le roi mourut.

Le *Kang-mo* met sa première année la vingt-quatrième d'un cycle, & lui donne vingt-cinq ans de règne.

Hiao-vang, VIII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 909-895 ; Tsou-chou, 870-862.*

Ce prince, frère d'Y-vang, est nommé Pie-fang ; sa première année est la vingt-huitième du cycle, dans le printemps, à la première lune. Il envoya une armée contre les Barbares d'Occident ; ceux-ci, la cinquième année, lui firent présent de plusieurs chevaux. La septième année, dans l'hiver, il y eut de grandes pluies & des éclairs auprès des fleuves Han & p.301 Kiang, qui firent périr beaucoup de bœufs & de chevaux. La huitième année on commença à conduire des troupeaux entre les fleuves Kien & Goei. La neuvième année le roi mourut.

Le *Kang-mo* met sa première année la quarante-neuvième d'un cycle, & lui donne quinze ans de règne.

## Le Chou-king

Y-vang, IX<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 894-879 ; Tsou-chou, 861-854.*

Ce prince nommé Sie, était fils d'Hiao-vang ; sa première année est la trente-septième du cycle, à la première lune du printemps. On dit peu de chose du règne de ce prince. Quelques peuples, la seconde année de son règne, lui firent des présents ; des princes tributaires firent la guerre aux Tartares, & leur enlevèrent des chevaux. La septième année de son règne, dans l'hiver, il tomba de la grêle qui était d'une grosseur prodigieuse. La huitième année ce prince étant malade, tous les grands firent des sacrifices aux montagnes aux rivières, & il mourut.

Le *Kang-mo* met sa première année la quatrième d'un cycle, & lui donne seize ans de règne. On ne sait presque rien de l'histoire de tous ces princes ; le *Kang-mo* en rapporte moins que le *Tsou-chou*.

Li-vang, X<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 878-828 ; Tsou-chou, 853-828.*

Ce prince, fils d'Y-vang, était nommé Hou ; sa première année est la quarante-cinquième d'un cycle, dans le printemps, à la première lune. Les peuples de Tsu lui firent présent d'une écaille de tortue. La troisième année les Barbares de Hoai firent des courses auprès du fleuve Lo ; l'armée que le roi envoya ne put les repousser. La onzième année les Barbares d'Occident firent aussi des courses. La douzième année <sup>p.302</sup> le roi se sauva dans le pays de Tchi ; les peuples assiégèrent le palais, & tuèrent le fils de Tchao-mou-kong <sup>1</sup>, la treizième année, le roi étant toujours dans sa retraite, deux ministres prirent soin du gouvernement, c'est ce que l'on appelle la régence de Kong-ho ; les Tartares profitèrent de ces troubles pour faire des courses. Pendant les 22, 23, 24, 25 & 26<sup>e</sup> années il y eut une très grande sécheresse ; le roi mourut la vingt-sixième année dans sa retraite, & on mit sur le trône son fils nommé Tsing, & les deux ministres se retirèrent chacun dans leur pays ; il y eut alors de grandes pluies.

Le *Kang-mo* place la première année de ce prince la vingtième d'un cycle, & lui donne cinquante-un ans de règne ; il ne parle d'abord que de la mort des petits princes tributaires ; mais à la trente-troisième année il dit, d'après le *Koue-yu*, que ce prince était très cruel livré aux magiciens, qu'il faisait mourir

---

<sup>1</sup> [On croyait que c'était le fils du roi. Le ministre l'avait sauvé & avait mis le sien à la place.]

## Le Chou-king

ceux qui osaient lui faire des représentations, que personne n'osait plus parler ; qu'enfin la trente-septième année les peuples se révoltèrent, que le roi se sauva à Tchi, que Tchao-mou-kong & Tcheou-ting-kong se chargèrent du gouvernement, c'est ce que l'on appelle la régence de Kong-ho, que le prince héritier nommé Tsing était caché dans la maison de Tchao-mou-kong ; après la mort de Li-vang on mit sur le trône Tsing.

Siuen-vang, XI<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, 827-782 ; Tsou-chou, 827-782.*

Ce prince, nommé Tsing, était fils de Li-vang ; sa première année est la onzième du cycle, au printemps, à la <sup>p.303</sup> première lune, Tcheou-ting-kong & Tchao-mou-kong furent chargés du gouvernement du royaume ; on rétablit les impôts sur les terres. La troisième année le roi envoya une armée contre les Barbares d'Occident ; la cinquième année, une contre ceux du Nord, une contre ceux du Midi, nommés King-man. La sixième année Tchao-mou-kong défit les Barbares du Hoai. La neuvième année le roi rassembla tous les grands dans la cour Orientale. La vingt-cinquième année il y eut une grande sécheresse ; le roi fit des prières, & il tomba de la pluie. La trente-deuxième année on rapporte qu'un cheval devint homme, la trente-septième année, qu'un cheval fut changé en renard. La quarante-troisième année le roi fit mourir Tou-pe ; le fils de ce ministre se sauva dans le petit royaume de Tsin : Dans la suite, & dans plusieurs occasions, l'armée du roi, envoyée contre différents Barbares, reçut plusieurs échecs. Ce prince mourut la quarante-sixième année de son règne.

Je n'ai pas rapporté ici la mort de plusieurs petits princes indiqués seulement dans le *Tsou-chou*.

Suivant le *Kang-mo*, ce prince commença à régner la onzième d'un cycle. Il rétablit le gouvernement, soumit les Barbares tant du Midi que du Nord. C'est à la sixième année que le *Kang-mo* place la grande sécheresse ; on lui donne quarante-six ans de règne ; ainsi les historiens commencent à se réunir sur la durée & le commencement des règnes, & continuent de s'accorder. Dans l'histoire des Huns, page 16, t. I, j'ai mis *ici finit le Tsou-chou*, c'est une faute ; j'ai voulu dire que le *Tsou-chou* cessait d'être différent pour la chronologie.

Yeou-vang, XII<sup>e</sup> roi  
*Kang-mo, Tsou-chou, 781-771.*

<sup>p.304</sup> Ce prince était fils de Siuen-vang, & il était appelé Nie ; sa première année est la cinquante-septième du cycle, au printemps, à la première lune. La

## Le Chou-king

seconde année les fleuves King, Goei & Lo se débordèrent, la montagne Ki-chan tomba ; on commença à augmenter les impôts. La troisième année le roi s'attacha une concubine nommée Pao-su ; dans l'hiver il y eut de grands orages. La cinquième année le prince héritier, nommé Y-kieou, se sauva dans le pays de Chin. La sixième année (l'an 776 avant J. C.) l'armée du roi fut battue par les Barbares qui demeuraient auprès du fleuve Tsi. Dans l'hiver de la même année, au premier jour de la dixième lune, qui était le vingt-huitième jour du cycle, il y eut une éclipse de soleil. Cette sixième année est la deuxième du cycle d'années de soixante.

Suivant les astronomes chinois <sup>1</sup> & les missionnaires, cette éclipse arriva le six de septembre, l'an 776 avant J. C. On a dit que l'histoire chinoise était appuyée sur des éclipses. Depuis son commencement jusqu'à cette époque, il n'y en a qu'une fort incertaine. Voilà donc la première sur laquelle on puisse compter, selon les missionnaires. D'après ce que j'ai remarqué sur les éclipses suivantes, qui ne sont en si grand nombre que depuis l'ère de Nabonassar, je croirais encore que celle-ci est empruntée des peuples de l'Occident. Il y avait alors des communications que nous ignorons, & l'histoire fournit des éclipses vers le temps de celle-ci. Ainsi toute cette ancienne histoire est destituée de cette espèce de preuve qu'on lui attribue.

La huitième année le roi donna à Pe-fou, fils de Pao-su, le titre de prince héritier. La dixième année il envoya des <sup>p.305</sup> troupes contre Chin, celui qui avait donné asile à Y-kieou, son propre fils. La onzième année, différents peuples réunis, c'est-à-dire, ceux de Chin, ceux de Tseng & les Tartares entrèrent dans Tsong-tcheou, tuèrent le roi & Pe-fou, fils de Pao-se ; cette femme fut faite prisonnière. On donna son royaume à Y-kieou, ancien prince héritier.

Le *Kang-mo* place la première année de ce prince la cinquante-septième d'un cycle ; il rapporte à peu près les mêmes événements que le *Tsou-chou* au sujet de Pao-su ou Pao-se ; il fixe à la même époque l'éclipse. Yeou-vang régna onze ans.

Les troubles qui venaient d'arriver furent cause que Ping-vang transporta sa cour plus avant dans l'Orient ; mais ce prince & ses successeurs furent presque dépouillés de toute l'autorité dont leurs ancêtres avaient joui.

---

<sup>1</sup> Voyez le père Gaubil, t. II, p. 151.

### Addition au chapitre XXVIII

### Événements du règne de Ping-vang

*Kang-mo, Tsou-chou, 770-720.*

@

p.306 Ce prince était fils d'Yeou-vang, & il était appelé Y-kieou ; sa première année est la huitième du cycle. Il transporta sa cour à Lo-ye dans l'Orient ; il récompensa ceux qui l'avaient aidé à monter sur le trône. Le petit prince de Tsin commença à devenir puissant, & remporta plusieurs victoires sur les Tartares ; tous les autres princes se faisaient alors la guerre. À peine est-il parlé de Ping-vang pendant ce temps de troubles.

La cinquante-unième année de son règne, dans le printemps, à la seconde lune, le quarante-deuxième du cycle, il y eut une éclipse de soleil ; à la troisième lune, au jour quarante-septième du cycle, ce prince mourut. Je n'ai pas rapporté toutes les guerres entre les petits princes, qui ne sont indiquées que très sommairement, d'autant plus qu'il faudrait entrer dans des détails considérables pour faire connaître ces princes & leurs États. Il suffit de dire que celui de Tsin devint le plus puissant, & que ses descendants parvinrent dans la suite à chasser la famille royale.

Le *Kang-mo* étant d'accord avec le *Tsou-chou* pour le règne de ce prince, je ne le cite plus ici. Le *Tsou-chou* ne diffère plus des autres historiens pour les successeurs de Ping-vang. Cette petite chronique finit à l'an 299 avant J. C., temps où vivait l'auteur. C'est vers le règne de Ping-vang que la chronologie de l'histoire chinoise devient plus certaine, qu'elle ne varie plus sur la durée des règnes. Ainsi toute l'histoire antérieure à Ping-vang, contenue dans le *Chou-king*, est incertaine relativement à la chronologie ; & l'on a vu que, p.307 malgré l'authenticité de ce livre, cette ancienne histoire est peu connue, qu'il n'y a presque point de détails sur les deux premières dynasties, que l'histoire de la troisième même est encore peu suivie. Le *Tchun-tsieou*, composé par Confucius, donne la suite de l'histoire depuis Ping-vang jusqu'à son temps, mais encore d'une manière très abrégée ; cette histoire ne renferme que celle de douze princes, & il faut y joindre le commentaire intitulé *Tso-tchouen*.

Il est assez remarquable que la certitude de la chronologie chinoise ne remonte que vers le règne de Ping-vang, l'an 770 avant J. C. ; peu d'années

## Le Chou-king

auparavant, c'est-à-dire, à l'an 776, on fixe chez les Grecs le commencement des Olympiades, époque après laquelle la chronologie grecque devient également plus certaine. C'est sous le règne de Ping-vang, l'an 747, que commence l'ère de Nabonassar. Alors la partie de l'Asie située à l'Occident, relativement à la Chine, était remplie de troubles. L'an 721 Salmanasar prit la ville de Samarie, détruisit le royaume d'Israël, & emmena en captivité les Juifs ; l'Égypte avait été envahie auparavant par les Éthiopiens ; l'empire d'Assyrie avait été détruit vers l'an 747, & était divisé en deux nouveaux empires, celui des Mèdes & celui des Babyloniens, qui dans la suite s'emparèrent de presque toutes ces contrées. Le royaume d'Égypte, qui avait été agité par de violentes guerres civiles, ne fut rétabli que sous Psammétique, vers l'an 670 avant J. C. Pendant tous ces troubles, il dut y avoir de grands mouvements parmi les nations asiatiques, & des émigrations considérables.

Il paraît que les Chinois, du temps de Mou-vang, c'est-à-dire, vers l'an 1002 avant J. C., devaient connaître ces pays, puisque ce prince avait voyagé dans des contrées situées au <sup>p.308</sup> loin, à l'Occident de la Chine ; de même le philosophe Lao-kiun, qui vivait un peu avant Confucius, y voyagea également ; il semble être venu dans des pays voisins de la Syrie. En un mot, les communications entre toutes ces contrées sont plus fréquentes que nous ne les supposons ordinairement.

### CHAPITRE XXVIII

#### VEN-HEOU-TCHI-MING

Le roi Tching-vang donna le territoire de Ta-yuen-fou, capitale du Chan-si, en apanage à son frère Tang-cho-yu. Ven-heou était un des successeurs de Tang-cho-yu ; il régnait dans ce pays, qui d'abord s'était appelé Tang, & qui alors portait le nom de Tsin. Il commença à régner l'an 780, & mourut l'an 746 avant J. C., & le roi dont il s'agit ici, qui adresse la parole à Ven-heou, est Ping-vang, qui commença à régner l'an 770 avant J. C. Il se plaint des malheurs de sa famille, exhorte Ven-heou à le défendre & à bien gouverner le royaume & le petit État de Tsin ; car ces petits souverains occupaient en même temps des places considérables auprès du roi. Ven-heou-tchi-ming signifie *Ordres donnés à Ven-heou*. Ce chapitre est dans les deux textes.

@

p.309 Le roi dit :

— Ô mon père <sup>1</sup> Y-ho, Ven-vang & Vou-vang furent autrefois très illustres, ils suivirent exactement les lumières de la raison ; l'éclat de leurs vertus étant monté jusqu'au Ciel, & leur réputation s'étant répandue dans tout le royaume, le souverain Seigneur (Chang-ti) les plaça sur le trône. D'illustres sujets, pleins de capacité & de zèle, servirent ces princes : dans tout ce que l'on entreprenait, p.310 considérable ou non, on suivait la justice & la raison ; c'est à cette sage conduite qu'on doit attribuer le repos dont nos prédécesseurs ont joui.

Que je suis à plaindre en montant sur le trône ! Je vois que le Ciel nous afflige ; d'abord il a cessé de favoriser les peuples soumis à notre domination ; les Jong <sup>2</sup> sont venus & ont réduit à la dernière extrémité mon royaume & ma famille <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Les rois donnaient alors le titre de *roi*, de *père*, ou *oncle paternel* aux grands vassaux de leurs familles. Le prince Ven avait le titre de *y-ho*.

<sup>2</sup> Jong est le nom ancien des peuples de Kokonor, pays voisin du Tibet, du Chen-si & du Se-tchouen ; on leur donne les noms de chiens.

<sup>3</sup> Le roi Yeou-vang, prédécesseur de Pin-vang, éperdument amoureux d'une femme appelée Pao-se, répudia la reine, & chassa le prince héritier, fils de cette reine. Pao-se fut déclarée reine, & son fils fut nommé prince héritier. La reine & son fils s'enfuirent chez le prince de Chin (Chin est le pays de Nan-hiang-fou, du Ho-nan), de la maison de la reine ; le prince de Chin, indigné de l'affront fait à sa famille, attira les Jong ; Yeou-vang s'étant

## Le Chou-king

Ceux qui sont mes ministres ne sont pas ces anciens si recommandables par leur prudence : de plus, je ne puis rien par moi-même ; quel est donc celui qui pourra me tenir lieu de grand-père & de père ? S'il se trouve quelqu'un qui me serve fidèlement, je pourrai encore voir mon trône affermi.

Ô mon père Y-ho, vous venez de donner un nouveau lustre à la mémoire du chef de votre branche ; vous avez retracé l'image des temps où Ven-vang & Vou-vang fondèrent le royaume ; vous êtes venu à bout de m'établir leur successeur, & vous avez fait voir que vous égaliez vos ancêtres en obéissance filiale ; vous m'avez secouru dans mon affliction, & <sup>p.311</sup> vous m'avez fortement soutenu contre tous les périls : je ne puis m'empêcher de vous combler d'éloges.

Ô mon père Y-ho <sup>1</sup>, dit encore ce prince, dans votre État examinez vos sujets, faites régner la paix & l'union parmi eux. Je vous donne un vase plein de vin *ku-tchang* <sup>2</sup>, un arc rouge & cent flèches rouges, un arc noir & cent flèches noirs, je vous donne encore quatre chevaux ; partez donc, faites-vous obéir par ceux qui sont loin, instruisez ceux qui sont près, aimez & mettez en paix le peuple ; fuyez les plaisirs & les amusements ; examinez & aimez les gens de votre ville royale, & donnez à tout le monde de grands exemples de vertu.

---

mis en marche pour repousser ces Barbares, fut tué dans un combat, Pao-se fut prise, les Jong firent des ravages infinis, & mirent le royaume à deux doigts de sa perte. Le prince Ven & un autre firent venir le prince héritier, & le proclamèrent roi ; c'est celui qu'on appelle Ping-vang ; il transféra la cour à Lo-yang ; c'est Ho-nan-fou, du Ho-nan. Ping-vang fait ici allusion à ces temps fâcheux où il fut lui-même en si grand danger, & du côté des Jong, & du côté d'Yeou-vang, qui voulait que le prince de Chin lui livrât le prince héritier. L'endroit où Yeou-vang fut tué est près de la montagne Li, auprès de Lin-tong-hien, ville dépendante de Si-gan-fou, du Chen-si. L'auteur du *Koue-yu* donne douze ans de règne au roi Yeou-vang. L'examen des éclipses chinoises démontre que l'année 720 avant J. C. est celle de la mort du roi Ping-vang. Le même examen des éclipses fait voir que la sixième année du règne du roi Yeou-vang est l'an 776 avant J. C.

<sup>1</sup> Le chef de la branche du prince Ven, qui porte le titre de *y-ho*, est Cho-yu, frère cadet du roi Tching-vang. Cho-yu s'appela Tang-cho. Il fut fait prince de Tsin dans le pays de Tai-yuen-fou, du Chan-si. Dans ce pays de Tsin on suivait le calendrier de Hia, c'est-à-dire, que dans le temps qu'à la cour du roi de Tcheou on comptait la douzième lune, par exemple, dans le pays de Tsin, on comptait la dixième lune.

<sup>2</sup> Pour le vin *ku-tchang*, voyez le chapitre Lo-kaou.

## Le Chou-king

### Addition au Chou-king

@

p.312-p.313 Ping-vang est le dernier des rois dont il est fait mention dans le *Chou-king*. La famille de Tcheou continua cependant de régner sous le nom de Tcheou Orientaux. Voici les successeurs de Ping-vang.

	av. J. C.
Uon-vang, petit-fils de Ping-vang, régna 23 ans, mort en	697
Tchoang-vang, fils d'Uon-vang, régna 15 ans,	683
Li-vang, fils de Tchoang-vang, régna 5 ans,	677
Hoei-vang, fils de Li-vang, régna 25 ans,	652
Siang-vang, fils d'Hoei-vang, régna 33 ans,	619
King-vang, fils de Siang, régna 6 ans,	613
Kouang-vang, fils de King-vang, régna 6 ans,	607
Ting-vang, fils de Kouang-vang, régna 21 ans	586
Kien-vang fils de Ting-vang, régna 14 ans,	572
Ling-vang, fils de Kien-vang, régna 27 ans,	545
King-vang, fils de Ling-vang, régna 25 ans,	520
Tao-vang, fils de King-vang, régna 200 jours, non compté.	
King-vang, fils de King-vang, régna 44 ans,	475
Yuen-vang, fils du précédent, régna 6 ou 7 ans,	469
Tching-ting-vang, fils d'Yen-vang, régna 28 ans,	441
Ngai-vang, fils de Tching-ting-vang, régna 3 mois,	
Sou-vang, fils de Tching-ting-vang, régna 5 mois,	
Kao-vang, fils de Tching-ting-vang, régna 15 ans,	426
Goei-lie-vang, fils de Kao-vang, régna 24 ans,	402
Gan-vang, fils de Goei-lie-vang, régna 26 ans,	376
Lie-vang, fils de Gan-vang, régna 7 ans,	369
Hien-vang, fils de Lie-vang, régna 48 ans,	321
Chin-tsing-vang, fils d'Hien-vang, régna 6 ans,	315
Nan-vang, fils de Chin-tsing-vang, régna 59 ans,	256
Le <i>Tsou-chou</i> finit à Nan-vang, qu'il nomme In-vang.	
Tong-Tcheou-kiun : ce dernier n'est point compté. La dynastie de Tsin s'empara du trône en 258 avant J. C.	

## CHAPITRE XXIX

### MI-CHI

Ce chapitre & le suivant ne regardent que des petits princes qui étaient établis dans les provinces, mais à cause des préceptes qu'ils renferment, Confucius les a joint aux chapitres du *Chou-king*. Il est aisé d'apercevoir qu'ils sont d'un style bien différent de celui des chapitres précédents. Pe-kin, fils de Tcheou-kong, & qui était alors prince de Lou dans le Chan-tong, est celui qui parle dans ce chapitre. À l'occasion de l'expédition qu'il fit contre ses ennemis dans le pays de Mi, dont on ignore la situation, il publia l'ordonnance qui suit : elle contient des ordres afin que toutes ses troupes soient en bon état & qu'elles se conduisent bien pendant cette guerre. Pe-kin commença à régner l'an 1115 avant J. C. Il a déjà été parlé de ce prince dans les notes du chapitre Lo-kaou. Ce chapitre Mi-chi est dans les deux textes.

@

— p.<sup>314</sup> Écoutez mes ordres en silence, dit le prince <sup>1</sup> : depuis quelque temps les Barbares de Hoai <sup>2</sup>, & les Su-jong <sup>3</sup> se sont attroupés & font du désordre. p.<sup>315</sup>

Que vos casques & vos cuirasses soient en état ; prenez vos boucliers, & ayez attention qu'ils soient bons ; préparez vos arcs & vos flèches, ayez de bonnes lances, de bonnes piques, aiguiser vos sabres ; s'ils se trouvaient émoussés, vous seriez en faute.

Dans la marche & le campement de l'armée, qu'il y ait des gens qui aient soin des bœufs & des chevaux ; qu'il y ait des lieux commodes pour faire paître ces animaux & pour les garder. Fermez tous les enclos, comblez les fossés <sup>4</sup>, ne causez aucun dommage aux troupeaux, ni à ceux qui les gardent, autrement vous seriez sévèrement punis.

---

<sup>1</sup> Ces princes de Lou avaient le titre de kong, que les Européens ont rendu par le mot latin *comes, comte* ; la cour de cet État était où est aujourd'hui Ku-fou, ville dans le district de Yen-tcheou-fou, du Chan-tong. Le livre classique *Tchun-tsieou* contient l'histoire de douze princes de Lou ; ce livre & le *Tso-tchouen* sont ce qu'il y a de meilleur sur l'antiquité chinoise.

<sup>2</sup> Les Barbares de Hoai habitaient dans le territoire de Hoai-gan-fou, du Kiang-nan.

<sup>3</sup> Les Su-jong habitaient près de Su-tcheou, dans le Kiang-nan.

<sup>4</sup> Ces enclos & ces fossés servaient à prendre les bêtes sauvages.

## Le Chou-king

Lorsque des bœufs & des chevaux s'échappent, lorsque des valets & des servantes prennent la fuite, leurs maîtres ne doivent pas franchir les barrières, ni sortir du camp pour les reprendre ; que ceux d'entre vous qui les auront trouvés, les restituent à leur maître, sans leur faire aucun mal : j'aurai égard à cela, & je vous récompenserai ; autrement, vous serez punis. On ne doit rien voler ; si vous sortez de l'enceinte du camp, si vous volez des bœufs & des vaches, si vous attirez à vous les valets & les servantes des autres, vous porterez la peine due à de telles fautes.

Le onzième jour du cycle <sup>1</sup>, j'irai combattre les Su-joung ; préparez les vivres, s'ils manquaient, vous seriez coupables d'une grande faute. Vous gens des trois *Kiao* <sup>2</sup> & des trois *Soui* <sup>3</sup> de Lou, préparez les clous & les planches. Au même onzième jour, je veux que les retranchements soient faits, prenez garde d'y manquer ; au supplice de mort près, vous devez vous attendre à tous les autres : c'est vous aussi qui devez faire de grands amas de fourrages, sans cela vous serez coupables, & comme tels vous serez sévèrement punis. p.316

@

---

<sup>1</sup> Ce jour est nommé *kia-siu* dans le cycle de 60. On ne sait ni l'année ni le mois de l'expédition de Pe-kin.

<sup>2</sup> *Kiao* est ici le nom de frontière.

<sup>3</sup> *Soui* est aussi le nom de frontière ; à une certaine distance de la cour le pays s'appelait *Kiao*, & à une certaine distance de *Kiao* le pays s'appelait *Soui*. Il est difficile aujourd'hui d'avoir des idées bien justes sur ces sortes de frontières, & il est aussi difficile de donner raison du nombre des trois *Kiao* & des trois *Soui*.

### CHAPITRE XXX

#### TSIN-CHI

*Kang-mo, 659-621.*

Le titre de Tsin-chi signifie ordre ou défense du prince de Tsin, pays situé dans le Chen-si. Le prince dont il s'agit ici est Mou-kong, qui venait d'être battu par Siang-kong, prince du pays de Tçin, situé dans le Chan-si & dans les environs. C'est après cette défaite que Mou-kong fit le discours suivant. Mou-kong commença à régner l'an 659 de Jésus-Christ & finit l'an 621. Confucius, dans son *Tchun-tsieou*, rapporte cette bataille à la trente-troisième année de Hi-kong, prince de Lou ; &, par l'examen des éclipses, on voit que cette année est l'an 627 avant J. C. Fei-tsu, ancêtre de Mou-kong, la treizième année du roi Hiao-vang 897 avant J. C., avait été fait prince de Tsin à cause des services qu'il avait rendus dans les haras. Il se disait descendu de Pe-y, ministre du temps de Chun. Vers l'an 770 avant J. C., un des descendants de Fei-tsu, nommé Siang-kong, & différent de celui dont nous avons parlé plus haut, fut fait prince de Tsin, pays où avait été la cour des rois de la Chine jusqu'à Ping-vang. Ce Siang-kong contribua beaucoup au rétablissement de Ping-vang, mais il eut la hardiesse de sacrifier au Chang-ti, droit réservé au roi seul ; il eut des historiens publics, & ses descendants s'emparèrent du trône. Ce chapitre est dans l'ancien & le nouveau texte : il contient quelques réflexions sur l'abus qu'il y a d'écouter des jeunes gens.

@

— p.317 Vous tous écoutez-moi dit le prince <sup>1</sup>, & ne m'interrompez pas, j'ai à vous entretenir sur un sujet important : de toutes les paroles c'est la plus essentielle.

Les anciens ont dit : La plupart des gens cherchent à se satisfaire : il n'est pas difficile de reprendre dans les autres ce qu'ils ont de mauvais, mais recevoir les avis & les réprimandes des autres, sans les laisser couler comme l'eau, c'est là la difficulté.

Les jours <sup>2</sup> & les mois se passent, mon cœur en est affligé, parce qu'ils ne reviendront pas.

---

<sup>1</sup> Mou-kong.

<sup>2</sup> On voit que Mou-kong craignait de mourir avant d'avoir mis en ordre toutes ses affaires.

## Le Chou-king

Parce que mes anciens ministres <sup>1</sup> ne me proposaient pas des choses de mon goût, leurs avis me déplaisaient ; je préférais les avis de ceux qui sont nouvellement entrés dans mon conseil ; désormais j'éviterai toutes ces fautes, si je prends conseil de ceux qui ont les cheveux blancs.

Quoique les forces & la vigueur manquent aux vieillards, ils ont la sincérité & la prudence en partage, & je veux m'en servir. Les jeunes gens au contraire sont vigoureux, braves & habiles à tirer de la flèche & à conduire un chariot, mais je ne m'en servirai pas pour le conseil ; ils sont portés à me flatter, ils savent faire des discours étudiés, ils changent le sens des paroles des sages ; dans quel temps pourrai-je donc m'en servir ?

Supposons <sup>2</sup> un officier, qui d'ailleurs n'a pas de grands talents, mais qui a le cœur droit & tranquille ; quand il voit des talents dans les autres, il les reconnaît & les emploie comme les siens propres ; quand il voit des gens sages, non <sup>p.318</sup> seulement il les loue, mais il les aime, il les produit ; je pense qu'un tel officier est d'une grande utilité, & qu'il est très propre à être l'appui & le soutien de ma famille, & des peuples de mes États.

Supposons au contraire un officier, qui voit de mauvais œil les talents des autres, & qui en est jaloux ; s'il voit des gens sages, il ne peut vivre avec eux, il ne pense qu'à traverser leurs desseins & à les éloigner des emplois : un tel officier, je crois, est très dangereux, & il ne peut soutenir ni ma famille ni mes États.

Un seul homme peut mettre le royaume dans un grand danger, & la vertu d'un seul homme peut aussi faire régner la paix & la tranquillité.

---

<sup>1</sup> Le malheur de Mou-kong fut de ne pas vouloir écouter un ancien officier appelé Kien-chou, qui lui avait conseillé de ne pas entreprendre la guerre. Ce prince belliqueux aimait mieux écouter un jeune officier appelé Ki-tse : il fut entièrement défait, & se repentit de sa démarche.

<sup>2</sup> Ce paragraphe & le suivant sont cités dans le livre classique *Ta-hio* qui a été traduit en latin dans l'ouvrage du père Couplet ; voyez *Scientia Sinica*, lib. 1, p. 31, 32.



## EXPLICATION DES PLANCHES

p.319 Le père Gaubil n'ayant fait aucun usage des planches qui se trouvent à la tête de toutes les éditions chinoises du *Chou-king*, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de les faire graver & de les accompagner des éclaircissements nécessaires que les livres chinois m'ont fournis. Ces explications que je donne forment un petit recueil, imparfait à la vérité, d'anciens usages chinois, & peuvent servir à mes recherches sur l'origine de ces peuples ; c'est ce qui me détermine à les placer ici ; elles seront d'ailleurs un supplément aux notes du père Gaubil, qui dans plusieurs endroits de cette traduction ne sont pas encore satisfaisantes. Le *Chou-king* exige en général beaucoup de notes, afin de faire connaître les anciens usages, ou au moins ce que les Chinois en savent & en rapportent. On s'est attaché à graver ces planches dans le goût de celles qui sont dans les livres chinois, & à les copier fidèlement.

Le Chou-king

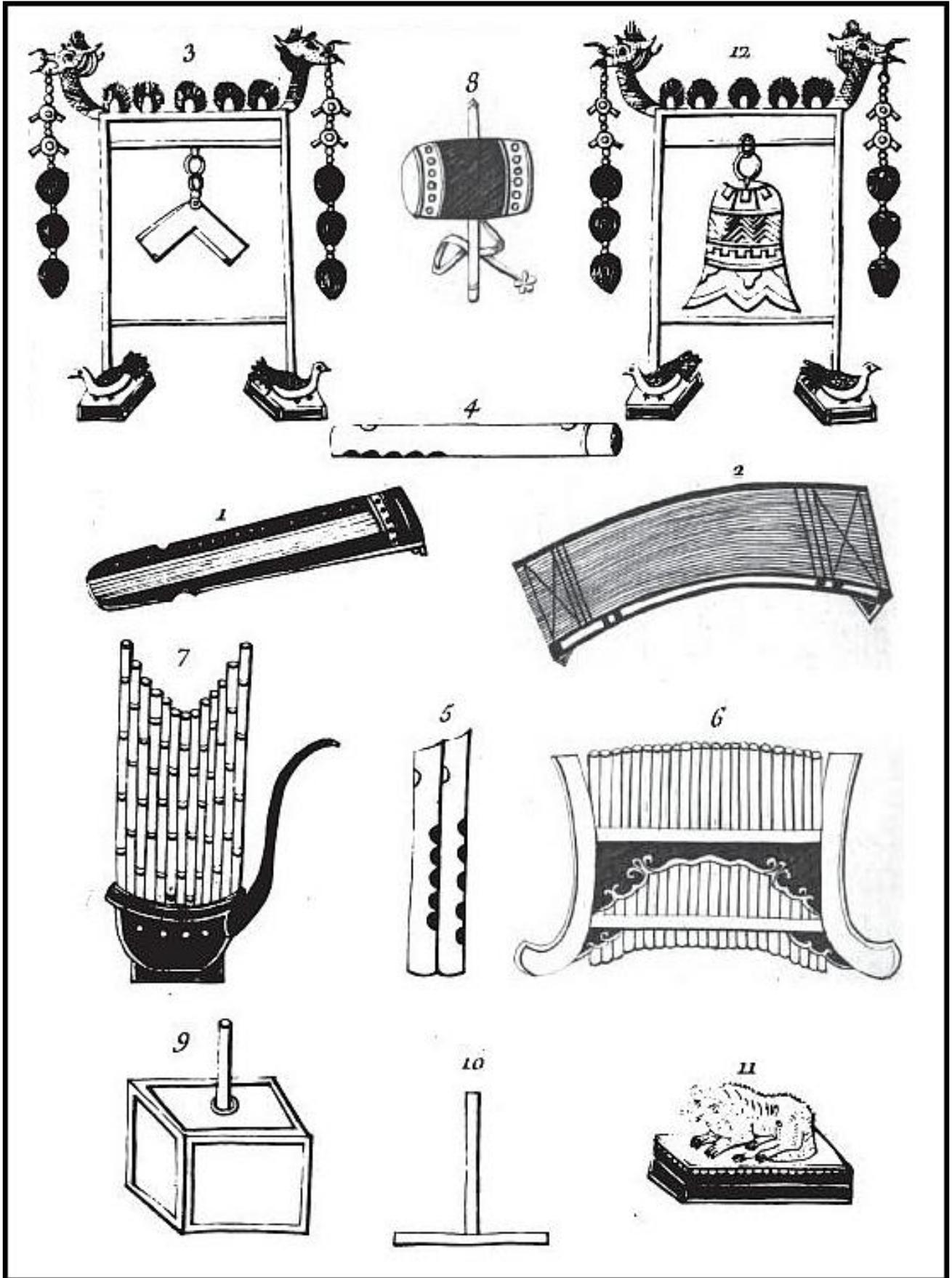


Planche I.

### Planche première

@

Les Chinois ont une très grande idée de leur ancienne musique qu'ils ont perdue : ils la nomment Yo, & en font remonter l'invention aux temps les plus éloignés, c'est-à-dire, aux temps fabuleux. Ils disent qu'un de leurs rois, nommé Tcho-yong, qui précéda de beaucoup Fo-hi, ayant écouté le chant des oiseaux, fit une musique dont l'harmonie pénétrait partout, touchait l'esprit intelligent, & calmait les passions du cœur, de manière que les sens extérieurs étaient sains, les humeurs du corps dans l'équilibre, & la vie des hommes plus longue. Cette musique était appelée *tsie-ven*, tempérance & grâce.

Le but principal de cette ancienne musique était l'harmonie de toutes les vertus ; de manière que le concert n'était parfait que quand le corps & l'âme étaient d'accord, & les passions soumises à la raison.

p.320 Cette musique était toujours jointe à la politesse. Celle-ci, disent-ils, qui regarde le dehors, doit venir de l'intérieur, comme l'harmonie qui est dans le cœur, doit se répandre au dehors.

En général les Chinois parlent de cette ancienne musique, comme les Grecs ont parlé de celle d'Orphée & de la lyre de Mercure, dont les parties répondaient à celles de l'univers. Ils avaient des officiers chargés de l'enseigner aux musiciens employés dans les cérémonies religieuses.

M. l'abbé Arnaud, qui a eu en communication un traité de l'ancienne musique chinoise, dont il a fait imprimer un extrait dans ses *Variétés littéraires*, a observé que le système de cette musique est le même que celui de Pythagore & des Égyptiens.

« Le principal objet de la musique, ont dit tous les pythagoriciens, est de calmer les passions, d'éclairer l'entendement & d'inspirer l'amour de la vertu. Posséder son âme en paix, disent les Chinois, être modeste & sincère, avoir la droiture & la confiance en partage, aimer tout le monde,

## Le Chou-king

surtout ceux de qui l'on tient la vie, voilà les vertus que la musique doit inspirer, & qu'il faut absolument acquérir, si l'on veut mériter le nom de musicien.

Ainsi indépendamment du système musical, les pythagoriciens & les Chinois se réunissent encore sur la haute idée qu'ils s'étaient formée de la musique.

Mais cette musique si parfaite ne tarda pas à dégénérer, & l'on voit dans le *Chou-king* qu'on blâme une musique qui tendait à la corruption des mœurs, une musique déshonnête. Sans doute que les chansons licencieuses que l'on chantait alors, en accompagnant les instruments, contribuaient à cette dépravation.

Aujourd'hui les Chinois ont un instrument nommé *pe-pan* : il est composé de plusieurs petites planches de bois dur, longues d'un pied & larges de quatre doigts plus étroites par le haut, elles sont enfilées ensemble ; ils s'en servent comme nous nous servons des castagnettes, c'est avec cet instrument qu'ils battent la mesure quand on chante.

### N° 1

p.321 On dit des choses singulières de cet instrument nommé *kin*, dont l'invention est attribuée à Fo-hi. On rapporte que ce prince donna les règles de la musique, & qu'après avoir établi la pêche, il fit une chanson pour les pêcheurs ; comme après lui Chin-nong, inventeur du labourage, en fit une pour les laboureurs.

Fo-hi prit d'un bois appelé *tong*, le creusa & en fit le *kin*, long de 7 pieds 2 pouces. Les cordes étaient de soie & au nombre de 27 ; il voulut qu'on appelât cet instrument *li*.

Les Chinois ne sont pas d'accord sur les cordes de cet instrument ; les uns lui en donnent 27, d'autres 25, d'autres 20, d'autres 10, & enfin quelques-uns seulement 5. On dit que Ven-vang & Vou-vang y en ajoutèrent deux autres, ce qui fait sept. Pour la longueur, les uns lui donnent 7 pieds 2 pouces, d'autres 3 pieds 6 pouces 6 lignes. On dit que le dessus était rond comme le ciel, le dessous plat comme la terre ;

## Le Chou-king

que l'étang du *long* ou du dragon (c'était un endroit de cet instrument) avait 8 pouces pour communiquer avec les huit vents ; que l'étang du *fong* ou du phénix (autre endroit) avait 4 pouces pour représenter les quatre saisons. Ceux qui ne lui donnent que 5 cordes, disent qu'elles étaient le symbole des cinq planètes. Quand Fo-hi touchait cette lyre, elle rendait un son céleste. Il jouait dessus un air nommé *Kia-pien*, pour reconnaître les bienfaits de l'Esprit intelligent, & pour unir le Ciel à l'homme. D'autres ajoutent que cet instrument détournait les maléfices & bannissait du cœur l'impureté.

Les Chinois ne sont pas trop d'accord sur cet instrument, ni sur le suivant, sur sa forme ni sur son inventeur.

J'ai dit que ses cordes étaient de soie, on n'en a pas encore d'autres à la Chine pour tous les instruments à cordes ; mais on fait un choix dans la soie, & on prétend que celle qui vient des vers nourris avec les feuilles d'un arbre appelé *u-tché*, est beaucoup meilleure, & que les cordes que l'on en fait sont plus sonores. Cet arbre ressemble au mûrier, porte des fruits gros comme des avelines, sa coquille est noire, sa <sup>p.322</sup> chair blanche & bonne à manger. On se sert encore de cet arbre pour teindre en jaune-aurore.

L'arbre dont Fo-hi se servit pour faire le *kin* est appelé *tong* : il y en a de plusieurs espèces. Le *tsin-tong*, ou le noir, ne porte point de fruits, ses feuilles & ses branches sont un peu noirâtres : le *pe-tong* ou le blanc, parce que ses feuilles sont blanches, porte au commencement du printemps des fleurs jaunes & violettes ; ses feuilles ne viennent qu'à l'équinoxe, les feuilles & les fleurs servent en médecine. C'est le bois de celui-ci qu'on emploie encore pour les instruments de musique. Il y en a d'autres dont les feuilles & l'écorce sont grisâtres, & qui portent un fruit rond gros comme une pêche, dont on tire de l'huile pour délayer les couleurs : on ne le mange point.

Il y en a qui ont les feuilles & l'écorce verdâtres, dont le fruit gros comme une noisette est bon à manger. D'autres produisent des fleurs sans fruits, d'autres des fruits sans fleurs.

## Le Chou-king

Indépendamment de cet arbre on se sert encore, pour le même usage, d'un arbre nommé *ye*, arbre que les Chinois nomment le roi des arbres. Il sert aussi pour les planches d'impression.

### N° 2

Le *se*. Cet instrument, que j'appelle cythare ou guitare, est encore attribué à Fo-hi. On dit que ce prince prit d'un bois appelé *sang*, & en fit l'instrument nommé *se*, qui avait 36 cordes. Cet instrument servait à rendre les hommes plus vertueux & plus justes. Les uns prétendent qu'il avait 50 cordes, mais que Hoang-ti en fit un de 25, parce que le *se* de Fo-hi rendait un son trop triste. D'autres disent que ce fut Niu-va, femme de Fo-hi, qui les réduisit ainsi, qu'alors tout fut dans l'ordre dans l'univers.

Cet instrument avait 8 pieds 1 pouce de long, & 1 pied 8 pouces de large.

### N° 3

Le *ming-kieou*, ou simplement *kieou*, était un instrument <sup>p.323</sup> fait en forme de triangle, ou rond, car on en trouve de ces deux façons dans les livres chinois. Il était de pierre, & rendait un son harmonieux : il en est parlé dans le chapitre Y-tsi du *Chou-king*. Cette pierre était suspendue, comme on le voit sur la planche. Dans le *Lo-king-tou*, ou Table des livres sacrés, on en voit qui ont deux rangées de ces pierres en forme de triangle sans base, & à chaque rangée il y a huit de ces pierres. On nommait celui-ci *pien-king*.

Il y avait encore un autre instrument fait comme le premier, mais beaucoup plus grand, c'est pourquoi on le nommait *ta-king*.

### N° 4, 5, 6 & 7

Les Chinois avaient plusieurs espèces de flûtes : la plus simple, nommée *yo*, n'avait que trois trous, elle se jouait transversalement.

Le *tchong* était aussi une espèce de flûte ou trompette : car il est difficile de bien distinguer ces instruments. Celui-ci était de métal, il était percé de cinq trous d'un côté, & d'un de l'autre.

## Le Chou-king

Ce même caractère *tchong* était le nom d'un ancien musicien qui avait un frère, nommé *Pé*, également habile dans la musique. Leurs noms *Tchong-pé* réunis sont pris métaphoriquement pour signifier les frères d'une personne, comme chez les Grecs Castor & Pollux étaient le symbole de la fraternité.

Le *tié* était une autre flûte qui se jouait de même : celle-ci avait cinq trous ; c'est celle du n° 4.

Le *kuon* était une double flûte ; chacune avait six trous. Quelques-uns confondent cette double flûte avec la flûte simple. On la voit au n° 5.

Le *tchi* était une autre flûte, faite comme les précédentes de roseau. Il y en avait de deux espèces : les grandes avaient 1 pied 4 pouces de long & 3 pouces de circonférence ; les petites avaient 1 pied 2 pouces. Les uns prétendent que ces flûtes avaient huit trous, les autres qu'elles n'en avaient que sept.

L'instrument nommé *siao* était composé de vingt-trois <sup>p.324</sup> flûtes ou tuyaux, il avait 4 pieds de long. Il y en avait un plus petit nommé *tchao*, qui n'avait que seize tuyaux ; il avait 1 pied 2 pouces de longueur. Le son de ces instruments, dit-on, ressemblait au chant du fong-hoang, & leur figure à ses ailes. Le *siao* est gravé au n° 6.

Cet instrument, appelé *seng*, que l'on voit au n° 7, était une espèce d'orgue portatif, il avait 4 pieds de hauteur : il y en avait de deux espèces ; le grand avait dix-neuf tuyaux, le petit treize. On en attribue l'invention à Niu-va, femme de Fo-hi, & l'on dit qu'elle en jouait sur les collines & sur les eaux, & que le son en était fort tendre.

Le *yu* était une autre espèce d'orgue plus grand que le précédent ; il avait 4 pieds 2 pouces, & trente-six tuyaux longs de 4 pieds 2 pouces.

### N° 8

Le *tao-kou* dont il est parlé dans le chapitre Y-tsi était un petit tambour ; on en voit la figure sur la planche. Il servait dans les cérémonies religieuses. Indépendamment de ce tambour, les Chinois en

## Le Chou-king

avaient de plusieurs autres espèces que l'on battait suivant les esprits ou les divinités auxquelles on faisait des cérémonies ; tels étaient :

Le *fen-kou* ou *fuén-kou*, que l'on battait dans les expéditions militaires. Ce tambour était grand & suspendu à une machine semblable à celle que l'on voit sur la planche n° 3, mais sans les ornements qui y pendent ; il avait 8 pieds de long : il en est parlé dans le chapitre Kou-ming XXII de la quatrième partie du *Chou-king*.

Le *louï-kou*, ou le tambour du tonnerre. Ce tambour avait huit faces sur lesquelles on frappait ; on s'en servait dans les cérémonies que l'on faisait aux chin ou aux esprits supérieurs.

Le *lou-kou* était un autre tambour à quatre faces, dont on se servait dans les cérémonies, faites aux *kuei* ou esprits inférieurs, & aux ancêtres.

Le *ling-kou* avait six faces, on s'en servait dans les cérémonies faites à la Terre : tous ces tambours étaient suspendus.

p.325 Il y avait encore plusieurs autres tambours qui étaient destinés aux usages civils, & que l'on portait, entr'autres un nommé *tong-leao*, qui est une espèce de tambour de basque.

### N° 9 & 10

Le *tcho* était une espèce de vase de bois vernissé, dans lequel, avec la machine appelée *tchi*, qui est gravée au n° 10, on frappait dans les parois, ce qui rendait un son. On se servait de cet instrument lorsque l'on commençait la musique ; il avait 2 pieds 4 pouces de grandeur en dehors, & sa profondeur en dedans était d'un pied 8 pouces.

### N° 11

Le *yu* était un autre instrument qui ressemblait à un tigre couché & à l'affût ; les poils de son dos étaient assez élevés, & avec une machine qui ressemblait à un bâton, on frappait sur cet animal, & cela annonçait que les musiciens devaient finir, ou plutôt on frappait cet instrument un peu avant la fin de la musique, à laquelle il contribuait vraisemblablement par le son qu'il rendait. Il y avait sur son dos vingt-sept de ces touffes de poil, qui étaient comme autant de touches

## Le Chou-king

sonnantes. Cet instrument était de métal, & le bâton de bois avec lequel on en jouait avait un pied de long ; il était appelé *tchin*.

Il y avait encore un autre instrument nommé *hien* ou *hiuen*, qui était un petit vase de terre cuite ; il avait six trous ; on s'en servait dans la musique ancienne. On en attribue l'invention à Fo-hi ; je ne l'ai point fait graver.

### N° 12

La cloche qui est gravée sur la planche est appelée *yong*. C'est une grande cloche de métal ; c'est de celle-ci dont il est fait mention dans la première partie du *Chou-king*.

Les Chinois en avaient encore une autre dont le bas était arrondi, & qui était appelée *tchong*. On suspendait dans une <sup>p.326</sup> machine pareille à celle qui est gravée, deux files de ces cloches plus petites ; chaque file en avait huit, & cet instrument était appelé *pien-tchong*.

*Po* était une espèce de cloche dont on ignore la grandeur ; il paraît que c'était une sonnette.

Il y avait un instrument de métal dont le son s'unissait à celui du tambour ; il était rond & long, plus large par en haut que par en bas.

Il paraît qu'ils mettaient des sonnettes aux tambours : il y en avait de plusieurs espèces, les unes appelées *tcho*, les autres *chao* & d'autres *to*. Ils les ont faites en forme de cloches, mais ce pouvait être des grelots.

Ils avaient des cloches qu'ils appelaient *mo-to*, cloches de bois, parce que le battant était de bois ; celles dont il était de métal étaient nommées *kin-to*, ou cloches de métal. Les cloches de bois étaient petites. Le battant des cloches était nommé *che*, *la langue*, parce que c'est cette machine qui fait résonner la cloche. On se servait des cloches appelées cloches de bois, pour faire assembler le peuple & l'exciter à la vertu. Ces cloches étaient portées à la main.

@

Le Chou-king

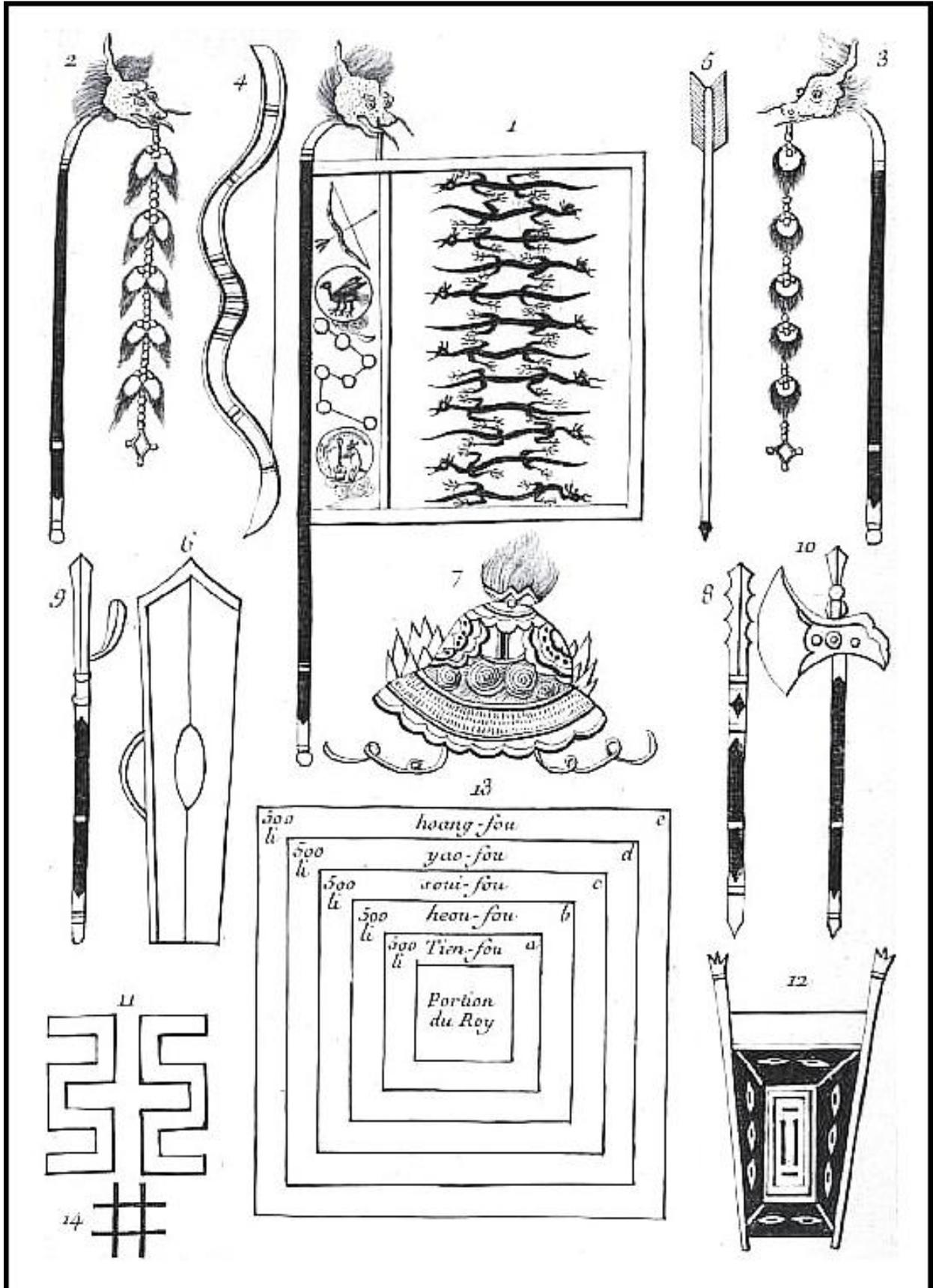


Planche II.

### Planche II

@

#### N° 1, 2 & 3

p.327 Les Chinois sont dans l'usage d'avoir différents étendards dans leurs cérémonies, & cet usage vient de leurs ancêtres. Il y en avait suivant les différentes dignités.

Le *tchang*, n° 1, était l'étendard royal. On y avait représenté sur une bande perpendiculaire, les figures du Soleil & de la Lune, pour marquer que les vertus du prince éclatent comme la lumière de ces deux astres. On y voyait encore le *Ho-tou*, dont il sera parlé plus bas, planche IV ; tout le reste de cet étendard, divisé en douze bandes horizontales, était rempli d'autant de dragons, symbole de la souveraineté à la Chine. Il était attaché comme un voile derrière le chariot du roi ; il était destiné aux cérémonies que ce prince allait faire à ses ancêtres. Les officiers chargés de le porter étaient appelés *tai-tchang*.

Les princes tributaires ou les grands vassaux avaient aussi un étendard à peu près semblable, que l'on portait dans les mêmes cérémonies ; celui-ci était appelé *ki* ; il était différent, en ce qu'il n'y avait que neuf bandes, avec autant de dragons, & au lieu des figures sur la bande perpendiculaire à la pique, il y avait encore deux dragons.

Les officiers chargés de maintenir les peuples dans le bon ordre, avaient également leurs étendards, les uns tout unis, tels étaient les étendards nommés *tchen* & *voe* ; celui-ci différait du premier en ce qu'il était plus petit. Ils servaient l'un & l'autre pour faire assembler le peuple lorsqu'il y avait des affaires à traiter. Les autres étaient chargés d'animaux ; tel était le *ki* qui avait sur sa bande perpendiculaire un ours & un tigre, & sur chacune de ses six bandes horizontales d'abord un ours & ensuite un tigre, & ainsi du reste ; il servait pour annoncer une expédition militaire. Ici le mot *ki* diffère de celui qui précède.

Le *yu* était chargé de sept oiseaux de proie, un sur chaque bande ; & il y en avait deux sur la bande perpendiculaire.

## Le Chou-king

Le *tchao* était un étendard formé de quatre bandes, sur p.328 chacune desquelles était une tortue qu'un serpent entortillait, & sur la bande perpendiculaire les mêmes animaux séparés ; le premier ou le *yu* servait à annoncer le retour d'une constellation nommée Chun-ho (le feu des cailles), & l'autre la constellation Yng-che, qui était une constellation septentrionale.

L'étendard nommé *soui* n'était composé que de différentes touffes de plumes pendantes ; on s'en servait lorsque le roi allait en voyage pour se promener.

L'étendard nommé *tsing*, formé de différentes touffes de soie, servait quand le roi distribuait des terres aux gens de la campagne.

Les Chinois avaient encore d'autres étendards ; l'un était appelé *mao*, qui n'est qu'une lance terminée par une tête de dragon, à laquelle pendaient différentes houppes ; il servait dans les armées pour donner les signaux ; ce nom désigne aussi aujourd'hui un étendard qui sert dans les cérémonies ; il est fait avec une queue de bœuf sauvage nommé *li*, qui est grosse comme un boisseau.

Aujourd'hui on appelle *tsing* un petit étendard d'un morceau d'étoffe de soie ou de toile, dont le haut est orné de différents plumages de la queue du bœuf *li*. La longueur de cet étendard indique la qualité de ceux devant qui on le porte dans les cérémonies publiques, comme marche, funérailles, &c. Celui de l'empereur a neuf coudées de long, celui des princes sept, celui des magistrats cinq, celui des lettrés qui n'ont point encore de charge, trois. On s'en sert à différents usages ; il porte le même nom que celui dont j'ai parlé plus haut pour la distribution des terres.

Sous les numéros 2 & 3, on voit des étendards qui servaient dans les cérémonies religieuses & dans les danses ; celui du n° 2 est appelé *yu* ; mais il ne paraît pas que les Chinois soient d'accord sur sa forme ancienne, puisqu'ils le présentent différemment dans les gravures qu'ils en ont faites. Celui du n° 3 est nommé *pi*, il était de cinq couleurs. Je n'ai pas cru devoir faire graver toutes les autres. Comme ces étendards

## Le Chou-king

servaient dans les danses religieuses, on me permettra de m'arrêter un moment sur ce que j'ai trouvé sur ce sujet.

p.329 La danse que les Chinois nommaient *vou* était un exercice auquel ils s'appliquaient beaucoup anciennement. Dans le *Chou-king* il ne s'agit que des danses religieuses & militaires : on y voit que les rois eux-mêmes exécutaient de ces sortes de danses. C'est ainsi que David accompagna l'Arche en dansant. Il est dit dans le *Li-ki*, qu'on jugeait des mœurs d'une nation par ses danses. Les Chinois en avaient de plusieurs sortes. Les danseurs portaient des boucliers, des haches & différents étendards, suivant les différentes danses que l'on faisait & suivant les cérémonies religieuses, comme les sacrifices faits aux montagnes, aux rivières & à la Terre. Les étendards étaient une pique de 5 à 6 pieds, surmontée d'une tête de dragon, d'où pendaient cinq flocons, aux uns de soie, aux autres de plumes blanches, de plumes de différentes couleurs, ou seulement d'une touffe de poil, & la danse portait le nom de ces instruments ;

Ainsi celle qui était appelée *ping-vou*, la danse des armes, était ainsi nommée à cause du bouclier & de la longue hache ; celle-ci était pour les montagnes & rivières : dans le *Chou-king* elle est appelée *kan-vou*, qui signifie danse du bouclier. Yu la dansa après avoir soumis les Yeou-miao, de même que celle qui est appelée *yu-vou*.

La danse nommée *foe-vou*, à cause de l'étendard nommé *foe*, qui était composé de cinq touffes de soie ; celle-ci était pour les sacrifices faits à la Terre.

La danse nommée *yu-vou*, ou danse des plumes, parce que l'étendard était de cinq touffes de plumes blanches ; il est gravé au n° 2 ; elle était destinée pour les cérémonies faites aux quatre parties du monde.

La danse nommée *hoang-vou*, ou la danse des différentes couleurs, parce que les plumes de l'étendard étaient de différentes couleurs ; cette danse se faisait dans les cérémonies aux esprits de la sécheresse.

## Le Chou-king

Enfin la danse nommée *mao-vou*, ou de queue de bœuf sauvage, parce qu'au haut de l'étendard était une queue de cet animal ; celle-ci était pour inspirer la crainte & le respect.

Pendant les cérémonies, plusieurs officiers du temple tenaient ces étendards & dansaient. Dans le *Tcheou-li* il est parlé d'une danse nommée *tcho-vou* ; elle avait été inventée par Tcheou-kong ; les danseurs jouaient des <sup>p.330</sup> instruments qu'ils accompagnaient de leur voix, & ils parcouraient ainsi successivement les différents tons de la musique ; d'abord ils s'adressaient au Ciel, ensuite à la Terre, puis simulant un combat, ils s'adressaient aux ancêtres ; jetant ensuite de grands cris, ils s'adressaient aux quatre parties du monde ; après cela paraissant plongés dans la tristesse, ils s'adressaient à leurs aïeux ; enfin aux montagnes & aux rivières. Ils étaient distingués par files, & à la fin toutes se mêlaient, toujours en chantant & jouant des instruments sur les différents tons successifs ; il y avait six files, ainsi ils parcouraient six tons majeurs avec les voix, & autant dans les tons mineurs avec les instruments.

Dans les *Variétés littéraires* <sup>1</sup>, on a fait imprimer un extrait d'un traité chinois sur la danse ; on y parle de celle de Vou-vang, dont on fait cette [description](#) :

Les danseurs sortaient par le côté du nord ; à peine avaient-ils fait quelques pas, que changeant tout à coup l'ordre dans lequel ils étaient venus, ils figuraient par leurs attitudes, leurs gestes, leurs évolutions, un ordre de bataille. Dans la troisième partie, les danseurs s'avançaient encore plus vers le midi ; dans la quatrième, ils formaient une espèce de ligne ; dans la cinquième, ils représentaient les deux ministres Tcheou-kong & Tchao-kong, qui aidaient de leurs conseils Vou-vang ; dans la sixième, ils restaient immobiles comme des montagnes. Cette danse était une histoire de la conquête de la Chine par Vou-vang, qui, entrant dans l'empire, défait le

---

<sup>1</sup> Tome I, page 487.

## Le Chou-king

roi Cheou, pénètre ensuite plus avant, assigne des bornes à ses États, les gouverne par les sages conseils de ses deux ministres ; alors l'empire est stable.

Telles étaient les anciennes danses destinées à instruire & à faire imiter les actions des grands hommes. Les Chinois, qui ont perdu ces danses & cette ancienne musique, regardent celles qui existent à présent comme dépravées & propres à corrompre les mœurs. Il faut consulter ce curieux mémoire, p.331 dans lequel il s'est cependant glissé quelques fautes ; l'on y a pris des noms d'étendards pour ceux de quelques instruments de musique.

Ces danses chinoises, & tout ce qui peut y avoir rapport, faisaient alors partie de l'éducation publique ; depuis l'âge de treize ans jusqu'à quinze, on formait les enfants des grands & des officiers à ces danses ; on leur apprenait à faire toutes les révérences, cela s'appelait *tcho*, & depuis quinze jusqu'à vingt ils passaient dans un autre collège, où on leur enseignait les exercices militaires, ce que l'on nommait *siang*.

### N° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12

Les Chinois avaient pour armes offensives & défensives celles que nous voyons employées chez toutes les autres nations. L'arc, n° 4, nommé *kong*, & la flèche qu'ils appellent *che*, n° 5, sont les premières armes : celle-ci était armée de plumes. Ils avaient différentes espèces d'arc. Les premiers avaient 6 pieds 6 pouces ; les seconds 6 pieds 3 pouces, les troisièmes 6 pieds seulement. Ces armes exigent un bouclier, nommé *kan*, n° 6. Il était fort haut, & mettait la personne à l'abri des flèches.

Le casque, qu'ils appellent *tcheou*, n° 7, était fait de peau d'animal mais depuis la dynastie des Tsin il est de fer.

Ils avaient deux sortes de lances ; l'une nommée *meou*, n° 8, dont on se servait sur les chariots de guerre. L'autre était appelée *ko*, n° 9. Vers son extrémité était un fer en forme de demi-croissant ; c'est une espèce de hallebarde. Ils avaient encore une espèce de pique, nommée *kia*, qui avait 18 pieds de long.

## Le Chou-king

On portait encore dans les combats des espèces de haches à long manche. Ils en avaient dont le tranchant était de métal, que l'on appelait *yue* : c'est celle qui est gravée au n° 10. Ils avaient une autre hache ou cognée, nommée *fou*, qui était ornée de peintures ; c'est pour cela que le *Chou-king* parle de haches de différentes couleurs. La figure qui est gravée au n° 11 est une espèce d'arme courte : elle était peinte p.332 de différentes couleurs ; je n'en connais pas trop l'usage. Elle est nommée *fo* ou *foe*.

Nous avons déjà vu combien on était curieux de s'exercer à tirer des flèches. On s'assemblait, & ces assemblées étaient des fêtes & des exercices : le but, auquel on visait, était de la forme de celui que l'on voit gravé au n° 12 ; mais il y en avait de différentes espèces, c'est-à-dire, qui avaient d'autres ornements que ceux que l'on voit ici. Ils étaient chargés de têtes d'animaux, ou divisés en différents compartiments. On appelait ces buts *heou*. Les uns étaient faits de peau de tigre, d'autres d'ours ou de quelque autre animal. Les archers se divisaient en plusieurs bandes, & l'on distribuait des récompenses aux plus adroits.

### N° 13

La figure qui est au n° 13 est une division de la Chine fort singulière, & qui m'a paru devoir mériter quelque attention. On a vu la division de la Chine en neuf provinces, dans le chapitre Yu-kong. Ces provinces sont appelées *tcheou* ; mais indépendamment de cette division, il y est fait mention d'une autre en cinq *fou*, qui sont comme cinq départements. *Fou* signifie *servir*, il veut encore dire *soumettre*. Il est nécessaire de rapporter ici le passage du *Chou-king* <sup>1</sup> :

« Yu détermina 500 li pour le *tien-fou* : à 100 li (1) on donne le grain avec la tige ou le tronc ; à 200 li on coupe la tige, & on apporte les grains ; à 300 li on coupe l'épi, & on donne les grains avec l'enveloppe ; à 400 li on donne les grains non mondés, & à 500 li on donne les grains mondés.

---

<sup>1</sup> *Chou-king*, page 55.

## Le Chou-king

Yu régla que 500 li feraient le *heou-fou* ; 100 li pour la terre des grands officiers, 100 autres li pour l'état des *nan*, & 300 li pour les *tchou-heou* ;

500 li, selon la division d'Yu, devaient faire le *soui-fou* : 300 de ces li étaient des lieux destinés pour apprendre les sciences & se former aux bonnes mœurs, & 200 li pour <sup>p.333</sup> les lieux dans lesquels on se formait aux exercices militaires.

500 li furent déterminés pour le *yao-fou* ; savoir, 300 pour les étrangers du Nord, & 200 pour les criminels.

Il y eut aussi 500 li pour le *hoang-fou* ; 300 pour les étrangers du Nord, & 200 pour les exilés.

Il paraît que ces pays s'étendaient à l'est jusqu'à la mer, à l'ouest jusqu'au désert du sable. D'après cette division les Chinois ont formé le carré que l'on voit ici, & qui se trouve dans toutes les éditions du *Chou-king* : *a* est le *tien-fou*, au centre duquel ils placent le *vang-ki*, ou la portion du roi & les terres qui en dépendent : elles sont exemptes de tout tribut. Au-delà du *tien-fou* ils placent successivement le *heou-fou b*, le *soui-fou c*, le *yao-fou d*, & le *hoang-fou e*, qu'ils divisent comme il est dit dans le *Chou-king* ; c'est-à-dire, qu'une partie des terres, toujours en s'éloignant du centre, est destinée suivant l'indication du *Chou-king*. Ainsi dans le *heou-fou*, par exemple, les 200 li pour les *nan* sont le long du *tien-fou*, les 300 pour les *tchou-heou* le long du *soui-fou*.

Ils donnent à chacun des deux cotés 2.500 li, & 5.000 en total ; ainsi ils supposent que ces départements environnent de tous côtés la portion du roi & les terres qui lui appartiennent. Cette division est celle d'Yao ; Yu y ajouta, entre chaque département, un terrain particulier, mais cette addition ne fait rien pour le fond de cette distribution. On voit qu'elle est faite dans le même esprit que celle de la terre d'Israël, qui est rapportée dans les derniers chapitres d'Ézéchiel. Dans cette description faite par le prophète, la portion du seigneur & celle du roi sont placées au centre des portions des tribus, ces portions y sont divisées horizontalement comme des parallèles au-dessus & au-dessous de celle du seigneur. Il y est même

## Le Chou-king

fait mention des étrangers comme dans le *Chou-king*. Je laisse au lecteur à continuer ce parallèle singulier. Était-ce une distribution usitée dans tout l'Orient, que les Chinois ont conservée ?

Cette ancienne histoire chinoise mérite d'être examinée par des personnes dégagées de toute prévention. De pareilles observations ne contribuent pas peu à confirmer ce que j'ai <sup>p.334</sup> dit de l'origine de ce peuple, que je crois sorti de l'Égypte, puisqu'il en a encore conservé la manière d'écrire en hiéroglyphes, & que je fais voir dans un [mémoire lu à l'Académie](#), que ces hiéroglyphes chinois étaient composés des mêmes parties que ceux des Égyptiens.

### N° 14

On trouve dans les livres chinois la figure qui est gravée sous ce numéro ; elle est pour les terres ce que la figure ci-dessous est pour toute la Chine.

une province	une province	une province
une province	portion du roi	une province
une province	une province	une province

Relativement à cette ancienne division de l'empire, on donnait à huit familles neuf cents arpents de terre : chacune en labourait cent pour son propre compte, les cent autres étaient labourées par toutes les familles réunies au profit du roi : c'était là un de ses revenus. Ces neuf cents arpents de terre labourable étaient appelés *tching-tien*, c'est-à-dire, *champ du puits*, à cause qu'elle ressemblait en petit à l'ouverture d'un puits, formée par quatre solives mises en carré, de manière que les extrémités se dépassaient ainsi. On voit que le milieu est l'ouverture d'un puits : c'était là la portion du roi. Autour sont huit autres carrés qui étaient la portion de chaque famille.

Cette division praticable dans un terrain est la même qui a été appliquée à tout le royaume, comme nous venons de le voir. Elle est d'autant plus singulière qu'elle est idéale, parce <sup>p.335</sup> que la province où résidait le roi n'était pas au centre ; & que les autres provinces, que l'on place autour de celle-ci, ne sont pas des terrains tirés en ligne droite.

## Le Chou-king

On a vu dans le *Chou-king*, qu'indépendamment de cette division, Yao avait encore divisé la Chine en douze provinces, & Yu en neuf ; que ces provinces étaient nommées *tcheou*, c'est-à-dire, habitation au milieu des eaux, sans être cependant île.

Anciennement les Chinois n'étaient pas ce qu'ils sont à présent, n'ayant pas encore de villes, cent familles se réunissaient dans un canton, & cela s'appelait un *fang*. Comme ils n'avaient point de marchés publics, ceux qui avaient des denrées à vendre se rendaient auprès du puits public où chacun apportait ses marchandises, usage assez singulier dans un pays comme la Chine, & qui semblerait mieux convenir à des climats arides.

@

Le Chou-king

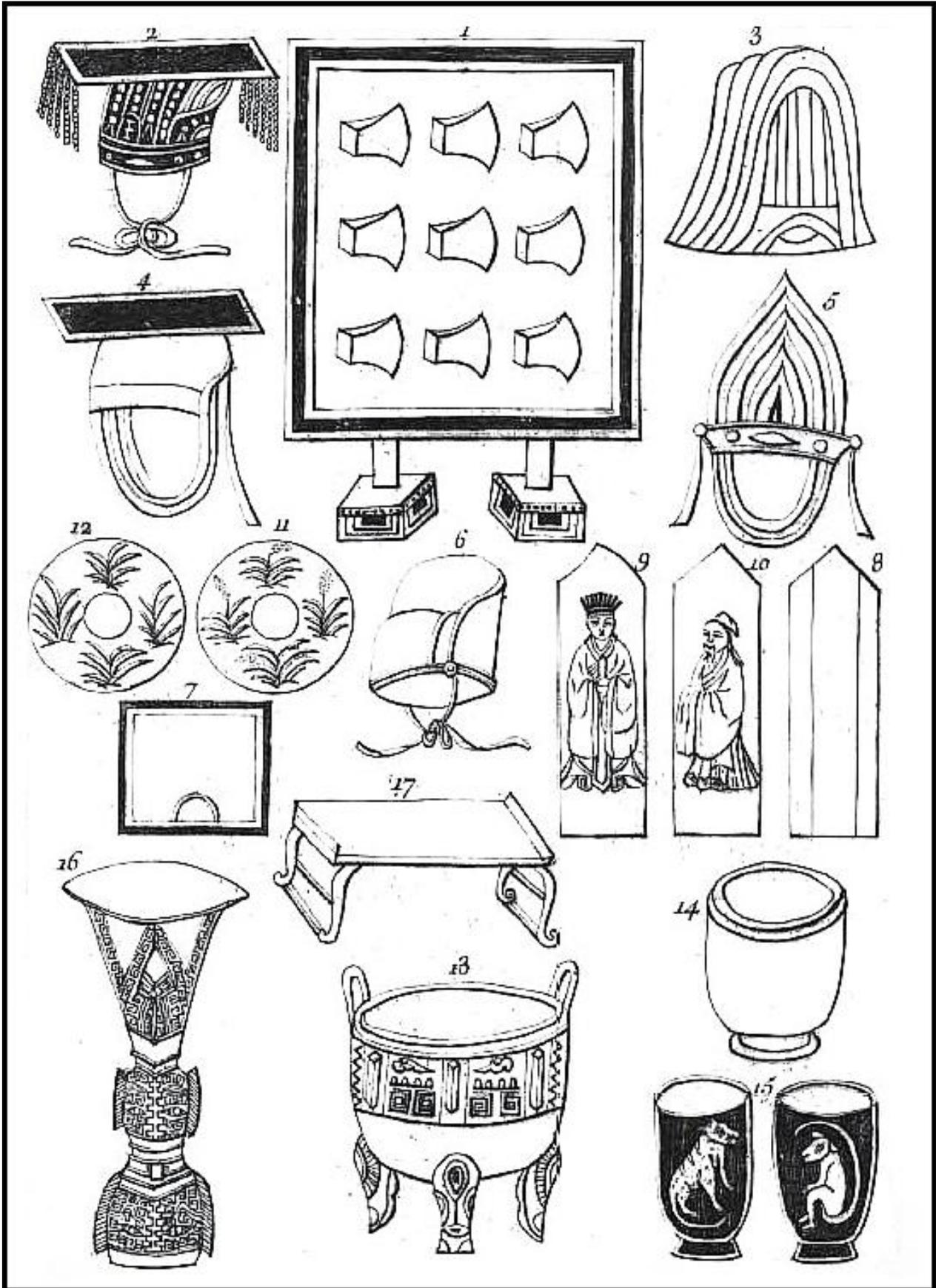


Planche III.

### Planche III

@

#### N° 1

p.336 La Chine a eu de tout temps, comme on l'a vu dans le *Chou-king*, des souverains qui, sous les trois premières dynasties, n'ont porté que le titre de *vang* ou de *roi*. Yao, Chun, qui ont régné auparavant, & Yu, fondateur de la première, portèrent le titre de *ti* ou d'*empereur*. Celui de *hoang-ti*, ou d'*auguste empereur*, paraît n'avoir été en usage dans l'antiquité que depuis le règne de Chi-hoang, fondateur des Tsin l'an 248 avant J. C. Ce prince détruisit toutes les petites souverainetés que nous voyons dans le *Chou-king*, mais plus particulièrement celles de la troisième dynastie. Vou-vang, fondateur de cette dynastie, pour récompenser tous ceux qui l'avaient aidé à faire la conquête du pays, leur donna en apanage des terres avec des titres différents. Les premiers portaient celui de *kong* ; ceux-ci étaient très puissants, & peuvent répondre à ces anciens ducs que nous avons autrefois, qui étaient maîtres dans leurs provinces. Les seconds, ou les *heou*, marchaient après ; ensuite venaient ceux qui étaient appelés *pe*, ceux qui portaient le titre de *tse*, enfin les *nan*. On les nommait tous en général *tchou-heou*. Le caractère qui désigne les *pe* s'est aussi prononcé *pa*, & alors il avait une signification beaucoup plus étendue, il désignait le chef de tous ces petits princes.

Sous les deux dynasties précédentes il y avait également de ces princes vassaux qui possédaient des terres ; ainsi Vou-vang paraît avoir suivi les anciens usages à cet égard.

Lorsque ce prince distribua tous ces apanages avec ces titres, il ne les rendit héréditaires que pour ceux de sa famille : mais dans la suite les rois, moins attentifs ou plus faibles, les donnèrent à leurs eunuques ou à des gens de rien. Cependant pour les distinguer des premiers, on ajoutait, avant le titre, le mot *tong* ou celui de *lie*. Au reste il en coûtait à ceux qui pour la première fois portaient ces titres,

## Le Chou-king

qui étaient la récompense de leurs services, Le roi trouvait toujours le p.337 moyen de les déclarer coupables de lèse-majesté, & les faisait mourir. Telle était alors la barbarie de cette nation, qui d'ailleurs a donné tant de preuves d'humanité & de sagesse. Ainsi, il n'y avait que les descendants de ces braves officiers qui jouissaient des honneurs accordés aux mérites & aux services de leurs ancêtres. Cette coutume barbare a donné naissance à ces trois proverbes chinois, *kiao-tou-se, tsieou-keou-pong*, c'est-à-dire, *les lièvres ne sont pas plus tôt morts qu'on fait cuire les chiens de chasse*. Le second est, *kao-niao-tsin, leang-kong-tsang*, c'est-à-dire, *les oiseaux élevés ne sont pas plus tôt pris qu'on serre les arcs*. Et enfin le troisième, *ti-koue-po, meou-tchin-vang*, c'est-à-dire, *le pays des ennemis n'est pas plus tôt soumis que les conseillers sont mis à mort*.

Tous ceux qui portaient un des cinq titres, dont je viens de parler, étaient obligés de se rendre une fois tous les cinq ans à la cour du roi avec des présents, pour saluer ce prince & renouveler leur serment de fidélité. Ceux-ci avaient au-dessous d'eux des grands qui dépendaient d'eux, mais qui ne venaient point à la cour ; ils mettaient seulement entre les mains des premiers leurs présents & l'acte de leur serment. J'ignore quelle était la forme de ces serments, mais il était alors d'usage que, lorsque les princes voulaient faire des traités ou des ligues, on commençait par tuer un bœuf ou un mouton, ou une chèvre ; & après avoir signé l'acte, on se frottait la bouche avec le sang de la victime en prêtant serment devant toute l'assemblée. Ce serment, qui est aboli, se pratique encore quelquefois parmi les soldats entr'eux, lorsqu'ils se jurent d'être frères, ce qu'ils appellent *frères de sang*. On nomme ce serment *cha*.

Ceux qui portaient le titre de *kong*, ou les premiers princes, étaient chargés de se mêler des mariages des filles du roi, & c'est pour cela qu'on appelle encore aujourd'hui ces princesses *kong-tchu*. Ces princes commandaient souvent les armées du roi, & alors ils avaient un très grand pouvoir. Le roi en donnant cette commission à ces grands ou à

## Le Chou-king

d'autres, tenait la bride du cheval, se prosternait devant le nouveau général, en lui disant :

— Je suis le maître de tout ce qui <sup>p.338</sup> est dans mon palais, & vous l'êtes, de tout ce qui est dehors, vous avez un pouvoir absolu.

Le roi faisait tous les ans la revue de ses troupes & de celles de tous les princes, ou des *tchou-heou*. On s'assemblait dans un lieu nommé *pi-yong*, où l'on s'exerçait à tirer des flèches. Un homme que l'on appelait *yong*, & qui portait une cuirasse nommée *fa*, se tenait près du but, examinait ceux qui en approchaient le plus près, & en avertissait le roi, qui donnait des récompenses & les augmentait autant de fois qu'on avait atteint le but.

Les anciens rois de la Chine donnaient audience à leurs ministres sous une espèce de vestibule, les ministres étaient en dehors dans la cour, exposés à toutes les injures de l'air : dans la suite on a prolongé le toit jusqu'au milieu de la cour, & ils ont été à couvert ; cet endroit est appelé *ting*, & désigne en conséquence la salle d'audience. Dans cette salle & derrière le roi il y avait une espèce de paravent ou écran haut de huit pieds, & couvert d'une étoffe de soie rouge, sur laquelle étaient représentées des haches, symbole de la puissance de ces princes. Ce paravent était nommé *y* : il est gravé sous le n° 1. La salle d'audience était tournée de manière que le roi regardait toujours le midi, ce qui s'appelle *nan-mien*.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques autres observations sur d'anciens usages relatifs à la puissance royale & au gouvernement.

Les anciens rois de la Chine avaient, comme ceux d'à présent, des chars dans lesquels ils montaient, mais ces chars se ressentaient de la simplicité antique, quant à la forme. Celui du roi était appelé *ta-lou*. Il y en avait de cinq espèces différentes plus ornés les uns que les autres. Ces chars, dont la forme ressemblait à une espèce de tombereau, étaient tirés par plusieurs chevaux attelés de front. Un officier du second ordre, qui portait le titre de *kin-ou*, avec un fouet à

## Le Chou-king

la main, les conduisait, ce qui n'empêchait pas que dans le char même il n'y eut un cocher, que l'on appelait *tsan-tching*, qui tenait les guides des chevaux. Il était au milieu du char, le roi était à sa gauche, qui était le côté honorable ; à droite <sup>p.339</sup> était le plus considérable de ses officiers domestiques. Dans ce temps-là la fonction de cocher était honorable & occupée par quelqu'un de considération. Lorsque Confucius était dans son chariot pour aller voir les grands, le cocher était toujours un de ses disciples. Dans les cérémonies il y avait plusieurs de ces chars de suite, qui s'appelaient en conséquence *soui-tche*. Ces chars avaient les uns deux roues, les autres quatre : on y entraient par-devant. Cette partie du chariot était couverte d'une peau que l'on appelait *mie* : elle était ou de tigre ou de quelque'autre animal. Ceux qui étaient dans le chariot posaient leurs mains sur cette peau, qui était soutenue par une traverse de bois.

Les anciens souverains de la Chine avaient encore un chariot nommé *tching*, que l'on prononce aussi *ching* ; il était tiré par seize chevaux, ce qui servait à faire connaître sa supériorité. Le mot *tching* servant à désigner un char à seize chevaux, on a employé l'expression de *pe-tching* pour dire seize cents chevaux ; *pe* signifie *cent*, & cette expression indique la maison d'un prince, parce qu'autrefois ils ne pouvaient avoir que seize cents chevaux. *Tsien-tching*, par la même raison, signifiant mille chars de cette espèce, désigne la maison du roi. Dans ces temps anciens huit cents familles du peuple étaient obligées de fournir un chariot de seize chevaux avec trois capitaines armés de leurs casques & de leurs cuirasses, & 22 fantassins. On voit que cette espèce de chariot était pour la guerre, & que les chevaux servaient à les traîner. Je joins à la suite des chars le parasol que l'on portait anciennement sur la tête de l'empereur lorsqu'il était sur son char. Ce parasol était fort grand. On l'appelle à présent *leang-fan*. Il y en a de plusieurs couleurs, suivant la dignité des personnes.

## Le Chou-king

Celui de l'empereur est jaune-aurore, & terminé par un dragon d'or ; celui du prince héritier, son fils, est semblable ; celui de l'impératrice est de même couleur, mais terminé par un fong-hoang d'or ; celui des autres femmes de l'empereur est violet, & surmonté d'un paon d'or ; celui des ministres & des officiers du premier ordre est bleu, surmonté d'une petite <sup>p.340</sup> tour d'argent. Ceux des officiers du second & du troisième ordre sont rouges, également surmontés d'une tour d'argent ; ceux des officiers du quatrième & du cinquième ordre sont de même ; la couleur de ceux-ci est noire ; tous ces parasols sont faits avec des étoffes de soie, & servent dans les cérémonies publiques.

On a déjà vu dans le *Chou-king* quelle était la forme du gouvernement sous les Tcheou ; mais comme tous les noms des tribunaux ne sont pas assez expliqués dans les notes, & que d'ailleurs ils ont souvent changé, il n'est pas inutile d'en dire ici un mot.

Les Chinois d'à présent prétendent qu'il y a toujours eu chez eux six principaux tribunaux. Anciennement le premier était appelé *Tien-kouon*, le tribunal du Ciel. Le chef portait le titre de *tchong-tsai*, c'est-à-dire, suprême gouverneur. Son pouvoir s'étendait sur tous les officiers de robe & d'épée ; il était en même temps le Premier ministre : c'est à présent le *Li-pou*, ou le tribunal des Officiers.

Le second, *Ti-kouon* ou le tribunal de la Terre ; on le nommait encore *Se-tou* ; c'est ce que l'on appelle aujourd'hui *Hou-pou*, ou le tribunal des Finances.

Le troisième *Tchun-kouon*, ou le tribunal du Printemps ; il a aussi été appelé *Tsong-pe* ; il porte aujourd'hui le nom de *Li-pou*, ou tribunal des Rits.

Le quatrième *Hia-kouon*, ou le tribunal de l'Été, il a encore été appelé *Se-ma*, on le nomme présentement *Ping-pou*, le tribunal de la Guerre.

## Le Chou-king

Le cinquième *Tsieou-kouon*, le tribunal de l'Automne, désigné encore anciennement sous le titre de *Se-keou*, aujourd'hui le *Hing-pou*, ou le tribunal des Crimes.

Le sixième *Tong-kouon*, le tribunal de l'Hiver, anciennement encore *Se-kong*, aujourd'hui nommé *Kong-pou*, ou le tribunal des Arts & Bâtiments.

Les chefs de toutes ces classes étaient appelés anciennement les six *king*. *Kouon* signifie toute espèce d'officier. Ainsi *tien-kouon* signifie le ministre du Ciel ; mais comme il avait sous lui plusieurs officiers, j'ai cru devoir me servir du mot <sup>p.341</sup> de tribunal. Anciennement le Premier ministre de l'État a encore été appelé *tching-siang*, c'est-à-dire, qui aide & qui garde ; mais comme son pouvoir était si grand que quelquefois il a déposé les rois, on a aboli cette place, en conservant seulement le titre sans fonction.

Il est souvent fait mention dans le *Chou-king* des cinq supplices, dont on recommande l'emploi envers les criminels.

Le premier nommé *me*, consistait à faire des marques noires sur le front, qui restaient imprimées ; cela était nommé *ke-ge*, imprimer sur le front.

Le second nommé *y*, était de couper le nez, exprimé par *tsie-pi*.

Le troisième nommé *tiao*, consistait à couper les pieds & les jambes jusqu'aux genoux.

Le quatrième nommé *kong*, consistait à couper les parties naturelles.

Le cinquième nommé *ta-pi*, était de donner la mort.

Voilà ses cinq supplices indiqués dans le *Chou-king*.

Le second de ces supplices est employé actuellement pour les déserteurs, on leur coupe quelquefois les oreilles, ce qui s'appelle *ulh*. Ceux qui avaient été punis par la castration ou du quatrième supplice, étaient destinés à garder les portes du palais du roi. Il est vraisemblable qu'on aura imaginé ensuite de les faire gardiens du

## Le Chou-king

palais des femmes, & qu'enfin au lieu de criminels, on a pris des enfants du peuple pour faire cette fonction, de là l'origine des eunuques dans l'orient.

On ne dit pas de quelle manière on faisait mourir les criminels ; mais on voit que les Chinois l'ont fait dans la suite, en coupant la tête, ce qui s'appelle *king*.

Actuellement les Chinois ont un supplice très rigoureux pour les criminels de lèse-majesté, ce supplice s'emploie quelquefois pour les femmes qui tuent leur mari ; il consiste à mettre tout nu sur une planche le criminel. Le bourreau lui prend, avec un croc de fer rouge, un morceau de chair, qu'il coupe ensuite avec un couteau, & il recommence ainsi jusqu'à ce qu'il ait tiré le nombre des morceaux fixé par la sentence. Le bourreau ne doit pas donner la mort au criminel dès le <sup>p.342</sup> premier coup, il en répond sur sa vie ; mais il est libre de le faire mourir après le nombre déterminé. Il y a de certains crimes à la Chine pour lesquels on condamne toute une famille à être esclave des officiers de justice, ce qui s'appelle *ge* ; mais il est inutile de s'étendre sur les usages modernes, qu'on peut voir dans les relations.

### N° 2, 3, 4, 5 & 6

Il est parlé dans le *Chou-king*, chap. V de la première partie, d'anciens habits sur lesquels étaient représentées différentes figures ; les Chinois en ont fait graver de semblables, mais qui sont de pure imagination. Autant il serait curieux d'avoir les premiers, autant il nous importe peu de connaître ceux-ci, qui sont les habits chinois ordinaires, sur lesquels ils ont mis les figures dont parle le *Chou-king*. Ainsi je n'ai pas cru devoir les faire graver ; j'ai seulement pris quelques bonnets singuliers, mais j'avertis qu'il faut plus avoir égard aux descriptions qui en ont été conservées qu'aux figures qui s'en trouvent dans les livres.

Dans la plus haute antiquité, à ce que l'on prétend, le fong-hoang était le symbole & comme les armoiries des souverains de la Chine,

## Le Chou-king

parce que cet oiseau, dont l'apparition est regardée comme un présage heureux, avait paru sur une montagne ; mais dans la suite on a pris le dragon à cinq griffes pour symbole des empereurs, & le fong-hoang est devenu celui des impératrices ; elles le portent sur leurs coiffures.

Les anciens rois de la Chine & les grands du royaume avaient des bonnets de cérémonies, dont on attribue l'invention à Hoang-ti. Ces bonnets étaient appelés *mien* ; ils avaient une forme carrée longue, le dessus était uni & plat, & la forme de la tête qui était en dessous, n'excédait point par dessus. On attachait sur le devant & sur le derrière douze cordons de soie, & cet ornement s'appelait *lieou* ; à chacun des cordons étaient enfilées douze pierres précieuses nommées *yo*. Ainsi, d'après cette description, le roi devait avoir perpétuellement les yeux embarrassés de cet ornement. On <sup>p.343</sup> prétend qu'il servait à lui cacher la vue des choses déshonnêtes ou peu décentes ; ainsi cet ornement était symbolique. Par la même raison, aux deux cotés du bonnet il y avait deux ronds de coton teint en jaune, pour boucher les oreilles, afin qu'il ne put entendre ni la flatterie, ni la calomnie, ni tout ce qui pouvait être contre la vérité. Ce bonnet était posé de manière qu'il inclinait un peu sur le devant, pour marquer la manière honnête & civile dont le roi devait recevoir ceux qui venaient à son audience. Il faut observer ici que ce bonnet n'était porté que dans les cérémonies ; il était appelé *mien-lieou* ; il est gravé au n° 2.

Les grands du royaume, souverains dans leurs provinces, avaient de semblables bonnets pour les cérémonies, mais qui différaient de celui du roi par le nombre des cordons, relativement à leur dignité. Ceux qui portaient les titres de *kong*, de *heou*, de *pe*, &c., n'avaient que neuf cordons ; les ministres du premier ordre sept ; les autres officiers n'en avaient que trois ; mais il y avait toujours à chaque cordon douze pierres précieuses. Ces bonnets n'existent plus ; les empereurs des Han les avaient réservés pour eux seuls.

## Le Chou-king

Indépendamment de ces bonnets de cérémonies, il y en avait d'autres dont on se servait communément ; en général, ils couvraient tout le front jusqu'aux sourcils ; on portait par dessous des bandeaux, afin que les cheveux n'embarrassassent point ; ces bandeaux étaient appelés *tse*, ou *ma*, ou *kuen*. Les soldats portaient une bande de soie rouge, qui leur servait d'ornement ; elle était appelée *pa*.

Le n° 3 présente un bonnet que les Chinois regardent comme de la plus haute antiquité ; il était de toile, & était appelé *tsu-pou-kuon*.

Le n° 4 est un autre bonnet appelé *tsio-pien*. *Tsio* désigne un petit oiseau, *pien* un bonnet. On le nommait ainsi parce que sa couleur tirait sur le noir comme la tête de cet oiseau ; il n'avait aucun ornement.

Le n° 5 présente un bonnet appelé *ki-pien*. Les Chinois ne sont pas trop d'accord à son sujet, il paraît qu'il était de peau d'animal, qu'on l'ornait de pierres précieuses, & qu'il <sup>p.344</sup> y avait différentes couleurs appliquées dessus ; d'autres le nomment *pi-pien*, ou bonnet de peau ; il n'était porté que par des gens en place.

Le n° 6 est un autre bonnet appelé *ma-pien*, bonnet de chanvre ; il est parlé de ces bonnets dans le *Chou-king*.

*Kouon* ou *kouan* désigne en général un bonnet, comme celui que les jeunes gens prenaient à l'âge de vingt ans.

### N° 7, 8, 9, 10, 11 & 12

Un usage assez singulier, pratiqué sous les premières dynasties, était de porter à la main une espèce de tablette longue, appelée *kouei* : elle était ronde par le haut et carrée par le bas. Le roi et tous les grands en avaient une dans toutes les cérémonies publiques & dans les audiences. On nommait encore ces tablettes *ming-kouei*.

Il y avait plusieurs espèces de *kouei* : le roi en avait de trois espèces différentes, l'une nommée *ta-kouei* ou le *grand kouei*. Celui-ci était long de trois pieds, & le haut était terminé par une plante nommée *kouei*. Le second, n° 7, était carré, & nommé *mao-kouei*, le *kouei-couvrant* ; le

## Le Chou-king

roi s'en servait pour donner audience aux princes tributaires. Le troisième était le *tchin-kouei* ou le *kouei de défense* : sur celui-ci étaient représentées les quatre principales montagnes de l'empire, symbole de la souveraineté.

Les grands qui portaient la dignité de *kong* avaient un *kouei* nommé *huon-kouei*, n° 8, ou le *kouei de la bravoure*, pour marquer le courage qu'ils devaient avoir pour défendre l'État. Il était un peu recourbé par en-haut, au lieu que celui du roi était droit.

Le *sin-kouei*, n° 9, ou le *kouei de la fidélité*. Sur celui-ci était représenté un homme qui avait la tête droite : il était porté par les grands, nommés *heou*.

Le *kong-kouei*, n° 10, était porté par ceux qui avaient la dignité de *pe*. Dessus était représenté un homme un peu courbé, pour marquer la soumission.

Ceux qui avaient la dignité de *tse* portaient un *kouei* <sup>p.345</sup> rond, n° 11, chargé de plantes comme du riz, &c., pour marquer qu'ils devaient les procurer au peuple. Ce *kouei* était appelé *kou-pie*.

Enfin ceux qui avaient la dignité de *nan* portaient aussi un *kouei* rond chargé d'herbes, nommées *pou* ; & ce *kouei*, n° 12, était appelé *pou-pie*, il était le symbole de l'abondance.

En sortant de l'audience on mettait le *kouei* entre la ceinture et la robe. Celui du roi était distingué par sa hauteur de ceux des grands.

### N° 13, 14, 15, 16 & 17

Ce grand vase à trois pieds, n° 13, est appelé *ting*, & on lui donne l'épithète de *chin*, comme qui dirait divin. Il semble que les Chinois ont eu autant de respect pour ce vase à trois pieds que les Grecs en avaient pour le trépied d'Apollon. On prétend que Fo-hi, qui le fit faire, le destina pour servir dans les sacrifices au Chang-ti ou au Ciel. Ce trépied était le symbole du Ciel, de la Terre, de l'homme, &c. Hoang-ti en fit faire trois, qu'il appela *pao-ting*, ou trépieds précieux ; l'un était le symbole du Ciel, l'autre celui de la Terre, & le

## Le Chou-king

troisième celui de l'homme. Enfin Yu en fit faire neuf, & ce sont ces neuf vases ou *ting* que les anciens rois conservaient avec le plus grand respect dans leur capitale. Ces vases étaient comme l'apanage, le symbole & la marque de la royauté dans la famille régnante, & on leur rendait des respects. On prétend que Fo-hi fit faire pour ces vases une espèce de chapelle à côté de l'autel rond, nommé *kiao*. C'est sur cet autel qu'on offrait au Chang-ti, qu'on appela indifféremment le *Tien* Ciel, *Lao-tien*, *Hoang-tien*, l'auguste Ciel, & *Chang-ti* le suprême Seigneur.

Dans le dessein de connaître plus particulièrement la religion des Chinois, non celle des philosophes, mais celle du peuple, j'avais demandé au père Amiot, missionnaire à Pé-king, si ces peuples avaient des divinités nationales auxquelles ils adressaient des prières. J'entends par divinités nationales celles qui sont propres à la nation, & qui n'ont pas été introduites <sup>p.346</sup> à la Chine par les bonzes de Lao-tse, ni par ceux de Fo. J'en avais même demandé les représentations, il m'a répondu sur ce sujet ; je crois qu'on ne sera pas fâché de trouver ici cette réponse, concernant des esprits dont nous n'avons aucune connaissance dans les mémoires qu'on a publiés sur la Chine. Le père Amiot a tiré ce qu'il dit d'un ouvrage intitulé *Chin-y-tien*, qui est une collection en plus de cent volumes, dans lesquels sont renfermés les plus anciens monuments : les dix premiers contiennent les esprits.

Le premier auquel on a rendu des honneurs sous le nom d'esprit (*chin*) *chen*, comme il le prononce, est ce *ting* ou vase à trois pieds dont j'ai parlé. Hoang-ti, après avoir trouvé le livre *Ho-lo*, c'est-à-dire, le *Ho-tou* & le *Lo-chou*, où étaient les *koua* de Fo-hi, fit des offrandes à tous les esprits, & établit un officier dont l'emploi était de sacrifier aux esprits dans un lieu particulier, nommé *tse*, ce qui désigne une chapelle, un temple. Il est encore dit ans l'*Ou-ti-pen-ki*, ou Histoire des cinq ti ou empereurs, que Hoang-ti, après avoir pacifié tous les royaumes, sacrifia aux *kouei* & aux *chin*, c'est-à-dire, aux

## Le Chou-king

esprits inférieurs & supérieurs. Il est dit dans le *Tsou-chou* que la cinquantième année de Hoang-ti, à la septième lune en automne, au jour *keng-chin*, le fong-hoang après avoir paru, Hoang-ti offrit un sacrifice sur la rivière de Lo. Voilà donc, conclut le père Amiot, un culte déjà établi.

Chao-hao, successeur de Hoang-ti, offrit cinq sortes de sacrifices sur le *kiao*. Sous son règne le culte commença à se corrompre, c'est-à-dire, qu'on honora les mauvais esprits comme les bons, & que peut-être on leur offrit des sacrifices sur le *kiao*, ce qui est regardé comme une impiété par les Chinois. Le ministre Kieou-li est l'auteur de cette altération dans le culte.

Tchouen-hio nomma un officier pour présider aux sacrifices qu'on offrait au Ciel, à la Terre & aux esprits ; il établit des usages particuliers pour honorer les *kouei* & les *chin* dont il attendait de grands avantages, suivant le livre *Ou-ti-pen-ki* cité dans le *Chin-y-tien*. p.347

D'après le même ouvrage Ti-ko rendit un hommage aux esprits ; Yao ordonna à Chun de sacrifier au Chang-ti & à tous les esprits, ce qui est confirmé par le chapitre Chun-tien du *Chou-king*. On voit encore dans le *Chou-king* que Chun ordonna à Pe-y de déterminer des rites particuliers pour honorer les esprits du Ciel, ceux de la Terre & les mânes des hommes, & à Tchong-li de présider aux affaires qui avaient rapport aux sacrifices qu'on offrait au Ciel, à la Terre & aux esprits de tous les ordres.

Yu, fondateur de la dynastie de Hia, était plein de respect pour les *kouei* & pour les *chin*, suivant le témoignage de tous les historiens. Ses successeurs imitèrent son exemple pour ce qui regarde en particulier le culte des esprits.

Tching-tang, suivant le *Chou-king*, était plein de vénération pour les esprits supérieurs & inférieurs. Vou-ye, un de ses

## Le Chou-king

successeurs, fit faire avec du bois une statue de figure humaine, à laquelle il donna le nom d'esprit. Ce prince impie & cruel prenait plaisir à faire jouer avec ce prétendu esprit ceux qui avaient eu le malheur d'encourir sa disgrâce, & les faisait mettre à mort impitoyablement s'ils venaient à perdre la partie, ce qui arrivait presque toujours. La statue, dit le commentaire, représentait un esprit du Ciel ; le jeu auquel on la faisait jouer était une espèce de jeu de dames ; apparemment que quelque ministre des barbares volontés de ce prince jouait au nom du prétendu esprit. Quoi qu'il en soit, voilà le premier exemple qu'on trouve dans l'histoire chinoise d'une représentation d'esprit : car le *chin-ting* ou le trépied, à ce que je crois, était plutôt un symbole qu'une représentation.

Cheou, le dernier de la dynastie de Chang, est appelé impie, parce qu'il n'avait pas pour le Ciel ni pour les esprits ce respect ni cette vénération dont les anciens empereurs lui avaient laissé l'exemple. Et *c'est en particulier pour le punir de son impiété*, ajoutent les historiens, *que le Ciel ôta l'empire à sa race pour le donner à la famille du prince Ven-vang.* p.348

Sous les Tcheou ou sous la troisième dynastie, le cérémonial chinois prit une forme nouvelle par les additions considérables qu'on y fit. Il n'y a qu'à lire la quatrième partie du *Chou-king*, le *Chi-king* & le *Tcheou-li*, pour se convaincre que le culte des esprits était un des articles les plus essentiels sous cette dynastie. Il est dit dans le *Tcheou-li* que *l'officier qui présidait aux affaires de la terre employait le ley-kou (loui-kou) <sup>1</sup> dans les sacrifices qu'on offrait aux esprits, le ling-kou <sup>2</sup> dans les sacrifices qu'on offrait aux che, & le lou-kou dans les sacrifices qu'on offrait aux kouei.*

---

<sup>1</sup> *Loui* signifie tonnerre, & *kou* tambour.

<sup>2</sup> *Ling* signifie une faculté intellectuelle, ce qu'il y a de plus parfait dans une substance quelconque.

## Le Chou-king

Le commentaire dit que le *loui-kou* était un tambour à huit faces, les esprits dans les sacrifices desquels on l'employait étaient ceux du Ciel. Le *ling-kou* avait six faces. Les *che* sont en général les esprits de la Terre ; on les prend quelquefois pour les esprits particuliers qui président aux générations. Les *kouei* étaient les mânes des hommes, & on se servait, dans les sacrifices qu'on leur faisait, du tambour appelé *lou-kou* <sup>1</sup>, qui avait quatre faces : ce tambour était employé pour les ancêtres en particulier.

Outre les sacrifices qu'on offrait à certains esprits en particulier, il y en avait d'autres qu'on offrait à tous les esprits en général ; & dans ces sortes de sacrifices on admettait les deux danses *ping-vou* & *fou-vou*, c'est-à-dire la *danse guerrière* & la *danse du drapeau* <sup>2</sup>.

Ven-vang & Vou-vang faisaient consister dans le culte qu'ils rendaient aux esprits un des points les plus essentiels de leur religion. Le Ciel, les ancêtres & les esprits, voilà les trois objets de leur vénération.

Les Chinois avaient un grand nombre de vases différents, dont ils se servaient dans leurs cérémonies religieuses ; il m'a <sup>p.349</sup> paru inutile de les faire graver, j'en ai seulement pris quelques-uns que l'on voit sous les n° 14, 15 & 16. Le vase du n° 14 est appelé *tcheou-y*, les deux du n° 15 sont nommés *tsong-y*. Ceux-ci étaient ornés de figures de tigres & de singes, il y en avait d'autres qui étaient chargés de figures de plantes : celui du n° 16 était appelé *kou*, on pense qu'il était en usage du temps de la dynastie des Chang.

N° 17. La figure que l'on voit sous ce numéro est celle de la petite table de pierres précieuses dont il est parlé dans le *Chou-king* au chapitre Kou-ming, sur laquelle le roi s'appuie en parlant, étant près de mourir.

---

<sup>1</sup> *Lou* signifie chemin.

<sup>2</sup> *Fou* est une espèce de petit drapeau sur lequel étaient les cinq couleurs.

## Le Chou-king

Chez les anciens Chinois, lorsqu'un roi, un prince, un grand ou un ministre mourait, on lui donnait un nom qui désignait la bonne ou la mauvaise conduite qu'il avait tenue. Ainsi on le jugeait, c'est sous ce nom que les rois sont connus dans l'histoire. Vou-vang est ainsi nommé à cause de la conquête qu'il fit de la Chine. *Vang* signifie *roi*, & *vou* *guerrier*. *Li* signifie *cruel, inhumain*, ce nom a été donné à un de ses descendants à cause de sa cruauté.

Encore à présent, lorsqu'un Chinois est mort, ses parents préparent une petite tablette de bois, longue de plus d'un pied large de cinq ou six pouces, elle est posée sur une base ou piédestal. On écrit sur cette tablette le nom, la qualité de la personne, le jour, le mois, l'année de sa naissance de sa mort : elle est appelée *chintchu*, c'est-à-dire, demeure de l'esprit, parce que quelques-uns croient que l'âme du défunt réside dans cette tablette. Outre cela on prépare encore une pièce de toile ou d'étoffe de soie rouge, longue de six ou sept pieds, sur laquelle on écrit en caractères blancs la même chose que sur la tablette, excepté un point qui compose le caractère *tchu*, sans lequel il ne signifierait pas *demeurer*. La personne la plus distinguée de l'assemblée est chargée d'ajouter ce point, c'est pourquoi on appelle cette personne *tien-tchu*, c'est-à-dire, qui met le point. Par cette apposition du point le mort est invité de rester dans sa famille. On a fait auparavant l'éloge du mort, on l'a jugé digne d'avoir le point.

Avant qu'on eût imaginé ces tablettes, on prenait un <sup>p.350</sup> enfant, qui par cette raison était appelé *chi* ; c'était à lui qu'on adressait les offrandes, & il répondait au nom du défunt, *pao*, c'est-à-dire *je suis rassasié* ; alors le sacrificateur lui répondait *yeou*, c'est-à-dire, *buvez & mangez encore*. Cet usage des funérailles était devenu un usage ordinaire dans les tables ; & lorsqu'on exhortait quelqu'un à boire, on employait le même terme, ce qui revient à l'usage égyptien rapporté par Hérodote, qui consistait à dire aux convives, en présence des corps de leurs ancêtres, dans leurs festins ; *bois & réjouis-toi, car tu seras*

## Le Chou-king

*ainsi après la mort ; à la Chine le vase s'appelait yeou-tchi, c'est-à-dire, coupe d'exhortation.*

Anciennement les Chinois enterraient avec les morts de petites figures qu'ils nommaient *kouei-loui*, usage que Confucius a aboli ; ces statues étaient faites de bois ou de paille, & cette cérémonie était nommée *siun-tsan*. Les grands étaient mis dans plusieurs cercueils renfermés les uns dans les autres ; c'est encore le même usage. On en fait quatre pour l'empereur, l'un nommé *pi*, l'autre *ko*, un troisième *tchuen*, & un quatrième *tsen*. On emploie pour cela un arbre nommé *tchi*, qui se conserve longtemps dans l'humidité. Plusieurs font encore aujourd'hui leurs cercueils, qu'ils nomment en général *cheou-pan*, *planche de vie*, prétendant qu'en conséquence de cette dénomination ils vivront plus longtemps : ils appréhendent en même temps que leurs descendants ne manquent à ces devoirs si essentiels, & ne laissent leur corps sans sépulture. Ils prennent encore la précaution de creuser, dans le lieu de leur sépulture, un caveau particulier nommé *kouang*. Ils mettent, avec une petite machine nommée *su* ou *se*, des perles & autres choses précieuses dans la bouche des morts. Le chariot dont on se sert pour porter le corps est appelé *tchuen*.

Les anciens Chinois portaient le deuil de leur père & de leur mère, & les femmes de leur mari, pendant trois années entières ; mais présentement on l'a réduit à vingt-quatre mois, qui se partagent en trois, c'est-à-dire, huit par chaque année ; si le père & la mère meurent en même temps, il faut le porter six ans. C'est la loi qu'un père porte trois ans <sup>p.351</sup> le deuil de son fils aîné, s'il n'a pas laissé d'enfants. Pendant ce temps de deuil, que l'on appelle *sang*, on porte tous les matins devant la tablette une tasse pleine de riz ; cette cérémonie est appelée *kong-fan*.

On trouvera dans le poème de l'empereur de la Chine, des détails particuliers sur ce qui concerne ces cérémonies ; je dirai seulement ici que les Chinois ont eu de tout temps des salles nommées *miao* ou *tsong-miao*, destinées à honorer les ancêtres & les grands hommes, où

## Le Chou-king

on place leurs tablettes. Quelquefois ils élèvent à la mémoire des grands hommes, sur les grands chemins, ou dans les places publiques, des espèces d'arcs de triomphe qu'ils nomment *fang*.

@

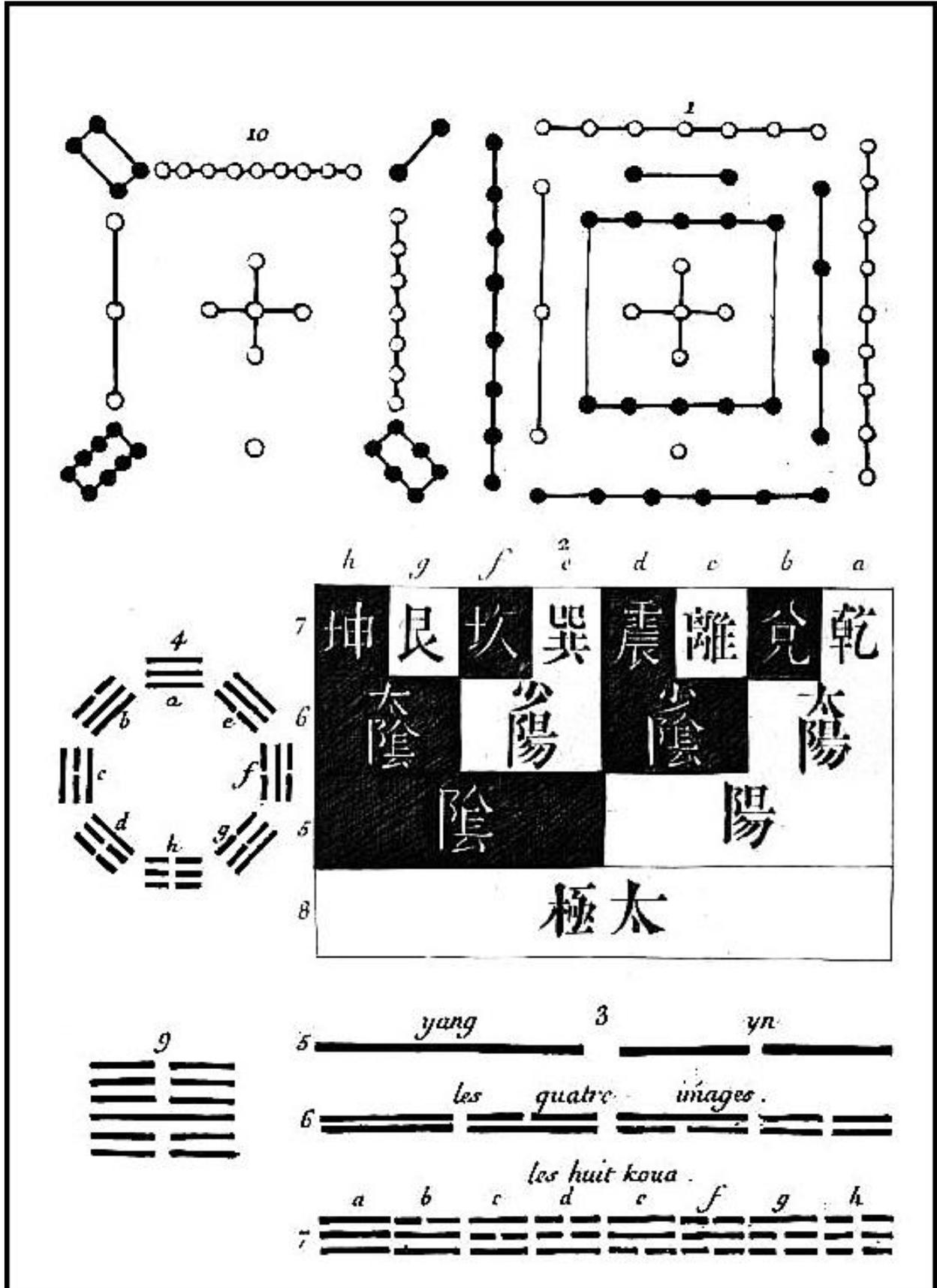


Planche IV.

### Planche IV

@

#### N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9

p.352 Cette figure n° 1 est celle du *Ho-tou*, ou de la table sortie du fleuve Hoang-ho. La plupart des écrivains, & principalement Kong-gan-koue, disent que ce fut un dragon cheval qui, sous Fo-hi, sortit du fleuve portant cette table sur son dos, que d'après cela Fo-hi forma les huit *koua*. D'autres font remonter cette prétendue découverte à des temps plus anciens ; ils veulent que ce fût un roi nommé Yeou-tsao-chi, sur lequel on ne débite que des fables ; par exemple, on dit que porté sur six dragons & sur des *ki-lin* volants, il suivait le soleil & la lune, qu'il fut nommé *kou-hoang*, l'ancien monarque.

Ce *Ho-tou*, ainsi que le *Lo-chou*, dont il sera parlé ci-après, sont regardés par les Chinois comme les oracles de l'esprit du Ciel pour instruire les rois. Dans le haut ou au midi, il y a sept ronds ; dans le bas ou au nord, il y en a six ; à droite ou à l'orient, il y en a huit ; à gauche ou à l'occident, il y en a neuf. Les nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9 sont blancs ou vides, & les pairs 2, 4, 6, 8, 10, sont noirs ou pleins ; les impairs sont les nombres de la Terre, les pairs sont ceux du Ciel.

Les huit *koua* n° 2, que Fo-hi forma, sont nommés 1° kien<sup>a</sup>, l'éther ; 2° toui<sup>b</sup>, l'eau pure ; 3° li<sup>c</sup>, le feu pur ; 4° tchin<sup>d</sup>, le tonnerre ; 5° siun<sup>e</sup>, le vent ; 6° kan<sup>f</sup>, l'eau ; 7° ken<sup>g</sup>, les montagnes ; 8° kuen<sup>h</sup>, la terre. On les voit sur la planche au n° 2, ligne 7 ; cette ligne du n° 2, marquée 7, où l'on voit des carrés blancs & des carrés noirs considérée perpendiculairement comme <sup>a</sup>7, 6, 5, <sup>b</sup>7, 6, 5, &c. est représentée ligne 7 au bas de la planche : celle-ci n'est composée que de traits ; le trait plein répond au blanc, & le trait coupé au noir. On range encore ces *koua* en rond, comme on les voit au n° 4. Ces huit *koua* dérivent de quatre symboles gravés au n° 2 & 3, ligne 6, que les Chinois nomment *su-siang*, ou *les quatre images*, qui dérivent elles-mêmes de deux autres p.353 nommées *leang-hi*, n° 2 & 3, ligne 5, qui a pour origine le

## Le Chou-king

*tai-kie* ou le vide, n° 8. Ainsi cette première bande d'en bas n° 8, qui est toute blanche, est le *tai-kie*, l'origine de toutes choses ; du *tai-kie* viennent les deux principes n° 5, qui sont le *yang* ou le *parfait*, le *père*, le *mâle*, le *yn* ou l'*imparfait*, la *mère*, la *femelle* : de là viennent les quatre images n° 6 ; le *grand yang* est représenté par les deux lignes pleines, le *petit yang* par une ligne coupée en deux & par une ligne pleine dessous, le *petit yn* par la ligne pleine dessus, & la ligne coupée au-dessous, enfin le *grand yn*, représenté par deux lignes, dont l'une & l'autre sont coupées. La figure gravée n° 2, 7, 6, 5 & 8, doit être encore considérée de haut en bas dans chaque partie, relativement à celle de dessous dont elle tire l'on origine. Ainsi le n° <sup>a</sup>, qui est le Ciel dérivant du *tai-yang* & du *yang* est formé de trois lignes pleines ; l'eau pure <sup>b</sup> présente d'abord une bande noire qui répond à la ligne coupée, & deux lignes pleines qui sont les symboles du *tai-yang* & du *yang*, & ainsi du reste. En combinant par huit l'un avec l'autre, chacun de ces huit *koua*, composés de 3, comme on les voit au n° 7 d'en bas, il en résulte 64 figures, qui sont les 64 *koua*, que les Chinois regardent comme l'origine de tous leurs caractères, parce qu'on ajouta à ces lignes droites des traits perpendiculaires & courbés en différents sens. On voit un exemple de cette combinaison au n° 9 ; cette figure, qui sera expliquée dans la notice de l'*Y-king*, est composée du *koua* marqué <sup>h</sup> & du *koua* marqué <sup>g</sup> ; tous les autres se forment de même.

### N° 10

Le *Lo-chou*, c'est-à-dire, écriture sortie du fleuve Lo, est encore une ancienne figure sur l'origine de laquelle on débite beaucoup de fables. Le sentiment le plus reçu est que Yu travaillant à l'écoulement des eaux du déluge, une divine tortue nommée Hi se présenta à lui ; elle portait sur son dos des traits au nombre de neuf, ce qui donna occasion à Yu de faire ce que les Chinois appellent les *neuf espèces* ; on les a vues dans <sup>p.354</sup> le chapitre du *Chou-king* intitulé Hong-fan ; ainsi le *Ho-tou* est l'origine de l'écriture, & le *Lo-chou* l'origine des sciences, de la morale & du gouvernement. Les Chinois combinent ensemble ces deux figures, c'est-à-dire, qu'ils rapprochent des huit *koua* les *neuf espèces*

## Le Chou-king

du Hong-fan ; ainsi le nombre 1, ou les cinq *hing*, c'est-à-dire les éléments, répond à *kan*<sup>f</sup> du n° 2. L'eau, le nombre 2, ou les cinq affaires *ou-se*, répond à *kouen*<sup>h</sup> la terre ; le nombre 3, ou *pa-tching*, les huit gouvernements, répond à *tchin*<sup>d</sup>, le tonnerre ; le nombre 4, *ou-ki*, c'est-à-dire les cinq chroniques, répond à *siun*<sup>e</sup>, le vent ; le nombre 5 est dans le centre, & ne répond à rien, c'est le Grand terme, le terme ou le milieu du souverain. Le nombre 6, ou *san-te*, les trois vertus, répond à *kien*<sup>a</sup> ou l'éther ; le nombre 7, ou *ki-y*, examiner les doutes, répond à *toui*<sup>b</sup>, l'eau pure ; le nombre 8, ou *chu-tching*, les apparences qui indiquent, répond à *ken*<sup>g</sup>, la montagne ; & enfin le nombre 9, ou les cinq félicités, répond à *li*<sup>c</sup>, le feu pur. Cette table est une espèce de carré magique, dont tous les rangs donnent 15. Mais laissons les Chinois s'occuper de cette philosophie numérique ; Pythagore la porta autrefois dans la Grèce, & comme les Chinois débitent les mêmes idées sur les mêmes nombres, il y a beaucoup d'apparence qu'ils les ont empruntées des peuples situés à l'Occident de la Chine ; c'est à cela qu'il faut rapporter tous les mystères que les missionnaires ont cru trouver dans les livres chinois sur le nombre trois & sur les autres de cette espèce.

Après avoir parlé des caractères chinois, il n'est pas inutile de dire un mot de la matière sur laquelle on écrivait à la Chine, avant que d'avoir trouvé l'usage du papier, invention qui n'a été faite que sous l'empereur Ho-ti des Han, qui régnait vers l'an 105 de J. C. Les Chinois sont redevables de cette découverte à un nommé Tsai-lun qui vivait alors, & qui imagina de faire du papier avec de l'écorce d'arbre & de la vieille toile. Auparavant on se servait d'une planche de bois, elle était nommée *kiuen*, ou d'une planche de bambou, sur laquelle on gravait les obligations, les contrats & les quittances ; on la coupait en deux, chacun des contractants en <sup>p.355</sup> prenait une moitié ; le rapport de ces deux parties était une preuve des engagements que l'on avait contractés. On appelait ce genre d'écrire *tse*, qui veut dire piquer, graver, parce que l'écriture était une gravure ; ainsi Fang-tse désignait les planches de cette espèce, sur lesquelles étaient écrites les affaires

## Le Chou-king

de l'État. On nommait *ki* une petite planche de bois qui servait de passe-port aux voyageurs. Le nom de la personne était gravé dessus, & lorsqu'elle allait dans un autre pays, on laissait la moitié de cette planche aux gardes des frontières. Tous les édits, les patentes, &c., du souverain étaient ainsi gravés sur des planches longues d'un pied 1 pouce ; celles-ci étaient nommées *tse* ; on s'est servi quelquefois d'étoffes.

@

# Différentes observations du père Gaubil sur le Chou-king

## I

### Histoire critique du Chou-king

@

p.356 L'an 484 avant J. C., Confucius rassembla en un seul corps d'ouvrage le livre appelé *Chou-king*. On convient que ses différentes parties étaient tirées des historiens publics des dynasties dont il est parlé dans ce livre, mais on ne peut pas dire quelle était sa forme, ni de combien de chapitres il était composé du temps de ce philosophe ; on ne sait pas même en quel état il fut après sa mort, jusqu'au temps de Chi-hoang-ti qui ordonna <sup>1</sup> de brûler nommément ce *Chou-king*, que des lettrés de la famille de Confucius cachèrent. Lorsque l'empereur Ven-ti <sup>2</sup> voulut recouvrer, s'il était possible, cet ancien livre, il fallut s'adresser à un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans, qui était de Tsi-nan-fou, ville capitale de la province appelée aujourd'hui Chan-tong. Ce vieillard nommé Fou-cheng <sup>3</sup>, avait présidé à la littérature chinoise dans le temps de l'incendie des livres ; il savait par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, & les expliquait à des lettrés & à des disciples qui étaient de son pays. Comme Fou-cheng n'articulait pas bien les mots, & qu'il avait un accent différent de celui du pays où était la cour, les gens envoyés de la part de l'empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourraient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, & furent obligés d'avoir recours à ceux qui, à force d'entendre Fou-cheng, p.357 comprenaient ce qu'il disait ; on écrivit ainsi ce livre qu'on appelle *Chou-king* de Fou-cheng ; & parce qu'il fut écrit en caractères de ce temps-là, on l'appela *Chou-king* du nouveau texte.

---

<sup>1</sup> Avant Jésus-Christ 213 ans.

<sup>2</sup> Avant Jésus-Christ 176 ans.

<sup>3</sup> Ailleurs on prononce Fou-seng.

## Le Chou-king

Le manuscrit fait sur ce que Fou-cheng avait dicté, fut offert à l'empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature ; on s'empressa de le publier.

Quelque temps après, sous l'empire de Vou-ti <sup>1</sup>, on trouva des livres écrits en caractères antiques dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius, un de ces livres était le *Chou-king*. Parmi les lettrés qu'on fit venir pour pouvoir le lire & le copier, était le célèbre Kong-gan-koue, de la famille de Confucius, & un des plus savants hommes de l'empire ; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie & les sortilèges.

Kong-gan-koue se servit du manuscrit de Fou-cheng, & de quelques habiles lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir ; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, & dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés & rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de Fou-cheng, & on en mit au net cinquante-huit chapitres. Kong-gan-koue fit un petit commentaire d'un bon goût & fort clair ; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les 58 chapitres dont il déchiffra les textes, en contenait encore quarante-deux autres ; il expliqua une préface en anciens caractères, qu'on prétendait avoir été composée par Confucius, & où l'on indique le nom & le sujet de chaque chapitre qui étaient au nombre de cent. Kong-gan-koue fit aussi un court commentaire, mais clair, sur cette préface ; & parce que le *Chou-king* de Kong-gan-koue était écrit en vieux caractères, on l'appela le *Chou-king* du vieux texte. Les critiques assurent que cette préface dont je viens de parler n'est nullement de Confucius, & la plus grande <sup>p.358</sup> antiquité qu'on lui donne, est de quelque temps avant l'incendie des livres.

Quoique les lettrés chinois ne paraissent pas douter de l'existence ancienne du *Chou-king* en cent chapitres, cependant il est à remarquer que les livres classiques *Se-chou*, *Tso-tchouen*, *Meng-tse*, faits par

---

<sup>1</sup> La première année de son règne est l'an 140 avant Jésus-Christ.

## Le Chou-king

Confucius & par des auteurs contemporains, citent souvent des textes ou traits d'histoire du *Chou-king*, & jamais rien des chapitres qu'on dit perdus.

Kong-gan-koue ayant remis ses manuscrits aux lettrés de l'Académie, on eut peu d'égard à son ouvrage, & dans les collèges on ne lisait que celui de Fou-cheng ; mais plusieurs lettrés, même habiles, ne laissèrent pas de se servir du *Chou-king* de Kong-gan-koue, & de le louer. Les choses restèrent en cet état sous les Han, & même quelque temps après ; ainsi il ne faut pas être surpris que des lettrés du premier ordre, du temps des Han & des Tsin qui leur succédèrent, n'aient point cité les chapitres du *Chou-king* de Kong-gan-koue, ou aient traité de peu authentiques les chapitres qui ne sont pas dans le *Chou-king* de Fou-cheng. Les choses s'éclaircirent ensuite, on examina à fond les mêmes livres, & dès l'an 497 de J. C., les cinquante-huit chapitres de Kong-gan-koue furent généralement reconnus pour ce qu'on avait de l'ancien *Chou-king*, & c'est ce *Chou-king* que j'ai traduit ; depuis ce temps il a été expliqué & enseigné dans tous les collèges de l'empire.

Le nom de *king* joint à celui de *Chou*, fait voir l'estime qu'on a de ce livre ; *king* signifie une *doctrine certaine & immuable* ; *chou* veut dire *livre* : en quel temps, avant les Han, a-t-on employé le mot *king* ? je n'en sais rien. Il paraît que le nom de Chang mis au-devant de Chou, a été donné vers le commencement des Han, ou tout au plus quelque temps avant l'incendie des livres sous Chi-hoang-ti ; avant ce temps-là on citait ce livre sous le nom de quelqu'une de ses parties ; par exemple, livre de Hia, livre de Tcheou, &c.

On n'a point de commentaire du *Chou-king* qui soit antérieur aux Han. Kong-ing-ta fit, par ordre de l'empereur Tai-tsong <sup>1</sup>, des Tang, un recueil des commentaires de p.359 Kong-gan-koue, & des notes, des remarques & autres commentaires faits par des auteurs qui vécurent entre lui & Kong-gan-koue ; ce grand homme y ajouta son commentaire, & c'est, pour l'érudition & les recherches savantes, ce

---

<sup>1</sup> 640 après Jésus-Christ.

## Le Chou-king

qu'on a de mieux sur le *Chou-king*. Durant la dynastie des Tang, on fit quelques autres remarques & des critiques utiles qu'on a insérées dans d'autres recueils. Depuis ce temps il s'est fait une grande quantité de commentaires, de gloses, de notes de toutes espèces, & on en a formé d'amples recueils. Dans notre Maison Française nous avons les diverses collections de ces commentaires sur le *Chou-king*, & j'ai eu grand soin de les consulter dans les endroits qui m'ont paru mériter des recherches.

Au reste, le *Chou-king* est le plus beau livre de l'antiquité chinoise, & d'une autorité irréfragable dans l'esprit des Chinois. Je me suis déterminé à en communiquer la traduction, parce que j'ai su qu'en Europe on avait vu quelques fragments de ce livre, & qu'on s'en était fait de fausses idées.

Du temps de l'empereur Kang-hi, on a fait une belle édition du *Chou-king* ; on y a ajouté un commentaire fort clair pour expliquer le sens du livre ; ce commentaire s'appelle *Ge-kiang*. L'empereur fit ensuite traduire en tartare-mantchou le texte du *Chou-king* & le commentaire *Ge-kiang* ; ce prince revit & examina lui-même cette traduction faite avec beaucoup de soin & de dépense ; les plus habiles Chinois & Tartares furent employés à cet ouvrage. La langue tartare a une construction & des règles fixes comme nos langues ; un Européen qui traduit le tartare ne sera pas sujet aux méprises auxquelles la construction chinoise l'expose, s'il ne prend de grandes précautions. J'ai fait la traduction le plus littéralement qu'il m'a été possible ; j'ai consulté d'habiles Chinois sur le sens de quelques textes que j'avais de la peine à expliquer ; j'ai ensuite comparé l'explication que j'avais faite du texte chinois avec le texte tartare, & dans les endroits difficiles du texte tartare, j'ai consulté le R. P. Parennin, qui entend à fond cette langue tartare.

### II

## Chapitres qui sont dans le nouveau texte ou celui de Fou-cheng, & dans le vieux texte ou celui de Kong-gan-koue

@

p.360 Dans le nouveau texte, les chapitres Chun-tien & Yao-tien n'en font qu'un, puisque Meng-tse, en citant un passage du chapitre Chun-tien, le cite comme étant du Yao-tien.

Le chapitre Ta-yu-mo n'est que dans l'ancien texte.

Le chapitre Kao-yao-mo est dans les deux textes ; mais dans le nouveau texte le chapitre Y-tsi est joint à celui de Kao-yao-mo, au lieu que dans l'ancien texte ce sont deux chapitres séparés.

Les chapitres Yu-kong & Kan-chi sont dans les deux textes.

Le chapitre Ou-tse-tchi-ko n'est que dans l'ancien texte.

Le chapitre Yn-tching n'est que dans l'ancien texte. Le *Tso-tchouen* cite le texte où est l'éclipse du soleil comme étant du livre de Hia, c'est-à-dire de la partie du *Chou-king* appelée livre de Hia.

Le chapitre Tang-chi est dans les deux textes.

Le chapitre Tchong-hoei-tchi-kao n'est que dans l'ancien texte.

Les chapitres Tang-kao & Y-hiun, & les trois parties du chapitre Tai-kia, ne sont que dans l'ancien texte ; ces trois parties sont autant de chapitres.

Le chapitre Hien-yeou-y-te n'est que dans l'ancien texte.

Dans le nouveau texte les trois parties du chapitre Pan-keng n'en font qu'une. Dans l'ancien texte le chapitre est divisé en trois chapitres ou parties.

Les trois parties du chapitre Yue-ming ne sont que dans l'ancien texte ; ce sont trois chapitres. Les deux textes ont les chapitres Kao-tsong-yong-ge, Si-pe-kan-li & Ouei-tse.

Les trois parties du chapitre Tai-chi ne sont que dans l'ancien texte ; ce sont trois chapitres.

## Le Chou-king

Du temps de la dynastie des Han, on se servait d'un chapitre du Tai-chi, rempli de traits fabuleux & différent de celui du vieux texte. Une jeune fille récitait par cœur, dans p.361 la province de Ho-nan, un chapitre appelé Tai-chi, différent de celui dont le gros des lettrés des Han se servait ; on trouva que le chapitre récité par la jeune fille était conforme à celui du vieux texte ; & après la dynastie des Han, on rejeta le chapitre dont on s'était servi communément, & on s'en tint à celui de l'ancien texte.

Les deux textes ont le chapitre Mou-chi.

Le chapitre Vou-tching n'est que dans le vieux texte. Dans ce chapitre on a sujet de craindre qu'il n'y ait eu quelque altération.

Le chapitre Hong-fan est dans les deux textes.

Le chapitre Lou-gao n'est que dans l'ancien texte.

Les chapitres Kin-teng, Ta-kao sont dans les deux textes.

Le chapitre Ouei-tse-tchi-ming n'est que dans l'ancien texte.

Les deux textes ont les chapitres Kang-kao, Tsieou-kao, Tse-tsai, Tchao-kao, Lo-kao, To-che, Vou-y & Kiun-chi.

Le chapitre Tsai-tchong-tchi-ming n'est que dans le vieux texte.

Les chapitres To-fang & Li-tching sont dans les deux textes.

Les chapitres Tcheou-kouan & Kiun-tchin ne sont que dans le vieux texte.

Les chapitres Kou-ming & Kang-vang-tchi-kao sont dans les deux textes ; mais dans le nouveau texte ces deux chapitres n'en sont qu'un.

Les chapitres Pi-ming, Kiun-ya & Kiong-ming ne sont que dans le vieux texte.

Les chapitres Liu-hing, Ven-heou-tchi-ming, Mi-chi & Tsin-chi sont dans les deux textes.

### III

## De la chronologie du Chou-king

@

Le *Chou-king* a quatre parties ; la première s'appelle *Yu-chou*, & contient ce qui s'est passé sous les deux empereurs Yao & Chun ; la seconde partie est *Hia-chou*, contient ce qui s'est passé sous la dynastie de Hia ; la troisième partie est <sup>p.362</sup> *Chang-chou*, & contient ce qui s'est passé sous la dynastie de Chang ; la quatrième partie est appelée *Tcheou-chou* ; on y voit ce qui s'est passé sous la dynastie des Tcheou. La lecture du livre fait aisément voir que la dynastie des Tcheou a succédé à celle de Chang ou de Yn, celle-ci à celle de Hia, & que celle de Hia est venue après Yao & Chun.

Si on n'avait que le *Chou-king*, on n'aurait que des idées confuses du temps compris dans les quatre parties du livre ; mais on a d'ailleurs des connaissances qui découvrent les temps des événements qui y sont indiqués.

Les premiers chapitres du *Chou-king* parlent assez clairement de la durée du règne d'Yao & des années que Chun son successeur a vécu & régné.

La partie Tcheou-chou apprend que Ven-vang a vécu cent ans ou environ, & on sait que Vou-vang lui a succédé. Or Meng-tse, auteur classique, qui a écrit avant l'incendie des livres, met une espace de mille ans & plus, entre la naissance de Ven-vang & celle de Chun.

Les deux derniers chapitres du *Chou-king* ne parlent que de deux petits princes, le dernier roi dont parle ce livre est le roi Ping-vang.

Par l'histoire authentique, d'après l'examen des éclipses du *Tchun-tsieou*, livre classique, on sait que l'an 720 avant J. C. est arrivée la mort du roi Ping-vang. On sait donc le temps de la fin du *Chou-king*.

## Le Chou-king

On est instruit sur les temps du livre *Tchun-tsieou* par les éclipses, & on sait que l'an 551 avant J. C. est celui de la naissance de Confucius. Or Meng-tse met un intervalle de 500 ans & plus, entre le temps de Confucius & celui de Vou-vang fils de Ven-vang. Si on ajoute les 1.000 ans écoulés entre Chun & Ven-vang, on a en gros le temps entre Yao, le premier roi dont parle le *Chou-king*, & Ping-vang qui est le dernier ; outre cela on a le rapport du temps d'Yao au nôtre, du moins en gros.

L'auteur du *Tso-tchouen*, contemporain de Confucius, donne une durée de 600 ans à la dynastie de Chang. J'ai déjà dit que la partie dite Tcheou-chou donne cent ans de vie à Ven-vang, & on sait que son fils Vou-vang défit <sup>p.363</sup> entièrement le dernier roi de Chang, & fut premier roi de Tcheou ; on a donc une espace de 1.000 ans & plus entre la naissance de Chun & le commencement du règne des Tcheou, & en ôtant 600 on a 500 entre la naissance de Chun & le commencement de la dynastie de Chang ; d'où retirant 110 ans à peu près pour la vie de Chun, marquée dans la partie Yu-chou, il reste 390 ans pour la dynastie de Hia. Tous ces intervalles de temps sont connus en gros.

Le chapitre Vou-y, dans la partie Tcheou-chou, indique quelques règnes ; le livre *Tsou-chou* marque les années de chaque roi des dynasties, l'histoire en fait de même, & tout cela sert à fixer le temps, du moins en général, des chapitres du *Chou-king*.

Il faut examiner les années des règnes marqués par les historiens, comme les positions d'une carte de géographie. Dans une carte, si on a plusieurs positions, en vertu des observations astronomiques, celles-ci corrigent les autres, & plus il y a d'observations ou de mesures géométriques, plus on peut compter sur la carte. De même si des observations astronomiques sont rapportées dans les règnes, & si on peut s'en servir pour fixer les années de ces règnes, elles répandront un grand jour sur tout le reste.

J'ai déjà dit que par ces observations astronomiques on détermine l'an 720 avant J. C. pour la dernière année de Ping-vang. L'examen de l'éclipse du soleil, rapportée dans le livre de Hia, chapitre Yn-tching, démontre qu'une des années du règne de Tchong-kang est l'an 2155

## Le Chou-king

avant J. C. ; cet espace entre la dernière année de Ping-vang & une des années de Tchong-kang, est donc démontré.

Tai-kang régna avant Tchong-kang, Ki régna avant Tai-kang, Ki succéda à Yu, celui-ci à Chun, Chun à Yao ; Meng-tse donne sept ans de règne à Yu ; les historiens ne sauraient errer de beaucoup pour les deux règnes de Ki & de Tai-kang ; ainsi on sait assez sûrement l'espace entre Yao & Ping-vang. Le *Chou-king* a marqué les règnes de Chun & de Yao.

L'examen d'une éclipse du *Chi-king* détermine l'an avant J. C. 776 pour la sixième année du règne d'Yeou-vang. On sait <sup>p.364</sup> que ce prince régna onze ans, & que son fils Ping-vang lui succéda ; on connaît donc le règne de Ping-vang & de Yeou-vang. Les lettres cycliques des jours & le rapport de ces jours à celui du premier de la lune, me donne occasion de fixer l'an 1111 avant J. C. pour le premier de Vou-vang, l'an 1098 pour le septième de Tchong-vang, l'an 1056 pour le douzième de Kang-vang ; & par là on a la durée des règnes de Vou-vang & de Tchong-vang, & l'espace certain entre Yeou-vang & Vou-vang, & entre Vou-vang & Tchong-kang. Ces connaissances servent infiniment à rectifier les intervalles que l'on connaît en général.

C'est une nécessité de prendre dans les historiens les années particulières des règnes entre Ven-vang & Tchong-kang, entre Kang-vang & Yeou-vang ; on ne saurait se tromper sur les sommes totales, mais sur les sommes particulières : c'est à ceux qui écrivent l'histoire à rendre raison de ces sommes particulières, & à examiner l'autorité des auteurs qui les rapportent.

### IV

## Astronomie qui se trouve dans le Chou-king

@

Le premier chapitre <sup>1</sup> du *Chou-king* porte le titre de Yao-tien, c'est-à-dire livre qui parle de ce qu'a fait l'empereur Yao ; c'est un ouvrage composé du temps même de ce prince, ou du moins il est d'un temps qui n'en est pas éloigné, comme l'assurent généralement les auteurs chinois.

Dans ce chapitre Yao apprend à ses astronomes Hi & Ho la manière de reconnaître les quatre saisons de l'année : voici ce que dit ce prince, il mérite d'être remarqué.

*1° Yao veut que Hi & Ho calculent & observent les lieux & les mouvements du Soleil, de la Lune & des astres, & qu'ensuite ils apprennent aux peuples ce qui regarde les saisons.* p.365

*2° Selon Yao, l'égalité du jour & de la nuit, & l'astre Niao, font déterminer l'équinoxe du printemps.*

*L'égalité du jour de la nuit, & l'astre Hiu marquent l'équinoxe d'automne.*

*Le jour le plus long & l'astre Ho sont la marque du solstice d'été.*

*Le jour le plus court & l'astre Mao font reconnaître le solstice d'hiver.*

*3° Yao apprend à Hi & à Ho que le Ki est de 366 jours, & que pour déterminer l'année & ses quatre saisons, il faut employer la lune intercalaire.*

Voilà les trois articles qui dans le Yao-tien ont du rapport à l'astronomie.

---

<sup>1</sup> J'ai cru devoir ajouter à ce qui précède ce que le père Gaubil a écrit sur le *Chou-king*

## Le Chou-king

Le premier article nous apprend certainement que dès le temps d'Yao il y avait des mathématiciens nommés par l'empereur, pour mettre par écrit un calendrier qu'on devait distribuer au peuple, & le caractère *siang* que j'ai traduit, d'après le tartare, par *observer*, veut aussi dire *représentation*, & on pourrait encore traduire, *calculent*, & *représentent*, comme si Yao ordonnait de faire une carte céleste, quoique le texte ne le spécifie pas. Il paraît que dans ce calendrier on devait, comme aujourd'hui, marquer le temps de l'entrée des astres dans les signes, le lieu des planètes & les éclipses.

Le second article fait voir qu'on savait reconnaître les deux équinoxes & les deux solstices par la grandeur des jours & des nuits ; & ce n'est pas une petite gloire pour les Chinois d'avoir, dès ce temps-là, su profiter du mouvement des étoiles pour en comparer les lieux avec celui du soleil dans les quatre saisons.

Le troisième article démontre que du temps d'Yao on connaissait une année de 366 jours ; c'est-à-dire, qu'on connaissait l'année de 365 jours & 6 heures, & on savait qu'au bout de quatre ans l'année avait 366 jours. Yao voulut pourtant qu'on employât l'année lunaire, & qu'afin que tout fût exact, on se servît de l'intercalation. Je n'ai garde de parler ici de ce que disent les interprètes, qui du temps des Han, & dans la suite, ont débité leur doctrine sur l'intercalation, sur l'ombre du gnomon aux différentes saisons, & sur les mois lunaires ; p.366 on cherche l'astronomie de Yao, & non celle des siècles postérieurs. Je ne puis cependant me dispenser de rapporter ce qu'on a dit au temps des Han sur les quatre étoiles qui répondent aux quatre saisons, ce qu'ils écrivent à ce sujet est sûrement antérieur à leur temps, comme il sera facile de le démontrer.

Les interprètes qui ont écrit du temps des Han assurent, 1° que l'astre Niao est la constellation Sing ; que Hiu est la constellation Hiu ; que Ho est la constellation Fang ; & que Mao est la constellation Mao. 2° Les interprètes assurent que dans le Yao-tien, il s'agit des étoiles qui

---

dans ses *Observations mathématiques, astronomiques, &c.*, c'est ce qui forme les articles suivants. *Voy. Observ. astronom.*, t. III, p. 6 & suivantes.

## Le Chou-king

passent au méridien <sup>1</sup> à midi, à minuit, à six heures du matin, à six heures du soir. 3° Ils assurent en particulier que du temps d'Yao, à six heures du soir, la constellation Sing passait par le méridien à l'équinoxe du printemps, au-dessus de l'horizon, tandis que la constellation Hiu y passait au-dessous. À l'équinoxe d'automne, à 6 heures du soir, la constellation Hiu passait par le méridien. Au solstice d'hiver, à six heures du soir, Mao passait par le méridien ; & à celui d'été, à six heures du soir, c'était la constellation Fang. De ces interprétations, il suit évidemment, que du temps d'Yao, le solstice d'hiver répondait à la constellation Hiu, & celui d'été à la constellation Sing. L'équinoxe du printemps répondait à la constellation Mao, & celui d'automne à la constellation Fang <sup>2</sup>.

Cette explication des auteurs du temps des Han est généralement suivie par les interprètes, les astronomes & les historiens des Tsin, des Tang, des Song, des Yuen & des Ming, & par ceux de la dynastie présente, on le suppose au tribunal des Mathématiques comme un point certain.

Durant les premières années de la dynastie des Han, il est certain qu'on rapportait à l'équateur, & non à l'écliptique, les constellations ; mais peut-on bien assurer que c'était de même <sup>p.367</sup> du temps d'Yao ? Quoi qu'il en soit de cette question, on peut voir aisément à quel degré de ces constellations répondaient les deux équinoxes & les deux solstices au temps d'Yao ; soit qu'on rapporte le lieu des astres à l'écliptique, soit qu'on les rapporte à l'équateur : pour cela il ne faut pas se servir d'une seule constellation. Prenez l'étendue & le lieu des constellations à une année déterminée, & placez tellement le soleil dans chacune de ces quatre constellations, que vous trouviez toujours le même nombre de degrés que les fixes auront parcourus depuis Yao jusqu'à l'année déterminée comme 1700 par exemple. En suivant cette méthode, dont j'ai parlé ailleurs, on trouve que depuis Yao, jusqu'en

---

<sup>1</sup> Je crois qu'on ne parle que du passage du méridien à 6 heures du soir.

<sup>2</sup> Il n'est pas sûr que tous les interprètes parlent de 6 heures du soir pour les deux solstices.

## Le Chou-king

1700 après J. C., les fixes ont avancé de plus de 56°, & par conséquent Yao a été sûrement plus de 3.900 ans avant l'an 1700 de J. C. ; cela est conforme à la chronologie chinoise, & démontré par l'éclipse solaire observée sous Tchong-kang ; & par là on démontre que l'interprétation que les auteurs des Han ont donnée du Yao-tien n'est pas une de leurs inventions, ou un de leurs calculs pour ce qui regarde le lieu des étoiles.

Il est certain que sous les Han on ne connaissait pas le mouvement propre des fixes, & quoiqu'ils puissent aisément voir que le solstice de leur temps répondait à d'autres étoiles qu'au temps d'Yao, ils n'étaient nullement au fait sur le nombre d'années qu'il faut pour que les fixes avancent d'un degré. Plusieurs d'entre ces auteurs croyaient que les saisons répondaient constamment aux mêmes étoiles, ou du moins pendant bien des siècles ; d'autres commencèrent à douter si après 800 ans elles avançaient d'un degré, & tous étaient parfaitement ignorants là-dessus, comme l'assurent unanimement les astronomes des dynasties suivantes. Cela supposé, comment s'est-il fait que les interprètes des Han aient unanimement placé les étoiles du Yao-tien au lieu qu'elles ont dû avoir, à peu près au temps où les Han font régner Yao ? n'est-ce pas une preuve évidente que ces auteurs n'ont fait que rapporter fidèlement ce qu'ils savaient ? & leur ignorance sur le mouvement des fixes nous garantit, dans le Yao-tien, un des plus anciens monuments d'astronomie.

p.368 On doit bien remarquer que du temps des Tsin <sup>1</sup> on commença pour la première fois à établir un intervalle de 50 ans, pour que les fixes avançassent d'un degré. Ces auteurs n'ont pas laissé de reconnaître & d'admettre l'interprétation des Han ; les auteurs des Tang <sup>2</sup> & des Song <sup>3</sup> ont fait la même chose, quoique d'un côté ils suivent à peu de chose près la chronologie des Han, & que de l'autre, leur système sur le mouvement des fixes soit entièrement opposé à l'interprétation des Han ; mais tous ces auteurs ne se sont guère mis

---

<sup>1</sup> Ils commencèrent à régner l'an 265 de Jésus-Christ.

<sup>2</sup> Ils commencèrent en 624 ou 625 de Jésus-Christ.

<sup>3</sup> Ils commencèrent en 621 ou 622 de Jésus-Christ.

## Le Chou-king

en peine de comparer les positions des étoiles du Yao-tien avec celles qu'ils remarquaient de leur temps. On peut consulter la dissertation sur l'éclipse du *Chou-king*, où je fais voir une erreur du père Martini sur le solstice d'hiver du temps d'Yao.

Dans le chapitre Chun-tien, c'est-à-dire, le chapitre où il est parlé de ce que fit l'empereur Chun, on voit, 1° que l'année lunaire était en usage. La première lune s'appelait, comme aujourd'hui, *Tching-yue*, & nul astronome ne doute que la première lune de ce temps ne fût celle qui répond à la première d'aujourd'hui.

On voit, 2° qu'il y avait alors un instrument pour désigner les mouvements des sept planètes. Cet instrument était orné de pierres précieuses, il y avait un axe mobile, & au-dessus un tube pour voir les astres. Les Chinois disent des merveilles de cet instrument, & sans savoir au juste, ni sa figure, ni ses parties, ni ses différents usages, ils en ont fait des descriptions très détaillées. Cette description étant faite par des Chinois postérieurs, je n'ai garde de l'attribuer à Chun. Le *Chou-king*, expliqué à la rigueur, dit seulement qu'il y avait un instrument avec un axe pour régler les sept planètes, & que le tout était orné de pierres précieuses. Je sais qu'on exprime le caractère *heng* par *un axe au-dessus duquel était un tube pour mirer* ; mais cette traduction pourrait bien avoir son origine dans l'interprétation faite longtemps après, à l'occasion <sup>p.369</sup> d'un instrument qu'on avait devant les yeux, & qui avait un axe de cette espèce.

On voit, 3° une division de l'empire en partie orientale, partie occidentale, partie méridionale & partie septentrionale, & on doit bien remarquer que l'année où Chun alla au temple des ancêtres prendre possession du gouvernement de l'empire auquel Yao l'avait associé, cette cérémonie se fit à la première lune. Cette même année la visite des provinces de l'empire se fit en cet ordre : à la seconde lune on visita les provinces de l'Orient ; à la cinquième lune on visita les provinces du Midi ; à la huitième lune on alla vers les provinces de l'Occident ; & à la onzième lune on visita les pays du Septentrion. Partout on régla ce qui regardait les saisons, les lunes & les jours.

## Le Chou-king

Remarquez que dans le calendrier d'aujourd'hui, qu'on assure avoir la forme de celui d'Yao de Chun, remarquez, dis-je, que dans ce calendrier l'équinoxe du printemps se trouve toujours dans la seconde lune, & celui d'automne dans la huitième, le solstice d'été est toujours dans la cinquième lune & celui d'hiver dans la onzième. Or Yao voulut que celui qui observerait l'équinoxe du printemps fût à l'est, & que celui qui observerait l'équinoxe d'automne, fût à l'ouest. Il voulut que celui qui observerait le solstice d'été fût au sud, que celui qui observerait celui d'hiver fût au nord.

Les Chinois ont de tout temps partagé l'équateur & le zodiaque en vingt-quatre parties égales, dites *tsie-ki* ; & les deux équinoxes & les deux solstices ont toujours été les quatre grands *tsie-ki*.

On voit dans le *Chou-king* que du temps de Yao il y eut une grande inondation. Dans le chapitre Yu-kong on voit ce que fit le grand Yu pour faire couler les eaux. On voit évidemment que ce prince était géomètre & qu'il se servit utilement de la connaissance qu'il avait des aires de vent. Ce serait à pure perte qu'on penserait à faire un système pour trouver les observations astronomiques dont il eut besoin pour son ouvrage ; le *Chou-king* n'en rapporte aucune, mais les lieux de la Chine dont il est parlé dans le Yu-kong sont si bien désignés, que sur les positions respectives dont il est parlé, on pourrait dresser une carte d'une bonne partie de ce pays.

p.370 Dans le chapitre Yn-tching on voit l'éclipse de soleil observée à la Chine sous l'empire de Tchong-kang, l'an 2155 avant J. C. ; j'ai fait une dissertation sur cette ancienne observation. Ce que dit le *Chou-king* fait voir, 1° qu'il y avait alors des gens préposés pour la supputation & pour l'observation des éclipses ; 2° puisqu'on cite des lois anciennes contre les astronomes qui dans leur calcul représentaient l'éclipse trop tôt ou trop tard, il faut qu'on eut alors des règles sûres pour le calcul ; 3° Le premier jour de la lune avait comme aujourd'hui, le caractère *cho*, ou un autre équivalent. 4° On voit combien est ancienne la méthode chinoise de rapporter le lieu du soleil aux constellations. 5° On voit l'antiquité des cérémonies qu'on observait au

## Le Chou-king

temps des éclipses. J'en dirai quelque chose ailleurs ; mais il est très difficile d'en fixer l'époque, & encore plus de savoir au juste quelle fut l'intention que se proposa celui qui en fut l'auteur. Dans la dissertation sur cette éclipse, on voit le calcul & la fixation d'une époque fameuse pour l'histoire chinoise.

Dans le chapitre Y-hiun, on voit que sous le règne de Tai-kia, petit-fils de Tching-tang, les jours qui composaient les mois lunaires avaient, comme aujourd'hui, deux caractères pris du cycle de soixante jours. On appelle *y-tcheou* un jour de la douzième lune de la première année de Tai-kia <sup>1</sup> : on voit de même les jours du cycle de 60 jours marqués dans des chapitres où on parle des guerres de Vou-vang.

Je ne dis rien d'un chapitre appelé Hong-fan. Quelques astronomes chinois ont cru y voir un monument d'astronomie ; mais ce qu'ils disent là-dessus ne donne aucun éclaircissement sur l'astronomie ancienne. Ces auteurs ont perdu bien du temps à faire des commentaires, & ce qu'on y voit de bien sûr, c'est qu'ils étaient de fort mauvais astronomes pour la plupart. Supposé que dans le Hong-fan il s'agisse de quelques p.371 règles du calcul astronomique, le secret s'en est perdu, & il serait fort inutile de le traduire. Il se trouverait peut-être quelqu'Européen qui perdrait son temps à le vouloir déchiffrer.

Le *Chou-king* qui nous reste n'est qu'un fragment, d'ailleurs très considérable. Il contient ce qu'on sait de plus certain sur Yao, Chun, & sur les familles Hia, Chang & Tcheou.

---

<sup>1</sup> Tai-kia était petit-fils de Tching-tang, fondateur de la dynastie des Chang. Selon la chronologie d'aujourd'hui, l'an 1753 avant J. C. fut la première année de Tai-kia ; il succéda à son grand-père, & régna 33 ans.

## Éclaircissement sur les étoiles du chapitre Yao-tien

@

Dans beaucoup d'éditions du *Chou-king*, on voit des figures anciennes pour les quatre constellations du Yao-tien. Dans ces figures, on voit les douze heures & les douze signes chinois, avec les caractères des vingt-huit constellations. On y voit le lieu du soleil dans les constellations, aux jours des deux équinoxes, & des deux solstices pour le temps d'Yao, on y voit pour le même temps l'heure où les constellations & les signes passent au méridien.

Ces figures ont été faites bien longtemps après les Han, & il ne faut pas s'imaginer qu'elles soient des monuments fort anciens. Parmi les figures des différentes éditions faites pour le temps d'Yao, il y en a de contraires les unes aux autres, & cela vient des différentes opinions sur le temps où les fixes parcourent un degré par leur mouvement, & par conséquent sur le lieu du soleil aux jours des deux équinoxes & des deux solstices dans les constellations au temps d'Yao ; sur quoi il faut remarquer que quoique les sentiments sur le mouvement propre des fixes soient fort différents, les opinions sur le temps de Yao s'accordent toutes à 80 ou 100 ans près, à faire régner ce prince 2.300 ans avant J. C.

Je ne parle pas du sentiment cité & rejeté par Pan-kou, historien des Han, du sentiment du livre appelé *Tsou-chou*, trouvé après J. C. dans le troisième siècle. Selon ces sentiments, Yao aurait régné près de 2.100 ans avant J. C. ; ces sentiments ont constamment été rejetés.

J'ai mis cet éclaircissement sur le Yao-tien, parce que je sais que l'on a envoyé en France les figures dont je parle, du <sup>p.372</sup> moins quelques-unes, & je sais encore qu'on les a données comme anciennes ; cependant plusieurs de celles que l'on a envoyées sont du seizième siècle après J. C., & les plus anciennes en ce genre sont du dixième ou onzième siècle ; peut-être y en a-t-il du sixième siècle ;

## **Le Chou-king**

mais je n'en ai pas vu de cette antiquité. Il est sûr qu'il n'y en a aucune de cette sorte qui soit même de l'antiquité des Han.

Ce que je dis des figures pour le Yao-tien doit s'appliquer à celles où l'on voit le moment du coucher & du lever du soleil pour la latitude des lieux où Yao, Chun & Yu tenaient leur cour. Ce sont des calculs faits après coup, & leur antiquité ne remonte pas au-dessus du temps des premiers Han ; ce n'est pas qu'auparavant on ne fût au fait des calculs, mais il n'en reste d'autres monuments & indices que ceux que j'ai rapportés.

### VI

## Dissertation <sup>1</sup> sur l'éclipse solaire rapportée dans le Chou-king

@

Texte du *Chou-king* :

Tchong-kang venait de monter sur le trône... Hi & Ho, plongés dans le vin, n'ont fait aucun usage de leurs talents. Sans avoir égard à l'obéissance qu'ils doivent au prince, ils abandonnent les devoirs de leur charge, & ils sont les premiers <sup>2</sup> qui ont troublé le bon ordre du calendrier, dont le soin leur a été confié : car au premier jour de la dernière lune d'automne, le soleil & la lune dans leur conjonction n'étant pas d'accord dans Fang, l'aveugle a frappé le tambour, les officiers sont montés à cheval, & le peuple a accouru. Dans ce temps-là Hi & Ho <sup>3</sup>, semblables à une statue de bois, n'ont rien vu ni entendu ; & par leur <sup>p.373</sup> négligence à supputer & à observer le mouvement des astres, ils ont violé la loi de mort portée par nos anciens princes. Selon nos lois inviolables, les astronomes qui devancent ou qui reculent le temps, doivent être, sans rémission, punis de mort <sup>4</sup>.

1° Tous les historiens, astronomes & interprètes conviennent unanimement qu'il s'agit dans ce texte d'une éclipse du soleil à la troisième lune de l'automne, & sous Tchong-kang empereur de la Chine, petit-fils d'Yu, fondateur de la première dynastie de Hia. Ils conviennent de même que la troisième lune d'automne de ce temps-là

---

<sup>1</sup> *Observ. mathém.*, t. 2, p. 140.

<sup>2</sup> Depuis qu'Yao avait nommé Hi & Ho pour avoir soin du tribunal des Mathématiques, à cette éclipse ils errèrent pour la première fois.

<sup>3</sup> Nom de ceux qui étaient chargés du tribunal des Mathématiques. On ne sait pas si c'était le nom de leur famille ou de leur emploi.

<sup>4</sup> Le père Parnin a confronté sur la version tartare du *Chou-king* la traduction que je mets ici de ce passage, & celle des autres qui suivront.

## Le Chou-king

répondait à la troisième lune des Han. Or il est certain que la troisième lune de l'automne sous les Han était, comme aujourd'hui, la neuvième de l'année civile.

2° Tous les astronomes chinois, & la plupart des historiens conviennent que le caractère *fang*, dont il s'agit dans le texte est celui de la constellation Fang d'aujourd'hui. En conséquence ils disent que la conjonction du Soleil & de la Lune fut dans la constellation Fang.

3° Tous les historiens, interprètes & astronomes chinois reconnaissent l'expression de l'éclipse dans ces deux caractères <sup>1</sup>, *non concordés, sine concordia*. La version tartare dit *atchouhou acou*. Les Chinois qui donnent unanimement cette explication aux deux caractères *fo* & *tsi* ajoutent qu'au temps de l'éclipse du soleil, la mésintelligence règne entre le Soleil & la Lune. Indépendamment de cette interprétation, ceux qui ont lu l'histoire chinoise reconnaissent d'abord une éclipse du soleil, quand ils voient le tambour battu par un aveugle au premier jour de la lune, & les officiers accourir avec le peuple à ce coup.

4° L'histoire chinoise <sup>2</sup> traduite en tartare par ordre de <sup>p.374</sup> Kang-hi, rapporte l'éclipse à la neuvième lune de l'an 2159 avant J. C., premier de Tchong-kang ; il était petit-fils d'Yu. Les historiens des dynasties des Song & des Ming disent la même chose.

5° Les historiens & les astronomes des Han, assurent 1° que la cour de Tchong-kang était à Gan-y-hien, ville du pays que l'on appelle aujourd'hui Gan-y <sup>3</sup>. Que Tchong-kang était petit-fils d'Yu, fondateur des Hia. 3° Que sous le règne de Tchong-kang, à la neuvième lune, il y eut éclipse de soleil dans la constellation Fang. Sur quoi il faut remarquer que la constellation Fang des Han est démonstrativement la constellation Fang d'aujourd'hui. Pour le temps de l'éclipse, ils ne l'ont pas marqué distinctement ; mais ils comptent 1.971 ans depuis la première année d'Yu jusqu'à la première année de Kao-tsou, fondateur

---

<sup>1</sup> *Fo*, non ; *tsi*, concordés.

<sup>2</sup> Règne de Tchong-kang. On y réfute solidement ceux qui mettent la cinquième année de Tchong-kang, la 2128e avant J. C.

<sup>3</sup> Dans le Chan-si.

## Le Chou-king

des Han. Or la première année de Kao-tsou est l'an 206 avant J. C. Au reste, ils mettent quarante-sept à quarante-huit ans entre la première année d'Yu & la première année de Tchong-kang, qu'ils font régner treize ans.

L'autorité des auteurs des Han <sup>1</sup> est d'autant plus grande qu'ils ne pouvaient, par le calcul, savoir l'éclipse de Tchong-kang : outre qu'ils n'avaient point de principes suffisants pour calculer une éclipse si ancienne, ils ne pouvaient en aucune manière rapporter juste à une constellation le lieu du Soleil pour un temps si ancien : ils ne savaient presque rien sur le mouvement propre des fixes. Puis donc que ces auteurs rapportent l'éclipse du Soleil à un temps & à un lieu d'une constellation que le calcul vérifie plus de 1.900 ans avant leur dynastie, il faut que ces auteurs aient rapporté fidèlement ce qu'ils ont trouvé sur une observation si ancienne.

6° Les plus fameux astronomes <sup>2</sup> de la dynastie des <sup>p.375</sup> Tang <sup>3</sup> & des Yuen <sup>4</sup>, ont calculé l'éclipse, & selon leurs tables, ils trouvent qu'au premier jour de la neuvième lune de l'an 2128 avant J. C. il y eut une éclipse visible à la Chine, que c'est celle dont parle le *Chou-king*, & que c'était la cinquième année de Tchong-kang. D'autres astronomes de ces dynasties disent au contraire que l'éclipse du *Chou-king* fut l'an 2155 avant J. C., cinquième année de Tchong-kang.

7° Hing-yun-lou, fameux astronome <sup>5</sup> des Ming, dit que véritablement le premier de la neuvième lune de l'an 2128 avant J. C. il y eut éclipse ; mais que ce ne peut être une des années de Tchong-kang, dont le règne fut de treize ans. Il assure que la première année de Tchong-kang fut l'an 2159 avant J. C. ; ensuite il vient à calculer

---

<sup>1</sup> Je parle des auteurs des Han d'Occident, qui rétablirent les livres brûlés par ordre de l'empereur Chi-hoang-ti.

<sup>2</sup> On verra dans *l'Astronomie chinoise* la méthode de ces astronomes pour calculer les éclipses.

<sup>3</sup> La première dynastie des Tang régna depuis environ 620 jusqu'en 908 ; & la seconde depuis 924 jusqu'en 937.

<sup>4</sup> Qui régnèrent depuis 1281 jusqu'en 1368.

<sup>5</sup> Il vivait sous le règne de Van-li de 1613 à 1621. Il a calculé sur les tables chinoises de Cobilay, dont l'époque est au solstice d'hiver de la fin de l'an 1280 de J. C. au méridien de Pé-king.

## Le Chou-king

l'éclipse, & il la trouve au premier de la neuvième lune de l'an 2154 avant J. C., sixième de Tchong-kang. Il ajoute que des treize années de ce prince, c'est la seule où il y a pu avoir éclipse, le Soleil étant près la constellation Fang, & à la neuvième lune.

8° L'an 2155 avant J. C. <sup>1</sup>, le 12 octobre, à Pe-king, à six heures 57' du matin, fut la ☉ du Soleil & de la Lune dans  $\Omega$  0° 23' 19". Le ☾ dans  $\Upsilon$  25° 24' 27" latitude boréale de la Lune 26' 10" ; il y eut donc une éclipse du Soleil à Pe-king ; or je dis que c'est l'éclipse dont parle le *Chou-king*. Tous les astronomes chinois conviennent, avec ceux des Han, que durant la dynastie de Hia, la neuvième lune était celle durant les jours de laquelle le Soleil entre dans le signe qui répond à notre signe  $\Upsilon$ . Il est clair que selon ce principe le 12 octobre 2155 avant J. C. fut le premier de la neuvième lune ; selon les connaissances qu'on a de l'astronomie ancienne chinoise, on ne calculait que le mouvement moyen. Du temps des Han on ne calculait encore que le mouvement moyen. Selon les <sup>p.376</sup> mêmes connaissances de cette astronomie ancienne, on rapportait à l'équateur, & non à l'écliptique, le lieu des constellations. Or l'an 2155 avant J. C., l'ascension droite de Fang était par le calcul de 181° ; le Soleil, au temps de l'éclipse, était donc bien près d'un des degrés de la constellation Fang.

Si on veut se donner la peine d'examiner les éclipses du Soleil pour les années avant ou après l'an 2155, on n'en trouvera aucune, 1° qui ait été visible à la Chine, 2° à la neuvième lune, 3° près de la constellation Fang ; & il est clair que le calcul des astronomes qui mettent l'éclipse aux années 2128 à 2154 est faux ; & si le texte du *Chou-king* demande que l'éclipse soit à la première année de Tchong-kang, il s'ensuit que la première année de Tchong-kang sera l'an 2155 avant J. C.

Puisque tous les auteurs chinois conviennent d'une éclipse de Soleil observée sous Tchong-kang à la Chine, à la neuvième lune, & vers la constellation Fang, il ne s'agit que de trouver vers ce temps-là une

---

<sup>1</sup> Table de M. de la Hire.

## Le Chou-king

éclipse revêtue des circonstances caractéristiques ; & comme ces circonstances ne conviennent qu'à l'éclipse du 12 octobre 2155 avant J. C., il faut conclure que la diversité des opinions des Chinois sur l'année de l'éclipse ne vient que de ce qu'ils n'ont pas eu d'assez bons principes pour calculer cette ancienne éclipse.

La cour de Tchong-kang était à Gan-y-hien ; or cette ville est plus occidentale que Pe-king de 20' de temps ; ainsi la ☾ ne fut à Gan-y-hien qu'à 6 heures 57' au matin ; donc, selon les règles, à la latitude marquée dans les tables, l'éclipse n'y fut pas visible. Les tables de Riccioli, Longomontan & Wing ne donnent pas même l'éclipse visible aux parties orientales de l'empire, & à peine est-elle visible à ces parties, selon les Philolaiques, Rudolphiques & Carolines. Or le *Chou-king* parle d'une éclipse observée, & selon l'histoire, Gan-y-hien fut le lieu de l'observation.

Pour répondre à cette difficulté, que ne font pas assurément pas les astronomes, il faut remarquer, 1° que les tables de M. Flamsteed représentent la latitude de la Lune à peu près comme celles de M. de la Hire dans le cas présent ; mais selon <sup>p.377</sup> ces tables, la ☾ fut à Pé-king vers les sept heures 25' du matin ; ainsi, selon ces tables la conjonction fut visible à Gan-y-hien. Remarquez 2° que, selon toutes ces tables rapportées, la latitude de la Lune est boréale de 26, 27 ou 28' ; ainsi selon ces tables, la conjonction fut écliptique à Gan-y-hien, *in terminis necessariis*. Le défaut de visibilité ne vient donc que de ce que, selon ces tables, la conjonction est représentée avant 7 ou 6 ou 5 heures & demie du matin, &c. Or il est évident que dans une éclipse horizontale & si ancienne, ce défaut des tables n'empêche en rien la vérification de l'éclipse. Dans beaucoup d'éclipses il n'est pas rare de voir dans les tables des différences & entr'elles & entre l'observation sur le temps de la conjonction.

Personne ne doute de l'éclipse observée à Babylone le 22 octobre <sup>1</sup> 383 avant J. C. commencement 6 heures 36' du matin ; milieu, 7

---

<sup>1</sup> Voyez les *Mémoires de l'Académie*, 1703.

## Le Chou-king

heures 20', la Lune se coucha éclipse. Selon plusieurs tables, l'éclipse serait arrivée quand la Lune était couchée à Babylone, où par conséquent l'éclipse n'aurait pu être observée. Dans cette éclipse il y a des tables qui diffèrent d'une heure 15' du temps de l'observation, tandis que d'autres ne diffèrent que de 2 à 3'. Malgré la diversité de ces calculs en vertu de cette éclipse, on fixe l'an 366 de Nabonassar à l'an 383 avant J. C.

Il y a longtemps que l'éclipse du *Chou-king* a été examinée & calculée par le père Adam Schall ; depuis ce temps-là les pères de Mailla, Kegler & Slaviseck ont calculé & vérifié cette éclipse <sup>1</sup>, & il est surprenant que le père Visdelou, ancien missionnaire de la Chine, & aujourd'hui évêque de Claudiopolis, dise qu'il n'a pu vérifier cette éclipse, quoiqu'il ait, dit-il, calculé pour plus de trente ans, vers le temps de Tchong-kang. Il reconnaît cependant le texte du *Chou-king* tel que je l'ai rapporté, & il avoue que, selon la chronologie chinoise, la première année de Tchong-kang fut l'an 2159 avant J. C.

Première difficulté sur le temps de cette éclipse. Le père <sup>p.378</sup> Martini dit que sous Yao le solstice d'hiver fut observé au premier degré de la constellation Hiu ; or, comme a remarqué M. Cassini <sup>2</sup>, le premier degré de Hiu était l'an 1682 de J. C. dans  18° 16', voilà donc près de 49° 16' que les étoiles ont avancé depuis Yao jusqu'à l'an 1628, c'est-à-dire que l'intervalle est de 3.478 ans, d'où ayant ôté 1.627, reste 1.851 ans avant J. C. pour le temps où a vécu Yao. Il est certain que Yao a vécu longtemps avant Tchong-kang. Comment donc Tchong-kang a-t-il pu régner l'an 2155 ?

Quoique j'aie déjà répondu ailleurs à cette difficulté, je le fais ici de nouveau ; mais en peu de mots.

1° L'histoire ne dit pas que le solstice d'hiver fut observé sous Yao au premier degré de Hiu ; elle dit seulement que sous Yao le solstice d'hiver répondait à la constellation Hiu, celui d'été à la constellation

---

<sup>1</sup> Le père Gaubil l'a aussi calculée, & l'on peut voir le résultat de son calcul dans le premier tome de ces *Observations*, p. 18 & 19.

<sup>2</sup> Riccioli, *Chronologiae Reformatae*.

## Le Chou-king

Sing ; l'équinoxe du printemps à la constellation Mao, & celui d'automne à la constellation Fang. Quand on voudra savoir le temps d'Yao, en vertu de ce qui est dit de ces quatre constellations, il est clair qu'il faut les prendre toutes les quatre ; c'est ce que fit autrefois le célèbre père des Ursins <sup>1</sup>, saint missionnaire jésuite à la Chine, & c'est ce que je tâchai de faire en 1724, dans un écrit que j'envoyai en France au R. P. É. Souciet.

Ce que dit le père Martini de l'observation du solstice au premier degré de Hiu, est pris d'un auteur de la dynastie des Song ; cet auteur vivait l'an de J. C. 1005. Or dans l'astronomie chinoise, on voit qu'alors on croyait que les fixes avançaient d'un degré dans 78 ans, comme on voit dans le catalogue chinois des solstices d'hiver, l'an 1005 après J. C., les astronomes chinois plaçaient le solstice d'hiver entre le 5 & 6° de la constellation Teou ; d'un autre côté, on voit que dans ce temps-là on plaçait la première année d'Yao plus de 2.300 ans avant J. C. ; de là on concluait que depuis Yao jusqu'à l'an 1005 avant J. C., les étoiles avaient avancé de 42°, & qu'ainsi le solstice d'hiver était sous Yao, au premier degré de Hiu. Du temps des Tang, en 724 de J. C., les astronomes p.379 chinois faisaient faire aux étoiles un degré dans 83 ans. Avant les Tang, les uns mettaient 150 ans, les autres 100 ans, les autres 50, les autres 75, de sorte que tous ces auteurs supposant comme certain qu'Yao vivait plus de 2.300 ans avant J. C. & sachant à quel degré du Ciel répondait le solstice d'hiver de leur temps, ils concluèrent différemment le nombre des degrés que les étoiles avaient avancé depuis Yao jusqu'à leur temps, & chacun plaçait différemment le solstice d'hiver sous Yao, & si aujourd'hui quelqu'un voulait déduire le temps d'Yao, parce que, disent les Chinois, depuis les Han jusqu'aux Yuen, sur le lieu du Ciel où répondait le solstice d'hiver au temps d'Yao, on verrait vivre Yao, tantôt 700 ans avant J. C., tantôt 1.500, tantôt 2.000, tantôt 3.000 ans, &c. Il ne faut donc s'en tenir qu'au texte de l'histoire du *Chou-king* ; la raison est que ce n'est que sous les Yuen que les Chinois ont eu des connaissances assez justes sur le

---

<sup>1</sup> *Relation de Siam*, par M. de la Loubière.

## Le Chou-king

mouvement des fixes ; auparavant ils le connaissent très mal, & il paraît qu'ils les croient tantôt stationnaires, tantôt directes, tantôt rétrogrades, &c. <sup>1</sup>

Depuis les Yuen, les historiens & les astronomes chinois ayant d'assez bonnes observations du solstice d'hiver, & sachant de l'autre côté que les étoiles avancent d'un degré dans 72 ou 73 ans, supposant d'ailleurs qu'Yao vivait plus de 2.300 avant J. C., ces auteurs, dis-je, établirent unanimement qu'au temps d'Yao le solstice d'hiver était au 7° de Hiu, & si le père Martini avait fait son abrégé d'histoire sous les historiens des Yuen ou des Ming, il aurait dit assurément que sous Yao le solstice d'hiver était au 7° de la constellation Hiu ; c'est à ce degré que le place l'histoire & l'astronomie des Ming, & nos Pères dans leur astronomie posent cela comme sûr.

Ce que dit le père Martini sur la conjonction des planètes observées sous Tchouen-hio, empereur de la Chine, joint aux réflexions de M. Cassini <sup>2</sup>, donne occasion à une seconde difficulté contre le temps où je fais régner Tchong-kang ; en conséquence de l'éclipse du *Chou-king*, M. Cassini a cru trouver la conjonction dont parle le père Martini, & cet habile p.380 astronome la met l'an 2012 avant J. C. Tchouen-hio régnait longtemps avant Tchong-kang ; comment donc celui-ci a-t-il régné l'an 2155 avant J. C. ? Dans un écrit que j'envoyai en 1724 au R. P. É. Souciet, je répondis au long à cette difficulté. Je répète ici ce qu'il y a d'essentiel.

1° Selon l'histoire chinoise, sous Tchouen-hio, le Soleil & la Lune étant en conjonction dans le 15° de , furent dans la constellation Che. Pour vérifier l'histoire chinoise, il faut donc faire voir les cinq planètes réunies dans la constellation Che, le même jour que le Soleil & la Lune furent en conjonction dans le 15° d'Aquarius ; or c'est ce que n'a pas fait M. Cassini.

---

<sup>1</sup> On verra tout cela détaillé dans l'*Astronomie chinoise*.

<sup>2</sup> *Relation de Siam*, par M. de la Loubière.

## **Le Chou-king**

2° Dans l'*Astronomie chinoise*, on verra ce qu'il faut penser de cette conjonction des planètes sous Tchouen-hio, & pourquoi on l'a rapportée à ce temps-là.

### VII

## Recherches sur les caractères chinois

@

Il n'est pas difficile <sup>1</sup> de donner une idée claire de l'origine des caractères chinois, de leur différents changements, de leurs progrès jusqu'à nous ; en un mot, d'en écrire l'histoire ; il y a quelques années M. R. P. que je vous l'avais promis : aussi y travaillais-je dans le temps que les Mémoires de Trévoux de 1722 nous sont arrivés de France, à l'occasion de la traduction que je fais de l'histoire universelle de la Chine sur la version tartare qui en a été faite par les ordres, par les soins & sous l'inspection particulière du grand empereur Ching-tsou-gin-hoang-ti, si connu en Europe sous le nom de Kang-hi.

Mais comme je ne suis encore arrivé qu'au troisième siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, à la dynastie qui succéda <sup>p.381</sup> à la célèbre famille des Han, & qu'il me faut encore deux ou trois ans pour achever cet ouvrage, que je ne croyais pas de si longue haleine lorsque je l'ai commencé, je ne veux pas vous faire attendre si longtemps sur les caractères chinois, c'est ce qui me détermine à vous en entretenir dans cette lettre.

Le premier qui, suivant les Chinois, ait eu la pensée de faire connaître ce qui s'était passé, ou à un homme absent ce qui se passait par quelques lignes sensibles, sans qu'il fût nécessaire de parler, fut Soui-gin-chi, qui avait précédé Fo-hi dans le gouvernement du peuple, & qui vivait environ trois mille ans avant l'ère chrétienne : il s'était fait une certaine manière d'écrire, si elle mérite ce nom, qu'il enseigna à son peuple, avec de certaines petites cordelettes, sur lesquelles il faisait différents nœuds, qui, par leur nombre différent, leurs différentes

---

<sup>1</sup> Le manuscrit du père Gaubil était terminé par une lettre du père de Mailla, datée de Pe-king du 1<sup>er</sup> janvier 1725. J'ai cru ne pas devoir la supprimer parce qu'elle est très curieuse ; elle est adressée au père Souciet ; j'en retranche tous les compliments, qui sont inutiles ici.

## Le Chou-king

configurations, & leur différent éloignement, lui tenaient lieu de caractères ; il n'alla pas plus loin ; Confucius en parle en plusieurs endroits de ses ouvrages.

Fo-hi, qui lui succéda en 2941 avant l'ère chrétienne, fit quelques pas de plus pour la spéculation ; mais par rapport à la pratique, il s'en tint aux cordelettes de son prédécesseur, qui eurent cours pendant près de 300 ans. Ce fut dans la pensée de les changer que Fo-hi fit ses *koua*, ou petites lignes du livre *Y-king*, pour être le fondement sur lequel il prétendait qu'on se modelât pour faire des caractères <sup>1</sup> : aussi les Chinois ont-ils toujours appelé, & appellent encore aujourd'hui, les *koua*, *ven-tse-tsou*, la source des caractères. Fo-hi vit bientôt que les *koua* ne donneraient pas plus d'ouverture pour ce qu'il prétendait, que les cordelettes de Soui-gin-chi, s'il ne faisait rien de plus ; c'est ce qui le détermina à établir six règles, avec lesquelles, en se servant des petites lignes des *koua*, on pourrait réussir dans la construction des caractères qu'il se proposait. Ces six règles consistaient à les faire ou par image & représentation de la chose, ou par emprunt & transport d'idée d'une chose à l'autre, ou par p.382 indication & usage, ou par son & par accent ; mais Fo-hi en demeura là, se contentant de donner ses préceptes sans les mettre en exécution.

Ce ne fut que sous l'empereur Hoang-ti que ce grand prince, convaincu de l'utilité & même de la nécessité des caractères dans la vie civile, ordonna à Tsang-kie, qu'il avait fait président du tribunal des Historiens, qu'il établît alors, de travailler aux caractères suivant les règles que Fo-hi en avait laissées. Tsang-kie, après avoir reçu cet ordre, étant un jour allé à la campagne, se trouva par hasard dans un lieu sablonneux sur le bord d'une rivière, où il vit quantité de vestiges d'oiseaux imprimés sur le sable. Tout occupé de l'ordre qu'il avait reçu, il examine avec soin tous ces vestiges, s'en remplit l'imagination, & de retour à sa maison, il prend une petite planche de bambou, se fait une espèce de pinceau assez pointu de même matière, le trempe dans du vernis, & trace diverses figures sur le modèle des vestiges des oiseaux

---

<sup>1</sup> Voyez la planche IV, n° 1, 2, 3, &c.

## Le Chou-king

qu'il avait vus, accommodant autant qu'il put son imagination aux règles de Fo-hi, ce qui lui donna quelques ouvertures pour s'acquitter de sa commission. Il considéra ces traits qu'il venait de former, il les examina avec soin, & plus il les examina plus il en fut content. Animé par ce petit succès, il prépare plusieurs planches semblables à celle dont il s'était servi, sur chacune d'elles il forme divers caractères, suivant que son imagination pleine des vestiges d'oiseaux dirigée par les règles de Fo-hi, lui en fournissait ; il en composa ainsi jusqu'à 540, qu'il appela pour cette raison *niao-tsi-ven*, ou *caractères de vestiges d'oiseaux* ; & comme les traits qu'il avait formés n'étaient pas également unis, qu'ils se trouvaient épais & forts dans un endroit, minces & faibles dans un autre, & qu'ils avaient quelque ressemblance avec une espèce d'insecte qu'on trouve dans les eaux des provinces du Midi, qui s'appelle *ko-teou-tchong*, on leur donna aussi le nom de cet insecte, & on les appela *ko-teou-ven*, ou *caractères de l'insecte*. Ko-teou-tchong, c'est ce nom qu'on a donné dans la suite, & qu'on donne encore aujourd'hui aux caractères anciens des trois premières familles.

p.383 Ce sont là, M. R. P., les premiers caractères qui aient été inventés à la Chine & qui ne passaient pas, comme je viens de le dire, le nombre de 540 : voilà à proprement parler, la manière dont on a commencé de les faire. On s'en tint à ce nombre, jusqu'au temps du règne de Chun, à peu près 2.200 ans avant l'ère chrétienne. Ce prince, déjà sur l'âge, ayant témoigné que ce nombre ne suffisait pas, & que par cette disette plusieurs choses importantes ne pouvaient se mettre par écrit, plusieurs personnes se mirent à les augmenter, sans autre ordre, chacun suivant son génie & sa pensée, & cette liberté s'accrut si fort sous les trois familles Hia, Chang & Tcheou, qu'on ensevelit presque entièrement les caractères de Tsang-kie, qu'on les défigura si fort, & qu'on y mit une telle confusion, que Confucius se plaint amèrement dans le *Lun-yu* ou *Livre des Sentences*, de ce que ces anciens caractères ne subsistaient plus de son temps.

Effectivement on voit encore aujourd'hui sur la fameuse montagne de Tai-chan, dans la province de Chan-tong, quelques restes de

## Le Chou-king

soixante-douze grandes inscriptions gravées sur autant de grandes tables de marbre, qu'un pareil nombre de princes des différents États entre lesquels était partagée la Chine sous la dynastie des Tcheou, y firent élever pour servir de monument à la postérité, comme quoi ils y étaient allés en personne. Or les caractères de ces inscriptions sont si différents, & ont entr'eux si peu de ressemblance que, qui ne connaîtrait que les caractères de l'une, ne pourrait rien deviner dans les autres, aussi n'y a-t-il personne aujourd'hui qui puisse les lire entièrement, bien moins les entendre ; &, afin que vous connaissiez cette différence, je vous envoie plusieurs modèles qui vous la rendront sensible ; j'y ajoute les mêmes caractères de la manière dont on les a écrits dans la suite : ceux-ci diffèrent encore plus de ces premiers, que ces anciens caractères ne différaient entr'eux.

L'empereur Siuen-vang, de la dynastie de Tcheou, qui commença à régner à la Chine 826 ans avant l'ère chrétienne, prince sage & éclairé, ne voyait qu'avec peine tant de confusion dans les caractères ; il aurait bien voulu y apporter <sup>p.384</sup> quelque remède efficace, mais il n'était pas assez maître dans l'empire, & les petits princes, qui auraient dû dépendre de lui absolument, ne recevaient les ordres qu'autant qu'ils le jugeaient à propos ; cependant après y avoir pensé & consulté là-dessus son conseil, il résolut de faire une tentative, & donna la commission à un certain Tcheou, qui avait la charge de président du tribunal des Historiens de l'empire, de choisir, de réduire & de déterminer les caractères qu'il voulait qui eussent cours à l'avenir dans tout l'empire.

Le président Tcheou, aidé des officiers de son tribunal, s'en occupa longtemps, réduisit sous quinze classes ceux qu'il crut qui passeraient plus aisément & qui seraient reçus avec moins de difficultés, les présenta à l'empereur ; ce prince les fit encore examiner par tous les habiles gens qui étaient auprès de lui, les examina lui-même avec soin, les approuva, &, afin qu'on vît l'estime qu'il en faisait, le désir qu'il avait qu'on ne les changeât plus à l'avenir, & combien il souhaitait que tout l'empire les reçut, il fit faire dix grands tambours de marbre, sur

## Le Chou-king

lesquels il fit graver, dans ces nouveaux caractères, des vers qu'il avait faits lui même. Ces tambours, depuis ce temps-là, ont toujours été regardés comme un des plus beaux monuments de l'empire, un seul s'est perdu dans les différents transports que les révolutions de la Chine ont obligé de faire si souvent ; mais les autres neuf subsistent encore aujourd'hui, & se voient au Koue-tse-kien, ou Collège Impérial de Pe-king, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, & où ils sont gardés avec le plus grand soin : ce sont là les caractères qu'on appelle encore aujourd'hui *ta-tchuen*. La rigueur des temps a effacé une partie des caractères de ces tambours ; je vous envoie ce qui en reste sur le même papier sur lequel on l'a tiré en l'appliquant dessus ; c'est un monument de 2.500 ans que j'ai cru qui vous ferait plaisir, & qui est une preuve sans réplique de la vérité de ce que je vous dis ; j'ai fait écrire ces mêmes caractères sur un papier à part, & j'ai mis au bas les caractères d'aujourd'hui, qui dans la suite ont pris leur place, afin que vous en vissiez la différence.

La confusion causée par la diversité des caractères était trop <sup>p.385</sup> grande, & l'empereur Siuen-vang, comme je l'ai dit, était trop peu maître des différentes provinces de l'empire, pour qu'il pût si aisément en venir à bout. Aucun des princes particuliers ne voulut céder ni abandonner ceux dont il se servait, ainsi la même confusion subsista encore tout le temps que la Chine fut divisée, durant plus de 500 ans, après cette prétendue réforme de Siuen-vang, jusqu'à Chi-hoang-ti, qui, après de cruelles & terribles guerres, se rendit enfin seul maître de tout l'empire.

Ce prince, qui était très éclairé & qui aurait été un des plus grands empereurs que la Chine ait eu, s'il n'avait fini son règne par trop de cruautés, vit bien qu'il n'était point convenable que dans ses États il y eut une si grande diversité & une si grande confusion de caractères ; aussi quand il eut détruit les six princes qui disputaient avec lui la monarchie entière de la Chine, lorsqu'il se vit maître absolu, il donna ordre à Li-se, son Premier ministre, d'en faire une réforme générale, &

## Le Chou-king

de se servir, autant qu'il pourrait, des caractères *ta-tchuen*, que l'empereur Siuen-vang avait fait faire autrefois.

Lorsque Siuen-vang fit faire ces caractères *ta-tchuen*, les princes de Tsin, dont descendait Chi-hoang-ti, ne lui furent pas plus dociles que les autres princes de l'empire, & les caractères *ta-tchuen* avaient aussi peu de cours dans leurs États qu'ailleurs ; ainsi Li-se en avait fort peu de connaissance ; il reçut néanmoins cet ordre de l'empereur, sans réplique, fit venir Tchao-kao & Hou-mou-king, deux habiles gens de ce temps-là, & de concert avec le tribunal de l'Histoire, ils travaillèrent à cette réforme.

La première chose qu'ils firent fut de déterminer 540 caractères, autant qu'en avait fait Tsang-kie, qu'ils supposaient être les siens, pour servir de caractères fondamentaux, d'après lesquels ils tireraient tous les autres dont on aurait besoin, par la combinaison de ceux-là de deux en deux, de trois en trois, & même de plus s'il était nécessaire ; ce qui était très conforme à la pensée de Fo-hi, qui en avait donné un exemple dans la combinaison de deux petites lignes qu'il avait posées pour fondement de ses *koua*, qui, combinées de deux en deux, de trois en trois & enfin de <sup>p.386</sup> six en six, avaient produit 1, 4, 8, 16, 32, 64, qui donnaient 128 combinaisons différentes, & que c'est en cela que les *koua* s'appelaient *ven-tse-tsou*, fondement des caractères. Je vous envoie ces 540 caractères fondamentaux, auxquels j'ai joint les caractères de nos jours, afin que vous en vissiez la différence ; leur signification & leur son, que j'ai écrits suivant qu'un Français les prononcerait, y sont ajoutés. Le sens que je leur donne est un sens primitif ; je l'ai tiré du dictionnaire Choue-ven, qui est le modèle & l'unique que les Chinois consultent en ce genre.

Après que Li-se & les autres eurent arrêtés ces caractères primitifs fondamentaux, Li-se, Tchao-kao & Hou-mou-king se chargèrent d'en faire autant qu'il serait nécessaire, tous trois y travaillèrent à loisir dans leur particulier, chacun des trois en fit deux ou trois mille sous différents chapitres. Li-se en fit sept chapitres, Tchao-kao six, Hou-mou-king sept, & tous ces nouveaux caractères, y compris les

## Le Chou-king

caractères fondamentaux, ne faisaient que 9.353 caractères, sans compter 1.163 qui se trouvèrent doublés dans ceux que ces trois docteurs avaient faits. Tchao-kao & Hou-mou-king voulaient qu'on appelât ces nouveaux caractères *siao-tchuen*. Li-se voulait, par flatterie pour Chi-hoang-ti, les appeler *tsin-tchuen*, l'un & l'autre nom leur sont restés ; mais celui de *siao-tchuen* leur est plus ordinaire ; c'est celui que je leur donne.

Lorsque Li-se vit cet ouvrage fini & approuvé de l'empereur, il fit écrire dans ces caractères les livres qui traitaient de la médecine, de l'astrologie, des sorts, de l'astronomie, pour lesquels il savait que Chi-hoang-ti avait de l'estime ; il demanda ensuite que l'empereur ordonnât qu'à l'avenir on ne se servirait plus dans tout l'empire, dont il était le maître absolu, d'aucune autre sorte de caractères que des nouveaux ; il ajouta qu'à la vérité il voyait de grandes difficultés, mais qu'on les surmonterait aisément si Sa Majesté voulait suivre sa pensée :

— Si elle est bonne, lui répondit Chi-hoang-ti, pourquoi ne la suivrais-je pas ? dites-la avec toute liberté, je vous l'ordonne ;

alors, dit l'histoire chinoise, Li-se lui parla ainsi : p.387

— Nous ne lisons pas dans nos histoires que les princes qui ont devancé Votre Majesté aient toujours suivi les règles de leurs prédécesseurs : nous y lisons au contraire que les Chang firent de grands changements dans celles des Hia, les Tcheou dans celles des Chang. Votre Majesté a ouvert une nouvelle voie de gouvernement qui, suivant les règles de la sagesse humaine, doit maintenir pour toujours sur le trône votre auguste famille ; tous l'approuvent & la reçoivent avec des sentiments pleins d'estime & de vénération, il n'y a que ces stupides gens de lettres qui n'en veulent pas convenir ; ils ont toujours dans la bouche les règles des anciens ; ils en parlent sans cesse. Eh ! qui a-t-il à imiter de bon dans le gouvernement des trois familles qui ont précédé celle de Votre Majesté ? donner toutes sortes de libertés à ces sortes

## Le Chou-king

de gens de courir les provinces, comme pendant les guerres passées, chez les princes, & les aider à y causer du trouble : cela se doit-il permettre ?

Aujourd'hui tout est arrêté, tout obéit à un seul maître, tout vit en paix. Ce que l'on doit faire maintenant, à mon avis, pour prévenir les désordres à venir, c'est d'obliger ces gens de lettres de s'instruire uniquement des nouvelles règles de votre gouvernement ; aucun, je le sais, ne veut s'y conformer ; ils n'étudient que les anciennes coutumes ; ils blâment ouvertement celles que V. M. veut établir, & excitent par là le peuple à les condamner. À peine a-t-on publié quelques-uns de vos ordres, qu'on les voit dans chaque maison les critiquer & les expliquer au-dehors d'une manière qui ne vous fait pas honneur ; ils ne se servent des connaissances qu'ils ont acquises, que pour inspirer du dégoût au peuple contre votre gouvernement, & lui inspirer par là un esprit de révolte. Si Votre Majesté n'y met ordre d'une manière efficace, votre autorité perdra toute sa force, & les troubles recommenceront comme auparavant.

Ma pensée serait donc, maintenant qu'elle vient de faire faire de nouveaux caractères, d'obliger tout le monde, sous de grièves peines, de n'employer que ceux-ci. Quelle confusion n'est-ce pas dans un État d'y voir septante & tant de <sup>p.388</sup> manières différentes d'écrire une même chose ? n'est-ce pas là un moyen très propre de susciter & d'entretenir une révolte ? Mais pour en venir à bout à coup sûr, il n'y a point de meilleur moyen que de faire brûler les livres, *Chou-king* & *Chi-king*, & tous les autres quels qu'ils soient, à l'exception de ceux de médecine, d'astrologie, d'astronomie, des sorts & de l'histoire des Tsin, d'ordonner à tous ceux qui en ont de les remettre incessamment entre les mains des officiers du lieu, pour être mis en cendres, cela sous peine de la vie ; que quiconque, après cela, s'avisera de parler encore des livres

## Le Chou-king

*Chou-king, Chi-king* & autres, seront mis à mort au milieu des rues ; que ceux qui dorénavant auront la témérité de blâmer le gouvernement présent, seront, eux & toute leur famille, punis du dernier supplice ; que les officiers qui seront négligents à faire exécuter ces ordres, seront sensés coupables du même crime, & punis du même supplice, &c. Alors personne n'osant plus conserver dans sa maison que ceux qui seront écrits en caractères *tsin-tchuen*, ceux-ci prendront infailliblement le dessus, & éteindront absolument tous les autres.

Chi-hoang-ti approuva le dessein de Li-se, fit donner en conséquence ses ordres, & les fit exécuter avec la plus grande cruauté, comme on le voit dans l'histoire, ce qui anéantit presque entièrement tous les anciens caractères.

Dans ce temps il n'y avait encore dans la Chine ni encre ni pinceau, ni papier ; on ne s'était servi jusque là pour écrire que de la manière de Tsang-kié lorsqu'il fit ses premiers caractères, c'est-à-dire, que des petites planches de bambou tenaient lieu de papier, un petit bâton pointu de même matière servait de pinceau, & le vernis d'encre. Lorsqu'un sujet occupait plusieurs planches, on les enfilait toutes ensemble avec une corde, & cela faisait un volume & un livre. Mong-tien, grand général de Chi-hoang-ti, l'homme le plus éclairé & le plus brave de son siècle, cherchait depuis longtemps quelques moyens plus aisés, qui délivrassent de l'embarras des planches ; les guerres continuelles qui l'avaient si fort occupé jusque là, ne lui avaient pas donné le <sup>p.389</sup> temps nécessaire qu'il aurait souhaité pour cela ; mais se trouvant alors en paix, commandant sur les frontières de l'empire contre les incursions des Tartares, il s'appliqua tout entier à chercher quelque chose de plus commode que les planches, & il y réussit au-delà de ses espérances ; il fit une espèce de papier, grossier à la vérité, mais souple & maniable, qui est ce qu'il cherchait d'abord.

Quand il l'eut trouvé, il voulut essayer s'il pouvait écrire dessus avec l'ancien pinceau & le vernis, mais le pinceau déchirait le papier, le

## Le Chou-king

vernis s'étendait trop ; il lui fallut donc chercher une autre manière de pinceau & une autre sorte d'encre ; pour le pinceau il prit des cheveux qu'il mit à peu près à la manière des pinceaux d'aujourd'hui, pour l'encre il prit du noir de fumée qu'il délaya avec de l'eau ; cette invention, toute bonne qu'elle était, ne lui réussit pas d'abord, l'encre s'étendait trop sur le papier, les traits du pinceau étaient trop gros ; mais en se servant de l'eau gommée & rendant plus fin son pinceau, il vint enfin à bout du dessein qu'il avait.

Cette manière d'écrire, beaucoup plus aisée que l'ancienne, eut d'abord cours dans tout l'empire, principalement dans les tribunaux où la quantité des planches dont on s'était servi jusqu'alors tenait une place infinie & embarrassait extrêmement. Ce papier occupait à la vérité moins de place, mais ne délivrait pas des planches déjà écrites, sans récrire sur le papier tout ce qu'elles contenaient, ce qui ne se pouvait qu'avec une peine infinie ; les *siao-tchuen* qui étaient d'elles-mêmes très difficiles à écrire, y mettaient un nouvel obstacle,

Tching-miao, qui avait été employé par Li-se à l'ouvrage des *siao-tchuen*, s'offrit à faciliter l'écriture par une nouvelle sorte de caractères différents, quant à la manière de les former, des *siao-tchuen*, mais cependant presque tous les mêmes quant aux traits, c'est-à-dire, qu'au lieu de les faire courbes & tortus comme les *siao-tchuen*, il en garderait le nombre & la disposition, ou combinaison de traits, mais les ferait droits sans courbure ; il y travailla, fit les caractères qu'on appelle *li-chu*. Les écrivains des tribunaux y trouvèrent plus de facilité que dans les *siao-tchuen* ; ils se mirent <sup>p.390</sup> aussitôt à les apprendre : on vit dans peu ces caractères régner dans tous les tribunaux, d'où peu à peu ils s'étendirent dans tout l'empire.

Les guerres qui survinrent peu de temps après, dès le commencement du règne d'Ulh-chi-hoang-ti, successeur de Chi-hoang-ti, y contribuèrent beaucoup ; on ne faisait plus grande attention à ce que rien ne s'écrivît qu'en *siao-tchuen* ; la liberté qu'on avait donné sur cela aux seuls tribunaux n'eut plus de bornes si étroites, & ces tribunaux qui avaient ordre de ne plus entreprendre d'aller au-delà des

## Le Chou-king

*li-chu*, leur donnèrent cependant une nouvelle forme dans les caractères qu'on appelle *kiai-chu*, qui sont ceux dont on se sert aujourd'hui le plus ordinairement. La facilité de les écrire leur a donné naissance dans les tribunaux, d'où les gens d'affaire les prirent dans le temps, & les étendirent insensiblement dans tout l'empire.

Cette liberté qu'on se donnait faisait grand tort aux *siao-tchuen* ; ils ne paraissaient presque plus sur les rangs, & il était fort à craindre qu'ils n'eussent enfin le même sort que les *ta-chuen* & les autres caractères anciens qui avaient précédé. Hiu-chin, zélé partisan des *siao-tchuen*, en prit hautement la défense ; comme il vivait au commencement de la dynastie des Han, & dans un temps où les guerres ne lui étaient pas fort favorables, il ne put faire tout ce qu'il aurait souhaité ; il eut beau se plaindre, il eut beau crier, ses cris & ses plaintes eurent peu de succès. Voyant donc que les mouvements qu'il se donnait étaient inutiles, & que les *kiai-chu* tenaient toujours le dessus, il se mit alors à travailler à son dictionnaire, qu'il appela *Choue-ven*, où il ramassa tous les *siao-tchuen*, au nombre de 9.353, qu'il donna pour servir de règle, à laquelle on devait se conformer dans la construction des caractères *li-chu* & *kiai-chu*.

Si le travail de Hiu-chin ne remit pas les *siao-tchuen* dans l'usage ordinaire, il les réunit dans le privilège que son dictionnaire leur a conservé si constamment, qu'aujourd'hui encore, lorsqu'on doute des traits d'un caractère, *li-chu* ou *kiai-chi*, & de la manière dont il doit s'écrire, on a recours au <sup>p.391</sup> dictionnaire *Choue-ven*, comme à une règle sûre, d'après laquelle on ne saurait se tromper, & dont il n'est guère permis de s'écarter sans s'exposer à la critique des habiles gens.

L'esprit de l'homme se contente difficilement de ce qu'il a : quelque beaux, quelque faciles que fussent les caractères *li-chu* & *kiai-chu*, environ l'an 80 de l'ère chrétienne, sous le règne de l'empereur Tchang-hoang-ti, de la dynastie des Han, Tchang-tchi, Tou-fou & Tchoui-yuen, trois docteurs de ce temps-là, s'avisèrent d'en faire de nouveaux, auxquels ils donnèrent le nom de *tsao-chu*. La difficulté fut de les faire recevoir du public ; ils s'écrivaient à la vérité d'une manière

## Le Chou-king

plus libre que les autres, mais il s'en fallait de beaucoup qu'ils fussent aussi aisés à connaître & aussi beaux à voir : pour en venir à bout, ces trois docteurs s'écrivirent les uns aux autres des pièces d'éloquence & de vers qu'ils rendirent publics, & excitèrent ainsi la curiosité des savants de ce temps-là, qui se piquaient de belles lettres.

Ce moyen cependant ne leur réussit pas d'abord ; le nombre de ces caractères qu'ils avaient faits était fort limité, il ne s'étendait pas au-delà de ceux qu'ils avaient employés dans leurs pièces d'éloquence ; ainsi les savants de ce temps-là se contentèrent d'en savoir le sens, sans se mettre en peine de passer outre ni de les augmenter ; ce ne fut que sous la dynastie des Tsin, qui succéda aux Han, que les *tsao-chu* firent fortune. Plusieurs fameux docteurs résolurent de suppléer à ce qui leur manquait, & d'en faire les caractères des savants ; ils y réussirent en partie, & il y a lieu de croire qu'ils y auraient réussi parfaitement s'ils s'étaient accordés entr'eux ; mais la diversité de penser produisit la diversité de caractères, de telle sorte qu'il y eut dans peu presque autant de confusion qu'il y en avait parmi les anciens caractères des trois premières familles, confusion qui leur a fait grand tort, & qui les a empêchés de prévaloir par-dessus les *li-chu* & les *kiai-chu*. Ils ne laissèrent pas cependant d'être en honneur parmi les savants, & de s'y conserver jusqu'au commencement de cette dynastie, qui règne aujourd'hui glorieusement à la Chine ; ils ne s'écrivent mutuellement qu'en caractères *tsao-chu*, & p.392 nous voyons que sous les Ming, famille qui a précédé celle qui règne, dans les lettres de Song-ke à Tsong-ki-tchang, écrites en caractères *kiai-chu*, qui le prie de l'excuser s'il ne lui écrivait pas en *tsao-chu*, que faute de temps il se croyait obligé de manquer en cela au respect qu'il lui devait. Aujourd'hui ce n'est plus la même chose, les *tsao-chu* ont beaucoup perdu sous les Tartares ; ils sont encore assez communs dans le commerce, parmi quelques lettrés, dans les minutes de quelques affaires ; mais ailleurs assez rares : je vous en ai donné quelques exemples après le *kiai-chu*.

## Le Chou-king

Vous avez vu, M. R. P., dans ce que j'ai eu l'honneur de vous dire jusqu'ici quel a été le commencement, le progrès, les divers changements des caractères chinois & les causes de ces changements, le tout fondé sur des pièces authentiques & sur des autorités qui sont les plus respectables dans la Chine ; d'après le *Choue-ven*, le premier dictionnaire qui ait jamais été fait, qui seul en ce genre est d'une autorité incontestable. Il est vrai que quelques Chinois prétendent, du moins par rapport à l'antiquité, lui préférer le *Uih-ya* ; mais outre que ce livre n'est pas proprement un dictionnaire, mais seulement une espèce d'*Indiculus universalis*, l'auteur en est fort incertain. Quelques-uns veulent que le fameux Tcheou-kong en soit le premier auteur ; que Tse-ya, disciple de Confucius, l'augmenta dans la suite ; qu'après lui Leang-ven le mit en ordre, & qu'étant ensuite tombé sous les Tsin, qui succédèrent aux Han, entre les mains de Kouo-po, il l'avait donné au public.

D'autres prétendent que Liu-pou-ouei, qu'on disait (vrai ou faux) être père de Chi-hoang-ti, préserva de l'incendie beaucoup de livres, dont il prétendit se faire auteur, que le *Uih-ya* fut de ce nombre, qu'il voulut le faire paraître alors, mais qu'il n'eut pas cours, par la terreur que les cruautés de Chi-hoang-ti avaient inspirée à tout le monde, que cette gloire fut réservée à Kouo-po, qui le donna au public. Quoi qu'il en soit, l'incertitude où l'on est de son auteur en diminue beaucoup l'estime ; il est cependant regardé comme un bon livre, & a beaucoup d'autorité parmi les savants chinois ; p.393 mais quelque grande qu'elle soit, elle ne l'emporte point sur le dictionnaire *Choue-ven*.

Il ne me reste plus qu'à vous dire une chose qui confirme admirablement la plupart de celles que j'ai eu l'honneur de vous dire jusqu'ici. Nous lisons dans l'histoire chinoise que l'empereur Ling-hoang-ti, de la dynastie des Han, la huitième année de son règne, la cent soixante-quinzième de l'ère chrétienne, zélé pour l'instruction de la jeunesse & la conservation de tous les caractères qui avaient existé à la Chine, & dont on n'avait pas encore perdu toute connaissance, fit faire quarante-six grandes tables de marbre, sur lesquelles il fit graver des

## Le Chou-king

deux côtés les King chinois, écrits en *ta-tchuen*, en *siao-tchuen*, en *li-chu*, en *kiai-chu*, même en *ko-teou-ven*, choisissant pour cela parmi les septante & tant de sortes de caractères, qui avaient cours dans les différents États des trois premières familles, ceux dont il en restait suffisamment pour remplir son dessein. Il fit élever ces tables sur des piédestaux, au-devant de la porte méridionale du Collège Impérial, qui était à Lo-yang, dans le Ho-nan, où les empereurs de ce temps-là tenaient leur cour, afin que la vue journalière de ces caractères & des King qu'ils représentaient, excitât les jeunes gens à s'en instruire, & conservât ainsi à la postérité les différences de ces caractères. Je ne sais s'il y a encore quelque reste de ces tables ; quelque diligence que j'aie faite pour m'en instruire, je n'ai pu rien découvrir de certain sur cela.

Je vous laisse faire, M. R. P., vos réflexions, si, posé la vérité de cette histoire, qu'il n'est permis de révoquer en doute qu'à ceux qui ne l'ont point examinée, on doit chercher tant de mystère dans les caractères chinois, si ce sont de vrais hiéroglyphes, en quel sens on peut l'assurer, s'il a fallu un grand effort d'esprit pour les construire, si la pure imagination de leurs auteurs n'y a point eu plus de part qu'un dessein réglé d'en faire un système régulier. Le narré simple de leur histoire me paraît décider toutes ces questions, & résoudre toutes les difficultés qu'on aurait d'ailleurs.

Suivant ce que j'ai dit, il paraîtrait que le nombre des <sup>p.394</sup> caractères chinois ne va pas au-delà de 9.353, ou tout au plus à 10.516, ce qui est bien éloigné du sentiment commun, qui les fait monter à 50, 60 & jusqu'à 80 mille. Il est vrai, M. R. P., que la liberté qu'on s'est donnée dans tous les temps, qu'on se donne & qu'on se donnera dans la suite, en a augmenté & en augmentera encore considérablement le nombre. Mais c'est l'orgueil & l'envie de se faire un nom, l'erreur plutôt que la nécessité, qui leur a donné naissance. Les caractères du dictionnaire *Choue-ven*, ou ceux qui ont été faits sur leurs modèles, les *li-chu* & les *kiai-chu*, renferment tous ceux des King, & tous ceux dont on peut avoir besoin pour écrire sur toutes les matières ; je pourrais assurer

## Le Chou-king

que ce que les plus habiles lettrés chinois en connaissent ne va pas au-delà de 8 à 10 mille.

Quoi qu'il en soit, il est très vrai que le nombre des caractères chinois est très considérable. Celui qui s'est donné le premier la liberté de les augmenter, est un certain Yang-hiong, qui vivait sous Hiao-tching-hoang-ti, de la dynastie des Han, environ trente ans avant l'ère chrétienne. Il fut le premier qui s'avisait de les augmenter ; plein de son mérite, dont il ne manquait pas, & de sa capacité, il composa des livres qui lui firent beaucoup d'honneur auprès des habiles gens. Ce succès lui enfla tellement le cœur qu'il se mit dans la tête d'écrire d'une manière que personne n'entendît & ne pût entendre sans le consulter. Dans ce dessein, la pensée lui vint de mettre dans ses écrits plusieurs caractères que lui seul connut, & pour cela il fallut en faire de nouveaux, résolution que la vanité lui fit aussitôt prendre ; dans cette idée, on le vit plusieurs jours de suite dans les rues un papier d'une main & un crayon de l'autre, examiner de tous côtés attentivement tout ce qui se présentait à ses yeux, d'après quoi il traçait sur son papier différents traits, dont il se servait ensuite dans sa maison pour faire ces nouveaux caractères.

Quand il en eut fait quelques centaines, il se mit à composer de petites pièces qu'il faisait courir, dans lesquelles il insérait toujours quelques-uns de ses nouveaux caractères, <sup>p.395</sup> qui, pour l'ordinaire, étaient fort composés. La réputation qu'il avait fait rechercher ces pièces, la difficulté qu'on trouvait à les entendre & à les lire obligeait ceux qui les avaient à l'aller consulter chez lui, qui est ce qu'il s'était proposé. S'entretenant un jour avec un de ses amis sur les ouvrages qu'il venait de rendre publics :

— On voit bien, lui dit cet ami, on voit bien que vous y avez inséré plusieurs caractères nouveaux que sans doute vous avez faits vous-même, car on ne les trouve point ailleurs ; mais pourquoi les avez-vous faits si chargés & si composés, pourquoi ne les expliquez-vous pas ?

## Le Chou-king

— Si je les avais expliqués, répondit Yang-hiong, si je les avais faits plus simples, jouirais-je si souvent de l'honneur de votre compagnie & de celle de tant d'honnêtes gens qui viennent me consulter ? c'est un appât que je vous ai jeté à dessein.

Pressé cependant par ses amis, il résolut enfin d'expliquer ces caractères nouveaux, qui montaient jusqu'à 500, dans un ouvrage qui fut très bien reçu du public. Ce succès en excita beaucoup d'autres à suivre cet exemple ; Vang-mang même, ce perfide ministre, qui osa attenter à la vie & à la couronne de l'empereur son maître, à qui il enleva l'une & l'autre, double crime, dont il fut puni comme il le méritait ; Vang-mang, dis-je, environ la vingt-troisième ou vingt-quatrième année de l'ère chrétienne, voulut avoir la gloire d'en avoir fait, & cette liberté que chacun se donnait, est une des principales sources du grand nombre de caractères qui sont à la Chine.

Une autre source de la multiplicité de ces caractères, est la liaison que les Chinois ont eue avec les pays étrangers, principalement avec les royaumes du Si-yu, qui sont à l'ouest de la Chine. Les Chinois s'étaient peu à peu tellement étendus de ce côté-là, qu'au premier siècle de l'ère chrétienne, & au commencement du second, tous les rois qui sont depuis la Chine jusqu'à la mer Caspienne s'étaient faits tributaires des Chinois, & venaient ou envoyaient tous les trois ans au moins, offrir leur tribut & présenter leur hommage à l'empereur. Leur langage, si différent de celui des Chinois, & les choses <sup>p.396</sup> qu'ils apportaient, inconnues à la Chine, déterminèrent Pan-kou, frère de Pan-tchao, général chinois, qui avait pénétré jusqu'au bord de la mer Caspienne, de faire plusieurs caractères chinois pour les expliquer ; Pan-tchao lui-même en fit aussi pour expliquer plusieurs choses de ces pays, dont on avait peu de connaissance à la Chine ; ce qui donna occasion au livre intitulé *Lun-ki-chu*, que fit dans ce temps-là Tching-tsiao, dans lequel il ramassa un assez bon nombre de caractères faits à l'occasion des peuples du Si-yu, & en donna le son & la signification.

## Le Chou-king

La grande augmentation que les royaumes du Si-yu firent aux caractères chinois, vint principalement de la détestable secte de Fo, que l'empereur Ming-hoang-ti, de la dynastie des Han, introduisit dans l'empire la huitième année de son règne & la soixante-cinquième de l'ère chrétienne, quand les bonzes ou prêtres de cette idole leur eurent apporté de Tien-tcho, un des royaumes du Si-yu. Ils avaient avec eux un livre où les lois de cette secte étaient expliquées ; mais ce livre était en leur langue & en leurs caractères, bien différents de ceux des Chinois ; il fallut donc le traduire, & ce fut la difficulté ; on ne trouvait pas de caractères qui donnassent une idée assez nette de la plupart des erreurs de cette idolâtrie & des actions ridicules qu'elle ordonnait. On se contenta alors d'en donner une légère connaissance ; mais ces bonzes, s'étant dans la suite instruits de la langue chinoise & de la nature de ses caractères, aidés du secours de ceux qui avaient embrassé leur secte & s'étaient faits leurs disciples, parmi lesquels il y avait quelques habiles gens, se mirent tous ensemble à faire de nouveaux caractères pour suppléer à ceux qui leur manquaient, semblables aux *kiai-chu*, dont ils donnèrent une suffisante explication, & produisirent le livre *Po-lo-men-chu*, qui expliquait plus en détail leur mauvaise loi. Ce livre fut bien reçu, principalement de quelques princes frères de l'empereur, qui avaient embrassé cette secte, & qui l'honorèrent avec plaisir de leurs noms, ce qui a accru tellement la liberté d'augmenter les caractères parmi ceux qui avaient suivi cette secte, que sous les Heou-leang, environ <sup>p.397</sup> l'an 910 de l'ère chrétienne, le bonze Hing-hiun, dans son livre *Long-kan-cheou-king*, approuvé par un grand bonze appelé Tchi-kouang, qui y mit une belle préface, fit voir que depuis que la secte de Fo avait pénétré dans la Chine, l'écriture chinoise s'était enrichie de 26.430 caractères nouveaux, nombre que peu de temps après le bonze Kien-yu augmenta encore dans son livre *Che-kien-yu-yun-tsong*, non quant aux traits & à la figure, mais quant au son & à l'accent qu'on devait leur donner dans la prononciation.

Je ne finirais pas si j'entreprenais de vous donner en détail tout ce qui s'est fait en ce genre ; les tao-se, autres espèces de bonzes,

## Le Chou-king

prétendirent qu'ils pouvaient profiter de cette liberté ; Tchao-li-tching, dans son livre *Yo-pien-kiai-y*, & Tchang-yeou-kien, dans son livre *Fou-kou-pien*, ne se servirent presque que de caractères nouveaux, soit en retranchant quelque chose aux anciens, soit en ajoutant, soit en leur donnant, par l'accent, une signification différente de celle qu'ils avaient. Tant de nouveautés avaient mis une si grande confusion parmi les caractères, que l'empereur Gin-tsong, de la dynastie des Song, ordonna, la quinzième année de son règne, environ l'an 1054 de J. C., à Ting-tou, président du tribunal des Historiens, de réduire ces caractères à certaines bornes, & de se servir pour cela du *Choue-ven*, qui devait en être le modèle & la règle. L'ouvrage était de longue haleine & assez difficile, aussi Ting-tou ne put-il pas l'achever ; la gloire en était réservée à Se-ma-kouang, qui, au commencement du règne de Chin-tsong, trente-huit ou quarante ans après l'ordre donné par Gin-tsong, offrit à l'empereur un dictionnaire de 53.165 caractères, tous faits sur le modèle des caractères du *Choue-ven*, mais en *kiai-chu*, dont 21.846 étaient doubles quant au sens & à la signification.

L'empereur Chin-tsong approuva le dictionnaire que Se-ma-kouang lui avait offert, & ordonna qu'il fût publié dans tout l'empire ; on s'en servit, mais on ne s'y tint pas fort exactement. Jamais il n'y a eu à la Chine de règle fort sévère qui retînt la liberté des gens sur cela : pourvu que les nouveaux qui se faisaient eussent à peu près la figure de ceux qui avaient <sup>p.398</sup> cours, cela suffisait. Au temps près des trois premières familles, comme je l'ai suffisamment indiqué ci-dessus, tous se sont mêlés d'en faire, les femmes même, & nous en avons encore aujourd'hui, parmi ceux qui ont le plus de cours, qui ont été faits par l'impératrice Vou-chi, de la dynastie des Tang, qui enleva l'empire à son fils, & souilla le trône de toutes sortes d'infamies & de cruautés, l'espace de vingt-un ans qu'elle l'occupa. Nous autres Européens, sans dessein d'enrichir les caractères chinois, dont la multitude nous est si fort à charge, y avons notre part ; l'auteur du *Tse-ouei-pou*, dictionnaire fait sous la dynastie des Ming, donné au public au commencement de celle qui occupe aujourd'hui le trône, ne fait pas

## Le Chou-king

difficulté parmi les 33.395 caractères dont il est composé, de citer le *Si-ju-ulh-mou-tse*, qui est un dictionnaire chinois, qui, à côté de chaque caractère, a la prononciation européenne pour aider les nouveaux missionnaires qui arrivent à la Chine.

Vous voyez, par tout ce que je viens de dire, qu'il n'est pas aisé d'assurer combien il y a de caractères à la Chine, on peut dire que ceux qui en mettent jusqu'à 80.000 n'en mettent pas trop, si on a égard à tous ceux qui ont été faits sans modèle & sans règle, & que ceux qui n'en mettent que 30 à 40.000, n'en mettent pas trop peu, si on ne regarde que ceux qui sont faits sur les règles du *Choue-ven*, ce qu'on dirait plus exactement de Li-se, ministre de Chi-hoang-ti ; la règle que lui & ses associés établirent pour fondement de la construction des caractères, est celle que Hiu-chin a suivie dans son dictionnaire *Choue-ven* <sup>1</sup>.

Voilà ce que j'ai cru pouvoir dire sur l'histoire des caractères chinois, sans vous trop ennuyer ; heureux si je ne suis point tombé dans le défaut que je voulais éviter, plus heureux encore si cette histoire vous fait quelque plaisir.

@

---

<sup>1</sup> [Il faut consulter l'*Éloge de la ville de Moukden*, p. 117. On y trouve l'origine des caractères chinois, traitée d'une manière plus exacte et plus détaillée.]